

Rénovation urbaine et continuités populaires

Une recherche socio-filmique en ville moyenne

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay
préparée à l'Université d'Evry Val d'Essonne

École doctorale n°578 Sciences de l'homme et de la société (SHS)
Spécialité de doctorat: Sociologie

Thèse présentée et soutenue à Evry, le 13 novembre 2019, par

Emilie Balteau

Composition du Jury :

Maryse Bresson Professeure de sociologie, UVSQ (– Printemps)	Présidente
Jean-Yves Authier Professeur de sociologie, Université Lumière Lyon 2 (– Centre Max Weber)	Rapporteur
Christine Lelévrier Professeure de sociologie, Ecole d'urbanisme de Paris (UPEC) (– Lab'Urba)	Rapporteuse
Pierre Gilbert Maître de conférence en sociologie, Université Paris 8 (– CRESPPA-CSU)	Examineur
Pascale Moulévrier Professeure de sociologie, Université de Nantes (– CENS)	Examinatrice
Joyce Sebag Professeur émérite de sociologie, Université d'Evry (– Centre Pierre Naville)	Directrice de thèse
Stephen Bouquin Professeur de sociologie, Université d'Evry (– Centre Pierre Naville)	Co-Directeur de thèse

L'Université d'Évry Val d'Essonne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Toute personne que puisse être une thèse, son existence ne repose pas moins sur un réseau intriqué d'événements, d'institutions, de collectifs et de personnes.

Elle n'aurait pas existé sans l'accueil que m'ont offert les habitants des Brichères, dont le vécu constitue le cœur de ce travail. C'est vers eux que se tourne en premier lieu ma reconnaissance. Dix d'entre eux m'ont suivie dans l'aventure du film et ont accepté de devenir personnages : Ginette et Jacques Stiz, Clarisse Moinoufama, Eddie Erard, Nabila et Lotfi El Fathi, Véronique et Bruno Killian, Sylvette Detrez et Marie-Line Roelandts. Je les en remercie profondément. Je tiens également à remercier la ville d'Auxerre, en particulier Christian Sautier, directeur de la communication, qui a réservé un accueil chaleureux à mon travail, a facilité mon hébergement sur le terrain et a mis à ma disposition des images qui ont considérablement enrichi le film.

Je remercie ma directrice de thèse, Joyce Sebag, qui m'a suivie tout au long de ce travail auquel elle a cru. Relectrice (très) attentive et sociologue passionnée, ses retours n'ont pas manqué de nourrir cette recherche – comme n'ont pas manqué de la nourrir les remarques régulières de Jean-Pierre Durand avec qui elle co-construit sa pensée depuis un temps certain et qui ne se tient jamais bien loin. Je remercie aussi Stephen Bouquin qui a accepté de co-diriger cette thèse et qui a toujours su alimenter la réflexion en élargissant l'analyse ou en la décentrant (pour mieux la recentrer).

Le financement, le matériel et le savoir-faire nécessaires à la production du film reposent sur un ensemble important de personnes et de structures (la Scam notamment). Je voudrais ici exprimer ma profonde gratitude à l'équipe du film. À Anna Salzberg et à Alexandra Tilman d'abord. Amies et interlocutrices de longue date, elles ont travaillé avec moi à éclaircir mes intentions de réalisation et elles m'ont accompagnée dans l'étape essentielle du tournage du film (respectivement à l'image et au son). À Marie Bottois ensuite qui a monté le film, avec rigueur. Ici le montage, épreuve d'endurance, fut l'occasion de teinter la rencontre d'amitié. À Marion Cros enfin, qui a bravé le mixage son en dépit des péripéties techniques que nous avons rencontrées, et à Ilham Ourguis, retrouvée pour l'occasion, qui a traduit et sous-titré les mots des habitants dont les propos (et à travers les leurs le mien) ont dès lors pu voyager plus loin.

De manière plus ou moins visible, mon travail porte la trace des institutions et des collectifs auxquels j'ai pu appartenir ou participer, en particulier au cours de l'élaboration de ma thèse (mais aussi en amont – je pense notamment aux Yeux dans le monde). Le point de vue qui y émerge n'est pas indifférent à l'environnement que représente le Centre Pierre Naville – historiquement construit autour de la sociologie du travail et dont les travaux privilégient le plus souvent des grilles de lecture d'ordre structurel. Le collectif des doctorants, en particulier, fut le lieu d'échanges fructueux et de solidarités enthousiasmantes.

Il fut également, chemin faisant, l'occasion de tisser des relations diverses et précieuses – qui se reconnaîtront. Nous nous sommes épaulés. Et nous avons beaucoup ri. Parmi les amitiés nouées, je tiens ici à saluer Alexandra Tilman (à nouveau), Hanane Idihia, André Moulin, Nial Tekin et Estelle Vallier qui ont suivi de près l'avancée de ma recherche et y ont souvent contribué. Je les en remercie encore. Je voudrais également saluer Daniel Bachet et le (fameux) groupe des maîtres de conférence – récemment rejoint, je m'en réjouis, par Sébastien Petit – qui ont su se montrer à l'écoute, soucieux et fraternels, ainsi que les secrétaires du laboratoire et de l'UFR, Édith Merckel et Charline Hubert, dont l'agilité à se déplacer dans les méandres administratifs nous a souvent sauvé la mise et dont le travail, en tout état de cause, conditionne grandement le nôtre.

Mon travail a constamment été alimenté par des discussions et des débats avec des amis qui me sont chers : Thibaut Geiler, Franck Monchal, Yasmina Ammari, Benoit Del Torchio. Situés hors d'un monde académique qu'ils viennent souvent bousculer, leurs regards ont aiguisé le mien.

Je voudrais enfin remercier ma famille, du fond du cœur (toujours). Merci à ma mère, Henriette Michaux, pour son éclat et son soutien inébranlables. Merci à mes sœurs évidemment, Catherine et Marie Balteau. Elles ont pris leur part, indispensable, à la thèse (je pense notamment à tout le travail abattu par Marie pour récupérer mes maladroites informatiques accumulées et rendre au document une forme et un (seul !) format harmonisés). Et merci à mon frère Cédric Jadin, toujours là. Merci à ma fille, Sam Balteau Geiler, à qui la thèse aura contribué à apprendre à apprivoiser la patience. Et merci à Thibaut Geiler pour un ensemble trop vaste pour être ici couché sur le papier, qu'il imaginera sans difficulté. Pour tout.

*À mon (bourgeois de) père,
Patrick Balteau (1954-2014)*

Table des matières

INTRODUCTION	10
PREMIÈRE PARTIE LA RÉNOVATION URBAINE AU PRISME DES CLASSES SOCIALES. UNE APPROCHE SOCIO-FILMIQUE	14
CHAPITRE I VOIR LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT : LE REGARD SOCIOLOGIQUE	16
1. Des classes et des strates : une double approche pour un double mouvement	16
2. Les classes populaires : une condition changeante, mais réaffirmée	20
2.1. La transformation des classes populaires : du modèle hoggartien à la perméabilité culturelle et au déclin de l'identité collective	20
2.2. Les classes populaires aujourd'hui : la précarisation et l'importance de la sociabilité locale	22
2.2.1. La dimension économique	22
2.2.2. La dimension culturelle	25
2.3. Le rôle du regard intellectuel	25
3. L'espace comme dimension de la société	30
CHAPITRE II UNE SOCIOLOGIE EN IMAGES	35
1. La sociologie filmique	36
1.1. Jalons pour une histoire et une définition	36
1.1.1. Une histoire longue	36
1.1.2. Tentative de définition	40
1.2. Le procès de recherche scientifique dans le cadre d'une thèse filmique	42
1.2.1. Terrain et lecture : « la gymnastique du regard »	43
1.2.2. Les étapes spécifiques de la recherche en sociologie filmique : dossiers de film, tournage et post-production	46
2. Les raisons de la méthode	61
2.1. Le local se donne à voir dans le global	62
2.2. La diffusion élargie	63
2.3. La parole vive	68
2.3.1. La connaissance préalable : problématique et singularités (paroles et objets)	69
2.3.2. Bonjour Bonsoir : Faire circuler la parole	72
DEUXIÈME PARTIE LA RÉNOVATION URBAINE CONTEMPORAINE ET SA MISE EN ŒUVRE A L'ÉCHELLE LOCALE. CONTEXTUALISATION	79
CHAPITRE III UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RÉNOVATION URBAINE	82
1. Les grands ensembles, l'évolution de leur peuplement et de leur image	82
1.1. La rénovation urbaine des années 1950-1970	82

1.2.	Évolution du peuplement et de l'image des grands ensembles	83
1.3.	Arrêt des grands ensembles et pratiques gestionnaires	84
2.	Les politiques de la ville et « la spatialisation des problèmes sociaux »	86
3.	La rénovation urbaine contemporaine.....	89
3.1.	Une approche sectorielle : mixité sociale et banalisation urbaine	90
3.2.	Un gouvernement à distance.....	94
CHAPITRE IV AUXERRE, UNE VILLE MOYENNE EN DÉCROISSANCE.....		96
1.	Jusqu'en 1850 : la viticulture et la batellerie.....	101
2.	1850-1950 : les établissements guilliet, et la progression du tertiaire. « L'uniformisation des conditions »	102
3.	Les trente glorieuses : une triple croissance	104
4.	Des années 1980 à aujourd'hui : la décroissance	106
CHAPITRE V LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DES BRICHÈRES		111
1.	Le quartier des Brichères et sa transformation physique	111
1.1.	Les contours du quartier des Brichères (et de la ZUP sa voisine).....	111
1.1.1.	<i>Une relative intégration urbaine, une population précaire.....</i>	<i>114</i>
1.1.2.	<i>La ZUP voisine symbole du grand ensemble : les Brichères constituées comme « frange ».....</i>	<i>117</i>
1.2.	La transformation physique des Brichères : des tours aux « petites maisons »	120
2.	L'élaboration du projet, la reformulation de la doctrine	127
2.1.	Le temps de la conception : une vision partagée sous l'égide du développement durable .	133
2.2.	Vous avez dit « participation » ? Le temps de la communication.....	139
3.	Relogement et peuplement, un mouvement de différenciation socio-residentielle	146
TROISIÈME PARTIE LES EFFETS SOCIAUX DE LA RÉNOVATION. LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT		156
CHAPITRE VI LOGEMENT INDIVIDUEL ET PROMOTION SOCIALE		159
1.	La symbolique de l'espace, la cité et le pavillon	161
2.	Les supports concrets du sentiment de promotion : une expérience physique qui transforme	165
2.1.	Le calme, le « petit bout de jardin », l'environnement naturel et le garage : des potentialités nouvelles.....	165
2.2.	Se sentir chez soi : intimité et « propriété ».....	172
3.	Des rapports à l'espace qui varient	175
4.	Conjurer une condition ? Ce que raconte les « exceptions » (conclusion intermédiaire)	181
4.1.	Jean-Jacques Coulon : envers et contre tout	182
4.2.	Clarisse Moinoufama : un travail de distinction qui en dit long	183
4.3.	Magali Buisson et Monique Poletti : regard à distance et sentiment de déclassement	184

CHAPITRE VII « LES SANCTIONS DU RÉEL » : L'APPARTENANCE POPULAIRE REAFFIRMÉE..... 187

1.	Des aspirations contrariées	188
1.1.	« C'est trop collé ». Les poupées russes de la distinction	188
1.2.	« Ce n'est pas entretenu ». L'environnement : deux visions du paysage qui se confrontent 192	
1.3.	« La cuisine est trop petite ». La taille des pièces : des pratiques domestiques sous contrainte	193
1.4.	« Ça a été fait à la va-vite ». Les malfaçons : retombées économiques et réflexivité autochtone.....	195
2.	Fragilisation économique, l'étroitesse des ressources	198
2.1.	Loyer, charges et exigence du nouvel espace	198
2.1.1.	<i>Un loyer plus élevé.....</i>	199
2.1.2.	<i>Des charges plus importantes : « C'est pas tant le loyer que les charges ! »</i>	201
2.1.3.	<i>L'exigence de l'espace</i>	203
2.2.	Face à la fragilisation économique. Une étroitesse des ressources variable, des conduites différenciées.....	205
2.2.1.	<i>Se débrouiller, bricoler</i>	206
2.2.2.	<i>Abandonner, s'endetter, partir.....</i>	207
2.2.3.	<i>Investir plus facilement, mais prudemment</i>	210
3.	Les locataires et l'institution, la dépendance éprouvée	214
4.	Fragilisation sociale. L'ambivalence de la tranquillité	220
4.1.	« On discutait ». L'ancienneté (et le logement collectif)	222
4.2.	Des équilibres mis à mal. Vieillesse et précarité	225
4.2.1.	<i>Une vie tournée vers le quartier. Âge (et genre) et étroitesse des ressources</i>	226
4.2.2.	<i>« On te connaît pas ». La précarité exposée</i>	230
4.3.	Le regret de la « vie de quartier ». Sociabilité locale et identification de classe.....	233

CHAPITRE VIII ESPACEMENTS. LES RAPPORTS AUX AUTRES ET LES RELATIONS DE VOISINAGE, ENTRE DISTANCE ET ALLIANCE 240

1.	Les logiques d'identification et de division : éloigner la cité... sans trop s'en éloigner	241
1.1.	Les « mauvais » comportements : le bruit et la saleté, le respect et la promiscuité	241
1.2.	Mettre à distance les plus « pauvres » : le critère du travail (et de la propriété)	244
1.3.	Les « étrangers » : éloigner la ressemblance et éloigner la différence	255
1.4.	La chronologie organise l'étrangeté : les gens des tours.....	260
1.5.	L'ambivalence des critères de la distinction : le rapport à l'extérieur	264
2.	Les modalités de la cohabitation : entre réserve et affinités sélectives	266
2.1.	« Bonjour Bonsoir ». La réserve comme modalité relationnelle dominante : préserver son statut et éviter les conflits	266
2.2.	La sociabilité locale entretenue. Les affinités (s)électives et la réserve élargie : la chronologie organise l'entraide.....	272

2.2.1.	<i>Les relations persistantes avec les quartiers quittés</i>	272
2.2.2.	<i>Anciennes affinités : on se connaît</i>	273
2.2.3.	<i>Nouvelles affinités : on se ressemble.....</i>	275
2.2.4.	<i>Proximité spatiale contre proximité sociale ? Des liens moins attendus.....</i>	278
2.2.5.	<i>L'association du quartier et le Centre des loisirs. La familiarité du groupe restreint et la réserve du grand nombre</i>	279
3.	Aménager son espace : entre cloisonnement et décroisonnement	282
3.1.	Aménager : séparer	282
3.2.	Aménager : faire sien et s'évader.....	287
	CONCLUSION.....	295
1.	Un jeu de distanciation adossé à un mouvement de différenciation	295
2.	Les classes populaires mises à l'épreuve, leur appartenance réaffirmée	297
3.	Des manières de réappropriation	299
	BIBLIOGRAPHIE	302
1.	Ouvrages consultés	302
2.	Films (auxquels le texte fait référence).....	317
	TABLE DES ENCADRÉS, ILLUSTRATIONS ET CLICHÉS DE TERRAIN	318
1.	Encadrés	318
2.	Illustrations.....	318
3.	Clichés de terrain	319
	ANNEXES.....	320
1.	Profil du quartier des Brichères	320
2.	Liste des habitant.e.s rencontré.e.s	324
2.1.	Relogé.e.s depuis les tours des Brichères	324
2.2.	Relogé.e.s depuis l'immeuble Pont (ou Porche) de la ZUP	328
2.3.	Arrivés hors relogement	331

« Entendue en un sens restreint, la sociologie urbaine se limitera peut-être aux aspects de la vie sociale qui sont les plus directement liés au champ résidentiel (habitat, usages du quartier et de la ville, mobilités spatiales...). En un sens plus large, elle conduit à se demander comment les enjeux résidentiels interfèrent avec d'autres enjeux relevant d'autres champs de pratiques. »

(Grafmeyer et Authier 2011, pp. 21-22)

INTRODUCTION

Ce travail de recherche s'inscrit dans une démarche originale, s'agissant d'une thèse en sociologie, puisqu'il se présente sous une double forme : un manuscrit et un film documentaire¹. L'une et l'autre formes n'entretiennent ni un lien d'illustration (dans un sens) ni un lien d'explication (dans l'autre sens). Intimement liés dans le propos qu'ils soutiennent, les deux objets n'opèrent pas de la même manière : ils constituent deux modes de connaissance différents, complémentaires. S'il n'explicite pas le film lui-même, le texte n'en opère pas moins une mise en contexte, d'une part en revenant sur l'histoire de la fabrication du film, depuis l'écriture jusqu'au montage, d'autre part en dressant les contours d'une sociologie filmique et des intérêts qu'elle présente pour la thèse. Car si la forme filmique a un sens, c'est d'abord au regard de ce qu'elle cherche à raconter ou à questionner. Et en l'occurrence, cette double thèse s'intéresse à la politique de rénovation urbaine et à ses effets sur les populations des quartiers concernés : qu'est-ce que ça fait à l'habitant ?

Le programme national de rénovation urbaine (PNRU), instauré par la « loi Borloo » du 1er août 2003, est une politique d'ampleur. Avec 490 quartiers et 4 millions d'habitants concernés, 151 351 logements démolis, 136 508 logements construits et 47 milliards d'investissements à ce jour (ANRU² 2017), la politique de rénovation urbaine transforme en profondeur le paysage des zones concernées, et modifie leur peuplement. Elle touche non seulement les grandes villes, mais aussi ces « villes moyennes », « fort diverses par leur taille, leurs formes et leurs histoires » (Gaudin 2013, p. 19), qui se sont massivement mobilisées, avec l'enthousiasme qui caractérise l'accueil du programme. « La rénovation urbaine est ainsi devenue une réalité visible dans toutes les villes de France, contribuant à l'affirmation précoce du succès de l'ANRU » (Epstein 2013, p. 25). Tout efficace qu'il puisse être en termes de réalisations, le programme est aujourd'hui pourtant mis en échec, et cet échec largement admis, au regard des problèmes sociaux et économiques qu'il entendait ainsi traiter. L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) notamment « jette une lumière crue, au fil des rapports annuels, sur la persistance sinon l'aggravation de la ségrégation et des

¹ Le film se trouve à l'adresse suivante (mot de passe : bonjour) : <https://vimeo.com/244687554>. La démarche, qui se nourrit d'une histoire longue, s'inscrit plus intimement dans le prolongement des réflexions et des recherches ouvertes dès le milieu des années 1990 à l'Université d'Évry, autour du Master 2 (anciennement DESS) Image et Société et plus récemment autour de l'axe de recherche Sociologie visuelle et filmique du Centre Pierre Naville. Dans ce cadre, une première thèse sous forme de film a été soutenue par Alexandra Tilman en 2014, intitulée *Aux confins du travail industriel, les free parties. Réflexion socio-filmique sur une déviance temporaire* (son film s'intitule *Cadences*). Une seconde thèse a récemment été présentée par Virginie Villemin (le 17 décembre 2018), portant sur les migrations de retraités européens vers le Maghreb. Elle devrait être suivie prochainement par celles de Manon Ott et de Grégory Cohen qui travaillent l'un et l'autre autour du grand ensemble des Mureaux en région parisienne, et par celle d'Hanane Idihia dont le travail porte sur le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. En 2012, la création d'un groupe de travail au sein de l'Association française de sociologie (AFS) – devenu réseau thématique depuis 2016, tout en consacrant la reconnaissance institutionnelle de ce champ en France, a ouvert un espace de travail élargi où de nombreuses chercheuses et chercheurs se rencontrent autour de la question de l'image en sciences sociales.

² Agence nationale pour la rénovation urbaine, organisme chargé de la mise en œuvre du programme.

inégalités auxquelles sont exposés les habitants de quartiers parfois « prioritaires » depuis près de quarante ans... » (Kirszbaum 2015, p. 8)³.

Dans ce cadre, partir des habitants, de la rénovation « vue d'en bas », nous impose d'opérer un déplacement par rapport à une grille de lecture formulée en termes d'échec ou de réussite. Ce qui ne veut pas dire que ce dernier point de vue en soit invalidé : dans une certaine mesure, il en ressortira même renforcé. C'est en effet avec cohérence que les rapports à l'espace étudiés dans ce travail tendent à faire écho aux caractéristiques que revêt l'action publique dans le cadre de la rénovation urbaine, lesquelles participent de l'échec du programme en ce qui concerne les problèmes économiques et sociaux à résoudre (Epstein 2012 et 2013) et renvoient à leur tour, plus largement, à l'éclipse « des ressorts structurels de la pauvreté » (Tissot et Poupeau 2005, p. 7). Il en va ainsi de la prégnance, chez les habitants, de la question du travail et de l'étroitesse des ressources, qui renvoie à la dissociation (caractéristique de la rénovation urbaine) entre le secteur urbain et les autres champs d'intervention⁴. L'omniprésence du « motif économique » chez les habitants révèle aussi, plus fondamentalement, l'absence de prise en compte des rapports et des mécanismes de la domination et de l'exploitation qui fondent les problèmes ciblés (le chômage et la pauvreté notamment). Nous ne manquerons pas de revenir sur cet aspect en conclusion. Mais il s'agit (dans un premier temps) de regarder au-delà du constat d'échec d'une politique, établi en référence aux objectifs politiques qu'elle s'était (officiellement) fixés. Car il ne faut pas s'y tromper : si la rénovation urbaine est belle et bien mise en échec, il ne faut pas croire que « rien ne change » : il faut bien voir ce qu'elle met en mouvement et ce qu'elle transforme... Pour mieux voir et comprendre ce qu'elle ne transforme pas.

Pour répondre à la question des effets sociaux de la rénovation urbaine, ma thèse étudie les rapports à l'espace des habitants du « nouveau » quartier des Brichères, situé à la périphérie de la ville moyenne d'Auxerre. Constitué d'un habitat de type pavillonnaire, ce nouveau quartier a pris la place des trois tours emblématiques du quartier, démolies en 2007.

³ Cette persistance n'est cependant pas synonyme d'inertie : elle résulte en effet en partie d'une mobilité résidentielle relativement forte dans les zones urbaines sensibles (par comparaison aux autres espaces), qui voient sortir les mieux lotis et rentrer les plus pauvres. La permanence de certains traits ne doit donc pas être opposée à un certain dynamisme (Gilbert 2014, Kirszbaum 2015).

⁴ Cette approche, nous y reviendrons dans le chapitre III, rompt avec l'approche plus transversale qui prévalait jusqu'alors au sein des politiques de la ville. Renaud Epstein (2012, p. 84) pointe deux autres caractéristiques de l'action publique telle qu'elle est affectée dans le cadre de la rénovation urbaine, et qui concourent à son échec : le contournement des structures intercommunales au profit d'une gestion communale et la mise à l'écart des habitants – sur laquelle nous reviendrons également. Prenant acte des faiblesses inscrites dans le PNRU, le nouveau programme pour la rénovation urbaine (NPNRU), instauré par la loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine de février 2014, renoue avec une approche transversale : « La loi met en place un contrat de Ville unique : il traitera dans un même cadre des enjeux de cohésion sociale, de renouvellement urbain et de développement économique » (ANRU). Cette « réforme » propose aussi d'inscrire « pour la première fois le principe fondamental de co-construction de la politique de la ville avec les habitants » (ANRU). La prise en compte de ces enseignements et l'infléchissement donné à la politique de la ville ne manqueront pas d'influencer à leur tour l'action publique dont il s'agira dans l'avenir de prendre à nouveau la mesure des effets.

Quelles sont donc les conséquences de cette politique de démolition-reconstruction qui modifie les mobilités résidentielles (elle déplace et repeuple) et le cadre matériel dans lequel évoluent les habitants ? La thèse montre que les effets de la rénovation se jouent, de ce point de vue (celui de l'habitant), dans un double mouvement : *entre changement et continuité*. En modifiant le peuplement et l'image des quartiers, la rénovation urbaine affecte la composition sociale de la population locale et les trajectoires (objectives comme subjectives⁵) des habitants. Ce faisant, elle affecte également les styles de vie et les formes de cohabitation (les pratiques et usages du quartier et du logement, et les représentations qui leur sont associées). Schématiquement, le sens que prend ce changement est celui du clivage, où l'opposition entre « le pavillon » et « la cité » tient en l'occurrence une place centrale. *Dans un même mouvement* cependant, le changement induit par la rénovation urbaine constitue une mise à l'épreuve dans laquelle se révèle, comme par contraste, la prégnance d'une condition commune : la condition populaire. Ici, c'est précisément dans le changement que se donne à voir la permanence. Et sous cet angle, les effets de la rénovation portent plutôt le sceau du continuum. Les rapports que les habitants entretiennent à l'espace – le nouveau quartier des Brichères faisant pourtant figure de « strate supérieure » dans la hiérarchie résidentielle – renvoient chez tous à cette condition partagée, à commencer par leur position dominée dans le système productif et la relative faiblesse des ressources économiques qui en découlent.

La structure de la thèse s'articule autour de l'axe défini par ce double mouvement mis à jour dans l'enquête et par la tension qui le constitue. Sa construction aurait pu suivre, plus « systématiquement », les différents aspects de la vie sociale que j'ai étudiés (les trajectoires subjectives, les pratiques de l'espace, les modes de cohabitations, etc.). J'ai préféré privilégier une construction transversale qui décline ces diverses dimensions – au demeurant intimement liées – sur l'axe central. Seuls les relations de voisinages et les rapports aux autres font l'objet d'un chapitre à part entière, dans un souci de lisibilité.

Ainsi la thèse comporte huit chapitres qui se répartissent en trois parties. Les deux premiers chapitres sont consacrés respectivement à l'objet de recherche et à la méthode d'enquête retenue. Les trois suivants sont consacrés à la contextualisation du sujet. Quant aux trois derniers chapitres, ils sont consacrés à l'exposé des résultats. Le premier chapitre présente la construction de l'objet qui permettra de préciser la problématique telle qu'annoncée dans l'introduction. Il recouvre l'explicitation de la posture théorique (en lien avec la problématique), la littérature associée et la définition des notions principales – à commencer par la condition populaire. Le second chapitre présente la méthode d'enquête et la démarche qui la sous-tend. J'y reviendrai de manière approfondie sur la sociologie filmique. Les chapitres III, IV et V fournissent un cadrage contextuel, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, de la rénovation urbaine. Ils visent à fournir des éléments de contexte essentiels à la compréhension du sujet. Le sixième chapitre expose le premier mouvement

⁵ Compte-tenu de la puissance symbolique que revêt le logement individuel (la « petite maison »), la représentation que les habitants se font de leur position dans l'espace résidentiel et social tiendra toute sa place dans la thèse. Pierre Gilbert (2014) parle à cet égard du « sens subjectif » de la trajectoire.

constitutif de la tension centrale qui traverse la thèse : le changement, en particulier dans les trajectoires subjectives des habitants (des nouvelles constructions) et le sentiment de promotion qu'elles véhiculent, dans une logique distinctive. Il donne à appréhender la mise à distance d'une condition. Le septième et avant-dernier chapitre expose le second mouvement constitutif de la tension transversale de la thèse : la continuité de la condition populaire, commune à tous les habitants. Enfin, le huitième et dernier chapitre présente l'analyse des rapports aux autres et des modes de cohabitation, dont l'étude donne précisément à voir les deux mouvements en jeu dans la thèse, et la tension qui se dessine entre ces deux pôles opposés mais intimement liés d'un même phénomène.

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉNOVATION URBAINE AU PRISME DES CLASSES SOCIALES. UNE APPROCHE SOCIO-FILMIQUE

(Ré)habilitant la notion de classe (qu'il articule à celle de strate), le regard qui se déploie dans cette thèse tend à souligner *la continuité* d'une condition (populaire) qui se donne à voir dans ce que la rénovation urbaine met en mouvement et transforme pour les habitants (chapitre I). Ce point de vue sociologique s'adosse à une approche localisée qui tout à la fois prend au sérieux les différences et les mobilités qui se manifestent à l'échelle locale et est attentive à ce qui les rattache aux dynamiques globales. La méthodologie de l'image qui prévaut dans cette thèse répond à ces préoccupations (chapitre II).

CHAPITRE I

VOIR LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT : LE REGARD SOCIOLOGIQUE

Le premier chapitre de cette partie s'attèle à présenter la double approche adoptée dans le cadre de ce travail et la manière dont ses composantes, en apparence contradictoire (classe et strate), s'intriquent afin de rendre compte d'un double mouvement mis en jeu dans la rénovation urbaine qui se présente sous cet angle comme un « changement sur fond de continuité » (1). Dans ce cadre, l'espace se conçoit comme une dimension (parmi d'autres) constitutive des groupes sociaux et des inégalités sociales (3). Il s'agira également de revenir ici sur les contours des classes populaires contemporaines, dont les traits autorisent à continuer de les qualifier comme telles malgré les profondes transformations qu'elles ont connues (2). Leurs ressources étroites et leurs statuts subordonnés, largement marqués par la précarité, continuent notamment de structurer ces groupes, tout comme la dimension plus proprement culturelle que constitue l'importance de la sociabilité locale.

1. Des classes et des strates : une double approche pour un double mouvement

Le type de questionnement qui caractérise cette thèse, qui porte principalement sur les conduites et les représentations des habitants (telles qu'affectées par la rénovation urbaine), rattache ce travail à la sociologie urbaine⁶. L'angle sous lequel cet objet y est appréhendé – et c'est sans doute ce qui définit ce travail comme thèse – l'ancre quant à lui résolument dans une sociologie des classes sociales. Si cette grille de lecture ne m'était ni étrange ni étrangère (loin de là) au début de la thèse, c'est surtout par le terrain qu'elle s'est imposée, dès mes premières rencontres. L'importance du travail et des préoccupations économiques dans le discours des habitants y a fortement contribué. Ils sont venus très tôt souligner une position *dominée* sur le terrain social et économique, commune à tous. Ceci étant dit, ma thèse emprunte également à une approche et à une terminologie traditionnellement opposées à celles des classes sociales (Durand-Sebag 2006, p. 369) : celles de la stratification sociale. Il n'est donc pas superflu d'explicitier dès à présent la relation qu'entretiennent les unes et les autres dans ce cadre.

⁶ Ces conduites et représentations constituent l'un des trois types de questionnements de la sociologie urbaine, tels que mis en évidence par Yves Grafmeyer (2006 et 2012 notamment) : « les pratiques et les attitudes des individus vivant en milieu urbain (manières d'habiter et de cohabiter, usages et représentations du logement, du quartier, de la ville...) » (Grafmeyer 2012). Placées au centre de la thèse, ces dernières – nous le verrons – n'excluent cependant pas les deux autres axes principaux qui structurent le champ, avec lesquels elles interagissent constamment et parfois intimement : « la distribution et le mouvement des populations dans l'espace [...] [et] les actions publiques ou privées qui prennent part à l'organisation de la ville, à son fonctionnement et à ses transformations » (Grafmeyer 2012).

« L'aspect principal des classes sociales que l'on doit signaler est celui-ci : il n'existe pas de classes prises isolément, mais seulement des systèmes de classes. Les classes n'existent que les unes par rapport aux autres. Ce qui définit les classes et les distingue les unes des autres, ce sont les relations qui s'établissent entre elles ; une classe ne peut exister qu'en fonction d'une autre. Or ces relations sont des relations d'opposition, d'antagonisme [...]. » (Stavenhagen 1968, p. 207)⁷

Comment cette vision dichotomique s'articule-t-elle à une approche de la stratification, supposée plus descriptive, qui analyse quant à elle les groupes comme des composantes (inégalement pourvues) d'une hiérarchie sociale (Durand-Sebag 2006, p. 369) ? Loin de s'opposer, les deux approches entretiennent dans la thèse une relation que nous qualifierons d'emboîtement. Si les habitants partagent une condition commune dominée – que viennent nous révéler les rapports à l'espace étudiés, ces derniers n'en demeurent en effet pas moins *différenciés*. Ces différences s'ancrent dans des trajectoires et des positions elles-mêmes différenciées, dont les dimensions – résidentielles et sociales – sont intimement liées entre elles⁸.

Ainsi considérées, les strates rejoignent les classes pour dessiner une sociologie attentive aux déterminations sociales. Si la thèse accorde ici une importance toute particulière à la condition populaire et aux mécanismes de domination qu'elle véhicule, elle insiste en effet plus généralement sur la manière dont les rapports à l'espace (et aux autres dans l'espace), tels qu'ils sont travaillés par la rénovation urbaine, renvoient à *la place relative occupée dans l'espace social* – susceptible de recouper les deux approches. « Il nous faut alors [...] considérer que l'individu est enserré dans des conditions objectives qui le construisent, y compris en tenant compte des parts de hasards dans sa trajectoire » (Durand 2015, p. 2).

Dans ce cadre, l'approche en termes de stratification est particulièrement propice pour analyser les phénomènes de mobilité associés à la politique de rénovation urbaine⁹. Des variations se donnent ainsi à voir dans la manière dont la rénovation urbaine retravaille « les

⁷ Dans une perspective marxienne, cette opposition s'ancre dans la création de la valeur, comme nous le rappelle Joyce Sebag : « Marx n'aborde pas le problème de la division de la société, et de l'inégalité au sein de celle-ci, à partir de catégories morales où serait contenue l'idée d'une inégalité dans la distribution des revenus [...] Son analyse de la division sociale s'appuie sur la théorie de la création de la valeur, elle induit une théorie de la formation des classes à partir de l'appropriation par l'une d'elles de la valeur créée par le travail de l'autre » (Durand-Sebag 2006, pp. 380-381).

⁸ Nous développerons cet aspect dans le troisième point du chapitre VI notamment, intitulé « Des rapports à l'espace qui varient ». Pour le renvoi aux titres de la thèse, j'adopterai la terminologie suivante : (hiérarchiquement) Partie / Chapitre / Point / Section / Sous-section.

⁹ Cette approche est en effet associée aux notions de mobilité sociale et de trajectoire socioprofessionnelle. Selon Daniel Bertaux, « la mobilité sociale désigne les passages d'individus d'une catégorie sociale à une autre, soit au cours de leur vie professionnelle (mobilité dite professionnelle ou biographique) ; soit par comparaison avec leur catégorie sociale d'origine, c'est-à-dire celle de leurs parents (mobilité sociale intergénérationnelle) » (Bertaux 1970, p. 37, cité dans Durand-Sebag 2006, pp. 374-375). La mobilité professionnelle définit quant à elle les phénomènes d'échanges entre catégories, entre artisans et ouvriers qualifiés par exemple (Durand-Sebag 2006, p. 375).

choses et les gens »¹⁰ (l'espace physique et les trajectoires, les pratiques et les représentations de l'espace) dans le sens du changement et – souvent – de la séparation. Mais des rapports différenciés s'observent également dans ce qui continue de rattacher les habitants à une même condition : trait commun, l'étroitesse des ressources économiques par exemple ne recouvre pas la même réalité pour tout le monde. Des différences se manifestent donc tant dans ce que la rénovation urbaine véhicule de changement que dans ce qu'elle charrie de permanence. Bien plus : ce sont les mêmes strates ou groupes sociaux qui rendent compte des deux mouvements, autrement dit les mêmes facteurs ou encore les mêmes déterminations. C'est qu'il s'agit d'un même mouvement ou plus exactement d'un double mouvement, de deux aspects d'une même réalité que les nécessités de l'écriture (qui toujours sépare et organise) ne doivent pas nous faire perdre de vue.

Réciproquement, si la lecture en termes de classes sociales apparaît très appropriée pour rendre compte de la condition populaire dans ce qu'elle revêt de permanence, elle n'en traverse pas moins la thèse de part en part. Ainsi, l'importance des jeux de distinction qui accompagnent la rénovation urbaine, à travers la puissance symbolique que possède le pavillon notamment, renvoie à une hiérarchisation interne, mais s'analyse dans le même temps comme la recherche par les habitants d'une mise à distance de leur condition¹¹. En ce sens, elle apparaît donc intimement liée à la position qu'ils partagent dans les rapports de classe et de domination, autrement dit à leur condition populaire commune. Cette manière dont la rénovation urbaine retravaille les positions s'inscrit d'ailleurs dans un contexte plus large de transformation de la structure sociale, notamment caractérisé par la « disqualification politique, économique et symbolique des classes populaires » (Gilbert 2014, p. 12), nous y reviendrons.

Une double approche vient donc éclairer un double mouvement, dans un souhait de rendre compte au mieux de la complexité de la réalité étudiée. Dans ce cadre, le changement apparaît souvent empreint de continuité tandis que celle-ci peut revêtir les allures du changement. Cette ambivalence fait écho à la définition que Claude Javeau propose du quotidien qui se déploie entre deux pôles, celui « du changement sur fond de continuité, et en même temps de la continuité sur fond de changement – ou, si l'on préfère, une conjugaison permanente des effets « papillon » (l'imprévisible aux causes intraquables) et « escargot » (plus ça change, plus c'est la même chose) » (Javeau 2003, p. 17). Rappelons à cet égard que la permanence ne relève pas moins du processus que le changement, et qu'elle « mérite d'être expliqué[e] au même titre que [la] transformation » (Grafmeyer et Authier 2011, p. 32).

Si l'approche en termes de classe sociale ne s'oppose pas à des schémas plus complexes qui intègrent une stratification interne et si le changement côtoie intimement la permanence, chacun de ces termes ne s'équivaut cependant pas. C'est bien une sociologie

¹⁰ En référence aux *Règles de la méthode sociologique* d'Emile Durkheim, cette terminologie est reprise par Yves Grafmeyer et Jean-Yves Authier dans leur manuel de sociologie urbaine (Grafmeyer et Authier 2011, p. 47 notamment).

¹¹ Après l'importance du travail et des préoccupations économiques, il s'agit du second élément qui, sur le terrain, a rapidement orienté mon regard vers une analyse en termes de classe sociale.

urbaine des classes sociales qui s'esquisse dans cette recherche, où la continuité d'une condition dominée vient enserrer les changements observés, dans une relation d'ordre asymétrique. Rodolfo Stavenhagen (1968) formule en ce sens l'hypothèse selon laquelle « les caractéristiques spécifiques de chaque système de stratification dépendent étroitement du contenu spécifique des rapports et des oppositions de classe sous-jacents » (p. 209). Il précise ensuite les modalités de cette relation complexe, où « les stratifications [...] [comme] produit de certains rapports de classes agissent, à leur tour, sur ces rapports. Elles n'en sont donc pas seulement le reflet passif » (p. 210). En tant qu'élément de statut (notamment), l'espace participe de la stratification et entretient avec les rapports sociaux une relation du même ordre (à la fois produit et milieu) ; nous en préciserons les contours en fin de chapitre.

Subordonner les strates aux classes, c'est regarder ce qui continue de rassembler au-delà de ce qui divise, c'est insister sur le « fond de continuité », et ce n'est pas anodin. Car la manière d'envisager le changement social y est en jeu. Dans cette perspective en effet, le changement social est le produit d'une dynamique collective qui dépasse le déplacement des individus dans la hiérarchie sociale. Or ce regard est un enjeu de lutte : « les classes existent deux fois, une fois objectivement et une deuxième fois dans la représentation sociale plus ou moins explicite que s'en font les agents et qui est un enjeu de lutte » (Bourdieu 1984, p. 62). Ce regard apparaît d'autant moins anodin dans le contexte d'une politique de rénovation urbaine qui sert elle-même une politique de la stratification sociale, où la prise en charge de la mobilité sociale se conçoit individuellement. Nous reviendrons sur l'évolution du regard porté par la sociologie sur les classes populaires dans le point suivant. Le second chapitre de cette partie précisera quant à lui l'approche adoptée dans le cadre de ce travail, et la posture – critique – qui la sous-tend.

Le choix de parler en termes de classe sociale s'ancre – nous l'avons dit – dans la centralité que prend la position des individus dans le système productif au regard de leurs rapports à l'espace : les éléments relatifs à leurs conditions de travail et d'emploi et les ressources qui en découlent. C'est en effet ce motif économique qui prime dans la définition des classes sociales qui « sont donc, avant toute chose, définies par l'inégale distribution des positions et du pouvoir, notamment dans les rapports de production, les autres dimensions de la réalité de classe apparaissant comme le résultat secondaire de ces différences » (Gilbert 2014, p. 27).

2. Les classes populaires : une condition changeante, mais réaffirmée

Ce motif économique, s'il prime, n'est pas le seul élément de définition de la classe – en l'occurrence populaire. Les catégories populaires ont par ailleurs connu de profondes mutations ces dernières décennies, qui ont remis en cause leurs frontières voire leur existence en sociologie. Un détour s'impose donc pour préciser les contours de groupes qui, profondément marqués par les évolutions qui les ont touchés, continuent de présenter les caractéristiques qui permettent de la qualifier comme « classes populaires »¹².

2.1. La transformation des classes populaires : du modèle hoggartien à la perméabilité culturelle et au déclin de l'identité collective

Au cours du XIXe et jusqu'au milieu du XXe siècle, la condition ouvrière est le support d'un style de vie spécifique. « Si ce style de vie résulte des rapports de domination et des privations subies¹³, il découle aussi de formes culturelles autonomes développées au sein du groupe ouvrier » (Gilbert, 2014, p. 24) : il est lié à l'isolement social du groupe (par rapport aux autres classes sociales), mais aussi à l'entre-soi qui le caractérise, notamment spatialement. En ce sens, la classe ouvrière correspond à cette époque à ce qu'Olivier Schwartz (2011 [1998]) appelle le « modèle des univers ségrégés » ou modèle hoggartien¹⁴. Nous retiendrons avec lui cinq traits du style de vie ouvrier qui s'y rapporte : la distance avec la culture scolaire et savante ; l'exclusion des loisirs marchands ; le familialisme et le localisme, « la famille et le quartier [étant] au centre du réseau social et les formes de sociabilité locale [tenant] une place décisive dans la vie quotidienne » (Schwartz 2011 [1998], p. 35) ; enfin la sociabilité « directe » ou informalisme qui se caractérise « par le refus des formes, et par la préférence pour l'entre-soi et les relations entre proches » (2011 [1998], p. 38). Ce monde ouvrier, ségrégé, est associé à un fort sentiment d'appartenance et constitue le terreau de la mobilisation politique¹⁵.

Depuis le milieu du siècle dernier, cet univers populaire est profondément remis en cause, tant dans sa dimension insulaire que dans sa dimension de mobilisation, par un

¹² Pour ce point, je m'appuierai essentiellement sur deux ouvrages : l'habilitation à diriger des recherches d'Olivier Schwartz telle qu'elle a été publiée (publication sélective) par *La vie des idées* en 2011 et réintitulée pour l'occasion « Peut-on parler des classes populaires ? » (son HDR, soutenue en 1998, s'intitulait *La notion de « classes populaires »*), ainsi que la thèse de Pierre Gilbert portant sur *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine* [contemporaine], soutenue en 2014. Sur la transformation des classes populaires, voir également Gérard Mauger (2006), « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans », dans Jean Lojkine, Pierre Cours-Salies et Michel Vakaloulis (dir.), *Nouvelles luttes de classes*, Paris, PUF, pp. 29-42 et Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, Nicolas Renahy (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

¹³ Parmi les caractéristiques décisives pour l'unité du groupe, malgré l'hétérogénéité relative de ses membres, on retrouve – à côté du travail manuel et de la forte dépendance économique (pour ne mentionner qu'elles) – la grande précarité matérielle (Gilbert 2014, p. 24).

¹⁴ En référence à l'ouvrage majeur de Richard Hoggart *La culture du pauvre* (1970 [1957]).

¹⁵ Sans que l'insularité sociale n'implique de manière mécanique la mobilisation politique, comme nous le rappelle Pierre Gilbert (2014, p. 25) à la suite de Julian Mischi (2010).

ensemble de transformations importantes. Schématiquement, elles sont au nombre de quatre (ou plus exactement de trois plus un, dans la manière dont elles seront ici brièvement présentées) : la déprolétarianisation, la tertiarisation, la scolarisation, *puis* la précarisation¹⁶.

Au cours des Trente Glorieuses, les catégories populaires se déprolétarisent progressivement. Ces décennies voient se consolider la condition salariale. De la fin du XIX^e siècle au début des années 1970, « à la condition du travail comme simple marchandise, échangée au jour le jour à l'occasion d'un pur contrat individuel entre un salarié et un patron, s'en substitue une nouvelle, comme statut impliquant des protections et des avantages garantis par le droit [...] Ainsi le travail salarié a-t-il été, à cette période, un support de protection qui a permis à des millions de salariés de se mettre durablement à l'abri des diverses formes de vulnérabilité sociale qui était le propre de la condition prolétaire » (Beaud et Cartier 2008, p. 562), dont on peut envisager de sortir d'autant plus facilement que la mobilité sociale est alors en nette progression (Gilbert 2014, p. 26). Les catégories populaires font leur entrée dans l'univers des biens et de ses normes de consommation, « qui redistribue complètement les rapports entre pôle du travail et pôle privé » (Schwartz 2012 [1990], p. 308 ; nous y reviendrons). Le développement des emplois de service, qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, met une part croissante des classes populaires en situation de contact avec des publics extérieurs. La diffusion de l'instruction, comme celle des moyens de communication de masse, les conduit quant à elle de plus en plus à côtoyer la culture dominante. Elle « transforme les expériences de socialisation et attise les aspirations sociales individuelles » (Gilbert 2014, p. 26).

En outre, depuis près de quarante ans maintenant, la condition salariale, qui s'était construite dans la durée (et la lutte), s'effrite progressivement (Castel 1996). Ce processus d'effritement, qui déstabilise profondément une grande partie des catégories populaires¹⁷, « prend sa source d'abord dans le développement du chômage de masse et la précarisation de l'emploi¹⁸, celle-ci rejaillissant sur la précarisation du travail lui-même – au sens où l'activité de travail elle-même devient plus intense, plus dangereuse et dégradante pour la santé » (Beaud et Cartier 2008, p. 562).

¹⁶ On retrouve ces caractéristiques dans les contours que Loïc Wacquant (2006) dresse de la « marginalité avancée » (caractérisation idéal-typique) : le salariat comme vecteur d'insécurité (p. 242) et la fragmentation sociale et l'éclatement symbolique qui lui sont en partie liés : « La marginalité avancée diffère enfin des formes antérieures de pauvreté urbaine en ceci qu'elle se développe dans un contexte de décomposition de classe plutôt que de consolidation de classe, sous la pression d'une double tendance à la précarisation et à la déprolétarianisation plutôt qu'à l'unification et l'homogénéisation prolétariennes dans les régions inférieures de l'espace social et urbain » (p. 253). Loïc Wacquant met également en évidence quatre autres traits de ce qu'il nomme la marginalité avancée : la déconnexion d'avec les tendances globales de l'économie (qui, elles, se portent bien), puis trois caractéristiques plus spécifiquement liées aux espaces dans lesquels se concentre cette marginalité. Ces dernières (la fixation et la stigmatisation territoriale ; la dissolution du lieu ; la dissolution des solidarités locales) dressent un tableau qui peut parfois paraître un peu trop teinté de misérabilisme. Comme éléments constitutifs d'un idéal-type, ces traits sont en effet à nuancer – ce que l'auteur lui-même ne manque pas de faire, nous y reviendrons.

¹⁷ Processus général d'ampleur, il atteint également d'autres catégories de travailleurs.

¹⁸ Les « formes particulières d'emploi » selon le droit : CDD, Intérim, Stage, contrats aidés, temps partiel ; elles augmentent depuis trente ans, même si elles restent minoritaires (Beaud et Cartier, 2008).

Ces transformations bouleversent profondément le milieu populaire dont les traits caractéristiques de la classe ouvrière (insularité et mobilisation) ne sont plus à même de définir les contours. D'une part, le sentiment d'appartenance (ou identité collective) ainsi que la mobilisation politique sont en net déclin. Paraphrasant Castel (1999), Olivier Schwartz, dans la préface à l'édition 2012 du *Monde privé des ouvriers*, parle d'une « tendance à la « décollectivisation » de l'existence ouvrière » qu'il définit comme une « tendance à la déconnexion des individus d'avec des collectifs [et] qui constitue l'une des évolutions majeures du monde ouvrier aujourd'hui » (Schwartz 2012 [1990], p. 4). D'autre part, les membres de classes populaires entretiennent de plus en plus de relations avec le monde extérieur et avec les formes symboliques dominantes.

2.2. Les classes populaires aujourd'hui : la précarisation et l'importance de la sociabilité locale

Compte tenu de cette perméabilité et du déclin de l'identité collective, « peut-on [encore] parler de classes populaires » aujourd'hui ? Dans un contexte de remise en cause de la condition salariale, les dimensions objectives de la réalité de classe continuent d'indiquer l'existence de clivages dans la société française contemporaine, et ce en dépit de l'affaiblissement des classes sociales dans les représentations subjectives : « les inégalités socioéconomiques demeurent fortes, se cumulent, tendent à faire système et sont associées à une faible mobilité sociale et à des styles de vie spécifiques » (Gilbert 2014, p. 27). Olivier Schwartz pointe à cet égard trois caractéristiques du « vaste ensemble de la population » que représentent les classes populaires (Schwartz 2011 [1998]) : la petitesse du statut professionnel ou social, l'étroitesse des ressources économiques qui en découle et l'éloignement par rapport aux formes culturelles dominantes (même si cet éloignement est toujours partiel). Ainsi deux grandes dimensions continuent de structurer les classes – en l'occurrence populaires : une dimension économique et une dimension culturelle.

2.2.1. La dimension économique

Les classes populaires sont des groupes dominés : elles se caractérisent par un assujettissement et donc une dépendance économique. « La position dominée prend ici l'aspect de la soumission de celui qui ne possède rien ou trop peu aux formes de travail ou aux modes de répartition des biens imposés par des groupes plus riches ou des forces plus puissantes » (Schwartz 2011 [1998]). Cette sujétion se traduit par l'assignation à des statuts bas et subordonnés et par une certaine étroitesse des ressources¹⁹.

¹⁹ Cette étroitesse des ressources concerne également « les strates du « menu peuple » qui ne sont pas trop économiquement démunies » (Schwarz 2011 (1998)) et ne veut pas forcément dire pauvreté. Cette dernière concerne « des familles suffisamment précarisées pour être hors d'état de maîtriser le problème des ressources, ou pour être constamment menacées de retomber dans cet état. Elles ne disposent ni des moyens suffisants ni des moyens stables pour assurer la couverture régulière de leurs besoins primordiaux » (Schwartz 2012 [1990], p. 109). Pour une approche approfondie des ressources en milieux populaires et de leur variation, voir notamment Ana Perrin-Heredia (2010), *Logiques économiques et*

Depuis les années 1970, ces inégalités de position et de dotation opèrent un rapprochement entre les ouvriers et les employés (qui représentent depuis les années 1960 entre 50 et 60 % de la population), à travers la précarité des emplois et les périodes de chômage – devenus faits majeurs chez les uns et les autres, de sorte que se dessine une certaine communauté de condition entre les différentes catégories populaires (Gilbert 2014, p. 29-30)²⁰. Parallèlement, les frontières sociales se renforcent entre celles-ci et les franges supérieures de la population.

La condition populaire contemporaine est donc faite de précarité. Telle qu'envisagée dans ce travail, cette notion recouvre différents aspects intimement liés entre eux, mais qu'il s'agit de distinguer afin d'éviter l'écueil d'une appréhension souvent générale de cette réalité multiple et variée placée sous le signe de l'insécurité (Lomba 2016)²¹. À la précarité des conditions de l'emploi répond celle de l'activité de travail elle-même et notamment la menace de la dégradation du corps (Beaud et Cartier 2008 ; Lomba 2016). Autre forme de précarisation, parmi les moins visibles, le risque de perdre son emploi a considérablement augmenté pour tous les salariés (Beaud et Cartier 2008, pp. 565-566).

La précarité de l'emploi et le chômage se traduisent également par la faiblesse des ressources ou l'incertitude économique. « Du côté des salariés, le temps partiel signifie bien entendu aussi, on l'oublie trop souvent, un salaire partiel » (Beaud et Cartier 2008, p. 565)²². Je me permets ici d'insister d'autant plus qu'il s'agit d'un aspect central de mon travail. Les raisons nous les avons déjà évoquées : d'un côté il y a les préoccupations économiques, qui donnent lieu à des conduites diverses en fonction des situations de précarité, et de l'autre la force symbolique des biens de consommation. Ainsi le thème des richesses, dans leur double dimension pratique et symbolique, sera donc au cœur de la thèse : pour reprendre une fois encore les termes d'Olivier Schwartz, je dirai que « sans cesse l'enquête va nous y conduire comme une pièce centrale » (Schwartz 2012 [1990], p. 96).

J'évoquerai ici – la dimension symbolique des richesses nous y invite – un dernier aspect de la précarité : la reconnaissance. Car si la redistribution des pôles entre le travail et le hors-travail marque effectivement l'évolution des classes populaires, le travail reste une source importante de légitimité et de reconnaissance sociale (Schwartz 2012 [1990] ; Paugam 2000). Lorsque le travail est mis à mal, il est donc susceptible de fragiliser les positions des individus, aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Serge Paugam nous rappelle en effet

comptes domestiques en milieux populaires. Ethnographie économique d'une « zone urbaine sensible », thèse de doctorat de sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne.

²⁰ La tertiarisation du travail contribue elle aussi à cette condition commune : « Plutôt qu'à un éclatement en sous-groupes de plus en plus divisés, on assiste ainsi au déplacement du centre de gravité des classes populaires, depuis le monde industriel vers celui des emplois tertiaires » (Alonzo et Huguée 2010, cités dans Gilbert 2014, p. 29).

²¹ À bien des égards, le terme d'insécurité pourrait d'ailleurs convenir pour désigner la réalité ici signalée sous le terme précarité.

²² Xavier De la Porte rappelle le rôle des médias dans la mise au second plan de la question des revenus, et plus généralement dans l'invisibilisation de certaines catégories de la population, à l'instar des travailleurs pauvres – dont le temps partiel constitue d'ailleurs le socle (Xavier De la Porte 2008).

que ce qu'il appelle le « lien de participation organique » (relatif au travail) se fonde non seulement dans la protection (« compter sur »), mais également dans la reconnaissance (« compter pour »)²³.

Telle que je l'envisage ici, la précarité – qui étend ses effets et se décline dans le travail et le hors-travail – est donc multiple. La précarité est également variée, tout comme le sont, plus largement, les classes populaires dont l'unité ne veut pas dire homogénéité (le pluriel l'indique). Il est important de le rappeler :

« Sans cette attention aux différences, le risque peut être, sous couvert de cette expression de « précarité généralisée » [...] d'homogénéiser le groupe des salariés précaires et de ne pas assez caractériser les différences de condition de vie et de styles de vie qui séparent objectivement les précaires eux-mêmes. » (Beaud et Cartier 2008, p. 572)

Tels qu'affectés par la rénovation urbaine notamment, nous verrons que ces conditions et styles de vie, mais aussi les rapports plus subjectifs que les habitants entretiennent à leur mobilité et au nouvel espace, varient significativement en fonction des profils et des situations (qui n'en restent pas moins tous ancrés dans les classes populaires). Avant de passer aux propriétés d'ordre culturel qui caractérisent les classes populaires, je voudrais encore faire deux remarques relatives à leur dimension économique, bien que l'on puisse les avoir déjà déduites de mon propos. La première porte sur la place du travail dans l'existence des individus, la seconde sur la place du travail dans la présente recherche. Premièrement, lorsque je parle de la centralité du travail chez les habitants rencontrés, il peut aussi s'agir du manque de travail et du chômage, les différentes situations étant à considérer dans un continuum (Beaud et Cartier 2008, p. 562). Deuxièmement, les rapports à l'espace ne peuvent être compris en dehors de la relation qu'ils entretiennent avec les dimensions du quotidien qui porte le sceau de la contrainte, où le travail (ou le manque de travail) tient notamment toute sa place. Néanmoins, le travail en tant que tel n'est pas l'objet de ma recherche et sa place s'apparente donc davantage à celle qu'Olivier Schwartz lui donne dans la sienne : « Proposer une sociologie du travail, de l'usine n'est strictement pas l'objet des pages qui suivent. Je n'ai pas qualité pour le faire, l'enquête ne portant pas sur cette question. En revanche, les acteurs que j'ai pu connaître entretiennent depuis leur lieu de vie un certain rapport à leur travail » (Schwartz 2012 [1990], p. 287).

²³ Serge Paugam identifie trois autres types de liens sociaux qui partagent le même fondement : le lien de filiation, le lien de participation élective et le lien de citoyenneté (Paugam 2008 et Paugam 2014).

2.2.2. La dimension culturelle

Nous l'avons vu, les pratiques et comportements culturels des classes populaires ont été profondément transformés par les contacts répétés avec les formes culturelles dominantes qui ont notamment attisé « les aspirations à la mobilité et les stratégies individuelles de distinction » (Gilbert 2014, p. 32). Un ensemble de spécificités continuent néanmoins à les en séparer (Schwartz 2011 [1998] et Gilbert 2014), notamment en raison du renforcement des frontières sociales et économiques (ce qui donne à voir le lien intime que peuvent entretenir les dimensions économiques et culturelles des classes sociales).

Une part importante des classes populaires reste, tout d'abord, relativement éloignée d'instruments « socialement décisifs » (Schwartz 2011 [1998]) comme le rapport à l'écrit. En dépit de l'ouverture scolaire, les difficultés scolaires persistent, comme celles sur le marché du travail (Gilbert 2014, p. 32). Ensuite, à côté de pratiques culturelles, de consommation et des gestions des budgets qui ont toujours tendance à les séparer de celles des classes supérieures (Gilbert 2014, p. 33), les relations sociales en milieu populaire conservent certains traits spécifiques. Il en va ainsi, en particulier, de l'importance de la sociabilité locale (Schwartz 2011 [1998] et Gilbert 2014, p. 33).

« [L'univers local] apparaît tout à la fois comme une réserve d'informations et de ressources pour vivre ; comme un espace connu et familier, où l'on est inséré et en sécurité ; comme un lieu d'entraide, d'échanges et de solidarité ; mais aussi comme un territoire sur lequel peuvent s'édifier, dans la durée, d'authentiques positions et réputations locales, où l'on peut être reconnu. » (Schwartz 2011 [1998])

Cette recherche ne manquera pas de développer cet aspect, que la rénovation urbaine vient bousculer et donc questionner.

2.3. Le rôle du regard intellectuel

« Or, ce qui nous semble ainsi disparaître, c'est l'analyse attentive des conditions sociales d'existence des individus et des groupes sociaux. »

(Beaud 2008, p. 465)

« Le quartier populaire n'est plus ce qu'il n'a jamais été »
(Gilbert 2014, p. 49, paraphasant Cornu 1995)

Dans l'évolution des classes populaires, et notamment dans le déclin de leur identité collective, les intellectuels ont tenu leur rôle – tout comme l'a tenu l'affaiblissement des organisations syndicales et des partis politiques (Schwartz 2011 [1998] ; Beaud 2008 ; Gilbert 2014). Après avoir contribué à la mobilisation des classes populaires en leur donnant une place centrale dans leurs travaux, les intellectuels ont en effet chassé les classes sociales de

leurs analyses et ainsi contribué, à partir des années 1980, à leur disqualification symbolique et politique²⁴.

« Or, ce qui nous semble ainsi disparaître, c'est l'analyse attentive des conditions sociales d'existence des individus et des groupes sociaux », écrit Stéphane Beaud qui s'étonne notamment du faible intérêt porté aux pratiques de consommation qui pourtant « sont véritablement au cœur de la vie quotidienne à la fois par les sommes qui y sont investies, par les rivalités qu'elles suscitent dans les lieux d'interconnaissance, par les logiques de prestige social qui les sous-tendent » (Beaud 2008, p. 465). « Ces sujets sont perçus par les apprentis sociologues comme « triviaux », poursuit-il [...] Or l'essence même du projet scientifique de la sociologie consiste justement à traiter de la norme, du routinier, du quotidien, du banal » (Beaud 2008, p. 467). Le traitement de ce que j'appellerai l'ordinaire – le terme banal étant plus souvent connoté négativement²⁵ – figure au cœur de mon travail. S'intéresser à des sujets qui concernent un grand nombre de personnes en tant qu'ils relèvent précisément de la norme (habiter un espace) comporte l'avantage de donner l'occasion de (re)poser des questions globales, d'ordre économique et social notamment. C'est ce que je tâcherai de faire au mieux dans ces pages.

À partir des années 1980, la classe ne disparaît cependant pas complètement des analyses sociologiques et un ensemble de travaux continuent d'employer l'expression. On privilégie alors le terme « classes populaires », dont j'ai plus haut souligné l'avantage du pluriel, à celui de « classe ouvrière ». Ce passage atteste d'un « changement de regard » (Gilbert 2014²⁶) qui s'ancre d'un côté dans la prise en compte des changements survenus (les transformations profondes qui ont affecté les classes populaires), de l'autre dans le constat d'une tendance à homogénéiser le populaire dans les représentations savantes ayant cours jusque là. Ces travaux présentent dès lors deux traits principaux. Le premier est leur *approche localisée* qui s'inscrit dans un mouvement plus large au sein des sciences sociales du début des années 1980. « L'attention se tourne alors vers l'espace hors travail et la vie quotidienne » (Gilbert 2014, p. 36). Dans ce cadre, ils mettent à jour l'importance des espaces locaux dans la formation des groupes sociaux, mais restent attentifs aux mobilités et aux différents espaces dans lesquels s'inscrivent les pratiques des individus. La seconde caractéristique de ces

²⁴ Pour qualifier ce phénomène, Jean-Pierre Garnier et Anne Clerval parlent d'« effacement idéologique » (2014, p. 9). Les transformations objectives des conditions de vie des classes populaires y participent largement. Pour rendre compte de cette disparition, et plus largement de « l'invisibilisation d'un certain nombre de processus sociaux, pourtant essentiel à la compréhension du monde contemporain » (Beaud 2008, p. 459), Stéphane Beaud pointe également des raisons propres à la discipline et à son institutionnalisation récente qui se caractérise par un renouvellement du corps des sociologues et par un mouvement de professionnalisation.

²⁵ En témoigne l'attribution explicite de cette connotation par le dictionnaire Larousse (« péjoratif »), tandis qu'elle n'apparaît pas comme telle pour le mot « ordinaire » dont certains sens recouvrent pourtant une dimension négative.

²⁶ Les éléments relatifs à ce changement de regard et à son histoire, constitutifs de ce chapitre, sont essentiellement issus – sauf mention contraire – de l'histoire (ou historiographie) que Pierre Gilbert dresse du regard porté en sciences sociales sur les classes populaires (Gilbert 2014, notamment pp. 34-55).

travaux est l'attention qu'ils portent à la *diversité interne* des classes populaires. « La principale ligne de clivage qui émerge des travaux est celle qui divise verticalement les catégories populaires entre fractions stables et fractions précaires [...] Cette configuration produit non seulement une différenciation objective (en termes de ressources, de conditions d'existence, de modes de vie, etc.), mais aussi des affiliations subjectives différenciées » (Gilbert 2014, p. 36).

Cette approche localisée, attentive aux différences et aux mobilités, renoue ce faisant avec un autre ensemble de travaux, tout en s'en distanciant : les enquêtes monographiques de la moitié du siècle dernier, aujourd'hui hissées au rang de « classiques » de la sociologie. Trois d'entre elles analysent les effets sociaux des politiques de rénovation urbaine menées à l'époque : *The urban villager* d'Herbert Gans (1962), *Rénovation urbaine et changement social* d'Henri Coing (1966) et *Family and kinship in East London* de Peter Willmott et Michael Young (publié en 1957). Il m'a ici semblé important d'évoquer cette littérature et sa remise en cause, dans la mesure où – nous le verrons dans les chapitres consacrés à l'analyse des résultats de l'enquête – elle a considérablement marqué ma recherche, à commencer par le livre de Peter Willmott et Michael Young. Les monographies des années 1950 et 1960 présentent les quartiers populaires comme des « communautés locales fortement structurées » (Gilbert 2014, p. 38) caractérisées par une vie sociale intense qui articule les différentes sphères d'existence ouvrières au sein de l'espace de proximité que constitue le quartier. On retrouve ici, en substance, l'ensemble des traits déjà mis en évidence dans la première section du présent point sous l'expression « milieu ségrégué » : le localisme, le familialisme et l'informalisme²⁷. Les trois ouvrages mentionnés plus haut décrivent la manière dont ces traits caractéristiques vont être ébranlés par les politiques de rénovation urbaine menées après-guerre, qui accompagnent les transformations majeures qui touchent alors les classes populaires (dont l'entrée dans l'univers des biens n'est pas des moindres).

À partir des années 1980, la figure du quartier populaire traditionnel qui émerge de ces travaux est donc discutée, en histoire comme en sociologie, et plusieurs constats sont amenés à être nuancés. Il en va ainsi de la stabilité résidentielle et de la faiblesse des mobilités quotidiennes. Il en va également de l'impossibilité d'une vie privée ou intime associée aux conditions précaires de logement : « à cette époque, l'aspiration à l'intimité est déjà très forte et le logement constitue aussi un refuge contre les pressions de la vie collective » (Gilbert 2014, p. 47). Cette nuance invite à manier avec prudence l'idée de repli sur la sphère privée, tout comme invite à le faire l'importance des sociabilités locales qui persistent jusqu'à aujourd'hui comme trait majeur du milieu populaire. Évoquons enfin l'hétérogénéité interne qui caractérise d'ores et déjà les classes populaires des années 1950 et 1960 et leurs rapports à l'espace, et qui vient tempérer l'image du quartier populaire traditionnel.

Avant de broser, dans la section suivante, les contours de la notion d'espace, il est une approche que je souhaite ici évoquer tant elle peut à certains égards apparaître proche de

²⁷ Pour une présentation plus détaillée de ces ouvrages, voir Gilbert 2014, pp. 37-54.

la mienne dans les analyses qu'elle propose²⁸. L'ouvrage de François Dubet et Didier Lapeyronnie (1992) est emblématique de cette approche localisée qui, contrairement à celle que nous avons abordée plus haut, réfère au modèle du quartier populaire ancien pour prendre la mesure des modes de vie dans les cités HLM contemporaines²⁹. Prenant pour point de comparaison une figure mythifiée du quartier populaire, ces travaux ont tendance à interpréter les réalités qu'ils étudient en termes misérabilistes. Ils tendent ainsi à verser dans une même dérive homogénéisante, quoi qu'en en inversant les pôles. Schématiquement, ils articulent au moins trois thèses qui méritent d'être nuancées.

La thèse de la relégation s'appuie sur le caractère subi de la situation résidentielle qu'elle interprète donc en termes de manques (de ressources). Or, « [l]a recherche de l'entre-soi n'est pas seulement le fait des classes supérieures et la propension à habiter dans un environnement familial, à proximité des réseaux amicaux et familiaux, est depuis longtemps établie comme une des caractéristiques des catégories populaires » (Gilbert 2014, p. 74). La théorie de la relégation est à cet égard souvent associée à l'idée d'une mise à distance du voisinage et d'un repli sur la sphère privée qu'il s'agit – nous l'avons déjà dit – de tempérer³⁰. Cette thèse repose aussi sur l'idée d'une ségrégation croissante, qui doit être nuancée : non seulement, concernant la dimension ethnoraciale de cette ségrégation, la majorité des immigrés et de leurs descendants habitent en dehors des cités HLM bien qu'ils y soient surreprésentés (Gilbert 2014, p. 72) mais cette conception s'ancre dans une vision statique qui fait fi des mobilités résidentielles qui s'avèrent, tous secteurs urbains confondus, les plus élevées dans les « zones urbaines sensibles » (Gilbert 2014, p. 73)³¹.

De même, la thèse des « externalités négatives » selon laquelle le fait d'habiter dans un quartier pauvre renforce la probabilité de connaître une situation socioéconomique défavorable doit être nuancée. Les effets de quartier sont en effet ambivalents : tour à tour frein et tremplin dans les trajectoires scolaires ou professionnelles, le quartier peut aussi

²⁸ Sur ce point également, je m'appuie notamment sur l'analyse qu'en propose Pierre Gilbert (2014, pp. 70-93).

²⁹ Devenus des classiques de la sociologie en raison des questions fondamentales qu'elles soulèvent sur les formes de société et les modalités de leur transformation, les monographies du milieu du siècle dernier et le modèle du quartier ouvrier ancien qui figure au centre de leurs analyses ont toujours largement été repris comme étalons, *a fortiori* dans la période qui précède leur remise en cause par les historiens. Il en va ainsi d'un ensemble d'auteurs dont les travaux sur les effets des transformations spatiales (qu'il s'agisse des grands ensembles ou du pavillonnaire) ont fait date, à l'instar d'Henri Lefebvre, de Paul-Henry Chombart de Lauwe, de Jean-Claude Chamboredon ou de Pierre Bourdieu (Gilbert 2014, p. 52).

³⁰ Nous y reviendrons de manière approfondie dans le chapitre relatif aux rapports aux autres et aux modes de cohabitation.

³¹ Dans son ouvrage *Parias urbains* (2006), Loïc Wacquant se porte en faux de ces analyses qui conduisent à décrire les cités HLM comme des « ghettos ». Sur les quatre éléments constitutifs du ghetto qu'il distingue (que sont le stigmatisme, la contrainte, le confinement spatial et l'emboîtement institutionnel), les « banlieues » françaises ne répondent en effet qu'au premier. « [E]n France, dit-il, la relégation dans une banlieue dégradée procède prioritairement de la position de classe ; elle est ensuite exacerbée par l'origine ethnique (post)coloniale (elle-même fortement corrélée au profil de classe), mais aussi partiellement freinée par l'action protectrice et compensatrice de l'État (central et local), sans lequel une fraction plus large encore du prolétariat urbain serait marginalisée » (p. 240). Sur le débat qui l'oppose à Didier Lapeyronnie, voir l'article de Michel Kokoreff dans la *Revue française de sociologie*, intitulé « Ghettos et marginalité urbaine. Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant » (2009).

s'avérer être un espace protecteur et/ou compensatoire. Portant son attention sur une partie de la population que représentent « les jeunes », la théorie des externalités négatives ignore souvent de nombreuses dimensions de la vie sociale des quartiers qui apparaissent pourtant comme des propriétés positives.

J'évoquerai enfin la thèse de l'assimilation culturelle dont il s'agit peut-être le plus de me démarquer, tant elle peut résonner comme proche de la mienne qui accorde, je le rappelle, une place importante à la dimension symbolique du logement individuel et à la valorisation que cet espace véhicule, objectivement comme subjectivement. Selon cette thèse, « les habitants de cité seraient marqués par une contradiction entre l'intériorisation des normes culturelles des classes moyennes et une faible intégration socioéconomique faisant obstacle à la réalisation de ces aspirations » (Gilbert 2014, p. 87). Les tenants de cette thèse en déduisent que ces habitants n'appartiennent plus aux classes populaires. Cette thèse mérite d'être abordée avec précaution : elle privilégie en effet les affiliations subjectives au détriment des conditions objectives d'existence dans la définition de l'appartenance de classe et oublie souvent que les contacts de cultures ne se traduisent pas par la victoire absolue de l'une sur l'autre, mais bien plutôt par des formes d'interpénétration.

Prendre acte de la dimension mythifiée du quartier populaire traditionnel permet de mieux pouvoir renouer avec les analyses au centre desquelles figure cette image. C'est ce que fait donc une certaine approche, localisée et attentive aux divisions internes, qui se développe depuis les années 1980 et dans la lignée de laquelle je m'inscris. Parmi ces travaux, il convient dès à présent d'en citer deux qui se sont avérés tenir dans le processus de recherche une importance particulière – dont témoigne déjà les premières pages de ce manuscrit qu'ils marqueront de part en part. Le premier figure parmi les recherches emblématiques : le travail d'Olivier Schwartz sur le « monde privé des ouvriers » (2012 [1990]) inspire largement le mien, tout comme la relecture qu'il en fait une petite dizaine d'années après sa parution (2011 [1998]). Le second figure parmi les recherches récentes : la thèse de Pierre Gilbert (2014), dont les préoccupations résonnent largement avec la mienne, fut une source d'informations et de réflexion précieuse pour mon travail. Outre ces deux auteurs, qu'elle réunit, l'approche dont il est ici question a donné lieu à un ensemble d'autres travaux que nous ne manquerons pas de rencontrer en partie dans les pages qui suivent. Toutes ces recherches présentent bien sûr une diversité interne, insistant de manière différenciée sur la hiérarchie interne des classes populaires ou la condition commune qu'elles partagent. Toutes, cependant, se rejoignent il me semble autour de « la dimension spatiale des inégalités »³² : l'espace tient, de ce point de vue, toute sa place dans la production des inégalités qui tiennent elles-mêmes une place de choix dans les analyses.

³² Titre d'un ouvrage collectif paru en 2011, dirigé par Isabelle Backouche, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot et Vincent Veschambre.

3. L'espace comme dimension de la société

« A minima, il faut considérer qu'« effets de classe » et « effets de lieu » interagissent constamment. »

(Ripoll et Tissot 2010, p. 5)

« Il serait donc vain de vouloir chercher à isoler [...] ce qui tient aux caractéristiques des habitants et ce qui dépend des lieux habités : les deux dimensions sont toujours en interaction. »

(Grafmeyer et Authier 2011, p. 48)

Si l'espace est le produit de l'activité humaine (Lefebvre 2000 [1974]), il n'en est cependant pas le simple reflet, la simple surface d'inscription ou d'enregistrement. « Dans la mesure où il en est le produit [de la vie sociale], l'espace [...] en constitue moins la fidèle réplique qu'un *registre* [je souligne] particulier, à saisir dans ses rapports avec les autres registres » (Grafmeyer et Authier 2011, p. 27). Concevoir l'espace comme *dimension* des activités sociales présente l'intérêt de « ne plus considérer l'espace et la société comme deux réalités séparées » et d'« intégrer pleinement l'espace sans l'autonomiser, sans contribuer à évacuer les rapports sociaux structurels, opérant à diverses échelles » (Ripoll et Tissot 2010, p. 5)³³.

En ce sens, si l'espace produit à son tour des effets (sur la population des quartiers concernés par la rénovation urbaine en ce qui nous concerne), ces effets s'exercent *dans la mesure* des positions et des trajectoires sociales (et résidentielles) des habitants³⁴. Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre envisagent en ce sens l'espace (qu'ils traitent ici à partir de la mobilité, plus spécifiquement) comme une des « conditions (nécessaires, mais insuffisantes) de la reproduction ou du changement des conditions d'existence et des positions sociales », qui impose de s'interroger sur « les conditions sociales existantes » pour que l'espace soit lui-même un facteur de reproduction et/ou de changement (2005, p. 470). Les auteurs en concluent que « la mobilité [l'espace] n'est ni univoque, ni isolable » (2005, p. 472).

À travers la géographie du quartier et la morphologie de l'habitat, à travers la composition sociale du quartier ainsi qu'à travers les images qui lui sont attachées, l'espace forme un « milieu » (Grafmeyer et Authier 2011, p. 28 ; Gilbert 2014, p. 56) qui influence les usages de l'espace, les pratiques de sociabilité et les représentations des habitants : il infléchit

³³ Développé et théorisé comme tel notamment par Vincent Deschambre, Fabrice Ripoll et Sylvie Tissot (Ripoll et Veschambre 2005, Ripoll et Tissot 2010, Backouche Ripoll Tissot et Veschambre 2011), l'espace comme dimension se retrouve déjà évoqué, sous une forme ou une autre, dans des textes plus anciens. Il en va ainsi de Danièle Loschak qui parle, en 1978 déjà, de la « dimension spatiale des phénomènes qu'elle [la théorie sociologique] prétend expliquer » et sur laquelle elle « ne peut faire l'impasse » (p. 154). On retrouve une conception assez proche de celle de l'espace comme dimension dans le texte que Pierre Bourdieu consacre à l'espace en 1993, intitulé « Effets de lieu » et dont les auteurs s'inspirent directement.

³⁴ Inversement, les rapports sociaux « ne se conçoivent pas en dehors de leur inscription dans l'espace » qui est leur « condition même d'existence » (Loschak 1978, p. 154).

les styles de vie, « les manières d’agir et de penser » (Grafmeyer et Authier 2011, p. 28). L’espace est également un élément de statut social : il contribue à qualifier socialement les habitants, à définir leurs positions sociales. Il apparaît ainsi comme « dimension spatiale du capital symbolique » (Ripoll et Veschambre 2005, p. 479) qui renvoie au prestige inégal des lieux³⁵. Si « la tendance [est] au cumul des ressources ou au contraire des « handicaps » sociaux » (Ripoll et Veschambre 2005, p. 474), l’espace ne fait pas toujours qu’accentuer ou redoubler la stratification sociale existante : il peut également contribuer à distribuer les places selon des critères différents de ceux définis par les rapports de production (Ripoll et Veschambre 2005, p. 474 ; Gilbert 2014, p. 58) – « loin d’[en] être un pur et simple reflet » (Grafmeyer et Authier 2011, p. 28).

L’espace est donc bel et bien source d’un certain nombre d’effets... qui s’expriment différemment selon les caractéristiques des habitants et leur appartenance sociale – que la sociologie urbaine continue de pointer comme facteur clé des rapports à l’espace (Grafmeyer et Authier 2011, p. 44).

« Il serait donc vain de vouloir chercher à isoler [...] ce qui tient aux caractéristiques des habitants et ce qui dépend des lieux habités : les deux dimensions sont toujours en interaction. » (Grafmeyer et Authier 2011, p. 48)

Le rôle que tient l’espace « hors travail » dans la construction des groupes sociaux et des positions sociales a pris de l’importance, au sein des catégories populaires, avec l’entrée dans l’univers des biens, dès lors qu’il « autorisait des expériences inédites d’appropriation, des formes jusque-là inconnues de gratification et d’investissement » (Schwartz 2012 [1990], p. 307). La diversification de l’offre du logement – dans laquelle s’inscrit clairement la rénovation urbaine actuelle – participe largement à accentuer ce rôle depuis les années 1960, notamment à travers le clivage résidentiel entre cités et pavillons (Gilbert 2014, p. 58). Ce rôle s’est ensuite vu renforcé par la crise économique, sorte de dépendance symbolique à l’espace privé, qui se double d’une dépendance concrète accrue à l’égard des formes de protection que constituent les relations de proximité, mais aussi les institutions locales (Gilbert 2014, p. 130).

« Dans un contexte où la mobilité sociale est plus incertaine, où les positions socioéconomiques ne sont jamais acquises, où le rôle de l’école dans la mobilité ascendante est remis en cause, la position résidentielle semble jouer un rôle accru dans le positionnement social des individus » (Authier et al. 2010, p. 19, cité par Gilbert 2014, p. 58).

Anne Lambert parle à cet égard de « jeu de bascule identitaire » entre le pôle travail et le pôle privé (2015b). Quant à Serge Paugam, il pointe la faiblesse du lien de participation

³⁵ Pierre Bourdieu parle à cet égard de « profits de position ou de rang » (qu’il range parmi les « profits d’espace ») (Bourdieu 1993, p. 164).

organique (lié au travail) et du lien de citoyenneté dans les quartiers populaires, où le lien de participation électorale fait en quelque sorte office de compensation (Paugam 2015)³⁶.

Au-delà du contexte d'habitat proprement dit (et de la manière dont il interagit constamment avec les caractéristiques sociales des habitants), les rapports que ces derniers entretiennent avec l'espace ne peuvent donc se comprendre indépendamment du contexte économique et institutionnel plus large dans lequel ils adviennent et qui les détermine en partie³⁷. Dans cette optique, la seconde partie de cette thèse s'attellera à dresser les contours de la politique de rénovation urbaine et de sa mise en œuvre dans le contexte singulier de la ville d'Auxerre et du quartier de Brichères. Avant d'y parvenir, le prochain chapitre vise à clarifier la démarche adoptée et la posture qui la sous-tend. Mais il me faut encore ici préciser un point qui m'apparaît important : si, comme nous venons de le voir, l'espace ne reproduit pas à l'identique l'ordre social, de même ce dernier ne s'impose pas de manière unilatérale aux habitants.

« [...] non que la position des individus dans la structure des classes soit en quoi que ce soit modifiée, mais au sens où ils reconquièrent une faculté de contester les frontières du territoire qui leur est imparti, et de faire reculer les effets de la domination sur leur vie, au profit d'un secteur où ils peuvent s'autoriser à désirer. »
(Schwartz 2012 [1990], p. 376)

Cette recherche met à jour la prégnance d'une condition commune globalement marquée par la précarité. Mais elle prend au sérieux le changement. En témoigne l'évolution des classes populaires (dont la section précédente dresse les contours). En témoigne également la double approche adoptée, en termes de classes, mais aussi en termes de strates, accordant de l'attention à « ces « petites différences » qui permettent l'amélioration, même très limitée, d'une condition dominée » et sans laquelle le regard risquerait de tomber des une « illusion de perspective » (Schwartz 2011 [1998]).

Un élément en particulier mérite ici que l'on s'y attarde. Dans le cadre de cette tension qui structure la thèse, entre changement et continuité, se dessine un mouvement de *consommation* (d'un logement et de son image) associé à un mouvement de division. L'importance symbolique du logement individuel l'inscrit en effet dans une certaine « économie politique du signe » (Beaudrillard 1972). Mais la « petite maison » est loin de se réduire à cette dimension symbolique, si importante soit elle, et l'adhésion – dans un même mouvement – n'est jamais absolue. D'abord l'image est souvent, d'une manière ou d'une autre, remise en cause par les habitants voire battue en brèche – ce qui ne veut pas dire que l'on n'y reste pas attaché (les points de vue véritablement critiques sont rares), mais la

³⁶ Le travail n'en reste pas moins une source importante de légitimité et de reconnaissance sociales, comme nous l'avons remarqué dans le point précédent relatif aux contours des classes populaires.

³⁷ La thèse de Sabrina Bresson (2010), qui étudie la réception sociale de projets architecturaux par les habitants sur un temps long, fournit une démonstration très éclairante de la manière dont les rapports à l'espace dépendent de l'articulation entre le contexte historique (et son évolution) et les caractéristiques de la population (les positions sociales et ressources différenciées).

réflexivité est de mise, favorisée par un contexte fait de changement. Ensuite, l'importance symbolique de la maison ne fonctionne pas « hors-sol » : elle s'ancre dans une réalité concrète et un confort accru (acoustique notamment). Plus généralement, les rapports à l'espace mettent à jour des rapports complexes à la norme que véhicule le logement individuel. Cette complexité se manifeste notamment dans la manière dont les habitants peuvent investir leur logement, et dans les rapports qu'ils entretiennent à cet égard avec l'institution (le bailleur social, la plupart du temps)³⁸. De ce point de vue, on peut transposer au logement individuel le raisonnement que Pierre Bourdieu applique à l'argot et la question qu'Olivier Schwartz pose au « monde privé des ouvriers » :

« Forme distinguée – aux yeux mêmes de certains des dominants – de la langue « vulgaire », l'argot est le produit d'une recherche de la distinction, mais dominée, et condamnée, de ce fait, à produire des **effets paradoxaux, que l'on ne peut comprendre lorsque l'on veut les enfermer dans l'alternative de la résistance ou de la soumission** [je souligne], qui condamne la réflexion ordinaire sur la « langue (ou la culture) populaire ». » (Bourdieu 1983, p. 101)

« Une réflexion sur le statut du privé dans la classe ouvrière conduit à une interrogation sur son sens : privatisme expansif [émancipateur] ou défensif [contraignant], dissimulant la domination subie ? » (Schwartz 2012 [1990], p. 20)

En tout état de cause, la force symbolique que peut revêtir le logement ne peut donc pas être considérée comme un « attachement des acteurs sociaux pour certaines formes de consommation [qui] ne [peut] être attribué qu'à l'influence de l'idéologie bourgeoise » (Henri Raymond, dans l'avant-propos de l'ouvrage de Michael Young et Peter Wilmott de 1983 [1957], p. 14).

S'intéresser « non pas aux produits offerts sur le marché des biens, mais aux opérations qui en font usage » (de Certeau 1990, présentation de Luce Giard p. VII) vient nuancer l'image d'une domination unilatérale, où les pratiques et représentations des habitants ne seraient interprétées qu'à l'aune des contraintes dans lesquelles ils évoluent, qu'à l'aune du « faire de nécessité vertu »³⁹. Parallèlement au mouvement de consommation et de division évoqué plus haut, apparaît en effet un mouvement de réappropriation et de recherche de

³⁸ C'est essentiellement à travers ce dernier aspect que la politique de rénovation urbaine se donne à voir comme politique de gouvernementalité ou de contrôle – dimension qui apparaît en quelque sorte « en creux » dans la thèse, et non comme aspect central de la construction de l'objet (dans la mesure où la politique de rénovation urbaine y est appréhendée à partir des habitants, et des rapports qu'ils entretiennent à l'espace). Voir à ce sujet l'ouvrage collectif *Le peuplement comme politiques* (Desage, Morel Journel et Sala Pala 2014), en particulier la première partie « Gouverner les populations par l'espace » (pp. 37-123).

³⁹ C'est dans cette même volonté d'éviter les écueils misérabilistes que Pierre Gilbert propose de parler de « styles de vie » plutôt que de « modes de vie » : « elles (les pratiques des classes populaires) possèdent, dans ce cadre contraignant, des marges de manœuvre, des possibilités de jeu et donc la capacité de développer un « style » de vie parmi plusieurs possibles (comme un style littéraire, un style de langage, etc.) » (2014, p. 85).

sociabilité qui vient lui donner la réplique. Un des enjeux de la thèse sera donc de mettre en évidence les rapports de domination qui définissent profondément la condition populaire, tout en donnant à voir les points de « force » qui peuvent être les siens : la capacité à s'aménager des marges de manœuvre et à se jouer de l'institution par exemple, ou encore l'importance accordée à la sociabilité, tout comme à l'intimité et à la vie privée (où se joue un double mouvement de repli et d'émancipation), etc.

Il s'agit ce faisant de « contourner les écueils croisés du populisme et du misérabilisme » au profit d'une description « complexe et diversifiée » (Gilbert 2014, p. 35). La démarche dans laquelle s'inscrit ce travail y concourt, tout comme la manière dont elle s'est vue déclinée dans le cadre précis de cette recherche. Comme sociologie urbaine des classes sociales, cette recherche renvoie en l'occurrence à une sociologie « critique » qui prend ici la forme d'une *sociologie filmique*.

CHAPITRE II

UNE SOCIOLOGIE EN IMAGES

Cette thèse se présente sous deux formes : un manuscrit⁴⁰ et un film documentaire intitulé *Bonjour Bonsoir*. Ce faisant, elle relève de la sociologie visuelle, et en particulier de la sociologie filmique (ou audiovisuelle). Parmi le grand nombre d'aspects que recouvre la sociologie visuelle, trois raisons ont particulièrement présidé au choix de la méthode dans le cadre spécifique de cette recherche. L'analyse dont elles font l'objet dans ce chapitre m'est, comme telle, largement apparue *a posteriori* : leur clarification, leur précision, leur articulation, ne sont intervenues que plus tard, alors même que ces motifs (ou motivations) avaient opéré leurs effets tout au long du processus de recherche et jusqu'à l'aboutissement du film lui-même. En fait, cette analyse réflexive s'est élaborée chemin faisant, au fur et à mesure des étapes de la recherche et des réflexions qu'elles suscitaient, souvent issues du dialogue (avec l'équipe du film en particulier). Ce n'est qu'en fin de parcours que l'écriture est venue rendre à ces raisons une cohésion et une cohérence – dont il ne faudrait pas présager trop rapidement qu'elles sont le reflet du processus de recherche, ô combien plus « désordonné ». Les trois aspects de la démarche mis en évidence comme ayant prévalu dans le cadre de ce travail ont en commun de figurer parmi les critères susceptibles de définir une sociologie dite critique. Pour autant, l'objet de ce chapitre n'est pas de développer une réflexion générale sur l'histoire, les contours et les nombreux débats qui entourent la sociologie critique (ou, plus justement sans doute, les sociologies critiques) : il se concentrera sur les traits qui caractérisent la démarche de recherche dans le cadre précis de ce travail. Mais avant de développer ces aspects (spécifiques), quelques clés de compréhensions plus générales s'imposent quant à la sociologie visuelle. Si cette dernière se développe dans le champ sociologique, elle reste en effet toujours largement minoritaire et méconnue (et sommée de faire ses preuves plus souvent que d'autres techniques d'investigation et de restitution ayant depuis longtemps acquis leurs « lettres de noblesse » dans le champ)⁴¹.

⁴⁰ J'apprends au moment d'écrire ces lignes que l'on parle aujourd'hui de « tapuscrit » pour qualifier un document dactylographié. Compte tenu du rapport étroit que mon travail de recherche entretient avec l'écriture manuscrite – indispensable pour organiser ma pensée, et (conséquemment) du nombre de pages de « brouillon » manuscrites que véhicule chaque page de cet objet tapuscrit final, je m'en tiendrai à parler de manuscrit.

⁴¹ Les raisons de cette relative absence de l'image en sociologie, et plus généralement dans les sciences sociales (l'image est largement utilisée et légitimée dans les sciences dures (Terrenoire 1982 ; Becker 2001)) mériteraient une déconstruction fine qui n'a pas sa place ici. Il s'agirait de questionner les logiques de constitution du champ scientifique (par rapport au monde dit profane), des sciences sociales (par rapport aux sciences dures) et du champ sociologique (par rapport à l'anthropologie notamment). Il s'agirait de questionner la contrainte que représente la maîtrise scientifique d'un langage par l'image et celle que représente le coût du matériel nécessaire. Il s'agirait encore de questionner les éléments de contexte, à différentes échelles d'observation, allant de la conjoncture économique aux politiques mises en œuvre en matière de recherche, en passant par les relations entre laboratoires voire entre les personnes elles-mêmes, etc.

1. La sociologie filmique

Précisons d'emblée, dans un souci de clarté, que la sociologie visuelle dont il s'agit ici est une sociologie *avec* l'image⁴² et *par* l'image (ou en image), où le chercheur produit lui-même le matériau (audio)visuel (Durand et Sebag 2015, p. 72 ; Vander Gucht 2010, p. 4 ; La Rocca 2007, p. 38)⁴³. Instrument de collecte de données (sociologie *avec*), ce matériau – tel que mis en forme dans la prise de vue et dans le montage – restitue les résultats de la recherche *en* image, à travers la photographie et/ou le film, le plus souvent documentaires⁴⁴. Ainsi définie, la sociologie visuelle se distingue d'une seconde acception du terme, pour l'essentiel véhiculée dans le monde anglophone, et qui privilégie une analyse sociologique et/ou sémiologique d'images produites par d'autres dans l'activité sociale (une sociologie sur l'image) (Durand et Sebag 2015, p. 76 ; Sebag 2012, p. 293 ; Vander Gucht 2010, p. 4 ; La Rocca 2007, p. 39).

1.1. Jalons pour une histoire et une définition

1.1.1. Une histoire longue

Certes la méthodologie de l'image, en sociologie, demeure aujourd'hui encore relativement marginalisée. Mais elle possède une histoire, dont le caractère discontinu (faite « de flux et de reflux » (Haicault 2010, p. 1)) ne doit pas oblitérer l'existence. Comme le rappelle Roger Cornu, en conclusion des actes de la première rencontre en 1986 du « Réseau National Pratiques audiovisuelles en sciences sociales », « il faudrait [ainsi] éviter un travers typique de l'histoire de la sociologie, où chaque auteur ramène l'histoire de sa discipline à sa propre histoire dans le domaine sociologique » (Cornu 1987, p. 255). Nous nous contenterons ici de fournir quelques jalons de cette histoire toujours partielle et sans cesse en construction (comme l'est sans doute toute histoire, et toute science).

⁴² Entendre : les images et les sons (dans le cas de l'audiovisuel). Cette remarque s'applique à l'ensemble du chapitre.

⁴³ Si « solitaire » que puisse paraître la thèse, tout travail de recherche revêt une dimension collective que le film – qui souvent implique un travail d'équipe – vient exacerber. Aussi faut-il ici plutôt entendre que les images sont produites *dans le cadre* de la recherche (plus que par une personne en particulier, quand bien même cette personne est celle qui porte les intentions), d'autant que le film suppose une collaboration importante avec une seconde « équipe » (conférant à l'entreprise des teintes d'équipée) : celle des habitants devenus personnages pour l'occasion. Nous y reviendrons.

⁴⁴ Le film peut également intégrer la fiction, comme pour le film de thèse *La cour des murmures* réalisé par Grégory Cohen (2017) portant sur les relations amoureuses en banlieue. La frontière entre documentaire et fiction est cependant poreuse (et sujette à débat et discussion). Pour ma part, je considère qu'il y a toujours, d'une manière ou d'une autre, mise en scène (des choix sont posés, en termes d'intention et de réalisation). Partant de là, l'une et l'autre formes peuvent se justifier, dès lors qu'il s'agit de rendre compte d'un point de vue honnête (en l'occurrence scientifiquement).

Entretien un « rapport plus naturel à l'endroit des documents audiovisuels et plus décristallisé à l'égard du narratif » (Vander Gucht 2010, p. 2)⁴⁵, l'anthropologie précède la sociologie dans l'usage de l'image. D'abord comme outil de collecte de données (la photographie apparaît comme telle dans les leçons d'ethnologie de Mauss en 1925) (Vander Gucht 2010, p. 2) ; ensuite comme matériau pour la réalisation de films de recherche (le film *The Balinese Character: A Photographic Analysis*, que Margaret Mead et Gregory Bateson réalisent en 1942, fait ici office de figure de référence) (Vander Gucht 2010, p. 2 ; La Rocca 2007, p. 37).

Quant à la sociologie, un premier élément de contact avec l'image s'observe dans la tradition du documentaire social et du photojournalisme (La Rocca 2007, p. 36) qui exploitent les possibilités argumentatives de la photographie (Vander Gucht 2010, p. 3) et inspirent la sociologie visuelle, en particulier aux États-Unis et notamment dans le Chicago des années 1920 (Harper 2016, pp. 238-239 ; Vander Gucht 2010, p. 2). Mais l'usage de l'image y sera de courte durée (Harper 2016, pp. 238-239), lié à une époque où la jeune sociologie « était davantage liée aux mouvements de réforme sociale » (Becker 2001, p. 338)⁴⁶. Il faut attendre les années 1970 pour que commencent à poindre (à nouveau) les germes d'une sociologie visuelle (Harper 2016, p. 238). Un article en particulier, écrit en 1974 par Howard Becker et intitulé « Photography and Sociology », retient l'attention des futurs membres fondateurs de l'International Visual Sociology Association (IVSA, créée en 1981), et joue ainsi son rôle dans l'institutionnalisation du champ du côté du monde anglophone (Harper 2016).

En France et dans le monde francophone plus généralement, la reconnaissance institutionnelle du champ, toute récente (avec la création en 2012 d'un groupe de travail au sein de l'Association française de sociologie (AFS) devenu réseau thématique depuis 2016), suit avec un beaucoup plus grand écart les diverses réflexions et expérimentations ouvertes en sociologie visuelle. En 1957, le documentaire commenté *La rue du moulin de la pointe* de Jean-Claude Bergeret et Jacques Krier, adossé à l'enquête de Paul-Henry Chombart de Lauwe sur la condition ouvrière dans un quartier populaire parisien (1956), « a sans doute inauguré l'ère du « documentaire sociologique » » (Haicault 2010, p. 2). Mais c'est le film *Chronique d'un été* (1961) de Jean Rouch et Edgar Morin qui est le plus souvent considéré comme acte de naissance de la sociologie visuelle et du film sociologique en particulier (Vander Gucht 2010, p. 2). Il convient de rappeler ici la place primordiale que tient l'arrivée du son synchrone dans la naissance et la reconnaissance de ce film que Jean Arlaud qualifie de « chantier expérimental d'une nouvelle écriture », où « le commentaire a [...] cédé la place à l'expression directe des sujets filmés dans l'interprétation de leur propre univers » (Arlaud 2006, p. 80 et p. 77). *Bonjour Bonsoir*, qui met à l'honneur et en scène *la parole* des habitants (nous y reviendrons dans la dernière section de ce chapitre), s'inscrit de ce point de vue dans

⁴⁵ Howard Becker parle à cet égard de « rapports plus conviviaux » (Becker 2001, p. 338).

⁴⁶ Dans la tradition du documentaire social et du photojournalisme, qui joue un rôle très important dans les réformes sociales aux États-Unis (Vander Gucht 2010, p. 3), citons : Jacob Riis (1849-1914), Lewis Hine (1874-1940), Dorothea Lange (1895-1965), Margaret Bourke-White (1904-1971) et Walker Evans (1903-1975).

la lignée du mouvement ainsi ouvert. Second trait marquant de la période, sorte de pendant théorique à *Chronique d'un été* qui en constituerait le pôle pratique (Giglio-Jacquemot et Gehin 2012), on observe dans les années 1960 et 1970 un intérêt marqué pour les méthodes audiovisuelles, qui s'inscrit dans une volonté de développer la réflexion épistémologique et qui se donne à voir dans la Revue *Épistémologie sociologique* cofondée en 1964 par Pierre Naville (Giglio-Jacquemot et Gehin 2012, p. 2 ; Haicaults 2010, p. 2). Cet intérêt ne s'accompagne pas (ou peu) de productions concrètes – malgré les vœux très tôt formulés par Pierre Naville (« Les discussions peuvent se prolonger indéfiniment tant que l'expérimentation ne vient pas y apporter sanction » (1966, p. 167)). Et inversement.

Encadré 1 Théorie et pratique : deux pôles concurrents?

La tension entre ces deux pôles de la sociologie visuelle (qui fait écho aux deux acceptions du terme – comme sociologie *sur* l'image et sociologie *en* image) m'apparaît comme une récurrence dans l'histoire de la sociologie visuelle qui semble naviguer entre le souci de présenter ses travaux visuels et le chemin parcouru pour y arriver, et celui de mener une réflexion *générale* sur le langage de l'image. Si la manière dont « le sens vient à l'image »⁴⁷ figure au centre des recherches qui se présentent sous forme visuelle (on voit mal comment il pourrait en être autrement dès lors qu'elles se revendiquent telles), les questions épistémologiques plus générales que posent l'image et son langage (indissociablement produit et *reçu*⁴⁸) sont sans doute trop peu présentes (Haicault 2010, p. 4)⁴⁹. D'autant que le langage audiovisuel (son « vocabulaire » et ses codes) se transforme : « en phase avec les rythmes et la vitesse des sociétés modernes [il] se coule dans une énonciation devenue plus elliptique, plus condensée » (Haicault 2010, p. 11). Et le film de recherche ne fait pas ici exception : son écriture se transforme, « à l'insu peut-être de ceux qui effectuent les montages » (Haicault 2010, p. 11). Incrire les productions singulières dans une réflexion de cet ordre est une entreprise d'ampleur, mais ne peut qu'enrichir la pratique dès lors que, d'une manière ou d'une autre, « les sociologues qui font leurs images [ont] à les penser en amont de la prise de vue afin qu'ils placent et valorisent dans celles-ci, les détails, les objets et tous les autres signifiants nécessaires pour que le documentaire sociologique soit aussi du cinématographe, avec la maîtrise de son langage » (Sebag et al. 2018, p. 26).

Si la revue *Épistémologie sociologique* n'existe plus aujourd'hui, notons parmi les lieux qui œuvrent en ce sens (bien que non spécifique au champ sociologique) la persistance de la revue *Communications* (créée à l'automne 1961 par Georges Friedmann, Roland

⁴⁷ Expression de Roland Barthes (1964), notamment reprise par Monique Haicault (2010) et par Jean-Pierre Durand et Joyce Sebag (2015).

⁴⁸ À cet égard, une sociologie de la réception des films de recherche paraît plus qu'intéressante à mener, tout comme l'est plus largement « une sociologie des réceptions réelles des productions sociologiques » (Lahire 2004, p. 10).

⁴⁹ Si cette recherche (dans sa partie manuscrite) travaille à expliciter les partis-pris formels qui ont guidé l'écriture du film en lien avec la thèse soutenue, elle n'échappe pas à cette tendance. Mais le chantier reste (heureusement) ouvert.

Barthes et Edgar Morin) et de son approche sémiologique, et en particulier le numéro thématique « Filmer chercher » dirigé par Daniel Friedmann, en 2006. Fidèles aux préoccupations originelles de la revue, la plupart des articles de ce numéro traitent de questions épistémologiques relatives à l'image et à sa sémiologie : voir notamment les articles de Michèle Fiéloux et Jacques Lombard, de Bruno Péquignot, de Jean-Paul Terrenoire, de Serge Tisseron et de Michel Burnier.

Au milieu des années 1980, est créé le Réseau national Pratiques audiovisuelles en sciences sociales dans le cadre du CNRS et de l'Université (Haicault 2010, p. 12), réseau de praticiens qui donne lieu à trois rencontres entre 1986 et 1989 et à trois cahiers qui rendent compte du potentiel d'une réflexion *collective* tant sur les questions pratiques que théoriques soulevées par la méthodologie de l'image. Dans les années 1990, notons les réflexions et recherches qui accompagnent, au sein du Centre Pierre Naville de l'Université d'Évry, la création du DESS (aujourd'hui Master 2) Image et Société⁵⁰ et dans le prolongement desquelles s'inscrit plus intimement mon travail. Après un relatif reflux (depuis la fin des années 1980), l'image comme technique d'enregistrement et de diffusion des résultats de la recherche en sociologie semble aujourd'hui occuper une place (un peu) plus visible (Haicault 2010, p. 1) et ce depuis le milieu des années 2000. Des colloques se tiennent, ainsi que des séminaires réguliers ; des axes de recherche sont créés et une première thèse sous forme de film est soutenue en 2014 à Évry ; des revues, rubriques ou numéros thématiques sortent ; dans ce contexte, les échanges internationaux se multiplient (notamment entre la France, les États-Unis, l'Italie et la Belgique) et la réflexion collective est stimulée⁵¹. On ne peut que s'en réjouir.

⁵⁰ Les étudiants, pour l'essentiel issus des sciences sociales, y sont formés au cinéma documentaire.

⁵¹ Parmi les colloques, citons : Le Colloque International Cinéma et sciences sociales « Filmer le travail, films et travail » (Aix en Provence, 2007) ; les éditions du colloque « Images du travail. Travail des images » (Poitiers, 2009 et 2013) ; le colloque international de sociologie visuelle « Le point de vue dans la vie quotidienne » (Évry, 2016). Parmi les séminaires, citons : « Regards pluriels sur le monde du travail » (Aix-en-Provence, 2005) réunissant réalisateurs et chercheurs ; le séminaire régulier « Sociétés, images et sons » (Toulouse, ENSFEA) ; le séminaire régulier « Filmer le champ social » (Paris, EHESS) ; le séminaire régulier « Cultures visuelles. Méthodes d'analyse et d'usage des images en sciences sociales » (Université de Lausanne) et sa plateforme en ligne « Sociologie visuelle » ; le Groupe Transversal du Labex Futurs Urbains *Penser l'urbain par l'image* (Paris). Parmi les revues, citons : la rubrique « Films » des *Mondes sociaux* (revue en ligne) ; la revue *Images du travail. Travail des images* ; la rubrique « Champ et contrechamp » de la *Nouvelle revue du travail* (NRT) ; *La Revue Française des Méthodes Visuelles* ; le numéro que L'Année sociologique consacre aux « sociologies visuelles » en 2015 ; et l'ouverture de revues non dédiées aux documents audiovisuels ayant statut d'articles (comme j'ai eu le plaisir d'en faire l'expérience avec la publication de mon film de thèse sur Métropolitiques). Des axes de recherches sont dédiés à la sociologie visuelle à l'université de Genève au sein de l'Institut de recherches sociologiques (depuis 2008) et à l'université d'Évry au sein du Centre Pierre Naville (première thèse commencée en 2008 et soutenue en 2014). À travers les rencontres et publications, des collaborations se nouent entre chercheurs et institutions de pays différents ; en témoignent par exemple celles qui se tissent ces dernières années entre l'axe de recherche Sociologie visuelle et filmique du Centre Pierre Naville de l'Université d'Évry et l'IVSA (aux États-Unis) ou entre ce même axe et le laboratoire de sociologie visuelle de l'Université de Gênes (en Italie).

1.1.2. Tentative de définition

« Ici il ne s'agit pas de parler avec des images ou des graphiques les résultats d'une recherche [...], mais de diffuser des connaissances scientifiques au moyen d'un film [...] On ne parle pas sur un sujet, on cherche à faire parler directement l'objet étudié au moyen d'images »
(Haicault 2010, p. 7)

Avec le film de recherche, il ne s'agit pas d'illustrer un propos scientifique construit par ailleurs – rôle dans lequel on cantonne le plus souvent l'image (Durand et Sebag 2015, p. 76 ; Vander Gucht 2010, p. 3), il s'agit de *faire de la sociologie en images*. Sous la simplicité de ses apparences, cette expression revêt une importance déterminante pour la démarche, qu'elle contribue largement à définir. Il convient donc d'insister un peu sur ce point capital, qui apparaît fédérateur de la littérature sur la sociologie filmique au-delà de la diversité des approches théoriques et des thèmes abordés. Joyce Sebag parle d'une pratique qui « vise la capture d'images et de sons puis leur montage pour faire de la sociologie, c'est-à-dire pour montrer des faits sociaux et [...] [leurs] mécanismes » (2012, p. 293) et, avec Jean-Pierre Durand, de « Rapporter et exposer des données à travers un film (ou des photographies) qui organise ces informations en un discours scientifique » (2015, p. 76). Daniel Vander Gucht parle d'« un mode d'argumentation fondé sur l'image » et de « penser sociologiquement en image et par l'image » (2010, p. 3 et p. 4). Monique Haicault parle d'« images [qui] peuvent transmettre directement le regard sociologique sur une question », de « diffuser des connaissances scientifiques au moyen d'un film », de « faire parler directement l'objet étudié au moyen d'images » et encore de « montrer de manière intelligible » (2010, p. 7 et p. 19). Quant à Jean-Pierre Olivier de Sardan, il parle en 1982 déjà du « film scientifique [qui] doit devenir *par lui-même un processus* de connaissance » (p. 132). Si le vocabulaire varie, l'idée est sensiblement la même chez tous ces auteurs : l'argumentation et, en définitive, la pensée et le regard sociologiques se déploient *à travers* les images en un *film* qui devient ainsi mode de connaissance⁵².

Cela suppose plusieurs choses. D'abord l'articulation des connaissances sociologiques et cinématographiques (à commencer par la maîtrise du langage audiovisuel, car ce ne sont que *traitées* dans l'écriture, la prise de vue et le montage que les images sont susceptibles de déployer le regard sociologique). Jean-Pierre Durand et Joyce Sebag parlent à cet égard d'« hybridation » (2015, p. 78), tandis que Daniel Vander Gucht parle de « jonction » (2010, p. 3). Ensuite, le film n'opère pas de la même manière que le texte : il constitue un mode de connaissance différent, dont la spécificité réside dans sa dimension *sensible* (l'image donne à sentir). De ce point de vue il est, dans les sciences sociales, « une façon originale d'exposer, par l'intermédiaire des informateurs eux-mêmes, un problème, une situation concrète, en faisant appel aussi bien à l'intelligence qu'à la sensibilité du spectateur » (De Heusch 1962, p. 76). Autrement dit, il possède la qualité « de communiquer par des signes, les relations

⁵² Et pas (ou pas seulement) dans le film, à l'instar par exemple des documents audiovisuels qui incluent des entretiens avec des sociologues.

fragiles et innovantes entre [...] *du sensible et de l'intelligible mêlés*, un degré de plus de notre conscience du monde que nous contribuons tous à créer » (Haicault 2010, p. 19). Nous précisons plus loin la manière dont le film de thèse procède pour mêler ces deux dimensions par lesquelles opère la connaissance. Enfin, le film ne rivalise pas avec le texte écrit ni avec les autres techniques. Pour reprendre les mots que Luc De Heusch formulait déjà en 1962 : « La lecture seule, naturellement, fonde la connaissance sociologique profonde. Il n'est pas question de remplacer purement et simplement les bibliothèques par des cinémathèques. Il s'agit d'envisager la création d'une cinémathèque à côté de la bibliothèque » (p. 66). Chez la plupart des auteurs qui traitent du film sociologique, on retrouve l'idée, énoncée plus ou moins explicitement, qu'avec le film il s'agit de « montrer »⁵³. Monique Haicault précise : il s'agit de « montrer *d'emblée*⁵⁴ son point de vue », de « transmettre directement le regard sociologique », de « faire parler *directement* l'objet étudié », donc de « montrer sans démontrer » (2010, p. 7). Et je préciserai à mon tour que le rôle du film n'est pas d'administrer la preuve, même s'il peut éventuellement y contribuer⁵⁵. Dans le cas de *Bonjour Bonsoir*, le film multiplie les points de vue et fournit des éléments de contexte sur l'enquête et sa méthode, mais la démonstration proprement dite incombe au manuscrit. En ce sens, si le film constitue un objet à part entière, son *autonomie* reste *relative* au contexte de diffusion et au public qui jugera de l'œuvre. Dans le cadre de la soutenance d'une thèse dans le monde académique, sans doute devra-t-il toujours être accompagné d'un texte qui fournira les éléments nécessaires à la validation du travail comme scientifique. Dans un autre cadre, le texte pourrait bien s'avérer inutile, voire malvenu (par exemple dans le cas de la projection de *Bonjour Bonsoir* organisée par un collectif de lutte contre un projet de démolition, où le film s'appréhende avec une bien plus grande autonomie).

Nombreux également sont les auteurs à insister sur ce point⁵⁶ : *l'importance de la problématique*. Si le film, en effet, constitue un mode de connaissance original qui se différencie du manuscrit, non seulement il ne s'y oppose pas, mais tout comme le texte écrit il se fonde sur la construction de l'objet, sur la « problématisation sociologique du sujet traité » (Vander Gucht 2010, p. 4).

« [Il faut] *avoir une thèse à exprimer*, afin que le résultat soit un film sociologique, c'est-à-dire un film reposant sur un aller-retour entre travail théorique et travail de terrain, d'observation et d'analyse des faits. Quoiqu'évidente, cette condition doit être rappelée, car nombre de premiers films ne sont pas réfléchis ou pensés avant le tournage : tout se passe comme si la facilité d'usage et la fascination par l'objet-caméra ou l'objectif final de « faire un film » l'emportaient sur le contenu et sur le fond. » (Durand et Sebag 2015, p. 76)

⁵³ (Notamment) Sebag 2012, p. 293 ; Haicault 2010, p. 7 et p. 13 ; Desbois 1982, p. 123.

⁵⁴ Je souligne.

⁵⁵ Je ne suivrai donc pas (ou pas encore) entièrement Pierre-Marie Chauvin et Fabien Reix lorsqu'ils disent que « les données visuelles sont au cœur [...] de l'administration de la preuve » (2015, p. 10), bien que je pense comme eux qu'elles sont en revanche au cœur du procès de connaissance.

⁵⁶ (Notamment) Durand et Sebag 2015, p. 76 ; Vander Gucht 2010, p. 4 ; Haicault 2010, p. 4 ; La Rocca 2007, p. 36 et p. 37 ; Besenval 1982, p. 127.

C'est en ce sens que Jean-Pierre Durand et Joyce Sebag sont amenés à parler de « processus sensiblement identique à celui d'une recherche sociologique traditionnelle » (2015, p. 79). Dès les premières étapes de la recherche cependant, l'optique du film imprime le processus de production scientifique, tout comme « la concrétisation du processus de recherche quelle qu'elle soit (rapport, article, thèse, exposé, cours, film, vidéogramme, exposition, disque, etc.) détermine et structure le procès de recherche lui-même » (Olivier de Sardan 1982, p. 130). Travailler avec l'image définit en l'occurrence des étapes de la recherche quelque peu modifiées, mais aussi plus nombreuses (écriture du film, tournage, post-production).

1.2. Le procès de recherche scientifique dans le cadre d'une thèse filmique

Ma recherche s'ancre dans la monographie du quartier rénové des Brichères situé à la périphérie de la ville moyenne d'Auxerre, laquelle monographie permet d'appréhender ensemble les différents aspects que met en jeu la rénovation urbaine « susceptible d'agir en même temps sur la composition sociale du voisinage, les trajectoires résidentielles des habitants et, par ricochet, sur les formes de cohabitation dans l'espace local et les styles de vie localement en vigueur » (Gilbert 2014, p. 122). Elle se révèle au fil des chapitres V à VIII du manuscrit et tout au long du film. Un ensemble de spécificités ont contribué à orienter le choix vers ce terrain : le caractère moyen (et décroissant) de la ville d'Auxerre, le caractère précoce de la rénovation (et la possibilité associée d'étudier ce qui se joue autour des *nouvelles* constructions) et les caractères « durable » et « participatif » du projet (et dans ce cadre l'intérêt plus particulier pour la démarche d'un des architectes du projet)⁵⁷. L'enquête de terrain proprement dite articule entretiens et observations, et porte pour l'essentiel sur les pratiques et représentations des habitants des nouvelles constructions⁵⁸. Cette phase de travail de terrain s'est déroulée sur une période de deux années (2012 et 2013) pendant lesquelles j'ai rencontré 40 habitants⁵⁹ et 12 acteurs politiques et professionnels⁶⁰. J'ai également eu l'occasion de participer à la vie de l'association des Brichères et d'observer le quartier – pendant les jours ordinaires, mais également au travers de plusieurs événements officiels (à l'instar de la fête des voisins et de la fête du quartier).

⁵⁷ Elles seront développées dans les chapitres IV et V relatifs au cadrage local (aux échelles respectives de la ville et du quartier). Ces spécificités ne rendent pas le terrain « ni plus, ni moins digne d'intérêt scientifique qu'une autre cité HLM » (Gilbert 2014, p. 193) pour étudier les effets sociaux de la rénovation urbaine.

⁵⁸ Ces pratiques et représentations constituent le cœur de la dernière partie consacrée à l'analyse des résultats.

⁵⁹ Ce nombre est celui des entretiens *formels réalisés* : les nombreux échanges et rencontres plus informels ne sont pas ici comptabilisés. La liste située en annexe et également reproduite à part du document de thèse relié présente les habitants rencontrés, dont les paroles se déploieront pour l'essentiel dans la dernière partie de la thèse.

⁶⁰ Par acteurs politiques j'entends les élus, les personnes rattachées aux services de la ville et celles rattachées au bailleur social sur le projet (l'OA) ; par acteurs professionnels j'entends les architectes et l'urbaniste du projet. Ils seront présentés dans le chapitre V sous le point relatif à l'élaboration du projet.

1.2.1. Terrain et lecture : « la gymnastique du regard »

J'ai d'abord entrepris de contacter la ville d'Auxerre. S'il s'agissait de récolter des données « de première main » afin d'affiner le cadre de compréhension que j'avais commencé à établir à partir de la littérature grise, il s'agissait tout autant de « prévenir » en quelque sorte de ma présence dans un souci de bon déroulement de la recherche. Mon contact à la ville fut Christian Sautier, le directeur de la communication, qui restera mon interlocuteur privilégié de ce côté tout au long de l'enquête⁶¹. Une troisième raison motivait la prise de contact avec la ville : dans l'optique du film, il me fallait instaurer la relation dans la durée avec les habitants des Brichères, et pour ce faire il fallait que je puisse effectuer des séjours prolongés sur place ce qui supposait que je trouve un endroit où me loger facilement, autrement dit pour un coût réduit⁶². La réponse à ma requête fut rapide et positive : je signai le 2 juillet 2012 une convention avec la ville d'Auxerre dans laquelle cette dernière convenait de me loger gratuitement au Foyer des jeunes travailleurs en échange de quoi je m'engageais à leur communiquer les résultats de mes recherches. Ma présence prolongée était donc assurée, condition « nécessaire pour qu'à la fois une confiance réciproque s'établisse et que se construisent, avant le tournage et dans le tournage, des connaissances communes » (Durand 2001, p. 40). Afin de favoriser la confiance dans la relation d'enquête, j'ai en outre procédé par « boule de neige » pour établir le contact : je demandais à chaque habitant rencontré de me mettre en lien avec un ou plusieurs autre(s) habitant(s), de sorte que la relation d'enquête était d'emblée médiatisée par une relation familière (par opposition au porte-à-porte par exemple)⁶³. J'ai procédé différemment à une seule reprise⁶⁴ : avec l'accord (et l'aide) du Centre des loisirs du quartier, je me suis adressée directement à quelques habitants venus y récupérer leur(s) enfant(s). Je souhaitais, ce faisant, intégrer à mon « échantillon » des personnes dont le profil aurait-il me semble manqué, à savoir les travailleurs immigrés maghrébins et leurs enfants – sans surprise plus fortement représentés dans les quartiers d'habitat social de la ville. Dans le cadre d'une constitution très empirique de la population enquêtée, il s'agissait en effet de « veill[er] à un objectif de diversification, afin de ne pas céder à la tentation de reconstruire – c'est-à-dire de fantasmer – l'existence ouvrière [populaire] à travers quelques cas » (Schwartz 2012 [1990], p. 40). Une fois le lien établi

⁶¹ Ce contact à la ville me fut conseillé par Danielle Zetlaoui, vidéaste mandatée par la ville d'Auxerre dans le cadre de la rénovation urbaine (voir l'encadré dans le point relatif à l'élaboration du projet, chapitre V). Avec l'entretien mené auprès de l'architecte Lucien Kroll (le 14 mai 2011), cette rencontre, qui a donné lieu à trois entretiens entre le mois de novembre 2011 et le mois de février 2012, préfigure le travail de terrain dont elle constitue en quelque sorte le point de départ. Réalisatrice (CNC), productrice, auteure (SCAM, SGDL) et directrice artistique de la revue *Transfuge*, Danielle Zetlaoui est décédée le 20 mars 2016, au moment où se préparait le tournage de *Bonjour Bonsoir* qui repose en partie sur ses images. Qu'elle soit ici une fois encore remerciée.

⁶² Mon lieu de vie (au sud de Paris) étant situé à une distance trop grande pour envisager des aller-retour dans la journée, tant en termes de temps de trajet que de coût.

⁶³ La première personne relais était le gardien du quartier dont il s'agissait d'autant plus de se détacher qu'il représentait l'institution.

⁶⁴ J'ai, à la même occasion, essuyé la plupart des refus ou des prises de contact ne donnant pas suite, ce qui est venu valider le bien-fondé de la méthode que j'avais privilégiée. Une seconde « boule de neige » a néanmoins pu voir le jour.

d'une manière ou d'une autre, je rencontrais ensuite les habitants, souvent à plusieurs reprises. Il faut ici noter que « l'effort pour se rendre familier » (Schwartz 2012 [1990], p. 41) est loin de ne constituer une nécessité que pour la mise en place du film (qui met notamment en jeu la sortie de l'anonymat). Il relève en même temps d'une visée plus générale d'ordre heuristique : pour comprendre au mieux les pratiques et représentations des habitants, il s'agit de chercher à saisir autre chose que « la face « socialement conforme » de leur vie » (Schwartz 2012 [1990], p. 41). Il ne s'agit pas pour autant d'effacer la présence du chercheur, bien au contraire. L'échange (s'agissant de l'entretien) met en jeu des différences sociales qu'il convient de ne pas gommer ; il importe même sans doute qu'elles se fassent sentir, car elles font partie entière du contexte de compréhension des paroles qui se jouent là, et il se pourrait même qu'en tant que telles, elles conditionnent l'émergence des propos entendus⁶⁵. Donner à voir la relation d'enquête⁶⁶, c'est aussi sans doute éviter de la fantasmer et peut-être travailler à ce que « l'asymétrie des expertises » soient moins « radicale » (Despret et Porcher 2007, p. 90) ou « à endiguer les effets pervers du cynisme » lié à une relation utilitaire (Schwartz 2012 [1990], p. 54).

Comme moment où le chercheur tente d'établir une relation de confiance avec les enquêtés, la phase de travail de terrain n'est donc pas spécifique à la recherche filmique, quand bien même ce moment s'avère essentiel « pour qu'ils acceptent sa présence et celle de la caméra » (Durand et Sebag 2015, p. 79). Plus spécifique sans doute est la manière dont cette phase met en jeu, en vue du film, « la gymnastique du regard » (Haicault 2010, p. 16). Dès le début de la recherche en effet, il y a une sorte d'attention constante aux éléments visuels et sonores rencontrés, « *une observation directe orientée* » qui anticipe l'observation filmique : « l'observation profilmique » (Jean-Marc Rosenfeld 1994, cité dans Sebag et al. 2018, p. 17). S'ils représentent des idées de formes ou de la matière potentielle pour le futur film, les éléments observés fournissent également des informations précieuses sur les contraintes techniques à anticiper pour la prise de vue (luminosité, espace disponible, etc.) et pour la prise de son (bruits, interférences diverses, etc.). Parmi ces éléments figurent le corps et la voix des enquêtés : leur corpulence, la couleur de leur peau, leurs attitudes, leur visage, leurs mimiques, leur parler, le timbre de leur voix, etc. Bien sûr, comme dans toute recherche, le regard est ici informé et l'attention orientée (et de plus en plus à mesure des aller-retour entre travail de terrain et travail théorique). Ces repérages peuvent se faire avec ou sans enregistrement. Pour ma part, j'avais toujours avec moi un appareil photographique et un enregistreur, tous deux d'une qualité suffisante pour pouvoir ensuite intégrer au film les photographies et les sons pris. L'usage que j'en ai fait avant le tournage fut cependant très modéré. Pour l'essentiel, je me suis servie de l'appareil photographique pour repérer l'espace physique et ses transformations, et pour appréhender la manière dont les lieux étaient investis par les habitants à l'occasion d'événements officiels (fête du quartier et fête des voisins) : je n'ai jamais photographié les enquêtés avant la préparation du tournage. L'usage de l'enregistreur fut plus fréquent du fait des entretiens formels réalisés, mais il ne fut pas

⁶⁵ On retrouve l'idée de Georges Devereux (1980), reprise par Olivier Schwartz (2012 [1990], p. 41) de « comportements perturbés signifiants ».

⁶⁶ C'est le parti pris dans le film. Nous y reviendrons dans la dernière section de ce chapitre.

systématique – surtout lors de mon entrée sur le terrain et lors des premières entrevues : tout dépendait de mon appréciation de l'effort qu'il me faudrait accomplir pour me « rendre familière ». Notons que les éléments visuels et sonores qui nourrissent la recherche se rencontrent également dans les ouvrages que le chercheur lit et dans les films qu'il regarde. Par exemple la notion de bricolage selon Levi Strauss (*La pensée sauvage* 1962), comme une manière de s'arranger avec les moyens du bord à partir des résidus et débris d'événements, m'a suggéré l'idée de faire dialoguer, à l'image, cette métaphore (le sens figuré) avec l'objet concret (le sens propre, à savoir la démolition des logements). *Le manifeste de l'habitat* de Mohamed Ben Merieme (2006), qui aborde les rêves d'évasion des habitants, m'a quant à lui suggéré un travail sur une esthétique onirique. Bien sûr les films sont source d'inspiration. Il peut s'agir de films traitant du thème abordé dans la thèse, à l'instar du film de Christian Rouaud *Dans la maison radieuse* sur La Cité Radieuse conçue par Le Corbusier à Rezé près de Nantes, et qui traite des appropriations et réappropriations successives de cet ensemble à travers une certaine manière de filmer – la parole notamment. Il peut également s'agir de films qui ne traitent pas directement du thème de la recherche, mais dont la forme et les procédés peuvent être intéressants pour la thèse. Il en va ainsi par exemple du film *La vierge, les coptes et moi* de Namir Abdel Messeh (2012). Ce film traite des apparitions de la Vierge en Égypte (peu de choses en commun donc avec le sujet de ma recherche), mais il met en scène à l'écran un dispositif où le cinéaste soumet aux habitants du village dont il est originaire un ensemble de cartes postales qui représentent la Vierge, et la manière dont les habitants choisissent la carte qu'ils préfèrent donne à appréhender un ensemble de représentations et de croyances sur cette figure particulière – représentations et croyances qui n'auraient sans doute pas émergé sans la médiation du dispositif. Le visionnage de ce film est arrivé alors que je réfléchissais à favoriser, à travers l'appui de la photographie, l'expression des habitants sur leur rapport à l'espace – réalité parfois difficilement mise en mots. Il n'allait pas de soi que ces dispositifs soient filmés. Mais la mise en scène à l'écran d'un dispositif apparenté, dans le film *La vierge les coptes et moi*, m'a confortée dans l'idée qu'il était intéressant de rendre compte en images de ces moments particuliers. Nous reviendrons plus loin sur la mise en scène dans *Bonjour Bonsoir* de ce dispositif dit de photo-élicitation (Harper 2002 et 2003) : notons seulement qu'il consiste à stimuler la conduite des entretiens en s'appuyant sur des images fixes ou animées qui concernent les enquêtés « soit parce qu'elles les représentent, soit parce qu'elles montrent des objets, des situations ou d'autres personnages avec lesquels les sujets entretiennent des liens étroits » (Sebag et al. 2018, p. 24). Une large part des éléments glanés en ayant à l'esprit le film ont été écartés et n'ont pas directement servi la réalisation (tout comme d'ailleurs une partie non-négligeable de la littérature lue n'a pas directement servi le manuscrit⁶⁷), d'autant plus lorsqu'ils l'ont été dans les débuts de la recherche. Mais ils font partie intégrante du processus de recherche et alimentent la réflexion, alors même que la recherche n'en est pas encore aux étapes les plus intimement liées à l'image.

⁶⁷ Voir à cet égard l'encadré relatif au « développement durable » dans la section relative à l'élaboration du projet de rénovation du chapitre V.

1.2.2. Les étapes spécifiques de la recherche en sociologie filmique : dossiers de film, tournage et post-production

L'année 2015 fut celle d'un « retour sur le terrain » après une absence relativement longue liée à des événements marquants dans ma vie personnelle⁶⁸. Il s'agissait principalement de réactualiser les liens établis précédemment avec les habitants en vue d'organiser le tournage du film. Pendant mon absence, j'avais cependant pris soin d'entretenir une communication suivie avec une habitante du quartier également conseillère municipale (et membre de la CAL⁶⁹) qui fut, notamment du fait de son double statut au regard de sujet qui m'intéressait, mon informatrice principale tout au long de l'enquête. J'avais également gardé le contact avec une partie des enquêtés, mais de manière plus ténue. L'année 2015 fut également celle de l'écriture et du dépôt des premiers dossiers afin d'obtenir des fonds pour le film, du côté de la filière recherche. Le dépôt des dossiers de film proprement dits dans la filière cinéma (et leur réécriture préalable dans ce cadre) s'est effectué dans un second temps, à l'automne de l'année 2016, alors même que le film était déjà tourné (pratique fréquente et connue de tous, bien que rarement avouée). En totalité, sept dossiers ont été déposés⁷⁰. Et après une succession de réponses négatives, j'ai eu le bonheur d'apprendre que la Scam (Société civile des auteurs multimédia) m'octroyait sa bourse « Brouillon d'un rêve » d'un montant de 4500 euros (4000 euros nets, déduction faite des cotisations Agessa). Avec les 2400 euros que le CPN m'accordait pour le montage, j'ai ainsi pu mener le film jusqu'à la post-production (montage son, mixage, étalonnage) et au sous-titrage. J'ai également pu remercier symboliquement l'équipe du tournage qui avait travaillé sans être rémunérée et avait pris le risque, par intérêt pour mon travail, mais surtout par amitié, de ne jamais l'être.

Les mois de mai et juin 2016 furent ceux du tournage et de sa préparation. Anna Salzberg, journaliste et documentariste qui a fait l'image sur le film, venait de me faire part de ses disponibilités, qui se résumaient à un créneau de cinq jours, du 25 au 30 juin. Je n'avais pas d'argent et la concrétisation du film de thèse restait encore à cette époque très floue, alors même que la finalisation de la thèse dans sa double forme était supposée se dessiner. Je devais saisir l'opportunité, ce que je fis avec joie (je ne remercierai jamais assez Anna pour ce moment où, attablée avec moi qui lui parlais (encore) de ma thèse, elle a sorti son agenda de son sac et m'a donné les dates qui sont devenues celles du tournage ; et ce n'est pas une excentricité de ma part que de le dire : mettre un point final à un manuscrit de thèse et un copyright au générique d'un film tiennent bien souvent là, dans des secondes – toujours nées de l'affection – qui s'avèrent majeures et rouvrent une perspective. On ne le dit pas assez).

⁶⁸ L'année 2014 a été marquée pour moi par une grossesse présentant quelques difficultés, ainsi que par la mort inopinée de mon père. Ces deux événements ont sensiblement transformé le calendrier de mes travaux de thèse, ce que explique également l'emploi du terme « retour ».

⁶⁹ Commission d'attribution des logements (auprès de l'Office public).

⁷⁰ Les aides pour lesquelles j'ai déposé un dossier sont les suivantes : Le Fonds Louis Dumont, le concours Filmer sa recherche, la bourse Palladio, l'aide à l'écriture du CNC (Centre national de la cinématographie), le CNRS Image, le résidence d'écriture proposée par Périphérie et l'aide à l'écriture « Brouillon d'un rêve » de la Scam (Société civile des auteurs multimédia).

Les dates du tournage fixées, il me fallait accomplir un ensemble de tâches préalables très diverses sur un temps relativement court :

(1) Il fallait que je constitue l'équipe, en la complétant avec une personne qui puisse s'occuper de la prise de son. Sociologue et documentariste, également amie de longue date, Alexandra Tilman m'a proposé de s'en charger. Je pouvais difficilement imaginer meilleure équipe, et le tournage allait me donner raison.

(2) Il fallait que je rassemble le matériel nécessaire au tournage compte tenu de la qualité technique souhaitée (non seulement par moi, mais par les « techniciennes » qui allaient manipuler le matériel et entendaient qu'il s'accorde avec leurs propres exigences de cinéma). L'équipement technique avec lequel nous sommes parties tourner provenait de cinq personnes ou institutions différentes⁷¹. L'encadré suivant, qui reprend le document de travail destiné à l'équipe du tournage, rend compte de l'importance de la logistique en ce qui concerne le matériel.

Encadré 2 Document de travail du tournage, destiné à l'équipe

TOURNAGE AUXERRE 26-30 JUIN 2016 (départ le soir du 25, retour le soir du 30)

Liste matos

En gras : ce qu'il nous manquait au moment de la vérification du matos

ANNA

Crosse (Anna)
Micro-stéréo (Anna)
1 HF (Anna)
1 câble XLR (Anna)
1 écouteur (Anna)
Couille de lapin pour HF⁷² (Alex ou Anna)

ALEX

« Accessoires » pour le son (**Gaffer + pâte pour HF**) (Alex)
2 câbles XLR 5 m et 10 m (Alex)
Perche + suspension (Anna > Alex)
Micro-Perche MKH416 + Mousse + Rycote Softie (Nassim-Fac > Alex)
2 HF (Nassim-Fac > Alex)
1 casque (Alex)
Doublette (Alex)
Multi-USB (Alex)
Couille de lapin pour HF (Alex ou Anna)
Ordi pour faire visionner images + écouter les sons (et faire sauvegarde) + chargeur (Alex)
Une **souris d'ordinateur** (Alex ?)

⁷¹ En plus de l'équipe qui en détenait déjà une partie, il faut au moins compter un couple d'amis cinéastes (pour la caméra et le trépied), ma directrice de thèse et son mari (pour le vidéoprojecteur et les enceintes), et le Centre Pierre Naville (pour les micros perche et la caméra « de secours »).

⁷² Protection vent, également appelée Valseuse.

Mixette (Nassim > Alex)

EMI

Caméra + chargeur + batteries (Manon et Greg > Emi)

Cartes SD (Manon et Greg > Emi)

Pied (Manon et Greg > Emi)

Micro-caméra (Leila-Fac > Emi)

Mini-projecteur et projecteur (Manon et Greg + Joyce > Emi)

Système diffusion son (Joyce > Emi)

2 Multiprises pour recharger les appareils (Emi + Joyce > Emi)

Deux disques durs pour sauvegarde (Emi)

Lecteur cartes (Emi)

Piles « plates » et Normales (Emi)

Long VGA (Olena > Emi)

Longue rallonge (Emi)

Double-face pour bricoler écran avec draps blancs (Emi)

Draps blancs pour projection (Emi)

Clous + Marteau + Ciseaux + Cordes pour installation écran – extérieur notamment (Emi)

Éventuel écran mobile (Franck > Emi)

(Au cas où...)

1 casque (Emi)

Système diffusion son (Emi)

1 caméra XA25 (Nassim > Emi)

1 Appareil photo (Emi)

1 Zoom (Emi)

1 ou 2 chaises pliantes à garder dans la voiture (pour scènes extérieures éventuelles) (Emi)

Mémo logistique hors tournage proprement dit :

Contrat d'assurance et contrat de location hébergement (Emi)

GPS (téléphones Anna ou Alex)

Parapluies pour protection en cas de pluie sur scène (exemple : trajet court de Martine vers le local de l'association ; un parapluie pour elle et le HF, un parapluie pour la caméra) (Emi, et l'une d'entre vous éventuellement)

Chéquier (Emi)

Permis de conduire (Toutes)

Un « petit quelque chose » pour chaque personnage (Emi)

Bouffe et boisson (Emi)

Le film pour les Killian (Emi)

Draps (et/ou duvet) pour lit deux places (Emi et Anna)

Draps (et/ou duvet) pour lit une place (Alex)

Programme prévisionnel (au 23 juin)

Dimanche 26	Lundi 27	Mardi 28
Marché de Sainte-Geneviève + « Le portugais » (Café en sous-sol d'immeuble, sur la place du	(1) Les Killian le matin, qui se préparent puis partent travailler ; on suit Mme Killian	(3) MARIE-LINE – entretien (3) A définir...

marché) Sylvette y sera, Marie-Line sans doute, Nabila peut-être (mais très peu de chances) Ambiance visuelle et sonore : populaire et vivant + ce qui se présentera à nous (éventuelle présence des politiques, avec Sylvette, etc.)	jusqu'à son boulot chez Carrefour. RV Vers 6h30, à préciser la veille (être presque prêtes en arrivant, elle part à 7h00) (2) CLARISSE (et peut-être Eddie, elle me dira) – entretien (2) Clarisse dans sa voiture, paysage qui défile (et/ou Eddie qui peint quelque chose)	(4) NABILA – entretien (4) Placette devant chez eux et aire de jeux : autour des enfants [Prier pour que le temps le permette !]
(1) Les KILLIAN - entretien Et éventuel « tour » vers l'étang du quartier RV 14h-14h30		
Mercredi 29 9h00 : STIZ (5) SYLVETTE – Entretien RV vers 13-14h	Jeudi 30 Matin à définir (5) Association, belote (le « canard » - alcool sur sucre - et le café ; les joueurs se mettent en place), 14h Trajet MARTINE AIMEE depuis l'aire d'accueil des gens du voyage jusqu'au local de l'association / traversée du quartier Vers 15h Puis Association : belote, Martine et Sylvette jouent	(Vendredi 1)

Je dois encore définir précisément quels plans je veux faire hors entretien, et quand et où les faire (avant ou après entretien ; créneau supplémentaire, le soir quand le jour tombe par exemple pour les projos extérieures). Je les intégrerai après à l'emploi du temps.

(3) Il fallait que je fasse part à Anna Salzberg et Alexandra Tilman du propos du film et de la manière de le traiter (dans la filière cinéma, on parle de « note d'intention » et de « note de réalisation ») afin qu'elle puisse s'approprier le projet et contribuer à le définir. Car la personne qui prend le son et celle qui fait l'image ne sont pas de simples exécutants : un peu désenchantées, elles dressent bien souvent les contours du possible, mais elles participent ce faisant à enrichir le film et elles auront à poser des choix qui relèvent du sens que prendront les images et les sons. C'est précisément pour cette raison qu'il faut qu'elles comprennent au mieux les intentions du (des) réalisateur(s) ou de la (des) réalisatrice(s). Deux réunions se sont tenues à cet effet, le 5 et le 22 juin, la seconde étant davantage centrée sur le test du matériel.

(4) Il fallait que je trouve les habitants qui allaient devenir personnages du film et que j'organise un planning de tournage en fonction de leurs disponibilités. J'avais dressé à cette fin une liste des habitants qui avaient répondu positivement à ma proposition de participer au film et dont les propos et les caractéristiques (tant sociales que personnelles) me paraissaient les plus riches au regard des questions soulevées par la thèse et de leur « mise en cinéma ». Compte tenu de la rigidité de la période de tournage et du temps qui m'était imparti pour l'organiser, les habitants que j'ai pu contacter (première condition), qui ont réitéré leur accord (deuxième condition⁷³), qui étaient disponibles sur la période considérée (troisième condition) et dans les conditions définies par le tournage (quatrième condition)⁷⁴ ont fourni l'entièreté de l'effectif des habitants filmés qui ont à leur tour fourni la totalité des personnages du film (toutes les personnes filmées figurent dans le film). À l'exception de l'un d'entre eux, je les ai tous rencontrés en amont du tournage, en vue de sa préparation.

(5) Il fallait en effet que je me rende sur le terrain pour réaliser des repérages plus approfondis des lieux de tournage et dans un même temps effectuer un travail de collecte d'images et de sons pour la photo- (et sound-) élicitation⁷⁵ et sa mise en scène lors du tournage. Je m'y suis rendue quatre jours consécutifs la semaine du 6 juin, et 3 jours consécutifs la semaine suivante. À cette occasion, j'ai également réalisés des portraits des futurs personnages du film (voir ci-dessous)⁷⁶. C'était la première fois que je les photographiais, autrement dit la première fois qu'un appareil de prise de vues se retrouvait entre eux et moi, bien qu'ils m'aient toujours connue avec un appareil en bandoulière et toujours associée au film – dont je leur avais parlé depuis le départ. Les divers éléments de repérage et de préparation ont en outre fait l'objet d'échanges, à mes retours, avec Anna Salzberg et Alexandra Tilman qui ont ainsi pu commencer à se familiariser avec les lieux et les gens.

⁷³ Il y eut un seul refus, qui ne fut pas une surprise compte tenu de la personnalité de l'habitant dont il émane. D'un certain point de vue, c'était plutôt rassurant : il était resté égal à lui-même : contraire (à à peu près tout, surtout aux institutions du pouvoir). Contraire, cet habitant l'aura été jusqu'au bout, puisqu'il est décédé ce mois-ci (avril 2018), en ayant refusé de se soigner. Beaucoup autour de moi en ont entendu parler : nous nous entendions bien, et avons grillé plus d'une cigarette en discutant.

⁷⁴ Chaque tournage nécessitait une présence de trois heures chez les habitants.

⁷⁵ Pour stimuler la conduite de l'entretien, j'ai en effet non seulement montré aux habitants des images, mais je leur ai aussi fait écouter des sons (des extraits d'entretiens passés), de sorte que le dispositif d'élicitation relève également ici de la « sound-élicitation ». Par facilité, je continuerai néanmoins d'employer le terme « photo-élicitation ».

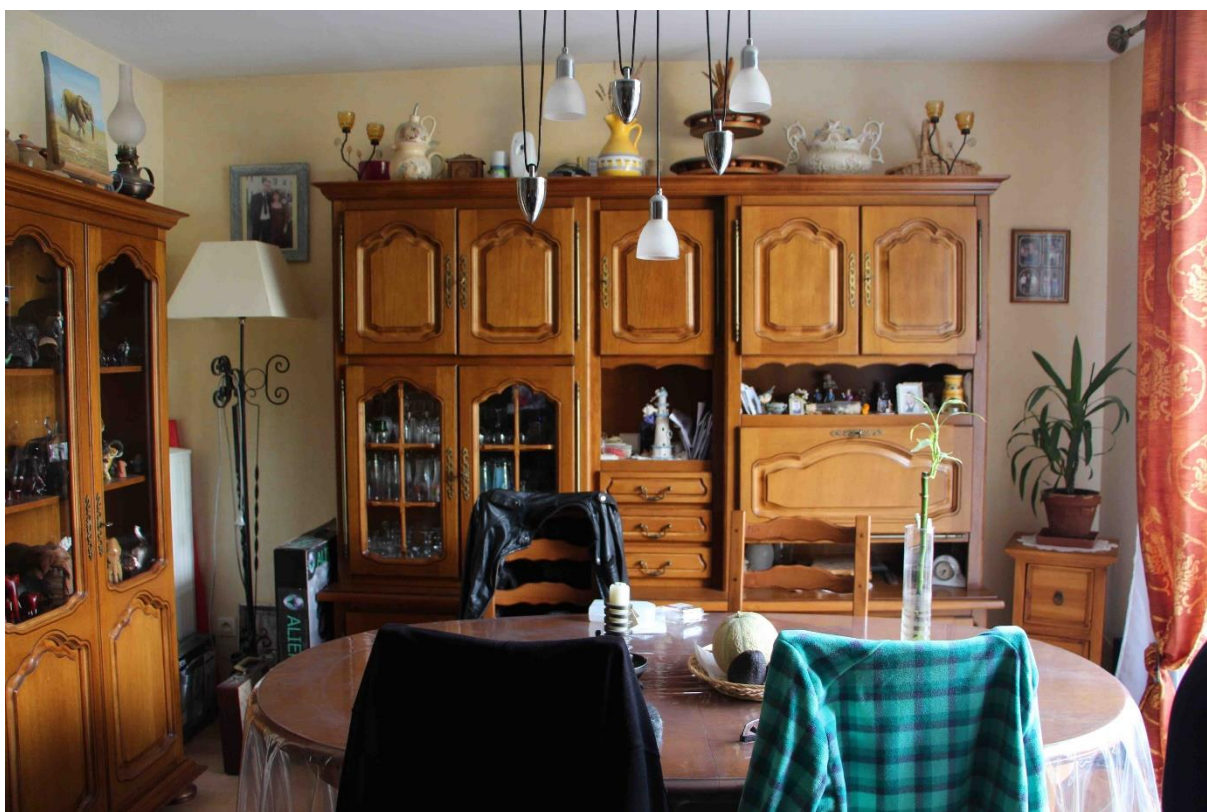
⁷⁶ Une personne manque à l'appel, Marie-Line Roelandts, que je n'ai pas pu rencontrer pendant la période de préparation. Nous avons organisé le tournage par voie téléphonique.



Cliché 1 Ginette et Jacques Stiz chez eux, juin 2016



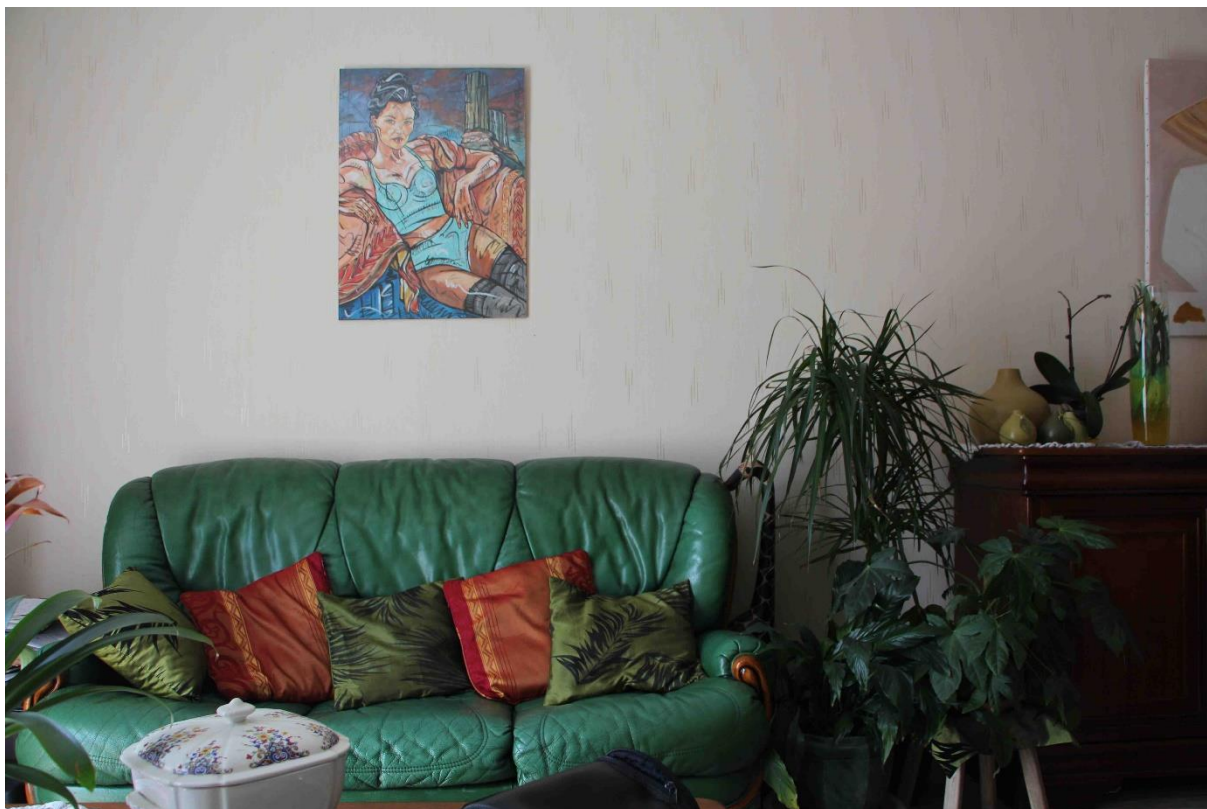
Cliché 2 Bruno Killian chez lui, juin 2016



Cliché 3 Intérieur de chez Bruno et Véronique Killian, juin 2016



Cliché 4 Sylvette Detrez chez elle, juin 2016



Cliché 5 Intérieur de chez Sylvette Detrez, juin 2016



Cliché 6 Nabila El Fathi chez elle, juin 2016

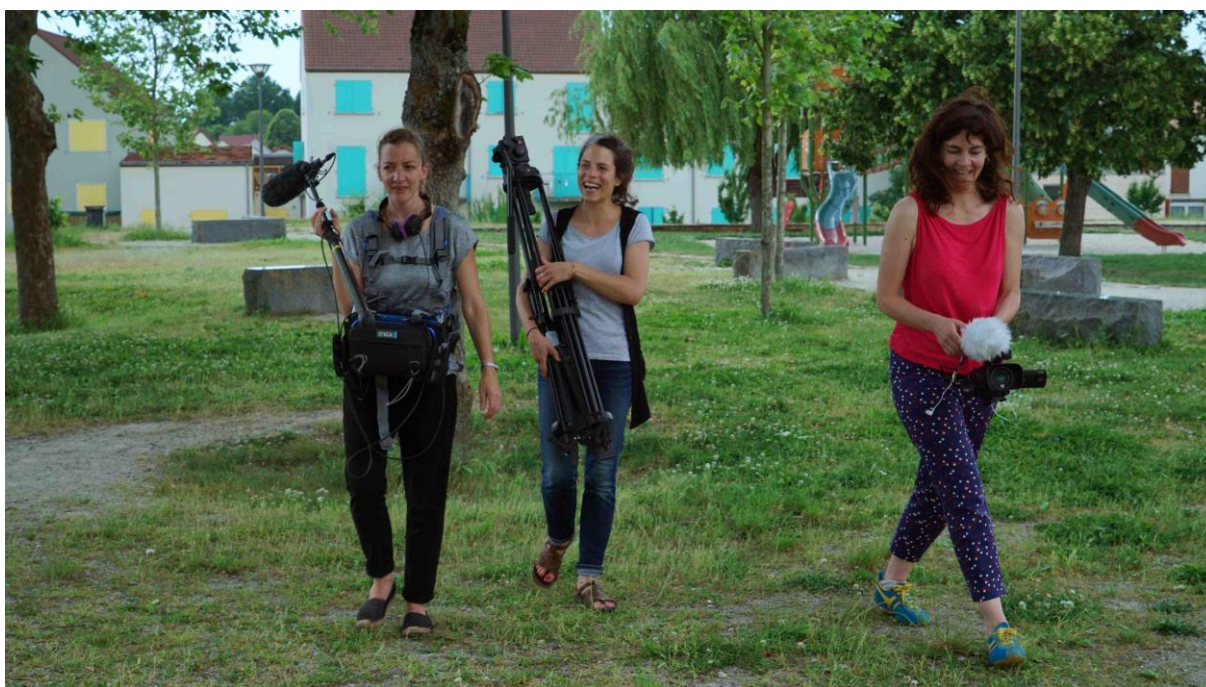


Cliché 7 Clarisse Moinoufama chez elle, juin 2016

(6) Sur base du matériau recueilli (lors du repérage destiné au tournage, mais également sur toute la durée de l'enquête de terrain), il fallait que je sélectionne les sons et les images à donner à entendre et à voir aux habitants au moment du tournage. Il fallait ensuite que je les monte (ce qui supposait que le matériau choisi puisse techniquement être entendu, vu et monté), que je les exporte en prenant soin que les formats soient lisibles par l'ordinateur qui nous servirait au tournage et, enfin, que j'organise les fichiers par personnage selon un ordre en lien avec l'entretien tel que j'avais prévu de le mener (entretien personnalisé).

(7) Il fallait enfin que je m'occupe de prévoir de quoi nous loger et nous nourrir pendant les jours de tournage. J'ai donc loué un petit gîte dans une vieille maison du centre d'Auxerre (quant à la nourriture, j'ai délégué la tâche à mon compagnon qui nous a préparé quelques sacs pleins de bonnes choses faciles à préparer dans le flux tendu qui s'annonçait).

Le tournage s'est déroulé du 26 juin (arrivée le 25) au 30 juin 2016. Il prit pour moi les allures d'un moment de grâce, sans doute exacerbé par la fatigue accumulée pendant les semaines de préparation : les habitants se sont laissés filmer et se sont coulés dans la discussion devant la caméra avec une spontanéité déconcertante. Et émouvante : d'une manière ou d'une autre, ce qui se passait devant la caméra me renvoyait à ce qui s'était tissé tout au long de l'enquête, et dont je n'avais pas vraiment pris conscience jusque là. Nous avons peu dormi : le planning, serré, prévoyait des scènes de jour comme de nuit (voir l'encadré 2 ci-dessus). À chaque retour au gîte, les images tournées dans la journée étaient sauvegardées et le résumé de leur contenu consigné dans une fiche mémo (destinée au montage) ; les cartes mémoire étaient formatées et le matériel vérifié pour le tournage du lendemain. Nous allions ensuite nous reposer le plus tôt (le moins tard) possible, d'abord l'équipe – que je suivais après avoir mis au point les entretiens à mener le lendemain. Le matin, nous petit-déjeunions en résumant les scènes à tourner dans la journée, et je tentais de répondre aux demandes de précisions de l'équipe (d'Anna Salzberg surtout) quant à mes souhaits de plans, de cadrage, etc. Ces demandes furent plus que salutaires pour le film, d'autant plus qu'une fois sur le tournage, je devais nécessairement – et cela était convenu – me consacrer aux habitants et à la discussion que nous allions mener, qui figurait au cœur du film (de paroles).



Cliché 8 Alexandra Tilman (à g.), Anna Salzberg (à d.) et moi-même, aux Brichères en juin 2017, photographie de Marie Bottois

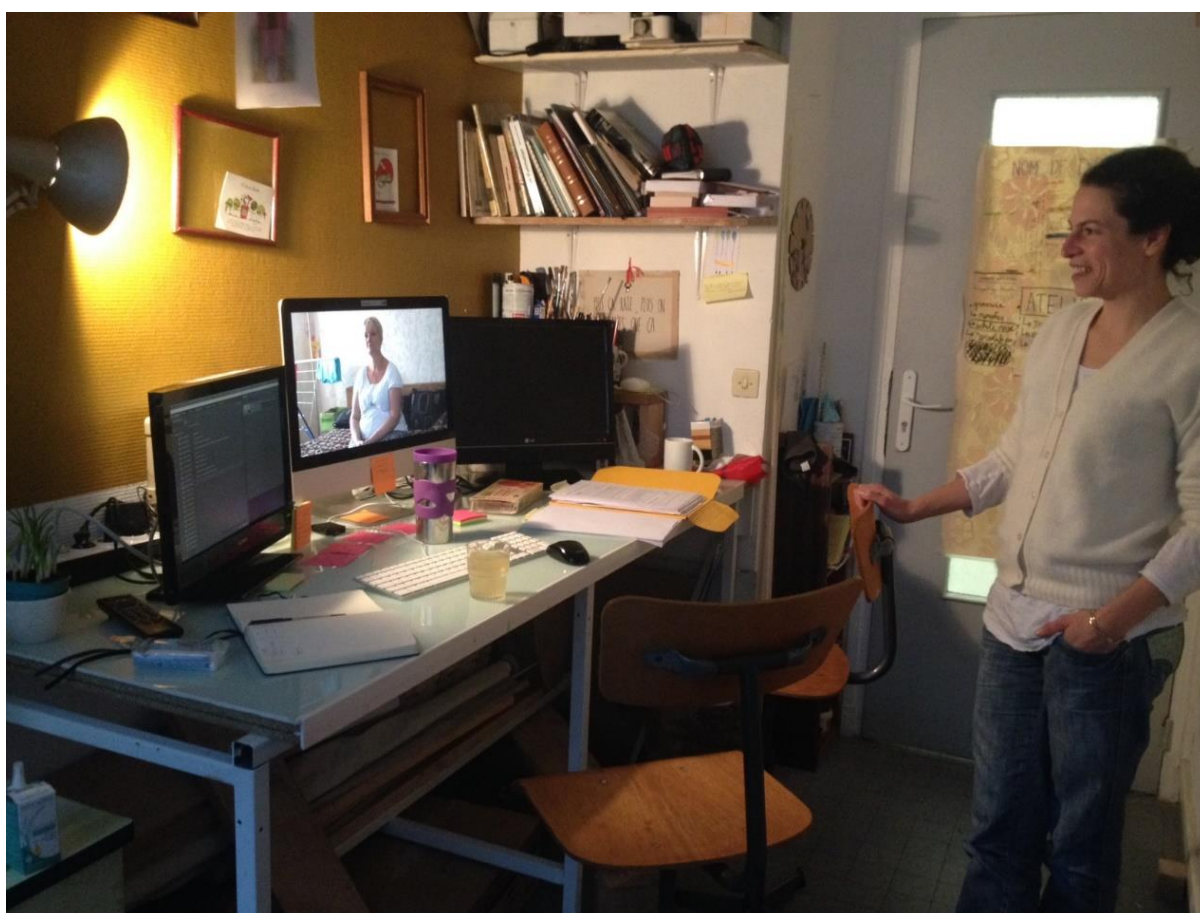
L'été 2016 a été consacré au dérushage des images enregistrées au tournage. J'ai visionné la vingtaine d'heures d'enregistrement (les rushes) dont j'ai soigneusement consigné et annoté le contenu, en n'oubliant pas d'associer à chaque élément une référence temporelle (le time-code). Cette opération est très utile au montage. Elle relevait également, dans le cadre de ma thèse, du travail de retranscription (en cinéma, le dérushage consiste en général à choisir, importer et annoter les éléments qui serviront au film directement dans le logiciel de montage : il n'implique donc pas un lourd travail de retranscription des enregistrements). À la rentrée 2016, je me suis mise à la recherche d'un monteur pour le film. J'ai rencontré Marie Bottois, sur les conseils d'Anna Salzberg. Nous nous sommes appréciées d'emblée – tant sur un plan professionnel que personnel (si tant est que l'on puisse distinguer les deux, ce dont je doute fortement), et le montage allait confirmer cette rencontre : l'équipe (féminine) restait gagnante.

Si le tournage s'apparente à un sprint, le montage prend des allures de course de fond. Une course de fond un peu particulière qui se joue à deux, dans la proximité de l'univers confiné d'une salle obscure. Avec Marie Bottois⁷⁷, nous avons passé huit semaines consécutives aux Grands Voisins⁷⁸ (du 23 janvier 2017 au 17 mars 2017), dans un petit local que nous prêtait l'atelier d'animation « Nom de d'la » (Axelle Zentner, une amie de la monteuse, et Marie Juin). Nous avons parlé puis structuré, et puis déstructuré, nous avons mis beaucoup, puis élagué, nous avons construit à nouveau, puis déconstruit et reconstruit différemment, nous avons ensuite tricoté et détricoté (ou tricoté en détricotant), de la laine,

⁷⁷ Rémunérée via la société de production Quark Production.

⁷⁸ Lieu temporaire localisé dans l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul à Paris, les Grands Voisins articulent hébergement d'urgence et accueil d'associations et ateliers d'artistes.

puis de la dentelle. Le regard aiguisé et exigeant de Marie Bottois nous a tenues jusqu'à là. Nous avons bénéficié, à plusieurs étapes de notre travail, de regards extérieurs : celui d'Anita Perez d'abord, chef monteuse, qui a visionné notre avancement par trois fois et dont les retours furent précieux, comme le furent ceux de nos compagnons respectifs, Thibaut Geiler (professeur d'EPS anticonformiste) et Ronan Siquin (lui-même monteur), de Young Sun Noh (une amie réalisatrice de Marie Bottois) et ceux d'Anna Salzberg et Alexandra Tilman lorsque le montage touchait à sa fin. Après la période des Grands Voisins, plusieurs jours de travail commun chez Marie Bottois furent encore nécessaires afin de finaliser le montage. Si nous avons beaucoup travaillé ensemble, Marie Bottois a régulièrement pris des temps de travail seule, en particulier lorsque le matériel était retourné chez elle et qu'elle pouvait s'y consacrer lorsqu'elle le souhaitait. Elle participera ensuite activement aux étapes suivantes. Elle n'a pas compté ses heures.



Cliché 9 L'atelier d'animation « Nom de d'la » aux Grands Voisins (Paris) transformé en salle de montage, janvier 2017, photographie de Marie Bottois

en charge les OMF – type de fichiers qui reprennent en une seule piste le son tel qu’il a été monté (au moment du montage image) tout en permettant de le retravailler grâce aux marges qu’ils intègrent à chaque plan ou coupure – de sorte que nous avons dû exporter et travailler « piste par piste » (le cliché 11 ci-dessus vous donne une idée du nombre conséquent de pistes son). Et ni Marion Cros ni Marie Bottois ni moi-même n’avions anticipé le caractère chronophage de ce choix. La mixeuse a par conséquent beaucoup travaillé seule, ou plutôt à distance – ce qui était (heureusement) rendu possible par le faible poids des fichiers son que nous pouvions donc échanger facilement pour écoute. Le mixage s’est en grande partie déroulé à La Briche, ensemble d’ateliers de créateurs et constructeurs situé à Saint-Denis, dans le Studio du droit fil que ses responsables mettaient à notre disposition pour le mixage. Une écoute intermédiaire a été organisée le 7 juillet au studio Orlando (Paris), équipé pour le cinéma, avec l’ingénieur du son et ami Jocelyn Robert qui s’est également chargé du mastering le 25 juillet après la finalisation du mixage⁷⁹. Entre-temps, Marion Cros avait également intégré « L’éloge des graves » au générique, morceau que j’avais choisi parmi les titres que m’avait proposés le pianiste (et ami) Jean-Christophe Renault.

Yannig Willmann a étalonné le film. Comme le mixage pour le son, l’étalonnage de l’image vise à la fluidifier : il élimine les aspérités. Il s’agit également de choisir la teinte (au sens large) que l’on souhaite donner au film. La tâche est déconcertante tant sont grandes les possibilités ouvertes par la technique – que je découvrais, impressionnée. L’étalonneur en est conscient et organise, pour cette raison, le travail en deux temps (au moins). Nous nous sommes donc retrouvés le 19 mai et le 16 juin 2017.

Ilham Ourguis, traductrice et amie de lycée⁸⁰, a pu commencer à sous-titrer en anglais le film le 14 août 2017, après quelques péripéties techniques (problème de formats pris en charge par le logiciel de traduction, qu’elle et Marie Bottois ont résolu de mains de maître). Le sous-titrage fut finalisé le 10 septembre 2017, et intégré au montage par Marie Bottois (encore).

La restitution du film aux habitants, le 2 juin 2017, a fait l’objet d’un second tournage en vue de la réalisation d’un second film qui viendrait accompagner le premier. Les modalités de son organisation recoupent en grande partie, bien qu’avec une moindre ampleur, celles du premier tournage. En attendant l’éventualité d’un second film, cette captation m’a déjà servi d’outil de récolte de données sur la réception du film auprès des personnages. Nous reviendrons sur ce moment dans le point suivant et plus particulièrement dans la section portant sur la diffusion (et la réception) élargie des connaissances sociologiques.

Enfin, la rentrée 2017-2018 inaugure une phase de travail exclusivement consacrée à l’écriture du manuscrit de thèse. Quoique mise en œuvre dans des conditions précaires

⁷⁹ Le mastering est une sorte de dernière couche de mixage, de dernier lissage du son.

⁸⁰ C’est en écrivant ces lignes que je mesure vraiment la manière dont ce film tient sur les relations amicales. Il y aurait là matière à analyse pour qui s’intéresse aux conditions sociales d’émergence des œuvres.

(chômage), elle était plus que nécessaire (et attendue), après de longues années d'un travail d'écriture entrecoupé notamment par mes engagements d'enseignante puis par la réalisation du film.

Avant de passer au point suivant, notons que chaque recherche en sociologie filmique possède sa chronologie propre et articule différemment les étapes que nous venons de décrire – qui ne se succèdent pas toujours aussi clairement. En particulier, il n'est pas rare que la caméra soit très tôt introduite sur le terrain et participe d'emblée à l'investigation et au processus de construction de l'objet. Dans ce cas, l'enregistrement est continu et le film donne à voir notamment le procès de découverte. Claudine de France parle de « film d'exploration » pour qualifier ce type de film, au caractère plus progressif (de France 1981). Ainsi, avant même les débuts officiels de sa recherche de doctorat en sociologie filmique, Alexandra Tilman (2014) avait déjà commencé à documenter son sujet au moyen de la caméra, de sorte que son film de thèse *Cadences* est construit sur des images issues d'époques différentes, fort diverses (techniquement et esthétiquement), qu'un important travail sur le son vient relier entre elles pour soutenir le regard sociologique qui s'y déploie.

2. Les raisons de la méthode

« Sans doute le cinéma a-t-il besoin de personnages (et de spectateurs) en qui quelque chose d'une humanité réelle ou possible s'inscrive ou s'incarne [...] Je me demande si l'ambition (peu déclarée) du documentaire ne serait pas, en filmant cet homme ordinaire, de rétablir pour lui et pour nous l'idée, plus que compromise par la spectacularisation croissante des sociétés humaines, d'une certaine dignité de l'être. »

(Comolli 1995, p. 21 et pp. 21-22)

L'existence du film s'ancre dans une triple posture qui entend articuler le niveau local et le niveau global (2.1) et « entrer en interaction avec le monde extérieur » (Bourdieu 2001, p. 39) (2.2), ce qui suppose une forme cinématographique « vivante » qui puisse être reçue par le plus grand nombre et qui restitue corps et pensée aux enquêtés (3.3).

2.1. Le local se donne à voir dans le global

« Vous, vous travaillez dans le local, mais pas dans le « micro ». »
(un homme politique interviewé par Marc Abelès (1989, p. 345))

« I think we just try to tell stories really. I guess we try to find a story or situation, maybe in the past but mainly in the present, where you can tell the story that it's interesting – it's a good story – but it has significant beyond that narrative, that it illuminates the whole society. I mean that's all we try to do. »⁸¹

(Ken Loach, *Là-bas si j'y suis* 2018, 43')

Ma démarche s'appuie sur un « parti pris épistémologique fort » (Tissot et Poupeau 2005, p. 8) selon lequel *le global se donne à voir dans le local* : les logiques globales se manifestent dans les traits empiriques et leur donnent sens, « c'est pourquoi on peut les saisir et les rendre en images » (Haicault 2010, p. 16). Les données empiriques, toujours locales et singulières, sont en outre ici localisées : le terrain lui-même est *localisé*, la recherche territorialisée⁸², ce qui confère sa force au parti pris.

Tout le propos (et toute la difficulté) de la thèse consiste donc à relier le matériau recueilli avec la réalité du *tout*, sans perdre de vue sa singularité. En l'occurrence, il s'agit de « ramener de l'économie dans l'urbain », en donnant à voir ce que les effets sociaux de la rénovation urbaine ont à voir avec la condition populaire que partagent les habitants du quartier. Car, nous l'avons dit, les trajectoires et les positions objectives de ces derniers (tout à la fois résidentielles, sociales et économiques) infléchissent les rapports qu'ils entretiennent au quartier, qui ne peuvent ni s'appréhender ni se comprendre en dehors d'elles. Ainsi, la question du travail et la question de la précarité (économique et sociale) sont omniprésentes dans le quartier et influent sur la manière dont l'espace est vécu⁸³. La relative petitesse de l'échelle locale choisie (le quartier), loin de s'opposer ici à la mise en évidence des dimensions globales des phénomènes observés, favorise au contraire leur émergence grâce à une approche plus complète⁸⁴.

⁸¹ (Sous-titrage) « Je crois qu'on essaye seulement de raconter des histoires. Je crois que ce que nous essayons de faire, c'est de trouver une histoire ou une situation, parfois dans le passé, mais surtout de nos jours, une histoire dont vous pouvez dire qu'elle est intéressante, que c'est une bonne histoire, mais aussi qu'elle a du sens au-delà de l'aspect narratif, qu'elle éclaire toute la société. C'est tout ce que nous essayons de faire. »

⁸² On retrouve un précepte classique de l'ethnologie (Abelès 1989, p. 345).

⁸³ En ramenant de l'économie dans l'urbain, ma thèse s'inscrit, au moins partiellement, dans la tradition de la sociologie urbaine critique « des Trente glorieuses » qui « s'intéressent à la domination telle qu'elle s'exerce dans les conditions de vie quotidienne et leur environnement » (Le Breton 2009), et en particulier dans celle de la sociologie urbaine marxiste des années 1970 « combinant revendications théoriques fortes et enquêtes de terrain » (Topalov 2013, p. 4).

⁸⁴ Si le raisonnement s'applique ici d'abord à l'échelle du quartier, il peut également s'appliquer (et s'applique d'ailleurs de plus en plus) aux villes petites et moyennes envisagées comme terrains localisés qui permettent de saisir des « mutations qui affectent les sociétés occidentales dans leur ensemble » (Demazière 2014, p. 2).

C'est pourtant bien l'espace qui est l'objet de la recherche et il convient de résister aux tentations de glissement (vers le travail en particulier). Dans ce contexte, l'articulation dont il est ici question a donné lieu à un jeu constant d'équilibrage, notamment dans le montage du film – où les questions globales que soulève la rénovation urbaine, d'abord discrètes, se font de plus en plus présentes. Le film m'est apparu constituer un moyen précieux pour rendre compte de la prégnance de ces questions sociales et économiques dans l'espace, et de la manière dont ces dimensions ne peuvent être dissociées. Ni d'ailleurs évincées. Ces questions déterminantes apparaissent en effet largement absentes du côté des décideurs⁸⁵, ce qui fait de l'articulation local/global un enjeu d'autant plus important. À travers les rapports à l'espace des habitants du quartier des Brichères à Auxerre, se révèle ainsi une question globale qui est indissociablement une question politique (sur laquelle ne manquera par de revenir la conclusion).

Si le cinéma s'avère être une forme susceptible de donner à voir les liens qui unissent le tout au singulier et si cet enjeu a donné lieu à la réalisation d'un film dans le cadre de cette recherche, il n'y débouche pas obligatoirement. La raison principale du film (et plus largement de ma volonté de me former au cinéma et d'associer l'image à la sociologie) réside sans doute plus fondamentalement dans son potentiel de diffusion : élargie.

2.2. La diffusion élargie

« La sociologie ne vaudrait pas une heure de peine, si elle devait être un savoir d'expert réservé aux experts. »

(Bourdieu 1984, p. 7, cité dans Sebag et al. 2018, p. 26)

Ma démarche s'ancre dans un souhait largement partagé dans le champ⁸⁶ de voir se diffuser les résultats de la recherche scientifique et les débats qu'elle est susceptible d'ouvrir au-delà des « murs confortables des mondes cultivés et académiques » (Sebag et al. 2018, p. 27) – d'abord auprès des habitants rencontrés (à commencer par les protagonistes du film eux-mêmes), ensuite auprès d'un public plus large.

Cette diffusion en dehors de l'académie reste bien sûr relativement limitée. Mais le film sociologique a néanmoins le mérite, dans une société saturée d'images, de contribuer à redéfinir les conditions de diffusion de la connaissance scientifique. De ce point de vue, il se pourrait que la sociologie visuelle figure parmi ce que Pierre Bourdieu appelle « les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques » et que les médias de masse mettent à l'écart au profit de faits « qui

⁸⁵ Absence à l'échelle locale qui fait écho au programme national (nous y reviendrons dans la seconde partie de la thèse). Nous avons également évoqué dans le premier chapitre la manière dont les grilles de lecture en termes de classes sociales ont, si ce n'est disparu, fortement diminué dans les travaux sociologiques ainsi que dans les mondes médiatique et politique.

⁸⁶ Voir notamment Sebag 2012, p. 299 ; Durand 2001, pp. 30-31 ; Haicault 2010, p. 7 ; Sebag et al. 2018, p. 27 ; Arlaud 2006, p. 84 ; Besenval 1982, p. 126.

intéressent tout le monde, mais sur un mode tel qu'ils ne touchent à rien d'important » (Pierre Boudieu 1996b, pp. 16-17). En tout état de cause, diffuser plus largement les connaissances, « d'un groupe social à l'autre » (Durand 2001, p. 31), encourage la réflexion commune et « augmente les chances d'intercompréhension, fait reculer les malentendus ou les prénotions » (Durand 2001, p. 31).

La démarche, tout comme l'objet de recherche qu'elle véhicule (voir le chapitre I), n'est pas neutre : elle se fonde dans un souci d'émancipation qui prend lui-même sa source dans une analyse en termes de classes sociales, d'inégalités et de domination. Cette posture engagée ou critique fait l'objet de nombreux débats et de querelles, loin d'être neufs, dans lesquels je ne m'engagerai pas ici. Je soutiens pour ma part que non seulement elle ne s'oppose pas à la rigueur de la pensée sociologique, mais qu'elle y travaille dans la mesure où elle défend « la nécessité de fonder rationnellement ses appuis normatifs, c'est-à-dire de les affirmer et de les expliciter pour qu'ils ne soient plus des implicites s'exerçant en contrebande » (Granjon 2014, p. 11). Car que fait cet engagement sinon de prolonger en l'affirmant ce qui, dans toute recherche, « exist(ait)[e] à l'état latent : c'est-à-dire l'implication de l'observateur » (Sebag 2012, p. 294) ? Le film vient exacerber cette nécessaire subjectivité du regard (« Le je est dans l'observation » (Sebag 2012, p. 294)), par sa dimension de diffusion comme par sa dimension visuelle (de « visualisation »)⁸⁷. L'opposition artificielle entre le savoir et l'engagement fait ainsi place à la perspective d'un « *savoir engagé, scholarship with committment*, c'est-à-dire une politique d'intervention dans le monde politique qui obéisse, autant que possible, aux règles en vigueur dans le champ scientifique » (Bourdieu 2001, p. 40) afin de contribuer à affronter les problèmes « nécessairement globaux » (Bourdieu 2001, p. 39) de notre société. Il se pourrait même que « la sociologie a[it] d'autant plus de chances de décevoir ou de contrarier les pouvoirs qu'elle remplit mieux sa fonction proprement scientifique » (Bourdieu 1980, p. 23, cité dans Lahire 2004, p. 9).

Deux remarques s'imposent quant à ce savoir engagé, la seconde concernant plus spécifiquement le film. D'abord il n'est pas vain de rappeler que l'implication du chercheur (et de son savoir) ne présage aucunement des conséquences pratiques de ses découvertes ni *a fortiori* d'une quelconque utilité (Lahire 2004) : « Porter à la conscience des mécanismes qui rendent la vie douloureuse, voire invivable, ce n'est pas les neutraliser ; porter au jour les contradictions, ce n'est pas les résoudre » (Bourdieu 1996a). Il en va ainsi du film sociologique et, plus largement, des œuvres cinématographiques à teneur sociologique, comme l'illustrent les propos de Ken Loach lors de son échange récent avec Daniel Mermet (Là-bas si j'y suis 2018, 37') :

⁸⁷ Cependant, du fait de la quantité de détails que la description par le film est susceptible de fournir, ce dernier peut au contraire, sous certaines formes, apparaître comme un « pur reflet » (De Heusch 1962, p. 76) ou une « décalcomanie » (Arlaud 2006, 1985) de la réalité. Pourtant, « le cinéma documentaire est toujours un langage appliqué à la description de la réalité » (De Heusch 1962, p. 76). Nous reviendrons dans la section suivante sur la manière dont le film met en scène la présence du chercheur et sa relation aux enquêtes.

Daniel Mermet : « Est-ce que votre travail de cinéaste joue un rôle ? Est-ce que vous avez l'impression que votre boulot joue un rôle sur les prises de conscience, sur l'opinion ? Est-ce que ça a servi à quelque chose tout ça ? »

Ken Loach : « I don't know – who knows ? – I don't know. I think people who do films, people who do radio programs... we take part in the public discourse. We are all one (one) voice in amongst the big noise. So one voice may help, may not, I don't know. »⁸⁸

Mais :

« Mais, pour si sceptique que l'on puisse être sur l'efficacité sociale du message sociologique, on ne peut tenir pour nul l'effet qu'il peut exercer en permettant au moins à ceux qui souffrent de découvrir la possibilité d'imputer leur souffrance à des causes sociales et de se sentir ainsi disculpés. Ce constat, malgré les apparences, n'a rien de désespérant : ce que le monde social a fait, le monde social peut, armé de ce savoir, le défaire. » (Bourdieu 1996a)

Plus qu'une recherche d'utilité, dont on ne peut présager, il s'agit donc avant tout de chercher à communiquer ce que l'on sait du monde social (après avoir cherché à le comprendre au mieux). Mais encore faut-il – c'est l'objet de la seconde remarque – travailler à ce que le travail sociologique puisse être reçu et que le public puisse s'en saisir. Et si les images possèdent *a priori* un grand potentiel en termes de diffusion et de réception élargies, elles ne font pas ici exception. Le film en effet peut être tout aussi (et même parfois plus) abscons que le texte qui n'est d'ailleurs pas toujours dénué de préoccupation d'accessibilité : pour reprendre les mots de Jean-Pierre Olivier de Sardan (1982, p. 139), « l'audiovisuel secrète des produits aussi distanciés (dans la pratique et les intérêts) que ceux que secrète l'écrit ». Il faut donc réfléchir à une esthétique à mettre en œuvre, qui tout à la fois porte le propos sociologique et le rende vivant et accessible.

Avant de présenter les choix formels et les dispositifs mobilisés dans le cadre du volet film de cette thèse, notons encore qu'une fois atteinte, la relative accessibilité du film ne présage pour autant pas (là non plus) de la *manière* dont le public va s'en saisir. La réception est en effet différenciée : elle dépendra des caractéristiques du public et (c'est lié) du contexte de diffusion, d'autant plus lorsque le film – et c'est le cas pour *Bonjour Bonsoir* – cherche moins à donner des réponses qu'à encourager la réflexion, quand bien même cette réflexion sera toujours orientée par le point de vue que soutient le film (« You want the audience to do some of the work. You want the audience to come to the conclusion » (Ken Loach)⁸⁹). *Bonjour Bonsoir* a déjà pu être montré à quelques occasions qui viennent corroborer le

⁸⁸ (Sous-titrage) « Je ne sais pas... qui sait ? Moi, je ne sais pas. Je pense que les gens qui font des films, les gens qui font des émissions de radio participent au débat public. Nous ne sommes qu'une voix au milieu d'un grand terrain, au milieu d'un grand « bruit ». Une voix peut aider, mais elle peut aussi être inutile... je ne sais pas. »

⁸⁹ (Sous-titrage) « Vous voulez que le public fasse une partie du travail. Vous voulez que le public tire les conclusions » (Là-bas si j'y suis 2018, 36').

caractère différencié des réceptions (dont l'analyse plus approfondie reste toutefois à faire). Ce n'est sans doute pas un hasard si ce sont les sociologues, et les chercheurs en sciences sociales plus généralement, qui voient le film d'une manière qui se rapproche le plus de la manière dont je l'ai pensé et construit. Ce fut le cas à l'occasion du festival Ethnografilm qui s'est tenu à Paris du 3 au 7 avril 2018, et à l'occasion la journée d'étude *Les sociologues font leur cinéma. L'outil documentaire au service des sciences humaines et sociales* à l'Université catholique de l'ouest (Angers) qui s'est tenue le 19 octobre 2017. Le public des projections qui se sont tenues le 16 novembre 2016 à l'Etna (Laboratoire de cinéma) à Montreuil et le 6 mars 2018 à la Scam à Paris m'est apparu un peu plus hétérogène professionnellement (moins socialement). Outre une proportion non négligeable de personnes travaillant dans le monde du cinéma documentaire, sont notamment venus voir le film, à ces deux occasions, des architectes. Les propos de ces derniers dénotaient des préoccupations plus pragmatiques (comment faire notre métier ?) que celles, plus généralistes, des chercheurs en sciences sociales. Le Festival du Film d'action sociale de Nancy, qui s'est tenu du 19 au 23 mars, comptait *a priori* un public largement composé de travailleurs sociaux. J'ai malheureusement dû annuler ma venue en raison des grèves des cheminots⁹⁰ et n'ai par conséquent pas pu appréhender la manière dont le film avait été reçu dans ce contexte. Enfin, deux autres projections ont quant à elles réuni des habitants directement concernés par la rénovation urbaine : une projection à l'initiative du Collectif Butte Rouge qui s'est tenue le samedi 28 avril 2018 à Châtenay-Malabry et la restitution du film auprès des habitants devenus personnages, le 2 juin 2017 à la Maison de quartier des Brichères à Auxerre. Ces deux projections ont en commun d'avoir contribué à rassembler des habitants qui ne se connaissaient pas et d'avoir très vite donné lieu à des discussions *entre eux* sur des aspects très concrets et situés de leurs quartiers respectifs, prenant très vite distance avec le film. En témoigne ce bref échange entre Alexandra Tilman (preneuse de son, également tenue par des impératifs techniques pour le moins mis à mal par la dispersion de cette parole spontanée) et Bruno Killian lors de la restitution à Auxerre (enregistrée) :

(Alexandra Tilman) « Je pense que c'est bien de revenir un peu au film »

(Bruno Killian, avec humour) « Elle est là Émilie ? Ah oui ! Elle est là ! »

À Châtenay, le contexte d'une rénovation imminente aux contours opaques⁹¹ donne lieu à des échanges autour de préoccupations et questions précises : quelle attitude adopter, à l'échelle individuelle, dans la procédure de relogement qui a débuté ? Et quelles démarches mettre en œuvre collectivement par le biais du collectif (quelles revendications et comment les porter) ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la projection aux Brichères n'a pas donné lieu à des discussions particulièrement orientées vers le film. Elle définissait pourtant une situation particulière, en lien direct avec le film, de mise à l'épreuve pour les habitants qui tout à la fois se voyaient à l'image, découvraient comment ils avaient été construits comme

⁹⁰ Que je soutiens au demeurant.

⁹¹ Voir le Facebook du Collectif Butte Rouge (alertebutterouge) ; voir également (et notamment) *L'Humanité* du 8 juin 2017, *Le Monde* du 9 avril 2018, la rubrique participative du Bondy Blog « Ma cité va rester » du 19 avril 2018.

personnages et en prenaient connaissance sous le regard d'autres personnes. Afin de restreindre au maximum l'appréhension (et notamment la crainte de jugement qui accompagne toujours, au moins un peu, ce type de situation), et dans l'impossibilité pratique d'organiser des projections individualisées, j'avais pris soin de ne convier que les personnes qui apparaissent à l'écran : ainsi le public était non seulement restreint, mais soumis à la même épreuve⁹². Éprouvante, la situation l'était également pour moi. L'épreuve, cependant, était d'une autre nature : elle relevait davantage du compte-rendu, et de l'examen de mon travail plus que de ma personne (même si mes qualités personnelles figuraient parmi les éléments ainsi évalués). La projection mettait ainsi en jeu tout à la fois la confiance que les habitants et moi-même nous portions, la thèse que je soutenais et l'existence même de cette thèse sous sa forme filmique – dans le cas où l'un ou l'autre (ou plusieurs) des protagonistes ne validai(en)t pas le film (du moins en l'état) et ne souhaitai(en)t pas qu'il soit montré. Fort heureusement, il m'est rapidement apparu que l'épreuve était réussie lorsque, une fois les lumières rallumées, les habitants se sont très vite mis à discuter entre eux du quartier plutôt que de me demander des comptes. Les retours que j'ai ensuite pu recevoir au moment du « pot » qui a suivi la projection furent enthousiastes (et souvent fiers – d'eux-mêmes et de moi).



Cliché 12 Restitution du film auprès des habitants, le 2 juin 2017 à la Maison de quartier des Brichères

⁹² Les personnes qui étaient présentes à la projection, mais n'apparaissent pas à l'écran sont l'équipe « technique » du film (Anna Salzberg, Alexandra Tilman et Marie Bottois), les enfants venus avec leurs parents (deux) et deux membres de l'association des Brichères et amies de Sylvette (personnage) qui ont participé au film dans le cadre d'une scène en situation filmée à l'association (non montée) et que Sylvette avait pris la liberté d'inviter.



Cliché 13 Restitution du film auprès des habitants, le 2 juin 2017 à la Maison de quartier des Brichères

Les manières de recevoir le film – telles qu’elles sont ici grossièrement exposées (sur base de premières observations partielles) – sont bien sûr schématiques : loin d’être exclusives, les considérations générales côtoient les préoccupations pragmatiques, concrètes et/ou localisées dans tous les contextes, tout comme d’ailleurs les considérations esthétiques (excepté à Châtenay-Malabry, où l’urgence de la situation a concentré toute l’attention). Tentons maintenant d’explicitier ces intentions de réalisation.

2.3. La parole vive

« Flaherty ne suit pas Nanook⁹³ à la trace, en chasseur d’images ; il engage avec lui un dialogue, il lui demande de collaborer étroitement au portrait sociologique qu’il entreprend, un portrait où l’Esquimau, sortant de l’anonymat, prend figure d’homme [...] Loin de constituer un obstacle à la perception claire du phénomène social, l’aura magique qui cerne l’image de l’homme à l’écran remplit paradoxalement une fonction utile dans la connaissance sociologique, qui est d’abord reconnaissance. »

(De Heusch 1962, p. 36 et p. 65)

Pour qu’une diffusion élargie soit possible, encore faut-il que le film touche le public, lui parle, l’intéresse : qu’il soit *rendu visible*. Cette question se pose avec d’autant plus d’acuité que *Bonjour Bonsoir* relève d’une catégorie de film « à première vue peu

⁹³ *Nanook l’Esquimau (Nanook oh the North)* est un long métrage documentaire qui a fait date, réalisé par Robert Flaherty en 1922 et qui porte sur la vie des Inuits.

« visuel[le] » (Hamus-Vallée 2015, p. 97), au « caractère *a priori* statique » (Hamus-Vallée 2015, p. 108) : le film d'entretien⁹⁴. Pour rendre la parole audible, le film travaille à la *rendre sensible*. Rendre sensible désigne ici un double mouvement : créer du *sens* et créer du *sentiment*, émouvoir, afin que la parole puisse être saisie « pleinement, c'est-à-dire affectivement et rationnellement » (De Heusch 1962, p. 65). Loin de s'opposer, les termes ici se renforcent. Ils constituent en outre un précieux garde-fou mutuel qui répond à l'articulation entre l'empathie et la distanciation du chercheur, l'une et l'autre ne pouvant bien fonctionner qu'ensemble.

2.3.1. La connaissance préalable : problématique et singularités (paroles et objets)

« Le film lui-même est bâti sur elle, le scénario procède d'elle, elle s'y produit et le produit : une fois encore, les manières de faire, les procédures d'approche donnent la note fondamentale de l'écriture documentaire. Le cinéaste a commencé par enregistrer au magnétophone des dizaines d'heures de parole de ses personnages. Dans cette matière verbale, il a découpé des blocs qui non seulement seront la trame des monologues et dialogues du film, mais qui en organiseront le mouvement et le rythme. La mise en scène est née d'une mise en paroles. »

(Jean-Louis Comolli 1995, p. 17)

La connaissance – celle de l'objet d'étude (problématisé) ; celle du terrain observé et des personnes rencontrées – est une condition centrale du déploiement de la parole et d'une parole susceptible d'intéresser le spectateur : une « parole vive » (Arlaud 2006, p. 81), incarnée et réflexive.

« Un film d'entretien est d'abord un entretien » (Hamus-Vallée 2015, p. 116). Les entretiens sont ici tout à la fois fondés sur la problématique et personnalisés. Dans ce cadre, chaque entretien filmé fait l'objet d'un important travail de préparation, en fonction de la spécificité des discours des habitants, tant du point de vue de leur contenu que de leur forme. En fonction des aspects de la problématique d'abord, qui transparaissent à travers leur histoire et leur situation singulières, car « il faut savoir aussi ce que l'on peut lui demander [à l'autre], jusqu'où il est possible de prendre sa parole et son image et à partir de quel moment il faut cesser d'enregistrer » (Arlaud 2006, p. 82). En fonction des particularités de leur manière de parler ensuite. Certains ont une expression très continue et développent leur propos dans la durée. Parmi eux, il y a ceux dont le discours est très clair et articulé, et il ne faut donc pas les relancer souvent (c'est plutôt rare) ; inversement, il y a ceux dont le discours suit un fil un peu plus décousu, de sorte qu'il s'agit de les relancer (ou de les couper dans leur élan), délicatement, pour éviter le hors-sujet. Certains ont une expression plus « hachée », qui se développe davantage par bribes ou par morceaux, dans un aller-retour plus fréquent entre eux et moi qui dois donc fournir un travail d'attention et de conduite d'entretien plus actif.

⁹⁴ De manière générique, le film d'entretien peut se définir comme un film « qui repose sur des entretiens structurants » (Hamus-Vallée 2015, p. 115).

D'autant qu'il s'agira de monter ces paroles, et que dans cette optique, et compte tenu de cet aller-retour permanent, je sais que ma voix se retrouvera obligatoirement au montage et que mes propos doivent eux aussi être clairs et soignés. Que les discours soient continus ou discontinus, chacun possède également, à une échelle plus fine, sa manière de construire les phrases, et sa manière de les finir (ou pas, d'ailleurs) ; sa manière de marquer plus ou moins clairement, dans l'intonation, les fins de phrases ou de marquer plus ou moins longuement l'arrêt. Chacun a son vocabulaire aussi, des mots quelques fois un peu différents pour désigner les mêmes choses (et souvent très différents des miens), qu'il faut prendre en compte pour favoriser l'intercompréhension et la fluidité de l'échange⁹⁵. En fonction de tout cela, il faut conduire l'entretien afin qu'il puisse être monté dans le respect de la pensée des personnes qui parlent. Vinciane Despret et Jocelyne Porcher (2007) parlent à cet égard de « la politesse des questions » qui désigne « la capacité d'une question à rendre celui auquel elle s'adresse intéressant » (p. 91). Ainsi, « une question impolie rend les gens peu intéressants, peu réflexifs et, c'est lié, peu intéressés » (p. 91). On comprend mieux la nécessité de préparer minutieusement les entretiens filmés.

La connaissance préalable porte également sur des éléments plus spécifiquement visuels. Il en va ainsi de *la dimension physique de la parole* (« Parler est un acte physique, un travail corporel » (Comolli 1995, p. 14)). Nous venons d'évoquer les manières de s'exprimer, propres à chacun : la scansion des phrases notamment, les silences plus ou moins prononcés. Ajoutons le volume de la voix, sa texture ainsi que les mimiques et la gestuelle qui font partie intégrante de l'acte de parole. Le *contexte* – le lieu de l'entretien, les objets qui s'y trouvent – figure également parmi les éléments visuels qui entourent la parole, toujours située. Avec l'image, tous ces éléments « collent » à la parole qui « ne saurait se réduire à l'émission du seul langage articulé » (Haicault 2010, p. 14). Sans doute se manifeste ici une spécificité de l'audiovisuel par rapport au texte écrit : il procède *obligatoirement* par associations⁹⁶, tandis que le texte a davantage le loisir de sélectionner pour dérouler son argumentation (Durand 2001, p. 37 ; Hamus-Vallée 2015, p. 112). L'image se donne en quelque sorte entière, avec le décor, les gestes, les bruits, les moues, les hésitations, les silences, les incompréhensions, etc. : avec le film, on « découpe » moins facilement les choses et les gens. Si tant est que le regard sociologique s'en empare, ces éléments peuvent non seulement participer de la reconnaissance des enquêtés qui apparaissent dans toute leur singularité, mais aussi enrichir la connaissance de la réalité sociale « dans ses trois dimensions imbriquées [...] que sont : le corps, l'espace et le temps » (Haicault 2010, p. 5). Nombreux sont les auteurs à insister sur ce point qui fait tout l'intérêt de la sociologie filmique : sur la manière dont la dimension sensible du monde social enrichit la connaissance (en sollicitant l'émotion notamment)⁹⁷.

⁹⁵ Il ne s'agit pas pour autant de commencer à altérer notre parler à nous (enquêteurs) : l'échange se déroule entre des personnes différentes, et il ne s'agit pas de gommer ces différences sociales (voir dans le point précédent la sous-section 1.2.1 intitulée « Terrain et lecture : « la gymnastique du regard » »).

⁹⁶ Jean-Louis Comolli le formule comme suit, à propos de la parole : « Risquée dans la chair d'une voix, la parole filmée impose la réalité du corps comme quelque chose **d'irréfutable** [je souligne]. Car ce qui est filmé, c'est bien *la relation* — le lien, l'attachement, la dépendance — de cette parole et de ce corps, à la fois distincts et confondus » (1995, p. 14).

⁹⁷ (Notamment) Desbois 1982, p. 123 ; Durand 2001, p. 38 ; Haicault 2010 ; Hamus-Vallée 2015, p. 112.

Ainsi les corps comme le décor questionnent l'appartenance sociale comme l'imaginaire et les valeurs des individus. Dans *Bonjour Bonsoir* par exemple, le drapeau américain chez Bruno et Véronique Killian, le magazine « Maison française » chez Nabila El Fathi ou les mains abîmées de Mme Stiz viennent dire quelque chose de leurs valeurs, de leurs aspirations et de leur trajectoire de vie (en l'occurrence centrée sur le travail).

On le voit, la connaissance que le film véhicule lui préexiste en grande partie et donne lieu à des entretiens et un dispositif (nous y arrivons) très construits. En tant qu'il est « essentiellement une technique particulière d'expression et de diffusion des résultats d'une recherche » (De Heusch 1962, p. 76), le film « n'est [donc] que très rarement [...] un moment même de cette connaissance » (De Heusch 1962, p. 37). Il donne cependant à voir des situations qui véhiculent leur lot d'imprévus (inévitables en documentaire) et il vient approfondir les résultats de la recherche, de sorte que la réflexion qui se joue dans l'entretien au moment du film est bien donnée « en train de se faire » : le film « est aussi un moment de cette recherche : le film se réalise au cours de l'enquête, il conserve encore la fraîcheur du dialogue » (De Heusch 1962, p. 76). En d'autres termes, dans le cadre fixé par les différents aspects d'une problématique progressivement mise à jour et consolidée au fur et à mesure de la recherche (et actualisée dans la conduite de l'entretien au moment du tournage), le film – ayant une idée précise du chemin qu'il souhaite prendre – peut paradoxalement permettre à la parole et à la discussion de se développer assez librement. Et c'est bien cela – ce caractère vivant (et non sec) – qui rend le film visible. En ce sens, le travail préalable sur les entretiens, notamment dans leur dimension physique (corps et lieu), constitue bien la condition indispensable pour que se déploie une parole incarnée et réflexive, qui sorte les enquêtés de l'anonymat (De Heusch 1962) et leur restitue une pensée (Sebag 2012, p. 299)⁹⁸. Nécessaire, elle n'est cependant pas suffisante :

« Le lien de la parole et du corps, le souffle, la respiration, le débit, le tempo, toute cette musique qui se développe selon des rythmes nécessaires et signifiants, demandent, exigent qu'à l'enregistrement comme au montage une écoute se forme et qu'elle soit rendue possible au spectateur [...] La question du cinéaste n'est pas de parler, d'ajouter de la parole à la parole ambiante. Il est de faire entendre. C'est une naïveté de croire qu'il suffit au cinéma qu'une chose soit dite pour qu'elle soit entendue. Même naïveté de croire qu'une chose montrée sera pour cette raison vue et regardée. Le travail du cinéaste est essentiellement de faire voir ce qu'il filme et de faire entendre ce qu'il enregistre. **Car ni le regard ni l'écoute ne vont de soi.** » (Comolli 1995, p. 18 et p. 20 ; je souligne)

⁹⁸ Sortir les enquêtés de l'anonymat, rendre compte de leur réflexivité, les rendre visibles comme tels ne répond pas seulement – nous l'avons vu en clôture du précédent chapitre – à un souhait de diffusion de la recherche : plus largement (et plus fondamentalement), cette visée se fonde dans une grille de lecture sociologique où la domination n'apparaît pas unilatérale ni univoque.

2.3.2. *Bonjour Bonsoir : Faire circuler la parole*

Pour *Bonjour Bonsoir*, l'ensemble des choix de réalisation (dispositifs de tournage et partis pris de montage) procèdent d'un même mouvement de *circulation de la parole* qui vise à la rendre dynamique afin qu'elle puisse être entendue. Les dispositifs de tournage tiennent ici une place déterminante. En dépend en effet l'émergence de la parole – matière principale du film :

« Mais si nous attendons de l'Autre un travail de réflexion sur soi et sur sa culture qui vienne des profondeurs de son être, un propos qui balbutie peut-être, mais qui se cherche, il faut alors se donner le cadre nécessaire pour que cela advienne, pour que l'énonciation ne se heurte pas à l'inconfort de l'appareillage et de la mise en situation. » (Arlaud 2006, p. 82)

Ensuite seulement le montage peut s'emparer de la parole pour travailler à son tour à la faire entendre. Le premier choix de réalisation, qui précède et conditionne les dispositifs proprement dits, est le lieu de l'entretien. Si les lieux sont porteurs de sens (et ce d'autant plus que l'espace figure au cœur de l'objet de recherche) – nous venons de le voir – il convient qu'ils soient aussi (et surtout) « les lieux où nos personnages [sont] le plus à l'aise pour s'exprimer et se donner à voir » (Arlaud 2006, p. 82). Le film présente une autre caractéristique qui est indéniablement un parti pris, mais ne s'apparente pas pour autant à un véritable dispositif, sorte de degré premier de la circulation de la parole fondé sur la relation établie avec les personnages en amont du tournage : dans le film, la parole circule entre eux et moi. Les entretiens que je mène avec eux s'apparentent en effet davantage à des discussions : si on ne me voit pas, on entend ma voix (même lorsqu'elle est implicite) et c'est notre échange qui est donné à entendre. Et lorsque je m'adresse à des couples, la parole triangule et dynamise d'autant la discussion. En dehors des lieux de l'entretien et de cette « circulation première » qu'il véhicule, *Bonjour Bonsoir* recouvre schématiquement trois grands dispositifs de circulation de la parole : deux sont relatifs au tournage, le dernier relève du montage⁹⁹.

LE DISPOSITIF D'ENTRETIEN : MONTRER SUR « GRAND » ÉCRAN

Pour mener la discussion, je convie l'image (c'est la photo-élicitation évoquée plus haut) : des images, projetées sur un « grand » écran devant les personnages, médiatisent l'échange. Ces images sont celles des lieux le plus souvent, des logements précédents en particulier, et de leur démolition notamment. Le dispositif met les personnages en position d'observer le familier, et de mieux le voir ou de le voir différemment. La dimension sensible, l'émotion – qui parfois surprend les personnages eux-mêmes – favorise ici la réflexivité, une

⁹⁹ Ces dispositifs recourent les « quatre niveaux de dialogue dans/avec le documentaire sociologique » que Joyce Sebag et Jean-Pierre Durand repèrent dans un article (2016) qui vise à montrer et démontrer « l'intérêt de recourir au dialogue pour penser, car celui-ci organise, met en évidence les tensions entre points de vue » (p. 130) : entre le sociologue et les personnages interviewés, entre les personnages eux-mêmes, entre « les images et le textuel-parlé » (entre le visible et le dicible) et « dans le dialogue final des spectateurs avec le documentaire sociologique » (pp. 130-131).

parole *vivante*. L'image convoque une mémoire qu'elle contribue à construire. Deux dimensions du dispositif s'articulent ici : non seulement l'image, mais l'image « en grand ». Le « grand » donne au moment une certaine solennité, une certaine importance : ce n'est pas rien, ce que l'on fait là, et on s'y investit. Il y a aussi que sur grand écran on ne reçoit pas les images de la même manière : ces dernières acquièrent une tout autre ampleur. Filmer le dispositif n'est pas sans « pose[r] de nombreux problèmes durant le montage final (le film dans le film) avec, en particulier, le risque de perdre le spectateur dans une narration peu compréhensible » (Sebag et al. 2018, p. 24). Pour parer à cette éventualité et multiplier les possibilités au montage, j'ai privilégié un plan relativement frontal, de sorte qu'on ne voit pas en même temps les gens et l'écran : les images projetées sur l'écran ont été filmées dans un second temps (une fois les entretiens terminés), en contrechamp. Pour l'essentiel, les images sont par ailleurs des images fixes (et non animées) et des images de lieux (et non de gens), ce qui contribue à mieux distinguer les différents types d'images présentes dans le film (projetées ou non, d'archive ou actuelles). Pour stimuler la conduite de l'entretien, j'ai également fait écouter des extraits d'entretiens passés (donc leur propre voix) aux personnages. Ces moments d'écoute n'ont pas été montés : la compréhension en souffrait. Le son du vidéoprojecteur, très présent, soulevait un autre problème : il fallait décider de le garder sur toute la durée des entretiens ou de faire en sorte que ces derniers puissent se mener en partie hors dispositif afin de privilégier la clarté des voix. C'est cette dernière solution, qui ne transparaît pas forcément aux yeux du spectateur, qui a finalement été retenue (ce qui, au montage, n'a pas été sans nécessiter un gros travail sur le son et en particulier sur les transitions sonores).

LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF ET SA MONSTRATION : METTRE LA PAROLE EN CONDITION, DONNER À VOIR LA MÉTHODE, FILMER LA RELATION

Le film montre le temps de préparation qui précède la discussion à proprement parler : la mise en place de l'écran, les objets techniques (vidéoprojecteur, ordinateurs, câbles, etc.), le mobilier et les objets que l'on déplace, le réaménagement de l'espace – qui vient résonner avec le sujet du film. Cette mise en place est ambiguë : elle-même pensée, écrite et filmée comme dispositif, elle n'en reste pas moins informelle. Outre le souci de réflexivité auquel renvoie cette mise en abîme de la méthode, le dispositif – et le caractère double qu'il définit (formel et informel) – participe à construire les conditions de l'écoute et de la parole. D'abord, il permet de présenter les personnages (dont *je* fais partie) et l'intérieur des maisons, sous des angles plus diversifiés que ce que ne permet le cadre de l'entretien. Ensuite, il suscite des échanges dont la teneur et la tonalité rendent compte de la *relation*, tout comme la manière dont les personnages prennent part activement à la préparation du tournage : le film met à jour, donne corps et visibilité à la relation, qui apparaît comme relation de confiance. La parole ici circule : entre nous certes, mais aussi dans l'espace où nous nous déplaçons tandis que nous réaménageons les lieux tout en discutant. Enfin, la préparation du dispositif de tournage, relativement longue (au moins une heure), constitue également un temps d'accoutumance à la caméra, à « l'appareillage » et à l'équipe : une mise en condition progressive de la parole qui commence à circuler et s'échauffe avant l'entretien filmé proprement dit.

Bonjour Bonsoir relève du film choral : il met en scène plusieurs personnages, d'importance relativement égale, dont les histoires parallèles se rejoignent (en l'occurrence autour de la rénovation urbaine et de leur destinée résidentielle). La parole, ici, circule *entre* eux et construit progressivement le propos à travers les singularités. Toute la difficulté du montage fut précisément de préserver ces singularités tout en les articulant entre elles afin de tisser un fil qui rende compte des questions qu'ensemble elles soulèvent, d'une sorte d'histoire commune bien que diverse. Ce faisant, *Bonjour Bonsoir* s'inscrit sous bien des aspects (formels) dans la lignée d' *Hitler... connais pas !* (Blier 1963), qui peut être considéré comme le premier film d'entretien et dont Réjane Vallée rend compte dans les termes suivants :

« Car *Hitler ... connais pas !* est un film choral dont l'enjeu (Niney, 2002) est à la fois la répétition et la distorsion entre les différents personnages, et parfois au sein d'un même personnage. Ce qui implique une progression dans le montage – nécessité filmique – où ce qui est dit à la fin ne peut être compris que par rapport à ce qui a été déclaré au début. L'enjeu de ce film réside dans une mise en valeur de la parole. Le montage, comme le lourd dispositif de tournage, cherche à créer un rythme permettant de suivre cette parole, son cheminement [...] » (Hamus-Vallée 2015, p. 107)

Si les entretiens avec les habitants devenus personnages constituent sans conteste la matière principale de *Bonjour Bonsoir*, le montage incorpore deux autres types de séquences qui contextualisent et mettent en perspective les entretiens. Premièrement des plans de l'espace extérieur : les plans des façades des maisons des personnages qui nous font rentrer chez eux ; des plans larges du quartier qui nous en donnent une vision d'ensemble et nous permettent de le situer ; et des scènes ordinaires du quartier qui donnent à sentir le quartier et son ambiance. Ces séquences construisent également des temps « en suspension » : elles suspendent l'entretien proprement dit et ouvrent – pour le spectateur – une possibilité de décanter. Deuxièmement, le film incorpore des images d'archive qui donnent à voir l'élaboration du projet de rénovation urbaine, tant dans sa dimension de transformation physique que dans sa dimension plus proprement politique – à travers les discours et les événements officiels (en l'occurrence l'inauguration du quartier).

LES SCÈNES COUPÉES

L'exposé de la démarche ne serait pas complet s'il n'incorporait pas, même succinctement, la présentation des dispositifs qui n'ont pas trouvé de débouchés dans le film et qui constituent en quelque sorte son « hors-champ ». Ils sont au nombre de trois :

(1) À l'issue de la discussion, je filmais la projection, dans le lieu d'entretien, de l'image du logement quitté qui se promenait ainsi dans l'espace, passait sur le mobilier, les objets, les photographies et les corps des personnages. Au-delà de l'intérêt descriptif (donner à voir l'esthétique de l'espace), l'idée était de faire ainsi rentrer le passé dans le présent, le collectif

dans l'individuel ; de les faire se côtoyer, dialoguer. L'image, déformée au contact de l'espace, des objets et des personnages, devait les transformer à son tour et, ce faisant, les donner à penser différemment.



Cliché 14 Scène coupée : projection dans l'espace domestique (chez les Stiz)



Cliché 15 Scène coupée : projection dans l'espace domestique (chez les El Fathi)

(2) D'autres images projetées ont été filmées, à l'extérieur cette fois, de nuit, en plans fixes : sur le pignon d'une rue du quartier par exemple, les vieilles mains agitées de Mme Stiz, qui ont trop travaillé ; ou sur le lac du quartier, Marie-Line Roelandts qui danse, en noir et blanc. De teneur plus « onirique », ces images devaient venir rappeler la dimension relationnelle

inhérente à l'espace (dans ces murs et entre ces murs : des hommes et des femmes). Elles devaient venir comme révéler, à travers le motif de l'évasion notamment, la condition populaire en *creux*. En faisant passer de l'intérieur à l'extérieur (quand les projections des anciens logements faisaient passer de l'extérieur à l'intérieur), ces images devaient également rendre à l'espace sa dimension collective : faire sentir que ce qui se raconte à l'intérieur relève aussi du politique. Les mains de Mme Stiz devaient ainsi devenir les mains de tous les travailleurs.



Cliché 16 Scène coupée : projection nocturne (les mains de Mme Stiz)



Cliché 17 Scène coupée : projection nocturne (Marie-Line Roelandts qui danse)

(3) Chaque personnage a été filmé « en situation », dans des scènes relativement courtes qui parlent de leur quotidien. Ces scènes ordinaires devaient faire écho aux entretiens : dans un temps plus suspendu, plus corporel et gestuel, elles devaient donner la réplique à la parole à laquelle le film fait la part belle. Exemples de scènes : Sylvette Detrez tape la carte au local de l'association / Clarisse Moinoufama dans sa voiture, la musique à fond / Eddie Erard qui dessine ses trois tours / Mr et Mme Stiz qui préparent le repas de midi / Marie-Line Roelandts au marché, dans son ancien quartier.



Cliché 18 Scène coupée : vie quotidienne (Mr et Mme Stiz préparant le repas)



Cliché 19 Scène coupée : vie quotidienne (Sylvette Detrez jouant aux cartes)

Ces images n'ont pas trouvé la place pour se développer dans le montage. Sans doute ne l'avaient-elles d'ailleurs pas suffisamment trouvée dans l'écriture et le tournage (de ce point de vue, il m'a semblé que toute démarche qui se veut constructive repose en partie sur l'erreur). Ceci étant dit, c'est à l'ensemble qu'elles n'ont pas trouvé à s'articuler : à les considérer seules, il n'est pas rare d'y retrouver les intentions qui ont présidé à leur existence. Je trouve en outre certaines de ces images très belles, et ai eu d'autant plus de mal à m'en détacher. Mais il s'agit là d'un travail de sélection intrinsèque à toute pensée articulée, qu'elle le soit sous forme d'écrit ou sous forme de film.

Après ce tour d'horizon de la démarche adoptée dans le cadre de ce travail, il est maintenant temps de passer à la deuxième partie de cette thèse qui présente la politique de rénovation urbaine et sa mise en œuvre à Auxerre, et le contexte sociohistorique dans lequel elles adviennent. Ces éléments de contextualisation fournissent un cadrage qui apparaît essentiel pour éclairer au mieux les résultats de la recherche (troisième partie).

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉNOVATION URBAINE CONTEMPORAINE ET SA MISE EN ŒUVRE A L'ÉCHELLE LOCALE. CONTEXTUALISATION

« Pour extrapoler à une échelle plus large les observations réalisées à partir d'une enquête localisée, il est donc indispensable de restituer précisément le contexte dans lequel celle-ci se déroule. « Penser par cas » exige ainsi de contextualiser, cette opération permettant à la fois de situer précisément le cas étudié dans un contexte social, historique et géographique, et de fournir des clefs d'interprétation de ce qui est observé. »

(Gilbert 2014, p. 128, référant à Passeron et Revel 2005)

Les rapports à l'espace étudiés dans ce travail renvoient à l'articulation complexe de plusieurs facteurs. Ils dépendent des caractéristiques du « nouvel » espace¹⁰⁰ et de celles des espaces quittés (dans leur double dimension pratique et symbolique), qui renvoient elles-mêmes aux politiques qui ont présidé à leur construction. S'ils dépendent de la trajectoire (objective comme subjective) ainsi définie, les rapports à l'espace varient également en fonction des modalités de ce mouvement (inscrit ou non dans une procédure de relogement, notamment) et des situations de précarité des habitants – dont nous avons souligné l'importance dans le chapitre précédent et qu'il s'agit de contextualiser. Avant de dresser les contours de l'élaboration du projet de rénovation urbaine aux Brichères et de présenter les traits de la transformation du quartier (chapitre V), il importe donc au préalable de revenir sur au moins deux histoires : celle de la rénovation urbaine d'abord (chapitre III), afin d'en saisir les spécificités (au regard des politiques qui l'ont précédées) qui ne sont pas sans influencer la forme que prend l'action publique ni celle de l'architecture qui conditionnent à leur tour les rapports à l'espace des habitants. L'histoire de la ville d'Auxerre ensuite (chapitre IV), dont l'évolution économique touche, là-bas comme dans beaucoup d'autres villes en déclin, les franges populaires de sa population. Si l'histoire locale fait ici écho au mouvement plus large de remise en cause de la condition salariale évoqué plus haut, elle présente également ses propres courbes qui invitent à définir Auxerre comme ville moyenne « en décroissance ».

¹⁰⁰ Pour une grande partie des habitants rencontrés, cela fait aujourd'hui près de 10 ans qu'ils vivent dans les « petites maisons » du quartier des Brichères (ils y vivaient donc pour la plupart depuis plus de 5 années lors de l'enquête).

CHAPITRE III

UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA RÉNOVATION URBAINE

À l'instar des politiques de la ville qui l'ont précédé, la rénovation urbaine contemporaine s'inscrit dans l'histoire de la construction et de l'évolution des grands ensembles qui participent largement de sa géographie prioritaire (1). Tout comme ces prédécesseurs, elle s'ancre d'ailleurs dans une interprétation spatiale des problèmes sociaux (2). Elle tend cependant à s'en distinguer par une stratégie centrée sur le bâti, qui prend appui sur un montage institutionnel lui conférant les traits d'un « gouvernement à distance » et qui rompt avec les approches plus transversales et différenciées des programmes précédents. En conférant ainsi un rôle central à l'espace, elle renoue avec la doctrine ayant présidé à l'émergence des grands ensembles, à laquelle elle entend pourtant s'attaquer en inversant les termes de la proposition. Elle se présente en effet comme une politique de mixité sociale via une diversification de l'habitat couplée à une banalisation urbaine (3).

1. Les grands ensembles, l'évolution de leur peuplement et de leur image

De manière générique, la rénovation urbaine peut se définir comme « une politique de démolition d'îlots ou de quartiers anciens, et d'édification, en lieu et place, de nouveaux bâtiments » (Epstein 2013, p. 9). Schématiquement, deux grands épisodes de rénovation urbaine précèdent le programme actuel. Le premier a lieu à Paris sous le Second Empire avec les grands travaux haussmanniens : entre 1852 et 1870, des grands axes de circulation sont percés, autour desquels viennent s'aligner des immeubles à l'architecture homogène (immeubles dits haussmanniens) et de nouvelles infrastructures, tandis que les démolitions que ces grands travaux imposent repoussent les activités industrielles et le peuple parisien vers les faubourgs du nord et de l'est de la capitale (Epstein 2013, p. 9). Le second grand épisode de rénovation urbaine est celui des années 1950-1970, qui donnera naissance à la plupart des quartiers aujourd'hui qualifiés de « sensibles » visés par le PNRU, et qui retiendra donc ici notre attention¹⁰¹.

1.1. La rénovation urbaine des années 1950-1970

La croissance économique et l'extension démographique des villes qui caractérisent les Trente Glorieuses nécessitent la construction massive et rapide de logements bon marché (Avenel 2010, p. 25 et Epstein 2008, p. 329). Combinée à la rénovation urbaine des centres anciens, la politique d'édification des grands ensembles mise en place par l'État permet de répondre à cette demande urgente : 195 « zones urbaines » (les ZUP, zones à urbaniser en priorité, apparues en 1957) seront construites entre 1958 et 1973 en périphérie des villes, qui concentrent plus de 2 millions de logements sociaux (Avenel 2010, p. 26).

¹⁰¹ Un épisode intermédiaire a également eu lieu dans l'entre-deux-guerres dans plusieurs grandes villes françaises, mais son ampleur est restée limitée du fait de blocages juridiques et financiers (Epstein 2013).

« On peut donc insister sur ce point : les grands ensembles, avant que d'être un « problème », ont été un emblème et une solution. En effet, l'obtention d'un logement dans un grand ensemble représente à l'époque un progrès social et une amélioration objective du niveau de vie. » (Avenel 2010, p. 26)

La construction des grands ensembles répond également à une ambition modernisatrice de l'État, à une volonté « d'adapter la ville aux temps modernes » (Epstein 2013, p. 10). Dans ce cadre, les principes de l'architecture moderne qui président à leur construction sont supposés les doter d'une capacité à transformer la société à travers le cadre bâti¹⁰². S'ils constituent d'abord une réponse pragmatique à des impératifs économiques et urbains, les nouveaux logements véhiculent donc également une utopie sociale : l'émergence d'une société égalitaire, « capable de surmonter les antagonismes sociaux de la société industrielle » (Epstein 2013, p. 91). Ce projet confère un rôle central à l'architecture et à la localisation des grands ensembles qui ne se limitent pas à organiser l'accueil et le rapprochement physique des classes sociales. Ainsi, l'homogénéité de l'espace (celle des façades notamment) est conçue pour ne renvoyer à aucune différence, et la localisation périphérique des quartiers est censée favoriser l'autonomie des quartiers et le développement d'un nouveau mode de vie (Epstein 2013, p. 92). Plus généralement, « la doctrine urbanistique du grand ensemble peut ainsi se résumer par l'uniformité interne et l'autonomie vis-à-vis de l'extérieur » (Epstein 2013, p. 93). C'est précisément à ces deux éléments que s'attaque la rénovation urbaine actuelle qui inverse les termes de la proposition autour du principe de l'intégration par la banalisation urbaine¹⁰³. Elle n'en reste pas moins sous-tendue par une même croyance dans les capacités de l'espace à transformer la société (comme le précisera le troisième point de ce chapitre).

1.2. Évolution du peuplement et de l'image des grands ensembles

Initialement destinés à accueillir tous les groupes sociaux, les grands ensembles d'habitat social sont rapidement devenus des espaces d'accueil des classes populaires – en particulier les fractions précaires et/ou issues de l'immigration. Cette spécialisation, qui contribue à la dégradation symbolique de ces quartiers, résulte en grande partie des politiques du logement (Gilbert 2014, p. 61). La rénovation urbaine des centres anciens y participe très tôt, en reportant vers l'habitat social périphérique les familles fragiles délogées, notamment dès 1961 dans les logements bas de gamme PSR (programmes sociaux de relogement) (Epstein 2013, p. 11). Parallèlement, la diversification de l'offre de logement et la promotion de l'accès à la propriété favorisent le départ vers le pavillonnaire des classes moyennes et des

¹⁰² Ces principes sont formalisés par Le Corbusier dans la charte d'Athènes de 1943 (Epstein 2013, p. 91).

¹⁰³ Un second grand principe, relatif au peuplement, définit la doctrine de la rénovation urbaine actuelle : la cohésion par la mixité sociale. Ce principe rejoint quant à lui l'idéologie qui accompagne la construction des grands ensembles autour des effets supposés de la mixité sociale, que Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire avaient à l'époque déjà remis en cause dans leur article « Proximité spatiale et distance sociale » (1970). Nous y reviendrons.

fractions stables des classes populaires, dans un contexte propice aux trajectoires résidentielles ascendantes (les décennies d'après-guerre) (Gilbert 2014, p. 45 et p. 67 ; Avenel 2010, p. 26). Dans le même temps, les conditions de logements des immigrés se normalisent et bon nombre d'entre eux s'installent dans les grands ensembles qui voient se succéder plusieurs vagues de peuplement « [succession qui] témoigne, en même temps qu'elle la nourrit, de la rapide dégradation symbolique des grands ensembles » (Gilbert 2014, p. 62). Depuis le milieu des années 1970, la crise économique et la rigidité croissante des filières de logement (Gilbert 2014, p. 68) sont à leur tour venues accentuer cette dynamique de spécialisation des grands ensembles, amorcée à la fin de la décennie précédente en dépit de la réaction rapide des pouvoirs publics en vue d'y rétablir une certaine mixité (Epstein 2013, p. 11).

« L'histoire des quartiers de grands ensembles est ainsi dominée par le choc de la crise économique » [qui vient rompre avec] « un paradigme de l'ascension sociale et les espoirs d'intégration » : « C'était le contexte du plein-emploi et la mobilité des individus qui rendaient le HLM appréciable » (Avenel 2010, p. 27)

C'est donc une « triple histoire » (Gilbert 2014, p. 61) – l'histoire des politiques du logement, l'histoire économique et l'histoire de l'immigration – qui éclaire l'évolution du peuplement des grands ensembles et de leur image. Cette même histoire vient également expliquer le pendant de la dégradation symbolique du grand ensemble, à savoir la valorisation du pavillon (de la « petite maison »), ainsi que le clivage résidentiel qui s'opère entre ces deux formes de logement. On y retrouve aussi, assez logiquement, les facteurs qui précipitent le déclin des quartiers ouvriers comme communautés fortement structurées (dont on a rappelé plus haut la tendance à les mythifier), ainsi que les facteurs qui renforcent le rôle de l'espace dans la constitution des groupes sociaux.

1.3. Arrêt des grands ensembles et pratiques gestionnaires

Après avoir limité dès 1970 la proportion de logements sociaux destinés aux populations considérées les plus fragiles, les pouvoirs publics programment en 1973 l'arrêt des grands ensembles dans la circulaire du 21 mars relative aux « grands ensembles » (terme qui fait son apparition dans les textes législatifs et réglementaires) et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat, reprenant les critiques adressées à cette architecture – qui n'ont depuis cessé de gagner en intensité (Epstein 2013, p. 12) :

« L'homogénéité des types et des catégories de logements réalisés, la monotonie des formes et de l'architecture, la perte de la mesure humaine dans l'échelle des constructions ou des ensembles eux-mêmes, l'intervention d'un maître d'ouvrage, d'un architecte ou d'un organisme gestionnaire sur de trop grands ensembles ne favorisent pas une bonne intégration des quartiers nouveaux dans le site urbain ni celles des habitants. » (Circulaire du 21 mars 1973, citée par Epstein 2013, pp. 12-13)

Passés de constructeurs à gestionnaires, les bailleurs sociaux ont quant à eux la charge d'héberger les immigrés et les familles précaires dont « la modestie des ressources économiques et [ou] les discriminations ethno-raciales dans le secteur privé constituent [...] de solides obstacles à l'accès à la propriété ou au secteur locatif libre » (Gilbert 2014, p. 79). La gestion qui leur incombe (entretien du parc, gestion financière et gestion sociale des relations) passe notamment par le peuplement¹⁰⁴ qui s'institue comme enjeu majeur de la profession dans les années 1970 et 1980 (Gilbert 2014, p. 100). Ces politiques de peuplement se caractérisent par une ambiguïté importante : guidées par le principe (ancien) de mixité de la population, elles procèdent également de logiques pratiques discriminatoires (et informelles) dans l'attribution des logements (Avenel 2010, pp. 21-22 et Gilbert 2014, p. 79, pp. 100-101 et p. 264). Pour les organismes HLM, il s'agit en effet de préserver, au sein d'un patrimoine différencié et hiérarchisé, les secteurs valorisés. Corollaire à cela : les ménages immigrés et les plus précaires, perçus comme faisant peser des risques de dégradation (matérielle et sociale), sont concentrés dans les secteurs dévalorisés. « Aussi, le principe « anti-ségrégationniste » s'accompagne-t-il, de fait, de pratiques de micro-ségrégation [entre des numéros de rue, des pâtés de bâtiments voire des cages d'escaliers] » (Avenel 2010, pp. 21-22). Tel que mis en œuvre à Auxerre dans le cadre de la rénovation urbaine, le peuplement tend à réactualiser cette ambiguïté ; l'enquête conforte de ce point de vue les résultats existants sur la rénovation urbaine actuelle (nous y reviendrons).

Avant de passer aux politiques de la ville, deux points méritent d'être rappelés. Le premier touche au cœur de la thèse : les différences dont il est ici question « ne sont pas de véritables cassures fixant des clivages sociaux tranchés » (Avenel 2010, p. 22). Deuxièmement, il importe de noter que l'« on ne constate aucune volonté étatique de regroupement spatial des immigrés, la ségrégation observée résultant en premier lieu des logiques du marché résidentiel privé » (Gilbert 2014, p. 79).

Encadré 3 Le peuplement, clarifications

« Dans son usage le plus courant, le terme de « peuplement » désigne un état, à savoir la composition et la répartition d'une population sur un territoire donné [...] Le terme de « peuplement » peut également renvoyer – et c'est cette perspective que nous retiendrons – à une action (peupler), visant à modifier ou maintenir cette distribution, en fonction de certaines caractéristiques – *sociales, ethniques, religieuses, sexuelles ou autres* – *réelles ou supposées des populations concernées*. Le peuplement fait dès lors office de politique(s) » (p. 17)¹⁰⁵.

Associé à des situations historiques non assumées, le terme – qui avait presque disparu du vocabulaire officiel en France, « refait surface ces dix dernières années, notamment dans le champ des politiques urbaines et de l'habitat » (p. 18). Pour autant, cette

¹⁰⁴ L'encadré situé à la page suivante fournit des éléments de précision sur cette notion de peuplement.

¹⁰⁵ Les citations de cet encadré sont celles de l'ouvrage collectif déjà évoqué *Le peuplement comme politiques* (Desage, Morel Journal et Sala Pala 2014) auquel je renvoie sur ce point.

question [du peuplement] apparaît le plus souvent de manière indirecte (derrière d'autres notions comme celle de mixité sociale par exemple), et est rarement nommée publiquement.

Les effets sociaux de la rénovation urbaine étudiés dans ce travail (à partir des rapports à l'espace des habitants) portent les traces des catégories que cette politique véhicule et des nouvelles « répartitions socio-spatiales » qu'elle construit – raison parmi d'autres (voir l'introduction de ce chapitre) pour laquelle il importe d'en dresser les contours aux échelles nationale et locale.

2. Les politiques de la ville et « la spatialisation des problèmes sociaux »¹⁰⁶

« La question de la pauvreté semble ne plus pouvoir se dire, se décrire et se discuter autrement que dans un registre spatial et à l'aide de catégories territoriales. »

(Tissot et Poupeau 2005, p. 5)

Le programme national de rénovation urbaine s'inscrit dans l'histoire des politiques de la ville et s'ancre dans leur interprétation *spatiale* des problèmes sociaux. Les politiques de la ville sont le résultat de la rencontre entre le champ médiatique, le champ intellectuel et le champ politique (Tissot 2007). Cette « logique d'intervention de l'État » (Avenel 2010, p. 100), territoriale, émerge dans le contexte de la survenue des premières « émeutes » de la fin des années 1970, fortement médiatisées (les violences urbaines de l'été 1981 dans certains quartiers de l'agglomération lyonnaise font à cet égard office de date de naissance symbolique des politiques de la ville et du dit « problème » des banlieues). Du côté du monde intellectuel, s'élabore une grille de lecture spatiale (diffusée par la revue *Esprit* notamment) « qui s'impose rapidement chez les réformateurs qui participent à la mise en place des politiques de la ville » (Gilbert 2014, p. 97)¹⁰⁷.

Selon cette conception, la cause désignée des problèmes sociaux est moins la pauvreté elle-même que *la concentration de la pauvreté*, et encore moins les inégalités sociales et les rapports de classe qui les fondent (Tissot 2007 ; Garnier 2010¹⁰⁸ ; Gilbert 2014). Quelle que soit la manière d'appréhender le problème – par la question de l'intégration, de la ségrégation ou de l'insécurité (qui dominant respectivement et successivement les débats depuis 1981),

¹⁰⁶ Titre de l'article d'introduction du n° 159 des *Actes de la recherche en sciences sociales* (2005), écrit par Sylvie Tissot et Franck Poupeau.

¹⁰⁷ On retrouve ici la question des liens étroits qu'entretiennent la sphère intellectuelle – en l'occurrence les sociologues de l'urbain – et la sphère politique, déjà bien mise en lumière par Michel Amiot en 1986.

¹⁰⁸ Jean-Pierre Garnier (2010) parle à cet égard de « spatialisme » : « Le spatialisme postule un rapport causal direct entre formes spatiales et pratiques sociales, ce qui permet de transmuier des problèmes propres à un type de société en problèmes dus à certain type d'espace, comme si le « cadre de vie » produisait et, donc, expliquait en grande partie les manières (bonnes ou mauvaises) de vivre » (p. 17).

« aussi bien les médias que les chercheurs et les hommes politiques associent banlieue et *exclusion*¹⁰⁹ », résume Cyprien Avenel (2010, p. 11) qui conclut :

« Il ressort une définition en trompe l'œil du monde des banlieues, caractérisé par une seule image, celle de la pauvreté et de la destruction sociale, reposant sur la population la plus « exclue » et orientant le discours sur la formation des ghettos. » (Avenel 2010, p. 11).

C'est dans le cadre de cette « spatialisation des problèmes sociaux » (qui définit d'emblée la question du peuplement comme question centrale) qu'émerge les « quartiers sensibles » comme catégorie de l'action publique (Tissot 2007) – à laquelle contribuent les « émeutes » très médiatisées de Vaulx-en-Velin d'octobre 1990 et que le « Pacte de relance pour la ville » cristallisera en 1996 par la création des « zones urbaines sensibles » (ZUS). Ces dernières sont des entités administratives définies comme cible des politiques de la ville et caractérisées par « la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi [par les écarts qu'elles affichent avec le reste de l'agglomération à laquelle elles appartiennent] » (loi du 14 novembre 1996 relative au Pacte de relance). La France compte en 2011¹¹⁰ 751 zones urbaines sensibles (dont 717 en métropole) qui regroupent 4, 46 millions d'individus. Si les ZUS partagent le fait de concentrer les difficultés, elles présentent une grande diversité (sur laquelle je reviendrai dans la section suivante lorsque je présenterai le quartier des Brichères), tout comme d'ailleurs leurs habitants qui ne constituent pas un groupe homogène¹¹¹.

La « territorialisation » de l'action publique dont témoignent les politiques de la ville des années 1980 et 1990 s'accompagne d'une « remise en cause des politiques sociales traditionnelles, centralisées et sectorisées » (Avenel 2010, p. 101). Les dispositifs élaborés dans ce cadre se caractérisent par une approche transversale et ascendante, deux traits principaux qui lui confèrent un troisième trait : sa grande diversité (Avenel 2010, Epstein 2013)¹¹². Les politiques de la ville cherchent donc à agir sur les différentes dimensions de la vie quotidienne des populations :

¹⁰⁹ Je souligne.

¹¹⁰ Les contours de la géographie prioritaire ont été redéfinis en 2015.

¹¹¹ Comme nous le rappelle l'ouvrage collectif *Le peuplement comme politiques* (Desage, Morel Journal et Sala Pala 2014, p. 33) : « En effet, cette « figure de l'habitant » est plurielle, voire morcelée, et ses déclinaisons méritent d'être interrogées : en elle, se trouvent imbriquées celles du citoyen, du voisin ou du riverain, de l'urbain, du péri-urbain ou du « jeune des quartiers », du locataire, du propriétaire ou du SDF, du client ou de l'ayant droit, du riche ou du pauvre, du Français ou de « l'immigré », du majoritaire ou du minoritaire... ».

¹¹² D'abord envisagée comme réponse provisoire, la politique de la ville s'institutionnalise progressivement, comme en témoigne la création d'une Délégation interministérielle à la Ville en 1988, puis d'un ministère de la Ville, en 1991 (Avenel 2010, p. 100). Les dispositifs qu'elle élabore se succèdent comme suit (Avenel 2010, p. 100) : création des « zones d'éducation prioritaires » (ZEP) en 1981 ; « opérations prévention-été » (OPE) en 1982 transformées en 1997 en « Ville-Vie-Vacances » (VVV) ; stages d'insertion pour les 15-25 ans qui seront ensuite regroupés en sein des Missions Locales pour l'emploi ; les opérations pour le « développement sociale des quartiers » (DSQ) ; création des « Conseils

« Parce que son champ d'application est multidimensionnel, la politique de la Ville recouvre une très grande diversité d'interventions portant à la fois sur la réhabilitation des logements et de l'urbanisme, l'action sociale et culturelle, l'école, l'emploi et l'insertion professionnelle, la prévention de la délinquance et la sécurité. » (Avenel 2010, p. 101)

Pour ce faire, elles s'appuient sur des instruments (le projet et le contrat) qui définissent une méthode d'ordre partenarial qui accorde une place importante au local : le pouvoir central « mettait en place les cadres procéduraux d'une politique territoriale partenariale, dont les objectifs et les programmes d'actions étaient librement définis par [les pouvoirs locaux] » (Epstein 2013, p. 116)¹¹³. Schématiquement, les multiples analyses, objectifs et actions que véhiculent les politiques de la ville successives recouvrent deux grandes stratégies qui coexistent en leur sein. D'un côté, on trouve une « stratégie communautarienne » centrée sur la reconnaissance et la valorisation de la population (Epstein 2013, p. 62), qui se traduit notamment dans l'animation sociale des quartiers (considérés comme moyens d'action) qui vise à y recréer du lien social (prétendument atomisé) (Gilbert 2014, p. 98). De l'autre côté, on trouve une stratégie de remise à la norme des quartiers et de rééquilibrage des populations, centrée sur les enjeux de peuplement et sur l'action sur le bâti (et l'environnement urbain en général) (Epstein 2013, pp. 62-63 ; Gilbert 2014, p. 98)¹¹⁴.

Bien que non exclusive l'une de l'autre, la seconde orientation (le « pôle bâti ») va progressivement prendre le pas sur la première et culminer avec la loi Borloo qui en fait un « objectif univoque » (Epstein). Cette évolution est à mettre en lien avec le constat de l'inefficacité relative des pratiques d'attribution de logement (évoquées plus haut) (Gilbert 2014, p. 101), mais aussi plus largement avec la multiplication des critiques adressées aux politiques de la ville auxquelles on reproche notamment leur « éclatement thématique et opérationnel » et leur allure de « catalogue de micro-actions » ne disposant pas des moyens nécessaires pour répondre aux enjeux qu'elles se sont fixés (Epstein 2013, p. 68). Si les politiques de la ville font d'emblée du peuplement un enjeu majeur (qui figure déjà dans les procédures Habitat et vie sociale de la fin des années 1970 considérées comme leurs « ancêtres »), on assiste donc à une montée en puissance de l'objectif de mixité sociale dont les leviers se transforment : pour modifier la répartition sociale de la population des quartiers,

communaux de prévention de la délinquance » en 1983 (CCPD) ; enfin, née en 1983, la mission « Banlieues 89 ». Ensuite : « contrats de ville » en 1994. Puis Pacte de relance pour la ville en 1996 : création des « zones urbaines sensibles » (ZUS), des « zones de redynamisation urbaine » (ZRU) et des « zones franches urbaines » (ZFU). Et contrats de ville 2000-2006.

¹¹³ Il importe toutefois de nuancer le tableau : avec l'institutionnalisation des politiques de la ville, la tendance bureaucratique de l'action publique – avec ses logiques sectorielles et technicistes, tend à son tour à redéployer les dispositifs sur un mode « vertical » (Avenel 2010, p. 107), quand ces derniers n'apparaissent pas franchement comme un moyen dissimulé d'accroître le contrôle de l'État (thèse que soutient notamment Gérard Chevalier dans sa *Sociologie critique de la politique de la ville*, 2005).

¹¹⁴ Renaud Epstein (2013) pointe une troisième orientation stratégique, dominante dans les années 1990 : la stratégie réformatrice qui cherche « à produire des effets de levier sur les politiques et les administrations publiques, pour agir sur les causes de la relégation » (p. 63).

il s'agit de *diversifier l'offre de logements* par des opérations de transformation urbaine. Engagée dès le début des années 1990 avec les grands projets urbains (GPU), cette approche s'affirme à la fin des années 1990 avec le « renouvellement urbain » :

« Au nom de la mixité sociale, le tabou de la démolition dans les grands ensembles est levé, les destructions étant légitimées par les reconstructions de logements sociaux et une stratégie de restructuration urbaine des quartiers. Le terrain est ainsi préparé pour le programme de rénovation urbaine, lancé en 2003 [...]. » (Gilbert 2014, p. 101)

Dans ce contexte, la rénovation urbaine vient en quelque sorte sonner le glas d'une approche transversale et ascendante des politiques de la ville, à laquelle l'histoire avait déjà porté de nombreux coups. Elle s'inscrit cependant pleinement dans la spatialisation des problèmes sociaux qui avait accompagné leur naissance, qu'elle réaffirme avec force.

3. La rénovation urbaine contemporaine

« Ainsi, le renforcement de la politique de démolition et de reconstruction des logements vise-t-il à restaurer la « mixité sociale » par une politique volontariste, planifiée et quantifiée, de « rattrapage » des quartiers pauvres. »

(Avenel 2010, p. 103-104)

Soutenue par des investissements financiers importants (47 milliards d'euros, dont 11 sont financés par l'ANRU)¹¹⁵, la rénovation urbaine, née en 2003, est une politique d'ampleur. Avec ses 151 351 démolitions, ses 136 508 constructions auxquelles s'ajoutent 316 024 réhabilitations et 352 444 « résidentialisations », elle concerne 4 millions d'habitants et 490 quartiers (qui représentent 20 % du parc de logements sociaux en France – dont 3 % concernés par les seules démolitions (Gilbert 2014, p. 96)), et touche un grand nombre de villes dont toutes les grandes villes et la quasi-totalité des villes moyennes (Epstein 2013, pp. 14-15).

La rénovation urbaine est une *politique de mixité sociale via une diversification de l'habitat* (articulée à une banalisation urbaine). À ce titre, elle ne constitue pas une spécificité française et on la retrouve dans plusieurs autres pays (Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Finlande, États-Unis) (Gilbert 2014, p. 102). La spécificité de la rénovation urbaine réside dans la concentration de ses efforts sur l'urbanisme et l'habitat, au détriment d'une

¹¹⁵ Deux thèses en cours étudient la rénovation urbaine sous l'angle de son financement : celle de Jihane Ghelfi s'intéresse à la circulation des outils et instruments du financement à l'échelle des pays eux-mêmes, dans une perspective comparative (intitulé provisoire de la thèse : *Le financement de la rénovation urbaine. Gouvernance et néolibéralisation de la ville en déclin. Étude comparée entre les États-Unis et le Royaume-Uni*), tandis que celle de Marianna Tournon porte sur le financement des projets appréhendé du point de vue des bailleurs sociaux.

approche transversale et de l'articulation des dimensions (où les interventions dirigées vers les habitants – par opposition au bâti – sont renvoyées vers les collectivités locales). À cette focalisation sur les aspects physiques, il faut ajouter la prépondérance du rôle de l'État.

3.1. Une approche sectorielle : mixité sociale et banalisation urbaine

La rénovation urbaine contemporaine est donc sous-tendue par l'idée (qu'elle partage avec les politiques qui ont donné naissance aux grands ensembles) selon laquelle l'intervention sur le bâti et l'environnement des quartiers pourrait résoudre les problèmes sociaux qui s'y manifestent : échec scolaire, chômage, insécurité¹¹⁶. Et ces transformations physiques porteraient avant tout leurs effets à travers la restauration de la *mixité sociale* dans les quartiers, qui serait seule capable de restaurer, à son tour, la cohésion sociale menacée¹¹⁷. La mixité sociale est supposée favoriser l'insertion socioéconomique des ménages défavorisés des quartiers populaires, en contribuant d'une part à diminuer le stigmate résidentiel dont ils sont porteurs, d'autre part à diffuser des modèles positifs de réussite sociale auxquels s'identifier ainsi que (à travers les interactions entre voisins) les normes sociales dominantes¹¹⁸. Cette « chaîne d'intentions » (Epstein 2013) fait l'objet d'une analyse critique de la part des sciences sociales, et ce au moins depuis les premières études relatives à la rénovation urbaine des années 1950-1970, à commencer par celle de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire sur les grands ensembles qui a donné lieu à l'article de référence intitulé « Proximité spatiale et distance sociale » (1970) (voir l'encadré 4 ci-dessous sur les effets de la mixité sociale, en particulier dans le cadre de la rénovation urbaine).

¹¹⁶ L'ouvrage collectif *Le peuplement comme politiques* (2014) montre comment cette croyance – suivant laquelle les configurations spatiales sont susceptibles de transformer les individus et la société – s'ancre dans une longue histoire, notamment coloniale.

¹¹⁷ Dans les discours des politiques, le registre de justification de l'enjeu de peuplement est un registre dramatique (Epstein 2013, p. 87).

¹¹⁸ Renaud Epstein (2013) met en évidence un troisième « mode opératoire » du lien supposé entre mixité sociale et cohésion sociale : les fonctions d'insertion et de socialisation (intégration des normes) attribuées à la mixité sociale sont également censées opérer indirectement en allégeant la charge qui pèse sur les services publics. Renaud Epstein met à jour ce qu'il appelle la « chaîne d'intentions de la rénovation urbaine » à partir d'un ensemble de sources croisées, constitué des débats et discours politiques ainsi que des règlements et documents issus de l'ANRU : les liens qui relient les opérations prévues à leurs effets escomptés sont en effet très peu explicites dans la loi elle-même et souvent peu explicités dans les discours politiques – dont les registres explicatifs varient.

Encadré 4 Les effets (très) incertains de la mixité sociale

« Proximité socio-spatiale, distanciation sociale »

Les travaux menés de part et d'autre de l'Atlantique sur la mixité sociale présentent des résultats variés quant à ses effets sur les quartiers et les populations concernés. Loin de démontrer la présence de conséquences positives sur les catégories populaires, et donc loin des attendus des politiques, ils se rejoignent bien plus sur la manière dont la mixité sociale, tout au moins lorsqu'elle est contrainte par les filières d'accès au logement social, peut renforcer les logiques de la distinction sociale et les tensions qui les accompagnent, et affaiblir les interactions de voisinage (Epstein 2013, p. 103 ; Gilbert 2014, pp. 102-103). On retrouve ici les enseignements issus de l'article critique de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) et que les études sur la rénovation urbaine tendent à confirmer. Cette recherche le fera, en mettant notamment l'accent sur la quête par les habitants d'une mise à distance de leur condition, qui passe aussi par un jeu de distance complexe avec les lieux et les gens. Plus largement, les rapports aux autres (et au quartier en général) dépendent en fait d'une multiplicité de facteurs relatifs à des sphères de vie et à des « territoires » autres que ceux du quartier, et dont l'étendue et les caractéristiques varient d'un habitant à l'autre (conférant à l'espace du logement et du quartier une importance différente).

Ces dynamiques s'opèrent, s'agissant de la rénovation urbaine, dans le cadre d'un peuplement qui se renouvelle très peu dans son ensemble. L'effet de la rénovation urbaine sur la mixité sociale apparaît, de ce point de vue, limité : les occupants des nouveaux logements sont très souvent d'origine locale et modeste¹¹⁹. Ce constat renvoie à la persistance de l'image stigmatisée des « cités » malgré la visibilité des opérations réalisées et à la difficulté qui en résulte, pour les promoteurs des nouveaux logements, d'attirer des populations venues de l'extérieur (Gilbert 2014, p. 118). Cette mixité sociale toute relative, qui conforte les quartiers prioritaires dans leur fonction d'accueil des populations précaires, ne présage cependant pas de l'absence de transformations sociales en lien avec la rénovation urbaine, tout comme ne doit pas en présager la persistance (voire l'accroissement) statistique des inégalités auxquelles sont exposés les quartiers prioritaires (en termes de réussite scolaire, de santé ou de sentiment de bien être)¹²⁰.

Car lorsque l'on resserre la focale d'observation, il apparaît que la rénovation urbaine ait pour effet de renforcer la fragmentation résidentielle et sociale au sein des quartiers

¹¹⁹ Les travaux de référence sur les mobilités résidentielles dans le cadre de la rénovation urbaine sont ceux coordonnés ou réalisés par Christine Lelévrier, auxquels il faut ajouter (au moins) la thèse de Pierre Gilbert (2014). Nous les retrouverons dans les chapitres relatifs à l'analyse des résultats de l'enquête.

¹²⁰ Rappelons que l'accroissement des écarts constaté par la statistique publique, bien que loin d'être anecdotique, exprime des valeurs moyennes qui ne rendent pas compte de la diversité des zones urbaines sensibles, ni de l'importance des mobilités résidentielles en leur sein. Les statistiques relatives à la situation et à l'évolution des quartiers populaires sont produites par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus), qui en rend compte depuis 2004 dans un ensemble de rapports – sur base des entités administratives que constituent les ZUS créées en 1996 qui ont « permis la fourniture régulière de données infracommunales standardisées » (Epstein 2013, p. 59) (avant cette date, les effets des politiques de la ville ne bénéficiaient pas de mesure statistique).

rénovés (Lelévrier 2010 et 2014, Lelévrier et Noyé 2012, Gilbert 2014). Les opérations de démolition (dans les secteurs les plus dégradés) et de reconstruction (dans les parties les plus attractives) conduisent en effet à la reconcentration sur place des habitants les plus précaires parmi les relogés – dans le parc ancien, le moins cher, mais aussi le plus dégradé. Les logements neufs font au contraire office de strate supérieure dans la hiérarchie résidentielle, qui (comme nous le verrons) n'est pas pour autant exempte de divisions internes. Cette fragmentation s'accompagne des logiques distinctives évoquées plus haut, qui conditionnent les rapports au quartier et aux autres et s'inscrivent dans les interactions et dans les manières d'aménager l'espace (dans le motif des clôtures notamment). En termes de mixité sociale, le tableau que dépeint la rénovation urbaine pourrait ainsi se traduire, reprenant le titre de l'article de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire en le déplaçant quelque peu : « proximité socio-spatiale, distanciation sociale ».

Pour atteindre la mixité sociale dans les quartiers, la politique de rénovation urbaine met en place deux leviers : une offre de logement nouvelle et un environnement rendu « banal ». La diversification de l'habitat se traduit par des démolitions et des reconstructions : les premières réduisent la part des logements qui accueillent les familles les plus précaires (habitat collectif HLM) tandis que les secondes proposent une offre de logement destinée aux ménages de classes moyennes, mais aussi aux fractions stables des habitants des quartiers concernés (Gilbert 2014, p. 103). Cette promotion des « parcours résidentiels », centrale dans la gestion des relogements, concentre dans les faits une très large part de la population des nouveaux logements (voir l'encadré ci-dessus). Les démolitions, compensées par un nombre (au moins) équivalent de reconstructions, constituent un outil privilégié de la rénovation urbaine qui consacre leur progressive élévation au rang de « solution générique » (Epstein 2013, p. 113) aux problèmes sociaux des grands ensembles¹²¹. Elles ne font toutefois que suivre une croissance continue depuis la seconde moitié des années 1990¹²² : la véritable nouveauté réside dans la construction sur place de nouveaux logements aux statuts d'occupations variés (Gilbert 2014, p. 104 et p. 117). Trois types de logements contribuent à la diversification de l'habitat dans les quartiers prioritaires :

- Une offre intermédiaire de logements sociaux en location (ou locatif social), du type PLS (prêt locatif à usage social). À côté de cet habitat destiné à des ménages plus aisés, subsiste le type PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) destiné aux familles les plus précaires ainsi que le type « ordinaire » PLUS (prêt locatif à usage social) qui se décline dans le cadre de la rénovation urbaine en PLUS-CD (pour « construction

¹²¹ À propos des immeubles démolis, Renaud Epstein (2013) note leur caractère salubre : « Les immeubles les plus vétustes du parc HLM ont été démolis dans les années 1980 et 1990, et la plupart de ceux [qui font l'objet d'une démolition] ont été réhabilités au cours de la même période » (p. 94).

¹²² De quelques centaines par an au début des années 1990, on passe à 3 155 démolitions en 1998, 6 419 en 1999, 6 500 en 2000, 8 086 en 2002 et 9 160 en 2003. En 2001, le gouvernement Jospin fixe comme objectif 30 000 démolitions par an (chiffres issus de la thèse de science politique de Renaud Epstein – soutenue en 2008 et ayant donné lieu à son ouvrage *La rénovation urbaine* publié en 2013, repris par Pierre Gilbert (2014, p. 104)).

démolition ») dont la moitié est réservée pour les relogés et qui permet de diminuer les loyers ;

- Les logements en accession à la propriété, qui peuvent s'accompagner de diverses aides (prêt à taux zéro, aides directes des administrations centrales et locales), d'où le qualificatif « social » souvent accolé à ces opérations. Si celles-ci consacrent « l'arrivée des promoteurs privés dans les grands ensembles » (Gilbert 2014, p. 105), elles sont aussi promues par les bailleurs publics¹²³ ;
- Les logements privés en location (ou locatif libre) destinés à des ménages qui ne répondent pas aux critères de ressources du logement social. Ces logements sont pris en charge par l'association Foncière Logement qui bénéficie de 15 à 35 % des surfaces libérées par les démolitions¹²⁴.

Cette politique de mixité résidentielle (qui vise la mixité sociale) se déploie non seulement à l'échelle communale ou intercommunale, à l'instar des politiques qui l'ont précédée (une partie des reconstructions est en effet supposée se localiser hors ZUS), mais également (et surtout) *à l'intérieur* des quartiers rénovés (Epstein 2013, pp. 86-87 ; Gilbert 2014, p. 104). Cette politique se déploie en outre *à l'échelle* du quartier (et non de l'immeuble ou de l'îlot) qui, nous l'avons dit, présente une division en secteurs différemment valorisés.

Le second levier mobilisé pour modifier le peuplement dans le sens d'une plus grande mixité sociale est la « banalisation » de l'environnement à travers de nouvelles normes urbanistiques qui viennent rompre avec l'architecture moderne. Cette politique de banalisation a une double visée : réduire l'image négative des grands ensembles, mais aussi commander aux usages¹²⁵ (les dispositifs de la « prévention situationnelle » constituent l'exemple par excellence de ce principe¹²⁶). Elle prend appui sur trois outils : l'architecture elle-même – qui prend la forme de petits immeubles ou de maisons individuelles, la « résidentialisation » et le désenclavement. La « résidentialisation » consiste à clarifier les frontières entre l'espace privé et l'espace public en aménageant leurs limites – par l'ajout de clôtures et de digicodes pour l'essentiel. Dans cette perspective, on reconfigure également

¹²³ C'est le cas à Auxerre, dans le cadre de la rénovation du quartier des Brichères, où l'Office Auxerrois de l'Habitat construit un ensemble de logements dans le cadre du dispositif du Prêt social de location-accession (PSLA). L'accession sociale s'y avère parfois assez proche, dans ses caractéristiques et dans le profil de ses habitants, des nouveaux logements sociaux en location, avec lesquels elle continue de partager, de ce point de vue, le statut de « logement social ». Nous y reviendrons.

¹²⁴ Devenue depuis Action Logement, cette association est une filiale de l'UESL (Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement) qui met en œuvre les politiques nationales d'emploi des fonds d'Action Logement – issus de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) (le 1% logement).

¹²⁵ On retrouve ici le principe figurant au cœur des analyses de Michel Foucault (1975) qui étudie l'espace comme outil de discipline et de contrôle des comportements.

¹²⁶ La prévention situationnelle est une « approche de la délinquance par l'aménagement urbain [...] suivant laquelle tout aménagement urbain doit aboutir à la production d'un espace public dans lequel une surveillance naturelle peut s'exercer, afin de réduire les incivilités et la délinquance » (Epstein 2013, p. 97).

l'espace public en y « introduisant des rues, des places ou des espaces aux fonctions définies » « en lieu et place des espaces vides et indéterminés qui entourent souvent les bâtiments des grands ensembles » (Gilbert 2014, p. 106). Cette clarification du statut des espaces est censée à son tour clarifier les responsabilités – formelles, mais aussi informelles – qui incombent à chacun en termes de gestion et d'usage des lieux (Epstein 2013, p. 94). Le désenclavement, enfin, consiste à réduire l'isolement physique des quartiers que l'on cherche à « réintégrer dans la ville » (Epstein 2013, p. 95). Dans cette optique, on réorganise les réseaux de transports et les voies de circulation – dont le caractère traversant est privilégié et préside à la démolition d'immeubles localisés en périphérie des quartiers. De même, l'implantation des locaux d'activités et des équipements collectifs autour des axes qui relient ces quartiers à l'extérieur est supposée attirer des usagers et des actifs venus du dehors. Si la politique de banalisation urbaine a un effet limité sur le peuplement des quartiers, il semble qu'elle améliore le plus souvent le cadre de vie des habitants des quartiers populaires et leurs conditions de logement (Epstein 2013, p. 110).

3.2. Un gouvernement à distance¹²⁷

« L'ANRU ne dit jamais non, elle ne dit jamais : « Voilà ce qu'il faut faire », elle dit : « Révissez votre projet, faites plus ambitieux ». Et tout le monde comprend que cela veut dire davantage de démolitions [...] Pour moi cela relève du « gouvernement à distance » : le pouvoir central n'impose rien, ne négocie rien, mais organise la concurrence entre projets locaux. »

(Epstein 2008, p. 331)

La rénovation urbaine, qui fait de l'intervention sur le cadre bâti sa priorité, se caractérise par une faible différenciation des projets qui vient contraster avec l'histoire des programmes successifs développés dans le cadre des politiques de la ville qui l'ont précédée. Cette uniformité relative de projets prend appui sur le montage institutionnel qui caractérise la rénovation urbaine.

La loi Borloo confie le pilotage du programme à une structure située en dehors de l'administration proprement dite : l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), spécialisée dans le secteur urbain (elle participe ce faisant d'un mouvement plus large de découpage des politiques en volets séparés confiés à des agences¹²⁸, de nature gestionnaire¹²⁹. L'ANRU fait office de guichet unique des importants crédits destinés à la rénovation urbaine, « qui se substitue à la myriade de financeurs que les maires et les bailleurs sociaux devaient

¹²⁷ Cette section se réfère à la thèse de Renaud Epstein et aux écrits qui s'y rapportent, en particulier Epstein 2008, 2012 et 2013.

¹²⁸ Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Agence de l'innovation industrielle, Agence pour le financement des infrastructures de transport, Agence de la recherche, etc.

¹²⁹ Cette architecture institutionnelle qui passe par les agences répond à la loi LOLF (Loi organique aux lois de finances) de 2001 et à la gestion par la performance qu'elle promeut (Epstein 2008 et 2013).

solliciter pour intervenir sur un quartier » (Epstein 2008, p. 330). À ce titre, à travers l'instrument que constitue l'appel à projet, elle organise la mise en concurrence des villes pour l'accès aux subventions, qui incite ces dernières à adopter une position relevant de la « libre conformation » : s'ils ne veulent pas renoncer pour longtemps à intervenir sur le cadre bâti, les acteurs locaux doivent « se conformer, en toute liberté, aux priorités étatiques » (Epstein 2013, p. 24). Et ces priorités sont centrées sur l'intervention urbaine, et notamment sur les opérations de démolition, financées pour la quasi-totalité par l'agence¹³⁰. La rénovation urbaine relève donc de ce que Renaud Epstein qualifie le « gouvernement à distance » qui retravaille en profondeur les rapports entre le niveau central et le niveau local au profit de l'État, et qui laisse en définitive peu de marge de manœuvre aux collectivités locales dans la définition des projets :

« En mettant en place de nouvelles institutions (agences) et une nouvelle instrumentalisation (programme, appel à projets, indicateurs) destinées à assurer la déclinaison performante du programme national, elle [la loi Borloo] a renoncé à l'approche transversale et *bottom-up* de la politique de la ville, incarnée dans le couple instrumental projet-contrat, pour organiser le retour à une approche plus sectorielle et descendante. » (Epstein 2013, p. 23)

Si la politique de rénovation urbaine se caractérise par une faible différenciation des projets au regard de ceux auxquels avaient donné naissance les politiques précédentes, il ne faudrait pas perdre de vue qu'elle (les catégories qu'elle mobilise et les réalités qu'elle construit) se décline de manière différenciée et donne lieu à des réalités différentes en fonction des contextes locaux. Après être brièvement revenue sur l'histoire de la politique de rénovation urbaine à l'échelle nationale, les deux chapitres qui suivent visent donc, respectivement, à broser les contours de l'histoire urbaine et économique de la ville d'Auxerre (chapitre IV), et à présenter le processus d'élaboration du projet de rénovation urbaine aux Brichères et les traits de la transformation du quartier (chapitre V).

¹³⁰ Le financement de la rénovation urbaine fait aujourd'hui l'objet de nouvelles règles parmi lesquelles figure une diminution du taux de subvention des démolitions.

CHAPITRE IV

AUXERRE, UNE VILLE MOYENNE EN DÉCROISSANCE

Malgré l'existence, en sciences sociales (en particulier françaises), d'une tradition d'étude des villes moyennes, et bien que ces études tendent à passer d'approches descriptives à des approches plus analytiques de portée générale, la recherche urbaine reste « dominée par des schémas généraux de compréhension de l'urbanisation tirés de l'étude de très grandes villes des pays développés » (Demazière 2014, p. 2). Les villes moyennes (et petites), ces villes « invisibles » ou « dont on ne parle pas » (Authier et Bidou-Zachariasen 2017, p. 12)¹³¹, sont pourtant susceptibles d'enrichir les analyses de la ville et de l'urbanisation. En attirant l'attention sur leur *matérialité* par exemple, elles en construisent une vision qui vient se surajouter à l'analyse en termes de flux qui émerge (et domine) dans les travaux sur les métropoles (Demazière 2014, p. 3). Au regard de la relative invisibilité des villes moyennes dans la recherche urbaine en général, il n'est pas étonnant qu'elles soient « rarement étudiées sous l'angle des opérations de rénovation urbaine ou comme des hauts lieux de la Politique de la ville » (Gaudin 2013, p. 193). On a dit plus haut que les villes moyennes – qui concentrent près de 25% de la population métropolitaine – étaient pour la quasi-totalité d'entre elles concernées par la politique de rénovation urbaine contemporaine. Leur étude du point de vue de la portée de transformations engagées dans ce cadre apparaît donc comme un enjeu d'autant plus important pour la recherche et la connaissance. Se pencher sur une ville moyenne est aussi une manière d'investiguer la grande diversité des territoires des classes populaires, que la focalisation sur le quartier populaire traditionnel et les banlieues rouges a parfois tendance à masquer (Gilbert 2014, p. 53). De ce point de vue, en étudiant le quartier des Brichères – quartier périphérique d'habitat social typique des années 50-70, on peut dire que ma thèse investigate un territoire classique dans un territoire qui ne l'est pas.

La ville d'Auxerre compte aujourd'hui un peu moins de 35 000 habitants. Elle est le chef-lieu du département de l'Yonne, situé au nord-ouest de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le paysage de la ville porte l'empreinte de son histoire religieuse, à un point tel qu'il semble difficile de ne pas l'évoquer ici (même si c'est *a minima*). Ayant suivi le mouvement de christianisation des IV^e et V^e siècles, la ville connut en effet un rapide développement religieux et devint le siège d'un évêché (Boiré 2012, p. 13). Elle vit s'édifier une trentaine d'églises et s'installer de multiples congrégations religieuses « attirant une population de plus en plus nombreuse de marchands, d'artisans et de cultivateurs, en particulier de vignerons » (Boiré 2012, pp. 17-18). La Révolution provoqua la brusque laïcisation de la ville, qui

¹³¹ Ce qualificatif et cette expression sont ceux de l'Edito (et du titre) du numéro que la revue *Espaces et sociétés* consacre aux villes petites et moyennes en 2017. Ce constat (ces villes sont restées relativement dans l'ombre de la recherche urbaine) est notamment celui de Christophe Demazière, dans son article « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines », ainsi que celui de Justine Pribetich, dans son article « Explorer la ville moyenne à Auxerre et à Vienne. Retour sur deux études fondatrices de la sociologie urbaine française », où l'auteure revient sur deux études menées dans les années 1950 et 1960 (l'une d'entre elles étant celle menée par Charles Bettelheim et Suzanne Frère à Auxerre) et montre comment elles ont contribué, en renouvelant l'enquête urbaine, à ancrer son statut dans le champ sociologique.

comptait alors 15 000 habitants et qui allait devenir (sous l'Empire) la préfecture du département de l'Yonne (Boiré 2012, p. 20). Les différentes dimensions de l'histoire s'articulent entre elles (nous venons de le voir concernant l'histoire religieuse qui est indissociablement démographique, économique et politique). Dans cette partie, j'insisterai davantage sur la dimension plus spécifiquement *économique* de l'histoire d'Auxerre, qui ne manquera cependant pas de s'articuler aux dimensions démographiques, urbaines et politiques dont on ne peut la dissocier complètement : c'est l'histoire économique de la ville (et en particulier son histoire récente) qui m'est apparue fournir les clés de lecture les plus pertinentes pour comprendre les phénomènes qui nous préoccupent – où la condition populaire s'est avérée centrale. L'évolution économique de la ville d'Auxerre, comme dans beaucoup d'autres villes, affecte en effet avant tout les franges populaires de sa population. Si l'histoire locale fait ici écho au mouvement plus large de remise en cause de la condition salariale, elle invite plus spécifiquement à définir Auxerre comme *ville moyenne en décroissance* – l'un et l'autre de ces termes étant d'ailleurs intimement liés. Après avoir exposé les contours de cette double notion et présenté, avec Solène Gaudin en particulier (2013), les caractéristiques générales de l'évolution des villes moyennes de ce point de vue, nous développerons l'histoire de la ville d'Auxerre qui donne à appréhender ces attributs dans un contexte plus spécifique.

Auxerre, « une ville française moyenne »¹³². Si les villes moyennes ont en commun de faire partie d'un espace qui se situe en dehors du fait métropolitain, « l'espace non métropolisé » (Kayser 1969, cité dans Demazière 2014, p. 2), la catégorie n'en est pas moins hétérogène et les réalités qu'elle recouvre très variables. Mais « elle existe indéniablement » (Demazière 2014, p. 1). Schématiquement, deux types de critères sont habituellement mobilisés pour identifier les villes moyennes : le nombre de leurs habitants et (en fonction de l'échelle d'observation adoptée, variable elle aussi) la place et le rôle qu'elles tiennent et « qui rendent telle ou telle ville vulnérable ou résiliente » (Demazière 2014, p. 2). À propos du premier critère (la taille), Germaine Veyret-Verner parle, à l'échelle de la France et plus largement de l'Europe occidentale, d'une « différence fondamentale » et elle définit trois « gabarits » qui « se retrouvent à peu près dans tous les pays sous les vocables de métropole ou très grande ville, de grande ville ou agglomération, et de petites et moyennes villes ou petites agglomérations » (Veyret-Verner 1969, p. 8). Ce critère fut également celui de la DATAR¹³³ qui initia, dans un contexte d'exode rural et de décentralisation des industries, une politique d'aménagement du territoire à destination de plus de 70 communes françaises de 20 000 à 100 000 habitants appelées « villes moyennes ». De sorte que la notion renvoie en France à une catégorie de ces politiques d'aménagement dont bénéficia d'ailleurs Auxerre, à travers un contrat signé en 1974 (Abélès 1989, p. 321 et Pineaux 1984, p. 382). Avec ses 35

¹³² Il s'agit de la première partie du titre de l'ouvrage de Charles Bettelheim et Suzanne Frère (1950) sur Auxerre. Nous l'avons déjà évoqué. Nous y reviendrons.

¹³³ Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée le 14 février 1963. Elle porte le nom de Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) de 2005 à 2009. Elle retrouve son ancien acronyme en 2009, mais sous le nouveau nom de Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. Corinne Luxembourg souligne ce troc de l'action régionale au profit de l'attractivité (2012, p. 29).

000 habitants (92 525 à l'échelle de l'aire urbaine, regroupant 68 communes¹³⁴), Auxerre répond du point de vue démographique à la catégorie de la ville moyenne telle qu'elle est définie tant par les institutions politiques que par l'Insee et par la plupart des auteurs (référant eux-mêmes souvent aux seuils établis par l'Insee). Du point de vue de sa place, et plus particulièrement de son économie (et c'est ce qui nous occupera en premier lieu ici), Auxerre peut être qualifiée de ville moyenne en tant qu'elle est placée (et/ou se place) dans une position intermédiaire et dépendante, tant à l'échelle de la région qu'à l'échelle du bassin parisien (nous y reviendrons plus loin). De ce point de vue, son caractère décroissant ne peut se comprendre qu'au regard de son caractère « moyen » qui amène Alain Bataille à la définir comme « une « périphérie » dans les décisions économiques et les réseaux de pouvoir » (1984, p. 397). Avant d'exposer brièvement la notion de décroissance, et de passer ensuite à l'histoire de la ville d'Auxerre dans laquelle s'ancre ces qualificatifs, notons un autre angle, d'ordre économique lui aussi, sous lequel Auxerre peut (et a pu) être qualifiée de « moyenne » : la nature des emplois, qui appartiennent pour une très large part au secteur tertiaire. Ainsi le caractère tertiaire de son économie a pu amener certains auteurs à parler d'Auxerre comme ville des classes moyennes (Alain Bataille 1984 et Marc Abélès 1989). Si les auteurs ne confondent pas les deux termes de la proposition¹³⁵ et si les classes moyennes sont ici entendues comme regroupant les employés du tertiaire et les cadres moyens, je préférerai pour ma part ne pas les associer. Pour deux raisons au moins : parce que le mouvement de tertiarisation est un mouvement *général* d'importance, notamment pour les classes populaires (mouvement d'ailleurs évoqué dans le premier chapitre de cette thèse), et parce que le secteur tertiaire est (donc) concerné par la paupérisation qui atteint non seulement les ouvriers et les paysans, mais aussi les couches moyennes basses de ce secteur.

Auxerre, une ville « en décroissance »¹³⁶. Les territoires décroissants peuvent être définis comme « ceux qui connaissent un déclin démographique couplé à une dévitalisation économique et, bien souvent, à une paupérisation de leur population » (Béal et al. 2017, p. 3). Ce déclin, qui s'accroît depuis le milieu des années 2000 sous l'effet de la crise économique et de la réorganisation territoriale, se concentre dans les villes moyennes et petites (ce qui ne

¹³⁴ Une aire urbaine, au sens de l'Insee, est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine), et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. L'Insee distingue l'« aire urbaine » (ou « grande aire urbaine ») dont le pôle urbain comprend plus de 10 000 emplois, la « moyenne aire » dont le pôle urbain comprend entre 5000 et 10 000 emplois, et la « petite aire » dont le pôle urbain comprend entre 1 500 et 5000 emplois. Une unité urbaine (ou pôle urbain) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. On distinguera, s'agissant de l'aire d'Auxerre : la ville-centre (Auxerre), sa périphérie (qui a la spécificité de se composer d'une seule commune, celle de Saint-Georges-sur-Baulche) et sa couronne (les autres communes de l'aire). Au sens de l'Insee, Auxerre et Saint-Georges constituent ensemble le pôle urbain de l'aire.

¹³⁵ « Certes on ne peut confondre absolument secteur tertiaire et classes moyennes », nous dit Alain Bataille (1984, p. 394).

¹³⁶ Sur ce sujet, voir le dossier que lui consacre la revue *Métropolitiques* (*Metropolitics* pour les éléments du dossier également accessibles en anglais) en 2017.

veut pas dire que des « dynamiques de relégation [n'] œuvrent [pas] à une échelle plus fine dans tous les territoires » (Béal et al. 2017, p. 3)¹³⁷). D'où l'emploi des termes « marginalisation » et « périphérisation » pour désigner les phénomènes de décroissance urbaine, qui intègrent non seulement l'idée d'un écart entre des territoires, mais (il semble) aussi d'une relation ou d'une hiérarchie entre eux. Solène Gaudin brosse dans sa thèse (2013)¹³⁸ un portrait des villes moyennes qui vient corroborer leur caractère décroissant. Elle met ainsi en évidence plusieurs traits qui les caractérisent et participent à leur fragilisation. D'un point de vue économique, si les villes moyennes continuent de créer des emplois (p. 159), « leur base économique et fiscale tend à diminuer relativement alors que, dans le même temps, les transferts publics dans leur direction s'amenuisent » (p. 676). Leur économie est une économie de services : le secteur tertiaire y progresse dans l'ensemble fortement, tandis que la part de l'appareil productif est, lui, en net recul (pp. 159-160). Le secteur public y détient une part considérable et constitue un pourvoyeur d'emplois important. Si le secteur tertiaire progresse, les commerces des centres-villes ont tendance à s'essouffler (p. 160) (à Auxerre, cet essoufflement se fait au profit de plus grandes surfaces situées en périphérie). « On retrouve donc toujours, et c'est une constante dans la composition socioéconomique des villes moyennes, une orientation marquée en direction des services et des fonctions intermédiaires¹³⁹ » (p. 161), ce qui contribue à définir ce qui distingue et relie la ville moyenne à la grande ville :

« En somme, résume l'auteure, elle [la ville moyenne] organise un territoire sans toutefois le commander, cette fonction étant de facto attribuée à la grande ville. »
(p. 56)

En termes de démographie, les villes moyennes se caractérisent par une dichotomie croissante entre centre et périphéries (ou couronne, en ce qui concerne Auxerre). Contrairement aux métropoles, attractives sur l'ensemble de leur espace urbain, les villes moyennes voient en effet une partie de leur population se diriger vers les communes limitrophes plus dynamiques et/ou attractives (p. 159 et p. 676). Ce phénomène accentue le vieillissement de la population et réduit la « mixité sociale » dans les villes-centres (p. 676). À cet égard, le parc social des villes moyennes (qui accueillent 25 % de la population française et 41 % des ménages du parc locatif social) est plus important qu'en moyenne en France (25 % contre 16 %) et se concentre *précisément* dans les villes-centres (71 % des logements sociaux de leur agglomération), où il représente une composante importante d'un marché

¹³⁷Il ne nous apparaît pas inutile de le mentionner dans un contexte où le thème des écarts entre les territoires sont au cœur du débat politique français, notamment autour des travaux de Christophe Guilluy et de ce qu'il nomme les « nouvelles fractures sociales ». Ne nous y engageons pas ici.

¹³⁸Intitulée *Villes moyennes et rénovation urbaine : discours et actions d'une transaction spatiale : exemples pris en Bretagne*, sa thèse porte sur les « stratégies qui se trouvent derrière l'engagement des villes moyennes dans le PNRU » (p. 26), à travers une analyse fine des discours tant dans la sphère politique et médiatique qu'auprès des acteurs locaux. Avant d'aborder cette analyse proprement dite, sa thèse fournit un cadrage d'ampleur, qui rend notamment compte de la situation des villes moyennes.

¹³⁹Les fonctions intermédiaires sont des fonctions urbaines qui satisfont à « la plupart des besoins élémentaires, mais les services de hauts niveaux dans différents domaines (santé, éducation, sport, culture, administration) sont embryonnaires voire absents » (Gaudin 2013, p. 56).

immobilier et foncier en général peu tendu (et moins tendu que dans les grandes villes) (p. 185, p. 187 et p. 678). En outre, plus qu'au niveau national, le parc social y joue un rôle d'accueil des populations les plus précaires (les bas revenus y représentent 80 %, contre 55,4% à l'échelle de la France) (pp. 188-189). Cette spécificité contribue à déprécier les quartiers péricentraux (qui ont *a contrario* tendance à se gentrifier dans les grandes villes) où sont pour une grande part localisés les logements sociaux (p. 189 et p. 678), d'autant qu'à l'échelle des villes moyennes « les facilités d'accès et les distances réduites [tant à l'hypercentre – qui véhicule souvent une image symbolique inverse – qu'aux aménités extérieures] tendent à dévaloriser mécaniquement les espaces intermédiaires, péri-centraux des villes moyennes » (p. 186). Les villes moyennes sont donc « particulièrement marquées par la problématique du logement » (p. 183) qui constitue, dans sa composante sociale notamment, le principal ressort de la ségrégation – contrairement aux grandes villes (où les vecteurs de la ségrégation apparaissent plus complexes) (pp. 181-182). Le logement définit ainsi un double enjeu pour les villes moyennes : redynamiser la ville-centre (vieillissante), tout en diversifiant l'offre sociale (nous y reviendrons). Enfin, plus largement, les villes moyennes apparaissent en termes de pauvreté moins touchées que les grandes villes et moins inégalitaires (p. 175, p. 177 et p. 195). En revanche, la pauvreté tend à augmenter et les personnes concernées disposent en moyenne de moins de ressources (p. 177 et p. 195). À l'échelle de leur département, ce sont en outre les villes moyennes qui concentrent les indicateurs de fragilité les plus élevés : logements sociaux (qui accueillent aussi, nous l'avons vu, des populations relativement plus précaires), taux de chômage, taux de pauvreté, familles monoparentales (p. 177).

Si la désindustrialisation, qui à l'échelle locale touche en premier lieu les villes petites et moyennes (Luxembourg 2008, p. 7), fournit un élément de compréhension important dans le cadre de ce travail, elle ne constitue donc pas le seul aspect de la décroissance. D'autres facteurs contribuent à l'expliquer, parmi lesquels figure notamment la périurbanisation qui, nous le verrons, affecte également la ville d'Auxerre.

1. Jusqu'en 1850 : la viticulture et la batellerie

« En 1851, la ville d'Auxerre trouvait encore une part importante de ses ressources dans l'agriculture, de son propre terroir et des régions environnantes ; elle n'avait ni matières premières, ni sources d'énergie, ni tradition industrielle. L'équipement urbain n'avait pas varié dans ses grandes lignes depuis la Renaissance. Dans les questions économiques, publiques et privées, les attitudes de prudence et d'économie l'emportaient souvent, et, malgré trois Révolutions, les rapports sociaux obéissaient toujours aux traditions d'ancien régime. »

(Pineaux 1984, pp. 343-344)

Jusqu'à son récent démarrage économique à la fin du XIX^e siècle, Auxerre compte deux activités qui s'alimentent mutuellement et constituent les principales ressources de la ville : la batellerie et la vigne (Abélès 1989, pp. 292-293 et Boiré 2012, pp. 107-116). Dès le Moyen-âge en effet, le fleuve joue un rôle économique essentiel (Charleux et Delasselle 1984, p. 231) et Auxerre, avantagée par sa proximité à Paris, devient un centre de batellerie important : un port est construit en 1750, autour duquel se développe le quartier dit de la Marine (toujours baptisé comme tel aujourd'hui) (Boiré 2012, p. 115). Les bateaux transportent voyageurs et marchandises. Et le vin tient une place prépondérante dans ce trafic fluvial (Boiré 2012, p. 116)¹⁴⁰.

Intimement liées, vigne et batellerie déclinent ensemble dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Deux grandes raisons expliquent ce déclin : les maladies qui touchent la vigne à partir des années 1830, et en particulier la crise du phylloxéra (insecte venu d'Amérique) dans les années 1880 ; et la concurrence du chemin de fer (et avec lui celle des vins du midi) (Pineaux 1984 ; Abélès 1989, p. 292 et Boiré 2012, p. 108 et p. 116). Il faut également mentionner la croissance urbaine (sur laquelle nous reviendrons) qui vient s'ajouter aux maladies et à la transformation des modes de transports et participe donc elle aussi à ce mouvement de recul – des terres agricoles en l'occurrence. Le vin disparaît ainsi brutalement d'Auxerre¹⁴¹ : en 1848 on compte 1800 familles de récoltants dans la commune qui représentent à peu près la moitié des chefs de famille (Rocher 1984, p. 313 et Pineaux 1984 pp. 354-355) ; à la veille de la Première Guerre mondiale, il en subsiste à peine 500 « pour une récolte négligeable » (Pineaux 1984, p. 355). Quant au trafic fluvial, le volume du port passe de 25.000 tonnes par an au milieu du siècle à 10.000 tonnes en 1890 (Boiré 2012, p. 116). Si le transport par voie d'eau se maintient ensuite de manière significative jusqu'à la Première Guerre mondiale grâce à des aménagements importants des voies navigables et grâce à la spécialisation du port au profit de l'industrie locale (en particulier les établissements Guillet qui font l'objet du point suivant), la domination du rail se confirme et

¹⁴⁰ Il faut ajouter à ce commerce fluvial le flottage de trains de bois de chauffage, à partir du XVI^e siècle (Charleux et Delasselle 1984, p. 231).

¹⁴¹ Seuls les vins voisins du Chablisien parviennent à survivre (Pineaux 1984, p. 355).

le recul du commerce fluvial devient inexorable après la Seconde Guerre mondiale, avec le déclin de l'industrie locale qui l'alimentait (Boiré 2012, p. 116).

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la population d'Auxerre augmente peu (Rocher 1984, p. 306). Quant à l'urbanisme, certes en 1850 « l'équipement urbain n'[a] pas varié dans ses grandes lignes depuis la Renaissance » (Pineaux 1984, p. 344) et, notamment, la question de l'alimentation en eau n'est pas résolue (Rocher 1984, p. 323). On peut cependant noter le développement du pavage des rues et de l'éclairage public, et surtout la poursuite de l'aménagement des promenades à l'emplacement des anciens remparts dont on achève la destruction – opération commencée au siècle précédent et qui s'achève sous le Second Empire (Rocher 1984, p. 323).

2. 1850-1950 : les établissements guilliet, et la progression du tertiaire. « L'uniformisation des conditions »

Le déclin brutal de la viticulture dans la seconde moitié du XIX^e siècle, associé à celui de la batellerie, « aurait pu provoquer une crise grave » (Pineaux 1984, p. 355). Mais durant la même période apparaissent de nouvelles activités, industrielles, dans lesquelles trouvera à s'employer la main d'œuvre libérée par l'exode rural. Rendue possible par le progrès de l'urbanisme¹⁴², cette industrie se répartit en trois groupes (Pineaux 1984) : celui des industries chimiques liées au traitement de l'ocre, celui des petits ateliers d'activités variées à l'usage de la population locale (en ville et dans les faubourgs) et celui constitué par les industries mécaniques légères. Après avoir dominé sous l'Empire (période pendant laquelle Auxerre tire encore une grande partie de ses ressources du commerce agricole), le premier groupe demeure modeste à la fin du siècle. Il décline ensuite progressivement et disparaît au milieu du XX^e siècle (Boiré 2012, p. 122). Le dernier groupe connaît en revanche un essor important, auquel contribuent en particulier les établissements Guilliet qui « ont servi de relais de croissance à Auxerre et lui ont permis de passer le cap » « au moment où la vigne et la batellerie disparaissent totalement » (Boiré 2012, p. 120).

La croissance de cette entreprise née en 1847 et spécialisée dans la construction de machines à travailler le bois se poursuit au XX^e siècle. De 30 ouvriers en 1872, les établissements Guilliet passent à 220 en 1886 (Abélès 1989, p. 293) et à plus de 1000 en 1914 (Pineaux 1984, p. 366). Ils connaissent leur apogée dans les années 1920, avec un effectif de 2000 personnes en 1925 (Abélès 1989, p. 293 et Boiré 2012, p. 119) : « On mesure, à l'énoncé de ces chiffres, le rôle que pouvait jouer la société Guilliet dans l'économie locale et

¹⁴² Nous venons d'évoquer l'aménagement des promenades ainsi que l'éclairage et le pavage des rues, déjà visibles en 1850. Il faut ajouter au compte de la seconde moitié du XIX^e (et en particulier de la période impériale) l'acheminement des eaux dans 36 bornes-fontaines, la construction des abattoirs (hygiène), celle du pénitencier, de l'asile et du palais de Justice ainsi que (et sans doute surtout) la mise en service de l'embranchement Auxerre-Laroche en 1855 (Pineaux 1984, p. 349).

dans la vie quotidienne des Auxerrois » (Abélès 1989, p. 293)¹⁴³. D'autant que dans les mêmes années, Georges Guillet met en place une politique sociale à destination de ses ouvriers (caisse de secours, caisse de retraite, jardins ouvriers, aide à l'accession à la propriété), qui sera suivie par le patronat d'Auxerre (Abélès 1989, p. 298). Notons à cet égard l'élément nouveau que représente à la même époque le progrès des industries alimentaires (Pineaux 1984, p. 371). Parallèlement au progrès continu des activités industrielles, se développe également à Auxerre le secteur tertiaire « générateur d'emploi et moyen de promotion sociale » (Pineaux 1984, p. 366). Ces années (dites folles) n'en restent pas moins, dans l'Yonne, « très raisonnables, et n'apport[ent] pas grand changement dans les équilibres économiques » (Pineaux 1984, p. 371). Puis vient la crise de 1929 qui frappe l'économie auxerroise et en particulier la société Guillet qui licencie de nombreux ouvriers (Abélès 1989, p. 299). Bien que la phase aiguë ait été assez courte, l'activité économique ne parvient ensuite pas à retrouver son niveau d'avant la crise (Pineaux 1984, p. 372). Ayant notamment tardé à moderniser leurs produits, les établissements Guillet sont victimes de la concurrence (Abélès 1989, p. 299) et n'arrivent en définitive « pas à atteindre une dimension nationale qui leur aurait permis de résister aux fluctuations de la conjoncture et de donner une impulsion décisive à l'économie locale » (Pineaux 1984, p. 372). En 1939, les effectifs sont tombés à 650 ouvriers (Abélès 1989, p. 300 et Boiré 2012, p. 119). Durant les années 1930 et les années 1940, Auxerre connaît un développement économique plus lent que dans l'ensemble de la France (Abélès 1989, p. 307). La société Guillet, malgré un certain regain à la Libération (Abélès 1989, p. 307), déposera le bilan en 1979 après l'échec de deux plans de relance (Boiré 2012, p. 120).

Résumons. Dans la seconde moitié du XIXe siècle – c'est le fait marquant – les ouvriers d'usine viennent remplacer la population agricole (Pineaux 1984, p. 357). Quant au secteur tertiaire, il progresse, mais modestement : c'est surtout dans la première moitié du XXe siècle que la croissance économique va susciter la création de postes de fonctionnaires et d'employés de commerce et de bureau, tandis qu'elle continue d'alimenter la création d'emploi dans l'industrie (Pineaux 1984, p. 375). Dans ce contexte, un système de protection sociale est mis en place par les employeurs. La première moitié du XXe siècle définit ainsi « une certaine uniformisation des conditions » qui amène Denise Pineaux à « affirmer qu'entre 1900 et 1950 Auxerre est devenue une ville de « petits bourgeois »¹⁴⁴ » (Pineaux 1984, p. 375). La croissance, durant cette période, reste cependant insuffisante pour donner « une dimension nationale » à l'économie locale d'une ville « qui garde un pied dans le siècle précédent, dont l'économie est fortement autarcique, fondée sur la réussite de quelques entreprises familiales » (Abélès 1989, p. 305).

Modestes (bien que déterminantes pour l'industrie) dans la seconde moitié du XIXe siècle, les transformations urbaines se font plus importantes au début du XXe siècle et

¹⁴³ En même temps qu'elle imprime l'histoire de la ville, la société Guillet imprime aussi son paysage : son architecture industrielle typique est toujours visible boulevard Vaulabelle.

¹⁴⁴ L'auteure ne précise pas plus l'acceptation du terme. Elle précise seulement qu'elle ne donne pas à l'expression un sens péjoratif.

modifient l'aspect du centre-ville, sous les mandats de Charles Surugue (1900-1912 et 1919-1921), « maire bâtisseur » qui présente un programme de grands travaux : sont construits un marché couvert, des écoles primaires, une « Maison du peuple », un théâtre, un cimetière et des ouvrages d'adduction d'eau (Pineaux 1984, p. 361 et Abélès 1989, p. 294). Les travaux de Surugue prolongent ce faisant le mouvement de modification du paysage urbain amorcé à la fin du siècle précédent par le renouvellement partiel du patrimoine immobilier, notamment dans les faubourgs (Pineaux 1984, p. 353). Entre 1920 et 1950 – les années que Denise Pineaux qualifie d'« années difficiles », les transformations urbaines restent au contraire (et assez logiquement) modestes. Les conséquences économiques de la guerre notamment maintiennent à Auxerre un niveau de vie relativement faible, que mettent en évidence Charles Bettelheim et Suzanne Frère dans leur ouvrage (1950). Ainsi, en 1950, se posent encore à Auxerre deux problèmes majeurs : celui du logement lié « à la vétusté des habitations existantes et à l'absence d'extension urbaine au-delà du centre traditionnel » et « celui de l'adduction en eau insuffisante » (Abélès 1989, p. 307). Du point de vue démographique enfin, Auxerre gagne 5000 habitants dans la seconde moitié du XIXe siècle (alors que le département en perd 60.000) (Pineaux 1984, p. 357), passant de 14.000 habitants à 19.000 habitants. La ville augmente du même nombre durant la première moitié du XXe siècle. La croissance démographique se fera pour l'essentiel dans la seconde moitié du XXe siècle, et en particulier tout au long de ce que l'on a pris l'habitude de baptiser « les trente glorieuses ».

3. Les trente glorieuses : une triple croissance

« En trente ans Auxerre a changé de visage : cela tient à l'augmentation très rapide de la population, au poids du secteur tertiaire, à l'apparition de nouveaux quartiers autour de la ville et, ici comme ailleurs en France, aux transformations des modes de vie. »

(Abélès 1989, p. 310)

Les trente glorieuses sont pour Auxerre les années d'une triple explosion : économique, démographique et urbaine. Parallèlement aux transformations majeures de l'urbanisme « qui en furent successivement la cause et l'effet » (Pineaux 1984, p. 381), les structures économiques et les mouvements de populations se modifient.

Comme les établissements Guillet ne parviennent pas à retrouver leur dynamisme, la municipalité (et son maire Jean Moreau (1947-1971), industriel représentant de la bourgeoisie auxerroise¹⁴⁵) tire avantage de la déconcentration industrielle (parisienne) et attire plusieurs

¹⁴⁵ Notons qu'Auxerre se caractérise, selon Marc Abélès (1989, p. 295), par les positions modérées que tiennent ses équipes municipales successives (positions à entendre comme « la dominante idéologique au sein de l'élite dirigeante, telle qu'elle s'exprime au sein du conseil municipal »). On a ici affaire à ce que l'auteur appelle un antagonisme « dérivé » : « les réseaux en présence s'affirment alors plus en tant que détenteurs respectifs d'une mémoire que comme acteurs d'un véritable combat. D'où des dérives possibles au sein de chaque camps, des convergences pensables : dans ces évolutions les caractéristiques personnelles des leaders prennent une grande importance ». Au regard de ce que j'ai pu observer et

nouvelles entreprises qui représentent à l'époque, avec plus d'un millier de travailleurs, 40 % des emplois industriels : Fruehauf-France (Semi-remorques) en 1958, la plus importante, puis les entrepôts Larousse en 1961, ceux de la Reliure industrielle en 1963 et des Accumulateurs Fulmen (batteries automobiles) en 1965 (Bataille 1984, p. 391 ; Pineaux 1984, p. 384 et Abélès 1989, p. 308). À partir de 1965, d'autres entreprises sont décentralisées, mais elles sont moins nombreuses et moins importantes (Pineaux 1984, p. 384). Ces diverses implantations ne parviendront cependant pas à ériger Auxerre au rang de « pôle industriel auquel elle aurait pu prétendre par sa situation géographique » (Abélès 1989, p. 308). Les trente glorieuses se caractérisent également par une croissance rapide du tertiaire qui profite surtout au secteur administratif et infléchit la composition sociologique de la ville (Abélès 1989, p. 320). Cette croissance, claire sous le règne de Jean Moreau, l'est encore plus sous celui de son successeur Jean-Pierre Soisson, qui voit doubler les effectifs des services municipaux (Abélès 1989, p. 320). Le secteur industriel, qui l'emportait nettement dans les années 1950, se voit dans ce contexte détrôné, bien qu'il soit plus important que ce que l'on croit généralement (avec – en comptant le bâtiment – 31% de la population active (en 1975), et près de 6500 emplois (en 1981)) (Bataille 1984, p. 391 et Abélès 1989, p. 286).

Dès le début des années 1950, un processus de transformation urbaine importante est engagé à Auxerre : la ville s'étend en dehors de ses remparts de manière beaucoup plus systématique et rapide (Pineaux 1984, p. 181), ce qui lui permet d'accueillir une population qui croît considérablement. Sous Jean Moreau, 7300 logements sont construits. Parmi ces constructions, la plus notable sans doute est celle du grand ensemble de Sainte-Geneviève, dans la ZUP créée à cet effet dans les hauts d'Auxerre¹⁴⁶. Les travaux se prolongent et s'amplifient dans les années 1970 dès le premier mandat de Jean-Pierre Soisson qui signe en 1974 un contrat de ville moyenne avec l'État et bénéficie de subventions importantes (Abélès 1989, p. 320). Parmi les multiples réalisations engagées, figure notamment la réalisation de la ZAC de Saint-Siméon, elle aussi située dans les hauts d'Auxerre (au nord-ouest), qui représente 1300 logements (Pineaux 1984, p. 382 et Abélès 1989, p. 321). Parallèlement aux opérations menées dans les nouveaux quartiers périphériques, le centre-ville – qui se dépeuple au profit des nouveaux quartiers – constitue le second volet du projet de Jean-Pierre Soisson qui entend qu'il reste « au cœur de la croissance urbaine » (Pineaux 1984, p. 382) : la circulation est améliorée, un centre piétonnier est créé, des parkings sont construits, les quartiers anciens (celui du Pont et de la Marine) font l'objet d'une rénovation, et plusieurs infrastructures – commerciales et administratives, culturelles et sportives – sont construites au centre-ville ou à ses abords (Pineaux 1984, p. 383 et Abélès 1989, p. 321).

Économique et urbaine, la croissance est aussi démographique. Entre 1954 et 1968, la population augmente de 30% (elle passe de 26 000 habitants à 36 000 habitants) surtout grâce au solde migratoire (pour deux tiers) (Pineaux 1984, p. 385 et Bataille 1984, p. 395). Auxerre attire une main-d'œuvre rurale « qui quitt[e] la terre à la recherche de nouveaux débouchés »

entendre au cours de mon enquête, cette grille de lecture me semble toujours pertinente aujourd'hui. Il s'agirait bien sûr d'approfondir.

¹⁴⁶ Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur ce quartier voisin de celui des Brichères.

(Abélès 1989, p. 10) et, à mesure de la croissance démographique rapide, une main-d'œuvre « du plus en plus variée et de plus en plus lointaine » notamment constituée « de travailleurs émigrés surtout portugais et maghrébins » (Pineaux 1984, p. 386). À partir de 1968, la population de la ville continue d'augmenter, mais à un rythme de moins en moins important (11% jusqu'en 1975, 3% jusqu'en 1982). Ce ralentissement se fait au profit d'une croissance démographique des communes rurales voisines qui offrent des logements moins chers (Pineaux 1984, p. 385)¹⁴⁷. Depuis 1980 cependant la population de l'aire urbaine d'Auxerre n'augmente que faiblement, tandis qu'à Auxerre-même, elle diminue depuis les années 1990...

4. Des années 1980 à aujourd'hui : la décroissance

« À ce moment-là, les faiblesses traditionnelles semblèrent ressurgir : manque de dynamisme de la région environnante, absence de matières premières depuis que les produits synthétiques concurrençaient les ocres, insuffisance des capitaux, incapacité de la communauté à retenir sa jeunesse puisqu'elle ne lui proposait ni travail ni enseignement de niveau universitaire. Mais le plus lourd handicap était la dépendance auxerroise envers les caprices de l'économie nationale [...]. »

(Pineaux 1984, p. 384)

Les quarante dernières années confèrent à Auxerre les grands traits qui caractérisent les villes moyennes comme villes en décroissance, tels qu'ils ont été déclinés en début de ce chapitre : la dévitalisation économique, le déclin démographique et la paupérisation de la population.

La dévitalisation économique. La ville moyenne d'Auxerre subit de plein fouet les effets du ralentissement économique qui suit les chocs pétroliers : ceux des années 1970 d'abord, puis – n'ayant pas trouvé de créneau (spécialisé) pour la relance de son économie¹⁴⁸ – celui, plus récent, de 2008. En témoigne, entre 1990 et 1999 (au milieu de la période ici considérée), la baisse de l'emploi dans la ville centre (1 %), et sa progression modérée dans son aire urbaine (2,5%) (Auzet 2002b, p. 17). Entre 1982 et 2011, la progression de l'emploi présentiel¹⁴⁹ est relativement faible dans la zone d'emplois d'Auxerre au regard de son évolution démographique (Insee 2015, p. 3). Quant à la sphère productive, le recul de l'emploi y est considérable, en particulier dans les fonctions de production concrète, et s'amplifie à partir de 2006 avec la « crise » (tandis que la croissance ralentit dans la sphère

¹⁴⁷ Ce phénomène dit de « rurbanisation » (des localités rurales se transforment en banlieues résidentielles) est général dans toute la France (Pineaux 1984, p. 385).

¹⁴⁸ Un projet d'accueil du Laboratoire national d'essai a été abandonné en 1982 (Pineaux 1984, p. 384).

¹⁴⁹ Sphère tournée vers la satisfaction des besoins des personnes, résidentes ou touristes, présentes sur un territoire. Par opposition, la sphère productive regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services (Insee 2015, p. 2).

présentielle) (Insee 2015, pp. 2-3). Les emplois agricoles diminuent en effet de moitié à l'échelle de l'aire urbaine (pour la période 1990-1999) (Laurent Auzet 2002b, p. 18)¹⁵⁰, et le secteur industriel est fortement touché. Notons la fermeture des établissements Guillet en 1979, dont « les difficultés [...] paraissaient symboliques de la fragilité persistante de l'économie régionale » (Pineaux 1984, pp. 384-385), et plus récemment celle de la Reliure Industrielle (170 salariés à sa fermeture en 2006) et de l'entreprise Fulmen (314 salariés à sa fermeture en 2009) qui « fut vécue par bon nombre d'Auxerrois comme une trahison sur l'autel des exigences de la mondialisation » (Boiré 2012, p. 184). Parmi les principaux employeurs dans l'industrie, Freuhauf (General Trailers France, Auxerre) passe de 516 salariés en 2002 à 250 salariés en 2012, après avoir déposé le bilan et avoir été repris en 2004 par Caravelle, puis s'être associé en 2014 avec le constructeur polonais Wielton (qui possède 65 % du capital). Seul Hermès Metal (situé à Monéteau), qui fusionne en 2012 avec le Groupe HMY France, augmente son effectif (de 439 salariés en 2002 à 700 en 2012). Citons, comme autres employeurs principaux du secteur, Isoroy (Sonae Industria à partir de 1998, contre-plaqué), repris en 2014 par Kronospan, qui parvient à maintenir son effectif (de 120 salariés) à l'instar de Yoplait (entreprise alimentaire filiale de Sodial, située à Monéteau) qui maintient ses 230 emplois. Comme les villes moyennes prises dans leur ensemble, l'économie d'Auxerre et une économie de services, et ce de manière très nette : les activités tertiaires occupent près des trois quarts des emplois à l'échelle de l'aire urbaine et à Auxerre même, ce sont plus de huit emplois sur dix qui dépendent de ce secteur (Auzet 2002a, p. 13). Le secteur public, pourvoyeur important d'emplois, y tient une place centrale – d'autant plus (et assez logiquement) du fait de la présence de la préfecture de l'Yonne : à l'échelle de l'aire urbaine, la santé et l'action sociale représentent un peu moins de 14 % de l'emploi, et l'administration publique 14,6 % (Auzet 2002a, pp. 13-14). Les employeurs les plus importants sont des structures publiques : le Centre hospitalier d'Auxerre (1 500 salariés), le Conseil général (900) et la Commune (750) (Boiré 2012, p. 186). Vient ensuite le commerce, avec en premières positions le Cora de Monéteau (241 salariés en 2002) et le Géant Casino Auxerre (218) (Auzet 2002a, p. 14), l'un et l'autre situés dans des zones d'activités périphériques qui posent le problème de l'essoufflement associé des commerces en centre-ville (Boiré 2012, p. 182) qui caractérise plus généralement les villes moyennes (Gaudin 2013, p. 160). Évoquons enfin, s'agissant des services, le centre d'appels Armatis lui aussi situé aux Clairions (180 salariés en pic d'activité, son effectif est cependant très variable, une large partie des contrats étant des CDD (très) courts). S'il est largement majoritaire, l'emploi n'en progresse pas moins lentement dans le tertiaire qui est lui aussi frappé par la « crise » et par les logiques économiques qu'elle véhicule (bien que les mêmes logiques semblent paradoxalement avoir présidé à sa naissance). Les CDD courts d'Armatix en témoignent, tout comme en témoignent par exemple, dans le secteur public, les difficultés du Centre hospitalier d'Auxerre (à l'image du département et de son attractivité réduite) : lourd déficit, recours au travail intérimaire, plan d'économies, contrats non reconduits, etc. Avant de passer aux autres dimensions de la décroissance, notons encore deux éléments pour la période qui nous préoccupe sous ce point,

¹⁵⁰ Ils diminuent également de moitié à l'échelle de la région Bourgogne (pour la période 1982-2011) qui accuse une diminution globale de son emploi de plus de 20 % sur la période 1982-2011 (Insee 2015, pp. 2-3).

qui constituent deux événements qui ont au moins en partie affaire avec la dynamique de la ville d'Auxerre. Le premier est la création en 1990 d'une maîtrise de sciences et des techniques dans le cadre de l'Université de Bourgogne (Abélès 1989, p. 326), conférant ainsi à Auxerre une formation de niveau universitaire. Le second élément est la (fameuse) équipe de football de la ville, l'AJA (Association de la Jeunesse Auxerroise) qui était « la vitrine de la ville » (pour reprendre les mots Guy Roux, son entraîneur de 1961 à 2005). « Était », car (c'est là l'événement) après avoir passé 32 saisons au plus haut niveau, l'AJA évolue depuis 2012 en Ligue 2, ce qui n'est pas sans avoir quelque effet sur l'économie locale et le tourisme¹⁵¹.

Le déclin démographique. Particulièrement soutenue après la Seconde Guerre mondiale au bénéfice de la ville d'Auxerre puis de la périphérie et de la couronne, la croissance démographique de l'aire urbaine d'Auxerre diminue (1,7 % à la fin des années 1960, 0,4 % dans les années 1980 et 0,1 % depuis 1990) (Brion 2002a, p. 3). La population de l'aire n'augmente se faisant que relativement lentement depuis les années 1980 et en 2002 repose uniquement sur un excédent naturel (Brion 2002a, p. 3). Les migrations sont défavorables à la ville d'Auxerre, dont la population diminue depuis les années 1990 de manière croissante¹⁵², tandis qu'elles continuent d'alimenter la couronne (phénomène dit de périurbanisation), mais de manière beaucoup moins soutenue que par le passé (Brion 2002a, p. 4). Parallèlement, la vacance des logements augmente à Auxerre, notamment dans le parc social¹⁵³. À cet égard, comme dans les villes moyennes dans leur ensemble (Gaudin 2012), le parc social est important (plus de 29%) dans la ville-centre d'Auxerre qui concentre une très large part des logements sociaux de son aire urbaine (plus de 85%) (Insee 2017, chiffres 2014)¹⁵⁴. Par ailleurs, tandis qu'en périphérie et dans la couronne les logements sont souvent des maisons individuelles (à plus de 70%) relativement spacieuses et sont très souvent occupés par leur propriétaire (à plus de 80 %), l'ensemble des logements sont à Auxerre en majorité loués et font en majorité partie d'immeubles collectifs (Brion 2002b, pp. 21-22). Or le taux de pauvreté est largement indexé sur le statut d'occupation du logement, et Auxerre ne fait pas ici exception : 29,8 % chez les locataires contre 6,2 % chez les propriétaires (Insee 2017, chiffres 2014)¹⁵⁵. Ces chiffres, plus élevés dans la ville-centre, s'articulent à d'autres indicateurs de fragilité qui abondent dans le même sens.

¹⁵¹ J'ai eu l'occasion de le noter à travers les discussions informelles que j'ai pu avoir au gré de mon enquête avec des commerçants et hôteliers. Il s'agirait évidemment d'approfondir.

¹⁵² 38 819 en 1990, 37 790 en 1999 (- 0,3), 36 702 en 2009 (- 0,3) et 34 843 en 2014 (- 1,0) (Insee, Recensements de la population 2009 et 2014).

¹⁵³ La vacance concerne le parc social ancien et collectif (et pas le parc neuf, notamment les logements individuels construits dans le cadre de la rénovation urbaine). Nous y reviendrons dans le chapitre suivant, en particulier concernant la ZUP de Sainte-Geneviève.

¹⁵⁴ L'Office auxerrois de l'habitat (OAH), principal bailleur social, est très largement majoritaire à Auxerre avec près de 5000 logements. Les deux autres bailleurs sociaux, Domanys et Val d'Yonne, représentent un patrimoine qui avoisine les 600 logements.

¹⁵⁵ L'enquête qualitative menée dans le quartier des Brichères viendra appuyer cet enseignement statistique.

Paupérisation de la population. Déjà relativement élevé en 2009 (14,7%) au regard de la moyenne nationale (10%), le taux de chômage passe à 18,2 % en 2014 à Auxerre. L'aire urbaine affiche des chiffres et une évolution moins importants, quoique s'éloignant de la moyenne nationale (moins élevée) : 10,2 % en 2009 et 12,3 % en 2014 (Insee 2017). Le taux de pauvreté¹⁵⁶ est de 19,6 % à Auxerre (contre 12,3 % pour son aire urbaine et 13,9 pour la France) (Insee 2017, chiffres 2012/2014). Le revenu net imposable des foyers est le moins élevé à Auxerre, suivi par la couronne et (de loin) par la périphérie de Saint-Georges (respectivement 12 830 euros, 14 850 euros et 21 360 euros en 2002) (Brion 2002b, p. 21). Sur une plus longue période (entre 1984 et 1998), sa progression est inférieure à celle des prix (35 % contre 43%) à Auxerre, quand elle est plus soutenue dans la périphérie et la couronne (l'évolution est comparable à celle des prix à l'échelle de l'aire urbaine) (Brion 2002b, p. 22). Auxerre présente en outre une part plus importante de ménages non imposables (47 %, contre 41 % pour l'aire urbaine) et une part des minima sociaux dans les revenus disponibles plus importante (3,3 %, contre 1,8 %) (Insee 2017, chiffres 2014).

À partir de 1983, confrontée à l'austérité, la politique municipale se fera plus gestionnaire qu'innovatrice, diminuant la pression fiscale et augmentant la rigueur de son budget (Abélès 1989, p. 321). Jean-Pierre Soisson promeut néanmoins la rénovation du quartier HLM de Sainte-Geneviève qui est « de plus en plus déserté par les classes moyennes et qui compte un fort taux de population immigrée » (Abélès 1989, p. 321). En dehors de cet aspect, aucune transformation urbaine d'ampleur ne sera entreprise jusqu'à celles qui prendront lieu dans le cadre du programme de rénovation urbaine lancé en 2003. À partir de cette date – qui coïncide également avec un changement à la tête de la mairie – et pour une dizaine d'années, la ville investit massivement dans la politique de l'habitat (chaque année un tiers des 15 millions réservés à des projets est investi dans les nouveaux chantiers) (Boiré 2012, p. 164) et est l'une des premières à contractualiser avec l'ANRU, pour la rénovation urbaine du quartier des Brichères.

Que ce soit du point de vue du nombre de ses habitants ou de celui de la place qu'elle tient et le rôle qu'elle joue, la ville d'Auxerre répond à la définition d'une ville indissociablement moyenne et décroissante. Nous l'avons annoncé puis décliné à travers l'histoire de la ville (économique surtout) : Auxerre est placée (et/ou se place) dans une position intermédiaire et dépendante, tant à l'échelle de la région qu'à l'échelle du bassin parisien. C'est le constat qu'établit Alain Bataille en 1984 (déjà). Auxerre dépend de Dijon (capitale régionale) en termes de relations de décision (« tertiaire supérieur ») et de culture (à commencer par l'université) (p. 397). Sa croissance, son rythme et son ampleur dépendent également de tout temps de Paris dont les besoins ont toujours suscité les activités auxerroises les plus importantes (p. 397). Ainsi Auxerre ne connaîtra pas la grande industrialisation qui,

¹⁵⁶ Le taux de pauvreté est la proportion d'individus dont le niveau de vie (revenu disponible – prenant en compte les effets redistributifs des prestations sociales et impôts – par unité de consommation) est inférieur au seuil de pauvreté, à savoir 60 % du niveau de vie médian (964 euros en 2010).

dans d'autres villes situées à même distance de Paris, a été le moteur essentiel de la croissance (p. 391), et son industrie manquera de « structures solides et rationnelles » (p. 398) (l'histoire confirmera cette analyse qu'Alain Bataille formule dès les débuts de la dévitalisation économique). D'abord, dans le département, l'industrialisation se dilue le long des vallées de l'Yonne et de l'Armançon (p. 391) ; ensuite, les entreprises ne déconcentrent qu'une unité de production et conservent leur siège à Paris ; enfin, Auxerre compte surtout sur une industrie mécanique exportatrice, fragile face à « l'actuelle concurrence effrénée d'une période de crise », et non sur un secteur de pointe (p. 399). Son influence sur la région s'est renforcée avec le développement généralisé des activités tertiaires : toutes les activités de ce secteur, à commencer par l'administration (qui ne peut être contournée), fixent des emplois et font venir des usagers (p. 391). Mais son rayonnement ne s'étend pas. Et le secteur tertiaire, d'apparence plus stable, est tout aussi dépendant de Paris – qu'il s'agisse du commerce ou du secteur public (p. 399). « L'avenir de la ville, en conclut l'auteur, est donc dépendant de la répartition des pouvoirs dans l'organisation économique et administrative de la France » (p. 399).

« Ville moyenne, Auxerre demeure » (Abélès 1989, p. 286).

CHAPITRE V

LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DES BRICHÈRES

Bien que la rénovation urbaine se caractérise par une faible différenciation, les catégories qu'elle mobilise et les réalités qu'elle construit se déclinent de manière différenciée en fonction des contextes locaux qui leur confèrent leur spécificité. Les effets sociaux de la rénovation urbaine ont été appréhendés à partir du quartier des Brichères, où l'enquête a essentiellement porté sur les habitants des nouvelles constructions. Ces nouveaux logements (de type pavillonnaire) ont la spécificité de représenter une part importante du quartier rénové, et de s'apparenter, ce faisant, à un « nouveau quartier ». Mais dressons d'abord le portrait des Brichères et les contours de la transformation physique du quartier (1). Ces quelques repères nous permettront d'éclairer les objectifs assignés à la rénovation urbaine telle qu'elle se décline à Auxerre (2) – objectifs qui ne sont pas sans lien avec les traits que nous venons de brosser d'Auxerre comme ville moyenne, et de mieux comprendre les mouvements de population qu'elle induit (3).

1. Le quartier des Brichères et sa transformation physique

Les zones urbaines sensibles, nous l'avons vu, forment un ensemble hétérogène (Avenel, 2010). Il importe donc ici de caractériser celle des Brichères afin de saisir au mieux le sens que prennent les inflexions dont elle fait l'objet (tant en termes d'architecture et d'urbanisme qu'en termes de peuplement) et qui ne se comprennent que dans la relation que le quartier entretient avec son environnement, et notamment avec la ZUP de Sainte-Geneviève qui le jouxte quasiment. La rénovation urbaine en effet se dessine notamment comme mouvement de *différenciation*, lequel ne manque pas de se répercuter sur les représentations et pratiques des habitants (lesquelles seront plus spécifiquement analysées dans la troisième partie de cette thèse).

1.1. Les contours du quartier des Brichères (et de la ZUP sa voisine)

La ZUS des Brichères est localisée dans « les hauts d'Auxerre », au sommet de la rive gauche (de l'Yonne), à la limite du tissu urbanisé de la ville (plus à l'ouest, s'étendent les champs), « dans un quartier qui fut construit après la guerre et où vint s'installer une population d'employés et d'ouvriers quand Auxerre connaissait une très forte croissance » (Abélès, 1989, p. 108)¹⁵⁷.

¹⁵⁷ Tout comme Marc Abélès ne se sent « pas trop dépaysé » (p. 285), en 1989, par le paysage urbain que dépeignent Charles Bettelheim et Suzanne Frère de la ville d'Auxerre en 1950 (qui se limite encore, à l'époque de l'enquête sociologique qu'ils lui consacrent, à la vieille ville – que l'on reconnaît d'ailleurs aujourd'hui parfaitement, avec ses vieilles maisons enchevêtrées, ses rues étroites et ses monuments reconnaissables (à commencer par la cathédrale Saint-Etienne et l'abbaye Saint-Germain)), il est frappant de noter à quel point, dans le paysage de 1989 que l'auteur décrit succinctement dans la partie de son livre



Cliché 20 Photographie prise depuis les hauts d'Auxerre (E. Balteau 2013)

intitulée « Sur les hauts d'Auxerre » (p. 108), je reconnais avec facilité les lieux qui me sont devenus familiers, à presque trente ans d'intervalle. Il en va ainsi de la ZUP de Sainte-Geneviève (sur laquelle nous reviendrons plus loin) et du café du Bel Air, sans que l'auteur n'ait besoin de les nommer (l'évocation du Lycée Fourier, qui jouxte le quartier des Brichères, suffit) : « Il [son informateur] m'emmène dans un café qui se trouve non loin du lycée, au bas d'un de ces grands ensembles qui dominent la ville. C'est dans ce décor que nous converserons, dans l'écho assourdi d'un vieux juke-box qui démarre de temps à autre au fond de la salle » (p. 108).

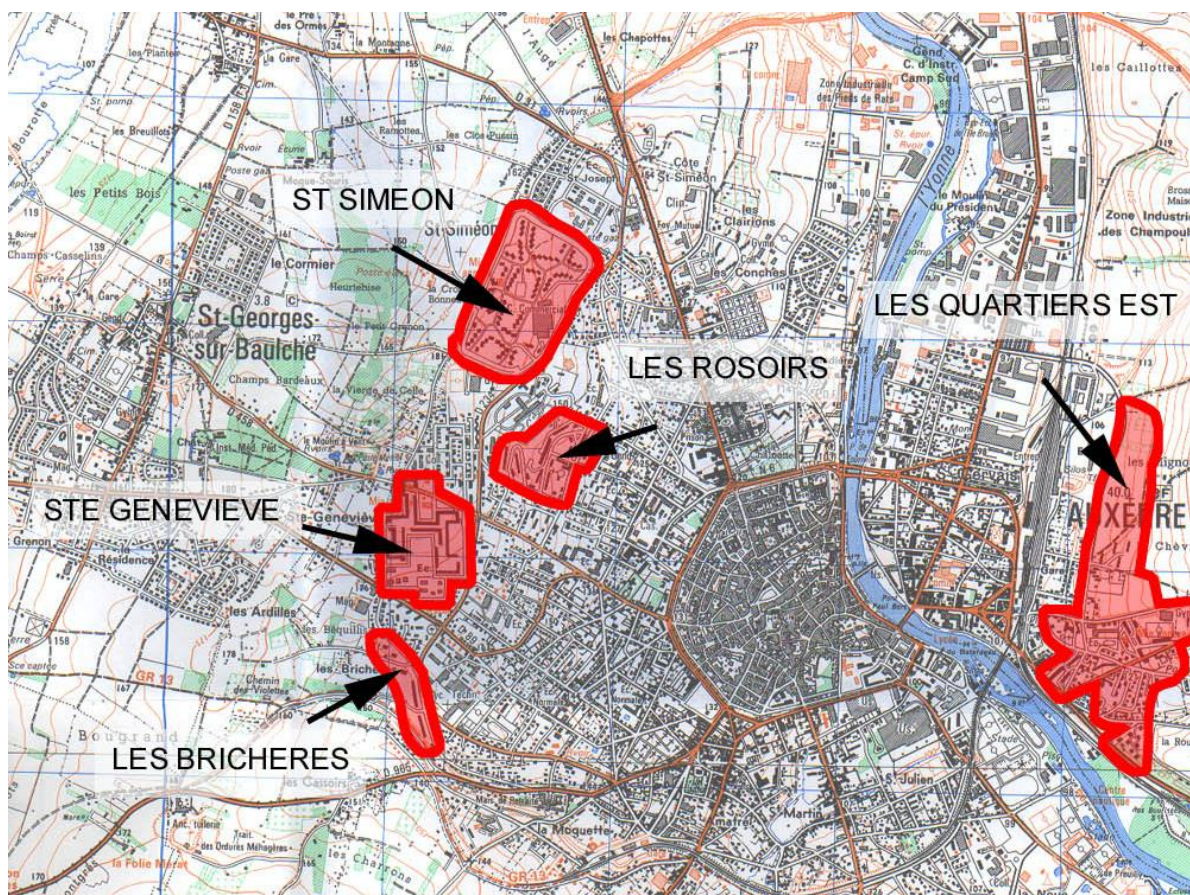


Illustration 1 Carte des différents quartiers ORU (pressentis pour une rénovation urbaine) de la ville d'Auxerre (Lieux-Dits et Amavi 2002 , source IGN)

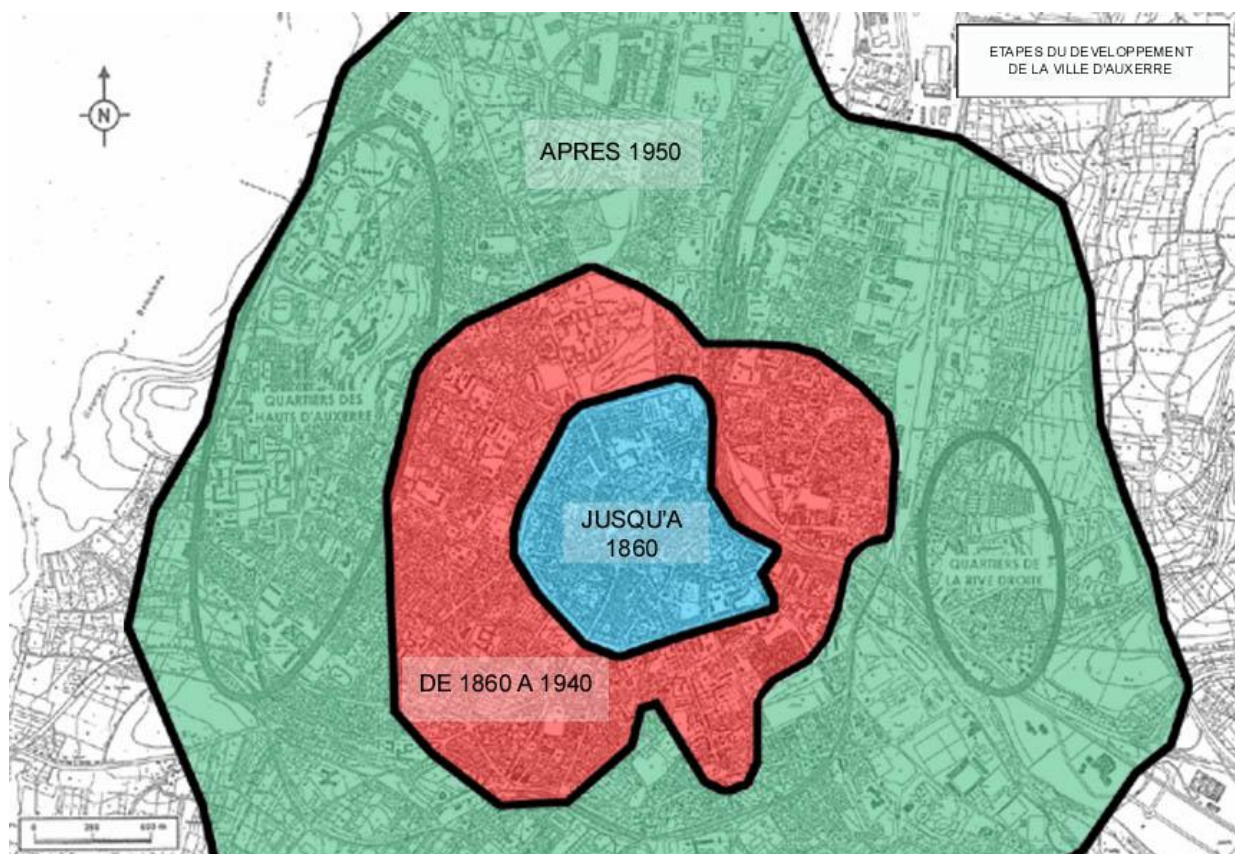


Illustration 2 Étapes du développement de la ville d'Auxerre (Lieux-Dits et Amavi 2002)

Lecture Illustration 2 (Lieux-Dits et Amavi, 2002, p. 20) : la rive gauche est structurée selon un modèle radioconcentrique relativement complet découpé par trois niveaux de rocade et quatre radiales. Les anciens remparts forment un premier boulevard. La deuxième ceinture (les avenues Hoche, Denfert-Rochereau et Haussmann) correspond au développement de la fin du XIXe et du début XXe. Le troisième niveau de rocade (le boulevard Gallieni / Verdun) correspond au XXe (seconde moitié).

1.1.1. Une relative intégration urbaine, une population précaire

Le périmètre de la ZUS des Brichères englobe, avant rénovation, deux types de bâtiments : deux barres de cinq niveaux comptabilisant 140 logements, construites entre 1960 et 1964 (première mise en location en 1962, réhabilitation en 1989) et trois tours de 13 niveaux comptabilisant 147 logements, bâties entre 1961 et 1965 (première mise en location en 1964, réhabilitation en 1983 et 1991) (Collectif 2005, p. 93)¹⁵⁸. Reconnaisable à son architecture spécifique caractéristique des années 1950-1970¹⁵⁹, le quartier se distingue du tissu environnant. Sa transformation physique dans le cadre de la rénovation urbaine, si elle estompe sans doute le contraste, ne lui confère pas moins une forme propre qui ne lui ôte pas son caractère distinctif (nous reviendrons dans la section suivante sur la typologie des nouvelles constructions). La ZUS des Brichères se caractérise cependant, notamment au regard des autres quartiers d'habitat social, par une relative intégration à la ville – tout comme d'ailleurs à la campagne environnante. Elle s'inscrit en effet dans un tissu urbain plus large,

¹⁵⁸ Ce sont ces dernières qui seront démolies et qui retiendront davantage notre attention dans le cadre de cette recherche.

¹⁵⁹ Voir le point relatif à la rénovation urbaine de cette période dans le chapitre III.

essentiellement pavillonnaire, qui dessine les contours officiels du quartier¹⁶⁰ (bien que l'expression « les Brichères », dans le discours des personnes rencontrées, renvoie en général à l'habitat social du quartier – à savoir le périmètre de la ZUS – et rend compte de l'importance de son caractère reconnaissable et distinctif). Tout à proximité, s'étend donc un tissu pavillonnaire continu qui relativise sa coupure géographique.

« Ce quartier est très ouvert et jouit de liens directs avec le tissu urbain environnant. Contrairement à ce que pourrait laisser supposer sa situation excentrée par rapport au centre ville, ou sa typologie de bâtiments (les seuls bâtiments collectifs dans un tissu plutôt pavillonnaire), les Brichères ne sont pas une enclave dans la ville, mais simplement un quartier périphérique d'Auxerre [...] ». En dehors de la façade assez nette que dessinent les deux barres le long du boulevard, « le reste est plus diffus, se fond dans l'environnement : le pavillonnaire et les espaces naturels avec une douce transition ». Parallèlement, « le quartier n'est pas constitué comme un ensemble homogène et compact refermé autour d'un lieu central [...] Cependant, malgré son ouverture sur l'environnement, son absence de centralité de quartier et sa bonne intégration à la ville, les Brichères constituent une entité à part entière ». (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 74)

Avec sa forme urbaine spécifique et sa situation périphérique, mais aussi son parc, ses aires de jeux, ses jardins ouvriers et son centre des loisirs, les Brichères forment donc « une entité à part entière » (à laquelle renvoient, nous venons de le voir, les propos des habitants), mais qui n'est pas pour autant coupée, en termes d'analyse urbaine, du reste de la ville¹⁶¹. Sa coupure géographique mérite également d'être nuancée, au regard des ZUS des grandes métropoles notamment, par son éloignement du centre : à une distance de 2,2 km, le centre peut être rejoint en une petite demi-heure à pied et en moins de 10 minutes en voiture ou en transports en commun. La fréquence de passage du bus varie entre une demi-heure et une heure (aux heures creuses) du lundi au samedi et elle monte à deux heures le dimanche (Vivacité – réseau de transports urbains de la Communauté de l'auxerrois). Notons enfin que la proximité du lycée technique (Fourier) entraîne une fréquentation du quartier par une population extérieure, qui reste toutefois très relative, notamment en raison des temps très courts qu'elle recouvre (essentiellement des élèves en pause venus casser la croûte, comme j'ai pu l'observer à maintes reprises).

Si éloignement ou coupure il y a, elle se fonde davantage sur l'articulation des caractéristiques géographiques et morphologiques aux caractéristiques d'ordre social et économique. De ce point de vue, la ZUS des Brichères partage avec ses homologues de la métropole le cumul des principaux indicateurs de difficultés sociales et se démarque nettement, de ce fait, de l'agglomération dont elle dépend (et plus largement des autres

¹⁶⁰ En 2002, le quartier des Brichères totalise 711 logements (dont 287 soit 40% pour la ZUS) et 1652 habitants (dont 664 soit 40% pour la ZUS).

¹⁶¹ La transformation des éléments du quartier (hors logement) par la rénovation urbaine n'a pas été sans effet sur cette relative « cohérence ». Il en va ainsi de la disparition des aires de jeu qui, toutes anodines qu'elles puissent paraître, se sont avérées véhiculer de véritables enjeux – de sociabilité locale notamment. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

quartiers métropolitains) – ces écarts ayant tendance à se creuser (Avenel et Sagot 2013, p. 3) : tout comme les autres ZUS, les Brichères tendent à se spécialiser dans l'accueil des populations précaires. Le tableau situé en annexe (Annexe 1) en rend compte¹⁶². La population des Brichères est plus jeune et les étrangers y sont plus nombreux. Les familles y sont en moyenne plus nombreuses et plus souvent monoparentales (sur ce point, les Brichères se distinguent non seulement d'Auxerre et de la France métropolitaine mais aussi de l'ensemble des ZUS qui affichent une proportion moindre). En termes de travail et d'emploi, le quartier affiche un faible niveau de formation et les actifs y sont pour une très large part des ouvriers et des employés. Le chômage y est massif et les emplois précaires très fortement représentés (là aussi, les taux sont plus importants que dans l'ensemble des ZUS). Parallèlement, les revenus y sont faibles (deux fois moins importants que dans la commune d'Auxerre dans son ensemble) et les bas revenus avoisinent le tiers de la population. Une part importante de la population y a (par conséquent) recours aux aides sociales. En ce qui concerne plus spécifiquement l'objet de la thèse, il est intéressant de noter l'évolution des indicateurs de jeunesse, de chômage et de revenus avant et après rénovation¹⁶³ : ils tendent en effet à renseigner une transformation du peuplement vers un profil plus jeune et familial, plus actif (quoique précaire), mais (encore) moins pourvu en revenus (par unité de consommation)¹⁶⁴. Si ces évolutions ne peuvent *a priori* pas être imputées à la seule transformation du quartier dans le cadre de la rénovation urbaine, la « crise » de 2008 ayant notamment frappé dans les mêmes années, le sens qu'elles prennent invite à penser que la rénovation y joue un rôle non négligeable (si la diminution du revenu des plus modestes peut être interprétée comme une conséquence de la crise, la diminution du taux de chômage contrecarre en revanche ici la tendance générale (Insee 2014)).

Ce profil général recouvre des variations importantes liées à la diversité interne qui caractérise les ZUS – et celle des Brichères ne fait, de ce point de vue, pas exception (nous le verrons dans l'analyse du peuplement comme dans celle des résultats de l'enquête de terrain). La présente recherche se concentre sur les nouvelles constructions et appréhende les mobilités au départ des données relatives au logement. Les deux barres dites « les 140 » (renommées à l'occasion de la rénovation urbaine « Résidence de la Bahia ») n'y prendront de ce fait qu'une place très marginale. Il n'est donc pas superflu de garder en mémoire leur existence afin de ne pas réduire le quartier au seul périmètre de l'enquête. De même, il n'est pas inintéressant de noter ici la manière dont elles se différencient des trois tours qui présentent une occupation plus sociale – dont témoignent les indicateurs de gestion du bailleur (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 68) : le taux d'APL (62,5 %) et le taux de ménage en situation d'impayés (23,6 %) sont l'un et l'autre plus élevés dans les tours que dans les barres (respectivement 52,9 % et 13,6 %). De ce point de vue, l'opération menée aux Brichères suit

¹⁶² Un encadré l'accompagne, qui fournit des éléments de contextualisation quant aux sources mobilisées pour la construction du tableau ; quant au schéma, il donne à visualiser le profil général de la ZUS des Brichères à un temps *t*, en l'occurrence l'année 1999.

¹⁶³ Si le projet de rénovation urbaine n'était pas terminé en 2008-2009, les tours étaient néanmoins démolies, leurs habitants relogés et une grande partie des nouveaux logements déjà habités.

¹⁶⁴ Assez logiquement. En effet, les indicateurs se renforcent ici, la taille de la famille tout comme l'âge (lui-même en lien avec « l'évolution de carrière ») influençant les revenus.

la règle générale de la rénovation urbaine qui veut que les démolitions concernent en priorité les logements qui accueillent les familles les plus précaires (au moins à l'échelle de la ZUS des Brichères). Les quelques données récoltées auprès des habitants extérieurs au « nouveau quartier » et en particulier de ses voisins directs des « 140 » plaident dans ce cadre pour quelque chose comme un renversement symbolique au sein du quartier sous l'effet de la rénovation urbaine. Ce changement s'inscrit dans une évolution plus générale du statut résidentiel (et indissociablement social) qui accompagne la rénovation urbaine et sur lequel reviendra en particulier le chapitre VI. Cette évolution s'ancre à son tour dans un mouvement de différenciation à la fois physique et socio-démographique, dont ce chapitre cherche à rendre compte, en particulier dans le présent point et dans le dernier (relatif au peuplement).

Avant de passer à la description de la transformation physique du quartier des Brichères, il est un autre quartier sur lequel il importe ici de s'arrêter, tant la rénovation des Brichères lui apparaît liée. Il s'agit de la ZUP voisine de Sainte-Geneviève, qui figure parmi les autres quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre, les plus vastes de la ville (voir la carte des différents quartiers ORU, illustration 1).

1.1.2. La ZUP voisine symbole du grand ensemble : les Brichères constituées comme « frange »

« Sainte Geneviève reste de loin le quartier O.R.U. le plus difficile : le plus stigmatisé de l'extérieur, et sans doute aussi le plus difficile à vivre à l'intérieur, celui où les tensions entre les habitants sont les plus vives. »

(Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 66)

Emblématique des grands ensembles, la ZUP de Sainte-Geneviève est constituée d'une trentaine de bâtiments construits entre 1962 et 1970 (réhabilitation en 1986 et 1991), qui vont du R+2 au R+14 ; elle compte 1004 logements locatifs qui équivalent à 85% du quartier (qui comprend 1179 logements et 3518 habitants) (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 55 et p. 62 ; Collectif 2005, p. 94). Malgré « la bonne articulation des bâtiments entre eux et la variété des espaces extérieurs » (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 64), la ZUP de Sainte-Geneviève est isolée par son organisation spatiale. À cet égard, elle obéit (à l'instar des autres quartiers d'habitat social de la rive gauche, en dehors des Brichères) « aux prescriptions du mouvement moderne qui détachent le bâti de la voirie et sépare les différentes circulations » (Lieux-Dits et Amavi, p. 20). On retrouve ici l'homogénéité de l'espace et l'autonomie des quartiers qui président à la construction des grands ensembles (voir le chapitre III).

La population de Sainte-Geneviève se distingue par le nombre élevé de jeunes et de grandes familles, très supérieur aux autres quartiers, par la part importante de la population de nationalité étrangère (21%) et par un taux de chômage élevé (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 55). Le quartier, qui cumule donc les difficultés, se caractérise par sa faible attractivité à l'échelle de la ville et le développement d'un fort taux de vacance dans *certain*s immeubles (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 56). La vacance se concentre en effet dans les tours et les

bâtiments de la place Corot, situés dans le secteur nord-ouest qui se distingue du secteur sud-est par une plus grande densité et un isolement relatif par rapport au cœur du quartier (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 63). On y trouve les bâtiments les plus hauts (trois tours de 15 étages et une barre de 8 étages) ainsi que l'Immeuble Porche (ou Immeuble Pont), comptabilisant 136 logements, qui sera démoli à la fin de l'année 2009 dans le cadre de l'acte II de la rénovation urbaine à Auxerre (le premier acte concernant les Brichères). Peu attractif et peu fourni en commerces au regard des autres quartiers d'habitat social (excepté les Brichères qui constituent un cas atypique à cet égard), son haut niveau d'équipements publics (qui soutient une vie associative riche) attire cependant une population qui dépasse le cadre local. « Cette situation privilégiée a pour partie son origine dans l'opération H.V.S. des années 80 [voir le point relatif aux politiques de la ville dans le chapitre III], puis dans l'implantation du Phare¹⁶⁵ sur le site » (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 59).

Encadré 5 Note sur les données statistiques relatives à la ZUP de Sainte-Geneviève

Le découpage en ZUS (en vigueur au moment de la rénovation urbaine et de l'enquête) définit Sainte-Geneviève comme faisant partie d'une zone sensible plus large comprenant également le quartier de Saint-Siméon (au nord). Ce découpage, qui ne correspond pas à la géographie effective d'intervention de la rénovation urbaine (ni d'ailleurs aux réalités objectives comme subjectives attachées au quartier telles que j'ai pu les appréhender dans le cadre de l'enquête), ne permet donc pas la mise à jour de données statistiques officielles pour ce quartier (du type SIG, Insee). La nouvelle géographie prioritaire réunit aujourd'hui les Brichères et Sainte-Geneviève au sein d'un même quartier d'intérêt national retenu au titre du NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain).

Tous ces traits font de la ZUP le symbole du grand ensemble, en même temps qu'ils font des Brichères voisines un quartier qui s'en distingue. Ainsi, les caractéristiques différenciées des deux quartiers s'articulent à une grande proximité spatiale en faveur des Brichères : ces dernières apparaissent dans ce cadre beaucoup moins marquées par le sceau du stigmat, voire valorisées (bien qu'appartenant elles aussi, dans les imaginaires, aux différents « quartiers » ou « cités » d'Auxerre). En témoigne notamment la forte demande de logements sur le quartier, et ce avant même sa transformation (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 76). Différenciés, les deux quartiers n'entretiennent pas pour autant peu de liens : les habitants des Brichères, en particulier ceux des tours, entretiennent des relations avec les habitants de la

¹⁶⁵ Lieu dédié depuis 1991 à l'emploi et à l'insertion professionnelle. Cette structure héberge la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois (MEFA), le Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi de l'Auxerrois (PLIE), les Boutiques de Gestion (BGE Yonne), le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles de l'Yonne (CIDFF) et la Mission locale de l'Auxerrois. Sa démolition, ainsi que celle de 160 logements, est prévue dans le cadre du NPNRU. Il devrait être relocalisé dans un pôle situé sur l'avenue dégagée grâce aux démolitions, tandis qu'un ensemble de constructions sont prévues (avant démolition) hors périmètre du quartier, notamment dans d'autres localités de l'agglomération.

ZUP, fréquentent les structures et services collectifs qu'elle propose (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 68) ainsi que son marché¹⁶⁶.

De ce point de vue, si le quartier des Brichères peut être qualifié d'« entité à part entière » – tant dans ses dimensions objectives que subjectives, il apparaît également, pour des raisons de même nature (morphologiques et symboliques), comme une frange du grand ensemble qui le jouxte quasiment. Dans ce contexte, la rénovation urbaine, en faisant notamment disparaître ce qui constituait « le cœur » du quartier (ses trois tours emblématiques) vient consacrer ce trait : l'attractivité des nouvelles constructions s'inscrit dans la continuité (et non la rupture) avec un mouvement plus long qui contribuait déjà à définir le quartier comme frange. Et ce d'autant plus que les déplacements de population induits par la rénovation se jouent pour une part importante entre ces deux quartiers, du fait notamment de la démolition de l'Immeuble Porche à Sainte-Geneviève (nous y reviendrons). Les deux échelles (et les deux points de vue qu'elles circonscrivent) s'avèrent en fait indissociables pour éclairer les rapports à l'espace des habitants des nouveaux logements des Brichères – susceptibles de varier sensiblement en fonction de leurs trajectoires résidentielles différenciées (notamment récentes). En fonction des situations, l'une ou l'autre l'emportera (sans jamais s'exclure), donnant à voir la rénovation urbaine plutôt comme une restructuration massive prenant la forme d'un « nouveau quartier » (à l'échelle de la ZUS des Brichères à proprement parler), ou plutôt comme une opération plus modeste (à l'échelle des deux quartiers).

¹⁶⁶ Les jeunes notamment fréquentent les structures de Sainte Geneviève suite à la fermeture de la Maison de Quartier (au tournant des années 2000, elle est dissoute (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 68) ; les anciens locaux sont aujourd'hui utilisés par l'association des Brichères tournée vers les activités du 3e âge).

1.2. La transformation physique des Brichères : des tours aux « petites maisons »¹⁶⁷

La transformation morphologique du quartier des Brichères repose (sans surprise) sur les deux grands leviers inscrits dans la loi Borloo : la diversification de l'habitat et la banalisation urbaine, la nouvelle offre de logement s'appuyant elle-même sur le couple que forment les opérations de démolition et de reconstruction.

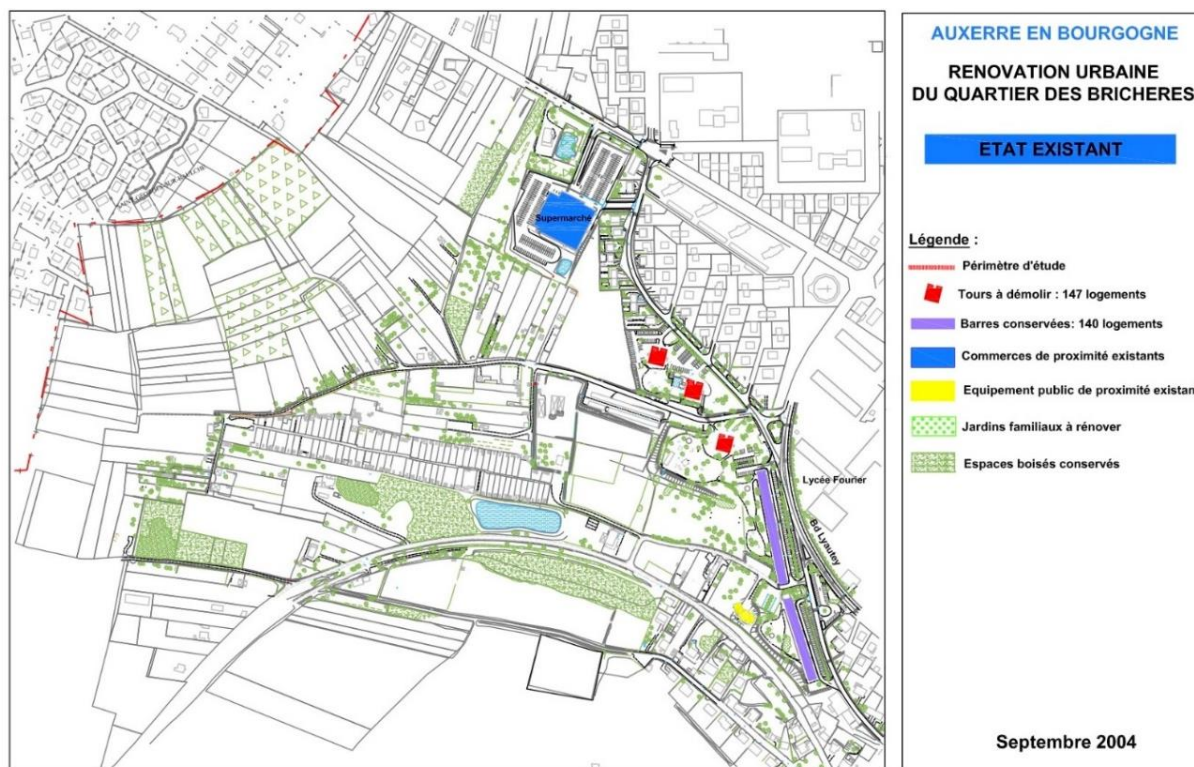


Illustration 3 Etat du quartier avant rénovation (Convention ANRU 2005)

¹⁶⁷ Le document de référence s'agissant des éléments d'architecture et d'urbanisme est fourni par l'urbaniste Serge Renaudie (Atelier Ville-Paysage, Ivry-sur-Seine) (Renaudie 2012).



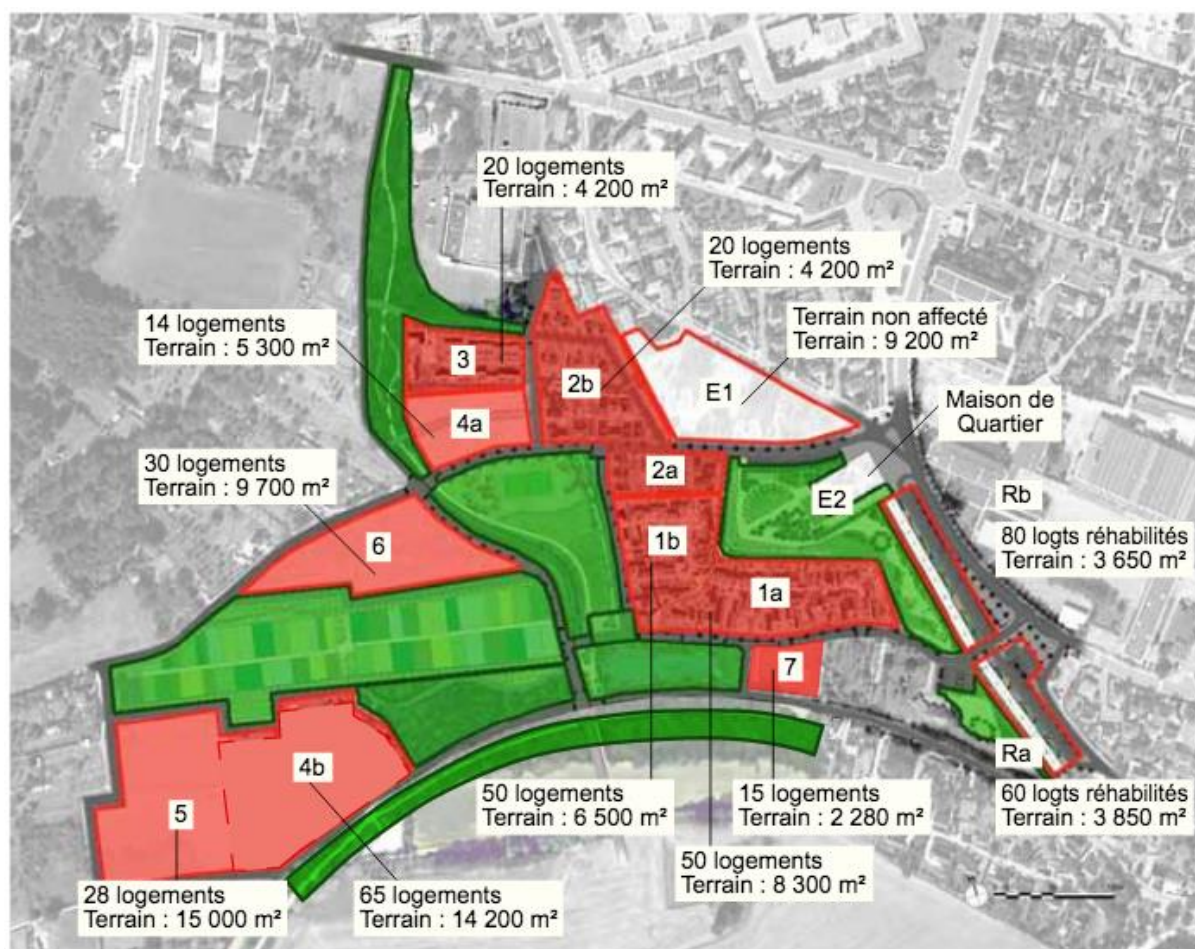
Illustration 4 Le quartier avant et après rénovation (Renaudie 2012)

Les trois tours du quartier (147 logements locatifs sociaux) se sont effondrées par technique de vérinage (technique de démolition sans utilisation d'explosif) le 30 juin 2007. Au moment de l'enquête (2011-2013)¹⁶⁸, 170 logements avaient été reconstruits aux pieds des tours¹⁶⁹ par l'Office Auxerrois de l'Habitat (OAH), dont 147 logements en location et 23 en accession. Ils se déclinent comme suit :

- les 100 premiers logements correspondent aux tranches 1 et 2 dessinées par l'architecte Lucien Kroll (Bruxelles) et ont été livrés entre la toute fin de l'année 2005 et le courant de l'année 2007. Il s'agit pour la totalité de logements locatifs sociaux qui se distribuent autour de la rue Jean-Michel Dosnon, au sud du chemin des Béquillys (voir le schéma d'implantation et la carte ci-dessous – illustrations 5 et 6) ;
- les 50 logements de la tranche 3 dessinée par l'architecte Ignace Grifo (Ivry-sur-Seine) ont été livrés en 2008 et comprennent 38 logements locatifs sociaux et 12 logements en accession sociale PSLA. Une petite moitié se situe au sud du chemin des Béquillys et côtoie directement les tranches 1 et 2 majoritaires ; l'autre moitié se localise en revanche au nord de cette voie, secteur où les 12 logements en accession sont rassemblés dans la même rue (du numéro 2 au numéro 13 de la rue Pierre Terrain) ;
- 9 logements locatifs sociaux et 11 logements en accession sociale (tranche 4 dessinée par l'architecte Gilles Pessard (Paris)) ont été livrés en 2009. Ils se distribuent rue Boris Vian, au nord du chemin des Béquillys (à l'instar des logements de la tranche 3).

¹⁶⁸ L'enquête s'étale pour l'essentiel sur deux années, entre la fin de l'année 2011 et la fin de l'année 2013, période à laquelle il faut ajouter la période spécifique liée à la préparation et au tournage du film de thèse qui s'est déroulée sur les mois de mai et juin 2016.

¹⁶⁹ Le périmètre du projet de rénovation urbaine du quartier des Brichères (22,6 ha) est près de trois fois plus grand que celui de la ZUS des Brichères (8 ha, qui englobaient essentiellement les trois tours et les deux barres).



opération	type	Maitre d'ouvrage	locatif social	locatif libre	accession libre	nbre de logements	surface du terrain
1a	construction	Office auxerrois de l'habitat	50			50	8 300 m²
1b	construction	Office auxerrois de l'habitat	50			50	6 500 m²
2a	construction	Office auxerrois de l'habitat	24			24	3 100 m²
2b	construction	Office auxerrois de l'habitat	14			26	5 600 m²
3	construction	Office auxerrois de l'habitat	9	10	11	20	4 200 m²
4a	construction	Foncière				10	5 300 m²
4b	construction	Office auxerrois de l'habitat	65	18	28	65	14 200 m²
5	construction					28	15 000 m²
6	construction	Foncière				18	9 700 m²
7	construction	Domanys			15	15	2 280 m²
Ra	réhabilitation	Office auxerrois de l'habitat				60	970 m²
Rb	réhabilitation	Office auxerrois de l'habitat				80	1 320 m²
E1	construction						9 200 m²
E2	construction	Ville d'Auxerre				maison de quartier	1 840 m²

Illustration 5 Implantation des nouvelles constructions (Renaudie 2012)

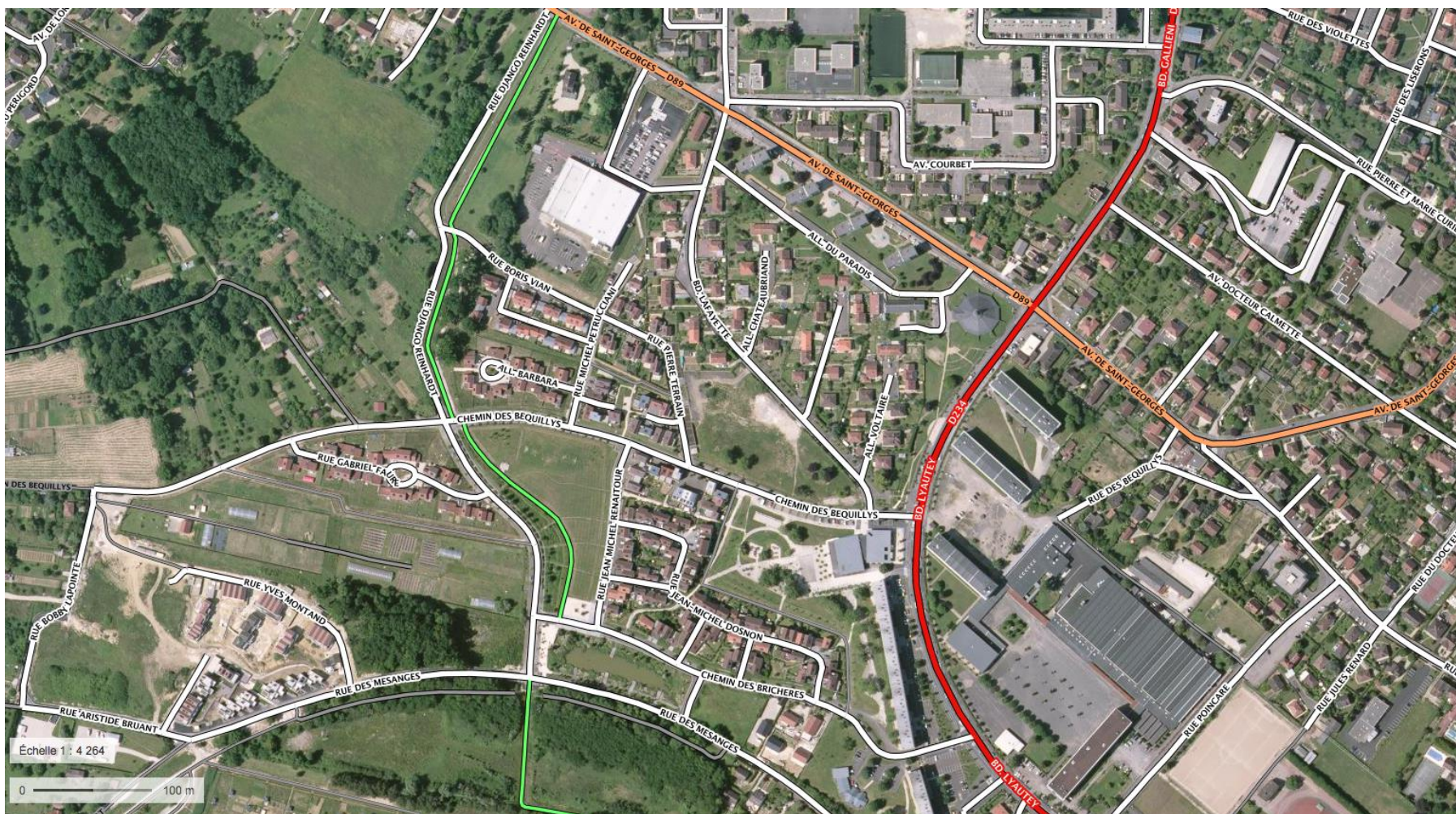


Illustration 6 Carte satellite du quartier des Brichères (et de ses rues) (Géoportail 2017, source IGN)

Depuis, 94 logements supplémentaires ont encore vu le jour dans le cadre de la rénovation du quartier, dont 65 logements sociaux et 29 locatifs libres (Foncière Logement). Les premiers se concentrent dans un périmètre formé par la rue Yves Montand et la rue des Mésanges qui correspond à un (troisième) secteur investi à cette occasion, situé à l'ouest du quartier, relativement à l'écart des premières phases des nouvelles constructions. Les seconds se concentrent au nord et au sud du croisement du chemin des Béquillys et de la rue Django Reinhardt, dans une situation beaucoup plus centrale et visible. Ils commençaient à prendre forme au moment de l'enquête, ce qui explique l'existence de commentaires à leur égard de la part des personnes rencontrées (intégrés à l'analyse lorsqu'ils se sont avérés pertinents). En définitive, ce seront près de 300 logements qui auront été reconstruits sur la nouvelle emprise définie par la rénovation urbaine, le double du nombre de logements démolis¹⁷⁰.



Illustration 7 Tranches 1 et 2, architecte Lucien Kroll (photographie de Danièle Zetlaoui)

¹⁷⁰ Il faut en effet rajouter au moins 15 logements « passifs » en accession construits par Domanys, principal bailleur social de l'Yonne.



Illustration 8 Tranche 3, architecte Ignace Grifo (photographie de E. Balteau)



Illustration 9 Tranche 4, architecte Gilles Pessard (photographie de E. Balteau)

Ces nouveaux logements, qui varient les statuts d'occupation au sein du quartier, répondent à des normes urbanistiques qui diffèrent fortement des normes de l'architecture moderne ayant présidé à la construction des immeubles démolis : il s'agit, pour les logements sociaux en location (la plupart), d'un habitat en « individuel superposé » proposant des typologies intermédiaires entre le collectif et l'individuel, tandis que les logements en accession sociale et en location libre sont des maisons individuelles. Chaque logement possède un garage, une entrée et un espace extérieur individuels. Les habitations, équipées d'un chauffe-eau solaire, déclinent divers matériaux de construction : toitures végétalisées, bardages bois, pierre de bourgogne, menuiseries mixtes bois/alu, structure en « mono mur ». Ces logements à la densité élevée (celle des deux premières tranches équivaut à celle des tours démolies) se distribuent autour de petites rues et placettes. Cet espace bâti s'organise autour des espaces verts qui forment un ensemble continu non-bâti dont le traitement s'est avéré structurant pour l'ensemble du projet. L'urbaniste du projet parle à cet égard d'une démarche qui procède en sens inverse par rapport à une démarche habituelle (Voix publiques 2009, p. 2). Une attention particulière a été portée dans ce cadre au cheminement de l'eau et se donne à voir dans la présence de l'étang et des fossés à ciel ouvert (les noues) qui s'y jettent¹⁷¹.

S'ils se construisent dans le cadre contraignant de la loi Borloo, l'ensemble de ces choix d'aménagement n'en présentent pas moins une forme singulière – qu'il s'agisse du type des logements ou des espaces verts – qui renvoie à des préoccupations partagées par les acteurs de la sphère politique et professionnelle, relatives tout à la fois au respect de l'environnement naturel et à la promotion d'un espace favorisant les contacts entre les habitants, et placées sous l'égide du développement durable. Ce dernier, inscrit dans la loi de 2003 (à l'article 6) au côté de l'objectif de mixité sociale, a « été laissé de côté par l'ANRU, qui a fait de la mixité sociale sa priorité principale, voire exclusive » (Epstein 2013, p. 83). Mais avant d'aborder cet axe central de l'idéologie du projet, il nous faut auparavant évoquer les deux opérations qui ont accompagné les opérations de démolition-reconstruction proprement dites : la réhabilitation-résidentialisation des deux barres (architecte Thierry Le Ru, Auxerre) et la construction du Centre des loisirs (MC2 Architectes, Auxerre). À l'instar de l'architecture elle-même, elles répondent toutes deux à la politique de banalisation urbaine inscrite dans la loi Borloo (décrite dans le chapitre III, au point 3). Les façades des « 140 » ont été rénovées, ainsi que leurs entrées (avec nouvelles avancées et digicodes), et les places de stationnement ont été privatisées. Le pourtour du bâtiment n'a en revanche pas fait l'objet d'une clôture¹⁷². Quant au Centre des loisirs, il fut construit à l'emplacement de la tour n°1 démolie, en bordure du boulevard Lyautey, en lieu et place du Mille Club qui l'accueillait (situé plus en contrebas du quartier). Construit à l'interface du quartier et agrandi à l'occasion,

¹⁷¹ Il semble que les choix urbanistiques opérés aux Brichères affichent une relative originalité, au moins au regard des projets de rénovation urbaine étudiés en villes moyennes par Solène Gaudin (2013) qui pointe leur conformisme, et en particulier la manière dont ils « ont misé sur la reproduction d'un modèle qui semble fonctionner au niveau des communes limitrophes des villes-centres : le pavillon de type suburbain » (p. 669). Parmi d'autres facteurs, la disponibilité du foncier à Auxerre peut ici avoir joué (au regard des villes moyennes étudiées par Solène Gaudin, en général contraintes par la faiblesse de leur foncier).

¹⁷² L'aménagement d'un jardin collectif privatif a été envisagé, mais n'a pas donné lieu à réalisation.

il renvoie (avec l'extension du réseau de transports en commun) à la volonté de désenclavement prônée par la ville pour ses quartiers ZUS. Ce projet semble avoir porté ses fruits, au moins s'agissant du Centre des loisirs, puisque ce dernier accueille aujourd'hui une population d'enfants plus nombreuse¹⁷³ et venant d'autres endroits de la ville, notamment du centre-ville (directrice du Centre des loisirs, entretien du 4 décembre 2012). Enfin, un projet de développement économique était inscrit dans la convention ANRU et consistait à proposer des réductions de loyer à des créateurs d'entreprises et d'emplois (1000 m² étaient prévus à cet effet), en vue de valoriser la mixité des fonctions (habitat et activités). Ce projet n'a pas vu le jour, accentuant d'autant plus la spécificité d'une rénovation urbaine concentrant ses efforts sur l'urbanisme et l'habitat. Un autre projet envisagé n'a pas été concrétisé, qui soulève des enjeux d'une autre nature et sans doute de moindre ampleur, mais qui ne doit pas pour autant être négligé : il s'agit de la création d'un « pôle ado » au Mille club. Réhabilitée et agrandie à l'occasion de la rénovation urbaine, la structure continue en revanche d'abriter les activités de l'association du quartier tournée vers le 3^e âge et d'accueillir les fêtes.

2. L'élaboration du projet, la reformulation de la doctrine

Le lancement du programme de rénovation urbaine coïncide à Auxerre avec l'arrivée au pouvoir du maire socialiste Guy Ferez¹⁷⁴ (en 2001) qui en a rapidement fait le fer de lance de son premier mandat (ainsi d'ailleurs que de ses mandats successifs, jusqu'à aujourd'hui) : dès 2002 l'étude pour le renouvellement des ZUS est réalisée ; en 2003 le projet de rénovation urbaine est élaboré (en parallèle du PLU – plan local d'urbanisme), la mission d'urbanisme engagée par Serge Renaudie et les concours d'architecture lancés ; le projet passe en Comité d'Engagement de l'ANRU le 3 juin 2004 et la signature de la convention est signée le 4 février 2005 alors que les premiers travaux ont déjà débuté depuis septembre 2004. Il faut dire que l'enjeu est de taille, avec un coût total du projet de rénovation des Brichères qui s'élève à 48 520 803 millions d'euros TTC (source : Ville d'Auxerre)¹⁷⁵.

Les enjeux de la rénovation urbaine ne se formulent pas dans les mêmes termes à Paris et à Auxerre, dans les grandes villes et dans les plus petites. Certes, les unes et les autres sont soumises aux mêmes logiques gestionnaires et néolibérales (notamment inscrites dans la loi Borloo) qui ont des effets concrets sur les politiques publiques menées à l'échelle locale (tout

¹⁷³ 90 enfants y sont inscrits en 2012 (pour une moyenne de 40 à 50 enfants présents par jour) (directrice du Centre des loisirs, entretien du 4 décembre 2012).

¹⁷⁴ L'événement est notable s'agissant d'une ville de tout temps tenue par des maires classés à droite, parmi lesquels Jean-Pierre Soisson qui y a siégé pendant plus de 25 ans jusqu'en 1998 (à côté de ses fonctions de député et ministre).

¹⁷⁵ Détails des partenaires et financements (source : Ville d'Auxerre) : Ville d'Auxerre (y compris les emprunts) : 7,4 millions d'euros ; Conseil général de l'Yonne (subventions hors prêts à taux 0) : 630 000 euros ; Conseil régional de Bourgogne (subventions hors prêts à taux 0) : 586 000 euros ; Office auxerrois de l'habitat (emprunts compris) : 21,2 millions d'euros ; Europe (FEDER) : 2,3 millions d'euros ; Agence nationale pour la rénovation urbaine : 11,7 millions d'euros ; Autres (Communauté de l'Auxerrois, Caisse des dépôts et consignations, Foncière Logement...) : 1,7 million d'euros.

comme elles en ont d'ailleurs sur les conditions de travail et d'emploi des habitants)¹⁷⁶. Solène Gaudin (2013) met à cet égard en évidence les difficultés rencontrées par les villes moyennes à concilier la recherche de « cohésion sociale » au sein de leur territoire avec des logiques d'attractivité et de compétitivité qui définissent des objectifs (de croissance économique) qui peuvent apparaître contradictoires (p. 165) :

« L'ambiguïté pour les villes moyennes est de jouer un rôle d'intermédiation [...] La ligne stratégique est donc étroite entre faire valoir des atouts métropolitains dont elles ne disposent pas réellement et dépasser un rôle d'animation locale. » (p. 163)

En tout état de cause, les objectifs assignés à la rénovation urbaine diffèrent dans les grandes villes et les plus petites : si dans les grandes villes on insiste davantage sur le développement économique et le renouvellement de la population (dans la droite ligne du PNRU)¹⁷⁷, l'accent sera plutôt mis, dans les villes de moindre ampleur, sur la remise en cause de l'architecture fonctionnaliste (Costes 2014). S'ils véhiculent des problématiques relatives à la relégation, les quartiers prioritaires des villes moyennes représentent des enjeux « moins sensibles et polémiques que dans les grandes villes » qui consistent (surtout) à « relancer la dynamique urbaine de villes fortement concurrencées par leurs périphéries » (Gaudin 2013, pp. 670 et 673). Dans ce cadre, l'accent est mis sur la qualité des aménagements proposés (en défaveur des questions sociales) (Gaudin 2013, pp. 539 et 674) : il s'agit de renouer avec « l'image fortement qualitative de leurs cadres de vie », « l'image de villes tranquilles aux quartiers ordinaires, c'est-à-dire à l'opposé des grandes métropoles et davantage inspirées d'un modèle périurbain qu'elles tendent par ailleurs d'endiguer » (Gaudin 2013, pp. 676-678).

Ainsi, si les projets et les discours qui les accompagnent reflètent la doctrine de l'ANRU, ils s'en détachent en partie, et témoignent plus généralement de ce que « l'élaboration d'une politique ne se réduit pas à la diffusion d'une doctrine nationale vers ses « périphéries » : elle passe par une série de réceptions et de reformulations » (Tissot 2007, p.17, citée dans Gaudin 2013, p. 494). À Auxerre, la modification des usages sociaux et de l'image des quartiers domine (sans pour autant exclure toute visée en termes de peuplement). Dans la rénovation du quartier des Brichères, l'on retrouve la focalisation sur les aspects physiques spécifiques à la rénovation urbaine, et les leviers qu'elle promeut (diversification et banalisation). En revanche, les discours politiques et professionnels¹⁷⁸ ne se formulent pas (ou

¹⁷⁶ Dans le domaine qui nous concerne (les politiques urbaines), le choix d'un urbaniste renommé pour la rénovation urbaine du quartier des Brichères et la candidature d'Auxerre au concours « Ecoquartier » peuvent être interprétés à l'aune de ces logiques.

¹⁷⁷ La thèse de Pierre Gilbert sur le quartier des Minguettes à Lyon en offre un bon exemple : « l'histoire des politiques urbaines locales, [y est] marquée par une constante préoccupation pour la maîtrise du peuplement » (2014, p. 194).

¹⁷⁸ Rappelons que par acteurs politiques j'entends les élus, les personnes rattachées aux services de la ville et celles rattachées au bailleur social sur le projet (l'OAH). Par acteurs professionnels j'entends les architectes et l'urbaniste du projet. Les uns et les autres s'apparentent à la définition que fournit l'ouvrage collectif *Le peuplement comme politiques des policy-makers* (ils parlent également de « producteurs directs » à ce sujet) : « Entendus ici au sens large et incluant les élus et fonctionnaires territoriaux des

peu) en termes de « mixité sociale » ni *a fortiori* en termes de « peuplement ». Lorsque la mixité au sein du quartier est évoquée par le maire¹⁷⁹, elle semble « aller de soi » et ne pas nécessiter que l'on s'y attarde : « Nous avons vu là l'occasion de mettre en œuvre une véritable politique de mixité ou de proximité entre catégories sociales ou socioprofessionnelles » (Guy Ferez, maire d'Auxerre, décembre 2005 (archives de la Ville d'Auxerre, Images et entretien de Danièle Zetlaoui)). Au demeurant, la mixité sociale tend plutôt à renvoyer à l'échelle de la ville (et non du quartier) et à relever du désenclavement¹⁸⁰. C'est précisément autour de ce thème du désenclavement que s'articulent en priorité les discours qui portent sur les quartiers classés ZUS *dans leur ensemble*, s'appuyant sur le diagnostic d'« une ville à deux vitesses » (Ville d'Auxerre 2009) : il s'agit de « recoudre la ville sur elle-même »¹⁸¹.

« On vit dans un quartier, dans une rue, mais on appartient aussi à quelque chose de plus vaste, dont le patrimoine est le principal élément d'unité. Pour moi, on doit être « auxerrois » dans toutes ses composantes. Habiter tel quartier, avoir Saint-Germain et la cathédrale dans son champ de vision, savoir qu'on peut se déplacer, car on n'appartient pas seulement à son quartier, etc.

Quand je fais du renouvellement urbain, j'exprime de la solidarité en modernisant ce qui s'était dégradé au fil du temps. La ville, c'est ce creuset qui bouge en permanence, qui travaille, qui vit ensemble. Pour faciliter ce vivre ensemble, il faut que la mobilité soit facilitée. Je dis souvent que je veux une ville qui se « recoud » sur elle-même, qui reconquiert ses friches...

[...] Je crois beaucoup à la mixité sociale. Si les quartiers sont trop excentrés dans une ville, cela engendre toutes sortes de problèmes.

[...] Je veux « à l'horizontale », en termes de mixité, ce que voulait Haussmann au XIXe « à la verticale ». »¹⁸² (Férez 2010, pp. 138-139)

différents niveaux (des postes de direction aux agents de guichet), les groupes d'intérêt impliqués dans les politiques urbaines ou encore les acteurs associatifs et militants et les ressortissants de l'action publique » (Desage, Morel Journel et Sala Pala 2014, p. 29). L'encadré de ce point décline les sources au départ desquelles j'ai pu appréhender leurs discours et plus largement les principes ayant présidés à la réalisation du projet.

¹⁷⁹ Les autres acteurs politiques et professionnels ne parlent pas de « mixité sociale » ou de manière très ténue : ils se situent en général dans un registre plus technique et/ou moins « idéologique » (ou politique au sens de la politique politicienne).

¹⁸⁰ On retrouve ici l'une des trois « figures de légitimation » mises en évidence par Solène Gaudin (2013) : la figure qu'elle qualifie de « tautologique », au centre de laquelle se trouve l'intégration du quartier à la ville (p. 559). Plus simplement peut-être, cette figure répond (il me semble) à l'un des sujets récurrents des discours que l'auteure étudie, à savoir « l'ambition de changement » (p. 506).

¹⁸¹ Le maire d'Auxerre, Guy Ferez, a fait sienne cette expression qui est largement reprise par les acteurs du projet (élus et services de la ville).

¹⁸² Les discours des politiques et des professionnels ne font pas ici l'objet d'une analyse spécifique et approfondie : ce n'est pas l'objet de cette recherche qui se concentre sur les effets sociaux de la rénovation urbaine au départ des habitants. Ces discours y jouent néanmoins un rôle important, au moins de trois façons : ils constituent des éléments de cadrage (1), ils sont susceptibles de fournir des éléments de compréhension des effets observés (2) et, en nous rappelant que ces effets sont le fruit d'une politique, ils nous enjoignent de les penser en ces termes, comme question politique (3).

L'objectif de désenclavement (ainsi d'ailleurs que le diagnostic sur lequel il repose) est à mettre en lien avec les injonctions faites à la ville par l'ANRU. Les propos de Christian Sautier, directeur de la communication à la Ville d'Auxerre¹⁸³, rendent compte de manière très claire de la position de « libre conformation » aux priorités étatiques induite par la rénovation urbaine contemporaine (décrite dans le chapitre III) :

« Entre-temps est arrivé l'ANRU, et nous on était prêts, au moins sur ce dossier-là : au moins sur le dossier des Brichères, on était prêts¹⁸⁴. L'ANRU nous a dit : « oui d'accord, mais nous ce qui nous intéresse c'est que vous puissiez recoudre la ville un peu plus : il faut réfléchir à l'échelle de la ville » ; et donc sont rentrées dans le projet tout de suite immédiatement deux [autres] rénovations urbaines à travers l'ANRU : Sainte-Geneviève et Rive droite. Voilà, c'est dans cet ordre-là que ça s'est passé, avec les mots d'ordre qui étaient ceux de l'ANRU : on aurait peut-être pas fait forcément comme ça, mais là l'aubaine était telle qu'on est rentrés dans le cadre imposé par l'ANRU pour pouvoir procéder à l'aménagement de nos trois quartiers, alors que peut-être on en aurait fait un, puis on aurait regardé au coup par coup pour tenter d'améliorer, voilà [...] Tout financeurs confondus, les trois quartiers, c'est 150 millions d'euros. On voit bien que à raison de 4 millions – nous on y met 4 millions actuellement – on voit bien qu'à raison de 4 millions, tout seuls on n'y arriverait pas. »

Et plus loin encore :

« Les grandes lignes de l'ANRU, on a bien été obligés de les respecter. Par exemple, l'ANRU c'est obligatoirement un logement détruit pour un logement construit : ça fixe le cadre, on ne le discute pas. Peut-être qu'on aurait fait les choses un peu autrement : peut-être, je sais pas, qu'il y aurait des choses qui seraient pas tombées, peut-être qu'on aurait réhabilité une des trois tours, parce que ça fait mal au ventre de détruire des trucs alors que... Voilà, mais c'était le cadre imposé, parce qu'à l'époque Borloo, il voulait aussi – c'était dans l'esprit hein : il fallait... il y avait eu les émeutes, il y avait eu tout ça – on pensait qu'il fallait effectivement faire table rase, pas réhabiliter, reconstruire pour... Donc c'est bien. Et ça nous a aussi forcés – forcé oui, mais c'est bien : on l'aurait peut-être fait aussi, mais en tout cas : le cadre était qu'il fallait aussi repenser (et ça, ça nous allait très bien par contre) repenser aussi les lieux collectifs et les équipements publics. Voilà. On a aussi collé à tout ça. » (Christian Sautier, directeur de la communication à la Ville d'Auxerre, entretien du 30 avril 2013).

Si la conformation est ici évidente, le discours insiste également sur son caractère « libre ». On y retrouve en effet de manière très claire la « figure opportuniste » (Gaudin

¹⁸³ Christian Sautier a suivi de près et depuis le début du mandat du maire les dossiers relatifs à la rénovation des quartiers classés ZUS. Il fut un interlocuteur décisif pour ma recherche, en particulier dans les premiers temps de mon enquête.

¹⁸⁴ La transformation du quartier des Brichères, qui présentait l'avantage d'offrir une emprise foncière disponible rapidement, figurait déjà dans les projets de la nouvelle équipe municipale avant le lancement du programme de rénovation urbaine. « L'axe prioritaire était bien celui de changer durablement les conditions de vie dans les quartiers. Il s'agissait d'une priorité n°1 qu'on aurait fait à coup sûr, indépendamment de l'ANRU » (Christian Sautier, directeur de la communication à la Ville d'Auxerre, entretien du 30 avril 2013).

2013), qui souligne qu'un projet local préexistait et qu'il ne s'agit donc pas d'une imposition descendante, mais bien « d'une forme de pragmatisme des acteurs à se saisir opportunément des conditions de réalisation des projets urbains » (p. 561).

Encadré 6 Discours des acteurs politiques et professionnels, principes directeurs du projet et modalités de sa mise en œuvre : sources mobilisées

Quatre types de sources ont été mobilisées pour appréhender les discours entourant le projet et les principes ayant présidé à son élaboration, du côté des acteurs politiques et professionnels :

- (1) Un ensemble de courts-métrages commandités par la Ville d'Auxerre, réalisés par Danièle Zetlaoui, vidéaste, de 2005 à 2009. Ces documents audiovisuels, qui relèvent de l'archive (récente), m'ont fourni un matériau précieux pour appréhender l'élaboration et la mise en œuvre progressive du projet dans les premiers temps de l'enquête. On y trouve essentiellement la captation de discours officiels lors d'inaugurations et des entretiens courts réalisés les jours de ces événements. Les rushes (la totalité des images tournées, non montées) ont été mis à ma disposition plus tardivement, dans le cadre du montage du film de thèse qui en intègre des extraits. Ce matériau fut donc également précieux pour le film, lui conférant ainsi une certaine épaisseur historique et un regard complexifié.
- (2) Article scientifique et ouvrages
 - Un rapport du Laboratoire Espace Travail (LET) qui a étudié le projet de rénovation urbaine du quartier des Brichères du point de vue de la négociation interprofessionnelle et de son rapport au développement durable, et qui m'a fourni des informations précieuses sur le processus d'élaboration du projet : CAMUS Christophe, Béatrice DURAND, Michael FENKER, Isabelle GRUDET, Bendicht WEBER (2010), *Le projet architectural durable négocié. Pratiques, compétences, valeurs*, rapport de recherche Laboratoire Espace Travail (LET), MEDDTL/PUCA.
 - FEREZ Guy (2010), *Auxerre, une passion. Entretien avec Pierre-Jules Gaye*, Messigny et Vantoux, Editions de Bourgogne.
 - KROLL Lucien (2001), *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka.
- (3) Autre documentation : articles divers, documents officiels, etc.
 - KROLL Lucien (date inconnue), *Quartiers soutenables Saint-Dizier et Auxerre*, Bruxelles.
 - RENAUDIE Serge (2012), *L'éco-quartier des Brichères*, document de présentation du projet, Ivry-sur-Seine, Atelier Ville-Paysage, juin 2012.
 - VILLE D'AUXERRE / ANRU (2005), « *Rénovation urbaine. Auxerre s'engage* » *Acte 1 : le quartier des Brichères*, Convention ANRU, 4 février 2005.
 - VILLE D'AUXERRE (2009), *Diagnostic urbain et social et Rénovation urbaine*, dossier technique.

VILLE D'AUXERRE, pages dédiées à la rénovation urbaine du quartier des Brichères sur le site Internet de la Ville d'Auxerre en Bourgogne (<http://www.auxerre.com/>).

VOIX PUBLIQUES (2009), « Les Brichères. Un quartier durable après rénovation urbaine », *Villes au carré*, n°7a, juillet 2009, 4 p.

VOIX PUBLIQUES (2009), « Le projet urbain sur la place publique. La concertation avec la population au centre du modèle auxerrois de développement durable », *Villes au carré*, n°7b, juillet 2009, 4 p.

ASSOCIATION 4D (2007), *Quartier des Brichères – Auxerre (89)*, fiche de présentation, Observatoire national des Agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable.

PROFESSION BANLIEUE (2005), *Auxerre : rénovation urbaine à haute qualité environnementale*, décembre 2005.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉBAT PUBLIC (<http://www.participation-locale.fr>), *Auxerre (Yonne) rénovation urbaine du quartier des Brichères*.

(4) Les entretiens et observations réalisés dans le cadre de l'enquête¹⁸⁵

- Lucien Kroll, architecte des deux premières tranches (le 14 mai 2011) ;
- Jacques Hojlo, président de l'Office Auxerrois de l'Habitat (le 21 février 2013) ;
- Pierre Guilbaud, directeur de l'urbanisme à la Ville d'Auxerre au moment du montage du projet et dans les premières phases de sa réalisation (le 13 février 2012) ;
- Emilie Magnier, chargée du projet au service de l'urbanisme de la Ville d'Auxerre (le 14 mars 2012) ;
- Christian Sautier, directeur de la communication à la Ville d'Auxerre (le 9 février 2012 et le 30 avril 2013) ;
- Christophe Caillet, directeur QJC (Quartiers Jeunesse et Citoyenneté) à la Ville d'Auxerre (le 18 juin 2012) ;
- Françoise Gouttenoire, directrice générale adjointe des services à la Ville d'Auxerre (le 17 juin 2013) ;
- Denis Martin, élu écologiste à la Ville d'Auxerre (le 30 octobre 2012) ;
- Isabelle Langloy, Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) à l'Office Auxerrois de l'Habitat, chargée du relogement sur le projet (le 23 mai 2012, le 16 juillet 2012 et le 17 avril 2013) ;
- Stéphane Lafont, chargé d'opération à l'Office Auxerrois de l'habitat (le 15 juin 2013) ;
- Inauguration de l'appartement pédagogique (Sainte-Geneviève) (le 3 décembre 2013).

¹⁸⁵ Tout comme pour les habitants, les noms et prénoms ont été modifiés pour les professionnels dont les tâches relevaient de l'exécution (les « opérationnels »). Leur position dans l'organigramme de leur structure respective, souvent associée à un discours à teneur critique (nous y reviendrons), imposait en effet l'anonymat. Il n'en va pas de même des acteurs qui participent de la définition du projet et/ou de la décision, par définition plus enclins à soutenir le projet et (beaucoup) moins en prise avec les conséquences des choix faits par eux. Ils relèvent par ailleurs toujours (quoi que très différemment) de la personnalité *publique* – ce qui aurait rendu inutile l'anonymat.

2.1. Le temps de la conception : une vision partagée sous l'égide du développement durable

« Je crois qu'on peut marier la modernité avec la mise en valeur des paysages, et créer ainsi un territoire « durable ». »

(Guy Ferez 2010, p. 138)

À l'échelle du quartier des Brichères, les objectifs assignés à la rénovation urbaine s'articulent pour l'essentiel à des préoccupations spécifiques¹⁸⁶ relatives au développement durable, qui impriment sa morphologie au projet (autour de l'« individuel superposé » et du traitement des espaces non-bâtis). Si l'ANRU semble avoir « laissé de côté le développement durable » pour faire « de la mixité sociale sa priorité principale » (Epstein 2013, p. 83), la ville d'Auxerre semble de ce point de vue avoir procédé en sens inverse. Le quartier est qualifié d'écoquartier par les concepteurs du projet et l'expression « ville à la campagne » (avec sa variante du « quartier à la campagne ») est choisie par la mairie pour le désigner dans ses discours.

« C'est ça aussi la modernité : la modernité, c'est de l'architecture, c'est de l'urbanisme, mais c'est aussi la prise en compte des grandes préoccupations de la société du moment, tout ce qui a trait notamment à l'environnement et au développement durable [...] [Il décline les aménagements] Donc on voit bien qu'on est sur la gestion du développement durable et de la nécessité de protéger l'environnement, ce qui donne d'ailleurs un quartier qui accroît le caractère non pas rural, mais champêtre, ce côté village, ce côté de la ville à la campagne autour des Brichères. » (Guy Ferez, maire d'Auxerre, décembre 2005 (archives de la Ville d'Auxerre, Images et entretien de Danièle Zetlaoui))

Au-delà du simple respect de l'environnement, les choix opérés (qui prennent forme progressivement dans le cadre d'une conduite de projet caractérisée par sa souplesse¹⁸⁷) s'articulent autour de la volonté de favoriser *la rencontre*. Ce thème se retrouve tant dans les

¹⁸⁶ Les discours et objectifs assignés à la rénovation urbaine se spécifient en fonction des caractéristiques des quartiers. Ainsi, les discours relatifs à la rénovation de la ZUP de Sainte-Geneviève s'articulent davantage autour de la réduction de l'image négative du grand-ensemble (bien que les différents registres ne s'excluent pas). Les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de l'appartement pédagogique à Sainte-Geneviève (observation du 3 décembre 2013) l'illustrent parfaitement : après que le président de l'Office Auxerrois de l'Habitat ait rappelé qu'il s'agissait de « changer l'image du logement à loyer modéré », le maire lui a emboité le pas en parlant d'« image faite de préjugés et d'*a priori* » et « d'emblée négative », puis le préfet a pris la parole pour réaffirmer le propos en disant qu'il était comme eux [le président de l'OAHA et le maire] « opposé à cette stigmatisation de quartiers par rapport à d'autres et de tant d'habitants par rapport à d'autres ».

¹⁸⁷ Telle que mise en évidence dans le rapport du Laboratoire Espace Travail (LET) (Camus et al. 2010). Pour plus de lisibilité, nous ferons référence à cet article par la mention « LET 2010 », dans le corps du texte (dans la bibliographie, il se trouve à « Camus »).

discours des acteurs politiques que dans ceux des professionnels (quoique dans un registre parfois plus lyrique et/ou abstrait¹⁸⁸) :

« Nous avons voulu faire autrement. Les tours, les barres, c'est du passé. L'avenir, c'est un autre type d'habitat qui est beaucoup axé sur la convivialité, sur le vivre-ensemble. Donc, comme vous pouvez les voir, il y a une harmonie à la fois dans les formes et dans les couleurs des habitations, et ce que nous voulons, c'est recréer une sorte de vie de village dans un nouveau quartier¹⁸⁹. » (Jacques Hojlo, président de l'Office Auxerrois de l'habitat, décembre 2005 (archives de la Ville d'Auxerre, Images et entretien de Danièle Zetlaoui))

« Effectivement – après, je ne sais pas comment les sociologues reçoivent ça, s'ils pensent que c'est du scoutisme ou de la bonne intention politique hein – mais en tout cas nous (je dis « nous » parce que je défends la position de cette équipe municipale) c'était quand-même (et Kroll qui l'a traduit d'un point de vue architectural) c'était quand-même une vraie volonté : d'arriver à ce que dans ce quartier-là les gens puissent échanger, se retrouver, et qu'il y ait une vie sociale qui se crée avec des échanges, puis pour qu'on essaye d'aplatir un peu tout ça [en référence au thème de la mixité sociale que la discussion vient d'aborder]. Alors c'est pas si évident qu'on aurait pu le penser au départ, parce que vous avez raison, c'est plus compliqué. Malgré tout on a déjà quelques années de recul et on voit que ça fonctionne. C'est important. On pense que... Si nous, on a à faire un bilan, on pense qu'on a bien fait. Après on va voir comment tout ça vieillit, on va voir le renouvellement des générations, on va voir. » (Christian Sautier, directeur de la communication à la Ville d'Auxerre, entretien du 30 avril 2013).

Il s'agit de « construire un espace urbain plus large, plus fertile, plus libre où il est possible d'accueillir plus d'activités collectives ou solitaires, des espaces moins chantournés que ceux traditionnels de la ville » (Serge Renaudie, urbaniste du projet, Renaudie 2012, p. 7).

Plus précisément, on peut distinguer quatre principes sur lesquels repose le dessin du nouvel habitat, qui présupposent tous (à leur manière) l'idée d'une rencontre et s'opposent à l'architecture moderne : l'interpénétration, la diversification, les espaces communs et l'échelle humaine¹⁹⁰. L'interpénétration des espaces revoie à une volonté de dés-attribuer, de dé-

¹⁸⁸ C'est sans doute dans le texte de l'urbaniste Jean Renaudie, qui accorde un rôle central à la nature, que cela transparaît le plus. Par exemple : « Je tiens également à ce que ce paysage, entre l'urbain et le rural, transcrive cette rencontre par une organisation, un dessin, utilisant l'avènement explosif des floraisons et l'événement flamboyant des couleurs des feuillages l'automne » (Serge Renaudie, urbaniste du projet, Renaudie 2012, p. 3).

¹⁸⁹ On retrouve ici un motif récurrent (le village) et un ensemble de traits associés qui viennent rappeler le modèle qui figure au centre des monographies des années 50 et dont on a rappelé plus haut la dimension mythifiée (voir la troisième section du point 2 dans le chapitre I).

¹⁹⁰ Ces principes émergent du discours des concepteurs, en particulier celui de l'urbaniste et du premier architecte du projet. Notons qu'un grand nombre d'entre eux recouvre les caractéristiques de l'espace différentiel, telles que mises en évidence par Henri Lefebvre à partir de ses études sur l'espace japonais : lieux de rencontre, ordre spatial non géométrique, intégration du corps et de ses rythmes dans les

fonctionnaliser. « Une interpénétration mesurée des espaces nuance les caractères privés ou publics et favorise *les échanges* en garantissant l'intimité » (Renaudie 2012, p. 6). Il est intéressant de noter que le projet intègre ce faisant un principe qui prend le contre-pied de ce que présuppose la « résidentialisation » qui (je le rappelle) consiste à clarifier les frontières entre l'espace privé et l'espace public et à aménager dans ce dernier des « espaces aux fonctions définies » (Epstein 2013, p. 94). La diversification (des espaces et des activités) renvoie à une volonté de dés-homogénéiser et opère dans le même sens¹⁹¹. La diversité est la pierre angulaire de la démarche de Lucien Kroll, l'architecte des deux premières tranches. Dans une opposition toujours réaffirmée au modernisme et à sa conception des habitants comme « objets standards (définis par les statistiques) » (Kroll, p. 2), il conçoit les habitants comme êtres complexes et tous différents et cherche à ce que son architecture exprime cette diversité. Le principe de l'échelle humaine se traduit dans la typologie de l'habitat (intermédiaire) et dans l'étroitesse des rues qui donne priorité aux piétons, et vise à promouvoir les échanges. « Nous quittons l'urbanisme de plomberie (l'ingénierie de trafic) où chaque fluide s'interdit d'en *rencontrer* aucun autre, pour choisir un espace restreint qui favorise spontanément les *contacts* » (Kroll, p. 7). Enfin, l'attention portée à la présence d'espaces communs renvoie de manière explicite au thème de la rencontre, qu'il s'agisse des locaux collectifs (réhabilités ou reconstruits) ou d'aménagements extérieurs divers (placettes devant les maisons, barbecues sur la prairie centrale, terrains de pétanque, terrain de basket). À ces principes de construction, il faut encore ajouter l'importance des espaces verts auxquels est également attribuée une vertu socialisatrice : « [le végétal] est un bon vecteur de *relations* sociales. C'est un domaine où les connaissances peuvent s'échanger à tout âge tout en provenant de nombreuses sources... et avoir un effet remarquable » (Renaudie 2012, p. 7). Une autre vertu est attribuée aux espaces verts et plus largement à l'aménagement urbain et paysager qui reflète les choix réalisés en matière de préservation de l'environnement : il est supposé contribuer à éveiller les consciences et à transformer les comportements des habitants. Selon l'urbaniste du projet, « l'aménagement du cadre même de leur habitat devient dès lors déterminant pour que ces « réactions spontanées » [de respect de l'environnement] s'inscrivent dans le quotidien » (Renaudie 2012, p. 6). Dans le même sens, Lucien Kroll associe la visibilité des dispositifs de gestion des eaux avec les comportements : « C'est un refus d'envoyer les eaux dans des tuyaux souterrains pour pouvoir les oublier... Nos pratiques interdisent les usages qui anesthésient les comportements » (Kroll, p. 7).

S'ils souscrivent à l'idée que la morphologie commande aux usages (qu'il s'agisse de favoriser les contacts ou de faire respecter l'environnement), et s'ils rejoignent de ce fait la visée habituelle de toute banalisation urbaine, les choix opérés aux Brichères présentent toutefois la spécificité de ne pas attribuer à l'espace de fonction ni d'en déterminer *a priori* les

espaces, dépassement des oppositions nature/culture, espaces privés/espaces publics, création d'espaces multifonctionnels, enchevêtrement complexe des formes, des structures et des fonctions, prise en compte des différences possibles d'usage, etc. (Sangla 2011, p. 15). Sur la manière dont Henri Lefebvre se voit réapproprié et « détourné », voir Jean-Pierre Garnier 2010 et Marc Purcell 2009.

¹⁹¹ Selon Henri Lefebvre, les deux processus sont intimement liés : « Or, l'homogénéisation s'accompagne d'une fragmentation [...] C'est ainsi que l'espace social, tout en s'homogénéisant, se fragmente en espaces de travail, de loisirs, de production matérielle, de service divers » (Henri Lefebvre 2011, pp. 22-23).

usages. « Il n'y a aucun espace spécialisé, nous dit Lucien Kroll, tout se distribue légèrement » (Kroll, p. 6). Par conséquent, les discours ne se formulent pas ici en termes de disciplinarisation ou de contrôle. Nous l'avons noté concernant la frontière entre espace privé et espace public (dés-attribuer). Il en va de même du paysage naturel, conçu comme *évolutif* et susceptible d'évoluer en fonction notamment des pratiques des habitants¹⁹² : « Le « vide » se construira progressivement en fonction des usages et relations que les habitants y cultiveront en occupant des espaces différenciés, où le végétal, l'aquatique et le minéral évolueront dans le temps, de saison en saison » (Renaudie 2012, p. 16). Cette dimension évolutive renvoie à la volonté plus générale de travailler avec les propriétés des contraintes existantes du lieu (les contraintes naturelles essentiellement et le cheminement de l'eau en particulier). Une préoccupation traverse ce principe directeur : celle d'un « retour de l'histoire » (Renaudie 2012, p. 4). Préoccupation que l'on retrouve formulée par Guy Ferez dans les termes suivants : « une ville qui réconcilie l'homme avec son histoire et avec son environnement » (cité dans Renaudie 2012, p. 1).

À Auxerre, les exigences en matière environnementale (qui président aux choix opérés en matière d'aménagement) apparaissent peu à peu au cours de l'élaboration du projet¹⁹³. Cette prise en compte progressive est rendue possible par une conduite de projet souple et peu formalisée, qui se construit et s'adapte en fonction de l'apparition d'événements, souvent qualifiée de « chemin faisant » par les acteurs du projet (LET 2010, pp. 77-91)¹⁹⁴. Elle repose sur un espace de coopération où les acteurs agissent dans un rapport peu hiérarchisé, dans une approche (relativement) partagée et dans une volonté d'ajuster leurs décisions au fur et à mesure de l'avancement du projet. C'est dans ce contexte (d'exigences accrues en matière environnementale) qu'Auxerre valide un Agenda 21¹⁹⁵ (fin 2004) et qu'émerge l'idée de faire des Brichères un « écoquartier »¹⁹⁶. Enthousiastes, les propos récoltés auprès des acteurs politiques et professionnels corroborent cette « vision partagée ». Ils soulignent la réussite du projet qui aurait été particulièrement fluide et cohérent, mené en collaboration avec des

¹⁹² Cette dimension évolutive relève de la gestion différenciée (à laquelle réfère explicitement l'urbaniste du projet Serge Renaudie) qui se définit comme « une gestion des espaces « verts » (parcs, jardins, talus...) plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement. Une gestion qui s'adapte à la vie citadine et qui diffère selon l'usage du lieu » (<http://gestiondifferenciee.org>).

¹⁹³ Il importe ici de noter qu'aucune étude (ni celle du LET sur laquelle je m'appuie en priorité dans cette section ni la mienne) n'a été menée *au moment de la mise en œuvre du projet*, de sorte que les informations relatives à l'élaboration du projet et à son déroulement sont pour partie reconstituées au départ des discours des personnes rencontrées. Bien qu'articulées à d'autres sources et documents datant du moment de la mise en œuvre du projet et bien que croisées entre elles, elles doivent donc être abordées avec précaution et gagneraient sans doute à être étayées.

¹⁹⁴ Cette conduite du projet se construit elle-même dans le cadre d'une administration « simplifiée » : le pilotage et l'animation du projet sont essentiellement assurés par l'Office Auxerrois de l'Habitat et le service Urbanisme de la Ville d'Auxerre, et l'expertise est présente en interne (excepté pour l'hydrologie). Ce caractère « simplifié » (qui cherche à ne pas démultiplier le nombre d'experts) est à mettre en lien avec le cadre financier contraignant et les conditions de mise en œuvre accélérée dictées par les rapports contractuels avec l'ANRU (LET 2010, p. 25).

¹⁹⁵ Programme qui vise le développement durable du territoire.

¹⁹⁶ La ville participera d'ailleurs au concours EcoQuartier du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer en 2009.

personnes qui « regardent dans le même sens »¹⁹⁷. Ainsi, le directeur de la Communication conclut notre entretien du 9 février 2012 en parlant de « valeurs partagées par des gens de gauche » (Christian Sautier, à propos des élus et services de la ville). De même, le directeur de l'Urbanisme définit le projet comme une expérience très satisfaisante, marquée par la qualité des relations et une « fluidité » du projet qui n'a rencontré quasi aucun obstacle (Pierre Guilbaud, le 9 février 2012). Lucien Kroll, à propos de la diversité (qui constitue la pierre angulaire de son travail), insiste quant à lui sur le fait que c'est le maître d'ouvrage qui a demandé cette diversité, « miraculeusement », dit-il (Kroll, p. 7).

Pour mieux comprendre cet agencement, il importe de le mettre en relation avec trois éléments relatifs aux personnes elles-mêmes, qui en favorisent sans aucun doute grandement l'émergence (voire même le conditionnent)¹⁹⁸. Il y a d'abord la présence de Pierre Guilbaud, devenu directeur de l'urbanisme après avoir longtemps exercé comme architecte, qui manie le langage, les connaissances, les références respectives associées à l'une comme à l'autre fonction. Il joue un rôle pivot entre les élus et l'office d'un côté et les architectes et l'urbaniste de l'autre. Il y a ensuite la personnalité forte de plusieurs acteurs : Guy Ferez (le maire d'Auxerre) et puis, à un niveau plus opérationnel, Pierre Guilbaud et Jean Renaudie (urbaniste du projet)¹⁹⁹. Il y a enfin (et peut-être surtout) les liens d'affinité tissés entre Lucien Kroll (architecte du projet), Serge Renaudie et Pierre Guilbaud, qui dépassent les simples références communes propres à leur métier.

« Lucien Kroll (né en 1927), était un confrère et ami du père de Serge, Jean Renaudie (1925-1981). Serge Renaudie et Pierre Guilbaud (directeur du service d'urbanisme) se connaissaient depuis les années 1980, car ils étaient intervenus ensemble dans des conférences sur l'œuvre de Jean Renaudie et avaient collaboré dans un concours portant sur la banlieue de Belgrade. Jean Renaudie symbolise une école architecturale critique vis-à-vis des grands ensembles. Il s'est emparé de la question du logement et a cherché à diversifier les plans d'appartements. Ces principes trouvent un écho dans le discours contemporain des trois architectes rencontrés. La critique des grands ensembles se prolongent ici dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain. L'attachement commun à des concepts prônés par Jean Renaudie, figure militante ayant une place importante au sein de l'histoire de l'architecture, constitue un lien supplémentaire entre ces personnes ayant des relations amicales de longue date. » (LET 2010, p. 224)

¹⁹⁷ On retrouve ici l'un des sujets récurrents qui émergent dans les discours et récits autour de la rénovation urbaine, mis en évidence par Solène Gaudin dans sa thèse sur la rénovation urbaine en villes moyennes (2013) : celui de la « nécessaire entente » (p. 504) ou encore de « la rencontre autour d'un référentiel commun » (p. 505).

¹⁹⁸ Ces informations sont issues du rapport du LET. Ce dernier ne les articule ni ne les interprète cependant pas comme telles.

¹⁹⁹ Seul le second élément (les fortes personnalités) est explicitement mis en évidence par le LET comme jouant un rôle dans la forme que prend la conduite du projet. Les autres éléments relèvent dans leur texte davantage de l'analyse des protagonistes eux-mêmes.

Malgré la persistance de quelques difficultés relatives aux cultures professionnelles et de services différentes, le projet de rénovation urbaine du quartier des Brichères donne donc à voir une vision partagée sous l'égide du développement durable, qui s'accompagne d'une certaine redéfinition des rôles et des rapports qu'entretiennent les acteurs de la sphère politique et/ou professionnelle, qui souhaitent ajuster leurs décisions en vue de mener à bien un projet commun qui relève de préoccupations communes supérieures (d'ordre humain, social et culturel). Il en va tout autrement lorsque l'on se penche sur la place et le rôle de l'habitant dans la phase d'élaboration du projet, pourtant au centre des préoccupations dans ce cadre. L'absence d'une réelle implication des habitants figure parmi les raisons pour lesquelles le développement durable, d'abord envisagé comme entrée dans ma recherche, s'est ensuite vu conférer une place beaucoup plus marginale (voir l'encadré 7 ci-dessous).

Encadré 7 La place du développement durable dans la recherche

« La ville classique devait être « belle » (en respectant les notions de convenance et de bienséance), la ville moderne devait être « radieuse » (suivant le slogan de Le Corbusier), la ville contemporaine doit être « durable ». Peut-on voir dans ces mots d'ordre des similitudes et des ressemblances qui permettraient de mieux comprendre la notion de développement durable, d'en situer la portée historique et les limites ? »

(Monin, Descat et Siret 2002, p. 7)

Depuis le début des années 2000, la thématique du durable prend une importance grandissante dans le monde de l'aménagement en France (LET 2010, p. 19). Associé à des réalités très diverses, le développement durable se donne pour objectif d'articuler les dimensions économique, environnementale et sociale, « de retrouver des totalités, par rapport aux représentations plus « opérationnelles » forgées au cours des décennies 1960-1970, en termes d'écosystème ou de métabolisme urbain » (Hamman 2011, p. 25).

D'abord envisagé comme axe central de la recherche et ayant orienté mon choix de terrain vers le quartier des Brichères à Auxerre (dans une volonté de travailler dans une ville dite « moyenne » et intéressée par la démarche de l'architecte Lucien Kroll), le développement durable s'est progressivement vu attribuer le rôle beaucoup plus modeste d'élément de contextualisation (certes significatif) de l'objet de recherche. Schématiquement, ma préoccupation se formulait à peu près en ces termes : quels sont les effets de cette dimension des projets sur les habitants, tant en ce qui concerne les modalités de leur implication dans l'élaboration des projets qu'en ce qui concerne leurs rapports à l'espace produit ?

Si le développement durable apparaît à Auxerre comme un « levier de transformations des politiques locales, à travers un effort de cohérence entre différents services, niveaux d'action et compétences territoriales » (Hamman 2011, p. 25), corroborant la lecture qui en est faite par ailleurs, son effet reste plus que limité sur les modalités de l'implication des habitants. Nous y reviendrons dans la section suivante. Notons seulement que les prétentions à la participation n'ont pas trouvé leur traduction concrète. Plus

largement, le projet s'est construit autour de préoccupations environnementales (où les espaces verts tiennent une place de choix), mais la dimension sociale du développement durable questionne (notamment en ce qui concerne la « démocratie de proximité »), tout comme le volet économique puisque la seule action inscrite en ce sens dans le projet n'a pas vu le jour. Si la dimension durable du projet a quelque effet, c'est (nous le verrons) davantage en aval du processus d'élaboration qu'il se donne à voir et plutôt de manière conflictuelle ou négative (à travers des incompréhensions formulées par les habitants quant aux choix posés en matière de construction et d'aménagement, notamment en ce qui concerne les espaces verts et leur entretien). Les habitants, pour la quasi-totalité d'entre eux, n'y font d'ailleurs pas référence dans leurs discours : les caractéristiques du quartier qui y sont associées (dans la phase de conception) n'apparaissent dans le discours des habitants que comme simples choix d'aménagement et de construction, qui viennent certes heurter leurs « imaginaires sociaux de l'habiter » (Renauld 2012), mais ne sont pas pour autant explicitement associés à une démarche écologique ou de développement durable – ce qui explique en partie les incompréhensions constatées. La thèse de François Valgeas (2014), qui appréhende le quartier des Brichères sous l'angle du durable (contrairement à la mienne), vient non seulement valider mon choix de laisser de côté cette thématique, mais plus encore elle vient appuyer la thèse elle-même – qui fait la part belle à la condition sociale des individus. Constatant des différences flagrantes entre les deux terrains qu'il investigate (le second est le quartier de Beauregard à Rennes), en termes de réception des opérations par les habitants, il met en effet en évidence le rôle déterminant de la position sociale et de la trajectoire socio-résidentielle (ce qui ne veut pas dire que d'autres facteurs, relatif au nouvel espace notamment, ne puissent pas intervenir).

Au fur et à mesure de l'avancée de ma recherche, les préoccupations environnementales et le développement durable me sont ainsi apparus comme des termes résonnant un peu creux au regard de la problématique qui était la mienne. Sans nier ni l'effet qu'il peut avoir sur les politiques locales et notamment celle d'Auxerre, ni l'attention qui peut être accordée dans ce cadre aux habitants (voir la section suivante), le durable sera donc essentiellement considéré dans cette thèse sous son angle le plus pragmatique, comme l'un des aspects des aménagements proposés pouvant avoir effet sur les habitants.

2.2. Vous avez dit « participation » ? Le temps de la communication

« [La pédagogie] apparaît comme une coopération avec l'office, mais dans le cadre de la gestion du parc de logements plutôt que dans celui de la conception des espaces architecturaux et urbains »

(LET 2010, p. 237)

De même que le fil de la recherche m'a amenée à mettre de côté le développement durable comme axe central de la réalité étudiée, de même il m'a amenée à mettre de côté la participation des habitants qui ne s'est pas avérée effective à Auxerre (comme ailleurs dans les politiques de la ville). Il n'en reste pas moins qu'avec la question de l'accès au logement

des classes populaires, celle du « degré de maîtrise par les habitants des politiques urbaines qui les affectent » (Gilbert 2014, p. 108) figure parmi les grands enjeux que soulève la rénovation urbaine. Dans ce travail, l'une et l'autre dimensions fournissent d'ailleurs régulièrement des clés de lecture des variations observées dans les trajectoires et les styles de vie étudiés. Il n'est donc pas superflu de s'y attarder quelque peu.

Du côté des acteurs professionnels, nous avons vu que le caractère évolutif des usages et la volonté de favoriser les contacts étaient pris en compte dans le travail de conception. En revanche, urbaniste et architectes envisagent plus difficilement des collaborations concrètes avec les habitants en vue de nourrir le projet. Le motif invoqué est le manque de références communes – qu'il s'agisse de références techniques (pour l'urbaniste et l'ingénieur-architecte en hydrologie) ou d'une culture relative aux milieux sociaux en présence, comme l'indique Ignace Grifo, architecte de la troisième tranche (LET 2010) :

« Les habitants ont une vision extrêmement classique de la maison [...] Il faut dire que c'est des gens qui parfois ont des problèmes sociaux, des difficultés. C'est pas des bobos quoi, enfin soyons clairs, on n'est pas dans un quartier bobo où il y a une volonté et un jeu possible des choses. On est quand même dans des quartiers difficiles. » (Ignace Grifo, cité dans LET 2010, p. 233)²⁰⁰

Ainsi se dessine une « image laborieuse du travail avec l'habitant [qui] contraste avec les visions idylliques des « usagers » imaginés dans le travail de conception et à qui le travail est destiné » (LET 2010, p. 234). Le document détaillé de présentation du projet par l'urbaniste (Renaudie 2012) en témoigne : s'il rend très précisément compte de la manière dont l'attention portée au contexte naturel nourrit les principes d'aménagement, le document mentionne en revanche peu de choses sur les habitants « réels » (lorsqu'il est fait mention de l'habitant, il apparaît davantage comme figure). Cette réticence n'est pas sans lien avec l'identité professionnelle des architectes qui est essentiellement centrée sur la figure classique de l'architecte comme créateur (LET 2010), et renvoie plus généralement à la question de la profession qui « professe naturellement la professionnalité » (Hugues 1994, p. 38, cité dans Leveratto 2004, p. 2).

Lucien Kroll, architecte des deux premières tranches, fait ici figure d'exception. Présenté (notamment dans la presse architecturale) comme l'architecte incontournable pour aborder conjointement les questions de participation et d'écologie (LET 2010), il formule (depuis maintenant plus de 50 ans) l'idée que « tant que les architectes s'enferment dans leur enclave professionnelle, seules les techniques ou les esthétiques leur proposeront du changement » (Kroll 2001, p. 61). Il pointe la tendance des architectes à « fabriquer » leur projet, leur chose. À Auxerre, il profite du fait qu'il travaille en deux phases successives pour prendre connaissance des remarques des habitants afin d'introduire des modifications dans les logements de la seconde phase du projet (LET 2010, p. 232). Ces retours sont rendus possibles par la grande proximité des habitants des tours – qui s'expriment d'autant plus

²⁰⁰ Le rapport du Laboratoire Espace Travail cite également le gardien du quartier, pour qui les habitants « ne comprennent pas la notion d'éco-quartier » (p. 233).

facilement que les premières constructions sont sorties de terre, et se déroulent de manière informelle lorsque le chef de projet de l'agence d'architecture (Bernard Fasol) se rend sur le site (toutes les semaines pendant deux ans) (LET 2010, p. 233). Ainsi, le nombre de jardins se voit réduit au profit de « grandes terrasses par exemple, des terrasses bi ou tri orientées : ça, ils aiment bien », en tenant compte des « personnes âgées qui ne pouvaient pas le faire » ou des « personnes qui bossaient et qui n'avaient pas le temps » (Bernard Fasol, cité dans LET 2010, p. 232). L'architecte est également amené à revoir la hauteur des portes des garages – détail qui peut avoir son importance si l'on s'intéresse au point de vue de l'habitant :

« Pas mal de personnes ont [...] des activités qui demandent une camionnette par exemple. Ils ont demandé des garages plus hauts. C'est une bêtise, mais on a des programmes de l'office qui disent : « le garage fait 3 m sur 6 ». On a mis une porte de garage traditionnelle et eux... ils ne rentraient pas dedans. Donc, dans la deuxième tranche, on a mis cinq ou six garages avec des portes plus hautes, c'est idiot comme truc, mais ça ne se détermine que parce que quelqu'un a dit « mais comment est-ce que je rentre mon véhicule ? ». » (Bernard Fasol, cité dans LET 2010, p. 233)

Pour les acteurs de l'office public et de la ville d'Auxerre, l'implication des habitants est – au contraire de la plupart des acteurs professionnels – présentée comme une valeur fondamentale, et la question des modalités d'intégration des habitants est très présente (LET 2010, p. 234). Des réunions publiques sont mises en place, qui constituent le dispositif central de la « démocratie de proximité » dans le cadre du projet²⁰¹. Elles se présentent comme des lieux de communication²⁰² sur le projet (les choix opérés en matière d'aménagement et de construction) et sur son avancement, qui se cantonnent à des questions micro-locales. Elles définissent ce faisant un espace d'expression relativement contraint, où le débat de fond ne semble pas avoir sa place – à l'échelle locale comme (*a fortiori*) à une échelle plus large. Il en va ainsi des grandes lignes du projet, à commencer par la démolition, doublement écartée du débat puisque devenant, avec la rénovation urbaine, la « solution générique » (Epstein 2012). Il en va de même de la question du lieu d'intervention.

²⁰¹ Le service d'urbanisme organise également des visites de logements témoins et des balades urbaines, et met en place un événement « pour présenter les projets in situ, grâce à des lunettes, avec diaporama des vues en perspective des bâtiments de Lucien Kroll. Des bâches ont été posées au sol avec un plan imprimé permettant d'avoir une vue d'ensemble sur le quartier » (LET 2010, p. 235).

²⁰² Si on se réfère à une échelle du type de celle élaborée par Sherry Arnstein, qui définit les « différents degrés de participation qui dépendent de la distribution du pouvoir entre élus et membres de la société civile » (Jodelle Zetlaoui-Léger (2005), « L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques », *Les Cahiers de l'école d'architecture de la Cambre*, numéro spécial, p. 102). Ce type d'échelle va, pour faire court, de la simple communication à la participation, en passant par la consultation et la concertation.

Encadré 8 Le lieu d'intervention : des décisions qui contredisent les préconisations²⁰³

S'agissant du lieu d'intervention, le diagnostic préalable (Lieux-Dits et Amavi 2002) proposait des priorités bien différentes de celles qui ont été retenues. Les propos de Pierre Maillard, architecte urbaniste et directeur de l'un des deux bureaux ayant mené l'étude, sont très clairs à cet égard (entretien du 29 mars 2012)²⁰⁴. Le secteur des Brichères ne présentait selon lui « pas d'urgence à démolir, ni sociale ni technique ni urbaine [mais il était] plus facile et plus porteur du point de vue financier et du point de vue promotion. La démolition visait à promouvoir »²⁰⁵. L'étude préconisait, à l'inverse, des opérations lourdes pour le quartier de Sainte-Geneviève et la « Rive droite »²⁰⁶. Pierre Maillard parle d'une « décision contradictoire », qui contredit l'objectif-même affiché par la ville « car il y a désengagement vis-à-vis des autres secteurs qui en avaient besoin ». En concentrant l'intervention sur les Brichères, « on est à côté du problème, conclut-il, le problème est faussé d'emblée ». Et ça ne concerne pas que les Brichères : la création de valeur (foncière, sociale, immobilière) est selon lui le principal ressort des dossiers ANRU²⁰⁷. Or dans certains secteurs, elle n'est parfois pas possible, donc « on se place là où c'est possible ». L'ironie du sort veut que les documents de communication officiels fassent précisément mention de cette étude pour expliquer les décisions prises. Stéphane Lafont, chargé d'opération à l'office, avance lui aussi la « facilité » d'opérer aux Brichères (qu'il attribue à l'environnement pavillonnaire et au foncier) comme élément d'explication de la démolition des trois tours et vient ainsi corroborer le point de vue (critique) de Pierre Maillard :

« Non, c'est une connerie [la démolition]. C'est un coup de publicité pour les politiques [...] Il y avait trois tours – elles étaient pas tellement moches en plus – mais ça faisait peut-être un peu tache, un petit peu tache puis c'était facile à démolir aussi. »

De ce point de vue, la description que fait l'ANRU du quartier des Brichères, qui lui attribue des caractéristiques justifiant les opérations réalisées, est mensongère : « À l'Ouest d'Auxerre, le quartier des Brichères se situe aux franges de la ville et de la campagne. Composé d'une trame urbaine déficiente, les barrières physiques qui structuraient son paysage avant le PRU étaient perçues de manière négative par les habitants. Elles renforçaient l'enclavement du quartier ». Elle contraste avec la manière dont elle est dépeinte dans le diagnostic préalable : « Malgré une première apparence assez modeste, ce quartier constitue une belle limite pour l'agglomération et assure dans de bonnes conditions la

²⁰³ Dans sa thèse sur la rénovation urbaine en villes moyennes, Solène Gaudin met également à jour le non-suivi des préconisations (p. 494).

²⁰⁴ Bien que les bureaux d'étude soient connus, son nom a été transformé dans un souci d'anonymat.

²⁰⁵ Ce non-suivi des préconisations nous renvoie aux rapports complexes qu'ont toujours entretenus les chercheurs en sciences sociales avec les acteurs ayant partie liée avec le pouvoir (l'ouvrage de Michel AMIOT, *Contre l'Etat les sociologues* (Paris, EHESS, 1986) en rend bien compte).

²⁰⁶ Autre secteur d'habitat social de la ville, à côté de celui des Hauts d'Auxerre.

²⁰⁷ Pierre Maillard s'aventure dans cette montée en généralité après m'avoir prévenue qu'il s'agissait là d'un point de vue personnel relatif à son expérience d'architecte et enseignant.

relation avec le milieu naturel » (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 24). Sans pour autant évoquer une éventuelle visée promotionnelle des opérations, il arrive néanmoins que les acteurs politiques ou professionnels pointent la disponibilité foncière comme élément décisif :

« À Sainte-Geneviève, on savait que ça allait être plus compliqué, parce qu'on n'avait pas le foncier au pied et qu'il y avait des problèmes techniques plus importants qu'il fallait résoudre. Par contre, les Brichères, on savait qu'on pouvait y aller parce que les Brichères, c'était quand-même beaucoup plus simple : peu de villes ont la chance d'avoir du foncier au pied – parce que c'est quand-même ça hein, voilà, et on savait là qu'on pouvait aller relativement vite, qu'on bénéficiait de foncier et qu'on avait la possibilité de faire bien. » (Christian Sautier, directeur de la communication à la Ville d'Auxerre, le 30 avril 2013)

Quant aux sujets plus larges – dépassant l'échelle micro-locale et les aménagements proprement dits, il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pas trouvé leur place. Il conviendrait pourtant « d'articuler les questions micro-locales avec un processus plus large de transformation des politiques et des institutions municipales ou étatiques. Il convient également que ces débats puissent s'articuler avec d'autres problématiques que celle du territoire, le rapport au travail par exemple » (Bacqué et Sintomer 2001, p. 154)²⁰⁸. L'on sait par ailleurs que les opérations d'aménagement peuvent avoir des effets positifs sur les quartiers et leurs habitants (Epstein 2012, p. 92 et 2013, p. 111). « Mais ces résultats sont moins imputables aux évolutions du peuplement ou à la banalisation urbaine qu'au renforcement du capital social des habitants par leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets » (Epstein 2013, p. 111). L'absence de participation limite donc d'autant plus les effets sociaux des opérations de rénovation urbaine. L'enquête menée auprès des habitants vient étayer ce constat, en pointant une différence qui attire l'attention sur le rôle que peut tenir l'implication dans l'appropriation de l'espace. Un trait distingue en effet de manière assez nette les habitants relogés des autres habitants : les rapports au quartier des premiers sont marqués par le caractère subi de la situation et contrastent avec les rapports au quartier des seconds (plus positifs). L'expression de cette extériorité s'accompagne en général d'une logique affective et comparative relative à l'ancien logement démolé. La distinction que cette « logique du subi » définit se retrouve tant dans les rapports aux espaces proprement dits que dans les rapports des habitants entre eux, nous y reviendrons.

En définitive et malgré des relais directs entre décideurs et habitants, les dispositifs de démocratie de proximité mis en place dans le cadre de la rénovation urbaine à Auxerre ne laissent qu'une place marginale aux points de vue des habitants pour s'exprimer (LET 2010, p. 25), et plaident davantage pour une interprétation en termes gestionnaires. Les discours des acteurs de l'office et de la ville en témoignent, qui s'énoncent dans un registre gestionnaire, plus ou moins teintés d'idéal démocratique. « La stratégie est à la fois de coopérer avec les

²⁰⁸ Voir notamment le point sur la spatialisation des problèmes sociaux dans le chapitre III.

habitants pour les éduquer et de les éduquer pour pouvoir coopérer avec eux » (LET 2010, p. 236). Ainsi le directeur de l'urbanisme :

« Ce qui nous paraissait important c'était de faire un projet porté par les gens qui habitaient les tours et qu'on allait déloger, c'était de faire un projet qu'ils portent eux-mêmes qu'ils ne soient pas que spectateurs, qu'ils ne soient pas dans une situation de subir. » (Pierre Guilbaud, cité dans LET 2010, p. 236)

Mais il ne s'agit pas seulement « d'instaurer un rapport de confiance »²⁰⁹ pour obtenir l'adhésion des habitants au moment du processus. Le bénéfice porte aussi sur la relation à plus long terme, au profit de l'office en premier lieu : il s'agit, à travers la pédagogie²¹⁰, de parvenir à ce que « les habitants prennent en charge de manière autonome et individuelle, certains éléments qui jusqu'ici incombait à l'office » (LET 2010, p. 237). C'est le cas du chauffage, dont l'individualisation est supposée s'accompagner d'une diminution des factures (et ainsi permettre d'augmenter les loyers), et d'une partie des espaces verts. Ainsi, la pédagogie « apparaît comme une coopération avec l'office, mais dans le cadre de la gestion du parc de logements plutôt que dans celui de la conception des espaces architecturaux et urbains » (LET 2010, p. 237). Notons ici la teneur critique du regard que les deux salariés de l'office rencontrés portent sur l'implication des habitants, alors même que le rôle des opérateurs placés au plus près du terrain (relogement, insertion, concertation) peut apparaître comme une manière de « lever les blocages qui pourraient retarder l'avancement du projet urbain » (Epstein 2012, p. 88). Tandis qu'Isabelle Langloy, chargée du relogement, évoque un autre projet de rénovation urbaine qui s'est vu dessiner dès le départ à partir des envies formulées par les habitants (le 23 mai 2012), les propos de Stéphane Lafont, chargé d'opération, tranchent :

« Puis les concertations des locataires par exemple – c'est une obligation que l'on a hein en tant que bailleur – mais c'est de la fumisterie quoi. On concerte les locataires quand on a déjà décidé quoi. Point. On va les concerter pour, à la rigueur, améliorer 2-3 bricoles, pour avoir un peu de paix puis c'est tout [...] Oui, parce que moi j'en fais des conseils de concertation oui – « conseil de concertation locatif » ça s'appelle. Donc voilà quoi : oui, ça sert à rien. On écoute les gens, il y en a qui gueulent. Pour nous, c'est un sale moment parce que on préfèrerait faire autre chose quoi. Mais bon : on est là, on soutient les politiques. Puis voilà nous on répond qu'aux points techniques. Les politiques ils font un peu dans la dentelle ! À la fin ils payent un coup, puis voilà. Ils se tapent tous dans le dos. Résultat des courses : s'il y a des choses qui sont bougées, c'est vraiment à la marge quoi, vraiment à la marge [...] [Il nuance] Mais bon, faut quand-même – après, c'est vrai qu'il y a des choix politiques qui sont faits – mais arrivé à un moment, on commence, nous en temps que bailleur, on a une bonne idée de ce que veulent les gens quoi aussi. C'est notre métier. » (Le 15 juin 2013)

²⁰⁹ Expression de la chargée du projet à la ville, citée dans LET 2010, p. 236.

²¹⁰ Le rapport du LET indique que la pédagogie est la valeur à laquelle le président de l'office, également enseignant, se réfère le plus fréquemment (2010, p. 236).

Il semblerait toutefois que la voix des habitants ait été entendue sur deux points, selon Christian Sautier (entretien du 9 février 2012) : le premier (qui intervient très tôt, puisqu'il n'apparaît déjà plus dans la convention ANRU) est le maintien des deux barres dites « les 140 » face à la ferme volonté de ses habitants de les conserver ; le second est l'abandon du projet de jardin collectif autour de ces mêmes barres. Il n'en reste pas moins que les dispositifs de « concertation » laissent très peu de place aux habitants dans la définition du projet. Malgré la présence obligatoire d'un volet « concertation » inscrit dans chaque convention, cette faible implication des habitants est une constante dans les projets de rénovation urbaine (Epstein 2012, p. 93 ; Gilbert 2014, p. 113-114 ; Oblet et Villechaise 2012, p. 151 ; Donzelot et Epstein 2006). Ce constat est à mettre en lien avec les options institutionnelles retenues dans la loi Borloo. Le système d'appel à projet national et la situation d'incertitude qu'il définit pour les élus quant à l'issue du processus d'instruction, dissuadent en effet ces derniers d'engager des démarches de concertation : celles-ci présentent le double risque de bénéficier de financements plus réduits (en demandant du temps) et de mettre les élus en porte-à-faux vis-à-vis de la population (Epstein 2012 et 2013).

À l'instar des dispositifs participatifs, les mobilisations sont rares dans les politiques de la ville, « portées par une minorité et parviennent rarement à remettre en cause des projets établis en amont » (Gilbert 2014, p. 114). Là non plus, le projet de rénovation du quartier des Brichères ne fait pas exception. Au-delà des dispositifs mis en place par les institutions en charge du projet, les habitants concernés par un relogement ne semblent pas, dans l'ensemble, s'être envisagés comme possibles acteurs du projet – lequel est plutôt considéré comme une sorte d'état de fait.

« Enfin, bon, on a pas le choix : je vais pas dire « je vais rester ». On se referra ailleurs, on s'habituera. Enfin c'est pas loin c'est juste là en face. Ça, c'est la vie. sinon, s'il y avait pas eu ça, on serait pas partis » (Nicole Bertin 60 ans²¹¹, Femme au foyer, épouse d'un ancien ouvrier en plomberie, extrait de la vidéo de Danièle Zetlaoui, 2005)

La faiblesse des mobilisations peut paraître paradoxale compte tenu du fait que la rénovation s'impose par « le haut » et qu'elle véhicule son lot d'incertitudes (quant au nouveau logement, son image, ses voisins, son coût) sans mettre en jeu un « saut qualitatif » (comme c'était le cas dans la rénovation des années 60) (Gilbert 2013). Pour expliquer cette faible mobilisation, Pierre Gilbert (2013) met en évidence des éléments d'ordre structurel : une distance croissante avec l'organisation politique, la disqualification symbolique des classes populaires, le stigmate résidentiel et les effets durables du chômage et de la précarité. À ces éléments s'ajoute un élément propre à la situation de rénovation urbaine : en multipliant les mobilités et en développant une offre de logement nouvelle (et valorisée), elle se traduit par une forte mise en concurrence des habitants entre eux qui adoptent dans ce cadre des stratégies individuelles²¹². Et le processus de relogement – « moment d'ouverture des

²¹¹ Les noms et prénoms des habitants rencontrés ont été anonymisés.

²¹² À ce sujet, voir Pierre Gilbert (2019), « Fragmenter la population et défaire les collectifs militants. La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », dans Stéphanie

aspirations résidentielles » (Gilbert 2014) – leur fournit un terrain de prédilection pour se déployer. Les paroles que la vidéaste Danièle Zetlaoui récolte auprès des habitants des tours des Brichères avant que ces derniers déménagent témoignent de ce que ce double phénomène (absence de mobilisation et stratégies individuelles) est d'autant plus important que les habitants ont toute liberté pour imaginer ce que serait la vie dans « les petites maisons ». L'image de l'individuel (centrale au moment de l'enquête) n'en est ici que plus forte. L'enthousiasme de Serge Verdier par exemple (que j'ai moi-même rencontré), associé à l'idée de quitter les tours et de s'installer dans un logement individuel, semble s'être quelque peu amenuisé depuis qu'il a eu accès à un nouveau logement et en a fait l'expérience concrète²¹³.

3. Relogement et peuplement, un mouvement de différenciation socio-résidentielle

Avant de rentrer dans les chapitres consacrés à l'exposé de résultats de l'enquête menée auprès des habitants, ce dernier point vise à rendre compte du peuplement du quartier des Brichères dans le cadre de la rénovation urbaine, au départ de données chiffrées : le (re)logement tel qu'il a pu être appréhendé au départ des habitants sera abordé dans le chapitre VI. Annonçons seulement que tout le monde ne s'en empare pas de la même façon. La mission de relogement a été menée conjointement par les services de l'office et le bureau d'études ACEIF missionné à l'occasion. Ce dernier a mené une enquête par questionnaire auprès de chaque ménage (à domicile) et pris en charge une permanence d'accueil et d'information. Les services de l'office, en particulier les conseillères en économie sociale et familiale (CESF), ont quant à elles travaillé de manière plus approfondie la cohérence des demandes et engagé un éventuel « suivi spécifique » avec certaines familles (bilan du relogement 2012 et entretien du 23 mai 2012 avec la conseillère en charge du relogement).

Sur les 138 ménages relogés renseignés par l'office²¹⁴ dans le bilan du relogement qu'il dresse en mars 2012, 59 ménages sont restés dans le quartier des Brichères, dont 49 dans les nouveaux logements (un peu plus du tiers des habitants relogés). Les autres foyers se répartissent entre le patrimoine de l'office situé dans les hauts d'Auxerre (39), avec une majorité à Saint-Siméon (23), et le « hors patrimoine » (21). En octobre 2010²¹⁵, les habitants des tours arrivés dans les nouvelles constructions représentent un tiers du nouveau quartier (sur base de 147 logements). Ce dernier est habité pour un autre (gros) tiers par des habitants venus de la ZUP voisine de Sainte-Geneviève (dont plus des deux tiers y ont été relogés suite à la démolition de l'Immeuble Pont). Près des deux tiers des logements du nouveau quartier

Dechézelles et Maurice Olive (dir.), *Politique du proche. Les lieux de vie comme espaces de mobilisation*, Presses universitaires de Rennes.

²¹³ Nous reviendrons largement dans la dernière partie de cette thèse sur cet aspect, multiple, de la « désillusion ».

²¹⁴ Ce nombre prend en compte les logements vacants (14), les décohabitations (7) et deux ALT (Allocation de logement temporaire qui vise la réinsertion de personnes en grande difficulté).

²¹⁵ Un tableau et un graphique relatifs à la provenance des locataires du hameau des Brichères me servent ici de sources premières. Ils m'ont également été fournis par l'office.

sont ainsi habités par des habitants relogés dans le cadre des opérations de rénovation urbaine à Auxerre. Quant au tiers restant, il se compose pour une grosse moitié des habitants venus d'autres quartiers classés ZUS (des hauts d'Auxerre pour une large part) et pour une petite moitié de ménages venus de l'extérieur du patrimoine de l'office auxquels il faut ajouter deux foyers issus de quartiers non-classés ZUS gérés par l'office. Qu'il s'agisse des arrivées ou des départs, ce sont pour l'essentiel les trois mêmes quartiers qui sont concernés, tous situés dans les hauts d'Auxerre et dans un périmètre proche : les Brichères, Sainte-Geneviève et Saint-Siméon. Ces résultats tendent à corroborer les résultats existants quant aux « mobilités de proximité » (Lelévrier 2010, p. 63) et à « l'attachement local » des ménages relogés dans le cadre de la rénovation urbaine, qui « démontre l'importance pour ces ménages de la familiarité des lieux et de l'ancrage familial local » (Gilbert 2014, p. 116).

Très souvent d'origine locale, les occupants des nouveaux logements sont également d'origine modeste. De ce point de vue, le peuplement se renouvelle très peu dans son ensemble. Le tableau des indicateurs socio-économiques, qui dressait les contours du profil du quartier, en rendait déjà compte (voir le premier point de ce chapitre) : le quartier des Brichères continue d'accueillir des populations précaires. Les logements en accession sociale (23), qu'il faut ajouter aux 147 logements en location, apparaissent comme un élément de mixité sociale sur le quartier, mais relative : petits ménages salariés locaux souvent arrivés du parc locatif social, les opérations de location-accession ont pour eux représenté l'unique possibilité d'accéder à la propriété. Les logements en accession, offre intermédiaire, correspondent en ce sens moins à une réelle diversification du peuplement qu'à un « réajustement local de l'objectif de mixité » permettant au bailleur de garantir à long terme une meilleure gestion et de réduire la paupérisation²¹⁶ (Lelévrier et Noyé, 2012, p. 194). Cette mixité sociale toute relative ne présage cependant pas de l'absence de transformations sociales en lien avec la rénovation urbaine. Car lorsque l'on resserre la focale d'observation, il apparaît que la rénovation urbaine du quartier des Brichères ait pour effet de renforcer la fragmentation résidentielle et sociale en son sein, comme dans de nombreux autres quartiers populaires (Lelévrier 2010 et 2014 ; Lelévrier et Noyé 2012 ; Gilbert 2014). Les opérations de démolition et de reconstruction conduisent en effet à la reconcentration des habitants les plus précaires dans le parc ancien, tandis que les logements neufs font au contraire office de strate supérieure dans la hiérarchie résidentielle – qui n'est pas pour autant exempte de divisions internes. Du fait de la particularité du terrain investigué à Auxerre (qui impose de considérer un périmètre élargi qui englobe le quartier voisin de Sainte-Geneviève), ce « repeuplement par fragmentation » articule deux des trois formes mises en évidence par Christine Lelévrier (Lelévrier 2014, pp. 192-193) : la « fragmentation des franges » et le « mitage »²¹⁷. Si les nouveaux logements s'apparentent à des franges (comme secteurs spatialement et socialement séparés), leur peuplement s'avère cependant moins « séparé » que celui mis en évidence par l'auteure (ménages venus de l'extérieur dans un parc essentiellement privé). De ce point de

²¹⁶ Il en va de même des logements privés, qui permettent au promoteur de sécuriser leurs investissements (Lelévrier et Noyé, 2012, p. 194).

²¹⁷ La dernière forme est la « co-résidence », « regroupant à l'échelle d'un même îlot plusieurs résidences au statut d'occupation différencié. C'est là que la proximité sociale est la plus forte [...] » (Lelévrier 2014, p. 193).

vue, la rénovation du quartier des Brichères relève plutôt du mitage qui résulte « de la reconstruction de logements sociaux et privés à la place des immeubles démolis, et s'apparente à une transformation forte du « cœur ». On y trouve un mélange de programmes, dont les logements neufs sociaux et l'accèsion sociale » (Lelévrier 2014, p. 193). C'est que, nous l'avons vu, la démolition des trois tours efface le cœur, plus qu'elle ne le transforme en profondeur, et consacre ce faisant le dessin du quartier comme frange, de sorte que la rénovation urbaine revêt ici les caractéristiques sociales du mitage dans la cadre spatial de la frange.

Ainsi, en repeuplant, la rénovation urbaine modifie la composition sociale du quartier. Et à l'échelle des habitants eux-mêmes, elle infléchit les trajectoires. « La question de la localisation du nouveau logement – mais aussi de ses caractéristiques (type d'habitat, statut d'occupation, nombre de pièces) – est dès lors cruciale. Elle détermine la pente que le relogement donne à leur trajectoire²¹⁸ » (Gilbert 2014, p. 263). Yves Grafmeyer et Jean-Yves Authier, comme Pierre Gilbert après eux, parlent à cet égard du « sens » de la trajectoire, « c'est-à-dire la pente objective de celle-ci, mais aussi la signification subjective que les locataires lui accordent » (Gilbert 2014, p. 265). Ce dernier point vise à broser les contours de la pente objective des trajectoires, avant d'approfondir, dans les trois derniers chapitres, leur pente subjective et, plus largement, les rapports que les habitants entretiennent au quartier et aux autres.

Le traitement et le croisement d'un ensemble de documents mis à ma disposition par l'office m'ont permis de travailler sur le peuplement du nouveau quartier des Brichères. Ce sont en priorité les fichiers dits « RIME » (pour le quartier des Brichères et celui de Sainte-Geneviève), fichiers de suivi des relogements et de traitement statistique qui fournissent des informations détaillées sur les personnes relogées. Ce sont ensuite un tableau détaillant l'état d'occupation 2013 du quartier (renommé pour l'occasion « hameau des Brichères ») et deux fichiers relatifs à un ensemble de familles relogées hors-démolition – l'un portant sur des ménages provenant de Sainte-Geneviève (et utilisant l'outil RIME), l'autre portant sur des foyers issus d'autres quartiers gérés par l'office. Si toute analyse statistique doit se munir de vigilance, ces deux derniers fichiers – beaucoup moins exhaustifs – imposent d'abord les résultats qui s'y rapportent avec d'autant plus de précaution (voir l'encadré 9 ci-dessous).

²¹⁸ Je m'inscris ici, tout comme Pierre Gilbert, à la suite de Jean-Yves Authier et Yves Grafmeyer pour qui « parler de « trajectoire » [...] revient à suggérer qu'une série donnée de positions successives n'est pas le simple fait du hasard, mais s'enchaîne au contraire selon un ordre intelligible [...] la mobilité résidentielle doit, du même coup, être envisagée dans ses interférences avec d'autres formes de mobilité » (Grafmeyer et Authier 2011, pp. 64-66).

Encadré 9 Informations sur les données statistiques relatives au peuplement

Les données relatives aux habitants des tours démolies relogés dans les nouvelles constructions concernent 49 foyers. Celles relatives à ceux des tours qui ont quitté le quartier sont indisponibles, en fonction de l'indicateur considéré, pour 27 à 31 ménages²¹⁹ : elles concernent entre 73 et 77 familles sur 104. Les données relatives aux habitants arrivés en dehors d'une procédure de relogement sont plus partielles et portent sur 27 foyers (dont 17 venus de Sainte-Geneviève). Peu nombreuses (10), les données disponibles sur les habitants non-relogés venus de quartiers autres que Sainte-Geneviève et les Brichères sont manquantes pour la situation professionnelle, la nature des ressources et l'âge du chef de ménage, reportant ainsi à 17 le nombre d'habitants non-relogés pour lesquels les données existent pour ces indicateurs. Consciente de ces lacunes, j'ai néanmoins intégré ces chiffres aux calculs réalisés. Partiels, ils continuent en effet de représenter un part des mobilités travaillées qui m'est apparue importante, en dépit de la faiblesse apparente du nombre absolu (si l'on considère les 170 logements livrés au moment de l'enquête, les 17 habitants en représentent encore 10%). Les informations récoltées auprès des habitants lors de l'enquête de terrain contribuent en outre à combler le manque de données issues des fichiers de l'office. Deux dernières remarques doivent encore être formulées. La première concerne la situation professionnelle des habitants : les tableaux renseignent une part non-négligeable des foyers dans la catégorie « Autre » (un quart en moyenne pour les habitants relogés). Les calculs s'y rapportant ont dès lors été réalisés sur les seules valeurs déterminées (emploi précaire, emploi stable, recherche d'emploi et retraite) et sur le nombre de foyers concernés (trois quarts des effectifs complets). La seconde remarque concerne les ressources des ménages qui ne sont pas calculées par unité de consommation. Or, nous le verrons, les familles arrivées dans les nouvelles constructions sont plus souvent nombreuses que celles ayant quitté le quartier. Les ressources renseignées ne peuvent donc pas, dans ce cadre, toujours présager des ressources par unité de consommation.

Trois axes me sont apparus structurer cet « espace du peuplement »²²⁰ du point de vue du profil socio-démographique des habitants : celui des arrivées et des départs, celui des relogés et des non-relogés, et celui des quartiers de provenance. Les deux derniers axes définissent également un espace du peuplement du point de vue de la sectorisation (par tranche), qui vient se superposer au point de vue relatif aux caractéristiques des habitants eux-mêmes.

²¹⁹ Parmi ces ménages, figurent les habitants expulsés et les habitants partis pour le privé, deux catégories qu'il aurait été intéressant d'isoler en ce qu'elles sont susceptibles de recouvrir les deux extrémités des situations concernées par le relogement en termes de profil socio-démographique, à savoir les plus fragiles d'un côté et les mieux lotis de l'autre.

²²⁰ Pierre Gilbert (2014) parle de « l'espace des relogements ». Je parlerai plus généralement du peuplement dans son ensemble.

En termes de situation professionnelle, les habitants des tours relogés en dehors du quartier (dans le parc ancien pour l'essentiel) présentent une forte proportion de retraités (44%) – deux fois plus que les habitants arrivés dans le quartier (toutes catégories confondues, y compris les habitants des tours relogés dans les nouveaux logements). Conséquemment, ils sont moins représentés parmi les habitants ayant un emploi, qu'il soit stable ou précaire : 46 %, contre 76 % pour les habitants arrivés dans le quartier. Les habitants issus de la ZUP de Sainte-Geneviève se distinguent ici par un taux d'emplois précaires important (16,5%), deux fois supérieur aux habitants des tours (8%), en particulier pour les habitants venus de l'Immeuble Pont démoli (20 %, équivalent à un quart des habitants en emploi). Les situations de recherche d'emploi renseignées par l'office concernent toutes des habitants relogés, spécialement les habitants des tours partis du quartier (à l'exception de deux ménages). Les habitants arrivés dans le quartier hors-relogement se distinguent largement des habitants relogés par leur niveau de ressources : près de 50 % d'entre eux ont des ressources supérieures à 2 SMIC, contre moins de 6 % chez les relogés. Leurs ressources sont également beaucoup moins souvent constituées des seules prestations familiales et/ou RMI (6 %, contre 20,5%). L'âge du chef de famille oppose les arrivées et les départs. 35 % des habitants des tours relogés en dehors du quartier ont en effet plus de 60 ans, tandis qu'ils ne sont que 23 % à dépasser cet âge chez les habitants arrivés dans le quartier. Les habitants relogés suite à la démolition de l'Immeuble Pont à la ZUP y contribuent dans une mesure non-négligeable, avec seulement 13,5 % des chefs de ménage qui ont plus de 60 ans. Symétriquement, les habitants partis suite à la démolition des tours présentent une faible proportion de chefs de famille âgés de moins de 40 ans (19%) au regard des arrivées sur le quartier qui en comptent plus de 38,5 %. Ici, ce sont à nouveau les habitants venus de la ZUP (relogés ou non) qui y contribuent dans une grande mesure (avec plus de 40%). La structure familiale distingue à son tour les arrivées des départs. Les familles qui arrivent dans les nouveaux logements sont composées pour près de 48% d'entre elles par des couples avec enfants, contre 23 % pour les habitants des tours ayant quitté le quartier. Les couples avec enfants sont très largement représentés chez les habitants non-relogés (76% pour Sainte-Geneviève, 40 % pour les autres provenances) et distinguent ces derniers des relogés dont le moindre pourcentage se fait à l'avantage d'autres indicateurs – notamment la monoparentalité, en particulier chez les habitants des tours (parmi eux, les habitants partis, plus âgés et plus souvent à la retraite, sont aussi plus souvent seuls). Le nombre d'occupants, enfin, distingue les départs (plus de 73 % des ménages sont occupés par 1 à 3 personnes) des arrivées (45 % des familles comportent 4 occupants ou plus) – à l'exception des habitants qui ne proviennent ni des tours ni du quartier de Sainte-Geneviève. Ce sont les ménages en provenance de ce dernier qui présentent la plus grande proportion de très grandes familles (32 % des familles comptent en moyenne 5 habitants ou plus).

Qu'ils soient relogés ou non, les habitants arrivés dans les nouvelles constructions sont donc plus actifs que les habitants des tours relogés en dehors du quartier et moins souvent à la recherche d'un emploi. Ils présentent également un profil plus jeune et les familles y sont plus souvent nombreuses, avec une contribution importante des habitants arrivés de la ZUP de Sainte-Geneviève pour ces deux indicateurs. Leur profil est également plus familial – et dû à cet égard aux habitants arrivés dans le quartier hors-relogement. Ces derniers se distinguent

des relogés par leur niveau de ressources plus élevé et souvent peu constitué d'aides sociales. Ces différents traits dessinent une transformation du peuplement des Brichères qui vient confirmer ce que renseignait déjà l'évolution des indicateurs de jeunesse, de chômage et de revenus avant et après rénovation (voir la première sous-section du point 1 de ce chapitre).

Les données disponibles étant plus souvent lacunaires pour les habitants non-relogés, il n'est pas inintéressant de noter que les habitants rencontrés dans le cadre de mon enquête qui sont arrivés hors-relogement dans le quartier rénové tendent à corroborer la tableau qui vient d'être dressé. Sur 11 foyers, 7 sont composés soit de couples (avec ou sans enfants) qui travaillent (4) soit de femmes seules qui travaillent (3) et 3 sont composés de chefs de ménages (seul.e.s ou en couple) à la retraite – qui sont aussi les seul.e.s à avoir plus de 60 ans. Les personnes qui travaillent ont des emplois stables à l'exception d'une femme d'un des couples, et elles sont aussi celles qui habitent les maisons en accession à la propriété (à l'exception d'un couple). Seule une personne vit des aides sociales et de « petits boulots » (plus ou moins licites). Le nombre de couples avec enfants, faible (3), ne correspond pas aux enseignements tirés des chiffres de l'office – qui présentent des valeurs plus élevées. Le profil des habitants arrivés hors-relogement reste néanmoins relativement « familial » puisque 5 foyers se composent d'enfants et de 3 ou 4 occupants. À l'exception d'un foyer, ils vivent tous au nord du chemin des Béquillys, dans les tranches 3 et 4.

Les secteurs du quartier viennent à cet égard se superposer aux profils différenciés des habitants, avec cohérence. Les habitants des tours restés dans le quartier ont été relogés dans la première tranche de logements (pour la majorité) ainsi que dans la seconde (pour 6 d'entre eux), l'une et l'autre dessinées par le même architecte et situées dans le bas du quartier, au sud du chemin des Béquillys. Les habitants de l'Immeuble Porche habitent également, pour deux tiers d'entre eux, au sud de ce chemin, en particulier dans la seconde tranche (22 habitants sur 29, les autres foyers se distribuant entre la tranche 1 et les quelques logements de la tranche 3 qui jouxtent les deux premières au sud). Le dernier tiers des habitants venus de l'Immeuble Pont habitant dans la tranche 3, au nord du chemin des Béquillys (dans le haut du quartier). Les 21 habitants²²¹ également arrivés de Sainte-Geneviève, mais hors-relogement se distribuent de manière assez proche : une majorité habite dans le bas du quartier (dont une grosse moitié dans la seconde tranche), tandis que les autres (4) vivent dans le haut du quartier (dans la troisième tranche, et dans des logements en accession pour deux d'entre eux). Ces derniers sont des personnes rencontrées lors de mon enquête, qui ne figurent pas dans les fichiers de l'office relatifs à la rénovation urbaine. Enfin les habitants venus d'autres quartiers dont les chiffres sont disponibles (19) vivent pour plus de la moitié d'entre eux au nord du chemin des Béquillys dans les tranches 3 et 4, tandis que les autres foyers se répartissent au sud dans les tranches 2 et 3. Du point de vue de la sectorisation, le peuplement dessine donc un espace où les tranches situées au sud du quartier accueillent les habitants relogés – des tours (dans la première tranche) et de l'Immeuble Pont (dans la seconde tranche) ainsi qu'une grande partie des habitants venus de la ZUP (dans la deuxième tranche). Le secteur nord accueille quant à lui les habitants non-relogés et ceux venus des autres quartiers

²²¹ J'intègre ici les personnes rencontrées.

(en dehors des Brichères et de la ZUP de Sainte-Geneviève). Il accueille également l'entièreté des maisons en accession à la propriété.

Le peuplement du quartier n'est pas statique. Il se composait au départ, si l'on prend pour référence les 147 logements en location, pour 34 % d'habitants des tours démolies, pour 39 % d'habitants venus de Sainte-Geneviève (dont 31 % pour les seuls habitants de l'Immeuble Pont démoli), pour 17 % d'autres quartiers gérés par l'office et pour 10 % de ménages venus de l'extérieur. En 2013, la part des habitants arrivés des tours est passée de plus d'un tiers à un quart (26%) et celle des habitants venus de l'Immeuble Pont est descendue à 26 % (cette diminution contribue largement à la baisse de la part des habitants en provenance de Sainte-Geneviève, plus mesurée : de 39 % à 37%). *A contrario*, la part des ménages venus de l'extérieur augmente fortement, passant de 10 % à 18 %. Quant à la part que prennent les habitants en provenance d'autres quartiers, elle reste la même. Entre la fin 2005 et l'année 2013, le quartier enregistre 40 départs et 41 arrivées qui correspondent à un renouvellement de la population de plus de 27 % dans les nouveaux logements. Plus de la moitié des départs concernent des habitants relogés dans le cadre de la rénovation urbaine, et la moitié des arrivées concerne des habitants venus de l'extérieur²²². Les transformations ainsi figurées sont schématiques et encore trop empreintes de statisme : il faut bien voir que les départs et les arrivées sont continues, ainsi d'ailleurs que la livraison des logements – qui se fait par lots (qui correspondent à un ensemble de logements des tranches elles-mêmes)²²³. À cet égard, dans les tous premiers temps du « nouveau quartier », seules les deux premières tranches étaient habitées, accueillant quasi exclusivement des habitants relogés, venus des tours d'abord puis de l'Immeuble Porche. C'est en 2008 et 2009 seulement que s'installent les autres occupants, dans les tranches 3 et 4 qui viennent alors compléter l'ensemble des 170 logements (147 en location et 23 en accession) qui correspondent à la configuration au moment de l'enquête. Nous verrons que cette chronologie – des constructions et des arrivées progressives – n'est pas sans influencer les rapports à l'espace des premiers occupants issus des tours et qu'elle a donc, en ce qui nous intéresse, toute son importance.

Permettez-moi ici d'ouvrir une parenthèse. La différence de profil qui distingue les départs des arrivées, et de manière plus claire encore des non-relogés (dont la proportion relative augmente avec le temps) plaide pour une « sélection » des candidats aux nouveaux logements, qui s'accroît à mesure que se desserrent les contraintes relatives au relogement²²⁴.

²²² Les personnes relogées dans le quartier *puis* parties se distinguent des habitants relogés par un taux plus important de familles monoparentales.

²²³ A titre d'exemple, la proportion des habitants venus de l'extérieur était déjà passée de 10 à 14 % en 2010 (office aurois de l'habitat, document relatif à la provenance des habitants du hameau des Brichères, octobre 2010).

²²⁴ Parmi ces contraintes, figure la chronologie des livraisons des logements neufs. Au jour de la démolition des tours (en date du 30 juin 2007), le nombre de logements livrés était de loin inférieur au nombre de logements démolis. Or, les responsables municipaux s'étaient donné comme principe (par ailleurs largement médiatisé) de « reconstruire avant de détruire » et d'attribuer les nouveaux logements en priorité aux habitants des bâtiments voués à la démolition. Les propos de Stéphane Lafont, chargé d'opération à l'office, pointent ce manque de cohérence entre le discours politique et la chronologie de livraison des logements : « En 2007, quand les tours ont été démolies, je crois qu'il n'y avait que 23

La présente recherche ne prend cependant pas pour objet d'étude les logiques et les pratiques des relogeurs qui président en partie aux attributions de logements. Elle focalise son attention sur ce que la rénovation fait aux habitants. Dans le cadre spécifique de la rénovation urbaine menée à Auxerre, elle ne permet donc pas de vérifier cette hypothèse – largement attestée par ailleurs (comme je l'ai rappelé dans le chapitre III)²²⁵. Tout au plus, puis-je sur ce point valider l'importance du critère de solvabilité, dont attestent tant le président de l'office que la conseillère chargée du relogement ainsi que le chargé d'opération et les habitants eux-mêmes²²⁶. L'attribution des logements se joue plus vraisemblablement à l'articulation de plusieurs critères, parmi lesquels figurent en outre la plus ou moins grande capacité attribuée au ménage à prendre soin de son logement et les affinités éventuelles entre locataires (conseillère en charge du relogement, entretien du 23 mai 2012). Par ailleurs, ma recherche se concentre sur les habitants des nouveaux logements. Elle ne rend donc pas compte des raisons qui, du côté des habitants, peuvent avoir présidé à un relogement à l'extérieur du quartier. De la même façon, seules les quelques données récoltées auprès de la chargée du relogement me fournissent une ébauche de réponse – somme toute très générale – qui articule des raisons relatives à l'agencement du nouveau logement (mal agencé), à son coût (trop cher)²²⁷ et/ou à des souhaits qui se tournent vers d'autres parties du parc de l'office.

Si l'on recoupe les enseignements tirés des analyses réalisées, tant en termes de profil socio-démographique que de secteurs, l'on obtient schématiquement un espace du peuplement qui définit une double opposition : en transformant l'espace physique et le peuplement, la rénovation urbaine s'apparente à un *mouvement de différenciation résidentielle*, qui opère à une double échelle. À l'échelle des hauts d'Auxerre, elle oppose le quartier pavillonnaire des Brichères aux immeubles collectifs du parc ancien alentour qui accueille la majorité des habitants des tours démolies. Plus souvent à la recherche d'un emploi, ces habitants relogés à l'extérieur du quartier présentent également un profil plus âgé, moins actif et moins familial.

logements de livrés, et il y a 147 logements qui ont été démolis. Donc ça veut dire que les gens ont été déplacés avant. Donc c'est pour ça qu'ils ont été dispatchés dans toute... pour l'essentiel dans tout le patrimoine de l'Office ».

²²⁵ Je ne peux que conseiller au lecteur, à cet égard, de prendre connaissance de la thèse de Pierre Gilbert (2014) qui s'ancre dans un double terrain : il enquête auprès des habitants tout autant qu'auprès des relogeurs (à travers les pratiques et représentations des agents de base).

²²⁶ Parmi ces derniers, Sylvette Detrez est conseillère municipale et siège à la CAL (Commission d'attribution des logements). Ses paroles sont éloquentes (elles ont le mérite d'une clarté que possèdent rarement celles des professionnels du politique) : « Il y a beaucoup de personnes qui ont des exigences, qui veulent un jardin, etc. Même des gens au RSA, et ce n'est pas possible ». Éloquentes également sont les paroles du chargé d'opération qui fait explicitement le lien avec la cherté des logements (sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre VII) : « Et puis il y a les niveaux de loyer qui évoluent quoi. On a des... Sur nos anciennes opérations, on a des niveaux de loyer qui sont largement inférieurs par rapport à nos nouvelles opérations. Parce que le prix de location au m² a évolué [...] En plus de ça, auparavant, on faisait des logements plus petits, hein : donc avec moins de mètres carrés donc moins chers. Donc voilà, donc ceux-là, c'est plutôt privilégié à des familles qui ont des ressources vraiment très modestes quoi. Alors que sur un patrimoine qui va être avec des logements plus grands, ça va être des familles avec des ressources moins modestes, modestes, mais un peu moins ».

²²⁷ Nous reviendrons sur cet aspect des nouveaux logements dans le chapitre VII, lorsque nous aborderons la fragilisation économique.

À l'échelle du quartier lui-même et des nouvelles constructions, l'espace du peuplement oppose deux secteurs présentant une architecture respective spécifique : d'un côté un secteur sud plus dense, qui accueille les foyers relogés et moins bien lotis, et où les familles sont plus souvent nombreuses ; de l'autre côté un secteur nord, familial, qui accueillent les foyers arrivés hors-relogement et où les ressources des ménages sont en moyenne plus élevées. Les habitants rencontrés dans le cadre de mon enquête de terrain viennent corroborer ce mouvement de différenciation. Les données fournies ci-dessus à propos de habitants arrivés hors relogement en témoignent, lorsqu'on les met en perspective des celles relatives aux personnes relogées qui se distinguent des premiers notamment par une plus grande précarité d'emploi et – nous le verrons – des ressources qui en découlent : sur 10 foyers concernés par un travail salarié (sur 17), seuls trois relèvent de l'emploi stable et seulement un foyer est constitué d'un couple qui travaille. En outre, leur niveau de diplôme (qui ne dépasse pas le CAP/BEP à l'exception d'une seule enquêtée qui possède en BAC technique) les distingue des habitants arrivés hors relogement parmi lesquels se recrutent les seuls diplômés du supérieur. Pour une très large part, les non-relogés sont par ailleurs employés, quand les habitants relogés comptent une part importante d'ouvriers (essentiellement liée à la présence de vieilles familles ouvrières)²²⁸.

Dans ce mouvement de différenciation, se joue une *évolution du statut résidentiel*. À l'échelle des hauts d'Auxerre, la rénovation urbaine vient consacrer la valorisation du quartier des Brichères – en particulier au regard de la ZUP voisine de Sainte-Geneviève (voir la seconde sous-section du point 1 de ce chapitre) et, plus largement, le clivage historique entre le grand ensemble et le pavillon (voir la section relative à l'évolution du peuplement et de l'image des grands ensembles dans le chapitre III). À l'échelle du quartier, se jouent de la même façon des processus de distanciation et de distinction, qui s'articulent aux premiers dans un jeu complexe. S'ils s'emparent souvent des mêmes catégories, ils les renouvellent aussi. Et tout comme les échelles, les catégories s'articulent et s'entremêlent. En tout état de cause, le mouvement de différenciation que véhicule la rénovation urbaine n'est ni univoque ni dénué d'ambiguïtés. C'est ce que nous donnent à voir et à entendre les rapports des habitants au quartier et aux autres, et les manières qu'ils ont d'interagir et d'aménager l'espace.

²²⁸ La liste située en annexe (également reproduite à part du document relié) présente les différentes personnes rencontrées.

L'annexe 2 présente la liste des différentes personnes rencontrées à travers un ensemble de données relatives à leur position et à leur trajectoire, qui éclairent les rapports à l'espace que la dernière partie de la thèse vise à esquisser²²⁹. Elle présente 36 habitants et concerne 26 foyers (les habitants rencontrés comptent huit couples de conjoints et deux couples parent-enfant). L'écart avec le nombre d'interviewés annoncés dans le chapitre II (40) s'explique par la présence parmi les enquêtés de deux personnes impliquées dans le quartier via ses structures associatives, mais qui n'y résident pas, elles ne sont par conséquent pas ici reprises. Sont également absentes de la liste deux personnes qui ont été rencontrées moins en leur qualité d'habitants du quartier que pour la fonction qu'ils y tiennent, laquelle leur a conféré au sein de l'enquête un rôle d'informateur (pour l'une) et de relais (pour l'autre) : il s'agit de la directrice du Centre des loisirs et du gardien du quartier. Par conséquent peu présentes dans les pages qui suivent, elles y apparaissent néanmoins à l'une ou l'autre reprise. À noter également la présence d'un couple d'habitants relogés depuis les tours des Brichères, mais qui n'habitent *pas* les nouvelles constructions, à la différence des autres habitants rencontrés. Il a néanmoins été décidé de les garder dans « l'échantillon », dans la mesure où leur trajectoire et notamment leur expérience du relogement rejoignent celles d'autres enquêtés (en particulier ceux qui proviennent comme eux des trois tours démolies) et les rapports à l'espace qu'elles définissent. Les noms et prénoms des personnes rencontrées ont été anonymisés, à l'exception de ceux des enquêtés qui apparaissent dans le film de thèse et qui, échappant ainsi d'emblée à l'anonymat (et ayant octroyé leur accord en ce sens), échappent également à cette règle.

²²⁹ Cette liste est également disponible séparément, sur feuilles volantes, afin d'en faciliter la consultation (éventuelle) lors de la lecture.

TROISIÈME PARTIE

LES EFFETS SOCIAUX DE LA RÉNOVATION. LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT

« Nous verrons se mêler des expériences de pertes, de déracinement douloureux, de deuil impossible à faire ; des efforts de reproduction, sur les nouveaux lieux, des formes anciennes de sociabilité ; des attitudes de rupture volontaire et assumée avec un mode de vie passé perçu comme austère et enfermant. »

(Olivier Schwartz 2012 [1990], p. 37)

« Mais dans la plupart des cas [...] au lieu d'une représentation et de pratiques univoques de l'espace local, la majeure partie des habitants entretient des rapports ambivalents au quartier. »

(Gilbert 2014, p. 636)

« C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de prendre ces individus, familles, groupes..., leurs rapports à l'espace et leurs rapports sociaux comme entrée de la recherche, pour saisir comment se reproduisent ou se transforment leurs conditions d'existence, leur position et identité sociales. »

(Ripoll et Veschambre 2005, p. 468)

En modifiant le peuplement et l'image du quartier, la rénovation urbaine affecte les trajectoires objectives des habitants et consacre la différence entre le quartier des Brichères, pavillonnaire, et les autres quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre. Se faisant, elle affecte également les trajectoires subjectives des habitants des nouvelles constructions, qui véhiculent un sentiment de promotion dans une logique distinctive (chapitre VI). Si le profil des habitants des « petites maisons » les distingue du reste de la population (en particulier s'agissant des habitants arrivés hors relogement), ils appartiennent cependant tous aux classes populaires et proviennent par ailleurs pour une très large part des immeubles collectifs du parc social local²³⁰. La permanence de cette condition populaire commune se révèle dans le changement induit par la rénovation urbaine, qui s'apparente de ce point de vue à une mise à l'épreuve (chapitre VII). Les rapports aux autres donnent à voir ces deux mouvements que la rénovation urbaine met en jeu et la tension qui se dessine entre ces deux pôles opposés, mais intimement liés d'un même phénomène : entre changement social et continuité populaire. C'est ainsi que se côtoient des jeux de distinction et de mise à distance, y compris au sein même des nouvelles constructions, et la recherche d'une sociabilité locale – dont on a noté qu'elle caractérisait les relations sociales en milieu populaire (chapitre VIII). Dans ce contexte fait de changement et de continuité mêlés, les rapports à l'espace que cette partie se propose de dépeindre sont marqués par le sceau de l'ambivalence qui renvoie à celle du statut des habitants des nouveaux logements, ces « promus locaux » (Gilbert 2014) familiers des cités HLM. Ambivalents, les rapports à l'espace sont également différenciés : ils varient en fonction des trajectoires et positions sociales et résidentielles des habitants, lesquelles viennent sans surprise recouper le mouvement de différenciation socio-résidentielle mis à jour à la fin de la partie précédente.

Les rapports à l'espace dont il est ici question sont ceux des habitants des nouveaux logements construits sur place – qui constituent « la véritable innovation de la rénovation urbaine [contemporaine] » (Gilbert 2014, p. 117). Sans pour autant les calquer, ils sont intimement liés aux effets que la rénovation urbaine imprime dans un même temps sur le peuplement et les trajectoires objectives. Ces rapports à l'espace recouvrent les représentations du logement et du quartier, en particulier celle que les habitants se font de la position qu'ils tiennent dans l'espace socio-résidentiel, et les conduites qui leur sont associées (les pratiques d'aménagement, les usages des lieux). Ils recouvrent également les représentations du voisinage (de l'autre plus largement) et les formes de la cohabitation. Tous ces aspects, nous le verrons, sont profondément imbriqués. Pour en rendre compte, cette partie laisse aux habitants et à leurs paroles une place centrale, en particulier dans les chapitres VII et VIII qui rendent toute sa complexité au mouvement précédemment dépeint dans le chapitre VI. Cette importance donnée au déploiement de la parole des habitants répond à celle que leur confère également le film.

²³⁰ Parmi les personnes rencontrées, trois font – chacune à leur manière – figure d'« exceptions » dont les rapports à l'espace viennent confirmer la règle et asseoir l'analyse. Nous y reviendrons à la fin du chapitre VI.

CHAPITRE VI

LOGEMENT INDIVIDUEL ET PROMOTION SOCIALE

« Seuls les gens superficiels croient que les apparences ne comptent pas. »

(Grant 2010, citée par Dumas 2016, p. 10)

« La maison est un élément du statut social dans n'importe quelle société. Elle l'est, en tout cas, dans un pays où le pavillon de banlieue mitoyen avec jardin est devenu la marque même des classes moyennes. Quand les migrants comparent le nouveau à l'ancien, quoi d'étonnant à ce qu'ils puissent, pour un temps, se sentir suffisants ? »

(Young et Wilmott 1983 [1957], p. 184)

L'espace, nous l'avons dit²³¹, est un élément de statut social : il contribue à qualifier socialement les habitants, à définir leurs positions sociales. Pour reprendre les mots de Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon (qui intègrent clairement la dimension des *apparences* qui tiennent une place importante dans le cas qui nous préoccupe) :

« La maison comme le vêtement contribue à définir socialement celui qui l'habite ou souhaiterait l'habiter : elle fait partie des éléments de présentation de soi qui définissent socialement la personne aux yeux des tiers. » (1989, p. 47)

S'agissant des classes populaires, l'espace oppose la cité stigmatisée au pavillon valorisé. Cette dimension symbolique – dont nous avons rappelé plus haut l'histoire²³² – s'inscrit dans une séparation plus générale qui structure les classes populaires tant du point de vue du statut et des revenus que du point de vue des styles de vie et des visions du monde (Gilbert 2014, pp. 60-62). Cette séparation s'inscrit à son tour dans l'histoire du rôle que tient l'espace « hors travail » dans la construction des groupes sociaux et des positions sociales, dont nous avons noté qu'il avait pris de l'importance au sein des catégories populaires et s'était vu renforcé par la crise économique²³³. Si important soit-il, le clivage résidentiel entre la cité et le pavillon n'est cependant pas absolu et les situations réelles en épousent les formes sans jamais le recouvrir totalement (Gilbert 2014, p. 65). Il en va de la sorte aux Brichères, où au moins le statut des habitants des « petites maisons » – pour une très large part encore locataires de leur logement – impose en quelque sorte de modifier le schéma. Il n'en reste pas moins que ce dernier y continue d'opérer avec force, notamment dans sa dimension symbolique.

Parce qu'elle différencie le peuplement, mais également la morphologie physique des espaces, la rénovation urbaine vient en effet actualiser l'opposition entre la cité et le pavillon.

²³¹ Voir le troisième et dernier point (3) du premier chapitre, relatif à la notion d'espace.

²³² Voir le premier point (1) du troisième chapitre, en particulier la seconde section relative à l'évolution du peuplement et de l'image des grands ensembles (et du pavillon qui en est le pendant).

²³³ Voir le troisième et dernier point (3) du premier chapitre, relatif à la notion d'espace.

À Auxerre (nous venons de le voir) elle oppose les immeubles collectifs du parc ancien des hauts d'Auxerre au quartier pavillonnaire des Brichères dont elle consacre la valorisation, dans la continuité du mouvement préexistant qui contribuait déjà à définir le quartier comme « frange », en particulier au regard de la cité de Sainte-Geneviève qui le jouxte quasiment²³⁴. Le rôle de la *dimension physique* de l'espace n'est pas ici secondaire : la distinction du cadre bâti matérialise la hiérarchie de l'habitat et « vient ainsi renforcer la perception subjective que les habitants ont de la hiérarchie interne du quartier » (Gilbert 2014, p. 504). Notons dès à présent que cette dimension doit être comprise dans une acception élargie qui englobe non seulement le caractère individuel du logement et ses attributs, mais également l'investissement physique dont il fait l'objet, où les objets tiennent toute leur place²³⁵. La morphologie des logements apparaît d'autant plus importante que sa transformation dans le cadre de la rénovation urbaine s'apparente à une rupture dans les routines résidentielles, elle-même propice à la réflexivité des habitants et à l'ouverture de nouvelles aspirations (Gilbert 2014, p 385). Si cela vaut en particulier pour les personnes concernées par le relogement qui apparaît comme moment de déstabilisation (nous y reviendrons dans le troisième point de ce chapitre), cela vaut également (bien que dans une mesure moindre) pour les personnes pour qui les lieux sont familiers, et notamment pour les habitants non-relogés, comme l'illustrent ces propos de Véronique et Bruno Killian (56 ans, employés, accédants tranche 3) :

« Finalement, comment vous en êtes venus à habiter cette petite maison en accession ?

- [Véronique Killian] Ben c'est les HLM qui nous ont proposé quand on y a été.

- [Bruno Killian] Parce qu'on a appris qu'il y allait avoir des...

- Ben disons que quand tu m'emmenais au boulot, on voyait qu'il y avait des constructions, donc on est venus voir ce qui se passait, et c'est là qu'on nous a dit qu'il y avait des petites maisons qui se construisaient. Donc on a filé aux HLM pour poser notre candidature, ne sachant pas que ça allait être pris, et puis c'est comme ça qu'on a... voilà, voilà. Comme c'était à côté de mon travail, moi ça m'arrangeait en fait.

- Nous on pensait que c'était en location seulement, au début, puis on nous a dit « non, ce sont des maisons qui seront en vente », donc on s'est dit « tiens, on peut toujours faire une demande après on verra », et puis ça a passé, voilà. »

Ainsi, dossé au mouvement de différenciation que véhicule la rénovation urbaine, se voit alimenté un sentiment de promotion, largement partagé, qui s'actualise dans une mise à distance éminemment symbolique (1), mais aussi, indissociablement, concrète (2). Ce sentiment, cependant, n'est pas homogène : il varie, en fonction notamment des ressources économiques de chacun, elles-mêmes souvent corrélées au caractère plus ou moins subi ou choisi du mouvement (3). Les habitants de nouveaux logements restent pourtant tous ancrés dans les classes populaires – ce que les « cas particuliers » tendent à corroborer (4).

²³⁴ Voir, dans le chapitre précédent, la première section du premier point (1) relative aux contours des deux quartiers.

²³⁵ L'importance des objets (des biens de consommation, des richesses) et de leur dimension symbolique tient une place centrale dans le travail d'Olivier Schwartz (2012 [1990]). Elle est également analysée comme telle dans l'ouvrage de Michael Young et Peter Wilmott (1983 [1957]).

1. La symbolique de l'espace, la cité et le pavillon

« Ça fait pas les gros quartiers où on fout tout le monde dans un truc parce que voilà c'est les HLM ou je sais pas quoi, les gens qui ont pas beaucoup de revenus ou quoi que ce soit. »

(Erin Yildirim 26 ans, intérimaire, relogée, tranche 3 secteur sud)

Dans le contexte que nous venons de rappeler, la manière dont les habitants perçoivent leur arrivée dans le quartier rénové des Brichères est structurée par une grille de lecture verticale et se traduit en l'occurrence par un sentiment, largement partagé, de promotion – dont les discours portent la trace, plus ou moins explicite. Ce sentiment est celui d'une promotion indissociablement résidentielle et *sociale*. Car « c'est [bien] toute la trajectoire sociale des locataires qui est [ici] remise en jeu » (Gilbert 2014, p. 398). Ainsi, arriver dans le nouveau quartier des Brichères c'est, si ce n'est « être arrivé », au moins « être monté ». L'image que véhicule la « petite maison », valorisée et valorisante, se construit dans les discours comme l'envers d'une autre image dont elle tire sa force : la cité stigmatisée. Ainsi c'est en couple qu'elle apparaît le plus souvent, dans une logique comparative et distinctive, conditionnée par la familiarité que les habitants entretiennent avec les grands ensembles d'habitat social.

La promotion que représente l'arrivée dans les « petites maisons » des Brichères et la manière dont elle apparaît en opposition au logement collectif quitté apparaît très directement dans les propos de Nabila et Lotfi El Fathi (respectivement 30 et 33 ans, employés, tranche 3). On y trouve également, articulés, plusieurs aspects de la distinction que nous développerons dans ce chapitre (notamment l'esthétique du logement, le regard des autres, les avantages concrets de la nouvelle habitation et la présence des enfants). Ainsi leurs paroles, ici volontairement livrées dans une relative longueur, sont à considérer comme propos introductifs :

« [Nabila El Fathi] Quand j'ai eu mon fils, on a décidé de partir de la ZUP, parce que c'est bien pour un enfant, mais j'avais envie d'autre chose aussi [...] J'avais envie de changer un petit peu, d'avoir une petite maison, un petit bout de jardin. Donc voilà ben c'est l'évolution sociale généralement dans toutes les familles : on part d'un appartement quand on est en couple et puis généralement on accède à la propriété, en location ou à l'achat, mais au moins à une petite maison, donc c'était le chemin plutôt naturel. Donc je suis arrivée ici par choix, parce que j'en avais envie puis que je trouvais que c'était très mignon et très sympa et puis je n'étais pas très loin de maman non plus qui était restée à la ZUP, donc je trouvais que c'était un bon compromis²³⁶.

²³⁶ Notons ici d'emblée un élément sur lequel nous reviendrons plus loin, déjà mis en évidence par Pierre Gilbert (2014) à propos de l'arrivée dans les nouveaux logements (et plus généralement à propos des mobilités résidentielles ascendantes aux Minguettes, qui concernent par ailleurs également des mouvements qui s'opèrent entre différents secteurs du parc ancien, plus ou moins valorisés), à savoir la possibilité qu'ouvre l'installation dans les nouveaux logements « d'allier l'amélioration du statut résidentiel et le maintien des relations sociales locales » (Gilbert 2014, p. 437) (je souligne).

[...]

- [Lotfi El Fathi] Oui puis on a pas honte de dire qu'on habite ici quoi, en fait.
- Pas du tout, c'est pas un quartier, pour nous, ici. Ah non, non : nous qui venons des vrais quartiers, on sait faire la différence. C'est sûr qu'on est pas non plus dans une villa 3 étoiles ou dans un superbe loft, mais c'est quand-même sympa.
- Les gens qui viennent qui ne sont pas forcément habitués, ils disent « ah, mais finalement c'est sympa ici ! »
- Toutes les personnes qui sont venues nous voir, même pas certaines : toutes.
- Non, mais je veux dire les gens qui ont des *a priori* quand tu leur dis ben...
- ... que tu habites aux Brichères.
- Marc par exemple [...] si il doit venir là, il sera plus agréablement surpris.
- Tous nos amis aiment le quartier, ils disent « Ah c'est super mignon, c'est sympa ce qu'ils ont fait ici, c'est sympa les petites maisons, ah vous avez un jardin ?! », ils sont surpris même : « ah vous avez un garage, ah ouais ?! » Donc non : super contents, nous on ne s'en rend même plus compte parce que bon on habite là depuis un moment, mais oui, on est quand-même privilégiés faut dire ce qui est. Nous qui venons des quartiers, je précise bien, on voit la différence [...] Comme on dit, c'est pas non plus Wisteria Lane dans *Desperate Housewives*²³⁷, faut pas exagérer. Mais ça y ressemble fortement ! »

Plus explicite encore quant à ce que représente le pavillon au regard de la cité est le regard analytique que les époux El Fathi portent sur les effets de la rénovation (qui atteste par ailleurs de la grande réflexivité des personnes interviewées) :

« [Lotfi El Fathi] Puis pour revenir sur les logements parce qu'ils les refont, mais les gens veulent y habiter, mais les loyers sont plus chers donc c'est soit tu choisis d'habiter dans un petit appartement dans une cité ou dans une ZUP ou dans un quartier, soit tu vas dans ce même quartier-là et tu préfères prendre les maisons, avec petits jardins en duplex, etc. Donc dès que t'habites dans les petites maisons, c'est que t'as un peu d'oseille quoi. Et dès que tu restes un peu dans ton bâtiment bon ben voilà.

- [Nabila El Fathi] Régression. Il n'y a pas d'évolution sociale.
- C'est compliqué je trouve, c'est vraiment deux vitesses quoi. »²³⁸

Un ensemble d'éléments, qui transparaissent déjà en grande partie dans le discours de Nabila et Lotfi El Fathi, viennent valoriser le nouvel habitat et contribuent à asseoir la promotion résidentielle qu'il représente. L'importance symbolique qu'il revêt se manifeste notamment à travers deux éléments récurrents : l'esthétique du logement et le regard de ceux qui n'y habitent pas. Les nouveaux logements sont souvent qualifiés de « jolis », « beaux » ou « mignons » au regard des grands logements collectifs quittés. L'opposition se construit également à travers un autre attribut de nature esthétique, proche du critère de beauté avec

²³⁷ Série américaine qui met en scènes cinq femmes qui habitent Wisteria Lane, un quartier périphérique résidentiel de la Middle Class américaine.

²³⁸ Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur le coût que représentent les nouveaux logements. Quant au dernier chapitre, il reviendra plus précisément sur les critères de distinction d'ordre social (et ethnique) mobilisés dans les discours pour différencier les habitants de la cité des habitants du pavillon.

lequel il se confond d'ailleurs parfois dans les discours des interviewés (comme en attestent les paroles de Véronique Killian ci-dessous) : le caractère indissociablement « neuf » et « propre » des nouvelles habitations, qui les distingue de la vétusté des quartiers quittés qui apparaît quant à elle sous les qualificatifs « vieux » et/ou « sale ». La manière dont l'esthétique contribue à valoriser le logement aux yeux des enquêtés se donne à voir dans les propos des Véronique et Bruno Killian (56 ans, employés, accédants tranche 3), où beauté et nouveauté se recouvrent (en italique) :

« [Véronique Killian] C'était vieux aussi, faut aussi du *nouveau*, moi je trouve que c'est *mignon* ce qu'ils ont fait. C'est plus *joli* d'avoir des petites maisons que d'avoir des tours.

- [Bruno Killian] La ZAC *c'est moche*. [...] Même faire des maisons à deux-trois étages, mais en style maison avec le garage à côté c'est bien quoi, **ça casse quand même le HLM.** »

Les paroles de Lotfi El Fathi à propos de la démolition de l'immeuble Porche à la ZUP sont quant à elles révélatrices de la manière dont la vétusté du quartier quitté participe du stigmate (elles apparaissent ici comme le pendant des paroles livrées ci-dessus à propos du nouveau logement que Lotfi n'a *a contrario* pas « honte de dire qu'il habite ») :

« Le Porche ils l'ont démoli parce que ça faisait vraiment sale, je pense que c'est une question d'image : quand tu viens de Saint-Georges²³⁹, tu te dis « mais j'arrive où là, je suis à Paris, je suis en Seine-Saint-Denis ou quoi ? ». »

La récurrence des critères esthétiques attribués aux logements témoigne de l'importance accordée à l'image du logement comme qualification sociale – tout comme, nous le verrons, l'investissement physique traduit (notamment) l'investissement symbolique dont fait l'objet la « petite maison »²⁴⁰. Un autre élément contribue fréquemment à valoriser le nouvel habitat aux yeux de ses habitants : le regard des autres, qui apparaît dans les discours sous deux modalités différentes. Il se manifeste d'abord sous la forme de l'appréciation que les connaissances portent sur le logement lorsqu'elles le visitent. Le discours introductif de Nabila et Lotfi El Fathi en rend compte (« Tous nos amis aiment le quartier »), tout comme celui de Bruno et Véronique Killian. Situé côté rue et enrichi d'un abri en bois auto-construit, leur jardin notamment semble faire office de vitrine pour les passants et visiteurs : « tout le monde te dit qu'elle est belle, ta cabane ». Quant à Ginette et Jacques Stiz (80 ans, ouvriers retraités, relogés tranche 1/2), ils se voient attribuer par leurs amis le qualificatif de « châtelains » qui renvoie explicitement à la promotion que représente leur nouveau logement. Le regard de l'autre se manifeste aussi dans les discours par le caractère prisé du nouvel habitat, dont rendent souvent compte les personnes rencontrées, y compris Sylvette Detrez qui

²³⁹ Saint-Georges-sur-Baulche est une commune périphérique aisée d'Auxerre (la seule commune périphérique d'ailleurs, voir le chapitre IV). Une bonne part de ses habitants sont amenés si ce n'est à traverser du moins à longer la ZUP pour rejoindre leur résidence.

²⁴⁰ Nous développerons cet aspect dans le dernier chapitre, sous le point (3) relatif à l'aménagement des espaces.

siège par ailleurs à la Commission d'attribution des logements (CAL) (65 ans, aide soignante à la retraite, tranche 4) : « On a toujours autant de demandes, oui, oui. [...] Ah ben tout le monde veut un pavillon, tu vois bien ! ». Pour Ginette et Jacques Stiz, le caractère recherché de la maison qu'ils se sont vue attribuée non seulement atteste à leurs yeux de la qualité du lieu, mais semble même avoir contribué à transformer le regard qu'ils portaient sur le logement qu'on leur proposait :

« On était tellement contents – pas de quitter, non, parce que moi ça m'a rendu malade – mais quand j'ai vu ça [le nouveau logement], j'ai dit d'abord celle-là j'en voudrais pas parce qu'elle avait le toit vous savez qui s'en allait comme ça [elle mime la pente du toit] **Et puis bien !, parce que celle-là tout le monde la voulait !** (Rire teinté de gêne) Alors là et j'ai dit « pourquoi moi ? » » (Ginette Stiz)

Les personnes extérieures au quartier rénové que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de mon enquête tendent à corroborer le caractère prisé des nouvelles constructions. Locataires de logements sociaux voisins du nouveau quartier (situés dans les hauts d'Auxerre), elles valorisent en effet les « petites maisons » au regard de l'habitat collectif qu'elles habitent. Elles ont parfois pris des renseignements auprès du bailleur sur les nouveaux logements ou/et ont introduit une demande de mutation en vue d'y habiter. L'ambiguïté marque cependant leur discours, dans la mesure où la quasi-totalité formule en même temps des critiques très acerbes quant à la qualité du nouvel habitat. Ainsi, l'une de ces personnes peut tout à la fois s'être renseignée sur l'existence dans le nouveau quartier de logements susceptibles de lui être attribués (logements destinés à des personnes seules en l'occurrence) et estimer que « Quand on voit les Brichères, on a plus envie de voir des grandes tours », et en même temps mettre en évidence de nombreuses malfaçons (« c'est ni fait ni à faire ») et poursuivre en disant « Pour ça moi je préfère encore être ici, dans un vieux bâtiment ».

Tout comme son esthétique, le caractère prisé du logement et l'appréciation qu'en ont les visiteurs manifestent l'importance de l'espace comme élément de définition des positions sociales : « Ces interactions renforcent chez eux le sentiment de connaître un sort privilégié [et] de résider dans un habitat distinct du reste de leur quartier » (Gilbert 2014, p. 436). Si importante que puisse être la teneur symbolique du logement individuel, elle ne fonctionne pas pour autant « hors-sol » : elle s'ancre dans une réalité concrète et dans un confort accru, notamment acoustique.

2. Les supports concrets du sentiment de promotion : une expérience physique qui transforme

S'il arrive que les discours relèvent du registre proprement symbolique, le « travail » de distinction (Gilbert 2014, p. 665) articule des éléments très concrets relatifs à l'expérience que les habitants ont des deux types d'espace, qui renvoient dos à dos avantages des nouveaux logements et désagréments de l'habitat collectif ancien.

2.1. Le calme, le « petit bout de jardin », l'environnement naturel et le garage : des potentialités nouvelles

« On ne compare pas un appartement dans un cube, avec une maison et un petit jardin : c'est le jour et la nuit quoi, c'est normal hein. »
(Bruno Killian 56 ans, employé, accédant tranche 3)

Au moins trois de ces aspects (concrets) constitutifs de la distinction apparaissent avec récurrence dans les discours : le calme, l'espace extérieur privatif et l'environnement naturel, auxquels il faut encore rajouter le garage.

« On a pas le bruit des voisins, on a la tranquillité », « Il n'y a personne au-dessus, personne en-dessous ». Les enquêtés mettent très souvent en évidence *le confort acoustique* associé au nouveau logement : avant, « on entendait tout », « on entendait les voisins », maintenant plus. Les propos d'Eddie Erard (41ans, petit artisan, relogé tranche 1/2) témoignent vivement de cette expérience physique nouvelle :

« Comme je dis, quand t'y es [en cité], tu vois pas les côtés négatifs quand tu y es, tu vis avec, t'as pas le choix, t'es obligé de subir le bruit. C'est une fois que tu te retrouves dans un appartement individuel, que tu te rends compte que le bruit ça ne te manque pas, que en fait t'étais emmerdé par le bruit, t'étais emmerdé par les engueulades, par tous les bruits qui t'entourent quoi en fait [...] non, mais c'est vrai l'air de rien, tu sais quand tu vis dans une cité, c'est chiant quoi en vérité : t'as toujours les voisins du dessus, d'en bas, c'est casse-couille en vérité de vivre dans une cité, sérieusement [...] Non, mais c'est vrai quand tu veux ta tranquillité ben c'est vrai que c'est bien d'avoir un appartement tranquille, tout seul, où t'es individuel, où t'as pas de voisin, t'as rien du tout [...] ici tu les entends pas les voisins, t'as pas de voisins au-dessus, t'en as pas en-dessous, je veux dire t'es pas emmerdé quoi. »

Les propos de Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière à la retraite, relogée tranche 3) et, dans une mesure moindre, d'Evelyne Pereira (59 ans, aide à domicile, relogée tranche 1/2) tranchent ici avec la tendance générale. Pour l'une comme pour l'autre, l'arrivée dans le nouvel habitat n'est pas synonyme de plus grand calme, bien au contraire : elles pointent son caractère bruyant, qu'elles relient toutes deux à la plus grande proximité avec les espaces

extérieurs communs et en particulier avec les enfants et leurs jeux, comme en attestent ces paroles de Jacqueline Ferrand :

« On est envahis par les mômes qui font du vélo là, qui font des trucs tout le temps, tout le temps, tout le temps ! Et les jeux et les trucs... sous les fenêtres jusqu'à 23 heures le soir, vous pouvez pas dormir, hein, les fenêtres de chambre elles donnent là. C'est horrible : horrible, horrible, horrible. On supporte des trucs... Affolant. Affolant, affolant [...] Pourtant je suis assez tolérante j'ai des petits enfants je sais ce que c'est, j'adore les enfants. Mais il y a des fois on n'en peut plus [...] Parfois l'été vous vivez les fenêtres fermées à l'intérieur au lieu d'être sur la terrasse parce qu'il y a trop de bruit, vous pouvez pas profiter. Mais c'est le problème de... la promiscuité, c'est ça hein [...] Et les autres gens comme ça [ceux qui ne donnent pas sur une petite placette, mais sur rue], ils sont moins envahis en fait, parce qu'ils sont plus indépendants. Nous, au début, on a dit « c'est sympa la petite place, ça fait familial, c'est le petit truc, on est bien », mais non justement, c'est le retour du bâton là : ça grouille d'enfants partout et on... »

Les deux femmes mettent en évidence le calme qui caractérisait *a contrario* leur ancien logement, relié dans le discours de Jacqueline Ferrand (comme précédemment le bruit chez l'une et l'autre) à la morphologie physique de l'espace : « Moi j'étais en l'air donc j'entendais pas le bruit en bas » (Jacqueline Ferrand) ; « Pourtant on était en face de l'ascenseur. Il n'y avait pas de bruit. Pourtant il y avait du gamin » (Evelyne Pereira). Au-delà du confort acoustique, c'est l'ensemble du logement quitté qui pour Jacqueline Ferrand semblait être à son goût, de sorte que le récit qu'elle en fait apparaît empreint de regret :

« Même si tout le monde me disait « Oh, t'es à la ZUP, t'es à Sainte-Geneviève ! » Ben oui, mais j'avais un logement magnifique. Et pas de problèmes particuliers non plus avec mes voisins dans l'escalier, ça se passait bien... Et après je me suis dis « oh, faut déménager » j'étais pas très... mais bon : on se fait à tout. »

Chez elle, l'image d'un « beau quartier comme ça » ne repose en quelque sorte que sur elle-même, elle ne semble pas alimentée, au point qu'à ma question « Qu'est-ce qui change le plus alors par rapport au collectif ou peut-être qu'est-ce qui est l'avantage principal d'être ici ? », elle finisse par répondre après un silence marqué, en laissant tomber ses bras sur ses jambes dans un geste de renoncement : « Pas grand-chose en fait ». Ces deux exceptions, et en particulier Jacqueline Ferrand, viennent ainsi confirmer l'idée selon laquelle l'image du pavillon individuel, pour « fonctionner », doit s'ancrer dans un certain réel qui *valide une différence positive* avec le logement précédent et qu'elle s'avère de ce point de vue variable et relative. Nous y reviendrons en particulier dans le chapitre suivant qui donnera également (et peut-être surtout) à voir la manière dont ce réel doit aussi être en mesure d'honorer le nouveau logement et ce qu'il représente – exigence qui, dans la mesure notamment où elle implique un investissement (tout à la fois physique, financier et symbolique) n'est pas sans mettre à l'épreuve, en fonction des ressources qui sont les leurs, les habitants.

L'importance du confort acoustique chez les enquêtés se donne à voir dans une appréciation globale récurrente : « c'est calme », « c'est tranquille ». Cette appréciation, peu explicite et peu explicitée, s'avère posséder deux sens différents, mais liés entre eux et qui semblent manifestement peu dissociables dans l'esprit des enquêtes : un sens propre qui renvoie au bruit et un sens figuré qui renvoie aux problèmes (nous reviendrons sur ce dernier aspect dans le chapitre VIII). Cette expression s'avère par ailleurs parfois très ambiguë, à la fois connotée positivement (en référence au double sens que l'on vient d'évoquer) et négativement (renvoyant dans ce cas à une perte de relations déplorée, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant sous le point relatif à la fragilisation sociale).

Les enquêtés sont également nombreux à pointer l'avantage que représente *l'espace extérieur privatif*. Si « le petit bout de jardin » tient ici une place de choix, la terrasse en fait partie de même que les petites placettes devant les maisons dont l'ambiguïté de statut les constitue parfois en espace privé. L'espace extérieur offre surtout des possibilités, en termes d'activités, qui n'existaient pas dans le logement collectif quitté, comme en rendent compte ces propos d'Erkan Yildirim et de sa fille Erin (respectivement maçon à la retraite (60 ans) et intérimaire (26 ans), relogés tranche 3 secteur sud) :

« Et par rapport au logement où vous habitiez avant, qu'est-ce qui change le plus ?

- [Erkan Yildirim] Et ben avant : un bâtiment quoi, quatre murs quoi avant, HLM là-bas. Ici HLM, mais bon il y a une différence : là-bas quatre murs oui.

- [Erin Yildirim] Là-bas, c'est un appartement, donc ça change complètement : là on rentre clairement dans une maison

- [Erkan Yildirim] Ici y en a jardin, y en a terrasse, tout le temps on sort dehors, faire des choses ; mais là-bas non, rien du tout

- *Vous n'aviez pas une grande terrasse ou*

- [Erkan Yildirim] Ben non, rien du tout : un bâtiment quoi, quatre murs. Et ici, il y a beaucoup de choses, c'est une différence quoi. Parce que si je veux, je sors terrasse, je fais quelque chose, je bricole tout ça [...] Il y a beaucoup de choses, c'est... ça change. J'aime bien quoi, oui. Oui.

- *J'imagine que vous pouvez peut-être aussi accueillir davantage*

- [Erin Yildirim] Ah ben, après bon ben là-bas on avait pas non plus ce soucis-là, mais on voit par exemple l'été, on veut faire un barbecue ou quoi que ce soit, on est plus à l'aise quoi, ce qu'on peut pas faire dans un balcon quoi ! »

Le barbecue est un motif que l'on retrouve de manière récurrente chez les enquêtés, tout comme le bricolage – qui s'observe cependant plus que ce qu'il ne se dit, notamment autour du nouvel espace que représente le garage, à la frontière entre l'espace intérieur et extérieur (lorsqu'il est ouvert). Outre ces aspects, l'espace extérieur favorise également la pratique du jardinage, dont attestent les jardins, souvent aménagés et fleuris avec soin. Pour les parents de jeunes enfants, le nouveau logement permet également d'offrir un espace de qualité à leurs enfants qui peuvent jouer dehors (tout en restant dans un espace privé sous le regard des parents, nous y reviendrons). Souvent, la présence d'enfants apparaît ici comme une raison déterminante du « choix » du logement (individuel) dont les avantages

apparaissent dans cette perspective plus visibles ou évidents²⁴¹. On trouve cette dimension dans les propos introductifs de Nabila El Fathi (30 ans, employée, tranche 3) : « Quand j'ai eu mon fils, on a décidé de partir de la ZUP, parce que c'est bien pour un enfant, mais j'avais envie d'autre chose aussi ». Citons également Mehmet Kaya (33 ans, couvreur, accédant tranche 3) pour qui ses enfants sont la raison principale d'un achat qui n'est pourtant pas sans fragiliser le budget du foyer (nous y reviendrons) : « Puis pour mes enfants quoi. Surtout pour mes enfants. Là ils peuvent sortir dehors, ils peuvent jouer, on peut faire du jardin, on peut planter des arbres ».

Les possibilités offertes par l'espace extérieur (manger dehors, bricoler, jardiner, jouer), au-delà des activités à proprement parler qu'elles définissent, revêtent également une dimension plus abstraite : elles engagent l'ensemble du vécu des habitants, y compris leurs impressions et leurs sentiments. Dans le nouveau logement notamment, « on prend l'air », « on respire ». Les propos de Nabila El Fathi en rendent compte, comme ceux de Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite, tranche 1/2) qui pointe également la beauté du paysage qu'offre son jardin :

« On voit la différence parce qu'on vient des bâtiments des grands ensembles, des vrais bâtiments entre guillemets « cage à poules »²⁴² – c'est pas très sympa, mais c'est vrai que c'est un peu ça [...] c'est pas du tout la même chose : on respire pas, on ne peut pas ouvrir des baies vitrées comme ici. Là c'est complètement différent je veux dire là on a un petit bout de jardin même s'il n'est pas très grand ça reste quand-même super agréable, on a une petite cour devant chez nous où les enfants peuvent jouer. Donc c'est pour ça que oui, on voit vraiment la différence. **Quand on peut ouvrir une baie vitrée au lieu d'une petite fenêtre, ça change beaucoup de choses.** »

« C'était un balcon qui me manquait. Quand j'ai vu le terrain, j'ai dit tout de suite « je prends », ça c'est le terrain. Tout de suite. [...] J'aime bien faire pendre mes draps dehors, en été. **Vous voyez le vent. L'odeur du frais.** J'ai l'impression de vivre à la campagne [...] Quand les feuilles elles changent de couleur, qu'est-ce que c'est beau ! [...] Ici, même si je ne côtoie personne : il y a les fleurs, je peux me faire bronzer, je me promène avec le chien. »

Du fait notamment des potentialités qu'il offre, tant en termes d'activités que de « sensations », l'espace extérieur privatif (et plus généralement, nous le verrons, le nouvel habitat) contribue à définir un style de vie davantage tourné vers le logement et moins vers l'extérieur, comme en témoignent explicitement Bruno et Véronique Killian (56 ans, employés, accédants tranche 3) :

²⁴¹ Cette valeur du logement en quelque sorte augmentée par la présence des enfants est déjà mise en évidence par Michael Young et Peter Wilmott (1983 [1957]) à propos de l'environnement naturel qui caractérise le nouveau quartier dans lequel emménagent les individus auprès desquels ils enquêtent : « Pour beaucoup, l'air et les champs ont encore plus de valeur pour les enfants que pour eux-mêmes. De manière générale, il est dit que Greenleigh est *mieux pour les enfants* » (p. 155).

²⁴² Les personnes interviewées parlent également de « cages à lapins » et de « cités dortoirs ».

« Quand vous dites « c'est le jour et la nuit », qu'est-ce ce qui fait la différence pour vous ?

- [Bruno Killian] C'est ce qu'on appelle vulgairement la cage à lapins, la ZAC.

- [Véronique Killian] Même si on avait un appartement qui était grand et qui était bien, mais on a quand-même là un bout de jardin, on a une terrasse, on a pas de voisins au-dessus, on a pas de voisins aux alentours quoi, puis on veut manger dehors on fait un barbecue c'est pas pareil, ça change quand-même.

- [...] Là, on est plus souvent à la maison, on a pas envie de sortir, tandis que quand on était en HLM, on se sauvait quoi, on ne restait pas [...]

- Et on est quand-même dehors, on est sur notre terrasse, on prend l'air. **On a plus le besoin de s'en aller**, de dire « tiens, on va prendre la moto ou la voiture pour aller se balader »

- Et on ne le fait pas non plus pour se dire « tiens on va faire des économies on ne va pas sortir », mais c'est parce que voilà, on a pas besoin. »

À côté du confort acoustique et de l'espace extérieur privatif, *l'impression d'habiter à la campagne* revient régulièrement dans le discours des enquêtés. Associée chez Claudine Guillon à son propre espace extérieur, elle naît également de l'environnement du quartier qui, avec ses espaces verts et son étang notamment, construit un paysage qui crée cette sensation d'être « à la campagne tout en étant en ville », d'« avoir la campagne en ville »²⁴³. À l'instar de l'espace extérieur privatif, l'environnement naturel construit des possibilités nouvelles en termes de pratiques, à commencer par les balades. Les habitants semblent cependant se saisir de manière beaucoup moins importante et systématique de cette ouverture. Cette dernière concerne en outre essentiellement les nouveaux venus aux Brichères et beaucoup moins les habitants issus des tours pour qui l'environnement change beaucoup moins et qui semblent garder leurs habitudes de ce point de vue (même s'il leur arrive de pointer des améliorations en matière paysagère). Comme « beau cadre de vie naturel », l'environnement du quartier participe par ailleurs de l'esthétique du logement discutée plus haut, qui contribue à valoriser ce dernier aux yeux des enquêtés. Notons que l'environnement naturel participe aussi du calme et de la tranquillité déjà évoqués (exception faite de Jacqueline Ferrand²⁴⁴).

Parmi les aspects concrets qui distinguent le nouveau logement de l'ancien, il faut encore ajouter le garage, déjà évoqué. Il est un lieu privilégié pour accueillir certaines pratiques, comme celle du bricolage. Finalement peu utilisé pour abriter la voiture (qui se retrouve souvent garée juste devant), nous verrons qu'il sert fréquemment d'espace

²⁴³ Nous reviendrons plus tard sur le rapport à la proximité implicitement contenu dans ces expressions, qui s'avérera sensiblement variable en fonction des personnes concernées.

²⁴⁴ Si le caractère bruyant de son logement est d'abord attribué aux enfants qui jouent dans les espaces communs (à proximité), elle pointe également « la campagne » comme explication logique d'un bruit dont elle ne tient en conséquence pas rigueur à ses voisins (contrairement, nous le verrons, au bruit associé aux enfants) : « Ben l'été, tout le monde est avec son barbecue, reçoit les amis, fait le truc... c'est ça aussi hein, c'est la campagne ici ! C'est la campagne en ville, c'est ce que je vous disais toute à l'heure. Il faut bien que chacun vive sa vie, c'est fait aussi pour qu'il y ait un environnement où les gens se sentent bien. Mais ce qui est horrible, c'est le bruit, le bruit, le bruit ».

d'entreposage afin de pallier au manque de place dans la maison. Dans la même optique, il arrive également qu'on y cuisine ou qu'on y aménage un espace où se réfugier pour fumer lorsqu'il pleut. Momentanément, il devient dans ce cas une véritable pièce de vie, tout comme lorsque l'on (les hommes en général) y bricole.

Ainsi, l'arrivée dans le logement individuel apporte aux habitants un ensemble de changements très concrets. Gardons-nous cependant de vouloir séparer nettement les registres. Certes les avantages que nous venons de présenter conditionnent ou alimentent l'image du pavillon (la promotion qu'il représente). Mais ils sont plus que cela : ils relèvent de cette image qui ne peut être appréhendée ni exister en dehors d'eux, *ils la constituent*. Ils sont indissociablement concrets et symboliques. Il suffit de penser au « petit bout de jardin » qui tout à la fois constitue un attribut profondément symbolique du pavillon et renvoie en même temps aux activités qu'il rend possible. Cette imbrication des dimensions se donnent à entendre dans le discours de Sylvette Detrez (65 ans, aide soignante à la retraite, tranche 4) où « manger dehors » est tout à la fois un « atout de propriétaire » et où « la manière de vivre avant » c'est tout à la fois « de regarder les autres [...], mais de se dire « on ne peut pas » » :

« *Qu'est-ce que ça représente pour toi le passage du collectif à l'individuel ?*

- [Sylvette Detrez] Ce que ça représente pour moi, c'est ce que je n'ai jamais pu avoir quand j'étais mariée puis quand j'ai été seule, après, à élever mes enfants [...] et c'est vrai qu'après, l'individuel est demandé parce que on a l'impression qu'on a été un peu propriétaire quoi, je veux dire par là que l'on connaît la joie d'avoir un petit bout de jardin, d'avoir le garage et puis c'est un bonheur quoi, de pouvoir manger dehors... Il y a des gens qui méritent ça, il y a des gens qui ont toujours vécu dans des grands bâtiments, qui n'ont connu rien d'autre, et quand ils rentrent dans une vie un peu plus équilibrée, un peu plus stable, ils peuvent prétendre à ces choses-là, et il ne faut pas que ça soit trop tardivement, il faut leur offrir cette manière de vivre.

- *Et quand tu dis « cette manière de vivre », c'est quoi essentiellement ? Et c'était quoi la manière de vivre avant alors ?*

- [Elle réfléchit] Et ben c'est de regarder les autres, peut-être, et puis d'avoir envie d'être comme eux, mais de se dire « on ne peut pas ».

- *Mais c'est fou parce que tu as presque dit « l'illusion d'être propriétaire »*

- Oui. Oui, oui. Mais c'est bien, c'est ça. Moi je n'ai jamais été propriétaire. Non. Parce que quand vous vivez seule avec trois enfants et que vous avez un petit salaire, il y a trente ans on ne vous donnait pas d'argent. [...] Donc j'avais fait le choix de vie de rester seule, ce qui fait que j'avais fait le choix aussi de ne pas devenir propriétaire [...] Et c'est bien, parce que la vie m'a amenée à avoir quand-même les atouts d'un propriétaire, sans les emmerdes ! » (Rires)

On trouve chez Sylvette une idée que l'on retrouve aussi chez d'autres sous l'une ou l'autre forme : l'idée que la petite maison c'était « comme les autres ils ont », qu'elle leur était réservée et qu'elle nous était par conséquent inaccessible. Si la mobilité socio-résidentielle que représente le logement individuel peut sembler aller de soi pour certains (comme pour Lotfi et Nabila El Fathi qui, pour rappel, parle à cette égard d'« évolution sociale »), pour beaucoup en effet ce n'était pas le cas. Chez ceux qui n'auraient jamais pensé

pouvoir un jour vivre dans une maison et bénéficier de ses avantages, en particulier du côté des habitants les moins bien lotis et les moins jeunes (d'où un champ des possibles plus restreint notamment pour l'achat), la promotion et souvent l'aboutissement qu'elle représente apparaissent avec la force que leur confère ce caractère inespéré. Ainsi Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer, relogée tranche 3) raconte la manière dont le rêve de la maison (et de ses atouts), comme réactivé, s'est vu pour elle concrétisé :

« Et puis après quand j'ai... j'ai fait le tour ici, et franchement – je vais vous dire un truc – avant quand ces petites maisons se construisaient (il y avait juste les... mais l'immeuble il était pas encore monté, mais il y avait déjà les... *Les fondations, peut-être?* Les fondations), on se promenait avec des copines et puis je me suis dit « oh ben... » et franchement j'ai mis les pieds ici. Ici. Et j'ai dit aux copines « olala, franchement, j'aimerais bien avoir une petite maison là, et puis... mettre mon linge dehors et tout ça ». Et franchement je me suis dit ça, et le bon dieu (rire) m'a conduit ici et me l'a donné ! [...] Et franchement c'était mon rêve d'avoir une maison depuis quand j'étais petite. Et puis après quand j'ai vu qu'on arriverait pas à avoir notre propre maison, j'ai dit « vaut mieux que ça soit ça que rien ». »

S'il apparaît relatif (puisque ce n'est pas un achat), l'accès à la petite maison n'en apparaît pas ici moins valorisé. La nouvelle offre de logements et la transformation de la morphologie de l'habitat dans le cadre de la rénovation urbaine participent ainsi à retravailler (ouvrir, rouvrir, élargir) les aspirations, en particulier dans le temps du processus de relogement qui précède le déménagement (nous y reviendrons dans le point 3). Ces aspirations ne s'arrêtent cependant pas au seuil de la porte : l'expérience du nouvel habitat prolonge à son tour ce mouvement, elle ouvre de nouvelles perspectives. « On s'habitue vite au luxe voilà, dit Nabila El Fathi, le fait d'avoir un petit bout de jardin, un garage ». Ainsi l'expérience du nouveau logement *transforme* la manière dont les habitants appréhendent l'espace, et notamment l'espace quitté qui apparaît sous un jour nouveau. Les propos déjà cités d'Eddie Erard en témoignent (« Comme je dis, quand t'y es [en cité], tu vois pas les côtés négatifs quand tu y es [...] C'est une fois que tu te retrouves dans un appartement individuel, que tu te rends compte »). En témoignent également la réaction de Véronique et Bruno Killian lorsque je leur projette les photos de leur ancienne cité et de leur ancien immeuble :

« [Bruno Killian] C'est une partie de notre vie.

- [Véronique Killian] Je sais pas si je pourrai y retourner dans ces trucs-là, dis-donc, mon dieu. S'il fallait qu'on retourne dans un... Oh, je sais même pas si on pourrait ! Je crois qu'on pourrait plus. »

2.2. Se sentir chez soi : intimité et « propriété »

« Tu as déjà vu quelqu'un qui est dans un pavillon, qui va quitter pour les tours ? Un logement où il se sent libre chez lui, et il va habiter dans les tours ? Rarement. »

(Henri Matadi, gardien du quartier des Brichères)

Ce qui se joue à travers les avantages associés au logement individuel (opposés aux inconvénients du logement collectif) et qui explique en grande partie la transformation observée dans les manières d'appréhender l'espace, c'est la préservation de l'*intimité* et le sentiment de *possession*. On retrouve ici deux acceptions du privé tel que défini par Olivier Schwartz (Schwartz 2012 [1990], pp. 29-32 et p. 322) : le privé comme ce qui n'est pas public (le chez-soi, ce qui n'est pas « soumis aux normes sociales et au regard des autres » (p. 322)) et le privé comme ce qui n'est pas commun (le à-soi, ce qui n'est pas « en principe accessible à tous » (p. 322)). Par sphère privée, l'auteur désigne également le « privé individuel » (p. 323) ou « troisième lieu » (p. 324) (terme qu'il reprend à Georges Dumazedier) qui est « un espace de souveraineté où les acteurs, tendanciellement au moins, se présentent comme des « individus déliés » des grandes sujétions sociales » (p. 323). Cet « espace propre et décloûré » peut se loger « à l'intérieur, en bordure ou carrément à l'extérieur du cadre familial » (p. 324). Nous reviendrons plus tard sur ce dernier aspect constitutif du privé, en particulier dans le dernier chapitre de la thèse : concentrons-nous ici sur les deux premières acceptions.

L'intimité d'abord. Il n'est pas rare de la trouver énoncée comme telle dans les discours des enquêtés (« on a notre petite intimité », « c'est plus intime », etc.). La tranquillité, dont nous avons plus haut souligné la polysémie, renvoie également dans les discours à ce caractère privé au sens de l'intimité, au delà du seul bruit auquel le terme peut référer. Dans ce cas, elle se rapporte aux personnes (« on est tranquille ») plus qu'aux lieux (« c'est tranquille »). Cette acception se retrouve dans les propos déjà cités d'Eddie Erard (« Non, mais c'est vrai quand tu veux ta tranquillité ben c'est vrai que c'est bien d'avoir un appartement tranquille, tout seul, où t'es individuel, où t'as pas de voisin, t'as rien du tout [...] je veux dire t'es pas emmerdé quoi »). On la retrouve également, pour ne donner que cet autre exemple, dans ces mots d'Erin Yildirim (26 ans, intérimaire, relogée, tranche 3 secteur sud) : « Ben déjà c'est sûr que ça change carrément des bâtiments HLM quoi, et il y a la place, on a un terrain, 'fin on est tranquille quoi ». Comme « espaces entre » ou « espaces autour », l'espace extérieur privatif (le « terrain ») mais aussi le garage contribuent à préserver l'intimité : ils font *séparation*. Ainsi Ginette et Jacques Stiz (80 ans, ouvriers retraités, relogés tranche 1/2) pointent l'« indépendance » de leur logement, notamment liée dans leur discours à la présence des garages :

« [Jacques Stiz] Ah ben tout le monde la voulait [notre maison] [...]

- [Ginette Stiz] Parce que là elle est indépendante !

- Là il n'y a personne au-dessus, il y a trois garages à côté-là, il n'y a pas de voisinage quoi.

- C'est ça qui est bien, c'est qu'on est plus les uns sur les autres. On a plus de voisins au-dessus, de voisin en dessous 'fin je veux dire c'est pas pareil. »

Si ces espaces semblent effectivement assurer un plus grand confort acoustique nécessaire à l'intimité, cette dernière semble en revanche beaucoup moins assurée dans sa dimension visuelle. Pouvoir se soustraire au regard des voisins apparaît pourtant comme une condition pour se sentir chez soi, comme en témoigne notamment Sylvette Detrez : « Il n'y a pas de vis-à-vis comme à la ZAC. Puis il y a aussi des arbres qui séparent du voisin pour être sûre qu'on se sente bien chez soi (rire) ». Nous reviendrons dans les chapitres suivants sur cet inconvénient des nouveaux logements, « trop serrés », qui donne lieu à des aménagements massifs des frontières entre l'espace public et l'espace privé. Il apparaît également comme un élément de la division interne au quartier, les différents secteurs n'étant pas concernés de la même manière.

Au-delà de la morphologie des espaces et du confort acoustique et visuel qu'elle engage (ou pas), c'est l'individualité du logement elle-même, parce qu'elle permet notamment une plus grande maîtrise des interactions, qui apparaît plus largement comme une garantie d'intimité. Les propos de Clarisse Moinoufama (35 ans, employée, compagne d'Eddie Erard, relogée tranche 1/2) en témoignent :

« [Clarisse Moinoufama] Quand on est en individuel, on a notre tranquillité, c'est plus intime quand-même [...] Même aussi, quand tu rentres chez toi, t'es pas obligé de voir quelqu'un devant le bâtiment en train de t'épier, à regarder tes courses ou quoi que ce soit quoi. T'as le côté, quand t'es en individuel, qui est plus discret que le collectif quoi [...] Dans le collectif tu sors, il y a des gens parfois qui t'entendent « ah ben tiens le voisin il est parti ».

- [Eddie Erard] « Ah les commères hein ! (rire)

- Alors que quand tu es en individuel, bon les personnes elles peuvent toujours regarder, mais tu peux partir comme tu veux, moi par exemple si je n'ai pas envie d'ouvrir la porte, je peux descendre passer dans le garage et me barrer (rires) ! Non, mais c'est vrai : sans que personne ne le sache quoi.

- Quand t'as envie d'être tranquille, t'es tranquille : tu vois personne.

- Franchement c'est excellent quoi. Même aussi t'as plus que la voiture à rentrer dans le garage et on en parle plus quoi. »

Le sentiment de possession ensuite. S'il culmine assez logiquement chez les propriétaires, il n'en est pas moins présent chez les locataires chez qui la maison et ses attributs peuvent d'ailleurs être qualifiés dans les termes-mêmes de la propriété, comme nous avons pu le voir dans les propos introductifs de Nabila El Fathi qui parle d'accéder « à la propriété, *en location ou à l'achat* » ou encore dans ceux de Sylvette Detrez qui parle quant à elle des « atouts du propriétaires » que lui confère son nouveau logement. Pour Mai Tran (45 ans, employée, relogée tranche 3), « c'est comme une maison privée ». Le plus souvent cependant, c'est dans les termes du « à soi » et surtout du « chez soi » que se formule le sentiment de possession qui s'accompagne d'une impression de plus grande maîtrise sur son espace de vie. Ainsi pour Bruno Killian (56 ans, employé, accédant tranche 3), ce qui prime

dans le fait d'accéder à la propriété, c'est « le fait d'être chez soi, de ne pas devoir demander pour faire quelque chose », « c'est, dit-il, *une forme de liberté* ». Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite, tranche 1/2), de son côté, « aime rentrer à la maison, *faire ce qu'[elle] veut* ». Parfois très important, l'investissement dont fait l'objet le nouveau logement (et sur lequel nous reviendrons plus précisément dans le dernier chapitre) traduit ce sentiment à la fois de possession et de maîtrise. Les propos de Nabila El Fathi (30 ans, employée, tranche 3) relient explicitement ces deux aspects : « c'est pour ça que je dis que des fois, j'essaie de me calmer au niveau des travaux : ça ne tiendrait qu'à moi je referais tout, puis je me dis « ah oui c'est vrai c'est pas chez moi ! » ». Les possibilités ouvertes par le nouveau logement, notamment en termes d'activités, participent clairement de ce sentiment de possession. Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière à la retraite, relogée tranche 3), en dépit du manque de tranquillité qui conditionne fortement son rapport à l'espace, ne s'empare pas moins des avantages du nouvel habitat qu'elle associe même à une forme de « liberté » et d'« indépendance » :

« Non, c'est pas la même façon de vivre. [...] On peut se poser l'été sur sa terrasse, on peut inviter la famille à se faire un petit barbecue, voilà c'est convivial, on peut inviter du monde, c'est quand-même mieux que d'être enfermés dans la maison pour faire... voyez ? C'est quand-même très agréable. L'été, si je n'ai pas envie de descendre en ville, je vais mettre mon transat là, je vais mettre mes bouchons d'oreille pour être tranquille et je vais prendre un bouquin ou je vais faire des mots croisés, je vais me poser là, je vais être sur mon truc-là... bien. Ça permet quand-même une petite liberté. L'été je mets des fleurs partout. Bien sûr. Des jardinières partout. Des tomates cerises aussi dans mes bacs. J'ai mes fraises aussi. Pour l'apéro c'est convivial ! Non voilà, ça procure quand-même une certaine indépendance. »

Eddie Erard (41ans, petit artisan, relogé tranche 1/2), de son côté, montre combien les deux acceptions du privé développées sous ce point (intimité et possession) sont liées entre elles et comment l'une comme l'autre entrent dans la notion de « chez soi » (ce qui explique aussi sa plus grande occurrence) :

« Ici, c'est vrai que c'est bien, parce qu'au bout du compte quand tu viens d'avoir un appartement neuf et tout, ben tu sais que c'est neuf, c'est à *toi*, tu peux avoir ta *tranquillité*, c'est comme avoir, t'as comme l'impression d'être dans une maison quoi – c'est pas une maison, mais t'as presque l'impression d'avoir ton petit *chez toi*, alors que quand t'es en cité ou que t'es dans une tour ben c'est pas pareil quoi, tu vis avec tout le monde... »

*

Ainsi, un ensemble complexe d'éléments vient alimenter la promotion que représente le logement individuel. Établis dans la comparaison au logement quitté, ils opèrent dans un registre symbolique, mais aussi, indissociablement, dans un registre concret. La distinction repose en effet sur les avantages tangibles que procure la « petite maison », qui touchent – nous venons de le voir – à l'intimité et au sentiment d'être chez soi, et qui se présentent

comme une mise à distance des difficultés associées aux grands ensembles. Dans le même temps, elle repose également sur la mise à distance des certaines catégories d'habitants, auxquels sont d'ailleurs associées ces difficultés. La manière dont les habitants des nouvelles constructions (se) représentent leur voisinage et cohabitent (ou non) avec lui sera développée dans le dernier chapitre. Rappelons que cette séparation procède d'un souci de clarté et d'une articulation de ma pensée, les dimensions physique et relationnelles de l'espace étant dans la réalité (et dans les discours) intimement liées entre elles²⁴⁵. Il en va ainsi du confort acoustique qui renvoie presque par définition à la proximité/distance avec le voisinage, sans que l'on ait pour autant besoin d'évoquer explicitement les autres dans le discours. « Le discours sur le bruit apparaît ainsi comme une manière de parler des autres, et aussi comme une manière de parler de soi » (Yves Grafmeyer et Jean-Yves Authier 2011, p. 92). Ce qui s'applique au bruit peut il me semble s'appliquer à l'espace en général : on parle souvent des autres quand on qualifie l'espace, indirectement. Et pour beaucoup, c'est aussi une possibilité de parler de là d'où on vient (donc de soi), d'opérer des distinctions mais de manière délicate, sans cibler frontalement les gens et leurs comportements. Nous aurons l'occasion d'en rendre compte dans ces pages.

3. Des rapports à l'espace qui varient

Comme moment qui « remet en quelque sorte en jeu la destinée sociale et résidentielle » (Gilbert 2014, p. 395) des habitants, la rénovation urbaine se traduit par un sentiment largement partagé de promotion. Ce sentiment n'est cependant pas homogène : précisément parce que les transformations opérées par la rénovation urbaines mettent en jeu la place que chacun occupe dans l'espace social, ces trajectoires subjectives varient en fonction des trajectoires et positions sociales et résidentielles des habitants qui, quoique présentant une certaine unité par rapport au reste de la population (et notamment au regard des fractions les plus précaires relogées dans le parc ancien), n'en restent pas moins *différenciées*.

Les habitants rencontrés ont en commun – ils suivent en cela ce que nous avons précédemment mis en évidence – une familiarité avec les grands ensembles HLM des hauts d'Auxerre, laquelle s'ancre souvent dans une trajectoire résidentielle relativement longue : lorsqu'ils n'y sont pas nés, ils y ont passé une grande partie de leur vie et y résidaient avant de déménager pour le quartier rénové des Brichères (ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient pas, c'est fréquent, déménagé au sein des grands-ensembles eux-mêmes, souvent lorsque leur famille s'agrandissait)²⁴⁶. Cette familiarité explique en grande partie le sentiment de

²⁴⁵ Tout comme les aménagements (physiques) de l'espace par les habitants participent notamment de la distinction avec le voisinage, ce qui explique *a contrario* qu'ils soient développés dans le dernier chapitre. Et tout comme l'expression « c'est calme » peut recouvrir un sens propre et un sens figuré.

²⁴⁶ Chez les habitants rencontrés qui ont immigré, les premières années de leur parcours résidentiel sont souvent instables, suivies d'une installation plus durable en cités HLM. Notons également, chez un petit nombre d'enquêtés, l'existence dans leur parcours d'un épisode de construction de maison, écourté par une séparation ou un décès du conjoint, qui vient entrecouper une trajectoire résidentielle marquée par le logement social dans les hauts d'Auxerre. Parmi les habitants résidant dans les hauts d'Auxerre avant

promotion qu'ils partagent largement. Seuls trois personnes font ici figure d'exceptions : Clarisse Moinoufama, Magali Buisson et Monique Poletti²⁴⁷, dont la trajectoire est marquée par le pavillon ou la maison privée. Ces trois femmes entretiennent des rapports à l'espace qui diffèrent sensiblement de ceux des autres habitants rencontrés, en particulier Monique Poletti et (dans une moindre mesure et différemment) Magali Buisson dont les trajectoires résidentielles (différenciées) s'accompagnent en outre de positions supérieures dans l'espace social. Elles sont par ailleurs toutes deux accédantes. Nous y reviendrons à la fin de ce chapitre.

Si l'arrivée dans les nouveaux logements s'accompagne d'un sentiment de promotion largement partagé, des différences significatives apparaissent cependant, en lien avec la trajectoire résidentielle plus récente des habitants (celle qui prend lieu dans le cadre de la rénovation urbaine et des transformations qui s'y opèrent) et avec la position qu'ils occupent dans l'espace social. Cette section vise à en brosser les contours (elles se déclineront ensuite au fil des deux derniers chapitres). Ces différences distinguent pour partie les habitants relogés des habitants non-relogés. Ces derniers sont à l'initiative du changement de lieu et s'emparent par définition d'emblée du mouvement et de ce qu'il véhicule²⁴⁸, qui répondent à des aspirations que leurs ressources économiques permettent par ailleurs de satisfaire²⁴⁹. Les relogés, quant à eux, sont obligés de partir. Il arrive que ce départ imposé vienne renforcer « des aspirations résidentielles solidement ancrées » (Gilbert, p. 364). C'est notamment le cas de deux ménages qui présentent des profils relativement similaires d'« enfants de la cité » (Lelévrier et Noyé 2012) qui se rapprochent d'ailleurs le plus de ceux des habitants non-relogés (jeunes couples avec enfants ayant grandi à la ZUP, en début de trajectoire – tant professionnelle que familiale et résidentielle, avec un emploi stable et plus diplômés que leurs parents) : nous avons déjà évoqué la manière dont Nabila El Fathi considère l'accès à une maison et « l'évolution sociale » qu'elle représente comme « naturels ». C'est également le

d'arriver aux Brichère, trois habitants (Lotfi El Fathi, Erkan Yildirim et sa fille Erin) y vivaient depuis un temps relativement court, ayant vécu une grande partie de leur vie en logement social Rive droite (en bâtiments collectifs, mais aussi, pour Lotfi El Fathi, dans une « petite maison » de la cité des Images). Mentionnons encore le cas d'Annie et Michel Bigot dont la trajectoire résidentielle est certes marquée par les hauts d'Auxerre, mais qui ont déjà passé 14 années dans leur logement de la cité des Images (Rive droite) lorsqu'ils achètent leur pavillon aux Brichères. Notons enfin la cas de Jean-Jacques Coulon qui arrive de la cité de transit dite « Grattery », « cité de Valan » ou encore « Le Texas », où il a passé plus de 20 ans avant le décès de sa femme qui coïncide avec la rénovation de la cité (opérations de démolition-reconstruction). Si les six personnes dont nous venons de faire mention ne sont pas ou moins familières des grands ensembles des hauts d'Auxerre, elles sont en revanche toutes familières du logement social et des grands collectifs quand bien même elles peuvent avoir déjà fait l'expérience de la « petite maison ».

²⁴⁷ Je ne compte pas ici Sylvie Jacquemard qui fut d'abord informatrice en tant que directrice du Centre des loisirs.

²⁴⁸ D'autant plus que la majeure partie des non-relogés interviewés sont également en accession à la propriété et que la propriété vient en quelque sorte exacerber la valorisation du logement individuel.

²⁴⁹ Pour autant, leur position sur le marché du logement et les marges de manœuvre qu'elle définit restent limitées et font de leur déménagement un « choix résidentiel contraint » (Gilbert 2014, p. 412). L'étroitesse des ressources sera abordée dans le chapitre suivant, au regard notamment de l'exigence du logement.

cas pour Amel Naciri (en accession à la propriété), dont les propos rendent bien compte de l'ancrage des aspirations :

« Tout simplement c'était une demande qui était déjà... qui prenait de la maturité. C'est-à-dire : on devait déménager, on recherchait une maison et puis donc c'était l'occasion, donc on avait déposé un dossier auprès de l'Office. »

La plupart du temps cependant, « [a]u moment où surviennent les démolitions, bon nombre d'habitants des tours rénovées vivent [...] leur situation résidentielle sur un mode routinier » (Gilbert 2014, p. 371). Dans ce contexte, l'obligation de se prononcer sur des souhaits résidentiels vient retravailler leurs aspirations (Gilbert 2014, p. 371). Si tous les habitants relogés ont en commun d'avoir exprimé un souhait pour le nouveau quartier des Brichères et d'avoir accédé à ce secteur valorisé du parc social à l'issue du processus de relogement²⁵⁰, ils n'entretiennent cependant pas tous le même rapport à leur logement et à ce qu'il représente. Ils ne s'emparent en effet pas tous de la même manière du mouvement qu'on leur impose et qui les déstabilise, mais dont ils doivent bien s'emparer. Plus l'ancienneté dans le logement est grande, plus les habitants aspirent à préserver leurs points de repères familiers (relations de voisinage, relations familiales, commodités, activités éventuelles, etc.). C'est en particulier le cas des plus âgés, dont les aspirations à la stabilité changent en outre relativement peu, bien qu'ils ne soient pas tous indifférents à la valorisation que leur confère l'accès à leur nouveau logement. Lorsqu'il existe, le sentiment promotion peut de ce point de vue apparaître davantage forcé par le cours des événements (certes on va faire sienne cette image, mais parce qu'on n'a d'autre choix que de le faire). Pierre Gilbert (2014) observe aux Minguettes une différence de même nature chez les relogés, entre les personnes les plus âgées et les autres habitants :

« Chez les plus âgés, l'enjeu du relogement ne porte d'ailleurs pas tellement sur la question de la modification de leur position dans l'espace résidentiel. À la différence des autres locataires, leur perception du relogement est en effet relativement peu structurée par une grille de lecture verticale (monter / descendre / stagner) ; leur trajectoire sociale et résidentielle est essentiellement derrière eux et l'enjeu du déménagement, qui renvoie à la préservation de leur environnement, consiste surtout pour eux à « sauver les meubles. » (p. 400)

²⁵⁰ Sur tout le processus qui conduit à l'issue du relogement (en particulier les effets sur les aspirations des habitants, les stratégies qu'ils déploient dans le cadre du relogement, et la manière dont effets et stratégies varient en fonction des trajectoires et positions socio-résidentielles) : voir Gilbert 2014, pp. 362-404. Notons ici que le processus de relogement, qui se déploie dans la durée, transforme également peu à peu le quotidien des habitants au sein de l'immeuble qu'ils sont amenés à quitter. Ainsi, la transformation ne commence pas avec le déménagement et l'arrivée dans le nouveau logement, mais s'amorce bien en amont. L'expérience du bâtiment qui se vide progressivement de ses habitants affecte notamment leur vécu. Les propos de Clarisse Moinoufama et de Bilal Naciri en témoignent :

« [Clarisse Moinoufama] Quand ça se vide c'est la flippe. Quand ça commence à se vider, on se dit « oh c'est bien, un petit peu de calme ça va nous faire du bien », mais 1-2-3-4-15-20 !, là on commence à se dire « houlala, il n'y a plus personne là, donc il faut que tu partes ». »

« [Bilal Naciri] C'est allé trop vite, hein, très très vite. Au bout de deux ans. C'est parti trop vite. Moi j'étais l'avant-dernier de sortir. L'avant-dernier. Je me rappelle toujours dans l'immeuble là : personne. »

Un même phénomène s’observe également du côté des personnes âgées non-relogées (venant confirmer le rôle de l’âge), pour qui le mouvement apparaît cependant beaucoup moins subi. Un autre élément vient distinguer les personnes relogées des habitants non-relogés (le premier étant une appropriation plus relative – faible pour les personnes âgées – des événements qui président à leur départ) : ils présentent une plus grande précarité sociale et économique, et conséquemment un rapport plus conflictuel (quoique différencié) à leur logement et à ce qu’il représente. Compte tenu de sa teneur symbolique, la petite maison s’avère en effet exigeante : pour « fonctionner », l’image doit s’ancrer dans un certain réel qui non seulement *valide* une différence positive avec le logement précédent, mais qui puisse aussi *honorer* la nouvelle habitation.

Du côté des relogés comme des non-relogés, les plus jeunes semblent plus attachés à l’image que véhicule le logement individuel, d’autant plus lorsqu’ils viennent de la ZUP – à savoir d’un quartier stigmatisé qui n’a cessé de porter pour eux les traces du déclin économique, et d’autant plus qu’ils sont issus d’une immigration elle-même stigmatisante²⁵¹. C’est entre autres le cas de Nabila El Fathi, sur lequel nous ne manquerons pas de revenir dans les deux derniers chapitres. Cette différence se donne à voir à l’intérieur des familles elles-mêmes, entre parents et enfants, comme en rendent compte les paroles de Régine :

« Et mon fils était heureux, lui me disait « mais maman, mais regarde on a un logement neuf, on a des terrasses, avant on avait un petit balcon, maintenant on a des terrasses, c’est génial, c’est bien ! » Ben oui bien sûr, bien sûr. »

Cette différence interne aux familles apparaît notamment dans l’appréciation que parents et enfants donnent des situations dans lesquels ils sont placés (identiques s’agissant des mêmes foyers) : les enfants s’attachent davantage au logement individuel et à son image, quitte parfois à flirter avec une situation financière fragilisée. C’est le cas de Bilal Naciri et de Resa Kurt. Nous y reviendrons.

Nous venons d’évoquer l’influence du quartier quitté sur le sentiment de promotion. On observe en effet une différence entre les habitants venus des Tours et ceux arrivés de la ZUP, qui tient au lieu de provenance, mais également aux caractéristiques des logements dans lesquels ils emménagent. Le rapport au logement individuel se manifeste avec une acuité particulière chez les gens issus de la ZUP qui, à Auxerre, représente par excellence la cité et les maux qui lui sont associés. Ici, le nouveau lieu prend clairement sens dans *ce qu’il n’est pas* ou plus : il est valorisant dans la mesure surtout où il n’est pas dévalorisé. L’idée est de sortir d’un habitat stigmatisé. À une exception près, les habitants venus de la ZUP que nous avons rencontrés habitent par ailleurs tous dans la troisième tranche du quartier, l’une des plus valorisée (avec la quatrième). Il en va autrement des habitants des Tours, dont les logements démolis étaient moins stigmatisés et qui ont par ailleurs été relogés dans les deux tranches les moins valorisées du quartier (les premières), que tout le monde (ou presque) s’accorde à

²⁵¹ Anne Lambert, dans son ouvrage « *Tous propriétaires !* » (2015a) sur le pavillonnaire périurbain, met en évidence ces deux aspects qui apparaissent dans ce contexte comme éléments-clés d’explication du départ pour ces zones des « familles des cités » (voir à cet égard les pages 58-63).

qualifier de « trop serrées » ou « trop collées » (nous y reviendrons dans le chapitre suivant). Dans ce cadre, la « petite maison » et ses avantages parviennent moins facilement à contrecarrer les aspects déstabilisants du relogement, d'autant que les habitants venus des tours ont la caractéristique d'être relogés les premiers, sur place et de voir arriver un voisinage différent.

Un ensemble d'éléments relatifs à la trajectoire résidentielle récente des habitants et à la position qu'ils occupent dans l'espace social permettent donc d'éclairer l'hétérogénéité du sentiment de promotion.

Avant de passer au dernier point de ce chapitre, il convient d'évoquer un dernier aspect de la rénovation urbaine qui s'impose à tous les habitants relogés et les affecte parfois profondément : la démolition proprement dite. Non seulement en effet on doit quitter son logement, mais on le voit *disparaître*. Parfois progressivement, comme ce fut le cas pour l'Immeuble Pont détruit par grignotage, comme si « une grande main mange(ait) votre salon » (Resa Kurt 40 ans, sans travail, relogé tranche 1/2 puis reparti à la ZUP). Et cette disparition du lieu est régulièrement associée à celle des « souvenirs » (souvent évoqués), des « histoires », des vies qu'il a abritées. Les paroles d'Eddie Erard ainsi que l'exercice de dessin auquel il se prête pendant le tournage sont très clairs à cet égard :

« [...] et au bout du compte on a habité au 8e étage, après au 9e étage, après au 11e étage, donc c'est marrant... mais où c'est délire c'est qu'au bout du compte moi j'ai grandi dans les tours, et quand elles sont détruites ça fait mal au cœur parce que tu te dis t'as grandi là et t'as plus aucun souvenir quoi. »



Cliché 21 Dessin d'Eddie Erard

« Tu vois l'idée, là ? Les tours, c'est là où il était le roi, et en fait il n'est plus le roi du tout, il n'est plus rien du tout. »

Ginette et Jacques Stiz (80 ans, ouvriers retraités, relogés tranche 1/2), de leur côté, ont gardé un débris de ce que fût leur tour, pour « garder un souvenir ». Le débris est entouré de cellophane où ils ont noté l'événement et la date (« Démolitions des tours des Brichères, le 30 juin 2007 »).

L'incompréhension de la démolition est un autre aspect récurrent, qui s'oppose en cela au motif de la vétusté avancé par les porteurs du projet (qui disqualifient ainsi un habitat susceptible de contribuer fortement à la définition des positions sociales, en particulier pour les plus âgés (Gilbert 2014, p. 400)). Les logements démolis sont en effet considérés comme « encore bons », pouvant « faire encore des années » :

« [...] les maisons elles étaient pratiquement neuves hein : elles avaient quoi trente ans, trente-quarante ans hein : une maison à trente-quarante ans, elles ne se cassent pas comme ça quoi. Et puis ça fait de l'argent hein ! » (Mehmet Kaya 33 ans, couvreur, accédant tranche 3)²⁵²

Dans le cas de l'immeuble Pont, l'incompréhension est alimentée par des travaux ayant eu cours peu de temps avant la démolition, comme c'est le cas dans le discours de Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage, relogée tranche 3 puis repartie dans le parc ancien à la ZAC) qui souligne à l'instar de Mehmet Kaya le coût des opérations :

« Et du coup, comment toi, tu as vécu la démolition : est-ce que vous compreniez vous en tant qu'habitant ? »

- Non, pas du tout, ben non. Ils ont fait la rénovation des vitrages (double vitrage), c'est resté trois ans et puis ils ont tout cassé. C'est n'importe quoi, c'est de l'argent foutu en l'air. Non, mais ce qu'ils ont cassé, c'était encore bon hein. Je veux dire il y avait des doubles vitrages, l'appartement tout neuf. Ils ont cassé pour un rien, il y en a plein qui l'ont dit. »

Le fait que l'immeuble démoli n'ait fait place à « rien », comme c'est le cas pour l'immeuble Pont et la tour n°1 des Brichères, exacerbe en outre l'incompréhension, notamment parmi les habitants qui entretiennent les rapports les moins apaisés au relogement et au nouveau logement. Ce sont sans doute les propos de Marie-Line Roelandts qui, à nouveau, témoignent ici le plus précisément (et le plus vivement) :

« Ils ont cassé pour quoi ? Pour agrandir, mais ils ont fait quoi de bien ? Rien ! Rien, ils n'ont rien fait de bien, c'est des parkings ! [...] ils auraient fait un centre des loisirs ou mettre des jeux, ils devraient mettre des jeux parce que c'est ben beau d'enlever un bâtiment pour mettre un parking, mais ils auraient pu au moins mettre des squares pour les enfants parce qu'il n'y a pas grand-chose. »

²⁵² La disparition des logements et l'incompréhension des démolitions ne sont pas le propre des personnes relogées, ce qui atteste du caractère marquant du geste de destruction qui touche également les personnes qui ne sont pas directement concernées.

Ces éléments constitutifs de la dimension affective du relogement méritaient il me semble d'être rappelés.

4. Conjurer une condition ? Ce que raconte les « exceptions » (conclusion intermédiaire)

En modifiant le peuplement et la morphologie du quartier, la rénovation urbaine différencie, et affecte les trajectoires subjectives des habitants des nouveaux logements dans le sens d'une promotion, nourrie par les potentialités concrètes qu'offre le nouvel habitat (qui s'accompagnent, cela transparaît déjà, d'une certaine transformation des styles de vie, notamment de nouvelles activités davantage tournées vers l'espace privatif). Ce sentiment, cependant, n'est pas homogène. Les variations observées – qui viennent d'ailleurs confirmer le fondement objectif (et non seulement symbolique) de l'image de la « petite maison » – éclairent et à la fois relativisent le sentiment de promotion, en mettant l'accent sur trois aspects caractéristiques des classes populaires (telles que définies dans le premier chapitre) : le tissu familial (du côté des plus âgés) ; les ressources économiques (du côté des plus précaires) ; et les caractéristiques des logements et le stigmate (du côté des habitants des tours relogés dans les deux premières tranches). Est-ce à dire que pour les autres ménages (moins âgés, plus stables et arrivés dans le nord du quartier en provenance des grands ensembles voisins), les transformations engagées dans le cadre de la rénovation urbaine dessinent une sortie des classes populaires ? Si les variations observées pointent effectivement des facteurs de différenciation et tracent des lignes de démarcation (que nous aurons l'occasion de retrouver dans les chapitres qui suivent), ces dernières ne sont ni uniformes et tranchées ni infranchissables. Rien n'impose et, nous le verrons, rien n'indique que les changements observés dans les trajectoires et les modes de vie excluent des éléments de permanence. Ainsi la différence positive avec le logement quitté peut se voir relativisée (chapitre VII, point 1), la mise à distance du voisinage peut côtoyer le regret des relations perdues suite au déménagement (chapitre VII, point 4) ainsi qu'une recherche de sociabilité locale (chapitre VIII, point 2), tandis que le capital économique des ménages stables s'avère étroit et leur déménagement contraint (chapitre VII, point 2). De ce point de vue, le changement relève aussi de la continuité – qui est celle des classes populaires et qui se révèle dans l'ambivalence des rapports (différenciés) à l'espace. La rénovation urbaine apparaît ici comme une mise à l'épreuve, où les changements en jeu (et enjeux) viennent heurter et par là révéler *la prégnance d'une condition populaire commune*.

En outre, l'accès à la maison apparaît aux Brichères comme apparaissent les objets dans le travail d'Olivier Schwartz (2012 [1990]) (que Nicolas Duvoux relit et synthétise sous cet angle (Duvoux 2016)) : comme indicateur d'une position sociale. En tant que tel, le nouveau logement s'apparente à une victoire sur l'échec et le stigmate, il certifie un statut différent (plus élevé). Mais en tant qu'elle est indicateur d'une position sociale, la « petite maison » apparaît aussi comme indice du *maintien* des habitants dans les limites des classes populaires, que trahit le travail de distinction qui se traduit dans l'investissement physique

comme symbolique des lieux (qui renvoie à la mise à distance des désagréments et des personnes indésirables). L'accès à la maison, comme plus généralement l'accès à la consommation, ne veut donc pas dire remise en cause des frontières de classes. Le sentiment de promotion sociale que les habitants partagent largement peut d'ailleurs s'analyser comme relevant de leur condition populaire commune.

À cet égard, quatre personnes entretiennent des rapports à l'espace qui diffèrent assez sensiblement du reste des enquêtés. Trois d'entre elles contribuent – en affinant l'analyse – à valider l'ancrage populaire des habitants. La dernière constitue un cas « à part » qui ne se laisse en quelque sorte enfermer dans aucune des grilles d'analyse progressivement échafaudées au départ des discours entendus et des observations réalisées auprès des autres enquêtés. Il s'agit de Jean-Jacques Coulon (50 ans, jardinier, tranche 3). En voici quelques mots, avant de poursuivre plus amplement avec les trois premières, et en particulier deux d'entre elles, qui nous intéressent derechef en tant qu'elles ont à voir avec le « maintien des limites ».

4.1. Jean-Jacques Coulon : envers et contre tout

« Vous pouvez être dans un château, avoir tous les avantages qu'on veut, si vous vous plaisez pas, vous vous plaisez pas. »

(Jean-Jacques Coulon)

Jean-Jacques Coulon est bourru. Rien ne semble lui convenir, et *a fortiori* aucun logement. L'office public en sait quelque chose, avec lequel il semble avoir toujours entretenu une relation conflictuelle, quoique régulière et suivie : « ils m'aiment bien, mais ils savent qu'il faut pas m'emmerder ». C'est qu'il entre en conflit facilement, s'armant d'insultes et jouant parfois des poings, avec toute institution ou personne qui entend le contraindre ou décider à sa place. En 2009, il perd sa femme et doit quitter la cité de transit qu'ils ont habitée avec leurs sept enfants. Depuis, il n'aspire plus à grand-chose, il se contente de « se débrouiller » pour vivre (trois de ses enfants vivent toujours sous son toit lorsque je le rencontre) et de dire « non » à tout (ou presque). C'est comme ça qu'on le connaît : débrouillard (tout comme le sont ses enfants) et opposé (et peu aimable pour ceux qu'il « prend en grippe »). S'il qualifie les logements collectifs de « boîtes à sardines », le logement qu'on lui attribue dans le nouveau quartier des Brichères n'apparaît à ses yeux ni symboliquement ni concrètement valorisant. « Ici et du collectif, c'est pareil, dit-il, ça me plait pas, je me plais pas. Puis il y a une histoire difficile... ». Il n'est pas plus émancipé dans son nouveau logement de la relation de dépendance qui le lie à l'office public, voire moins que dans la cité qu'il a quittée « plus retirée », où le bailleur met par ailleurs à sa disposition un lopin de terre qu'il peut cultiver à sa guise. Il n'est, plus généralement, pas moins en prise avec un monde qui le « déglingue » (pour reprendre ses mots) et l'affecte, où sa femme n'est plus. La question environnementale lui tient particulièrement à cœur. Si la mort de sa femme apparaît à ses yeux (et elle l'est de toute évidence) comme le drame de son existence, la difficulté est loin de se résumer à cet événement : c'est toute sa trajectoire qui semble être

marquée par le sceau de la difficulté et de l'adversité à laquelle elle a donné lieu (enfant placé, il passe en outre une partie de sa jeunesse en maison de redressement). Ce qu'il voudrait, lui, c'est « se couper du monde » qui porte pour lui le sceau du désenchantement. Ainsi, la singularité de la trajectoire qui le forge construit chez Jean-Jacques Coulon un rapport à l'espace qui apparaît très éloigné des autres représentations et conduites rencontrées, et notamment des mécanismes de distinction observés.

4.2. Clarisse Moinoufama : un travail de distinction qui en dit long

Pour Clarisse Moinoufama (35 ans, employée, relogée tranche 1/2) et contrairement à la majorité des habitants rencontrés, le nouveau logement n'apparaît pas valorisant ni dévalorisant d'ailleurs (en tout cas ni plus ni moins que le collectif quitté). Clarisse Moinoufama compare l'ancien et le nouveau, le collectif et l'individuel, elle en relève les défauts et les avantages, mais la teneur symbolique de la comparaison reste faible. Un rapport pragmatique à l'espace semble en effet dominer depuis le départ, dans une logique qui est plutôt celle du « prendre ce qu'il y a à prendre (et puis c'est tout) ». Elle se rapproche ici du rapport à l'espace des habitants les plus âgés, pour qui – nous l'avons souligné – l'enjeu « ne porte [...] pas tellement sur la question de la modification de leur position dans l'espace résidentiel » (Gilbert 2014, p. 400). Contrairement à ces derniers cependant, Clarisse Moinoufama aspire à sortir du quartier, qu'elle qualifie de « fermé » (ce sont les gens qui sont ici visés, nous y reviendrons) et dont elle cherche à se distinguer. Ce rapport différencié à l'espace se comprend au regard de sa trajectoire longue. Ayant grandi dans un pavillon familial que ses parents – fraction stable des classes populaires – ont fait construire à côté de la zone commerciale de Monéteau, elle se situe en quelque sorte de « l'autre côté » du clivage pavillon/cité et entretient avec les quartiers d'habitat social un rapport beaucoup moins familier, et ce indépendamment de la typologie du logement. Si dans ce cadre l'arrivée dans son nouveau logement ne s'apparente pas pour elle à une promotion sociale, un véritable travail de distinction s'opère cependant bel et bien avec le quartier *dans son ensemble*. Tenace, il traduit (et trahit) sa grande proximité sociale avec les autres habitants du quartier.

Lorsque son discours se fait moins général cependant, la distance qu'elle entretient avec le quartier apparaît moins importante. Elle nourrit notamment sur le quartier des relations avec des voisins rencontrés pendant les années passées dans les tours aujourd'hui démolies, et participe des jeux d'identification et de distinction entre quartiers d'origines et secteurs²⁵³. Elle témoigne ce faisant de la relative rapidité avec laquelle peut se construire une relative familiarité avec un lieu (sous certaines conditions, nous y reviendrons).

²⁵³ Nous y reviendrons dans le dernier chapitre, à propos des rapports d'étrangeté et de la manière dont ils s'ancrent dans la chronologie des relogements.

4.3. Magali Buisson et Monique Poletti : regard à distance et sentiment de déclassement

Deux femmes entretiennent des rapports au quartier qui diffèrent très fortement des autres enquêtés. Comme Clarisse Moinoufama, leur trajectoire longue est marquée par le logement individuel privé et tout comme pour elle, l'arrivée dans le nouveau quartier des Brichères n'est pas synonyme de promotion. Mais là s'arrête la ressemblance. Leurs discours diffèrent en effet du sien (et partant de ceux des enquêtés) par une quasi absence de travail de distinction, qui dénote une plus grande distance sociale et valide, par contraste, l'appartenance populaire des autres habitants. Nul besoin dès lors de travailler à mettre à distance. Magali Buisson et Monique Poletti ont en commun une trajectoire marquée par le logement privé et par les études supérieures, ainsi qu'un statut de propriétaire et un emploi stable dans le secteur public (tertiaire). Si le cumul de ces attributs les éloigne des autres habitants, elles entretiennent avec le quartier des rapports très différents qui renvoient à ce qui caractérise en propre chacune de leur trajectoire. Celle de Monique Poletti (50 ans), d'origine ouvrière, est marquée par une ascension sociale et résidentielle continue, jusqu'en 2007, date à laquelle elle se sépare de son mari. Sa situation matérielle la contraint alors à s'installer aux Brichères (elle a deux enfants à charge). Dans ce contexte, cette installation n'est pas seulement vécue comme « choix par défaut » (« Suite à la séparation, je n'ai pu trouver que ça », mais « Je suis quand même mieux proprio que locataire ») : elle s'accompagne d'un sentiment de déclassement. Ce sentiment s'exprime notamment dans la comparaison avec le logement familial quitté qui arbore les attributs (perdus) de la maison cossue. La comparaison ne relève pas ici du souci de distinction : elle prend les traits du constat :

« Je vous dis : c'est pas la maison de mes rêves. Ce n'est pas le quartier de mes rêves. Avant, j'habitais dans une longère avec pierre apparente, poutre apparente, parquet... [...] Ici, ce n'est pas assez grand. Mais ça me suffit, je m'y suis habituée. »

Plus fondamentalement, Monique Poletti ne se sent pas appartenir au quartier que ni elle ni ses enfants n'investissent. Si elle se sent chez elle dans son logement, l'investissement tant affectif que matériel de ce dernier reste faible. En témoigne ses réponses détachées (et tranchées) à propos de l'espace extérieur privatif, qui contrastent avec la plupart des habitants pour qui ce dernier constitue – nous l'avons vu – un élément important de la valorisation du logement :

« C'était important pour vous d'avoir un espace extérieur ? »

- Pas vraiment.

- *Et les enfants sont contents du jardin ?*

- Mon fils pas du tout, ma fille pas vraiment. »

À l'instar de Monique Poletti, la vie de Magali Buisson est essentiellement tournée vers l'extérieur du quartier et, lorsqu'elle s'y trouve, sur son logement – dont les contours, élargis au cercle des voisins immédiats, apparaissent toutefois un peu moins restreints. Le rapport qu'elle entretient avec son nouveau logement est cependant très différent, et à mettre en perspective d'une installation qui arrive bien plus tôt de son parcours et dans des

circonstances bien différentes. À 33 ans, elle est en effet au début d'une trajectoire qui reste en grande partie devant elle (trajectoire tant professionnelle, résidentielle que (elle l'espère) familiale). Bénéficiant d'un emploi stable, l'achat d'une petite maison aux Brichères apparaît dans ce contexte et à ses yeux comme une opportunité à saisir pour acquérir un logement qui lui appartienne, qui présente en outre l'avantage de se trouver à proximité de son lieu de travail et d'« être en ville tout en étant à la campagne ». Nous sommes loin ici du sentiment de déclassement ou d'échec qui caractérise Monique Poletti. Bien au contraire, c'est avec enthousiasme que Magali Buisson parle de son nouveau logement. Si ce dernier apparaît de ce point de vue valorisant – ce qui rapproche la jeune femme des autres personnes rencontrées, il ne s'apparente pas pour autant à une victoire sur l'échec ou le stigmat, et son discours n'est pas marqué par un travail de distinction (ni avec d'autres quartiers d'habitat social – qu'elle n'a pas connus – ni avec d'autres secteurs). Plus largement, son rapport au quartier diffère de celui des autres habitants et trahit la distance qui l'en sépare, tant du point de vue de sa trajectoire résidentielle que de sa position sociale. Ainsi, non seulement elle y passe peu de temps (nous l'avons dit), mais – les deux choses sont ici liées – elle ne se sent pas appartenir « à un territoire en particulier », ce qu'elle relie elle-même à sa trajectoire résidentielle :

« Mais il y a des gens qui restent dans leur quartier. Parce qu'ils sont habitués, dans leur... C'est leur territoire quoi. Moi c'est différent : j'ai habité au centre-ville, j'ai habité à la campagne, donc je suis pas, j'appartiens pas à un territoire en particulier. J'ai des amis qui habitent un peu à droite à gauche donc il y a des fois des semaines, ici, je viens juste pour dormir quoi : je rentre donc... ou alors c'est eux qui viennent et puis on mange dehors par exemple. Parce qu'ils sont en appartement en ville. »

Dans ces circonstances il n'est pas étonnant que lorsqu'elle parle du quartier, elle en parle en quelque sorte « à distance ». Outre « le petit côté campagne », elle parle par exemple des barbecues mis à disposition des habitants sur la grande pelouse, qu'elle qualifie de « très sympas », mais dont elle ne fait pas usage. Ainsi le rapport positif qu'elle entretient au quartier semble-t-il davantage lié à l'image qu'elle s'en fait « de loin »²⁵⁴.

*

Les quatre personnes que nous venons de présenter ne partagent pas le sentiment de promotion largement partagé par ailleurs, et attirent notre attention sur des éléments déterminants des rapports à l'espace. Jean-Jacques Coulon fait ici figure de cas « à part », pointant avant tout les singularités de son parcours. Ensemble, les trois femmes mettent l'accent sur la trajectoire résidentielle : marquée chez elles par le logement individuel privé contrairement aux autres personnes rencontrées, elle fait des quartiers d'habitat social des univers relativement inconnus et du nouveau logement un espace qui n'est pas particulièrement marqué du sceau de la promotion. Magali Buisson et Monique Poletti attirent en outre l'attention sur la trajectoire et la position sociales (marquées contrairement aux autres

²⁵⁴ On retrouve ici un trait mis en évidence par Anne Clerval (2013) à propos de la gentrification à Paris : « L'écart entre la valorisation dans les discours [des gentrificateurs] et la réalité des pratiques » (pp. 164-168).

enquêtés – y compris Clarisse Moinoufama – par des études supérieures et, sur le terrain de l’emploi qu’elle tiennent toutes deux dans le secteur tertiaire, par des statuts stables et moins bas quoique subordonnés). Elles tendent ce faisant à corroborer l’appartenance des autres enquêtés aux classes populaires et la manière dont cette appartenance contribue à éclairer le sentiment de promotion et les mécanismes de distinction observés.

CHAPITRE VII

« LES SANCTIONS DU RÉEL » : L'APPARTENANCE POPULAIRE REAFFIRMÉE

Les cas particuliers présentés ci-dessus viennent souligner l'importance des trajectoires et des positions socio-résidentielles dans les rapports que les habitants entretiennent à l'espace, en même temps qu'ils viennent souligner, en leur qualité d'« exceptions qui confirment la règle », l'appartenance des habitants aux classes populaires. Et c'est bien cette condition populaire qui se révèle, de manière différenciée, dans *la mise à l'épreuve* que constitue la rénovation urbaine. En modifiant le peuplement et la physionomie du quartier, la rénovation urbaine met en jeu les trajectoires objectives comme subjectives des habitants, et elle transforme leur « monde privé » (Schwartz 2012 [1990]). Au regard des autres sphères de leur existence (à commencer par le monde du travail et de l'emploi), cet univers est « le lieu privilégié de leurs activités culturelles les moins marquées par les effets symboliques de la domination » (Grignon et Passeron 1989, p. 81 cités dans Gilbert 2014, p. 527). Comment et dans quel sens se voit-il infléchi par la rénovation urbaine ?

Pour une large partie des habitants, l'arrivée dans les nouveaux logements des Brichères s'apparente – nous l'avons vu – à une promotion, alimentée par un ensemble d'éléments qui touchent notamment à l'intimité et au sentiment d'être chez soi et qui se présentent comme une mise à distance des difficultés associées aux grands ensembles. Ce sentiment diffère cependant, en fonction notamment de la manière dont le déménagement vient affecter les liens de sociabilité – ceux établis dans le logement quitté et ceux qui se définissent dans le nouvel habitat – et en fonction des ressources économiques des habitants. La « petite maison » est en effet exigeante : elle impose un investissement matériel qui soit à la hauteur de l'investissement symbolique qu'on y injecte (et qui réponde à la préservation de son intimité et du sentiment d'être chez soi que ce dernier recouvre). Si la rénovation urbaine affecte différemment les habitants, tous n'en sont donc pas moins concernés par l'influence de cette politique sur les aspects tant relationnels qu'économiques de leurs existences.

Ce chapitre revient sur cette mise à l'épreuve *générale* et sur la manière dont s'y réaffirme l'appartenance des habitants aux classes populaires, à travers l'étroitesse de leurs ressources économiques en particulier (2), mais aussi à travers l'importance que conserve la sociabilité locale (4) – trait spécifique que viendront à leur tour souligner les rapports aux autres et les modes de cohabitation tels qu'ils se déploient dans le nouveau quartier (chapitre VIII). Il revient également sur la manière dont les aspirations que nourrissent les habitants à l'égard de la « petite maison » se confrontent au nouvel habitat dans ce qu'il comporte de plus concret (densité, conception des espaces verts, taille des pièces, qualité de construction) (1). Cette épreuve multiple n'est pas sans créer chez les habitants des rapports conflictuels à l'espace, qui se traduisent notamment dans le rapport à l'institution (3). En définitive, le tableau que dépeint ce chapitre rejoint à bien des égards « les sanctions du réel » que mettent en évidence Pierre Bourdieu et son équipe à propos de la maison individuelle (Bourdieu 1990, p. 2) :

« Ce qui sera évoqué, tout au long de ce travail, c'est un des fondements de la misère petite-bourgeoise ; ou plus exactement, de toutes les petites misères, toutes les atteintes à la liberté, aux espérances, aux désirs, qui encombrant l'existence de soucis, de déceptions, de restrictions, d'échecs et aussi, presque inévitablement, de mélancolie et de ressentiment. »

1. Des aspirations contrariées

Quatre éléments relatifs aux caractéristiques physiques des nouveaux logements font l'objet de critiques récurrentes de la part des habitants. Deux d'entre eux relèvent de l'urbanisme du projet. Les deux autres concernent le logement lui-même : sa construction (pour l'un) et sa conception (pour l'autre). Ces différents aspects renvoient à la teneur symbolique du logement individuel dont nous avons souligné l'importance dans le chapitre précédent. Ils ne sont parfois pas sans contraindre les pratiques domestiques des habitants, comme c'est notamment le cas pour la taille de la cuisine qui affecte en particulier les femmes.

1.1. « C'est trop collé ». Les poupées russes de la distinction

« Ce qu'ils proposaient à Grattery, c'était trop serré. Comme ici. J'appelle pas ça un village. »

(Jean-Jacques Coulon 50 ans, jardinier, tranche 3)

Ce sont les deux premières tranches (au sud du nouveau quartier), plus denses, qui focalisent la critique. Celle-ci se retrouve donc sans surprise du côté des habitants du secteur nord essentiellement, qui s'en servent comme levier d'une distinction que l'on pourrait qualifier d'« emboîtée ». Les critères mobilisés sont en effet calqués sur ceux que nous avons précédemment mis en évidence à propos du couple que forment le pavillon et la cité HLM²⁵⁵. Ainsi, si la maison « ça change carrément des bâtiments HLM », il semble aussi que « ça reste du HLM » (et je cite ici une même personne). À commencer par l'espace bâti qui est considéré comme « trop serré ». La question de l'intimité en particulier émerge à nouveau avec force, non plus tant à travers le motif de l'acoustique qu'à travers le motif de *la vue*, comme dans ces propos de Jacqueline Ferrand sur les premières tranches (68 ans, ouvrière à la retraite, elle est relogée dans le secteur nord) (elle compare ici les premiers logements livrés à un ensemble de logements construits par le même architecte dans le centre-ville, où habite sa fille) :

²⁵⁵ Cette distinction, qui s'ancre dans le mouvement de différenciation qui accompagne la rénovation urbaine (entre un secteur sud plus dense qui accueille les habitants relogés et moins bien lotis, et un secteur nord moins dense qui accueille les habitants non-relogés et mieux lotis), porte également sur les traits relatifs aux personnes elles-mêmes. Nous y reviendrons, comme annoncé, dans le dernier chapitre.

« Puis ils sont faits un peu comme les premiers. Ça fait un peu village-vacances : il n'y a pas d'intimité : la fenêtre du voisin est là, vous passez dans le truc là, c'est... bon, ma fille ça va parce qu'elle a sa maison à elle toute seule. Elle a des vis-à-vis là-bas au loin, c'est pas pareil. Mais je me dis ils sont imbriqués les uns dans les autres, un peu comme là-bas [premières tranches] [...] et ça, ça m'aurait pas plus, d'être comme ça. Je suis quelqu'un d'indépendant. Je veux pas être là à regarder vers la fenêtre du voisin ce qu'il fait. Et je veux pas que lui regarde chez moi non plus. C'est trop. C'est trop imbriqué. »

Si la grille de lecture se répète, c'est que les logements du secteur sud apparaissent, en particulier aux yeux des habitants dont l'arrivée sur le quartier s'apparente le plus clairement à une stratégie de distinction (du côté des habitants non-relogés du secteur nord), comme « pas assez distincts » du grand ensemble quitté dont ils retrouvent en quelque sorte les désagréments sous les traits renouvelés de la densité du bâti des premières tranches – dont la proximité tant physique que morphologique et (nous le verrons) sociale exacerbe le « souci de se distinguer » (Gilbert 2014). Le discours de Nabila et Lotfi en témoigne (respectivement 30 et 33 ans, employés, ils habitent le secteur nord) :

« [Nabila El Fathi] Au départ, on devait peut-être habiter là-haut²⁵⁶ (on nous avait proposé quelque chose). Quand on a su finalement que c'était ici, on a accepté, mais au départ on pensait que c'était dans la première tranche, on avait dit « non » de manière réhibitoire, on ne voulait même pas visiter.

- Ah oui ?

- Ah non, non.

- Pour la proximité entre les...

- Oui, ça me dérangeait vraiment : ben j'habitais dans un bâtiment à la ZUP, on me propose une petite maison, si c'est pour me retrouver collée à une autre famille – ça me dérange pas en soi non plus – mais c'était un peu dommage quoi. Donc une fois qu'on est arrivés là, non ça va, on était satisfaits, on s'est dit « c'est bon, quelqu'un est au dessus mais bon, juste quelqu'un au-dessous : il n'y a pas de fenêtre qui donne chez nous, des choses comme ça. » Ça va : on a quand-même notre petite intimité, ce qui reste important quand on a une vie de famille.

- Mais vous sentez quand-même une différence entre les deux premières tranches et ici ?

- Oui, oui. Complètement. C'est pas pareil. Bon après on a rien contre les gens qui sont dans les deux premières tranches, c'est pas ce qu'on dit : on est pas des privilégiés, on aurait très bien pu se retrouver là-haut aussi : c'est nous, on a souhaité ne pas y être parce qu'on trouvait que **c'était trop comme un logement collectif, on ne voyait pas trop la différence et pas assez distinct, distinct**. Mais ici c'est pas du tout la même chose : les gens sont pas les uns sur les autres, on est bien séparés ; il y a une cour, c'est assez spacieux, ils ont aéré le tout en fait, c'est ça qui est

²⁵⁶ « Là-haut » désigne ici contradictoirement les logements du secteur sud. Il s'agit d'une expression générique, régulièrement employée par les habitants, qui ne correspond à aucune indication géographique : elle désigne un endroit, plus ou moins éloigné, qui n'est pas celui où le locuteur se trouve. Elle peut ainsi désigner, pour ne donner qu'un autre exemple, le pays d'origine (qui se situe pourtant au sud, s'agissant du Maghreb et du Portugal notamment).

intéressant, donc là c'est différent. Alors que là-haut, c'est vrai que ben un escalier pour deux familles, avec une petite cour qu'ils partagent – je sais pas, j'ai l'impression que c'est peut-être... – avec vraiment des fenêtres qui donnent dans la pièce de la maison d'à-côté, 'fin hou !, c'est un peu dommage.

- [Lotfi El Fathi] **Oui : t'es en HLM quoi, t'es en cité.**

- Oui voilà : ça fait un peu cité, une fois de plus, HLM, promiscuité quoi. »

Dans la distinction emboîtée (entre les tranches du nouveau quartier lui-même), se jouent ainsi les mêmes enjeux relatifs à l'intimité et, au-delà, à la promotion socio-résidentielle. Mais la distinction est ici plus ambiguë : si les inconvénients associés aux premières tranches de logements (qui s'ancrent dans une différence objective de densité) servent de levier de distinction aux habitants du secteur nord, ces derniers ne semblent pas pour autant épargnés. Souvent, un glissement s'opère dans le discours au cours de l'entretien : la critique, d'abord formulée à l'égard du secteur sud, se retourne (quoique de façon plus adoucie) contre l'ensemble des nouveaux logements et le propos se généralise, trahissant des aspirations contrariées. De ce point de vue, les propos tenus sur les premières tranches peuvent parfois apparaître comme une manière plus commode de parler de soi sans vraiment l'avouer, de critiquer son propre espace tout en se préservant d'une image négative. Ainsi Erin Yildirim (26 ans, intérimaire) et son père Erkan (60 ans, maçon à la retraite) pointent la différence entre la promiscuité des deux premières tranches et leur logement (qui jouxte ces dernières au sud du quartier) séparé par « la petite rue » et « les deux garages ». Tout comme Nabila et Lotfi El Fathi, ils se sont d'ailleurs vus proposer un relogement dans les premières constructions, qu'ils ont refusé pour cette raison, car « tant qu'à partir dans une maison, autant partir dans une maison correcte quoi », dit Erin Yildirim. Un peu plus tard pourtant, la jeune femme déclare, péremptoire : « Personnellement jamais j'investirai pour acheter là-dedans quoi », et poursuit en dénonçant la proximité des logements – qui lui avait précisément servi à distinguer le sien : « Acheter pour acheter, ben autant être tranquille dans le calme et avoir une [vraie] maison quoi : c'est pas l'autre elle est collée avec l'autre, t'entends ce qu'il fait le voisin ». On observe ici comment le statut (de locataire) participe à tempérer les défauts associés aux constructions. Serge Verdier (58 ans, ouvrier, relogé secteur nord), de son côté, généralise également la critique après avoir pris le soin de distinguer entre la tranche dans laquelle il habite et celles qui ont été livrées en premier lieu :

« La tranche 1 ça n'a pas été la tranche la mieux faite, et j'en cause pas de la tranche 2 ! Je pense que la tranche la mieux c'est la tranche 3, là où on habite là [...] [Rapidement, le propos se généralise] Les Brichères, ça a été mal fait, en long et en large. Si la ville d'Auxerre, en particulier le maire, si ils avaient été un peu plus intelligents [...] Ils auraient pu faire comme ils ont fait là [il fait référence aux logements privés] : ils ont fait des logements où vous avez un logement-garage-garage-logement-garage-garage, etc. Ce qui fait que ça sépare les locataires puis ça empêche pas le voisinage hein. Je ne sais pas pourquoi ils ont fait des trucs comme ça. »

Quand le discours se généralise – on le perçoit tant chez Erin Yildirim que chez Serge Verdier, il se fait parfois en faveur d'une autre distinction : celle qui oppose le nouveau

quartier des Brichères aux « vrais maisons », prenant tour à tour les traits de la maison située « à la campagne », de la maison que l'on « construit soi-même », de celle qu'on achète ou encore de la maison privée du nouveau quartier. Ainsi, pour Nabila El Fathi, « c'est pas comme à la campagne où on a un ha de terrain et où on est bien tranquille dans son coin, c'est pas du tout le cas », « certes on est dans des maisons individuelles, mais on est quand-même très proches les uns des autres [...] La promiscuité est toujours là ». Quant à Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage, relogée tranche 3 puis repartie dans le parc ancien à la ZAC), elle oppose la promiscuité des logements en location des Brichères à la « belle maison », non seulement plus isolée, mais aussi plus robuste, dont on est propriétaire :

- « On était entassés les uns sur les autres quoi... avec les voisins il n'y a pas de vie [...] Il y aurait eu une maison toute seule pour moi, je la prenais sans problème !
- *Parce que ça, c'est des petites maisons sans être vraiment des petites maisons alors ?*
 - Ben oui, parce que t'as les voisins à côté : tu sors de chez toi, t'as le voisin en-dessous ! Puis à côté quoi. Moi c'était en-dessous...
 - *Et une vraie maison alors c'est quoi ?*
 - Ben une belle maison, une maison que tu bâtis toi-même, avec des gros parpaings, ben comme une maison à acheter quoi voilà... et puis après ben elle est à toi... [...]
 - *C'est quoi qui est le plus important, c'est le terrain ? Ou le fait que ça soit plus grand ou ?*
 - Plus grand, puis espacé quoi : il n'y a pas de voisin à côté quoi tu vois, voilà. Ça serait bien. »

Erin Yildirim, de son côté, opère une distinction entre logements sociaux et logements privés, en comparant les logements construits sur le nouveau quartier (à l'instar de Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer, relogée tranche 3) qui s'exclame à propos des logements privés situés juste devant son garage : « Ah ils les ont bien faits ceux-là par contre ! ») :

- « Après ça se voit quand-même, rien que vu de l'extérieur, ça se voit quand-même que c'est privé. Les gens... ils ne font pas partie des maisons des HLM. Parce qu'on voit comme ils sont faits.
- *C'est mieux fini ou ?*
 - Ben oui c'est mieux fini, c'est sûr, et ça fait... ça fait quand-même vraiment les petites maisonnettes, c'est bien fait, proprement, c'est carré. Le jardin, la maison quand elle est finie le jardin il n'est pas laissé comme j'sais pas quoi. 'Fin : c'est bien fait quoi. Après l'intérieur je sais pas j'ai pas vu, mais ça se voit que c'est du privé, c'est pas des HLM, c'est pas un travail d'HLM, c'est sûr. »

Notons que cette généralisation du propos ne se retrouve pas chez les propriétaires, dont les habitations sont des maisons individuelles à proprement parler (quand une majorité des autres logements sont en « individuel superposé ») et s'alignent à rue (quand un grand nombre des logements en location sont différemment disposés autour de « placettes » ou de

ruelles plus étroites)²⁵⁷. La distinction avec les logements du bas du quartier n'en reste pas moins chez eux opérante, nous aurons l'occasion d'y revenir. En outre, si la critique de la trop grande promiscuité des logements s'observe surtout chez les habitants non-relogés du secteur nord qui s'en emparent souvent pour se distinguer, elle n'est pas absente des propos des habitants du secteur sud, comme en témoigne Evelyne Pereira (59 ans, aide à domicile, relogée tranche 1/2) :

« Puis ils nous font quitter les tours, mais on est quand même les uns sur les autres. Il n'y a pas d'intimité. Certains ont visité et on refusé : pas assez d'intimité. Les gens n'ouvrent pas leurs volets parce que c'est près de la route. Mais comment vous voulez que je parle à quelqu'un : les gens ils sont toujours enfermés ? »

Ces propos d'Evelyne Pereira suggèrent que le manque d'intimité participe très concrètement d'une forme de repli vers l'espace domestique (prenant se faisant le contre-pied des attendus des acteurs politiques et professionnels quant à la rencontre qu'est supposé promouvoir ce type d'espace). Il participe également à l'émergence des pratiques d'aménagement de l'espace très récurrentes (cache-vue et terrasse). Nous reviendrons dans le chapitre VIII sur ces aspects, qui relèvent de la distinction, mais pas uniquement.

1.2. « Ce n'est pas entretenu ». L'environnement : deux visions du paysage qui se confrontent

Le second élément d'urbanisme faisant l'objet d'une critique récurrente est l'environnement naturel (ou paysager) qui n'apparaît pas entretenu aux yeux des habitants. Il renvoie à nouveau à l'importance de l'image – à laquelle participe pleinement le cadre paysager – et plus largement à leurs « imaginaires sociaux de l'habiter » (Renauld 2012), en particulier celui de la propreté et de l'usure, qui viennent se heurter à ceux qui ont présidé à la conception du projet. Ces derniers convoquent une gestion dite différenciée qui se veut plus respectueuse de l'environnement et moins interventionniste. Certains enquêtés ont pu glaner des éléments de compréhension de cette esthétique inconnue qui ont contribué à déplacer leur regard sur leur environnement naturel et, en quelque sorte, à les rassurer quant à son « abandon ». Mais la critique reste vive chez d'autres habitants. Ana et Luiz Pinto (respectivement 78 et 79 ans, nourrice et maçon retraités, relogés tranche 1/2) en témoignent :

« [Luiz Pinto] Pour couper l'herbe, faut que je me batte tout le temps, puis le travail est à moitié fait. Je vais vous montrer quand on sortira : c'est dégueulasse, c'est pas coupé.

- [Ana Pinto] On pourrait avoir un étang tout propre. Comme celui de Toucy [à 25 km d'Auxerre]. Un étang propre [elle insiste] avec des bancs autour, et les arbres fleuris (ici, c'est du chêne, du frêne). [...] Il y en avait un étang tout en haut. Il était bien plus propre que celui-là : il y avait des machins en plastique, pas d'herbe qui

²⁵⁷ Seul un propriétaire avance une critique, peu acerbe : « C'est peut-être un peu les uns sur les autres » (Michel Bigot 58 ans, employé, tranche 3).

poussait, les gens y pêchaient. Ils pouvaient faire quelque chose de mignon s'ils voulaient. »

En dehors de la végétation qui constitue l'aspect le plus récurrent de la critique, d'autres éléments du cadre paysager qui mettent en jeu la conception de la « propreté » sont parfois ciblés. Clarisse Moinoufama (35 ans, employée, relogée tranche 1/2) par exemple pointe le talus devant chez elle : elle, aurait « mis tout à niveau ». Outre l'environnement naturel, deux autres éléments d'ordre urbanistique reviennent par ailleurs dans les discours des habitants : l'étroitesse des rues qui pose un problème de circulation et l'orientation des maisons qui ne reçoivent pas de lumière. Evelynne Pereira souligne ces deux aspects :

« Ce qu'il y a d'embêtant, c'est les routes : elles ne sont pas assez larges. Je dis toujours : « pourvu que le car, il ne vienne pas » [par peur de la croiser] [...] Puis elle est mal exposée : ici, on a jamais le soleil. Ça s'arrête au jardin. Et puisqu'on est renforcés [en retrait par rapport aux maisons voisines]. [...] Dans la cuisine si [on a le soleil], mais c'est trop petit. Ils auraient dû tourner la maison [elle fait le geste de rotation avec les mains]. »

Ces critiques se retrouvent essentiellement du côté des anciens habitants des tours relogés dans les premières tranches. Cela s'explique par la densité du bâti (plus importante que dans les autres tranches), mais également par le fait que c'est leur *propre* quartier qui s'est vu transformé dans le cadre de la rénovation urbaine, exacerbant la comparaison. Ainsi la lumière (et la vue) sont deux éléments que ces habitants regrettent souvent. Nous y reviendrons.

1.3. « La cuisine est trop petite ». La taille des pièces : des pratiques domestiques sous contrainte

Parmi les caractéristiques physiques du nouveau quartier, deux aspects du logement font l'objet de critiques, l'un de l'ordre de la conception du logement, l'autre de l'ordre de sa construction : la taille des pièces et les malfaçons.

Le jugement est sans appel : « La cuisine est trop petite ». À l'exception de Bruno Killian (56 ans, employé, accédant tranche 3), cuisinier de formation, ce sont les femmes qui formulent cette critique qui est plus fréquente et plus incisive chez les plus âgées d'entre elles. La petitesse de la cuisine oblige les habitants à réduire l'équipement en termes de rangement et d'électroménager, à se séparer de certains de leurs meubles (souvent entreposés dans le garage qui sert également de réserve voire parfois se substitue à la cuisine – ce qui n'est pas sans poser problème à certains habitants²⁵⁸) et à faire preuve d'imagination pour l'aménagement de l'espace (qui s'accompagne souvent de la nécessité de faire l'acquisition d'autres biens²⁵⁹). Ces différentes dimensions sont clairement articulées dans le discours de

²⁵⁸ Nous y reviendrons dans le chapitre VIII.

²⁵⁹ Cet aspect sera traité dans le point suivant relatif à la fragilisation économique.

Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière à la retraite, relogée tranche 3) qui pointe également la petitesse d'autres pièces (critique que l'on retrouve cependant beaucoup moins fréquemment que celle portant précisément sur la cuisine) :

« Il y a des choses quand-même que j'ai déplorées, qui étaient... dans la chambre de mon fils : le ballon d'eau chaude dans le placard de chambre ! Où on est censés mettre les vêtements ! Alors on avait monté une armoire dans le garage – je pouvais pas mettre la voiture dans le garage – on avait monté une armoire dans le garage où on mettait les vêtements dedans et on les montait selon les saisons, selon les trucs, voilà. Mon fils avait une chambre [mobilier], il n'a pas pu l'installer, la chambre on l'a démontée puis il s'est acheté le clic-clac qu'il avait mis là-bas pour pouvoir dormir... Trop petites, les chambres, trop petites ! Vraiment le truc heu... [...] Puis les cuisines qui ne sont pas fonctionnelles du tout non plus, hein.

- *Petites, on m'a dit, c'est ça ?*

- Ah bhein ! Et puis qui ont été très mal pensées, parce que chaque truc [meuble] fait 60 cm, alors là, j'ai 58 cm, voyez ? Alors je me disais quand-même les architectes !, c'est pour ça que j'avais dit « je déplore que ça ne soit pas une femme qui soit architecte » parce qu'une femme quand-même dans une cuisine... [...] Bon j'ai réussi quand-même à trouver dans un dépôt-vente ce buffet-là que j'ai réussi à caser en me disant « enfin j'ai un truc », mais voyez, il n'y a pas de plan de travail, il n'y a rien ! Ils ont dû penser qu'on prenait un truc surgelé, qu'on le met dans le micro-ondes et terminé on s'en va. C'est dommage. »

Si anodin que puisse paraître le sujet, la taille de la pièce tend ainsi à contraindre la cuisine (l'endroit et l'activité) à un autre statut, moins central, et à un autre usage²⁶⁰, qui renvoient (y compris dans l'esprit des enquêtés) à des évolutions plus larges, celle des modes de consommation notamment. Comme le suggère Bruno Killian : « C'est dommage de ne pas penser qu'une cuisine c'est une pièce à vivre. Les jeunes ne savent pas se nourrir et on fait une petite cuisine ».

Au-delà de l'aspect strictement économique que pose le ré-ameublement de la maison, les meubles existants revêtent une grande importance, en particulier pour les plus âgés des habitants au profil de vieilles familles ouvrières pour qui ces objets, acquis au prix d'une vie de labeur dont ils témoignent, représentent « une victoire sur l'échec » (Schwartz 2012 [1990]) tout comme, avec le temps, une présence rassurante et un repère du quotidien. Ainsi les meubles peuvent figurer en tête des critères qui président au « choix » lors du relogement. Ainsi, ce à quoi Nicole Bertin (66 ans, femme au foyer, relogée en dehors du nouveau quartier) a été attentive dans le nouveau logement « c'était surtout la grandeur des pièces. Pour voir déjà si je pouvais mettre tous *mes* meubles déjà ». Ginette et Jacques Stiz (80 ans,

²⁶⁰ Pierre Gilbert (2014, p. 530) pointe également la manière dont la petite taille des pièces contraint les pratiques de réceptions et d'hébergement. Ces dernières ne semblent pas particulièrement affectées aux Brichères où l'espace a plutôt tendance à ouvrir, notamment grâce à l'espace privatif extérieur, de nouvelles possibilités d'accueil et d'activités. Dans son enquête, les nouvelles cuisines sont par ailleurs ouvertes et posent des questions spécifiques (relatives aux fonctions sociales de la cloison) qui ne se retrouvent pas aux Brichères (Gilbert 2014, p. 592).

ouvriers retraités, relogés tranche 1/2) témoignent eux aussi de cet attachement à *leurs* meubles : au buffet notamment, et à l'horloge – devant laquelle Ginette Stiz souhaite être photographiée lors d'un de mes passages (« Devant *son* horloge », dit son mari). Cette dernière me fait en outre le récit de l'histoire de ses meubles, qui vient exacerber l'attachement : ils ont été réalisés sur mesure par un artisan local après leur mariage, en vue de leur vie commune. « On les a fait faire par Fontaine à Sens », dira de son côté Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite, tranche 1/2) qui ne rencontre en revanche pas de problème pour installer dans son nouveau logement son mobilier qui, de petite taille, « s'adapte bien partout ». Si les plus jeunes sont beaucoup plus enclins à en changer, les meubles et plus généralement les objets n'en restent pas moins signes de statut social et de ce fait très importants (nous y reviendrons en particulier dans le chapitre VIII sous le point 3 relatif aux aménagements).

Notons enfin un autre inconvénient, relatif à la taille de la maison cette fois, qui se fait jour du côté des jeunes couples accédants dont la faiblesse des ressources contraint la mobilité (bien qu'ils figurent parmi les mieux lotis) : le logement *devient*, avec l'arrivée successive des enfants, trop petit. C'est notamment le cas de la famille de Mehmet Kaya (33 ans, couvreur) et de la famille d'Amel Naciri (32 ans, infirmière). « On est vraiment restreints » dit cette dernière qui s'investit dès lors sur son travail au détriment de « l'investissement sur les enfants » (entendre en faire d'autres) qui est « reporté à plus tard ».

1.4. « Ça a été fait à la va-vite ». Les malfaçons : retombées économiques et réflexivité autochtone

Ici aussi, le jugement est sans appel : « ça a été fait à la va-vite ». À côté de la taille des pièces en effet, les habitants déclinent un vaste ensemble de malfaçons associées au logement. Parmi celles-ci, la mauvaise isolation thermique revient de manière très récurrente : dans les nouveaux logements, il fait froid. Ce qui n'est pas sans peser sur le coût de charges – que l'on cherche dès lors souvent à faire diminuer en adoptant diverses pratiques économiques (le point suivant approfondira cet aspect). Les paroles de Nabila El Fathi (30 ans, employée, tranche 3) rendent compte de manière concise et claire des liens qui unissent le défaut d'isolation à la fragilisation et aux conduites économiques :

« Le seul bémol, c'est que ça a été fait à la va-vite en fait pour parler franchement. Et on s'en rend compte au fur et à mesure. Donc c'est pareil : donc il y a pas mal d'air qui passe par les fenêtres, d'où les rideaux très épais. C'est un peu le problème dans toutes les pièces, on doit pas mal chauffer, ça c'est un peu coûteux du coup à ce niveau-là. »

Trois autres éléments reviennent à plusieurs reprises dans les propos des enquêtés, quoique de manière moins récurrente : l'infiltration d'eau ; l'humidité (et les moisissures) ; et la qualité du terrain, qui donne très souvent lieux à des pratiques d'aménagement, comme chez Véronique et Bruno Killian (56 ans, employés, accédants tranche 3) :

« Ben ici [dans le jardin] on ne pouvait pas venir, on ne vivait pas là. On ne vivait pas parce que c'était de la glaise – ce que j'appelle de la terre amoureuse moi (quand elle nous tient, elle nous lâche plus !) [...] Et bon voilà quoi, moi j'ai dit c'est malheureux d'avoir un terrain et de pas pouvoir y vivre quoi, donc c'est là que j'ai décidé de faire ça [la terrasse]. »

Ces pratiques d'aménagements renvoient à l'importance accordée au « petit bout de jardin » et peuvent s'avérer coûteuses, nous y reviendrons. Les habitants ne se contentent pas de décliner les malfaçons associées au logement. Chez les hommes surtout, qui mobilisent leur propre expertise dans le secteur du bâtiment, cette déclinaison se poursuit par la présentation des modes de construction (béton coulé à une température trop basse, temps de séchage trop court, tuiles vissées sans rive en béton coulé, etc.) et des modes de gestion (matériaux bon marché, sous-traitance, travail intérimaire, délais courts, etc.) auxquels ils attribuent les défaut constatés, ces éléments étant eux mêmes liés dans les discours à la logique économique de diminution des coûts et de maximisation des profits – surtout attribuée aux entreprises, mais aussi au bailleur (« il fallait que l'argent rentre » (Monique Poletti 50 ans, accédante)²⁶¹) qui devait en outre « faire emménager les personnes parce qu'il fallait démolir les immeubles » (fille de Fatima Guedira²⁶²). Ainsi Felipe Pereira (63 ans, maçon retraité, relogé tranche 1/2) explique :

« C3D, Gebat²⁶³, ça change rien. Les ouvriers, ils pouvaient pas faire mieux – peut-être [éventuellement] pour les finitions. Ils étaient obligés de finir. Je me rappelle ils coulaient le plâtre à -7°C.
- *Mais pourquoi ils n'ont pas attendu qu'il fasse moins froid alors ?*
- Les patrons, pour pas perdre les sous. C3D, c'est Vinci de toute façon. »

La piètre qualité des nouveaux logements fait l'objet de comparaisons. Elle est opposée, chez les habitants des tours dont l'ancienneté est la plus grande (notamment les plus âgés), à la solidité de ces dernières dont nous avons vu qu'elle présidait par ailleurs à leur incompréhension de la démolition. Ici encore le regard désabusé de Felipe Pereira : « Ils auraient mieux fait de faire du travail dans les tours. Parce que ça, ça durera moins longtemps que dans les tours ». On retrouve également la comparaison avec les « vraies » maisons évoquée plus haut, notamment chez Erin Yildirim : « Au fur et à mesure des ans, on voit bien que ce sont des maisons qui sont faits quand-même à la va-vite quoi, c'est pas non plus des vraies maisons... ».

²⁶¹ Stéphane Lafont, chargé d'opération à l'office public, vient corroborer ce point de vue.

²⁶² La fille de Fatima Guedira (25 ans, intérimaire au centre d'appel Armatis) n'était présente qu'au tout début de l'entretien mené avec sa mère. Elle ne figure par conséquent pas dans la liste des enquêtés.

²⁶³ Gebat Constructions est une entreprise générale de bâtiment. Le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) regroupe quant à lui plus de 100 individus venus d'entreprises privées (pour l'essentiel), mais aussi publiques. Il ne s'agit pas d'une entreprise, mais d'une association. Pour Felipe Pereira, cela ne change (à juste titre il me semble) pas grand-chose puisque ce sont globalement les mêmes personnes et les mêmes intérêts qui sont servis.

Une fois encore, la longue liste des défauts associés au logement doit être mise en perspective de la teneur symbolique de la maison individuelle, dont ils témoignent de la (relative) persistance. S'ils viennent en effet contrarier l'image et la représentation que l'on se fait de sa position socio-résidentielle, ils ne se traduisent pas toujours par des aspirations revues à la baisse²⁶⁴. Celles-ci peuvent même s'être en quelque sorte endurcies dans l'adversité. À cet égard, ces aspirations diversifiées se donnent à voir dans les rapports que les habitants entretiennent avec l'institution (prenant le plus souvent les traits du bailleur social). Toujours au moins inscrits en creux dans les griefs mis en évidence, ces rapports varieront, au-delà de la nature du problème rencontré, en fonction de la situation économique des habitants. L'arrivée dans les nouveaux logements s'accompagne en effet d'une fragilisation économique à laquelle tout le monde ne peut faire face de la même manière et qui contribue à déterminer les contours des rapports à l'institution.

Avant d'aborder cette fragilisation économique, clarifions un point : si les critiques dont il vient d'être fait état soulèvent sans conteste la question des « compétences » des habitants et de leur prise en compte, je ne suis absolument pas habilitée à juger si les griefs des habitants relèvent d'une mauvaise qualité objective (ou technique) des bâtiments ou s'ils sont à attribuer à une contrariété venue « gonfler » la critique. Assez vraisemblablement, la réalité se trouve à l'articulation des deux, comme le suggèrent les propos de Stéphane Lafont (chargé d'opération). Si ce dernier pointe la nécessité, pour le bailleur, « d'aller vite pour que les loyers rentrent rapidement », les opérations n'étaient pas selon lui particulièrement rapides. « Il y a toujours du fond dans ce qui est dit [par les habitants] » selon le chargé d'opération qui tempère néanmoins en rappelant le caractère subjectif et situé des appréciations des habitants : « Mais après, cette dimension [temporelle] est complètement occultée pour des mêmes personnes quand elles sont dans l'attente d'un logement : après, ça va pas assez vite, tu vois ce que je veux te dire ? ». Stéphane Lafont atteste en revanche de difficultés incontestables sur l'une des tranches, attribuées au manque de suivi par son architecte et plus généralement à la volonté politique à laquelle il attribue ce qu'il considère comme un mauvais choix (qui relèverait en sus du non-respect du classement du jury du concours). Avant de passer au point suivant, il faut encore noter l'influence éventuelle de ma présence dans l'émergence de ce qui peut apparaître comme « la complainte des habitants », ainsi que me le suggère d'ailleurs les époux El Fathi :

« [Nabila El Fathi] Après il y aura toujours des gens qui ne verront que le mauvais côté [les défauts].

- [Lotfi El Fathi] Ça, c'est les gens qui ne savent pas à qui s'adresser et il suffit que tu aies un micro, ils se disent « voilà, je vais aborder les choses ».

- Derrière ils pensent qu'il va y avoir des retours. Ils pensent que tu es le porte-parole de tous les habitants d'ici. »

²⁶⁴ La relative absence de griefs concrets adressés au quartier (qu'il s'agisse d'ailleurs des malfaçons, de la promiscuité des logements, de la taille des pièces ou de l'environnement naturel) chez Monique Poletti et (surtout) Magali Buisson tend à corroborer ce point de vue : elle témoigne de la distance sociale qui les sépare du reste du quartier, et à cet égard du peu d'enjeu que représente pour elles l'accès au pavillon en termes de statut social et de promotion résidentielle.

2. Fragilisation économique, l'étroitesse des ressources

« Quand ils prennent leur première tasse de thé, une fois le camion de déménagement parti, et qu'ils découvrent ce « château », ils prennent conscience non seulement de tout ce qu'ils ont et n'ont jamais eu auparavant, mais aussi de tout ce qu'il faut acquérir et qui manque encore. [...] Il faut acquérir de nouveaux biens. Il faut acquérir de nouvelles habitudes. Quand on veut s'installer à Greenleigh²⁶⁵, il faut complètement réaménager sa vie : tel est le défi [...] On se bat pour que tout soit digne de la maison. »

(Young et Wilmott 1983 [1957], p. 186 et p. 189)

*« S'il répond à une aspiration des habitants, le nouvel habitat s'avère aussi contraignant. Occupant une plus grande part dans le budget, nécessitant des investissements financiers pour l'ameublement, il **exige** une plus grande mobilisation du foyer et occupe ainsi une plus grande importance pour la vie familiale. »*

(Gilbert 2014, p. 42 ; je souligne)

Pour une très large partie des enquêtés, le nouveau logement « c'est plus cher ». Si cette récurrence apparaît très explicitement liée aux dépenses que sont le loyer et les charges, elle est aussi – moins directement, mais de manière tout aussi décisive – liée à un surplus d'exigence qui accompagne l'arrivée dans la « petite maison ».

2.1. Loyer, charges et exigence du nouvel espace

Si chez certains l'expression « c'est plus cher » s'en tient au constat, elle s'accompagne souvent chez les habitants d'un regard critique plus ou moins tranché (et tranchant). Ainsi un seul terme (trop) suffit chez Marie-Line à transformer l'expression – où l'imparfait résonne comme une sentence irrévocable : « Mon logement il était beau, mais bon il était trop cher » (Marie-Line 44 ans, femme de ménage, relogée tranche 3 puis repartie dans le parc ancien à la ZAC). Selon Luiz Pinto (79 ans, maçon retraité, relogé tranche 1/2), pointant la différence de budget (50 euros) avec les tours des Brichères, « Ils construisent à la manière de faire des économies pour eux et pas pour nous ». Quant à Jacqueline Ferrand, Mehmet Kaya et Jean-Jacques Coulon, ils questionnent chacun à leur façon le sens du mot « logement social » :

« [Soucieuse] Si, c'est vrai qu'on nous avait dit que ça ferait pas de différence – ça fait pas de différence pour ceux qui ont l'APL, mais pour nous qui n'en avons pas, ça en fait quand-même, bien sûr : les loyers sont beaucoup plus chers, hein. Mais

²⁶⁵ Les auteurs questionnent les effets sociaux de la rénovation urbaine des années 1950 à Londres en étudiant la manière dont le départ du quartier populaire de Benthall Green (au centre de la ville) vers les nouveaux logements modernes de Greenleigh (en périphérie) affectent les relations et plus largement les styles de vie des habitants.

bon... [Plus loin] Je dis oui, mais on passe tous les HLM en Résidences, c'est ça le problème : tout le monde n'a pas l'APL. » (Jacqueline Ferrand 68 ans, ouvrière à la retraite, relogée tranche 3)

« [Désabusé] Bin ici quand ils avaient construit, ils avaient appelé ça comme ça hein : ils avaient appelé « les constructions sociaux » [Oui] Des maisons à 650 euros, « sociaux », c'est... (Rire) ! » (Mehmet Kaya 33 ans, couvreur, accédant)

« [Fâché] Soi-disant ils voulaient faire du logement social. Mais moi qu'on m'explique ce que c'est du logement social ! [...] Ils disent que c'est le même prix, mais c'est plus cher en fait. Ils font miroiter les gens puis après c'est pas réel. Moi je le savais [...] Les HLM, c'est pas tant eux qui m'énervent : c'est les gens aussi. À croire qu'ils sont bêtes : si vous passez d'une maison à un château, vous allez bien vous douter que ça va être plus cher. » (Jean-Jacques Coulon 50 ans, jardinier, tranche 3)

2.1.1. Un loyer plus élevé

D'où vient cette récurrence dans la mise en évidence de la cherté du logement, du point de vue notamment du loyer défini par le bailleur social ? L'Office public affiche pourtant un souhait qui répond au principe dicté par l'ANRU d'un « reste à charge » (dépende de logement) équivalent pour les ménages relogés : le montant de la quittance (loyer + charges) « doit être le plus proche possible de la quittance actuelle d'une part et d'autre part l'APL doit aider au maximum les locataires des nouveaux logements »²⁶⁶. Mais *les loyers des nouveaux logements – seule dépense fixée (et relativement fixe) – sont plus élevés* que dans le parc ancien dont les logements « ont toujours les loyers les plus bas en valeur absolue » (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 10), ce que corroborent les propos du président de l'Office public en 2005 (archives de la Ville d'Auxerre, images et entretien de Danièle Zetlaoui)²⁶⁷ et du chargé d'opération que nous avons rencontré :

« En priorité les locataires des tours ont accès à ces logements, s'ils le souhaitent, et si leur capacité financière leur permet. En principe – et je crois que c'est important aussi de le souligner – le total loyer plus charges est équivalent à ce qui existait dans les tours, étant entendu que sur ce type de logement, **le loyer a une part plus importante** alors que les charges communes n'existent plus²⁶⁸, et donc quand le loyer est compensé par l'APL, c'est tout bénéf' (c'est tout bénéfice) pour les locataires. » (Jacques Hojlo, président de l'OAH)

²⁶⁶ La source, pour ce point, est (sauf mention contraire) un document interne de l'office public (OAH) intitulé « Opération de rénovation urbaine des Brichères. Note relative aux besoins de l'insertion des familles et individus cumulant plusieurs handicaps » (il n'est pas daté précisément, mais remonte en toute vraisemblance à l'été 2004).

²⁶⁷ Notons que Sylvette Detrez, habitante déjà évoquée qui siège à la commission d'attribution des logements, atteste également de cette « part de loyer qui [est] quand-même plus chère ».

²⁶⁸ Dans les nouveaux logements, les charges sont individuelles.

« Sur nos anciennes opérations, on a des niveaux de loyer qui sont largement inférieurs par rapport à nos nouvelles opérations. » (Stéphane Lafont, chargé d'opération, OAH)

Ainsi le budget que représente le nouveau logement pour les locataires (issus du parc ancien) repose sur deux éléments qui peuvent fortement varier : l'APL qui dépend d'un éventuel changement de situation (le départ ou l'arrivée d'un enfant par exemple), et les charges qui dépendent du prix de l'énergie et de la consommation des ménages (laquelle dépend à son tour de leur gestion de l'énergie et des aléas climatiques). Outre ces éléments qui viennent relativiser l'équivalence affichée des dépenses de logement dans le sens d'une augmentation, l'importance du critère de solvabilité dans l'attribution des nouveaux logements plaide également en faveur de leur coût plus élevé, tout comme il éclaire en partie au moins les nombreux départs du quartier (qui concernent les plus précaires parmi les habitants relogés) (voir la fin du chapitre précédent relative au peuplement)²⁶⁹. Ces différents éléments viennent corroborer les constats établis par ailleurs et se faisant, ils viennent à leur tour questionner l'accès au logement des catégories les plus modestes, qui constitue l'un des grands types d'enjeux que soulève la rénovation urbaine (Gilbert 2014, p. 108)²⁷⁰ :

« En démolissant les logements sociaux construits dans les décennies d'après-guerre, on provoque la disparition d'un nombre important de logements au coût très faible par rapport aux logements neufs, y compris pour le secteur HLM. (...) Dans le même temps, les opérations de réhabilitation et de résidentialisation se traduisent mécaniquement par des hausses de loyer et, dans les logements sociaux neufs, le loyer est bien supérieur à celui des HLM démolies. » (Gilbert 2014, pp. 109-110)²⁷¹

²⁶⁹ À cet égard, la même note du bailleur relative aux besoins des personnes et familles fait état de 23% des ménages (à reloger) en retard de loyer auprès du bailleur (dont deux tiers de plus de trois mois), de 33% des ménages vivant de prestations ou d'aides sociales (RMI, chômage, etc.) et de 25% des familles ayant déjà fait l'objet d'un suivi social. Le document pointe plus généralement la fragilité des « situations économiques et sociales » de la population à reloger, « les ressources des ménages [étant] limitées même pour ceux pourvus d'un emploi stable ou à la retraite ». Dans ces conditions, le maintien de la population des tours dans le quartier rénové des Brichères apparaît largement compromis.

²⁷⁰ Pierre Gilbert met en évidence deux autres grandes questions que pose la rénovation urbaine : « celle du degré de maîtrise par les habitants des politiques urbaines qui les affectent ; [et] celle enfin du rôle de l'espace local dans la construction des groupes sociaux » (Gilbert 2014, p. 108). Si cette dernière est celle qui nous préoccupe ici en priorité, ces enjeux apparaissent intimement liés entre eux et l'angle d'étude privilégié croise inmanquablement les deux autres.

²⁷¹ Si la rénovation urbaine fragilise l'offre accessible aux plus modestes, notons que le degré de fragilisation varie : il dépend notamment de l'état du marché du logement, beaucoup moins tendu à Auxerre qu'à Paris ou Lyon. La hausse du coût du logement n'en reste pas moins effective.

2.1.2. Des charges plus importantes : « C'est pas tant le loyer que les charges ! »

Si « la conception des nouveaux logements tend à réduire au mieux les charges » (note du bailleur précitée), ces dernières n'en restent pas moins incertaines. Pour une large majorité des habitants en tout cas, elles semblent loin de compenser la hausse du loyer. Bien au contraire, elles sont souvent mises en évidence par les habitants comme venant grever le budget au regard de la situation qui prévalait dans le logement quitté. Plusieurs habitants ainsi que le gardien font à cet égard état de ceux qui ont déménagé à cause du coût du logement – et des charges en particulier²⁷². Ainsi la fille d'Évelyne et José Pereira est partie vers la ZAC en avril 2012 : « Ça revenait trop cher. Elle est seule avec ses deux enfants. Le gaz revenait trop cher ». Deux raisons sont incriminées et cohabitent en général dans les discours : la mauvaise isolation thermique (dont nous avons vu qu'elle figurait en tête de la liste des malfaçons dressée par les habitants), associée à une dépense importante en gaz, et le passage à des charges individuelles. En témoignent les propos de Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage), relogée tranche 3 puis repartie dans le parc ancien à la ZAC « parce que c'était trop cher » :

« C'était cher comment alors ? »

- Ben c'était cher au niveau du gaz individuel, puis mal isolé, ça a été fait à la va-vite quoi. C'est comme une boîte à conserve ! Non, c'est mal isolé [...] ça coûte cher le chauffage : thermostat 20, c'était trop cher.

- Par rapport à ici par exemple ?

- Ah ben c'est moins cher, largement ! Ici c'est largement moins cher, en plus c'est collectif alors c'est moins cher, largement moins cher. T'as peut-être 80 euros de différence, et encore, ah ben oui hein ! »

Bilal Naciri (27 ans, animateur, relogé tranche 3 secteur sud), de son côté, pointe également la grande différence avec le budget qui prévalait dans l'ancien logement, qu'il attribue notamment aux charges. S'il « s'en sort » et n'envisage pas de déménager (contrairement d'ailleurs à sa mère avec laquelle il vit), ces dépenses supplémentaires définissent une situation financière fragile :

« Question du budget, par rapport à avant »

- Oh la ! C'est vraiment très très cher hein, ça n'a rien à voir avec là-bas, hein ! Ah oui, ils abusent quand-même au niveau des charges et tout ça. Ils abusent trop, c'est impressionnant.

- Parce que c'est quoi qui fait que c'est cher ?

- C'est le chauffage, et l'électricité. 1500 euros par an, c'est pas de la rigolade hein. Si au moins ça s'améliorerait sur ça, franchement ça serait bien. En tout cas, on va pas se voiler la face : les maisons elles ont été très très mal isolées, moi j'apprends l'hiver là [...] Non ma mère elle travaille pas, elle a une petite allocation c'est tout. Mais on arrive à s'en sortir, ça va. Du moment qu'on arrive à s'en sortir à moins 100 euros, moins 200 euros à la fin du mois ça suffit (il rit).

²⁷² Le gardien pointe également le problème des poubelles dans le sud du quartier, sur lequel nous reviendrons.

- *Et là-dedans le budget de la maison, ça pèse beaucoup ?*
- Ça pèse beaucoup oui. Et les gens ils ne se rendent pas compte, mais moi la CAF tout ça, ils savent pas que les gens... et même l'office HLM, ils abusent quand-même. Au niveau des loyers, ils ont abusé, ils disent « loyer social », mais rien du tout oui ! [...] Ah oui, oui : ils savent pas. L'isolation est pas bon, à chaque fois je pète des câbles. »

Si tous ne témoignent pas de situations aussi précaires, ils sont en revanche nombreux à mettre en exergue la manière dont les charges – devenues individuelles et alourdies par le froid attribué à la mauvaise isolation – viennent grever le budget. Nabila El Fathi, pour n'évoquer qu'elle, en témoignait plus haut. De ce point de vue, la rénovation urbaine, si elle ne présage pas des situations réelles auxquelles elle peut donner lieu (diverses), relève bel et bien d'un processus de fragilisation économique. Relatif à l'augmentation du loyer et des charges, ce processus est aussi lié à l'exigence de l'espace. Avant de développer ce dernier point, notons un cas particulier quant à la manière d'appréhender le passage au chauffage individuel : chez Jacqueline Ferrand (en l'occurrence), ce passage contribue au sentiment de maîtriser son espace de vie tel que nous l'avons abordé plus haut. Il recouvre donc ici une autre dimension, avantageuse, quand chez la plupart des enquêtés il est essentiellement perçu comme inconvenient :

« Et donc ben c'est vrai que l'avantage, là, déjà on est en individuel, on ne paye pas les charges des autres : quand vous êtes en collectivité, chauffage collectif, chauffage à fond avec les fenêtres grandes ouvertes, les gens ils ne ferment pas les radiateurs ! La lumière la journée dans le couloir alors qu'il fait soleil et que vous avez des fenêtres, mais systématiquement les gens arrivent, voyez tous ces trucs-là. Les réparations d'ascenseurs, tout ce qui est collectivité. Que là on est en individuel, on allume notre chauffage quand on veut. On a nos panneaux solaires pour l'eau chaude l'été. On a – c'est quand-même bien ! : on gère notre logement nous-mêmes ! »

Cette dimension positive ne veut pas dire que Jacqueline Ferrand n'est pas concernée ni ne ressent pas l'effet de son déménagement sur l'augmentation des charges, bien au contraire : le chauffage individuel constitue paradoxalement un élément dont elle peut s'emparer comme d'une stratégie économique pour faire face à une fragilisation à laquelle, précisément, il contribue (nous y reviendrons plus loin).

2.1.3. *L'exigence de l'espace*

« [Lotfi El Fathi] Pour être socialement intégré, pour faire partie d'une société aujourd'hui, il faut du matériel que ce soit une voiture, que ce soit un scooter, que ce soit des habits, que ce soit de la technologie, une télé – je veux dire quand vous rentrez chez les gens vous avez que des écrans plats : les gens préfèrent se saigner pour une écran plat que manger.

- [Nabila El Fathi] Ou s'endetter. Comme j'ai pu le voir en banque. Des gens en grande difficulté qui viennent demander des crédits pour acheter une télé, pour acheter un peu de décoration pour chez eux. C'est triste, c'est triste parce qu'on se dit que ce n'est pas ce qu'il faut dans la vie pour exister, mais c'est la société qui veut ça : on est tellement matérialiste et on est toujours poussé à avoir toujours mieux, toujours plus que le voisin – encore plus dans les grands ensembles où on est comparés [...] et des gens se mettent dans des situations vraiment compliquées juste pour ça. S'endetter sur 10 ans pour un frigo, c'est triste. »

(Nabila et Lotfi El Fathi, respectivement 30 et 33 ans, employés, tranche 3)

Outre l'augmentation du loyer et des charges, la cherté du logement renvoie à *l'exigence de l'espace* qui tient à sa dimension symbolique : il s'agit de soigner le logement et son image, de l'honorer, et pour cela on engage souvent des frais, on dépense. Nous reviendrons plus précisément dans le chapitre suivant sur les types d'aménagement de l'espace (extérieur et intérieur) en tant qu'ils constituent un élément de statut (un investissement symbolique, qui participe à ce titre du travail de distinction et renvoie notamment à la valorisation de décors nouveaux et du décor moderne en particulier), mais également en tant qu'ils constituent un élément d'une personnalisation et d'un décloisonnement. Nous les introduisons ici sous l'angle de l'investissement financier qu'ils représentent.

Notons d'abord que tout déménagement semble s'accompagner d'une sorte d'investissement financier *a minima* « pour que ça soit à notre goût », qui relève plus de la personnalisation du lieu que d'un souci de distinction (du moins relativement explicite²⁷³). Alain Bertin (68 ans, plombier retraité), relogé dans un logement collectif du parc existant (en dehors donc de ce que peut représenter la « petite maison »), en témoigne :

« [...] puis quand on rentre, de toute façon, même si c'est bien, on va refaire une chambre et la salle de séjour. Pourquoi ? Parce que ça nous plait pas. On n'est pas

²⁷³ On peut en effet considérer que toute expression d'un goût a à voir avec la distinction en ce sens qu'il renvoie au(x) milieu(x) dans le(s)quel(s) il s'est vu structuré et qui le constitue(nt) comme distinct de goûts construits ailleurs. On pense évidemment ici à l'œuvre de Pierre Bourdieu.

modernes, mais ne soyons pas vieux jeu non plus, avec les petites fleurs roses (rires), ça non. Les goûts et les couleurs ça ne se discute pas. »

Un certain nombre de pratiques qui visent à soigner l'image du logement sont des investissements consentis face à ce que les habitants considèrent comme étant des défauts de conception qu'il s'agit de pallier (quand les charges concernent davantage les défauts de construction). Ainsi la petitesse des pièces peut les obliger à faire l'acquisition de nouveaux biens (comme nous l'avons vu avec Jacqueline Ferrand) et la promiscuité participe d'une pratique très récurrente d'aménagement des clôtures en forme de caches-vue. Tout cela coûte. Si les habitants investissent dans l'espace intérieur comme dans l'espace extérieur – nous aurons l'occasion d'en rendre compte dans les pages qui suivent, c'est dans le jardin que l'investissement apparaît à la fois le plus systématique et le plus important, témoignant de son importance symbolique. Ainsi les enquêtés sont nombreux à réaliser des travaux de terrassement (en général contre le règlement qui les lie à l'office, nous y reviendrons) pour pouvoir investir davantage cet espace auquel ils tiennent. Bilal Naciri par exemple y a investi 500 euros, et c'est avec une certaine fierté qu'il répond à ma question (« Parce qu'il y a une terrasse en dur maintenant, c'est ça ? ») : « Exactement. Avec des transats, des bancs et tout. En plastique ». Si la terrasse fait ici figure de dépense importante, les objets, les plantes et le mobilier qui peuplent les jardins représentent un coût non négligeable (tout comme les objets qui peuplent l'espace intérieur d'ailleurs). Ainsi le regret que Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite, tranche 1/2) exprime face à son éviction du « concours des jardins fleuris » se mesure à l'effort financier consenti pour fleurir son jardin, qui apparaît à ses yeux comme un critère d'évaluation qui devrait être pris en compte par les membres du jury du concours précité :

« Ils sont pas passés ici pour les fleurs. C'est pas juste de nous mettre au même niveau que les pavillons : eux, ils ont les moyens. Tout est fleuri ici, ils ne sont pas passés. Je sais que ces gens-là [les maghrébins], ils ne mettent pas de fleurs dans leur jardin. Mais ceux qui le font, il faut les sélectionner. **Vous savez, ça coûte cher les fleurs**²⁷⁴. »

Si Nabila El Fathi a fini par opter pour les graviers plutôt que pour une terrasse trop onéreuse, le récit qu'elle fait de son jardin témoigne avec humour de l'importance de l'investissement (tant symbolique que financier) que les habitants peuvent y injecter :

« On a amené un jardinier qui nous a mis des graines machin, retourné la terre tout ça : on a voulu faire ça bien. [...] On a investi, hein, on a pas blagué (rire) ! Avec le jardinier. Franchement on a investi ! Il [Lotfi] l'a fait une première fois : il a acheté le matos et tout ce qu'il fallait, bon après il s'est dit « c'est peut-être moi qui a loupé une étape ». Donc on a pris un jardinier, on a mis le prix, il a ramené son matos, la motobineuse, la totale quoi. Nos voisins ils étaient morts de rire : « Tout ça pour la

²⁷⁴ On retrouve ici la distinction qui s'opère entre le pavillon privé et les « petites maisons » des Brichères, en dépit du caractère largement valorisé de ces dernières au regard des logements collectifs quittés. On observe également une grille de lecture formulée en termes culturels, sur laquelle nous reviendrons dans le dernier chapitre de la thèse.

petite parcelle là ?! ». Nous on dit « Non, mais attendez, nous on veut de la pelouse nous aussi hein ». Rien à faire hein, rien à faire ! [...] On a même pensé à faire une petite dalle au moins pour mettre la table, les chaises et tout. Mais on s'est dit « en fait on a pas le droit » puis bin c'est : on est pas propriétaires quoi, au bout d'un moment on se calme aussi ! »

2.2. Face à la fragilisation économique. Une étroitesse des ressources variable, des conduites différenciées

La récurrence, chez les personnes rencontrées, dans la mise en évidence de la cherté du nouvel habitat recouvre différentes réalités. Si les plus favorisés assument sans grande difficulté le nouveau logement, beaucoup y parviennent au prix d'une gestion serrée et attentive de leur budget, de concessions et/ou en déployant des stratégies économes, de récupération par exemple. D'autres encore rencontrent des difficultés financières importantes qui peuvent, le cas échéant, les obliger à partir vers le parc ancien. Ces variations – dans la manière dont la fragilisation économique affecte les habitants – s'appréhendent au départ d'attitudes et de pratiques « consommatoires » qui révèlent à leur tour des marges de manœuvres ou des souplesses différenciées, et qui font écho de manière cohérente aux statuts que les uns et les autres tiennent sur le terrain du travail et de l'emploi.

Il convient ici de noter que les budgets des ménages (revenus et dépenses) ont été appréhendés de manière générale. Ils n'ont donc pas fait l'objet d'une enquête détaillée et systématique, bien que – nous avons pu le voir – les chiffres ne soient pas inexistantes et que l'analyse fasse apparaître des montants qui font sens. Dans le cadre de ce travail, il m'est en effet apparu plus opportun d'étudier la manière dont la rénovation urbaine pèse sur le pouvoir économique des habitants à travers des données moins chiffrées que qualitatives, quoiqu'objectives²⁷⁵. Il n'est toutefois pas inintéressant de rappeler²⁷⁶, outre les statuts sociaux et professionnels des habitants (le plus souvent bas et subordonnés), qu'aux Brichères les revenus sont deux fois moins importants que dans la commune d'Auxerre prise dans son ensemble, que les bas revenus y avoisinent le tiers de la population et qu'une part importante de la population y a recours aux aides sociales.

Face à la fragilisation économique multiple qui accompagne la rénovation urbaine, les habitants ne sont donc pas tous armés de la même manière et les « réponses » qu'ils y apportent varient. Schématiquement, ces dernières présentent trois catégories de conduites différentes qui, si elles renvoient aux ressources différenciées des habitants, ne sont pas exclusives l'une de l'autre : ce sont des tendances qui se dessinent. La plupart des habitants se rejoignent d'ailleurs dans la catégorie intermédiaire des « bricoleurs », quand les deux autres

²⁷⁵ Pour une approche approfondie des comptes domestiques en milieux populaires et des logiques économiques et sociales qui s'y déploient, voir notamment Ana Perrin-Heredia (2010), *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires. Ethnographie économique d'une « zone urbaine sensible »*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne.

²⁷⁶ Voir le chapitre de contextualisation relatif au quartier des Brichères et à sa rénovation (chapitre V).

groupes renvoient à des situations moins largement partagées (du côté des plus précaires notamment).

2.2.1. *Se débrouiller, bricoler*

Pour honorer l'image d'une petite maison à laquelle ils tiennent, les enquêtés doivent souvent, pour y parvenir, investir sur un temps long (dans le cadre d'un budget serré qu'ils doivent souvent échelonner) et jouer de stratégies diverses (récupération, bricolage) qui confèrent à l'investissement dans le logement un coût réel, mais également très symbolique. De ce point de vue, ce qui apparaît comme un cercle vertueux de l'investissement (où dimensions symbolique et concrète se renforcent l'une l'autre) peut tout aussi bien prendre les allures du cercle vicieux²⁷⁷, comme tendent à le suggérer ces mots de Bilal Naciri qui dessinent une réciprocité : « Je suis obligé d'en profiter [de l'espace extérieur]. Parce que j'ai été obligé d'investir là-bas, sur la terrasse, pour en profiter ». De même, les propos d'Hanane Kettani (35 ans, chômage (intérimaire), relogée tranche 1/2) rendent compte de la manière dont l'investissement financier semble ancrer l'attachement au lieu. Ainsi, lorsque je lui demande – après qu'elle ait dressé une longue liste de défauts attribués à son nouveau logement – si elle n'a jamais envisagé partir, elle me répond : « Ils m'ont proposé, mais en appartement ! Ils nous ont promis, qu'ils tiennent leur parole ! J'ai mis 500 euros dans le jardin. J'aime ma maison, on met du temps à s'adapter à sa maison ».

Afin d'« arranger » leur nouveau logis, plusieurs enquêtés ont été amenés à récupérer des meubles ou à en acheter à bas coût en seconde main comme nous avons pu le voir avec Jacqueline Ferrand et le buffet qu'elle s'est procuré dans un dépôt-vente afin de répondre aux métrages des pièces (plus petites). De même Ginette Stiz (80 ans, ouvrière à la retraite, relogée tranche 1/2) me dit sur un ton un peu gêné « on est un peu fourmis », désignant là le fait d'avoir récupéré « à gauche à droite » du mobilier. Afin d'isoler davantage le logement du froid et réduire ainsi le coût de la facture de gaz, les enquêtés sont également plusieurs à calfeutrer tout ou parties des fenêtres, notamment dans les chambres où la grandeur des ouvertures peut de ce point de vue leur apparaître disproportionnée par rapport à la fonction dévolue à la pièce. « Il faut bricoler tout seul », dit Mai Tran à cet égard (45 ans, employée, relogée tranche 3). Pour réduire les charges liées au chauffage, Jacqueline Ferrand – je l'ai annoncé – opte quant à elle pour une solution plus radicale conditionnée par le caractère individuel du logement qui se voit sous cet angle valorisé :

« Maintenant je suis toute seule, je gère, je fais quand-même attention, hein : très, très attention [...] je fais très attention. Il faut. Mais le coup de faire mon chauffage comme j'en ai envie, voyez : l'allumer quand j'ai envie de l'allumer ; si je trouve que ça va pas, ben je vais mettre des pulls et puis je vais attendre un peu et ben c'est quand-même... il faut bien se rattraper comme on peut, hein. »

²⁷⁷ D'autant plus lorsqu'il se heurte au statut de locataire – et à la relation de dépendance qu'il définit – qui confère à la situation une relative incertitude (on ne sait pas si un jour on ne devra pas à nouveau partir). Nous y reviendrons.

Si l'exemple de Jacqueline Ferrand peut apparaître extrême (ne pas se chauffer), il constitue en fait une variante d'une attitude très générale chez les habitants rencontrés, qui consiste en une gestion attentive et serrée de leurs consommations et dépenses et qui renvoie à la condition qu'ils partagent. Il faut en effet toujours « faire attention », nous y reviendrons. Du côté des « débrouilleurs » ou des « bricoleurs », citons encore Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer, relogée tranche 3) qui, de son côté, rend compte de *l'échelonnement* nécessaire à l'aménagement de son logement, qui témoigne de l'étroitesse de ses ressources tout comme de l'importance de l'investissement – financier, temporel et affectif – que représentent ces travaux (de terrassement notamment) qui lui ont tant « coûté » :

« [Fatima Guedira] A l'extérieur c'est nous qui avons investi dans des dalles, c'est nous qui avons investi vraiment dans tout [...]

- [Sa fille] Dans les nouvelles maisons, ils ont déjà mis des dalles, des petites terrasses.

- Tandis que nous, c'est nous qui nous sommes donné du mal à tout refaire [...] Et pourtant on est dans la troisième tranche. Pourtant. Parce que là je suis près de celles qui sont vendues en fait, donc on est dans la troisième tranche. Et je vois qu'il y a des logements qui sont goudronnés devant les portes et tout, mais pas moi [...] donc tout ce qui a été fait sur le jardin et tout, c'est nous qui... Et ben je vais vous dire, ça m'a coûté, pff ! Je sais, **on achetait** par des petites... **en puzzle quoi**. Les dalles. J'achetais au fur et à mesure et puis on posait un petit peu pour avoir quelque chose de propre. »

C'est également par échelonnement que Fatima Guedira doit procéder pour aménager la cuisine. Plus largement, c'est le « système D » qui caractérise ses pratiques d'aménagement. Pour pallier au manque d'espace de rangement, non seulement elle fait du garage un espace de stockage, mais elle bricole des espaces supplémentaires : dans la pièce centrale elle rajoute une paroi (plaque de plâtre) afin d'y adosser des étagères du côté opposé à l'espace du salon, et crée ainsi une sorte de séparation qui dédouble la pièce ; elle relègue par ailleurs le lave-linge à l'extérieur, où elle bricole en outre un abri devant l'entrée (ce dernier lui vaudra de rentrer en conflit avec le bailleur, nous reviendrons plus loin sur cette histoire).

2.2.2. *Abandonner, s'endetter, partir*

Un autre ensemble de conduites, que l'on retrouve du côté des ménages relogés, renvoie à une précarité plus importante et à des marges de manœuvre plus limitées. Il y a ceux qui abandonnent en quelque sorte leurs aspirations et l'idée de « faire coller » la réalité à l'image qu'ils se faisaient de leur logement. Ainsi l'attitude d'Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie, relogée tranche 1/2) est résignée : « Après, dire qu'il me plaît : pour aménager comme on veut, il faut de l'argent ». Si l'attitude est chez elle relativement généralisée (où la fragilisation économique se double en outre d'une fragilisation sociale, nous aurons l'occasion d'y revenir), il arrive que la démission concerne des aspects plus isolés qui témoignent d'une gestion certes serrée du budget, mais qui apparaît moins contrainte que dans l'exemple précédent. Luiz et Ana Pinto par exemple (respectivement 79 et 78 ans, maçon et

nourrice retraités, relogés tranche 1/2) renoncent à fleurir leur jardin en vue du concours des jardins fleuris : « Trois fois, on a gagné le concours. Mais on a abandonné : ça consommait trop d'eau ». À côté de « l'abandon », il y a l'endettement. Nous l'avons vu avec Bilal Naciri qui parvient tant bien que mal à maintenir de mois en mois son découvert à un niveau relativement faible. Lorsqu'il vivait encore dans les nouveaux logements des Brichères (tranche 1/2), Resa Kurt (40 ans, sans travail) a quant à lui fait l'acquisition d'une nouvelle télévision pour remplacer l'ancienne, trop petite pour convenir au nouveau salon : il fallait installer les fauteuils au beau milieu de la pièce pour bien voir, « ça faisait bizarre ». Acheté à crédit (480 euros à rembourser en 10 fois), cet objet participe d'une situation financière déjà difficile, où le relogement tient son rôle (Resa Kurt parle du « choc » de la différence de loyer), où l'argent manque (le thème de « la galère » domine dans le discours de Resa Kurt) et qui se prolongera d'ailleurs lorsqu'il repartira vers la ZUP (endetté auprès de l'office public, il y recevra un avis d'expulsion qu'il parviendra à éviter en s'engageant sur un calendrier de remboursements). Car il y a aussi, à côté de la résignation et de l'endettement, les départs du quartier, à l'instar de ceux de Resa Kurt et de Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage) elle aussi repartie vers le parc ancien.

Plus souvent que chez les autres enquêtés, le décor tend à témoigner chez ces ménages relogés – qui « abandonnent », s'endettent et/ou partent – de la plus grande étroitesse de leurs ressources. Il en va ainsi de l'impression de vide, tout comme *a contrario* du caractère encombré des intérieurs, ou encore de l'allure disparate et bigarrée qu'ils peuvent revêtir. Ces traits résonnent avec l'impossibilité d'« aménager comme on veut » (et ils se distinguent du caractère sobre et assorti de nombreux logements, qui renvoie notamment au souhait de coller à l'esthétique moderne sur lequel nous reviendrons dans le dernier chapitre). Dans l'ancien salon de Resa Kurt, le (très) grand écran se remarque d'autant plus qu'il contraste avec l'impression de vide que donne par ailleurs la pièce, et semble ainsi y trôner²⁷⁸. Les deux descriptions qui suivent, respectivement issues de mon carnet de terrain et du dossier de film (lui-même issu de mes notes d'observation), rendent compte de l'esthétique des intérieurs d'Annie Dupuy et de Marie-Line Roelandts :

L'espace [rez-de-chaussée] : me paraît très « décousu », un peu comme si les choses avaient été déplacées et n'avaient pas été remises à leur place : les meubles semblent être au milieu du jeu de quille, une grande armoire obstrue une des fenêtre... Donne l'impression d'un espace « étrié », renforcée par le caractère allongé de la pièce principale (longue).

Le salon de Marie-Line est rudimentaire et le mobilier qui y trône – quelque peu dépareillé – n'est pas récent : une table, une télévision et deux fauteuils de part et d'autre de la pièce, ornés de draps africains, pour l'essentiel. Elle aimerait changer le papier-peint vieilli, mais celui qu'elle voudrait, à motifs (« palmiers-cocotiers »), est trop cher. Quelques vêtements sèchent dans le coin de la pièce sur un étendoir rafistolé.

²⁷⁸ Ses parents et sa sœur cadette demeurant à cette adresse, j'ai pu observer le logement et m'y entretenir avec Resa Kurt que j'ai également interviewé dans son logement actuel.

Une certaine amertume se laisse deviner dans les discours de ces enquêtés qui ne peuvent pas à honorer leur logement comme ils le souhaitent ou qui n’y parviennent qu’au prix d’une situation fragilisée. Les potentialités du lieu sont présentes et ressenties, mais la fragilité des situations domine. Ces dernières sont fréquemment comparées à celles qui prévalaient antérieurement et la comparaison – dans sa dimension très concrète (budgétaire en l’occurrence) – met à l’épreuve l’image de la « petite maison » valorisante. Si, nous l’avons dit, les enfants y semblent davantage attachés, les parents (et notamment les mères) en viennent à regretter l’ancien quartier en ce qu’il était le lieu où on s’en sortait (encore). Il en va ainsi de la mère de Resa Kurt comme de celle de Bilal Naciri que ce dernier cherche à rassurer :

« *Et ta maman, ça lui convient ?* »

- Oui elle est bien ma mère, elle est bien. Elle veut déménager, mais elle trouvera jamais mieux que ça.

- *Ah elle veut déménager ?*

- Par rapport aux charges. Moi j’ai dit à maman « mais c’est bon on va rester là ». Avec mes frères, c’est bon, on est là. On assume [on encaisse], mais on est bien là. »

Les propos de Marie-Line Roelandts pointent également une autre dimension du regret : celui d’avoir nourri des aspirations, qui confèrent à l’obligation de partir des allures de déclassement, qu’elle n’aurait pas eue sans le passage préalable par la « petite maison ». Comme le souligne Pierre Gilbert (2014, p. 402) : « Les aspirations ouvertes par le relogement ne se referment en effet pas si aisément ». Si Marie-Line Roelandts regrette de ne pas avoir « pris directement » un logement collectif du parc ancien, ce n’est donc pas uniquement – bien que ce motif domine – parce que ça lui « aurait évité de payer cher aux Brichères » :

« C’est là que j’ai pris les Brichères, mais j’aurais su, j’aurais du prendre la ZAC.

- *Pourquoi ?*

- Ben parce que c’est pas terrible ici, moi je me plais pas trop.

- *C’était mieux les Brichères ?*

- Ben oui hein : il y avait un balcon et tout, que là... Pff : c’est la misère (rire) ! »

Sylvette Detrez, qui siège à la commission d’attribution des logements, vient corroborer la fragilisation économique que représente l’arrivée dans le quartier et les aspirations déçues à laquelle elle est susceptible de donner lieu lorsqu’il faut partir : « Il y a des changements de situation qui se passent : il y a des gens ils rentrent ils ont les moyens et puis après ils ne les ont plus. Donc à un moment donné pour ne pas qu’ils s’entassent on leur propose un autre logement, et donc quelques fois c’est un pas en arrière. Bien sûr. Et on ne peut pas faire autrement, parce que tu me diras qui c’est qui nous donnera l’argent (rire) ?! » Sylvette Detrez pointe ici le rôle déclencheur que peut jouer un « changement de situation ». La fragilisation relative au logement (« plus cher ») peut en effet à tout moment se voir aggravée, notamment par la précarisation de l’emploi. Annie Dupuy et Marie-Line Roelandts, par exemple, se sont toutes les deux vues réduire leur temps de travail dans les années qui ont

suivi leur déménagement. Et tandis que l'une s'endettait auprès du bailleur social, l'autre était obligée de déménager.

Ainsi, « pour les plus démunis, le relogement vient souvent renforcer le sentiment d'une trajectoire peu maîtrisée et [pour ceux qui ont dû partir en premier lieu] marquée par le déclassement » (Gilbert 2014, p. 401).

2.2.3. Investir plus facilement, mais prudemment

Un dernier ensemble de conduites témoignent de marges de manœuvre plus importantes dans l'aménagement du nouvel espace, que l'on retrouve notamment du côté des habitants non-relogés y compris les accédants à la propriété. De ce côté, on doit moins « laisser comme c'était », on choisit une décoration « à son goût » dont on change le cas échéant plus aisément, et lorsque l'on investit, on achète du neuf. De ce point de vue, les discours témoignent d'une certaine stabilité des situations. Ils gardent cependant la trace d'une relative étroitesse des ressources. La récurrence, y compris chez les habitants les mieux lotis, du coût plus élevé du nouveau logement témoigne en elle-même déjà de ce que ce dernier pèse de manière significative sur l'économie domestique. Sylvette Detrez (65 ans, aide-soignante retraitée, tranche 4) pointe à cet égard la moindre souplesse, au regard de sa « petite retraite », à laquelle elle se contraint en emménageant dans le nouveau quartier : « Je ne savais pas si j'allais l'accepter [le logement] parce que c'était quand-même une part de loyer qui était quand-même plus chère, mais c'est une qualité de vie que j'ai choisie [...] C'est formidable, mais c'est un choix de vie ». Ce bref échange à propos du coût des charges entre Hanane Kettani (35 ans, au chômage (intérimaire), relogée tranche 1/2) et l'une de ses amies venue lui rendre visite rend également compte des restrictions auxquelles le « choix » du quartier des Brichères peut donner lieu :

« [Hanane Kettani] C'est pas tant le loyer que les charges ! 120 euros de gaz par mois ! C'est bien plus que dans les tours.
- [Son amie] Moi c'est pour ça que je reste à la ZAC, sinon je pars plus en vacances. »

Le motif de l'énergie revient fréquemment dans les discours des habitants non-relogés qui sont très attentifs à leur consommation de gaz (surtout) et d'électricité. Ainsi par exemple de Michel Bigot (58 ans, employé, accédant tranche 3) qui se dit satisfait du caractère lumineux de la maison (il parle de « la lumière »), car « il ne faut pas souvent allumer ». Des considérations du même ordre président d'ailleurs au choix du logement que l'on ne souhaite pas trop spacieux. Ainsi Habib Hakani (62 ans, ouvrier retraité, tranche 4) choisit un F3 pour « l'économie d'énergie ». De même Lotfi et Nabila El Fathi ne souhaitaient pas d'un duplex : « Moi si c'était un duplex moi je l'aurais pas pris ne serait-ce que pour le chauffage - On est en mode Ecolo » (respectivement 33 ans et 30 ans, employés, tranche 3). Du fait notamment de leur statut de propriétaires, les accédants portent plus fréquemment des projets

d'aménagement ou de transformation plus importants²⁷⁹. Ces derniers se mènent toutefois progressivement : non seulement on est amené à les reporter, mais lorsque l'on s'y attèle, cela prend du temps (on retrouve ici l'échelonnement), notamment parce que l'auto-construction est privilégiée (sur les temps hors-travail). L'échange entre Véronique et Bruno Killian en rend compte, à propos du garage que ce dernier a construit (ces travaux trouvent d'ailleurs l'une de leurs raisons d'être dans le coût considéré trop élevé du garage qu'ils louent à proximité de leur logement (51 euros/mois)) :

« [Véronique Killian] On y arrive, mais il faut faire attention, puis petit peu par petit peu

- [Bruno Killian] Oui, voilà c'est-à-dire : à partir du moment où on a un projet, on met l'argent de côté pour le réaliser, on va pas dire « tiens on le fait ce week-end »

- Oui, parce que nous, le petit... que t'as fait là, le garage. Ça fait 5 ans que t'es dessus, que tu disais que « je vais le faire, je vais le faire, je vais le faire »

- Les plans, tout ça. Ouais

- Et il a fallu que ça mûrisse dans l'esprit déjà, faire les plans et puis l'argent quoi, c'est ça aussi hein ! On est obligés maintenant, on peut pas dire... À part qu'on ait un tonton d'Amérique qui nous laisse un gros héritage et encore (rires) !

- Oncle Sam (rires) !

- On espère (Rires) ! Un jour. Mais je veux dire non, pour l'instant on est obligés de faire comme ça . Voilà comme on dit « Petit à petit... »

- « L'oiseau fait son nid »

- « ... on fait son nid ». Voilà. »

À propos des accédants, il convient encore de rajouter – nous l'avons annoncé – que la modestie de leurs ressources définit pour eux une position sur le marché du logement et des marges de manœuvre qui restent limitées et font « souvent de leur installation un choix résidentiel contraint » (Gilbert 2014, p. 412). L'accession sociale apparaît en effet chez tous les accédants rencontrés comme la seule possibilité de devenir propriétaire. Ainsi, « [c]eux qui profitent de cette « bonne affaire » le font [...] avant tout parce que leur capital économique ne leur permet pas d'accéder à la propriété ailleurs » (Gilbert 2014, p. 449).

*

S'ils possèdent plus de liberté pour investir le lieu comme ils le souhaitent, les habitants les plus pourvus (du côté des non-relogés) témoignent d'une gestion très attentive des dépenses relatives au logement, qui s'envisagent dans le cadre d'un budget serré qu'il convient toujours de rééquilibrer. C'est donc bien la modestie de leur condition qui – du plus démuné au mieux loti et du plus précaire au plus stable – dessine un continuum entre les enquêtés, dont atteste la récurrence dans la mise en évidence de la cherté du nouveau logement, tout comme les conduites associées qui viennent d'être exposées. Cette modestie se donne plus généralement à entendre à travers les préoccupations économiques qui jalonnent

²⁷⁹ En dehors des travaux de terrassement qui, nous l'avons vu, son plus généralisés.

de part en part les propos des personnes rencontrées, en dehors même des considérations propres à l'arrivée dans le nouveau logement et aux contraintes qu'elle définit²⁸⁰.

Encadré 10 « Faut toujours faire attention », l'étroitesse des ressources

Les préoccupations économiques se formulent directement. Les enquêtés disent alors le caractère restreint de leurs ressources, la prudence qu'il impose toujours, la difficulté et l'incertitude qui en découlent souvent. Les extraits suivants en rendent compte. Ils balayent un large éventail de situations, des plus stables au plus précaires. Parmi ces dernières, notons le cas de Marie-Line Roelandts qui tend à ponctuer son discours, quel que soit le sujet, d'interventions relatives à sa situation économique, ce qui explique le caractère « haché » de ses propos et la manière dont j'en rends ici compte.

« Même quand on travaille à deux, faut toujours qu'on fasse attention. Et encore on a plus nos enfants à charge. Les familles qui ont encore les enfants, je sais pas comment ils font ! » (Véronique et Bruno Killian 56 ans, employés, accédants tranche 3)

« Franchement là tu demandais par rapport aux finances, là il n'y a rien du tout, il n'y a pas de sous de côté, il n'y a rien du tout quoi. Ben tiens là je me suis mis en arrêt, tiens là j'hésite parce que je sais pas comment ça va se passer avec le RSI – je sais pas si je suis pris en charge, pas pris en charge, je sais pas si je peux me faire opérer, je sais pas. C'est le bordel quoi, donc voilà, voilà par rapport à ta question des finances. C'est pas facile. » (Eddie Erard 41ans, petit artisan, relogé tranche 1/2)

« Ben mes opinions, mes opinions, moi j'ai grandi ici tu vois je sais pas quoi dire non plus. Moi je sais que j'ai toujours bossé voilà. J'ai toujours bossé, mais bon j'ai pas le droit à grand-chose, mais je me débrouille avec ce que j'ai. »

« Tout coûte. »

« Ben oui, ben on galère, hein, faut pas rêver, on galère tous hein, ah la fin du mois on a pas d'argent, on galère tous. »

« *Parce que toi tu ne gagnes pas beaucoup d'argent ?* »

- Oh ben non ! Moi très peu, moins qu'un ministre ! (Rire) Non, on ne gagne pas assez, la vie elle est chère maintenant. »

« C'est pas une grosse paye. »

« C'est la galère. C'est dur pour tout le monde. »

« Pff, ben oui. Non, non, puis l'argent il tombe pas du ciel non plus... Mmm. Tu m'étonnes. »

(Marie-Line Roelandts 44 ans, femme de ménage, relogée tranche 3 puis repartie dans le parc ancien à la ZAC)

²⁸⁰ Le travail et le labeur constituent un second thème transversal, intimement lié au premier en ce qu'il définit une dépendance économique qui se traduit dans l'étroitesse des ressources (voir le premier chapitre à ce sujet). Nous y reviendrons dans le chapitre VIII.

« J'ai pas mal de soucis. Je suis un peu raide niveau sous. J'essaye de faire un peu plus d'heures parfois. Mais je vis avec un découvert. » (43 ans, auxiliaire de vie, relogée tranche 1/2)

Les préoccupations économiques des habitants se donnent également à entendre, moins directement, à travers un ensemble d'aspects très concrets relatifs aux dépenses : celles que l'on se permet, celles que l'on ne se permet pas, la manière de les gérer qui renvoie à un budget serré. Parmi ces aspects, deux reviennent avec récurrence : les vacances – que beaucoup ne se permettent pas, et la gestion des courses (et de l'alimentation). Ils sont ainsi nombreux à « ne pas partir » et, lorsqu'ils le font (bien plus rarement), c'est souvent qu'ils se rendent dans un endroit où ils seront hébergés, à l'instar du pays d'origine. Ainsi Marie-Line ne « part jamais, c'est la galère ». Véronique et Bruno Killian, de leur côté, « part[ent] dans le midi parce que les enfants y sont, sinon [ils] partirai[en]t pas ». Sylvette, quant à elle, ne part plus :

« Et ça va, tu t'en sors financièrement, avec ta retraite ? »

- Oh oui. Tu sais, ce qu'il y a, c'est que je me suis aperçue que comme je paye des impôts, eh ben quand je pouvais faire un petit voyage avec les CGOS, l'organisme des œuvres sociales, eh ben avant je payais 180 euros pour la semaine – manger, tout. Là c'est 400 et quelques. Donc je le fais pas. »

Concernant les courses, le Carrefour²⁸¹ qui jouxte le quartier est souvent délaissé, malgré sa proximité, au profit de grandes surfaces plus éloignées, mais moins chères (Attac, Leader Price notamment). Notons en outre cette pratique, observée chez Alain Bertin (68 ans, plombier retraité, relogée en dehors du nouveau quartier) qui épluche les dépliants des magasins afin de faire ses courses en fonction des promotions qu'il y aura repérées. Il faut encore noter chez certains enquêtés la présence d'une parcelle de terre qu'ils cultivent (nous y reviendrons dans le chapitre suivant), susceptible de contribuer à l'économie domestique. Ainsi si Luiz Pinto (79 ans, maçon retraité, relogé tranche 1/2) « s'en sort », c'est « aussi parce que j'ai un terrain, je fait pousser des fruits et des légumes ». En dehors des vacances et des courses, d'autres aspects concrets jalonnent les discours et tendent à rendre compte de l'étroitesse des ressources. Ainsi Marie-Line Roelandts ne se rend pas au marché parce qu'elle n'a « pas de sous », pointe « la misère » que représentent « les portables à 24 euros » qui sont les seuls qu'elle peut se permettre d'acheter, mais avec lesquels elle ne cesse de rencontrer des problèmes (j'en témoigne) ou encore souligne le coût élevé que représente pour elle la cantine de sa fille. Mentionnons enfin la mère de Resa Kurt qui confectionne des peluches pour « essayer de faire un peu d'argent » en les vendant : « Quand on a la corde au cou, on en arrive à faire ça », dit Resa Kurt.

²⁸¹ Les habitants parlent indifféremment du Champion, l'enseigne ayant changé au cours de l'enquête.

3. Les locataires et l'institution, la dépendance éprouvée

Avant de passer au dernier point de ce chapitre relatif à la fragilisation sociale qui accompagne le changement de lieu, il n'est pas sans intérêt d'évoquer – bien qu'ils ne figurent pas au cœur de l'objet de recherche – les rapports que les habitants entretiennent à l'institution. S'ils se déclinent sous des formes variées, en fonction notamment des conduites que les habitants adoptent (et des situations auxquelles elles renvoient), ils mettent également l'accent sur l'ambiguïté de la position qui est celle de l'ensemble des *locataires* des nouvelles maisons. Le cas de Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer, relogée tranche 3) est à cet égard exemplaire et très instructif. Il témoigne en effet des rapports tendus susceptibles de se dessiner avec le bailleur social, en particulier du côté de ceux qui « bricolent » en fonction de leurs moyens (restreints), et attire en même temps l'attention sur des traits qui caractérisent plus largement les locataires des « petites maisons ». Fatima Guedira s'est à plusieurs reprises retrouvée sommée par le bailleur social (par l'intermédiaire du gardien ou par courrier postal) d'enlever des objets dont elle avait investi l'espace extérieur : d'abord son linge et une tonnelle, ensuite (cela venait d'arriver lorsque je l'ai rencontrée) un abri qu'elle avait construit devant la porte d'entrée. Le récit qu'elle fait de ces événements attire l'attention sur la tension qui s'établit entre le sentiment d'être chez soi (« comme si on était propriétaire ») lié à l'installation dans un logement individuel et la dépendance inhérente au statut de locataire. Dans ce cadre, l'exigence des habitants dépasse souvent celle de l'institution et ils peuvent, c'est fréquent, ne pas céder à ajuster leurs conduites à leur position objective. En d'autres termes, le logement (nous l'avons dit) construit des aspirations (« pourquoi pas nous ? ») et on ne se contente pas :

« Parce que même au début, j'allais pour tendre mon linge, le gardien à chaque fois il vient il me dit « non vous n'avez pas le droit d'étendre le linge dans le jardin ». Je dis « mais je vais le tendre où mon linge ? Dans ma salle à manger ?! ». J'ai dit « **si j'ai pris un petit jardin, c'est pour tendre mon linge quand il fait beau**, et puis pour mettre mes choses quand il fait beau ; c'est mon jardin, je ne sors pas de l'extérieur du jardin ». Mais au début, c'est vrai que ça a été – même avec le gardien – ça a été un peu la galère. [...] Parce que avant, j'avais posé aussi une petite tonnelle là, et ben **ils ont harcelé pour que je l'enlève, je l'ai pas enlevée**, mais malheureusement le vent me l'a enlevée, il m'a tout cassé, il y avait un grand vent et il m'a tout cassé. »

Le récit de Fatima Guedira soulève également la question des normes. Celles, dominées et dominantes, qui s'opposent. Mais aussi celles qui, partagées, ne trouvent pas les *moyens* d'être mises en œuvre²⁸². Il en va ainsi de l'abri extérieur à l'entrée de chez Fatima Guedira qui, « elle aussi », l'aurait souhaité différent, mais ne pouvait pas se le permettre :

²⁸² Un même type de rapport se retrouve chez les habitants les mieux lotis vis-à-vis des ceux qui possèdent moins de moyens pour aménager leur espace et (les deux choses se recoupent sans se recouvrir totalement) vis-à-vis des habitants de culture maghrébine de la part de ceux qui ne la partagent pas. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

« Ils m'ont dit que je peux laisser ça là devant, pour garder un peu... pour mes chaussures tout ça, mais que je fais ça au propre ! C'est vrai : moi aussi ça me dérange d'avoir ça, c'est pas joli. Mais c'est pas dans mes moyens, de faire quelque chose [...] je vais y aller à Brico Dépôt, je vais acheter 5 ou 6 bricoles, ça va me faire au moins pour 100 euros : c'est pas dans mes moyens ! [...] Donc ils sont bien d'accord : pour faire ça, pour mettre une petite entrée

- *La même chose en fait, mais*

- Voilà, mais que ça soit le locataire qui le paye. Et quand on leur demande que eux ils le fassent, ben non ils ne sont pas d'accord. Mais moi je suis pas locataire [lapsus, elle se reprend] [je veux dire] je suis qu'une locataire : c'est pas ma maison, je vais pas avancer une grosse somme dans un truc que après je vais déménager. »

Sommée de l'enlever faute de quoi une procédure serait cette fois instruite en justice, Fatima Guedira fut bien contrainte de s'exécuter, à regret. Car si l'abri, en l'état, ne convenait manifestement pas du tout à l'institution, elle, s'en accommodait tout à fait (de ce point de vue des normes différentes continuent de s'opposer au sein même de ce qui apparaît consensuel). S'il témoigne d'une certaine précarité économique, le récit de Fatima Guedira rend également compte d'une *précarité d'occupation* relative au statut de locataire et au « pouvoir dont dispose le bailleur sur leur lieu de vie » (Gilbert 2014, p. 545)). Fatima Guedira poursuit à ce propos :

« Mais par contre, vous disiez toute à l'heure « quand on déménagera » : est-ce que vous pensez déménager ?

- Oui ben : on ne sait jamais. On ne sait jamais.

- *Mais a priori vous n'envisagez pas.*

- Normalement je n'envisage pas. Mais on ne sait jamais.

- *Oui, c'est au cas où ?*

- Ben au cas où. Parce que je ne m'attendais pas à déménager quand je suis déménagée de là-haut [la ZUP], je ne m'attendais pas. Parce que je voyais que les enfants ils grandissent, chacun il va partir donc l'appartement suffisait, mais... ben le jour est venu et on a déménagé vous voyez. Donc ici on ne sait pas encore ce que la vie nous réserve. »

Cette incertitude, couplée au fait de ne pas être propriétaire, participe d'un statut (de locataire) qui constitue « un frein aux pratiques d'aménagement » (Gilbert 2014, p. 63) tandis que ces conduites, dans un même temps, viennent comme le défier. Le cas de Fatima Guedira témoigne donc de l'ambiguïté dans laquelle se trouvent les locataires des « petites maison », qui donne lieu à des pratiques d'appropriation actives dont les normes sinon les formes – ici notamment déterminées par les ressources économiques – sont susceptibles de créer des relations conflictuelles avec l'institution. S'il arrive que les accédants se retrouvent en prise avec l'institution – ils l'ont notamment été au début de leur aménagement lorsqu'ils se sont parfois confrontés à des problèmes de construction (leurs logements font partie de la tranche pointée du doigt par le chargé d'opération), la relation est d'un tout autre ordre : l'autonomie par rapport à l'institution et, de ce point de vue, la maîtrise sur son espace de vie sont en quelque sorte acquises. Le statut de propriétaire en effet « confère des droits très différents à disposer de son lieu de résidence » (Gilbert 2014, p. 545).

Tous les locataires ne se retrouvent pas en prise de manière aussi importante et directe avec l'institution que ne l'est Fatima Guedira. Ils sont pourtant nombreux à ne pas respecter la charte qui les lie à l'office public et se faisant à témoigner d'une même exigence qui dépasse les règles édictées par l'institution auxquelles ils ne s'ajustent pas (la récurrence des travaux de terrassement en atteste, tout comme les clôtures qui dépassent fréquemment la taille réglementaire). Ainsi Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite, tranche 1/2), à propos des aménagements effectués, annonce péremptoire : « C'est ma charte ! ». Dans ce cas cependant, les habitants semblent avoir aménagé dans une mesure acceptable pour l'institution²⁸³. Un ensemble complexe de règles, normes et formes participent donc à régir les rapports à l'institution. Ces derniers recouvrent en outre une dimension plus rhétorique : que les habitants respectent ou non les injonctions officielles et qu'ils soient ou non en prise directe avec l'institution, tous se positionnent vis-à-vis de cette dernière – avec laquelle ils ont souvent des « comptes à régler ». Nous l'avons déjà souligné plus haut, les rapports à l'institution se logent, au moins en creux, dans les nombreux griefs – dont le coût du logement n'est pas des moindres – formulés par les habitants à l'encontre du nouvel habitat²⁸⁴. La rhétorique apparaît parfois comme un mécanisme de protection ou de compensation face aux rapports contraignants entretenus avec l'institution et à la relation de dépendance qu'ils définissent : en dernière instance, on se réattribue une autonomie bafouée et un droit de cité par la parole – toute formelle que cette dernière puisse être²⁸⁵. Les menaces que Fatima Guédira et Jean-Jacques Coulon (50 ans, jardinier, tranche 3) profèrent à l'encontre du bailleur social sont de cet ordre (elles ont l'allure des « menaces en l'air »). Ainsi le second envisage « un jour » de faire appel à des experts (« tant pis pour le montant ») pour prouver les problèmes de construction et la mauvaise isolation en particulier. Quant à la première, elle menace, « un jour » également, de ne plus payer le loyer :

(A propos de l'abri qu'elle a dû enlever) « Mais là ça me fait mal au cœur quand j'ouvre ma porte : même mes tapis ils sont mouillés, pour essuyer les pieds, quand il pleut. Ça me fait mal au cœur. Mais ils veulent rien faire [...] Quand ils touchent le loyer... Pourtant – je fais pas le compliment – on est des gens qui payent tous les mois le loyer, mais un jour ou l'autre, moi c'est ce que je vais faire : je vais arrêter de payer le loyer. À ce moment-là on passera au tribunal, ben tant pis, on verra ce que le tribunal nous dira. »

Notons encore ici l'expression, chez plusieurs enquêtés, d'un sentiment de manque de reconnaissance, associé aux défauts constatés. Pour Hanane Kettani (35 ans, chômage (intérimaire), relogée tranche 1/2), « c'est de la vitrine » :

²⁸³ Notons que la localisation de la maison peut ici jouer sur le caractère remarquable des aménagements réalisés : certains espaces extérieurs sont en effet plus visibles que d'autres, plus ouverts sur l'espace public.

²⁸⁴ Nous avons plus haut attiré l'attention sur l'effet propre de la relation d'enquête sur les nombreuses plaintes des habitants.

²⁸⁵ Ce que reflète cette déclaration du gardien du quartier à propos des locataires : « Les autres ils parlent mais ils partent pas ».

« C'est vrai qu'on est contents [quand on rentre dans une maison]. Mais ils font pas ça pour nous : ils font ça pour leur image. Moi je lui ai dit au maire : « il n'y a pas que l'extérieur, il faut rentrer voir à l'intérieur ». **Ce n'est pas parce que l'on est de la classe moyenne que l'on est moins que rien**²⁸⁶. »

Plus explicites, les propos de Nabila et Lotfi El Fathi (respectivement 30 et 33 ans, employés, tranche 3) pointent, au départ de la qualité des logements, la place que l'institution entend leur attribuer (et attend qu'ils tiennent) et qui témoigne à leurs yeux d'un manque de considération :

« [Nabila El Fathi] Puis c'est bien de prôner les beaux discours, mais si vraiment on s'y penche un peu, voilà les maisons sont pas faites aux normes, il y a des problèmes, on a l'impression que c'est un peu les laissés-pour-compte quoi : « Voilà vous avez une petite maisonnette c'est bien, mais faut pas être trop regardant quoi ». C'est un peu ça, voilà : « C'est déjà pas mal, on vous a sorti du quartier, vous n'êtes plus les uns sur les autres alors c'est bon : t'as un bout de jardin cocotte, c'est déjà ça ! ». « Oui ben viens voir mon jardin, tu vas te rendre compte que, finalement, ça vaut pas vraiment le coup quoi. » [...]

- [Lotfi El Fathi] Non mais il n'y a pas de suivi, ils s'en foutent, ils ont d'autres projets.

- Je suis complètement d'accord avec toi. Tu payes, la moindre des choses c'est que quand t'as un souci (pas pour un oui pour un non), que les gens se déplacent, **qu'il y ait une reconnaissance un peu** et pas juste... je suis sûre qu'ils ne savent pas qui on est, la tête qu'on a, qui habite ici, combien de personnes nous sommes, c'est vrai : on pourrait faire louer notre appart à d'autres personnes, ils ne s'en rendraient même pas compte tellement ils ne nous voient pas. Vraiment. C'est dingue ! C'est un peu dommage quoi : il n'y a pas de proximité, et la seule personne soi-disant qui est censée être proche de nous c'est un gardien [...] et là pour le coup heu ça laisse à désirer, malheureusement, et c'est la personne avec qui on a le plus de contacts, donc pas du tout l'image de marque des HLM là. »

Quant à Serge Verdier (58 ans, ouvrier, relogé secteur nord), il insiste à cet égard sur le montant du loyer « vu la conception » des logements, qu'il met en perspective de ce que ces derniers sont susceptibles de rapporter aux maîtres d'ouvrage. Il en conclut qu'« [e]n fin de compte, ils n'en avaient rien à foutre des locataires quoi ».

Le propos d'Erkan Yildirim (60 ans, maçon à la retraite, relogé tranche 3 secteur sud), de son côté, se distingue des précédents en ce qu'il se fait plus général (il se formule en dehors de considérations spécifiques au nouveau logement). Le manque de préoccupation de la part du bailleur apparaît chez lui au regard des trente années passées en HLM :

²⁸⁶ La manière dont Hanane Kettani présente son appartenance est ici intéressante : si elle se définit comme faisant partie de la « classe moyenne » (et non populaire) cette dernière renvoie manifestement dans son discours à un statut relativement bas. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur les manières dont les habitants s'identifient (plus ou moins explicitement) en termes d'appartenance sociale (et d'opposition éventuelle).

« Il y a une chose qui est intéressante, parce que on est locataire (même là-bas, même ici), **jamais quelqu'un qui tape le porte il demande « Ça va ? Comment allez-vous ? »** : on paye le loyer, c'est tout. »

La rhétorique, sous les différentes formes que nous venons de décliner, témoigne de ce que les habitants ne sont pas dupes de la relation de dépendance qui les lie au bailleur social, en même temps qu'elle trahit cette relation dans laquelle ils sont enserrés et qui les contraint à « tenir leurs positions ». Ainsi Fatima Guedira, qui (nous venons de le voir) exprime un vif désaccord avec l'institution et « revendique » la liberté d'aménager son espace comme elle l'entend, semble aussi, assez paradoxalement, douter de la légitimité de ses aspirations, d'autant que son mari « était un peu contre [...] parce qu'il savait que ça allait être cher » : « Et franchement, c'est vrai, moi j'ai... *peut-être j'ai eu tort* [...] Mais quand-même, moi j'ai dit « faut qu'on prend là [aux Brichères] » ». De même, à propos d'une explication, pour le moins bancal, qui lui avait été fournie par « une dame de la mairie » pour justifier de l'organisation de l'espace (si l'entrée se trouve opposée à la rue, c'est « pour faire un peu marcher les gens »), elle témoigne clairement à la fois d'une certaine docilité et d'une relative conscience du rapport de force dans lequel elle est engagée :

« Et moi et ben j'ai laissé dire parce que j'ai dit « peut-être ». Et il y a des gens qui nous voyent comme ça, qui disent « peut-être on va leur dire ça, ils vont... » Mais je comprends, moi je suis quelqu'un qui raisonne après et puis je comprends. »

Ainsi, comme le souligne Pierre Gilbert (à propos du relogement), « la plupart des habitants entretiennent avec le bailleur des rapports ambivalents, entre critique de l'arbitraire de l'institution et intériorisation du sens du jeu » (Gilbert 2014, p. 405). Beaucoup plus rarement, il arrive cependant que les rapports se fassent moins ambigus. Les habitants dans ce cas apparaissent davantage « rester à leur place ». C'est le cas d'Erkan Yildirim, malgré le manque de reconnaissance pointé ci-dessus, ainsi que de Ginette et Jacques Stiz (80 ans, ouvriers retraités, relogé tranche 1/2)²⁸⁷. Tous trois locataires de logements sociaux depuis plus de trente ans, ils affichent une attitude de l'ordre de la « remise de soi » à l'institution, qui mêle délégation et gratitude. Chez Ginette et Jacques Stiz qui doivent quitter, à un âge déjà avancé, un logement qu'ils ont habité plus de trente ans, l'appréhension suscitée par le départ est telle que le couple en vient à exprimer sa gratitude lorsqu'il prend connaissance de la petite maison qu'on leur propose, plutôt rassurante au regard de leurs craintes – celles de Ginette Stiz surtout, rassurée par le caractère convoité de la maison qui la valorise à ses yeux (voir le premier point du chapitre précédent)²⁸⁸. Contrairement aux époux Stiz, l'ancienneté d'Erkan Yildirim dans le logement qu'il a du quitter à la ZUP est relativement faible (6 ans),

²⁸⁷ Nous laissons ici de côté le cas de Sylvette Detrez qui, en tant que conseillère municipale et membre de la commission d'attribution des logements, entretient des rapports bien spécifiques à l'institution dont elle relaye le discours et appuie les actions (ce qui ne veut pas dire qu'elle ne développe aucun regard analytique à cet égard, mais les contours de son discours, lorsque l'institution est au cœur du sujet abordé, sont fortement orientés par sa position).

²⁸⁸ Une même attitude, soulignée par Daniel Bachet (2015), s'observe de la part des salariés dans la sphère du travail cette fois : « C'est comme si les salariés devaient se sentir redevables de la protection et des revenus que procure la sécurité de plus en plus illusoire du contrat de travail » (p. 98).

ce qui contribue – nous le verrons – à éclairer le rapport par ailleurs très différent que les uns et l'autre entretiennent à leur nouvel habitat. Il n'en affiche pas moins une même attitude de remise de soi, où il est en outre amené à « défendre » l'institution et critiquer ceux qui se plaignent (avec l'aide de sa fille) :

« [Erin Yildirim] Après c'est un peu logique aussi que ça soit plus cher dans le sens où c'est une maison, il y a une terrasse, les ordures ménagères, enfin c'est logique quoi [...] puis il y a souvent les gars de l'espace vert qui viennent pour entretenir les arbres tout ça, donc c'est un peu normal je pense.

- [Erkan Yildirim] Non mais les gens qui est pas contents si le loyer c'est cher, tout le temps il est là-dedans : pourquoi pas sort ? C'est ça qui est chiant, c'est parce que les gens qui comme moi [sont] cinq ou quatre là-dedans, disent « c'est cher » tout ça, mais pourquoi pas déménager ? Pourquoi ils changent pas ? Ils toujours restent là-dedans ? Moi j'ai jamais dit que les loyers c'est cher... Cher, mais pas cher, c'est pour ça je habite là-dedans, je jamais sorti [...]

- C'est vrai qu'il n'y a pas de souci particulier, il n'y a pas de... c'est des petits trucs quoi donc après bon, on va se dire pour ce que c'est, c'est un peu normal quoi [...] Mais après en même temps c'est des HLM, **en même temps les gens ils ne peuvent pas se permettre de dire ça en sachant qu'ils viennent des HLM**. Dans ce cas là, tu appelles un particulier et tu vas louer chez lui. Donc faut pas non plus... »

L'ambivalence qui caractérise la plupart du temps les rapports à l'institution se donne également à voir dans le regard que les habitants portent sur la politique de rénovation urbaine en général. Si la valorisation du nouveau logement, le sentiment partagé de promotion et les logiques de distinction traduisent de ce point de vue une forme d'adhésion au discours officiel, cette dernière est plus rarement formulée comme telle (bien que ça puisse arriver, chez Nabila El Fathi par exemple qui a pu dire que « Les quartiers sont pas laissés de côté »). De nombreuses critiques sont en revanche formulées. Il y a bien sûr la mise en évidence des défauts constatés, plus directs. Il n'est en outre pas rare que les discours témoignent d'une critique plus élargie de la rénovation urbaine. Plus acerbe chez ceux qui ont dû partir – marqués par l'amertume, mais également par une relative distance (imposée) tant physique que socio-résidentielle au quartier rénové des Brichères, la critique se formule aussi du côté de ceux pour qui la rénovation urbaine rencontre pourtant les aspirations de manière relativement importante (Habib Hakani notamment). Pour Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage, relogée tranche 3 puis repartie dans le parc ancien à la ZAC), « la rénovation, c'est nul : il y a trop de travaux, ça coûte cher, et c'est pas ce qu'on voulait ». « Il y a des choses qu'ils devraient faire en priorité », dit-elle, comme donner « du boulot aux gens ». Quant à Resa Kurt (40 ans, sans travail, relogé tranche 1/2 puis reparti à la ZUP), il souligne lui aussi la manière dont la rénovation urbaine passe à ses yeux à côté des besoins des habitants : « Les problèmes restent, dit-il, [...] Comme ça, ça a l'air bien, mais ils n'ont rien changé à l'intérieur ». Sans concession, les propos d'Habib Hakani (62 ans, ouvrier retraité, tranche 4) vont dans le même sens et témoignent de la manière dont les habitants sont susceptibles de produire une analyse plus générale :

« Est-ce que ça change quelque chose, la rénovation urbaine, selon vous ?

- Pour la forme, mais le fond restera le même. C'est joli, mieux qu'un bâtiment, mais les gens qui étaient l'un sur l'autre sont l'un à côté de l'autre. [...] 1000 chômeurs [supplémentaires] par jour : c'est affreux quoi. Et c'est quoi qui va atténuer tout, franchement !? »

*

Qu'ils prennent lieu dans le cadre de relations directes ou qu'ils relèvent davantage de la rhétorique, que les considérations portent sur des aspects concrets des transformations opérées ou que les considérations se fassent plus générales, ce n'est en tout état de cause pas la docilité qui marque globalement les rapports à l'institution des locataires rencontrés. Parce qu'elle rompt avec la familiarité et les habitudes à travers (notamment) une offre résidentielle nouvelle, la rénovation urbaine apparaît ici comme un moment propice si ce n'est à l'ouverture des aspirations, en tout cas à la réflexivité (Gilbert 2014).

4. Fragilisation sociale. L'ambivalence de la tranquillité

« [L'univers local] apparaît tout à la fois comme une réserve d'informations et de ressources pour vivre ; comme un espace connu et familier, où l'on est inséré et en sécurité ; comme un lieu d'entraide, d'échanges et de solidarité ; mais aussi comme un territoire sur lequel peuvent s'édifier, dans la durée, d'authentiques positions et réputations locales, où l'on peut être reconnu. »

(Schwartz 2011 [1998])

Les habitants sont nombreux à pointer la cherté des nouveaux logements. Ils attestent ce faisant de la modestie de leur condition, tout comme en atteste l'attention constante qu'il doit prêter à leur budget. Face à la fragilisation économique (multiple) qui accompagne l'entrée dans le nouveau logement, tous ne possèdent cependant pas les mêmes ressources et ne déploient en conséquence pas les mêmes stratégies. Or les plus précaires – qui sont les plus fragilisés de ce point de vue – sont également les plus touchés par la *fragilisation sociale* qui accompagne la rénovation urbaine. Avec les mobilités résidentielles massives et l'éloignement physique qu'elles provoquent, les liens établis avec le voisinage sont immanquablement fragilisés. Il s'agit là de l'« une des conséquences les plus directes de la rénovation urbaine sur les sociabilités [locales] » (Gilbert 2014, p. 644) qui tendent à s'affaiblir sous l'effet des transformations opérées (Gilbert 2014, p. 637) (le dernier chapitre viendra le confirmer).

Ainsi cette section se concentre sur ce que l'on « perd » dans le mouvement (relatif à l'ancien logement), tandis que le dernier chapitre porte sur les modalités de la cohabitation et les rapports aux autres dans le nouvel habitat. La grande récurrence, sur le terrain des sociabilités également, du mode comparatif – où l'avant et l'après se donnent à voir (et à comprendre) l'un par rapport à l'autre – impose cependant de traiter ici certains aspects des

relations dans les nouveaux logements et confère (de fait) à cette section un statut introductif au dernier chapitre. Dans les propos des habitants en effet, la perte relationnelle apparaît le plus souvent dans la comparaison avec un nouveau quartier où « on ne se connaît pas », où les sociabilités se limitent à se dire « bonjour bonsoir ». Sous leurs apparences anodines, ces expressions recouvrent une réalité moins évidente qu'il n'y paraît et qui éclaire la récurrence de la comparaison. Il faut bien voir effectivement qu'en changeant de lieu, non seulement on perd un tissu relationnel tissé dans l'ancien quartier, mais on arrive dans un tissu qui n'a rien d'ordinaire puisqu'en quelque sorte construit *artificiellement*, « où presque tout le monde est étranger » (Young et Wilmott 1983 [1957], p. 191). Étrangeté d'autant plus grande que les nouvelles constructions forment un quartier à part entière (le cœur du quartier ayant été démoli) aux marges du grand ensemble voisin, et qu'une très large partie des habitants de ce cœur n'a pas été relogée dans les nouvelles constructions. En tant que construction artificielle, le nouveau quartier définit donc les conditions d'une perte de familiarité comme exacerbée, à l'instar de ce que notaient déjà Michael Young et Peter Wilmott dans les années 1950 :

« Le fait d'être nouveau venu n'aurait pas revêtu une telle importance si les gens avaient emménagé dans une communauté établie. L'endroit eut été alors déjà quadrillé de liens familiaux et amicaux et un seul ami en eût amené plusieurs. » (p. 180)²⁸⁹

L'arrivée de Clarisse Moinoufama aux Brichères illustre bien cette idée. Elle quitte le pavillon familial situé dans une ville voisine (Monéteau, construite autour de ses zones industrielle et commerciale) et emménage dans les tours des Brichères qui représentent pour elle un cadre très différent auquel il a fallu qu'elle s'habitue : « c'est vrai que j'ai eu un peu de mal au départ », avoue-t-elle. Elle évoque notamment le parlé des hauts d'Auxerre et les appartenances auxquelles il réfère, qu'elle ne connaissait pas : « la ZUP », « La ZAC », « les Rosoirs ». Mais Clarisse Moinoufama arrivait également dans une « communauté établie » au sein de laquelle elle fut d'emblée introduite par Eddie Erard, son compagnon, qu'elle venait rejoindre. Dans ces conditions se sont créés, assez rapidement et spontanément, des liens voire un sentiment d'appartenance dont ses propos portent les traces (notamment l'énumération des personnes connues et sa manière de parler en « nous » et en « eux »). La principale intéressée tend pourtant à s'en défendre en brandissant ses aspirations à quitter un quartier qu'elle cherche à mettre à distance. Partant, elle vient révéler l'ambiguïté de ses rapports à l'espace. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Les liens inévitablement affectés par la rénovation urbaine constituent *un tout familial* qui dépasse les relations de voisinage à proprement parler. Au-delà de ces dernières, ils englobent en effet les attributs des logements (notamment la lumière et la vue, parfois le

²⁸⁹ Outre le contexte historique et géographique très différent qui sépare nos enquêtes, notons que les déplacements que les auteurs étudient concernent des distances bien plus grandes. Il convient de ce point de vue de relativiser la perte de relations et les séparations observées dans le cadre de la rénovation urbaine à Auxerre. Cependant, si cette distance peut paraître faible (1 à 2 kilomètres environs), elle n'est pas insignifiante et affecte parfois considérablement les habitants. C'est tout l'objet de ce point et du chapitre suivant.

« bruit ») ainsi que les infrastructures et services proposés (et les activités qui leur sont associées). Au regard des Brichères, la ZUP et la ZAC apparaissent à cet égard comme des quartiers de commodités (les enquêtés parlent tour à tour des magasins, de la pharmacie, de la banque, de la poste, du marché, de l'hôpital, du coiffeur, du laboratoire). Si la perte de familiarité concerne le voisinage en tant qu'il est un ensemble de personnes qui entretiennent des liens, elle concerne donc plus généralement un ensemble de repères spatio-temporels. En outre, si elle peut désigner la disparition de la relation elle-même, elle renvoie plus souvent à la transformation, avec l'éloignement, dans les *modalités* d'une sociabilité (qui par définition devient moins locale). Ainsi Fatima Guedira souligne la diminution de la fréquence de ses rencontres avec son ancien voisinage (en l'occurrence la mère de Bilal Naciri) :

« Voyez, moi ça m'est égal. Les gens que j'aime bien, je les vois encore. Et les gens avec lesquels je m'entends bien, on se voit encore. Je vois par exemple la maman de Bilal, vous voyez, parce qu'on était dans le même immeuble et puis bon on était de bonnes amies et tout, et ben là on se voit encore même si elle est plus loin... Parce que moi je vais vous dire, quand on était dans l'immeuble là-haut, avec la mère à Bilal, on se voyait 6-7 fois, 10 fois dans la journée hein. Tandis que là, je la vois pas des fois 3 jours, 4 jours, des fois plus... voyez donc c'est... »

L'extrait précédant en témoigne : si la perte de sociabilité locale est immanquable, elle n'affecte en revanche pas tout le monde de la même manière. On retrouve ici des facteurs de variation déjà mis en évidence concernant le sentiment de promotion (qui *du côté des plus âgés* constitue un enjeu de moindre importance et qui se heurte, *du côté des plus précaires*, à leur manque de moyens). Il convient ici d'ajouter l'ancienneté. Si, au regard des deux facteurs précités, elle est beaucoup moins souvent synonyme de déséquilibre (et de regret) sur le plan de la sociabilité, elle n'en affecte pas moins les habitants concernés.

4.1. « On discutait ». L'ancienneté (et le logement collectif)

Assez logiquement, la fragilisation sociale apparaît directement liée à l'importance des liens de proximité établis dans le quartier quitté, elle-même intimement liée au nombre d'années que l'on y a passé. Née à la ZUP, Nabila El Fathi (30 ans, employée) souligne ainsi l'épreuve que constitue pour elle le passage du grand ensemble « où on est très entourés », « où on se fait des amis facilement », au nouveau quartier où « on connaît personne », où « il faut aller les chercher les amis » :

« Puis il n'y a rien de pire que la solitude on va pas se mentir : quand on vient d'un grand ensemble comme ça c'est pas évident, voilà on était : les voisins montaient chez nous, on allait dehors, dans la cage d'escaliers, il y avait tout le temps quelqu'un avec qui papoter 'fin on allait sur le banc d'en face il y avait tout le temps des gamins avec qui on pouvait rigoler : on a des amis facilement. Ici, **quand on connaît personne**, voilà quoi, il faut aller les chercher les amis, ou les connaissances, c'est pas la même chose. »

De même Amel Naciri (32 ans, infirmière), ayant elle aussi grandi à la ZUP, pointe le changement important dans la forme que revêt la sociabilité locale dans le nouveau quartier, plus formelle et distante, où « [o]n se dit bonjour, on se parle respectueusement, après voilà on ne s'invite pas à la maison (petit rire) ». Du fait de la multiplicité des interconnaissances tissées dans le temps (au-delà même de leur variété), l'ancienneté participe d'une *familiarité*, souvent associée à un sentiment d'appartenance et d'hospitalité, qui se voit ébranlée par le mouvement et dont Michael Young et Peter Wilmott rendaient (déjà) compte, en ces termes notamment :

« Le seul fait d'habiter quelque part depuis longtemps contribue à créer un sentiment communautaire entre les habitants d'un même secteur [...] chacun connaît plus ou moins intimement quantité de gens en dehors de sa famille (mais souvent à travers elle), et c'est cela qui, au yeux de nombre de nos informateurs, en fait un *endroit accueillant*. » (Young et Wilmott 1983 [1957], p. 132 et p. 140)

Les propos d'Eddie Erard (41ans, petit artisan) témoignent clairement de ce « sentiment communautaire » qui prévalait dans les tours des Brichères où il a grandi :

« Oui, mais c'est vrai hein, tu te sens : comme tu les connais tous au bout du compte c'est presque tous des amis, c'est vrai hein, tu les considères presque tous comme de la famille – enfin la famille, comme des amis en tout cas – et tu te sens en sécurité quoi. »

Nabila El Fathi qualifie quant à elle la ZUP de « grande famille ». Sous ses apparences anodines, la manière dont elle réagit lorsque j'évoque mes premières rencontres (où elle reconnaît la famille de Resa Kurt) rend compte de cette familiarité qui se construit dans le temps long au sein d'un réseau dense d'interactions de proximité : « Ah : Resa Kurt ! Ah oui d'accord ok. Oui ! J'étais amoureuse de son frère, son frère qui a des yeux bleus [...] Cette famille faisait fureur à la ZUP, c'était un truc de fou, c'était les bombes de la ZUP ! ». Ainsi, pour les plus anciens qui s'éloignent des liens de proximité établis dans le temps et arrivent dans un nouveau quartier où (pour le dire schématiquement) « on ne connaît personne et personne ne se connaît », la rénovation urbaine dessine les contours d'une sociabilité affaiblie. Dans le nouvel habitat, cette dernière prend notamment les traits de la cordialité : du « bonjour bonsoir »²⁹⁰, opposé aux moments où l'on prend le temps de « discuter ». À cet égard, l'amoindrissement des liens de proximité est souvent associé, dans le discours des enquêtés qui toujours comparent, à la morphologie physique des espaces : les espaces communs des tours et des barres, qui constituent des lieux de passage obligés où l'on se croise forcément, s'opposent ici à la « privatisation » des logements individuels (chacun son entrée, en particulier)²⁹¹. Ainsi, pour Nabila El Fathi, c'est « tellement plus facile » de « se parler » dans un logement collectif puisque « dans un bâtiment on se croise, déjà dans les cages

²⁹⁰ Sa complexité a inspiré le titre du film. Nous serons amenés à y revenir dans le chapitre suivant.

²⁹¹ Nous avons également vu, dans la première section de ce chapitre, que la relative proximité des logements, en particulier dans les deux premières tranches, tendait par ailleurs paradoxalement au repli sur l'espace privé.

d'escaliers, dans les ascenseurs, à la boîte aux lettres ». Elle oppose ces espaces au nouveau quartier, en particulier aux « petites allées où les gens vont aller dans leur petite voiture directement [...] et malheureusement ils auront un peu plus de difficultés à se parler » (elle dit en revanche avoir l'avantage que sa maison soit située autour d'une « petite cour » où « on se croise plus facilement »). Eddie Erard fait un constat similaire :

« [Eddie Erard] Le fait des tours, c'est qu'on rentrait par la même entrée quoi, souvent les gens tu les croisais ici quoi, alors que là c'est plus individuel, je veux dire tu gardes les liens, les connexions, mais c'est vrai que tu discutes moins, franchement, quand t'es en maison, alors que quand t'étais dans les tours, les gens souvent ils étaient en bas, ils discutaient entre eux, ils se retrouvaient là, ils discutaient.

- [Clarisse Moinoufama] Ouais mais des fois t'as pas envie de les voir !

- Oui, mais si t'as pas la tête à discuter, tu traces, tu restes pas. Mais c'est vrai que je trouve que ça a changé, le fait d'avoir une seule entrée et que tout le monde se croise plus ou moins, ou se côtoie. Alors que là, c'est vrai que là **tu rentres directement, tu côtoies plus trop les gens en fait, tu dis juste « bonjour-bonsoir » basta quoi.** »

Quant à Sylvette Detrez, elle se rappelle la manière qu'elle avait « dans [son] HLM » de parler « de fenêtre en fenêtre », qu'elle oppose au calme de son logement actuel attribué à sa moindre promiscuité²⁹² : « écoutez donc ce silence, dit-elle, qui est merveilleux, j'adore, mais en même temps peut-être qu'il faut aller chercher dans un [autre] endroit la relation humaine ». À cet égard, notons que le calme – souvent associé aux nouvel habitat (voir le chapitre VI) – participe parfois d'un sentiment d'isolement. Pour Resa Kurt par exemple (40 ans, sans travail), « c'est étrange de se retrouver dans un pavillon *sans vie autour*, sans les gens au-dessus, en-dessous ». Si, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Eddie Erard apprécie le calme et la tranquillité des nouveaux logements, il relativise cependant (avec humour) : « [...] mais après pas trop de calme non plus parce qu'après ça te casse la tête, *le silence te casse la tête*, tu deviens fou t'sais (rire) ! ». Les propos de Nabila El Fathi vont dans le même sens et se font plus explicites quant à la manière dont on s'habitue en quelque sorte au « bruit des autres » qui participe, dans ces conditions, de leur présence :

« Je me rappelle quand qui suis passée des bâtiments à la ZUP rien qu'à ici hein – alors qu'on est quand-même entourés, je suis pas non plus en campagne – mais rien que ça, au départ ça m'a déprimée parce que j'entendais pas de bruit. Ça m'a choquée, ça m'a surprise, je m'y attendais pas en fait. Il n'y avait pas un bruit, je me sentais seule, psychologiquement c'est pas facile, honnêtement on en parle pas [...] Et c'est vrai que c'est compliqué, de passer d'un endroit où on est très entouré – en bien ou en mal, hein, parce que des fois c'est pas évident – mais on est entourés, on sent qu'il y a des gens autour, que ça vit. Ici c'est pas le cas. Et moi j'en ai souffert c'est vrai, je suis arrivée ici, je me suis dit « Mon dieu, mais qu'est-ce qui se passe ?! » J'avais l'impression d'habiter au fin fond de la Puisaye, je me suis dit

²⁹² Situé dans la tranche 4, il se distingue sur ce critère des tranches précédentes, en particulier des deux premières (voir la note de bas de page précédente).

« Ça y est c'est pas possible, je suis seule au monde, je n'ai pas d'amis ». Donc bon dieu merci, j'ai mes copines qui sont venues assez régulièrement. Mais j'ai trouvé ça très bizarre, le fait qu'il n'y ait pas un bruit oui, ça m'a vraiment perturbée. »

En termes de sociabilité, les conséquences des déplacements qui accompagnent la rénovation urbaine sont donc d'autant plus importantes et ressenties que les liens et la familiarité établis dans l'ancien quartier l'ont été dans la durée. Erin Yildirim (26 ans, intérimaire) et Clarisse Moinoufama (35 ans, employée), relogées peu de temps après leur arrivée dans le parc à démolir (respectivement 6 et 4 ans), soulignent leur moindre « attache » à l'ancien logement et par conséquent la moindre difficulté à le quitter. Elles viennent ce faisant corroborer, par contraste, le poids de l'ancienneté. Clarisse Moinoufama pointe en outre le « sentiment communautaire » qu'elle observe notamment auprès de son conjoint et plus généralement des habitants des tours, et qu'elle, ne partage pas :

« Ceux qui ont vécu ici, ils ont une attache réelle, moi je n'ai pas une attache réelle – parce que je n'ai pas vécu assez longtemps, et je n'ai pas contribué... tout le monde se connaissait et moi ça m'était un peu égal. Je les connaissais pas, c'était pas le même lien. Après Eddie c'est différent [...] **il y a tout un truc qui s'est monté main dans la main donc quand ils parlent des tours ils s'en souviennent** [...] Être relogés autre part ça les dérangent, alors que moi, personnellement, moi on me disait tu vas être relogée dans les nouvelles maisons, moi j'ai dit oui – alors que eux, non. C'était pas la même chose. Il y en a qui regrettent les tours, et d'autres pas. »

4.2. Des équilibres mis à mal. Vieillesse et précarité

« Parce que toi, tu voulais pas partir parce que quoi ?
- *Ben non, parce que j'avais l'habitude de rester là.* »
(Marie-Line Roelandts 44 ans, femme de ménage)

Si, pour les habitants implantés de longue date, le déplacement vient inmanquablement fragiliser les liens tissés dans le temps avec un voisinage devenu familier, et si par conséquent cette fragilisation se ressent et s'exprime davantage de ce côté, elle ne revêt pas la même réalité ni la même teneur chez tous : du côté des relogés les plus âgés et des plus précaires, elle s'apparente à un véritable *déséquilibre* (lorsqu'elle se cantonne chez les autres au registre de l'épreuve que l'on constate et que l'on dit). Notamment parce que leur vie est plus souvent tournée vers le quartier, le discours qu'ils tiennent sur ce qu'ils ont perdu se fait plus critique et empreint de regret. De ce point de vue, la fragilisation sociale ne se mesure pleinement qu'à l'aune de l'ensemble des réseaux d'interconnaissance et d'activité dans lesquels s'inscrivent les habitants, qui dépassent moins souvent l'échelle locale s'agissant des plus âgés et des plus précaires. Ces derniers voient en outre leur précarité « exposée » (nous y reviendrons dans le second point de cette section).

4.2.1. Une vie tournée vers le quartier. Âge (et genre) et étroitesse des ressources

L'importance du rôle que tient le voisinage pour les plus âgés tient au resserrement progressif des sociabilités chez ces habitants retraités ou proches de la retraite, ainsi qu'aux relations durables qu'ils ont établies, notamment autour des enfants, « avec d'autres familles dont ils partagent la trajectoire sociale et résidentielle et la position dans le cycle de vie » (Gilbert 2014, p. 366). L'extrait suivant, tiré d'une scène filmée chez Ginette et Jacques Stiz (80 ans, ouvriers retraités) témoigne du bouleversement qu'est susceptible de représenter le déplacement (qui a littéralement rendu malade Ginette Stiz qui, sans raison apparente, est tombée un beau matin et s'est ensuite retrouvée à l'hôpital pour une semaine). Il rend compte, également, de la manière dont les attributs du logement participent de la familiarité du lieu (ici la vue). Il souligne aussi l'importance des liens tissés et la manière dont ces derniers se nouent notamment autour d'une trajectoire sociale partagée (en l'occurrence le travail) et autour des enfants.

Sur l'écran qui leur fait face, quelques images d'archive en noir et blanc dépeignent le quartier au moment de la construction des tours (que l'on aperçoit juchées d'échafaudages) avant de faire place à l'image récente, en couleur, des trois tours au milieu de leur écrin de verdure.

« [Jacques Stiz] Tiens, les v'là nos tours !

- [Ginette Stiz] Ah voilà ! Ah oui...

- On était au dixième étage.

- Oui.

- On voyait loin !

- J'ai été malade ! J'ai fait toute une semaine à l'hôpital (elle rit, un peu nerveux) !

- Quand elle a appris qu'on quittait les tours.

- (Grave) Oh oui. Ça faisait combien ? C'est pas trente ans, si, qu'on était ?

- Ben si.

- Si. Trente ans à la même place !

- Moi trente-deux chez Fruehauf²⁹³ (il soupire).

- Au 10e étage. C'était bien parce qu'on voyait tout [...]

- D'abord dans les tours on connaissait un peu de monde quand-même.

- Ah oui, oui, oui.

- Il y a des gars qui travaillaient avec moi chez Fruehauf, il y en a...

- Oui, on connaissait plus [...] puis pour les enfants c'est pareil hein, puisqu'on a eu, dis-donc !

- Tu gardais les gamins du voisinage.

- Ben oui ! Il y en a qui travaillaient – le père, la mère, puis ils emmenaient les gamins. »

On retrouve les attributs du logement et le motif des enfants qui médiatisent l'échange dans les propos d'Evelyne Pereira (59 ans, aide à domicile) qui regrette plus généralement la

²⁹³ Une des industries ayant marqué l'histoire économique d'Auxerre, productrice de remorques. Voir le quatrième chapitre à cet égard.

convivialité des tours liée à des liens d'affinité tissés dans le temps (elle nomme), qu'elle compare aux interactions existantes dont elle déplore (symétriquement) la froideur :

« On était mieux dans les tours.

- *C'était quoi qui était mieux ?*

- Déjà il y avait plein de soleil. Puis il n'y a pas d'entente comme il y a dans les tours. Déjà c'est des jeunes [...] c'est pas ça : ils sont gentils, mais dans les tours, c'était plus amical. On discutait. C'était plus convivial [...] Il y a avait le Portugal, le Maroc, l'Allemagne, la Turquie. On buvait le café, on s'invitait, on mangeait des fois ensemble. Maintenant, je trouve que c'est perdu. Kamel, ils sont partis, Dominique aussi. On s'est jamais refait d'amis comme on s'était fait là. [...] À cause des paliers : on nettoyait. Et les enfants avaient le même âge [...] Ici, chacun emmène ses enfants, je vois pas les gens partir à plusieurs, discuter tout ça. Même les gens qui promènent leur chien, ils ne parlent pas. Je vous dis, il y a pas... Enfin si : on s'arrête chez Monsieur Pinto, avec Ana. Quand ils sont dehors, on discute tout ça. Mais sans ça, on voit pas grand monde. »

En particulier chez les femmes, dont la vie est plus souvent et plus fortement tournée vers le quartier, le voisinage « fonctionn[e] souvent à la manière d'un lien familial de substitution » (Gilbert p. 366). Il est à cet égard une récurrence qui, sous ces apparences anodines, m'est apparue éloquente : le motif de la cage d'escalier ou du palier, qui apparaît comme lieu de la sociabilité féminine. Nous venons de le croiser chez Evelyne Pereira qui en fait une raison explicite des liens d'amitié qu'elle a pu tisser. Quant à Lotfi El Fathi (33 ans, employé), il se souvient « des mamans qui parlaient dans les cages d'escaliers » et pointe l'importance pour elles de cet espace qui « était une extension – une loggia ou je ne sais pas quoi – mais c'était une extension de l'appartement parce que les portes étaient ouvertes ». Il n'hésite pas par conséquent à désigner la cage d'escalier comme le lieu à rénover en priorité, avec l'appartement. Ginette Stiz revient elle aussi à de nombreuses reprises sur cet espace où prenait place une relation majeure de son quotidien, à savoir celle qu'elle entretenait avec sa voisine (d'autant plus regrettée que cette dernière est décédée à la suite du déménagement dont « elle n'a pas pu se remettre ») :

« *Et il y a quand-même des relations que vous avez gardées ici ?*

- Mais : même qu'on se connaisse, ça fait pas des... on se dit « bonjour », un petit mot en passant, mais ça fait pas comme dans les tours. On discutait des fois, sur le palier! Avec Madame Dupont. Et oui... [...] Ah ben on rentrait [chez] les uns [chez] les autres, sur les paliers ça discutait, oui. J'avais une voisine c'est vrai qu'elle était bien [...]

- *Ça vous ferait plaisir de pouvoir rencontrer un peu plus de gens et de pouvoir causer un peu ?*

- Oui, que là bon « bonjour-bonsoir » c'est pas pareil. C'était comme ça.

- *Donc à choisir vous seriez restés dans les tours*

- (Ginette Stiz me coupe) Ah oui, Ola ! Les tours – je vous dis – j'ai tombé un matin comme ça, paf ! Parce que ça me tournait déjà pour où que je vais aller. »

Citons encore Nicole Bertin (66 ans, mère au foyer) qui souligne les relations quotidiennes d'entraide « entre femmes » (pour les courses « voyez plein de trucs comme ça »), avec ses « deux-trois amies qui sont parties maintenant ». Ainsi, pour reprendre à nouveau les termes de Michael Young et Peter Wilmott (1983 [1957], p. 160), « cette affaire de tous les jours autour de laquelle [la femme] organisait son économie domestique et arrangeait sa vie, la famille élargie, a cessé d'exister ». Avec l'arrivée de la retraite et de la vieillesse, la vie des hommes également se tourne davantage vers le quartier. Plus souvent en dehors du logement, ils s'y promènent ou – lorsqu'ils bénéficient d'un bout de terre qu'ils cultivent à proximité – ils « vont au jardin », souvent de manière quotidienne et à des horaires réguliers. À noter le cas particulier de Jacques Stiz qui s'aventure « pour sa balade » jusqu'au centre-ville qu'il rejoint tous les jours par le même bus et dont il revient à la même heure pour le déjeuner.

La perte des liens de proximité s'apparente plus souvent à un déséquilibre (et est plus souvent déplorée) *du côté des plus précaires* également – dont la vie est davantage tournée vers le quartier (en particulier lorsqu'ils ne travaillent pas, à l'instar de Resa Kurt) et qui dépendent davantage des relations de proximité et des institutions locales²⁹⁴. Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie temps partiel) et Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage temps partiel) tirent à cet égard profit des activités variées proposées par les institutions locales et en particulier les centres sociaux qui circonscrivent une grande partie de leur sociabilité²⁹⁵. De ce point de vue, le quartier des Brichères apparaît à leurs yeux comme un quartier où « il n'y a pas grand-chose », où « il n'y a rien » (nous y reviendrons dans la dernière section). La dépendance des plus précaires envers l'espace local est également profondément symbolique, ce qui contribue à éclairer le déséquilibre que représente pour eux le déplacement. Mais avant de développer cet aspect, il nous faut encore dresser les contours des sociabilités des enquêtés les mieux lotis (souvent plus jeunes) qui, notamment parce que leur vie est moins exclusivement tournée vers le quartier, s'opposent se faisant aux plus âgés et aux plus précaires dont nous venons de parler. Ils possèdent en effet les situations les plus stables sur le terrain du travail et de l'emploi qui leur procure reconnaissance et revenus, mais aussi un horizon plus large au quotidien. Le territoire de leurs pratiques et sociabilités s'étend, plus généralement, au-delà du quartier et du logement. Parce qu'ils ont été tissés à l'occasion des études ou au travail, parce qu'ils se sont parfois établis dans un secteur plus éloigné (rive droite) ou extérieur au parc de l'office, ou encore parce qu'ils suivent une même trajectoire socio-résidentielle que celle des enquêtés (« eux aussi ils ont acheté »), les relations amicales (suivies) des enquêtés qui présentent un profil plus stable se situent essentiellement à l'extérieur du quartier. C'est le cas de Nabila El Fathi qui insiste en outre sur la dimension sociale (ethnique en l'occurrence) de cette extériorité « qui fait notre force » :

²⁹⁴ Nous l'avons souligné au chapitre I, cette dépendance s'accroît plus généralement pour l'ensemble des membres des classes populaires, avec « l'effritement des protections sociales offertes par la société salariale » (Gilbert 2014, p. 130). Il n'en reste pas moins qu'elle varie en fonction des situations (plus ou moins stables ou précaires) et qu'elle ne signifie pas la même chose pour tous.

²⁹⁵ Les centres sociaux, comme les associations, peuvent à cet égard constituer des lieux de sociabilité en même temps qu'ils relèvent d'une possible évocation de la réalité quotidienne (nous y reviendrons plus loin).

« On a de tout : des blacks, des maghrébins, des français. Mes meilleures amies sont françaises, pure souche, vraiment, blondes aux yeux bleus, limite allemandes. On a vraiment un cercle d'amis éclectique et cosmopolitain et c'est ce qui fait notre force, parce que ce ne serait pas intéressant d'avoir que des amis comme nous, on ne partagerait pas grand-chose et c'est dommage. On partage nos cultures, nos fêtes traditionnelles, nos points de vue, plein de choses. Et c'est ce qui fait la force. »²⁹⁶

Bien que lui étant extérieurs, ces réseaux sont fréquemment invités dans le quartier qui représente une partie valorisée du parc, et plus précisément dans le logement qui ouvre de nouvelles possibilités (nous avons pu le constater à plusieurs reprises dans le chapitre précédent). C'est également du côté des enquêtés qui présentent une relative stabilité que l'on trouve la quasi-totalité des activités payantes non encadrées (salle de sport, cinéma, excursions par exemple). Membre active de l'association OVS (On Va Sortir), Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière retraitée) est « tout le temps partie » : « Je suis à l'extérieur. Parfois, monsieur le Maire me dit « Mais vous n'allez pas à l'étang ? », je lui dis « Mais je n'ai pas le temps ! » (rire) [...] Je suis rarement chez moi : je prends ma voiture et je m'en vais ». Remarquons ici qu'avec Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite), Jacqueline Ferrand cumule, en termes de sociabilité, extraversion (ce qui les éloignent des autres enquêtés plus âgés) et introversion. Les deux femmes font en effet régulièrement usage des activités proposées par les associations locales (pour l'une) et les centres sociaux (pour l'autre) des hauts d'Auxerre, en même temps qu'elles participent à des activités extérieures au quartier (cinéma, restaurants, concerts). Notons encore à cet égard que ni l'une ni l'autre ne présente une ancienneté importante dans le logement quitté, ce qui n'est pas le cas des enquêtés de leur tranche d'âge abordés plus haut. Les moins précaires, en outre, assez souvent se baladent, à pied ou à vélo, seul ou en famille : ils évoquent régulièrement la coulée verte qui passe par le quartier, mais aussi le parc de l'Arbre sec et les quais situés au centre. Serge Verdier (58 ans, ouvrier), quant à lui, « emmène les enfants dans les bois à droite à gauche, dans des endroits où on peut se balader tranquillement ». Plus mobiles, les plus stables parmi les enquêtés présentent pour finir un rapport à la distance qui tend à différer de celui des plus précaires. Ainsi la perte de commodités et de services, relative à un déplacement qui prend lieu dans le périmètre des hauts d'Auxerre, est quasi-exclusivement soulignée du côté de ces derniers (exception faite des infrastructures extérieures sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante). Les moins précaires, qui se déplacent davantage dans le cadre de leurs activités en dehors du quartier (et, plus généralement, en dehors des cités des hauts d'Auxerre), ont *a contrario* tendance à considérer que le quartier, du point de vue des agréments, « c'est bien comme ça », « on est proche de tout », « il y a autant de commodités », « on est proche du centre-ville et des commerces »²⁹⁷. C'est de ce côté

²⁹⁶ Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur le travail de mise à distance de « la communauté » opéré par certains enquêtés, à commencer par Nabila El Fathi.

²⁹⁷ Les habitants côtoient en règle générale très peu le centre-ville qu'ils s'accordent pour une très large partie d'entre eux à définir comme un endroit où « il n'y a rien ». Ils font en général référence aux « petits commerces » du centre, dont ils attribuent souvent le déclin aux grandes surfaces et en particulier à la zone périphérique des Clairions, en activité depuis le début des années 2000 (nous avons remarqué dans le chapitre consacré à Auxerre que cet essoufflement était caractéristique des villes moyennes (Gaudin 2013, p. 160)). Lorsqu'ils s'y rendent, c'est par obligation : pour y effectuer des démarches administratives

également que s'évaluent les distances, et que se révèlent les seules pratiques, à une échelle qui dépasse celle de la ville et de ses environs (au-delà d'éventuelles vacances). Ainsi Pour Magali Buisson (33 ans, employée, accédante), dont on a souligné plus haut la distance au quartier, « [c]e qu'il y a de bien, c'est que on est quand-même au milieu de Dijon ou de Paris donc si vraiment on veut passer un week-end, on a des amis à Paris ou à Dijon, on est à 1h15-1h30 de chaque côté quoi ». De même, Véronique Killian (56 ans, employée, accédante) aime Paris (où elle a habité) pour « ses petits magasins » et « ce n'est pas le bout du monde, comme on dit ».

Lorsque les réseaux de pratiques et de relations dépassent l'échelle locale (du côté des habitants présentant des situations relativement stables), ils se *maintiennent* en grande partie malgré le déménagement – qui n'a pas de raison particulière de les affecter. En dépit de l'épreuve qu'il peut représenter pour certains en termes de sociabilité *locale*, le déplacement, dans ces conditions, est dès lors susceptible de fournir un surplus de stabilité. Il s'apparente en revanche davantage à un déséquilibre pour ceux dont la vie est pour l'essentiel tournée vers le quartier, à savoir les plus âgés et les plus précaires. Placés dans un univers non familier, la précarité de ces derniers est en outre marquée par un « surplus de visibilité ».

4.2.2. « On te connaît pas ». La précarité exposée

Pour ceux qui étaient installés depuis longtemps dans leur ancien quartier, s'éloignent lorsqu'ils le quittent non seulement un réseau d'interconnaissances, d'échanges et de solidarité tissé localement dans la durée, mais aussi la garantie que ce tissu familier fournissait d'être jugé selon des critères autres que matériels, notamment sur les caractéristiques personnelles. Pour reprendre (encore) les termes imaginés de Michael Young et Peter Wilmott (1983 [1957], p. 191) :

« Dans une communauté bien établie, la valeur d'un individu n'a pour ainsi dire rien à voir avec un statut déterminé par le métier, le revenu et l'éducation [...] Ce sera davantage un portrait vivant qu'un chiffre sur une grille [...] On a l'estime [et l'aide] de quantité de gens qu'on ait ou non des voilages ou une belle poussette. »

Marie-Line Roelandts (44 ans) rend compte de cette « idée selon laquelle l'espace contribue à la définition du statut social de manière différente de l'appartenance de classe » (Gilbert 2014, p. 58). Née à la ZUP, elle semble y jouir d'une certaine reconnaissance, que ne remet en cause ni son statut (elle travaille comme femme de ménage à temps partiel) ni la fragilité économique qui est la sienne – dont ses propos portent sans cesse la trace et qui l'a forcée à quitter les nouveaux logements (dans le courant de l'enquête). À la ZUP, elle a dans

le plus souvent, sinon pour y travailler. Le manque de dynamisme du centre-ville s'accompagne parfois de considérations plus générales sur la disparition de certaines activités à l'instar des bals populaires (le regret de la boîte de nuit qui a brûlé et n'a pas été reconstruite revient également dans les discours). Parfois directement associé au déficit de vitalité dont ils font le constat en termes de pratiques culturelles, le déclin économique d'une ville où « il n'y a pas d'argent », notamment associé à la fermeture d'usines, est fréquemment abordé par les enquêtés (nous y reviendrons au chapitre suivant).

la durée, tissé des nombreux liens de familiarité, et participe activement aux activités qui y sont proposées par les centres sociaux. Témoignent notamment de ce statut (et de sa relative persistance malgré le déménagement) les nombreux échanges observés lors du tournage au marché de la ZUP, et les propos que nous y avons recueillis auprès d'un groupe de jeunes amies (entre 12 et 15 ans) : « Tout le monde connaît Marie-Line. On l'aime bien. Elle est vivante et rigolote ». Ainsi la personnalité de Marie-Line, chaleureuse (et peu discrète), associée à une présence très régulière et tournée vers le quartier, ancre un « capital » local qui apparaît par bien des aspects « [relever] de stratégies visant à compenser, sur la scène résidentielle, les insatisfactions de la trajectoire sociale et professionnelle » (Gilbert 2014, p. 58)²⁹⁸. La « communauté établie » s'apparente ici à ce que Pierre Bourdieu (1983) et Pierre Gilbert à sa suite (2014) nomment un « marché franc » : « un espace échappant en partie aux critères dominants du jugement résidentiel » (Gilbert 2014, p. 670). Les conditions de possibilité de cet espace sont bouleversées par les transformations en cours dans le cadre de la rénovation urbaine (Gilbert 2014, p. 670), notamment pour les habitants (re)logés dans un quartier où, comme nous l'avons souligné, « on ne connaît personne et personne ne se connaît »²⁹⁹.

Ainsi l'anonymat du voisinage s'apparente à une contrainte forte qui vient en quelque sorte exacerber l'exigence symbolique du logement individuel : « Faute de petits groupes qui fassent le pont entre deux familles, faute de liens personnels forts qui se tissent d'un ménage l'autre, les gens pensent être jugés, et jugent, selon des critères matériels qui sont la marque extérieure et visible de la respectabilité » (Young et Wilmott 1983 [1957], pp. 193-194). Ce contexte définit donc une épreuve qui diffère sensiblement en fonction des ressources économiques des habitants. Les plus stables « s'en sortent » le mieux : ils parviennent plus facilement à investir dans le logement et à répondre à l'exigence d'un statut qui se resserre sur sa dimension matérielle³⁰⁰. Ainsi par exemple le déplacement vers le nouveau quartier correspond de manière très nette aux aspirations de Nabila et Lotfi El Fathi qui parviennent à investir comme ils le souhaitent dans le nouveau logement. Bien que marquée par l'épreuve de la perte de familiarité tissée à la ZUP (du côté de Nabila El Fathi essentiellement), l'arrivée

²⁹⁸ Nombreux sont les auteurs qui, s'intéressant aux contextes locaux (depuis les années 1980 pour l'essentiel), mettent en évidence l'existence de statuts qui se définissent (localement) en dehors de la position que l'on tient dans l'espace socioprofessionnel et des biens matériels que l'on possède – y compris le logement (et sa place dans la hiérarchie résidentielle) (Gilbert 2014, pp. 57-58). La notion de « capital d'autochtonie », notamment, y renvoie (Retière 2003, repris notamment par Renahy 2010, Mazeaud 2010 et Gilbert 2014).

²⁹⁹ Les conditions de possibilité de ce marché franc ne sont pas seulement bouleversées pour les personnes qui changent de quartier ou sont amenées à se déplacer : comme le souligne Pierre Gilbert (2014, p. 670), dans la mesure où la rénovation urbaine renforce la hiérarchie résidentielle (objectivement et subjectivement), la fragilisation est plus générale. Mon enquête se concentrant sur les rapports à l'espace dans le nouveau quartier des Brichères, elle n'inclut pas (ou très peu) l'étude des représentations et pratiques des habitants qui n'ont pas été directement concernés par les opérations (bien que leur quartier l'ait été). Je renvoie à nouveau sur ce point à la thèse de Pierre Gilbert.

³⁰⁰ Nous avons plus haut décliné les diverses manières d'investir dans le nouveau logement, face à la fragilisation économique qu'il véhicule, qui renvoient à des marges de manœuvres différenciées. Rappelons qu'elles ne tracent pas, cependant, de frontières étanches.

aux Brichères ne remet nullement en doute chez eux le bien fondé du départ ni le sentiment de promotion que ce mouvement véhicule. Davantage tournés vers l'extérieur, les plus stables sont par ailleurs moins dépendants des ressources locales (relations et institutions), tant concrètes que symboliques. Là se dessine le paradoxe de la précarité : les plus précaires, qui sont aussi les plus dépendants à l'égard de l'espace local, sont les moins bien pourvus pour répondre à l'exigence « redoublée » qui accompagne leur arrivée dans le nouvel habitat. Nous avons noté plus haut comment la relative faiblesse des ressources pouvait se traduire dans les décors. Nous reviendrons plus loin sur la manière dont cette esthétique peut s'accompagner de préoccupations en termes de statut. Je me contenterai de noter ici quelques propos significatifs entendus chez Reza Kurt (40 ans, sans travail) et Marie-Line Roelandts qui soulignent tous deux le caractère accueillant ou « intégrateur » de l'ancien quartier (quoique faisant figure de strate inférieure dans la hiérarchie résidentielle) qui contraste de ce point de vue avec un nouveau quartier plus hostile (quoique faisant figure de strate supérieure dans la hiérarchie résidentielle). Ainsi Reza Kurt, revenu à la ZUP, résume sa situation :

- « À la ZUP ça va. On est entre nous quoi.
- *Et aux Brichères, c'était pas comme ça ?*
- Ah bhein non, parce qu'on a été dispatchés. On était qu'en famille [aux Brichères]. »

Aux Brichères (où ses parents et sa sœur continuent de demeurer), la présence d'un voisinage plus aisé engendre par ailleurs chez Reza Kurt un sentiment conflictuel (sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant). Marie-Line Roelandts, de son côté, pointe également la dispersion de son tissu familial qui accompagne la démolition de son immeuble à la ZUP qu'elle ne voulait pas quitter :

- « *Tu ne voulais pas partir du Porche ?*
- Ben parce qu'on a grandi là-bas, on a grandi là-bas avec mes copines, puis on se connaissait tous, on était un bon petit clan. On a grandi là-bas, on a été à l'école là-bas quoi, puis on se connaissait bien puis du jour au lendemain ben ils nous ont enlevés [séparés], alors on ne se voit plus, on est éparpillés partout (silence). »

Dès lors pour Marie-Line Roelandts, qui arrive dans les nouveaux logements des Brichères, le problème se pose en ces termes : « le problème c'est que c'est « bonjour-bonsoir » tu vois, *on te connaît* plus hein »³⁰¹.

Ainsi, notamment parce que leur vie est plus souvent et plus fortement tournée vers l'espace local dont ils dépendent davantage (concrètement et/ou symboliquement), la dissolution des liens de proximité qui accompagne inévitablement la rénovation urbaine a tendance, chez les plus âgés comme chez les plus précaires, à prendre les traits du déséquilibre. Parallèlement, cette perte apparaît en général *déplorée*. Si le sentiment de promotion n'est pas ici complètement absent, il vient se heurter à l'importance des sociabilités

³⁰¹ Contrairement à Reza Kurt, Marie-Line Roelandts ne pointe pas directement un voisinage plus aisé. Dans un registre plus général, elle ne cesse cependant de pointer « les riches ». Nous serons amenés à y revenir.

établies dont la dissolution porte ses effets et vient si ce n'est amoindrir du moins altérer le sentiment. Chez les autres enquêtés, si l'éloignement du tissu familial peut être éprouvant (du côté des plus anciens), il s'apparente beaucoup moins à un déséquilibre³⁰². Il n'est pas rare *a contrario* qu'il apparaisse comme le pendant d'un mouvement de séparation plus actif qui se traduit dans un véritable travail de distinction – d'avec les attributs et les désagréments de la cité en particulier (nous avons déjà eu l'occasion de le noter et nous y reviendrons encore dans le chapitre suivant relatif aux rapports aux autres). Il est une chose, cependant, que tous les habitants ou presque semblent déplorer : le manque de « vie » du quartier.

4.3. Le regret de la « vie de quartier ». Sociabilité locale et identification de classe

« Je trouvais que c'était beaucoup plus vivant dans les autres quartiers où on se voyait plus, c'est-à-dire qu'il y avait des bancs pour pouvoir se rencontrer – bon là c'est des pierres marbrées mais... est-ce que c'est le fait que ben voilà on ait emménagé dans un endroit où on ne connaissait pas beaucoup de monde, il faut faire ses repères ou... je sais pas, mais c'est vrai que je trouvais que c'était quand-même... C'est un peu triste. »

(Amel Naciri, 32 ans, infirmière, accédante)

Nous avons déjà souligné la manière dont le calme – sans pour autant cesser de valoriser le nouveau logement – pouvait constituer le socle d'un sentiment étrange(r) d'isolement (chez Resa Kurt, Nabila El Fathi et Eddie Erard). Les enquêtés sont en outre nombreux à partager, plus largement, le sentiment d'un quartier peu vivant. On retrouve ici les expressions « c'est calme » et « c'est tranquille » qui trahissent leur ambivalence³⁰³ : connotées positivement en référence au confort acoustique accru qui accompagne pour la plupart l'arrivée dans les nouveaux logements, elle renvoie dans le cas qui nous préoccupe à une réalité bien plus déplorée (et qui toujours se comprend dans la comparaison au quartier quitté qui de ce point de vue apparaît souvent regretté). Ces expressions s'apparentent en l'occurrence à d'autres expressions qui reviennent également dans les discours, où les unes et

³⁰² Notons ici le cas d'Annie Bigot (56 ans, employée, accédante) qui fait figure d'exception. L'achat d'un logement aux Brichères apparaît en effet pour elle fortement subi : elle ne s'associe aucunement à ce choix dont elle tient rigueur à son mari. Son amertume, essentiellement liée à la perte des relations d'affinités qu'elle avait tissées localement dans son ancien quartier, s'exprime encore au moment de l'entretien, même si « maintenant ça va mieux ». Cette exception rappelle l'importance du sentiment d'avoir « eu le choix » dans les rapports à l'espace observés. De ce point de vue c'est parmi les relogés que se recrutent ceux qui s'emparent le moins facilement du mouvement : précisément les plus âgés et les plus précaires, dont nous venons de traiter. Il peut cependant exister des exceptions qui nous invitent à creuser du côté des relations entre les membres de la famille (cette thèse se concentre davantage sur les sociabilités locales qui dépassent le cadre du foyer, et en particulier sur les relations de voisinage). Le cas de Fatima Guedira, présenté ci-dessus comme exemplaire des rapports à l'institution, mettait lui aussi en évidence un désaccord entre époux (quoique d'apparence moins radical).

³⁰³ Cette ambiguïté ne constitue qu'un aspect d'une complexité qui continuera de se révéler dans le chapitre suivant.

les autres se côtoient : « C'est vieux », « Ça ne bouge pas », « C'est mort », « C'est pas très vivant », « C'est vide », « Il n'y a pas grand-monde ».

Ce sentiment est souvent associé à un élément plus précis : le manque d'équipements publics. Il apparaît de ce point de vue comme « l'une des raisons pour lesquelles les gens ont si peu de relations avec leurs voisins [:] ils n'ont pas d'endroits où se rencontrer » (Young et Wilmott 1983 [1957], p. 170). Ainsi Claudine Guillon déplore « l'abandon » du quartier :

« C'est bien, c'est calme, mais bien à l'abandon. Alors s'il faut que je prenne la voiture pour aller aux Rosoirs ou à Saint-Siméon. Je lui ai dit à Monsieur le Maire : « vous vous en foutez des Brichères de toute façon, vous avez détruit vos tours » [...] Mais il faut savoir s'occuper ici. Sinon on tombe comme à la campagne. »

L'absence de centre social est évoquée à plusieurs reprises, notamment parmi les femmes enquêtées qui en font usage dans les hauts d'Auxerre (voir ci-dessus). Il en va de même du profil de l'association des Brichères hébergée dans la maison de quartier (le Mille Club), qui s'adresse essentiellement aux personnes âgées et dont l'« entre soi » est également parfois pointé du doigt (« c'est leur truc à elles », dit Annie Dupuy). Outre un centre social, Bilal Naciri (27 ans, animateur) évoque également une crèche et une structure pour les adolescents (il rappelle à cet égard qu'une telle structure existait auparavant sur le quartier, avant la rénovation urbaine et que seul le Centre des loisirs a été réimplanté), « afin d'avoir un quartier qui vit. Qui vit ». Exception faite de ce dernier (sensibilisé à ces questions dans le cadre de sa formation récente d'animateur), les personnes qui déplorent le manque de structures d'accueil se recrutent pour l'essentiel du côté du groupe (minoritaire) des enquêtés dont la vie est relativement centrée sur le quartier ou les hauts d'Auxerre et que nous avons rencontrés dans la section précédente. C'est parmi ces derniers également que l'on trouve les deux personnes qui participent régulièrement (quoi qu'à des fréquences variables) à l'association du quartier : Jacqueline Ferrand et Evelyne Pereira, auxquelles il faut ajouter Sylvette Detrez (65 ans, conseillère municipale) qui est membre du bureau. Un aspect des équipements publics rassemble en revanche beaucoup plus largement les enquêtés et contribue à expliquer le sentiment qu'ils partagent quant à la vie de quartier : l'aménagement des espaces publics extérieurs.

Ainsi Bilal Naciri pointe la grande pelouse centrale, peu praticable en dehors de l'été (« il y a trop d'humidité ») « au lieu de mettre un synthétique » : « Voilà : nous on veut avoir un quartier, avec les gens qui vont arriver et tout ça, mettre un terrain convenable ». De même Sylvette Detrez estime que « la grand place n'est pas terminée » et que la question est de savoir qu'en faire. On retrouve ici la question des « imaginaires sociaux de l'habiter » (Renauld 2012) qui viennent se heurter à ceux qui ont présidé à la conception du projet (cet espace a été conçu comme espace ouvert, non attributif, pouvant accueillir une diversité d'activités à inventer (Renaudie 2012)). Comme pour l'ensemble des griefs mis en évidence par les habitants, la confrontation peut d'ailleurs se faire assez explicite (bien que le sujet reste souvent impersonnel (« ils »)), comme dans cette réflexion de Marie-Line Roelandts : « Il y a des espaces verts, mais il n'y a rien [...] Lui, pour lui [le maire], les espaces verts c'est

la pelouse et puis les arbres et puis les bancs (rire) ! » Celle d'Evelyne Pereira (à propos de la nécessité d'introduire des jeux pour enfants) est très similaire : « Parce qu'ils font des parcs, mais il n'y a rien dedans ». Citons encore Bilal Naciri dont les propos témoignent également de cet écart entre espace conçu et vécu/perçu :

« Maintenant, c'est pas comme avant : avant il y avait beaucoup de jeunes, maintenant non il n'y a pas, parce qu'ils ont fait attention à ça, ils ont fait plus attention à l'environnement c'est-à-dire le confort... ils n'ont pas fait attention aux jeunes. Moi je pense qu'ils n'ont pas fait attention aux jeunes. »

Un motif, que nous venons de rencontrer chez Evelyne Pereira, revient particulièrement dans le discours des enquêtés : l'aire de jeux, introduite alors que je terminais la phase principale de l'enquête de terrain. Tant les discours qui précèdent son implantation que ceux (moins nombreux) qui la suivent rendent compte de l'importance que les enquêtés (et notamment les femmes) lui accordent. « Pour les enfants » bien sûr : pour qu'« ils aient la place pour jouer », parce que « les enfants, il faut que ça bouge ». Mais aussi pour se rencontrer et, plus largement, que le quartier soit plus vivant. Ainsi Bilal Naciri se dit content, car « ça a marché » : « il y a plus de monde, les familles parlent entre eux et tout, ça s'échange [...] ». De même Amel Naciri (32 ans, infirmière) souligne les rencontres que « le parc » dès lors favorise :

« Ce qui manquait c'était ce parc [d'enfants] parce que c'est là où on rencontre les personnes, donc là ça vient d'être construit, à la fin de l'été, et bon les enfants ont commencé... On commence tout juste à voir les gens qui vivent dans le quartier [...] Moi ça va faire 4-5 ans que je vis ici, et c'est vrai qu'une fois qu'il a été construit, j'ai vu qu'il y avait quand-même beaucoup de monde, on avait même pas remarqué, on ne savait même pas qu'ils vivent à côté quoi [...] C'aurait dû être fait il y a longtemps je pense, parce que du coup dans le quartier, c'est vrai que je trouve qu'il n'y avait pas beaucoup d'affinités, il manquait quelque chose [...] »

Quant à Nabila El Fathi (30 ans, employée) qui « y passe beaucoup de temps », elle résume : « Des airs de jeux, on va pas se mentir : s'il n'y a pas d'air de jeux, il n'y a pas de vie ». À travers les équipements publics – dont on déplore l'absence ou dont on félicite la venue, se dessine ainsi une aspiration, largement partagée, à préserver une certaine vie de quartier, qui renvoie à l'importance de la sociabilité locale comme caractéristique des classes populaires.

Cette importance transparait également dans la manière dont plusieurs habitants mettent à distance certains attributs contraires, souvent associés à des espaces éloignés du leur, de l'ordre du manque de vie. Ainsi Clarisse Moinoufama (35 ans, employée) oppose le caractère « plus vivant » des « quartiers » au « milieu aisé » qu'elle définit comme un « monde plus vicieux », où il s'agit de « toujours être plus haut que l'autre », où « ils ont de l'argent, mais ils trafiquent quand-même ». Elle, « ce n'est pas [son] monde » : elle préfère « avoir les pieds sur terre » et « la simplicité ». Elle illustre son propos en disant qu'elle « préfère carrément être avec [son amie] Leila qu'avec les filles de ce monde-là ». À propos

d'Auxerre (entendue comme le centre ville), Bruno Killian (56 ans, employé) établit de son côté une quasi-équivalence entre son caractère « mort » et son caractère « bourgeois » :

Les gens disent souvent « Auxerre c'est un peu mort » [...] (Bruno Killian me coupe)

- [Bruno Killian], Mais en même temps c'est un peu bourge.

- *C'est ? Un peu bourge ?*

- Ah oui !

- [Véronique Killian] Ah ben Auxerre oui, il y a des beaux quartiers, c'est vrai que

- [Bruno Killian] C'est pour ça... ça revit quand-même depuis quelques années, il y a des choses qui ont été faites

- [Véronique Killian] Ah ben le quai tout ça c'est joli, c'est magnifique !

- [Bruno Killian] Mais il y a une vingtaine d'années encore, c'était vachement bourge hein, c'était un centre-ville... Aujourd'hui, je sais pas le dimanche comment qu'il est en ville, mais vous passiez le dimanche il n'y avait pas un chat ! C'était désert, c'était affreux ! (Il rit)

- *C'est encore comme ça je crois*

- [Bruno Killian] Oui, je crois, ben c'est les bourges, ils sont...

Notons que Bilal Naciri établit une équivalence très proche, s'agissant cette fois du nouveau quartier des Brichères et de l'impression qu'il donne, compte tenu du manque d'équipements, d'être « vraiment mort », de « n'être pas prêt à accueillir », d'être « un peu chic ». Quant à Nabila El Fathi (toujours très analytique), elle oppose à la « campagne » qui la « rendrait malade » les grands ensembles et les « quartiers » – où elle « aime vivre » et qu'elle « défend » contre les préjugés négatifs auxquels il arrive qu'elle se confronte, y compris dans sa sphère amicale (« c'est hyper péjoratif de dire qu'on vient d'un quartier »). À leur tour, ces propos témoignent de la manière dont les enquêtés valorisent une vie locale vivante à laquelle ils aspirent pour le nouveau quartier (dans une certaine mesure, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre qui suit). Plus fondamentalement cependant, ils renvoient aux positions et positionnements des enquêtés dans l'espace résidentiel et social. Ces derniers nous l'avons vu partagent un sentiment de promotion lié à l'arrivée dans le nouveau logement individuel ainsi qu'à la mise à distance des désagréments des « cités » qu'ils ont quittées et, nous le verrons, des « fractions paupérisées » qui y vivent (Gilbert 2014, p. 65). En même temps on le voit, ils mettent aussi à distance les espaces plus aisés et leurs habitants (et dans ce cadre l'identification aux « quartiers » parfois se perpétue³⁰⁴). Ainsi les entretiens portent souvent les traces d'une « conscience triangulaire » : celle « d'appartenir à un monde distant à la fois des classes supérieures et des fractions précaires des classes populaires » (Gilbert 2014, p. 458)³⁰⁵. Cette conscience s'y formule d'ailleurs également en dehors du registre spatial, que les discours quittent souvent, en particulier pour parler des classes dominantes. Il en va ainsi

³⁰⁴ Dans ce cas, elle prend souvent les traits du « retournement du stigmat » contre les espaces plus cossus du centre-ville ou de la campagne, et s'articule de manière complexe au « détournement du stigmat » sur le voisinage dans une stratégie de distinction (nous y reviendrons). Détournement et retournement du stigmat sont mis en évidence par Louis Gruel (1985) et repris par Pierre Gilbert (2014, p. 91).

³⁰⁵ Pierre Gilbert reprend l'idée de « conscience triangulaire » à Olivier Schwartz et Annie Collovald (2006).

de la distance aux « bourgeois » et aux « riches », telle qu'elle se donne à entendre dans les propos de Marie-Line Roelandts ou de Felipe Pereira (63 ans, maçon retraité) : « Il y en a qui sont riches, et nous on est comme des cons. Et le gouvernement il veut rien savoir », « Celui-là qui sont riches, ils seront toujours riches. Celui-là qui sont pauvres, ils seront toujours pauvres. Même si on essaye de faire des économies ». La présence (et la distance) des catégories supérieures est inscrite en creux lorsque les enquêtés décrivent leur (bas) statut. Ainsi Bruno Killian s'identifie aux « petites gens comme nous, les ouvriers, les gens de petits revenus ». De même pour Jacques Stiz (80 ans, ouvrier retraité), « C'est comme à l'armée, j'ai jamais été gradé, ben là non plus, au travail. Simple ouvrier, voilà ». Témoigne encore de cette distance cette anecdote que Jacqueline Ferrand raconte à propos de son travail en clinique, où le chirurgien (« un homme très, très bien ») tenait à ce que tous les employés soient associés à la vie de l'établissement (« chaque jour on avait une tâche différente, il nous associait à tout ») :

« Et il est vrai que le jour où on est allés au bloc, un jour j'ai assisté à une césarienne, c'était magique : c'était le truc, je me suis dit « mais attends, moi, je suis là la petite femme de ménage et j'assiste à une césarienne comme si j'étais une infirmière ou quelqu'un d'important, sage-femme », j'ai trouvé ça très bien. »

Comme dans le récit de Jacqueline Ferrand, les catégories se font moins abstraites dans le discours de Serge Verdier (58 ans, ouvrier) qui déplore l'attitude de certains élèves du lycée de sa fille inscrits dans la filière plus élitiste du sport-études, notamment celle de « l'arbitre qui est fils de médecin », et plaide en faveur de l'uniforme « pour qu'on puisse pas savoir si t'es fils d'ouvrier ». On l'observe lorsque les récits se font plus précis : les contours du distant et du proche sont amenés à varier en fonction (ici également) des trajectoires et positions de chacun. Entre les époux El Fathi et Jacqueline Ferrand par exemple, les catégories diffèrent largement. Les premiers, plus jeunes et plus diplômés, travaillent dans le secteur tertiaire où ils bénéficient de statuts moins subordonnés – celui d'infirmier en particulier qui apparaît précisément aux yeux de Jacqueline Ferrand comme « quelqu'un d'important ». Il n'en reste pas moins qu'ils mettent à distance la campagne et les quartiers « plus huppés » (nous y reviendrons). Implicite dans les propos qui précède, le rapport qui lie les enquêtés aux catégories qui les dominent se fait parfois (beaucoup) plus explicite. Ils en va ainsi lorsqu'ils parlent des « patrons ». Pour Habib Hakani par exemple (62 ans, ouvrier retraité), « À la fin, ils ont créé un truc : les patrons ont tous les droits, et le mot « ouvrier », c'est plus le truc esclave » (il critique conjointement, prenant également distance, les politiques « pieds et mains liés à la finance »). De la même façon, pour Felipe Pereira, le boulot de maçon « si, ça paye : pour les patrons, mais pas pour les ouvriers ».

*

Le déplacement induit par la rénovation urbaine fragilise inmanquablement les liens établis dans l'ancien quartier. De ce point de vue, les enquêtés qui présentent une ancienneté importante sont les plus fragilisés. Ils n'en déplorent pas tous pour autant le départ. Les plus âgés et les plus précaires (qui se recrutent parmi les enquêtés concernés par un relogement qui

défini pour eux un mouvement fortement subi) se distinguent ici des autres enquêtés : parce qu'ils dépendent plus fortement de l'espace local, la perte de familiarité s'apparente pour eux à un déséquilibre et ils tendent à la formuler en termes de regret. Les enquêtés se rejoignent en revanche de manière beaucoup plus large sur le manque (dans un registre plus abstrait) de vie de quartier qu'ils déplorent et qu'ils associent souvent à l'absence d'équipement publics et en particulier d'aménagements extérieurs. Ces aspirations communes témoignent de l'importance, pour un grand nombre des enquêtés, d'une sociabilité locale (et ce faisant de leur rattachement à cet égard aux classes populaires). Notons, avant de conclure ce chapitre, que la perte relationnelle, qui se formule tour à tour de manière concrète (désignant des réseaux de relations et activités spécifiques) ou plus abstraite (s'agissant de la « vie de quartier »), se formule également (et se déplore souvent) dans un registre plus général, associée à l'évolution de la société dans son ensemble. Ainsi Evelyne Pereira, qui pointait plus haut la perte de convivialité qui caractérisait son ancien logement, généralise son propos. Pour Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer) et Marie-Line Roelandts, « maintenant » c'est « chacun pour soi ». « Ah ben oui, poursuit la seconde, c'est plus comme ça hein : la mentalité d'avant puis de maintenant, ça fait deux hein ! ». De même, pour Habib Hakani, c'est « chacun pour sa pomme », qu'il s'agisse du voisinage (« Normalement, le voisin c'est primordial, le premier qui peut intervenir ») ou du travail (où « on [lui] demandait de ne pas [se] préoccuper des autres »³⁰⁶). Monique Poletti également (50 ans, employée) associe ce trait aux deux sphères (quartier et travail) : « Vous savez, aujourd'hui il n'y a plus de solidarité, il n'y a plus d'entraide. Même dans le milieu du travail ». Plus largement, les propos des enquêtés regorgent de considérations générales quant à l'évolution de la société, souvent empruntées de nostalgie : sur l'éducation, sur la société de consommation, sur le progrès technique, etc. Peu « engageantes », elles ne présagent pas des représentations plus spécifiques des habitants et encore moins de leurs pratiques. Il en va ainsi des rapports à l'espace, où le « chacun pour soi » – tout déploré qu'il puisse être dans un registre général – constitue souvent aux yeux des enquêtés un précieux garde-fou dans les relations de voisinage.

Pour ces familiers des cités que sont les enquêtés, l'arrivée dans les « petites maisons » des Brichères s'apparente à une promotion, ancrée dans la distinction (historiquement située et réactualisée par la rénovation urbaine) d'avec la cité stigmatisée, et nourrie des potentialités qu'offre le nouvel habitat au regard des inconvénients associés aux grands ensembles quittés. Le nouveau logement cependant n'est pas sans mettre à l'épreuve les aspirations ainsi ouvertes. Entre autres griefs, ce dernier apparaît souvent aux yeux des personnes rencontrées comme « trop serré », venant relativiser la distinction d'avec l'habitat collectif quitté. Le statut de locataire qui perdure pour la plupart continue par ailleurs de définir pour eux une maîtrise de leur espace de vie fortement contrainte. En outre, le mouvement induit par la rénovation urbaine fragilise, économiquement et socialement. Les rapports à l'espace, dans ce cadre, varieront sensiblement en fonction des ressources

³⁰⁶ Promu, il a « redemandé de redevenir ouvrier : je pouvais pas donner d'ordre ».

économiques et sociales de chacun. Les plus précaires sont ici les plus éprouvés, ainsi que les plus âgés (du moins lorsqu'ils présentent une ancienneté importante), les uns et les autres figurant parmi les habitants relogés, contraints de quitter un logement voué à la démolition dans le cadre de la rénovation de leur quartier. Les mots que Danièle Linhart (2009) emploie pour parler des effets, chez les travailleurs les moins qualifiés, de la perte d'emploi sur leur identité professionnelle me semble ici faire écho aux positionnements problématiques rencontrés auprès des plus âgés et des plus précaires (ayant d'ailleurs dû déménager à nouveau), relatifs à la perte de leur logement :

« La question de l'identité professionnelle des personnes peu qualifiées se pose avec acuité lors d'un licenciement. Lorsque le travail trouve sa cohérence dans un contexte très spécifique, l'identité professionnelle s'effrite avec la disparition de ce contexte. L'identification soudain problématique [...] marquera souvent le signal d'une crise de dévalorisation dont la violence, à des années de distance, transparaît encore dans les discours. » (p. 158)

En dépit de la variation sensible des rapports que les enquêtés entretiennent au nouvel espace (ou plutôt à travers elles), se dessine cependant la permanence d'une condition partagée : cette dernière se donne notamment à voir dans l'étroitesse des ressources (qui renvoie elle-même à la place que les habitants tiennent sur le terrain du travail et de l'emploi) et dans l'importance accordée à la sociabilité locale (qui véhicule elle-même des identifications plus fondamentales, notamment vis-à-vis des classes dominantes). Ces résultats plaident en faveur du maintien des habitants dans les limites des classes populaires. Rappelons que le chapitre précédent tendait déjà à témoigner de cette appartenance, à travers la prégnance du travail de distinction et de l'investissement auquel il donne lieu, ainsi qu'à travers la forte présence du sentiment de promotion (et les « exceptions qui confirment la règle » à cet égard). Ainsi les changements observés dans les trajectoires et les modes de vie côtoient intimement des éléments de permanence. De ce point de vue, le changement relève aussi d'une continuité, qui se révèle dans l'ambivalence des rapports (différenciés) à l'espace. C'est ce double mouvement que donnera également à voir le chapitre suivant qui se concentre sur les rapports aux autres qui accompagnent les changements prenant lieu dans le cadre de la rénovation urbaine, et sur les modes de cohabitation qui caractérisent le nouveau quartier : entre séparation et rencontre.

CHAPITRE VIII

ESPACEMENTS. LES RAPPORTS AUX AUTRES ET LES RELATIONS DE VOISINAGE, ENTRE DISTANCE ET ALLIANCE

« Il se pourrait en effet que nombre de particularités de la perception sociale et des rapports sociaux [...] découlent de la forme que prennent les oppositions et divisions sociales quand elles sont surdéterminées par les conditions de constitution de cette population et par les particularités de sa composition. »

(Chamboredon et Lemaire 1970, p. 5)

Parce qu'elle différencie notamment la morphologie physique des quartiers, la rénovation urbaine affecte le statut résidentiel et contribue à générer un processus de distanciation – avec les immeubles collectifs du parc ancien (d'où proviennent la quasi-totalité des enquêtés), mais également, à l'échelle du nouveau quartier lui-même, entre les deux premières tranches du secteur sud (plus dense) et les autres. Cette différenciation, qui opère à double échelle, est également de *peuplement*. Rappelons en effet³⁰⁷ que les habitants les plus précaires sont reconcentrés dans le parc ancien tandis que le nouveau quartier accueille les plus stables. Quant au peuplement des nouvelles constructions, il oppose le secteur sud au secteur nord. Le premier accueille les foyers relogés – des tours (dans la première tranche) et de l'Immeuble Pont (dans la seconde tranche) – ainsi qu'une grande partie des autres habitants venus de la ZUP (dans la deuxième tranche). Les habitants y sont globalement moins bien lotis, et les familles plus souvent nombreuses. Le secteur nord, familial, accueille quant à lui les foyers arrivés hors-relogement, ceux venus des autres quartiers et l'entièreté des maisons en accession à la propriété. Les ressources des ménages, plus stables, y sont en moyenne plus élevées. Dans ce cadre, la rénovation urbaine donne lieu à un ensemble de distinctions avec les autres (mises à distance), afin notamment de préserver le sentiment de promotion que l'arrivée dans le nouveau quartier représente. Parallèlement, les modalités de la cohabitation dessinent le portrait d'une sociabilité affaiblie, venant corroborer la tendance ébauchée dans les chapitres précédents. Nous avons vu, en effet, que les relations fondées sur la proximité tendaient à s'amoindrir sous l'effet combiné de la perte des liens dans l'éloignement physique, d'un voisinage où personne ou presque ne se connaît et d'un cadre matériel qui favorise une vie davantage tournée vers l'intérieur (d'une part du fait de la proximité entre les logements qui donne (paradoxalement) lieu à une mise à distance afin de préserver son intimité, et d'autre part du fait des possibilités nouvelles qu'offre le logement individuel et qui s'accompagnent d'un investissement plus important en argent et en temps). La sociabilité locale, cependant, reste importante aux yeux des habitants qui cherchent à la préserver (en témoigne à cet égard l'enjeu que représentent les équipements publics et la « vie de quartier ») et qui continuent d'entretenir, quoi qu'il en soit et quoi qu'ils puissent en dire, des liens dans l'espace local. Ainsi chez les enquêtés, qui entretiennent avec

³⁰⁷ Voir le dernier point du chapitre 5, relatif au peuplement dans le cadre de la rénovation du quartier des Brichères.

les cités des rapports de familiarité, « cette mise à distance par la résidence ne signifie pas, pour autant, l'évitement systématique du quartier » (Lelévrier 2018, p. 5).

1. Les logiques d'identification et de division : éloigner la cité... sans trop s'en éloigner

« Notre malaise, on va le rejeter sur n'importe qui. »

(Hanane Kettani 35 ans, chômage (intérimaire),
relogée tranche 1/2)

Un ensemble complexe d'éléments vient alimenter la promotion que représente le logement individuel. Établis dans la comparaison au logement quitté, ils opèrent dans un registre symbolique, mais aussi, indissociablement, dans un registre concret. La distinction repose en effet sur les avantages tangibles que procure la « petite maison », qui touchent à l'intimité et au sentiment d'être chez soi, et qui se présentent comme une mise à distance des difficultés associées aux grands ensembles. Dans le même temps, elle repose également sur la mise à distance des certaines catégories d'habitants, auxquels sont d'ailleurs associées ces désagréments³⁰⁸. Le travail de distinction repose donc sur l'éloignement de « mauvais comportements » attribués à certains habitants. S'il n'est pas rare que ces derniers soient nommément désignés, les inconvénients sont sauf exception toujours crédités, lorsqu'ils le sont, à des traits relatifs à une appartenance collective, d'ordre social (à commencer par le travail) ou culturel (en particulier « les maghrébins » ou la « communauté maghrébine »). Ces mises à distances aux critères variables prennent appui sur les différenciations qui viennent d'être rappelées, tant sociales que morphologiques et géographiques. À l'échelle interne (du quartier lui-même), ces dernières renvoient à la chronologie de la mise en œuvre du projet et à la manière dont les différentes tranches – les différences qu'elles construisent – vont organiser les rapports sociaux et les relations sociales.

1.1. Les « mauvais » comportements : le bruit et la saleté, le respect et la promiscuité

Deux thèmes principaux émergent des descriptions que les enquêtés font des comportements inappropriés associés aux grands ensembles qu'ils ont quittés : le calme et la propreté. Déjà mis en évidence dans les deux chapitres précédents comme éléments distinctifs, ces thèmes – qui ciblent ici plus directement les personnes – se retrouvent également dans la manière dont les enquêtés du secteur nord décrivent le secteur sud. Si la densité démographique est convoquée, ces difficultés apparaissent surtout comme une « question de respect ». Les paroles de Véronique et Bruno Killian (56 ans, employés, accédants), à propos du bruit à la ZAC, en témoignent :

³⁰⁸ Rappelons que les dimensions physique et relationnelles de l'espace sont intimement liées entre elles et que leur étude séparée (dans le chapitre VI et dans le présent chapitre) procède d'un souci de précision et de clarté quant à l'articulation de ma pensée.

« [Véronique Killian] La population change, les gens ne se respectent plus. S'ils avaient envie de faire la fête toute la nuit, ils ne se préoccupaient pas de savoir si en dessous il y avait un couple qui travaillait et se levait de bonne heure le matin [...] Que nous ici, t'as vu, plusieurs fois on a fait un peu la fête dans notre rue – c'est pas pour dire – mais les gens, ils nous ont prévenus.

- [Bruno] Mais en HLM, c'est... surtout maintenant au jour d'aujourd'hui, c'est... comment dire... On se moque de tout quoi. »

À côté du bruit, qui prend tour à tour les traits de la musique (trop forte) et surtout des cris ou « engueulades » (beaucoup moins souvent des « jeunes » et de leurs scooters), il y a le manque de propreté, à travers les déchets et l'urine et (moins souvent) les dégradations. Ainsi Mai Tran (45 ans, employée, relogée) pointe l'attitude de son voisinage à la ZUP qui « s'en fout, [qui] fait ce qu'il veut », où « les voisins jettent les déchets, et ils fument, ils [en] laissent partout ». Nabila El Fathi (30 ans, employée), de son côté, met en évidence les dégradations fréquentes et l'urine dans les cages d'escaliers des bâtiments de la ZUP :

« Après pour quelqu'un d'autre, peut-être qu'il va se dire « ouais c'est pas top » [le nouveau quartier]. Nous on sait d'où on vient quand-même : on vient de bâtiments délabrés

- [Son mari désapprouve le terme]

- C'est vrai, mais quand je dis « délabrés », c'est souvent abîmé, c'est souvent détérioré, là ma mère elle a un interphone souvent il est cassé, 'fin voilà c'est des choses comme ça quoi, les gamins ils font pipi dans la cage d'escalier en bas, voilà c'est des choses comme ça qui arrivent quand on est en communauté malheureusement, et ici c'est pas le cas. Ici, personne fait pipi devant chez moi ! [...] Donc voilà bizarrement on apprécie ces petites choses qui paraissent logiques pour d'autres. En résumé. »³⁰⁹

À l'échelle du nouveau quartier, les mêmes types de griefs sont adressés au secteur sud par les habitants du secteur nord, aussi bien du côté des locataires que des accédants : ils se distinguent des difficultés du « bas du quartier » (en particulier du problème des poubelles et des détritiques) et des modes de relations des habitants qu'on entend parfois crier et « s'engueuler ». Ainsi, lorsque Bruno Killian reçoit un courrier du bailleur social sous forme de rappel à l'ordre quant à la gestion des poubelles notamment, il réagit vivement : « [...] je me suis fâché, je leur ai dit « faut pas confondre ici et en bas », ces problèmes, on ne les a pas ici ». Les propos se formulent en termes de respect à cette échelle également, comme on peut le constater chez Serge Verdier (58 ans, ouvrier, relogé secteur nord) :

³⁰⁹ Chez Nabila et Lotfi El Fathi, dont le travail et les réseaux de sociabilité sont largement tournés vers l'extérieur du quartier, le discours (très analytique) interpelle souvent cet extérieur (dont je fais partie). Ce faisant il témoigne de la conscience qu'ils ont de la position que le regard extérieur pourrait leur assigner et de l'aspiration à ne pas y être enfermés, ainsi que du souhait de réduire la distance avec cette « altérité » à laquelle ils prétendent.

« La tranche 2, les gens sont les uns sur les autres. Ils s'engueulent pour l'histoire des poubelles, il y a beaucoup d'histoires de voisinage.

- *Pourquoi pensez-vous qu'il y a plus de problèmes de voisinage ?*

- Parce qu'ils sont trop les uns sur les autres. Ils ont voulu un peu humaniser le truc, en fin de compte, ils ont fait le sens contraire.

- *Oui c'est ça, c'était une volonté d'humaniser par rapport aux grandes barres et aux grandes tours*

- Encore que dans les grandes tours, moi je connaissais tous les voisins dans la tour, il n'y avait pas de souci hein ! Après il faut avoir du respect, c'est le respect, le problème c'est ça c'est que les gens, ils ne se respectent pas, ici nous on se respecte [...] là où on est, les HLM considèrent que c'est le quartier le plus calme de tout le lotissement du hameau des Brichères, parce que les gens ils n'ont pas d'histoires entre eux : les gens ils s'entendent, on met nos poubelles chacun, ou hop ! je prends ma poubelle je prends celle du voisin en même temps voilà. Voilà, c'est un bon voisinage. Il y a une certaine convivialité. »

Tout comme Serge Verdier pour qui « ils ont fait le sens contraire » (de ce qu'ils souhaitent), Bruno Killian souligne la densité des premières tranches qui serait, compte tenu de leur architecture, pire que celle des grands ensembles puisqu'« avant, on pouvait croiser quelqu'un que l'on n'aimait pas dans la cage d'escalier ou l'ascenseur, et puis on ne le voyait plus (on est dans son appart, il n'y a pas de vis-à-vis), alors que là, à chaque fois que l'on ouvre ses volets, on est susceptible de voir la personne que l'on aime pas ».

À l'instar du glissement qui s'opère parfois au sujet de la densité du bâti (voir le chapitre précédent), les propos peuvent outrepasser les frontières qui se dessinent entre le nord et le sud du quartier. Ainsi, si Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière retraitée) attribue d'abord le problème des poubelles aux premières tranches (« c'est dramatique là-bas !), elle n'en est pas préservée pour autant. Les comportements d'une famille voisine qu'elle pointe à cet égard apparaissent comme l'illustration d'un point de vue général sur le quartier qui émerge d'ailleurs comme tel dès le début de l'entretien (après que je lui ai exposé l'objet de ma recherche, elle enchaîne en disant que « C'était une belle aventure, hein, à l'époque ! (Rire) [...] Mais... les gens sales restent sales ! ») :

« Ils démontent des scooters, des vélos, des machins, ils récupèrent, sitôt que quelqu'un jette une poubelle, ils vont faire les poubelles, ils récupèrent tout, puis après tout ce qu'ils n'ont pas besoin ils rejettent, alors c'est à côté des poubelles comme ça [...] Et on revient, à l'ancienne, comme quand on habitait encore à Sainte-Geneviève là-haut, et on est en collectivité et... (Soupir). [...] On est en logement social, on doit supporter tout le monde, c'est certain, mais je me dis un beau quartier comme ça, c'est quand-même dommage de mettre des gens qui respectent pas l'environnement. C'est dommage ! Bon d'un autre côté faut bien les loger quelque part, aussi. Mais je me dis que voilà : les gens ne respectent pas. C'est dommage, dommage, dommage. Au début on était fiers d'habiter dans un beau quartier ! Et quand on vient là, parfois les gens disent « Oh, les poubelles ! » Même au niveau de la mairie, quand même ils sont assez consternés de voir que c'est comme ça quoi. »

Il convient de noter que la description par les habitants de comportements qu'ils désapprouvent ne veut pas dire qu'ils n'accordent pas par ailleurs d'importance aux libertés individuelles ou collectives et aux différences qu'elles véhiculent. En témoignent les propos de Jacqueline Ferrand, qui poursuit :

« Moi j'ai pas de problème avec. Parce que les gens ben voilà : ils sont marginaux, ils ne vivent pas comme nous, mais pourquoi on vivrait comme tout le monde ? Les Portugais, ils vivent comme ils veulent, les Maghrébins ils vivent comme ils veulent, ceux-là ils vivent comme ils veulent, mais chacun vit sa vie comme il l'entend ! Chacun peut garder le respect de ses traditions, le respect de son truc. C'est normal ! Ben oui, faut que ce soit ça. Moi ce qui m'ennuie, c'est la saleté. »

Les propos sur les « mauvais comportements » peuvent donc renvoyer à l'échelle du quartier dans son ensemble. Tout comme le regret de la densité du bâti, ils peuvent aussi être le fait des habitants des premières tranches eux-mêmes qui ne peuvent cependant pas se servir de la différenciation morphologique comme levier de distinction. De ce côté, cette dernière reposera plus exclusivement sur des critères d'ordre social ou culturel, en particulier du côté des habitants venus des tours démolies des Brichères qui voient arriver dans « leur » quartier une population « différente » (nous y reviendrons). Car plus fondamentalement (et plus largement), se sont bien des critères de cet ordre qui opèrent dans la manière dont les enquêtés (se) représentent le voisinage, et par la même occasion se représentent eux-mêmes. S'ils servent souvent à rendre compte de comportements décriés, ces traits peuvent parfois s'en départir au point qu'ils apparaissent justifier en eux-mêmes de la mise à distance opérée. En tout état de cause, le jeu de distinction qui prend lieu aux Brichères est un jeu complexe et mouvant, où les critères sociaux (et culturels) s'articulent dans les discours aux griefs à l'égard du voisinage et à la morphologie différenciée des tranches sans jamais les recouvrir totalement.

1.2. Mettre à distance les plus « pauvres » : le critère du travail (et de la propriété)

Des critères d'ordre social participent de la distinction d'avec la population du grand ensemble quitté et, du côté des propriétaires en particulier, d'avec les habitants du secteur sud. La précarité, à travers la faiblesse des revenus notamment, marque les discours qui différencient les espaces. Elle se donne à entendre sous les traits du manque et de la dépendance dans les propos de Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage) sur son voisinage du grand ensemble (ici retrouvé – du fait de sa propre précarité). Évoquant les désagréments de son logement, elle déplore : « Ah ouais, c'est tout le temps. Puis l'autre en face elle a un problème, l'autre elle est malade elle a pas à bouffer en haut, elle est sous tutelle... non, vraiment quand tu vois ça, ça me saoule ». Notamment parce qu'elle est amenée à s'en (pré)occuper, mais aussi parce qu'elle subit leur négligence et leur manque de propreté dans les espaces communs, elle souligne ainsi « le coût des autres » (Gilbert 2014, p. 441). Nabila et Lotfi El Fathi (33 ans, employé), quant à eux, pointent la différence de revenus et de statut que signe la résidence (nous l'avons évoqué dans leurs « propos introductifs », au

début de cette partie) : « [Lui] Donc dès que t'habites dans les petites maisons, c'est que t'as un peu d'oseille quoi. Et dès que tu restes un peu dans ton bâtiment bon ben voilà - [Elle] Régression. Il n'y a pas d'évolution sociale ». Nabila El Fathi développe et établit le lien avec les comportements décriés :

« Dans les grands ensembles forcément, comme on dit « l'ascenseur social il est bloqué et il pue la pisse », c'est une expression qu'on utilise souvent dans les quartiers puisque c'est très révélateur, c'est-à-dire que forcément on va retrouver le même style de personnes, c'est hyper stigmatisé, c'est des gens en grandes difficultés, RSA, chômage, des fois rien du tout et forcément ça n'élève pas le niveau et puis ça peut forcément se ressentir – comme on disait – dans les cages d'escaliers, dans l'extérieur. C'est pas évident, donc ça c'est vraiment dommage. »

S'ils travaillent la distinction qui ancre leur sentiment de promotion, les époux n'en questionnent pas moins l'évolution du nouveau quartier, où « on retrouve les mêmes gens ». Si de ce point de vue leur grille de lecture – celle de Nabila El Fathi surtout – est essentiellement formulée en termes culturels (nous y reviendrons), le « problème » s'énonce de manière identique lorsqu'ils parlent de critères plus spécifiquement sociaux (les conséquences cependant apparaissent ici plus élargies, dépassant le registre des dégradations spatiales) : « Donc ça, ça reprend le même problème que tout à l'heure au niveau de la mixité : c'est sûr qu'en parquant le même style de personne, il va se passer le même style de problème [elle décline : alcool, drogue, suicides, courses poursuites] ». Notons à cet égard que les critères sociaux et culturels s'amalgament souvent (quoique différemment), en particulier du côté des enquêtés issus de l'immigration, à l'instar des époux El Fathi, mais également de Reza Kurt ou Bilal Naciri³¹⁰. Cet amalgame se discerne dans le discours que ce dernier (27 ans, animateur) tient sur le profil de la population de la ZUP qu'il oppose à celui du nouveau quartier. Ses propos, à teneur analytique, se rapprochent de ceux de Nabila et Lotfi El Fathi :

« Sainte-Geneviève, ils ont du monde. C'est une grande cité et ça se voit que c'est bien calculé. La politique ils ont bien calculé tout ça.

- *Calculé dans quel sens ?*

- Classes sociales, c'est-à-dire (je vais être méchant) : les immigrés à côté, les moitié-moitié là, les gens qui sont un peu élevé au niveau du revenu là. Et c'est bien classé hein !, moi je vais pas vous mentir je sais que...

- *Dans Sainte-Geneviève ou dans les différents quartiers ?*

- Dans les différents quartiers : là on est dans un quartier moyenne, moyenne... revenus.

- *C'est pas les plus précaires tu veux dire ?*

- Voilà : c'est pas les plus précaires. Il y a des RSA, il y a, mais quand je vois, on arrive à un ménage 1500-1600 euros par mois, on va pas se cacher la face, c'est normal. Et quand je vois à Sainte-Geneviève : familles nombreuses, différentes

³¹⁰ Ce qui n'est pas étonnant compte tenu du fait que l'histoire du peuplement des grands ensembles et de leur spécialisation dans l'accueil des populations les plus précaires se confond avec l'histoire de l'immigration (le chapitre III de cette thèse brosse les grands traits de ces histoires croisées).

nationalités, des situations irrégulières vraiment a gogo, et puis voilà quoi faut pas se cacher la face. »

Si Nordine apprécie la mise à distance des inconvénients associés à son ancien quartier et la tranquillité que lui procure son nouveau logement et si plus généralement il semble très sensible au statut que ce dernier lui confère³¹¹, il relativise néanmoins le bienfait de la différenciation socio-spatiale des quartiers qu'il perçoit : « Mais c'est vrai, il y a un côté c'est positif, mais il y a un côté c'est pas positif. Parce que il y a un côté on met les classes sociales entre guillemets « cas social », à part, et les personnes qui sont bien dans le social c'est-à-dire bons revenus tatati tatata, on met sur ce côté-là. Moi je trouve ça injuste, moi j'aurais pas fait ça, j'aurais fait... mélanger un peu »³¹². S'il insiste sur les différences de profil *entre* les quartiers, Bilal Naciri pointe également des différences (en termes d'origine géographique notamment, mais l'amalgame est de mise là aussi) *à l'intérieur* du nouveau quartier et en particulier dans les premières tranches de logement, qui, articulées à une trop grande promiscuité, contribuent selon lui aux tensions existant dans le secteur :

« C'est trop serré, les gens voient l'autre, la porte elle est juste là, la fenêtre en face à face. Voilà quoi : le balcon sur l'autre balcon, la terrasse sur l'autre terrasse, le jardin avec l'autre jardin. Et voilà ça crée... C'est trop proche, avec des origines différentes, une classe sociale très différente, et ça c'est obligé qu'il y ait des tensions [...] Au lieu d'écarter tout et de se réunir sur un même lieu, pour avoir des échanges plus faciles, que d'être collé côté-à-côté et vivre comme si vous viviez avec une tierce personne qui a une autre classe sociale ou une autre origine. »

Nous verrons que les modalités de la cohabitation sont effectivement fortement déterminées par les distances (et proximités) sociales qui séparent les habitants. Les conflits cependant ne dominant pas pour autant les modes de cohabitation qui se caractérisent davantage « par des formes d'affiliation ou d'évitement vis-à-vis de certains groupes et de certains lieux » (Gilbert 2014, p. 636).

Parmi les critères d'ordre social mobilisés par les enquêtés, il en est un qui émerge avec régularité sinon avec force : celui du *travail*. On le retrouve notamment du côté des habitants du secteur nord (les mieux lotis de ce point de vue) et en particulier des accédants

³¹¹ En témoigne ce bref échange : - *Et du coup comment ça s'est passé ?* - Ben moi, ils m'ont proposé des logements. J'ai refusé, j'ai refusé, j'ai refusé. **Moi j'ai dit de me reclasser sur un truc bien**, pas n'importe quoi. Voilà quoi, moi je veux pas habiter dans... voilà quoi. Et là je suis bien là : un salon, deux chambres en haut, un jardin - *Et quand ils ont proposé ici, t'as dit « ok » ?* - Ah ouais. J'ai accepté direct. J'ai exigé, j'ai exigé, j'ai appuyé un peu sur cette maison-là ».

³¹² À propos de la population de Sainte-Geneviève, Bilal Naciri précise comme suit ce qu'il entend par « classes sociales » (il parle aussi de « classement social ») qui articulent plusieurs dimensions : « Chacun a sa classe sociale. C'est-à-dire classe sociale santé... parce que moi quand je dis social, c'est vague, c'est beaucoup de choses : c'est santé, c'est handicap, personnes âgées, délinquance, maltraitance, et c'est différent ; personne qui est mariée, personne qui n'est pas mariée, personne qui est veuve, personne qui est divorcée, personne qui est en guerre avec son mari, c'est tout est mélangé, mais ça reste la classe sociale, c'est-à-dire toujours une classe sociale défavorisée. Voilà ».

où, s'articulant au statut de propriétaire, il participe d'un important travail de distinction – avec la population de leur ancien quartier, mais surtout avec celle, plus proche, du secteur sud voisin. Ainsi la distinction s'opère, du côté des habitants du nord du quartier et en particulier des propriétaires, par un « ethos du travail » (Gilbert 2014, p. 458) qu'ils partagent avec les autres habitants du secteur et qui définit ce faisant un entre-soi distinctif. Soulignant la différence entre le « haut » (« nous ») et le « bas » (« eux ») du quartier, Bruno Killian par exemple oppose à son secteur la pauvreté des gens du secteur sud « qui ne travaillent pas » :

« C'est pas les mêmes gens [...] C'est plus le niveau [que la nationalité], on a pas le même niveau [...] Même si on est pas bourgeois, c'est pas ça. Mais c'est des pauvres gens. Des bas salaires [...] Il y a une bonne majorité de gens qui ne travaillent pas [en bas], « la misère appelle la misère » comme on dit. Ici dans la rue, tout le monde travaille. »

Les propos d'Annie et Michel Bigot (respectivement 56 et 58 ans, employés, accédants) apparaissent très proches en termes de contenu. Plus défensifs cependant, du côté d'Annie Bigot surtout (son mari tempère), ils témoignent de l'enjeu de la distinction, tout autant que de la faible distance – géographique et sociale – qui les sépare du secteur sud :

« [Annie Bigot] « En bas du quartier ? Ah non, non ! Je veux pas les côtoyer ! La plupart c'est des cas sociaux. On est là dans notre coin. C'est pas pareil.
- [Michel Bigot] Ici, tout le monde travaille. C'est une autre population.
- Il y en a qu'une en bas que j'cause, parce que c'est une collègue à moi. C'est autre chose, c'est...
- Chacun est occupé la journée [ici]. Après, c'est pas parce qu'ils travaillent pas qu'ils emmerdent le monde. »

À côté du travail, c'est aussi un « ethos de la propriété » (Gilbert 2014, p. 458) qui participe de la distinction, notamment parce qu'aux yeux des accédants, il « gén[ère] un plus grand respect des lieux occupés » (Gilbert 2014, p. 458). Evoquant notamment le « problème des poubelles » qui sont « entreposées n'importe où » dans le bas du quartier, Véronique et Bruno Killian opposent l'achat à la location où « ils prennent moins soin » : « On voit la location quoi, c'est bizarre, mais dès que c'est la location, on voit la différence ». De même pour Mehmet Kaya (33 ans, couvreur, accédant), « comme c'est en location, *ils s'en foutent*, ils mettent tout dehors et tout et puis ça pue là-haut ». Il illustre également son propos par l'entretien que requièrent certains matériaux des nouvelles constructions, à l'instar du bois des volets : « Nous on les peint parce que nous on est chez nous, mais là-bas, ils vont jamais peindre ». Comme critère de distinction, la propriété prend appui sur la chronologie de livraison des tranches de logements qui définit une logique de secteur. La concentration des logements en accession au même endroit conditionne en effet la formation d'un groupe et la possibilité pour lui de faire valoir le statut qu'ils ont en partage. Cette logique de proximité (qui, nous le verrons, conditionne également les modes de cohabitation) est à son tour alimentée par le statut d'occupation (du côté des locataires, elle se nourrit davantage des interconnaissances préalables, nous y reviendrons). Peu de mots suffisent à Bruno Killian pour rendre compte de ce processus : « On était les premières maisons. Tout de suite, on a fait

un petit groupe solidaire. Puis on a tous acheté, donc on était identiques ». Le bas du quartier et les difficultés qui lui sont associées demeurent cependant très proches (géographiquement comme spatialement) (ainsi d'ailleurs que les habitats collectifs voisins quoique dans une mesure moindre). Face à ce « risque de contagion » (Gilbert 2014, p. 434), les propriétaires accordent une grande importance à l'entretien et à l'aspect des espaces extérieurs. C'est que « les efforts engagés pour accéder à la propriété n'ont de sens que s'ils se matérialisent par une nette distinction entre ces deux types d'habitat [cité et pavillon] » (Gilbert 2014, p. 456). Cette importance se donne à voir dans l'anecdote que Bruno Killian relate à propos des aménagements visant à cacher la vue depuis la rue, dont l'esthétique n'a pas été suivie par l'un des voisins – mettant ainsi à mal le groupe et son caractère distinctif : « Et du coup on a tous mis la même couleur [vert]. Mais le voisin marocain il avait posé des palettes de bouteilles pour cacher la vue. C'était moche ! Si t'as pas les moyens, tu le fais pas ! [...] C'était des trucs de récupération, des trucs de manouches ! » Plus généralement, ce voisin ne « joue pas le jeu » de cette appartenance et des normes de voisinage qu'elle définit tant en termes esthétiques que relationnels (une relation de l'ordre de la cordialité et une entraide même *a minima*) et se retrouve régulièrement en conflit avec les autres propriétaires)³¹³.

Encadré 11 Le travail omniprésent

« Je leur parle d'espace, ils me parlent du travail. »
(Note de terrain)

Le critère du travail n'étant pas d'ordre spécifiquement spatial, il n'est pas rare que la distinction qu'il contribue à alimenter s'émancipe des références à l'espace et tende à se généraliser. Dans ce cas, ce sont ceux « qui ne veulent rien faire », « qui sont pris en charge complète », « qui vivent sur le dos de l'état » qui sont pointés du doigt, auxquels les enquêtés opposent souvent leur vie de labeur, faisant du travail une valeur qui les distinguent et « marque [leur] dignité » (Henri Raymond, avant-propos, Young et Wilmott 1983 [1957], p. 10). Ainsi Ginette Stiz (80 ans, ouvrière) déplore : elle qui a pourtant « trop travaillé » « gagne moins qu'une personne qui n'a jamais travaillé », « c'est mal fait ». Marie-Line Roelandts, quant à elle, témoigne de sa « volonté » :

« Et ben il y en a qui ne veulent rien faire, c'est clair, ils sont payés à rien faire. Moi je gagnerais 1000 euros à rien faire qu'en travaillant alors tu vois, mais bon je travaille, parce que je suis embauchée. Je me lève tous les jours à 4h30 du matin. Voilà. »

Plus largement, le travail jalonne de part en part les propos des personnes rencontrées, tout comme les préoccupations économiques qui en sont la traduction (voir l'encadré 10 dans chapitre précédent). Et tout comme ces dernières, c'est bien un *continuum* qu'il tend à

³¹³ Nous reviendrons de manière plus approfondie sur les aménagements physiques du nouvel espace dans le dernier point de ce chapitre, qui leur est plus spécifiquement consacré. Quant aux relations de voisinage qui se font jour dans le nouveau quartier, nous y reviendrons dans le point suivant.

dessiner entre les enquêtés, à travers la variété des situations et en dépit des distinctions qu'il alimente. Ces dernières, d'ailleurs, ne se limitent pas à mettre à distance d'autres fractions des classes populaires (les « cas sociaux » ou « les assistés ») : elles peuvent également viser d'autres catégories sociales³¹⁴. Serge Verdier (58 ans, ouvrier) pointe ainsi « les fonctionnaires » (ici les professeurs) qui le mettent en colère :

« Écoutez, moi je travaille la nuit, il y a des gens qui se plaignent. Écoutez, quand vous travaillerez comme moi ou comme d'autres personnes qui travaillent la nuit, on a le stress, on a du mal à dormir la journée, faut qu'on fasse du sport pour qu'on soit bien dans notre peau, le week-end on bouge pas parce qu'on est trop fatigué, et je dis « vous, vous plaignez ?! », je dis « je veux bien concevoir que les élèves soient difficiles, mais à vous de faire votre police, faire votre boulot ! » »

L'adversité.

Les récits du travail construisent parfois une adversité marquée sans qu'un « adversaire » soit pour autant désigné. Ainsi l'ensemble du récit de Serge Verdier porte les traces d'une attitude défensive : lorsqu'il s'oppose aux fonctionnaires, mais aussi, plus largement, lorsqu'il met l'accent sur la pénibilité de son travail, lorsqu'il convoque le hasard pour rendre compte de sa trajectoire professionnelle chaotique (« comme dit ma mère : j'ai pas eu de bol ») ou encore lorsqu'il décrit – dans un autre domaine requérant la force physique – ses exploits sportifs. Ces nombreux éléments qui jalonnent son discours semblent participer chez Serge Verdier d'une valorisation de soi à travers le travail (au sens large), dont la constance et la systématité masquent mal un manque effectif de reconnaissance. L'attitude de Serge Verdier s'apparente ce faisant à « l'estime de soi défensive » telle qu'en parle Richard Wilkinson, épidémiologiste, dans l'entretien qu'il donne à François Ruffin (2015, pp. 32-33) : cette « auto-valorisation » relève d'une tentative « de maintenir une image positive de soi-même face à des menaces pesant sur sa propre estime [...] Elle rappelle ceux qui sifflent dans le noir pour se rassurer »³¹⁵. Eddie Erard (41 ans, artisan) et sa compagne Clarisse Moinoufama (35 ans) expriment quant à eux très clairement leur sentiment d'injustice face à une situation où ils se retrouvent « sans un rond » qu'ils opposent à la charge de travail à laquelle ils se sont astreints et à la nature de ce travail créatif (tatouage). S'ils incriminent les clients « qui ne se rendent pas toujours compte » et tirent les

³¹⁴ Nous avons vu dans le chapitre précédent que les enquêtés se distinguaient également des classes qui les dominent ou les exploitent. Ils s'y opposent cependant moins en termes de « travail » (que les uns effectueraient et qui ne concernerait pas les autres) qu'en termes de « riches » et de « pauvres » ou de « patrons » et « ouvriers ».

³¹⁵ Si chez les classes populaires les valeurs rattachées au travail et la manière dont elles participent d'une dimension défensive ne sont pas nouvelles (voir notamment Schwartz 2012 [1990], pp. 293-298) à propos de la force physique et du corps et la préface par Henri Raymond de l'ouvrage de Young et Wilmott 1983 [1957]), elles renvoient plus spécifiquement ici à un contexte d'insécurité et de « décollectivisation » (Schwartz 2012 [1990], p. 4). La défiance de Serge Verdier apparaît en effet isolée, et c'est bien seul qu'il semble « siffler dans le noir », témoignant chez lui de l'absence de lien avec un collectif, en dépit du fait qu'il se définisse très clairement comme ouvrier.

prix vers le bas, ils ciblent surtout les rubriques (et institutions) qui grèvent leur budget (le loyer, le matériel, mais surtout « les impôts, la RAM³¹⁶, le RSI³¹⁷, l'Urssaf³¹⁸ » : « c'est des tueurs d'entreprise ces trucs-là »). Ainsi leur travail, au regard des revenus qu'ils en retirent, n'est à leurs yeux pas reconnu à sa juste valeur :

« Je sais pas si c'est partout pareil en France ou dans les autres pays, mais quand je vois qu'on a bossé pendant 4 ans, à bosser 10 à 15 heures par jour et pas avoir un rond de côté, eh ben franchement je te jure ça dégoute. [...] Et moi franchement je suis presque content d'avoir eu un problème à la main pour être obligé de m'arrêter parce que j'en arrivais à un stade où ça me dégoutait de travailler pour rien. »

Le plus souvent cependant, l'adversité se décline sous des formes moins directement conflictuelles : à mesure que s'étirent les récits du travail qui articulent labeur et incertitude. Si elle s'apparente dans ce cadre moins à un étendard dressé contre les atteintes qui lui sont portées, la valeur travail transparait ici aussi³¹⁹. Notons que les habitants ne tarissent pas de mots pour décrire ce travail qu'ils racontent souvent longtemps, comme s'ils saisissaient une occasion rare (la question de la reconnaissance émerge ici aussi).

Le labeur.

La « dureté » ou la pénibilité marque souvent les récits du travail. Parmi de nombreux exemples, les extraits qui suivent en témoignent. Le récit de Jacqueline Ferrand (68 ans), ouvrière à La Reliure, met l'accent sur l'épreuve physique, accentuée par l'augmentation progressive du rythme de travail au cours des 22 années qu'elle a passé dans l'entreprise (des récits de même teneur se retrouvent chez d'autres enquêtés au profil de « vieille famille ouvrière »). Chez les employés de service (qui se recrutent chez les moins âgés), la pénibilité du travail se décline également sous les traits du « stress », comme chez Véronique Killian (56 ans, caissière) qui raconte l'évolution des modes de gestion du travail. Remarquons que tout comme le travail est constitué en valeur et tout comme la dureté peut dans ce cadre valoriser, le travail lui-même peut être apprécié. Il n'est pas rare en effet que les enquêtés témoignent d'un attachement à leur travail qu'ils « aiment » (malgré tout). Ainsi de Ginette Stiz (blanchisseuse) qui, de trop travailler, « des fois en pleurai[t] », mais « j'aimais ça, de recevoir les gens, et on avait toujours un petit mot, mais des fois le samedi, qu'est-ce que j'ai travaillé ! ».

³¹⁶ Assurance maladie des indépendants.

³¹⁷ Régime social des indépendants.

³¹⁸ Organisme de collecte des cotisations sociales.

³¹⁹ Tout comme elle apparaît, très manifeste, dans les récits d'éducation que font parfois les enquêtés. Ainsi Bruno Killian réveillait son beau-fils tous les jours à 6h pour qu'il cherche du travail, jusqu'à ce qu'il en trouve (« aujourd'hui il me remercie »). En rendent compte également les courtes citations suivantes, où domine la valeur travail : « [Parlant d'un de ses fils] Lui il file un mauvais coton, il veut pas travailler, il veut gagner de l'argent facilement sans rien faire » (Jean-Jacques Coulon, 50 ans, jardinier) ou « Je te préviens, je ne veux pas de chômeur à la maison » (Claudine Guillon, 70 ans, auxiliaire de vie retraitée).

Jacqueline Ferrand : « Mais vous au bout »

« J'ai quand-même donné, et puis j'ai bossé, bossé, bossé, hein. Massacrée quand-même, hein, de l'arthrose partout, opérée du tibia... Usée à l'usine, massacrée de partout, massacrée.

- *Parce que votre tâche c'était quoi ?*

- À la chaîne, je travaillais à la chaîne. Je faisais de l'emballage en fin de chaîne. Je travaillais qu'au rendement. Je travaillais qu'au rendement, qu'au rendement, qu'au rendement. Et ben... Faut les porter toute la journée les livres, hein ! Les prendre au bout du tapis roulant, et les emballer toute la journée, le pied sur une pédale sans arrêt, faire sortir le collant machin, et... 300 paquets à l'heure hein ! Et quand vous êtes pendant sept heures et demi là comme ça, quand vous rentrez le soir, vous êtes HS. Opérée bhein les deux carpiens, opérée du tibia, osthéotomie, trois mois sans marcher, la totale, le dos massacré, tout, tout, tout ! Ah bhein oui, c'est l'usine hein ! C'est l'usine...

- *Et le rythme s'est accéléré pendant les 22 ans ?*

- Ah ben oui ! Ben les machines de plus en plus performantes hein [à commande numérique tout ça], mais vous au bout... [...] Le patron il passe, on tourne un petit coup le [bouton]... production, production, production ! Mais vous au bout ben, il arrive un moment où vous pouvez plus hein ! Et quand j'ai eu l'opportunité justement de négocier mon départ, j'ai dit « c'est bon j'arrête ». »

Véronique Killian : « c'est du stress en permanence »

« *Vous m'aviez dit « Même si la vie est dure, on est heureux ».*

- Ben disons pas tellement dure, moi je dirais stressant, plutôt stressant, notre vie c'est pas qu'elle est dure, mais je trouve qu'elle est stressée maintenant. On est stressés en fait, c'est un peu ça qui est le plus dur quoi. Même toi [elle s'adresse à son mari] ton travail on peut pas dire que c'est dur, c'est stressé. Toi tu aimes ton travail. Moi je pense que c'est plutôt le stress qu'on a [...] Il faut toujours faire tout vite, on n'a plus le temps de... moi je vois, avant, on prenait le temps de discuter avec le gens et ben maintenant on n'a plus le temps, il faut plus, c'est « bonjour », « au revoir », « ça fait tant », et voilà, on n'a plus le contact avec les gens. Donc c'est du stress en permanence. Que avant on avait le temps de discuter, on avait le temps de... voilà. Donc ça déjà c'est pas bon. Même pour le commerce, je trouve que c'est pas bon. Parce qu'on a des petites mamies, des petits papis que je connais depuis l'ouverture du magasin, ils aiment bien me raconter leur vie quoi [...] pour eux, le fait de venir faire leurs courses c'est une sortie. Et ça déjà ben on a plus le temps. Ça c'est dommage, c'est ce qu'on perd quoi »

La vie de labeur se donne également à voir dans les horaires, souvent décalés, qui l'objectivent. Dans le cumul des emplois aussi, comme dans les trajectoires où se succèdent souvent les petits « boulots » avant de trouver, éventuellement, un emploi stable.

L'incertitude.

Car à côté du labeur, l'incertitude marque les récits du travail. En tant notamment qu'il est pourvoyeur de revenus, le travail est au centre des préoccupations. Chez les plus fragiles, la faiblesse des ressources économiques et « la galère » (voir l'encadré 10) font directement écho aux inquiétudes relatives à la précarité de l'emploi et au chômage. Ainsi Marie-Line Roelandts et Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie temps partiel) perdent des heures, tandis que Reza Kurt (40 ans) ne trouve pas de travail et ne parvient pas à s'en sortir. Lorsque les situations sont moins fragiles et que l'on parvient à « boucler les fins de mois » ou à « nouer les deux bouts », l'incertitude reste souvent présente. Ainsi Serge Verdier doit être « reclassé » à cause de sa lombalgie. Le doute est cependant pour lui important puisque son entreprise est en pleine restructuration. Les enquêtés intérimaires, quant à eux, sont par définition placés dans des situations précaires, avec peu de visibilité sur le futur. Revenue chez ses parents, Erin Yildirim (26 ans) par exemple bénéficie d'une relative protection familiale qui constitue en même temps une dépendance importante, et est à la merci de travaux intérimaires très incertains (elle espérait, au moment de l'enquête, être embauchée comme vendeuse dans une parfumerie pour la période des fêtes de fin d'année). L'incertitude est moins présente chez les retraités et les habitants non-relogés qui possèdent des emplois stables. Notons que l'évolution économique de la ville elle-même, peu propice à l'embauche, est régulièrement mise en évidence par les enquêtés, à l'instar de Marie-Line Roelandts :

« Y a beaucoup de chômage, ah ben oui, ici y a rien ! [...] Parce qu'ici les usines elles ont fermé, la Reliure, tout ça, ça va mal. Même chez Yoplait – parce que mon frère il y est depuis 22 ans, mais c'est pas... Ben c'est comme à l'hôpital, tu regardes vers l'hôpital au centre-ville, il y a des grèves aussi, eh oui, c'est moche. Y a moins de travail qu'avant puis il y a moins d'argent ben voilà ».

Rappelons pour finir que le travail influence directement les rapports à l'espace, à travers les rythmes qu'il définit, et par conséquent les absences et les présences qu'il construit dans le quartier (nous avons souligné plus haut la manière dont les vies des plus précaires et des plus âgés – qui ne travaillent pas ou peu – étaient davantage tournée vers le quartier, contrairement aux enquêtés dont l'emploi était stable). À travers le salaire qui en découle, il conditionne également les marges de manœuvre des habitants pour aménager l'espace. Chez certains enquêtés, la proximité du lieu du travail fut aussi un critère important de choix du logement.

Clarisse Moinoufama (35 ans, employée, relogée tranche 1/2) se distingue de la majorité des enquêtés en ce qu'elle tend à mettre à distance le quartier *dans son ensemble*, qu'elle aspire d'ailleurs à quitter. Sa trajectoire résidentielle étant marquée par le logement individuel privé, elle entretient avec les quartiers d'habitat social un rapport beaucoup moins familial, quelle que soit la typologie du logement. Dans ce cadre, l'arrivée dans son nouveau logement ne s'apparente pas pour elle à une promotion (ni à un déclassement) par rapport au logement qu'elle habitait auparavant (dans les tours des Brichères). Contrairement aux deux

autres cas particuliers présentés à la fin du chapitre VI, un véritable travail de distinction s'opère cependant bel et bien, trahissant la faible distance sociale et géographique qui la sépare du quartier et de ses voisins : pour elle, « il s'agit d'abord d'éviter d'être assimilé[e] aux familles qui sont considérées comme appartenant à un rang social inférieur [et de] se tenir à distance des pratiques de sociabilité populaire » (Lambert 2015a, pp. 214-215). Ainsi Clarisse Moinoufama se distingue des habitants du quartier qu'elle décrit comme « fermés » :

« Le truc ici c'est que les gens ils ne sont pas avenants quoi : ils sont fermés, ils ont trop de préjugés, alors que moi c'est tout le contraire de ça quoi [...] Moi il faut que ça bouge, il faut qu'il y ait un certain truc qui se passe quoi : pas que des ragots, que des machins, moi ça m'intéresse pas tout ça. Moi ce qui m'intéresse le plus, c'est apprendre des choses, s'ouvrir, mais ici il n'y a pas moyen, parce que les gens ils sont fermés. Il n'y a pas tout le monde qui est ouvert ici. Ouvrir un livre, sortir un peu plus souvent, la culture. »

Clarisse Moinoufama fait essentiellement référence à un groupe de « filles » de sa tranche d'âge et aux relations qu'elles entretiennent – qui prennent le plus souvent la forme de réunions chez l'une d'entre elles, dont elle déplore l'inertie (« ça squatte tout le temps »³²⁰) et qu'elle qualifie de « caricature du quartier ». Elle critique tour à tour leur logique consumériste, l'affichage et la comparaison des biens de consommation (« Il y en a toujours pour se venter », « Envier les gens, ça mène à rien »), les commérages dont elle pointe la vulgarité du langage (« C'est « je vais casser la gueule de-ci de-là », il n'y a pas d'évolution », avec Facebook qu'elle qualifie de « nid à problèmes »), les préjugés (« Les gens réfléchissent pas »), l'entre soi. Nous le verrons, l'attitude de Clarisse Moinoufama n'opère cependant pas de manière absolue. Elle participe notamment des jeux d'identification et de distinction entre « anciens » et « nouveaux » qui trahissent eux-mêmes l'existence de relations, dont elle tend pourtant à se défendre (le regard qu'elle porte sur le quartier et la description qu'elle en fait se sont eux-mêmes forgés au contact de ses habitants).

Si les distinctions les plus récurrentes consistent à mettre à distance les rangs inférieurs, les distinctions peuvent aussi consister à mettre à distance les rangs supérieurs. Dans un cadre non-familier, où la précarité est rendue visible (voir le point sur la fragilisation sociale dans le chapitre précédent), la présence d'un voisinage plus favorisé peut engendrer des sentiments conflictuels, en renvoyant les personnes les moins dotées socialement et économiquement à leur propre position. On retrouve ici l'idée du logement valorisant, mais peu accueillant, où – finalement – on ne se sent pas le bienvenu. Comme si, paradoxalement, la « petite maison » entraînait avec elle l'ombre de la dévalorisation. Car « [d]ans cette compétition pour les biens », si « [c]eux qui sont parvenus à jouir d'une respectabilité plus grande regardent les autres de haut ; ceux qui ont moins d'argent en veulent à ceux qui ont mieux réussi et se tiennent aussi loin d'eux que possible » (Young et Wilmott 1983 [1957], p.

³²⁰ Ici, elle s'en distingue explicitement par le fait qu'elle travaille et qu'elle « ne peu[t] pas » (squatter) (sans pour autant, cependant, énoncer à leur encontre un jugement quant au fait qu'elles ne travaillent pas).

190)³²¹. Ainsi pour Reza Kurt qui désigne les couples bi-actifs, « Certains n'ont rien à faire là ». Contraint de décohabiter et de repartir pour la ZUP, les nouveaux logements lui apparaissant réservés aux mieux lotis (« Ils veulent mettre des gens qui travaillent dans les maisons »), ce qui n'est pas sans créer chez lui du ressentiment. Sa trajectoire résidentielle récente contribue chez Reza Kurt à alimenter un sentiment plus général d'exclusion – du travail, des logements sociaux valorisés, de la société en général – qui s'accompagne d'un sentiment d'injustice et d'amertume (d'autant qu'il attribue en grande partie cette exclusion à sa couleur de peau, plus qu'à sa précarité³²²).

L'arrivée de logements privés dans le quartier (« plus grands », « plus beaux ») peut également susciter des réticences, d'autant plus que les loyers demandés les rendent très clairement inaccessibles aux yeux des enquêtés qui se sont renseignés (ce n'est pas rare). Ainsi pour Jean-Jacques Coulon « Les logements privés, c'est pas une bonne idée. Ils vont nous regarder de haut, ça risque de clacher », tandis que pour Hanane Kettani (35 ans, chômage (intérimaire)) « ça va créer de la différence, pour eux on sera « les pauvres » ». Les rapports aux logements privés sont cependant le plus souvent positifs ou indifférents (suivant ce faisant la pente que dessinent le plus souvent les trajectoires objectives et subjectives des enquêtés). Positifs, dans la mesure où ils peuvent contribuer à nourrir le sentiment de promotion (ici par rapprochement). Ainsi Bilal Naciri approuve avec engouement : « C'est bien, c'est bien : *ça enlève les classes sociales*. C'est pour ça je disais il y a un peu de tout. Ça, ça me plaît ». Les rapports indifférents suivent quant à eux la logique contenue dans l'expression « bonjour bonsoir » que nous approfondirons dans le point suivant, qui veut que chacun reste chez soi et que l'on ne se mêle pas de ce qui se passe chez le voisin. Ainsi Erin Yildirim (26 ans, intérimaire) s'en moque : « Pff, perso, je m'en fous ! (Rire) [...] Ils font ce qu'ils veulent quoi, non, mais voilà ça change rien du tout pour moi quoi ». Quant à Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer), elle résume (ici à propos des logements privés) : « Moi du moment que j'embête personne et personne m'embête ».

³²¹ Jean-Pierre Garnier (2010) met plus récemment en évidence un phénomène similaire à propos des « deux jeunesses » (celle « en lutte », souvent diplômée, et celle des cités), dans des termes très proches quoiqu'à teneur plus politique : « Etrangers voire parfois hostiles seraient des qualificatifs plus appropriés [...], car tant que l'argent, la réussite, la consommation et la compétition pour les obtenir demeureront des valeurs cardinales unanimement partagées, il y a de fortes chances pour que les pauvres continuent de s'en prendre aux moins pauvres faute de pouvoir atteindre les riches » (p. 212).

³²² Les registres tendent à se confondre dans son discours (tout comme, nous l'avons vu, dans celui de Nabila El Fathi et de Bilal Naciri).

1.3. Les « étrangers » : éloigner la ressemblance et éloigner la différence

« Il est frappant de constater [...] combien chaque voisin connaît les « origines » de l'autre, parfois bien avant son statut professionnel, et à quel point ces « origines » constituent une dimension essentielle de l'identité. »

(Lambert 2015a, p. 216)

Aux Brichères, à l'instar de ce que met en évidence Anne Lambert dans son enquête sur le pavillonnaire (2015a), « la racialisation des rapports de voisinage [...] contribue à produire des divisions supplémentaires dans l'espace local » (p. 216). Elle désigne une « grille de lecture basée sur la couleur de peau ou l'origine étrangère, supposée ou réelle, des individus » (p.216)³²³. Si ces « logiques d'identification » lui préexistent³²⁴, elles sont réactivées et exacerbées par la rénovation urbaine : par les aspirations qu'elle contribue à ouvrir et par le peuplement qu'elle construit. La récurrence de la référence à « la ZUP » (ou « Sainte-Geneviève »), dans le discours des enquêtés qui mobilisent cette grille de lecture raciale, apparaît ici particulièrement significative. Emblématique des grands ensembles, rappelons que cette dernière se distingue par un taux de chômage élevé, par le nombre élevé de jeunes et de grandes familles, très supérieur aux autres quartiers, et par la part importante de la population de nationalité étrangère (21%) (Lieux-Dits et Amavi 2002, p. 55). Dans ce cadre, le quartier des Brichères se constitue comme « frange » : sa proximité tout comme son profil différencié lui confèrent une image beaucoup moins dévalorisée et une attractivité importante. Or, si ces traits lui préexistaient, la rénovation urbaine vient les consacrer. Surtout, les déplacements de population induits par la rénovation urbaine se jouent pour une part importante entre les deux quartiers. Ainsi les familles venues de la ZUP contribuent pour plus du tiers au peuplement des nouveaux logements, ce qui n'est pas sans mettre à l'épreuve les aspirations et prérogatives des habitants : du côté de ceux – notamment issus de l'immigration – qui quittent la ZUP et « retrouve[nt] les mêmes gens », mais aussi (plus massivement) du côté des anciens habitants des tours des Brichères relogés sur place qui voient arriver dans « leur » quartier une population « différente ».

³²³ À Anne Lambert, je reprendrai également deux mises en garde qui apparaissent pour le moins nécessaires lorsque l'on choisit de parler en terme de « race » : premièrement, « [l]a race est entendue ici comme un construit social et relationnel, sans aucun fondement biologique » (p. 216), deuxièmement, « parler de tensions raciales internes aux classes populaires ne signifie pas que le phénomène touche l'ensemble des classes populaires, ni que celles-ci soient systématiquement porteuses d'une idéologie raciste » (p. 217). Ceci étant dit, parce que les grilles de lectures basées sur la couleur de peau sont aux Brichères bien moins répandues que celles basées sur l'origine des individus (les unes et les autres étant par ailleurs dominées par des grilles de lecture d'ordre plus spécifiquement social) ; compte tenu également de l'histoire du concept et de la force évocatrice du mot, il m'a semblé plus opportun de privilégier ici le terme « ethnique ». Une discussion plus approfondie mériterait bien sûr d'être menée quant aux termes employés, aux contenus qu'on leur donne, aux regards qui les construisent, à la manière dont ils interagissent (ou non) avec d'autres grilles de lecture et aux effets auxquels il sont susceptibles de donner lieu.

³²⁴ Caractéristique des grands ensembles d'habitat social, elles renvoient notamment aux « processus de ségrégation et de déstructuration des instances traditionnelles d'encadrement (politiques et professionnelles en particulier) » (Lambert 2015a, p. 217, en référence à Braconnier et Dormagen 2010).

Du côté des habitants venus de la ZUP et issus de l'immigration, c'est sans doute chez Nabila El Fathi que la grille de lecture en termes de couleur de peau et d'origine étrangère se formule de manière la plus claire et la plus précise. Si Nabila El Fathi décide de quitter la ZUP, après y avoir grandi, s'y être mariée et y avoir fondé famille, et en dépit du caractère chaleureux et protecteur qu'elle lui reconnaît, c'est en effet pour fuir le peu d'ouverture qu'elle propose en dehors de « la communauté » (maghrébine) qui est ici très directement incriminée, notamment parce qu'elle « met la pression » et définit pour elle une appartenance et une existence fortement contraintes :

« Au bout d'un moment, on a besoin aussi d'avoir son indépendance et de se sentir chez soi et vraiment chez soi (elle insiste), pas juste faire partie d'un bâtiment. Surtout que la ZUP c'est ça : on a l'impression que tout le monde sait un peu ce qu'il se passe chez nous donc si on s'engueule tout le monde est au courant, si on fait une fête tout le monde est au courant, enfin voilà : tout ce qu'on dit ou ce que l'on fait, ça va se savoir. Voilà : la communauté qui met un peu la pression à ce niveau-là, c'est un peu dommage arrivé à un moment. Je pense qu'on a envie de s'en défaire quand-même, sans renier forcément ses origines, mais juste envie de s'en défaire un peu. Ça permet de souffler puis de revenir vraiment comme quelqu'un d'ailleurs. Quand je reviens à la ZUP, si je vais au marché, j'ai l'impression d'être quelqu'un de... quelqu'un d'autre quoi, qui fait pas partie du quartier même si j'y ai vécu, mais je le vois différemment finalement. »

Ce qui semble ici se jouer dans la possibilité qu'offre le déménagement d'« avoir ces limites qu'on avait pas auparavant », par rapport à la ZUP où « c'est une grande famille, clairement : on est pas que notre propre famille, on est mélangé avec tout le monde », c'est plus fondamentalement le fait de « devenir quelqu'un d'autre ». Ce refus d'assignation dont témoignent les paroles de Nabila El Fathi passe également chez elle par le souhait de mettre à distance le stigmate communautaire – qui se décline dans ses propos sous le double trait de la couleur de peau et des comportements « culturels » attribués aux maghrébins (et en particulier aux marocains). L'arrivée aux Brichères d'un nombre important de personnes venues de son ancien quartier, dont « beaucoup de gens d'origine maghrébine », contrarie de ce point de vue ses aspirations à la « mixité »³²⁵ : « C'est pas très mélangé : on retrouve les gens qu'on a croisés dans les quartiers. Bizarrement ». Elle illustre son propos par la « cartographie » de son voisinage immédiat, où elle pointe les « seuls français » à côté des autres familles (« à côté de chez moi c'est des noirs, c'est des arabes, c'est des turcs, c'est des chinois »). Avec l'arrivée des « mêmes gens », se reproduisent également à l'intérieur du nouveau quartier des pratiques qui participent du stigmate que Nabila El Fathi (tout comme son époux) cherchait à mettre à distance en quittant la ZUP. Ainsi à leurs yeux « le problème est juste déplacé » :

« [Nabila El Fathi] Ça refait cité, ça refait quartier, ça refait cité malheureusement. Mais je pense que c'est logique : on remet les mêmes personnes dans un endroit

³²⁵ Nabila El Fathi parle tour à tour de « mixité », de « melting pot », de « cosmopolitain », de « cosmopolite », de « mélange » et d'« éclectisme ».

différent, mais les mêmes personnes, forcément le problème sera le même ! Forcément on va avoir la même chose : les rideaux colorés, les bâches, s'inventer des pièces qui n'ont jamais eu lieu ! (Rire)

- [Lotfi El Fathi] C'est dégueulasse.

- Ça fait un peu ghetto quoi [...] c'est vrai que c'est pas très joli c'est dommage, ils ont essayé de nous faire un ensemble plutôt cohérent, plutôt sympa, c'est dommage de le dénaturer ou alors il faut faire quelque chose de propre et c'est pas toujours le cas – donc la zone 1 c'est très parlant, ici c'est beaucoup moins – mais c'est vrai que c'est pas très joli et je trouve ça dommage [...] On peut faire ce qu'on veut, je dis pas le contraire : ma mère avait un rideau dans son balcon donc c'est pour dire. Mais qu'est-ce que c'était moche ! De l'extérieur je trouve que c'est tellement cliché ! Je me disais « C'est dommage ! Olala, mais faites ce que vous voulez à l'intérieur – mettez des moulures, mettez des dorures, Versailles pourquoi pas ! – mais de l'extérieur respectez au moins les bâtiments, le fait que ça reste sobre. » [...] Donc oui, c'est le même problème que dans un quartier : on a pris les mêmes personnes, on les a mis dans un autre endroit, mais finalement les problèmes restent les mêmes ce n'est qu'une question de temps [...] comme dans les grands ensembles : au départ c'était très bien, mais finalement ça s'est délabré au fur et à mesure, est-ce que ça ne va pas être la même chose ici ? J'espère pas. »

Si Nabila El Fathi interprète les comportements qu'elle décrit en termes culturels (« C'est culturel, une fois de plus [...] c'est Valérie Damidot du Maroc »³²⁶), notons que la grille de lecture de son mari tend à appuyer davantage sur des critères d'ordre social. La sienne n'en est d'ailleurs pas dépourvue, comme nous avons pu le voir plus haut, mais cette dimension reste minoritaire dans son discours. Chez elle, éloigner l'assignation et le stigmat apparaît d'autant plus important que cet éloignement porte un enjeu d'ouverture qui concerne non seulement sa propre personne, mais aussi (et peut-être surtout) le devenir de son fils. Ainsi entrevoit-elle la reproduction, associée à un profil qui se transforme peu, de grilles de lecture dont les termes (ethniques) enferment les perspectives et restreignent les « ambitions » :

« **Mon fils** va grandir de nouveau entouré avec les mêmes personnes qu'il aurait pu rencontrer dans un quartier alors que c'est vrai que moi en partant du quartier j'avais envie aussi qu'il s'intègre, qu'il côtoie peut-être plus de français « pure souche » (entre guillemets quand je dis ça parce que je suis française, mais c'est vrai que voilà quand on est française d'origine différente – d'origine marocaine par exemple – les origines ressortent beaucoup, surtout quand on est entourés de marocains, de tunisiens, de turcs, voilà on a tendance à prôner haut et fort ses origines, donc chacun y va de son petit truc !). Mais j'ai envie que mon fils côtoie des gens aussi qui font autre chose, qui sont différents, et ici les gens ne sont pas vraiment différents finalement de ce que moi j'ai rencontré. Ça m'a pas perturbée dans ma vie, hein, parce que mes parents m'ont poussée à faire du sport haut niveau donc j'ai pu rencontrer des gens qui avaient des ambitions ce genre de choses, malheureusement des fois dans les quartiers il n'y a pas beaucoup d'ambition, c'est très... on nous tire

³²⁶ Elle fait ici référence à l'émission D&CO que cette dernière anime sur M6 de 2006 à 2015, en heure de grande écoute.

beaucoup vers le bas, donc on ne rencontre pas beaucoup de gens qui sont très ambitieux à part les éducateurs sportifs ce genre de choses. Donc c'est difficile, j'ai pas envie que mon fils grandisse dans un environnement comme ça. Et je trouve que c'est dommage de retomber dans les clichés des quartiers déguisés dans un quartier comme celui-ci. Je trouve que finalement quand on gratte un petit peu, c'est exactement les mêmes problèmes. »

Chez Nabila El Fathi, le profil du voisinage (couplé à la densité du bâti qui reste relativement importante) vient donc mettre à l'épreuve les aspirations. On retrouve ici ce qu'Anne Lambert (2015a) met en évidence dans son étude sur le pavillonnaire à propos des ménages issus de l'immigration passés par les cités HLM, du côté desquels « il n'y a pas de « solidarité ethnique » spontanée » (p. 217). Chez la plupart au contraire, « [la diversité] leur fait craindre l'échec de leurs stratégies résidentielles de promotion sociale qui lui sont liées. C'est pourquoi les mieux dotés cherchent à se différencier des voisins auxquels ils sont, par leur couleur de peau ou leurs origines communes supposées, associés » (p. 222). La contrariété des aspirations contribue à éclairer l'ambivalence des sentiments qui accompagnent l'arrivée dans le nouveau quartier. Car le sentiment de promotion, nous l'avons vu, reste malgré tout fortement présent, notamment alimenté par la conscience que les époux El Fathi ont de leur position dans la hiérarchie socio-résidentielle et par les possibilités concrètes qu'offre le nouveau logement. En outre, si le profil du voisinage apparaît aux yeux de Nabila El Fathi très peu différent de celui qui prévalait dans le grand ensemble quitté et s'il porte pour elle le risque d'une pression et d'une assignation communautaires renouvelées, ces dernières se voient considérablement amoindries par le déplacement qui met très concrètement à distance un ensemble de liens familiers de grande proximité et lui permet « de se sentir vraiment chez soi » voire de « devenir quelqu'un d'autre ». Il faut également noter la manière dont le manque de « mixité » se voit chez les époux El Fathi en partie compensé par les autres sphères de leur existence. Celle des relations amicales et des activités extérieures (comme le suggère Nabila El Fathi dans l'extrait ci-dessus lorsqu'elle évoque ses activités sportives), et celle, fondamentale, du travail : « mais bon c'est pas grave : le fait d'avoir un travail extérieur, une vie sociale, nous on le retrouve là-dedans ».

Des logiques d'identification basées sur l'origine géographique se retrouvent également chez d'autres habitants qui, comme Nabila El Fathi, sont à la fois venus de la ZUP et issus de l'immigration. Cette grille de lecture se donne cependant à entendre dans des propos moins explicites et surtout beaucoup moins explicités que ceux qui prévalent chez cette dernière. Du côté de la famille Verdier (dont la mère est originaire du Maghreb) tout comme du côté de Fatima Guedira, on retrouve l'idée de gagner en liberté en s'éloignant de la communauté d'origine et des éventuelles « histoires » que ces liens de proximité peuvent véhiculer. Ainsi Serge Verdier (58 ans, ouvrier) rend compte du souhait de sa femme, clairement exprimé auprès de « la dame des HLM », de ne « pas [habiter] avec les arabes du quartier, parce qu'elle n'aime pas les histoires ». Dans cette optique, les premières tranches, du fait tout à la fois de leur profil (« c'est que des arabes ») et de leur morphologie (« tout collé »), ont fermement été refusées par la famille Verdier qui a préféré être relogée temporairement en attendant la livraison de tranches de logements suivantes. Plus succincte,

Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer, immigrée marocaine) se contente de « trouve[r] que c'est bien » que « chacun maintenant doit faire ce qu'il veut chez lui ». La mise à distance de la communauté d'origine, et en particulier du stigmate dont elle est affublée, se donne également à voir dans la manière dont les enquêtés issus de l'immigration tendent souvent à minimiser les relations qu'ils entretiennent avec d'autres habitants avec lesquels ils partagent une même histoire migratoire, et – c'est lié – dans les réponses qu'ils font à mes demandes de mise en contact (nous y reviendrons plus loin).

Il est un autre groupe où l'ethnisation des rapports de voisinage se donne à entendre de manière particulièrement importante : les anciens habitants des tours des Brichères, auxquels la section suivante est consacrée. En dehors de ces deux catégories d'habitants, les grilles de lecture basées sur la couleur de peau et/ou l'origine étrangère supposée sont peu présentes. Du côté des propriétaires, les critères d'ordre social prévalent. Monique Poletti (50 ans) est la seule à associer explicitement les problèmes du bas du quartier à l'origine étrangère de ses occupants, qui s'amalgame dans ses propos à leur statut d'occupation et à leur précarité (elle rejoint ici ce que nous avons plus haut mis en évidence à propos des accédants)³²⁷. Bruno et Véronique Killian (56 ans, employés) pointent quant à eux la surreprésentation des maghrébins associée à la ZUP qu'ils opposent à la diversité des origines présentes sur le quartier, qu'ils valorisent (« Il y a de tout : de l'européen au portugais à l'espagnol, marocain, algérien, tunisien, des chinois, vietnamien, africain, guadeloupéen, martiniquais »). Si contrairement à Monique Poletti ils n'attribuent aucun des comportements décriés à des critères de type ethnique, leur insistance sur l'inadéquation entre la taille des nouveaux logements et celle des familles nombreuses est néanmoins emprunte d'ambiguïté. S'ils pointent les décideurs et plaignent le quotidien de leurs voisins, une certaine crainte de modes de vie inappropriés transparait en effet à travers la description qu'ils font des pratiques auxquelles donne lieu le manque d'espace :

« [Véronique Killian] Par contre, c'est vrai que par rapport aux grandes familles qu'ils ont mises, c'est pas très grand quand-même.

- [Bruno Killian] C'est pareil : la cuisine trop petite donc ils font beaucoup la cuisine dans le garage. C'est des maisons, **mais faut rester dans la norme « famille européenne »**.

- C'est bien qu'ils aient la possibilité d'acheter, mais quand les enfants vont grandir, il n'y aura plus d'intimité.

- T'en as besoin à 16 ans.

- Je sais pas si Monsieur Ferez pense à tout ça, mais il faudrait. Nous ça va : on va plus faire d'enfants !

- Ou alors prévoir une possibilité d'agrandir.

- À l'Office, ils devraient être avisés de ces choses-là. Parce que nous, on est bien ! Mais parfois je me dis comment ils font pour manger, pour jouer (ils vont dehors du coup), pour dormir ? [...] Je me mets à la place de ces pauvres gens : je me dis que c'est trop petit. »

³²⁷ L'ensemble de son discours n'en reste pas moins peu marqué par un souci de distinction (voir la conclusion du chapitre VI).

Parmi les locataires « blancs » en provenance d'autres quartiers, Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière retraitée, relogée ZUP) souligne par l'anecdote le peu de changement constaté en termes de peuplement, qu'elle formule implicitement en termes ethniques : « J'ai des amis qui m'avaient dit « le ghetto il était en hauteur, maintenant on l'a mis en longueur » ! Ça résume le truc ! [Elle tient à nuancer face au caractère réducteur de l'image] Non, c'est quand-même pas la même façon de vivre ». Jacqueline Ferrand associe également le bruit qui la désespère tant (voir le chapitre VI) à l'origine étrangère de ses voisins immédiats, respectivement issus du Maghreb et de Turquie :

« Je suis pas raciste, hein – j'ai été mariée avec un maghrébin pendant 21 ans – mais alors ben : les maghrébins sont rois ! [...] Alors eux depuis qu'ils sont arrivés sur le quartier, c'est un peu la zizanie justement : les motos, ils ont plusieurs voitures donc ils se garent devant les garages à tout le monde [...] ils ont un culot monstre. On vient nettoyer les motos des amis là. Le bruit, le bruit, le bruit tout le temps. Un sans-gêne terrible. Pas désagréable ils parlent bien. Mais un sans-gêne terrible [...] Puis il y a les turcs aussi là-bas en-dessous, avec les enfants aussi. Mais le problème c'est que chez ces gens-là, les enfants sont rois. »

On trouve dans les propos de Jacqueline Ferrand une idée largement présente chez les habitants venus des tours que nous nous apprêtons à aborder : celle d'un conflit d'appropriation de l'espace. Mais avant de nous y atteler, il nous faut encore citer, parmi les autres locataires, Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite, arrivée de la ZAC) qui elle aussi mobilise une grille de lecture basée sur l'origine étrangère, mais pour en inverser la polarité et l'adresser ainsi positivée à ceux qui trop souvent préjugent : « On m'a dit « Tu vas voir, il y a des immigrés » [...], mais moi je leur dis : « Excusez-moi, mais les immigrés, ils sont plus corrects que certains français » ».

1.4. La chronologie organise l'étrangeté : les gens des tours

S'ils sont amenés à déménager, tout comme l'ensemble des enquêtés rencontrés, les habitants issus des tours des Brichères ont la particularité de *rester* dans leur quartier. Ils présentent également la spécificité d'être *les premiers occupants* du nouveau quartier dont ils vivent la reconfiguration *progressive* tant en termes de construction que de peuplement. Dans ce cadre, l'arrivée de nouveaux venus de l'extérieur (du quartier) n'est pas sans « fragiliser les bénéfices liés au fait de vivre dans un espace familial » et sans créer chez eux la crainte « de ne plus maîtriser l'environnement social du quartier » (Gilbert 2014, pp. 654-655)³²⁸. Le récit de Clarisse Moinoufama (35 ans, employée) témoigne clairement de ces inquiétudes :

« Même aussi, les personnes d'ici, c'était des personnes des tours, alors que maintenant ce n'est plus des personnes des tours. C'est des personnes qui viennent

³²⁸ Chez Pierre Gilbert, ce phénomène est mis en évidence du côté des enquêtés qui résident dans l'habitat ancien des quartiers rénovés.

de la ZUP voilà c'est plus la même chose [...] Et je pense que pour les gens qui sont restés, ça a commencé à nous faire réfléchir, c'est quand ils ont commencé à construire ces bâtiments-là. Quand ils ont commencé à construire ceux-là. Là, on s'est dit « aïe, aïe, aïe ! Là c'est pas des gens des Brichères qui vont être ici ». [...] C'est plus la même chose. C'est plus pareil. Autant que le début, c'était génial – parce que ça faisait comme un petit village, il n'y avait que nous quoi ! C'était vraiment génial. Mais après, c'est quand ils ont commencé à construire ceux-là, je pense on était un peu sur la réserve « c'est qui qui va vivre là ? C'est quel quartier qui va venir ici ? »

La densification progressive de leur environnement physique (qui se resserre en quelque sorte) peut également participer à mettre à l'épreuve les prérogatives de ces « pionniers ». D'abord le privilège de la « petite maison », au fur et à mesure que les constructions se multiplient, tend à s'amenuiser. Déjà présente dans l'extrait précédent, on retrouve cette idée chez Clarisse qui me désigne depuis sa terrasse les maisons plus hautes de la seconde tranche « qu'ils n'auraient pas dû faire », qu'elle trouve « moches » et qui « enlèvent le soleil ». Au regard de l'époque des tours, mais aussi des premiers temps du nouveau quartier, la densification est également susceptible de transformer l'image du quartier en « fai[sant] comme une petite ville » (Ginette Stiz, 80 ans, ouvrière retraitée) voire en « fai[sant] plus quartier » (Clarisse Moinoufama met ici la nouvelle configuration en perspective à la fois de l'époque qui précède la rénovation où « il n'y avait que les trois tours » et – nous l'avons vu – des débuts du nouveau quartier où « ça faisait comme un petit village »).

Pour ces habitants restés dans un quartier marqué dès avant la rénovation urbaine par une attractivité relativement forte (au regard des grands ensembles voisins) et dont les liens souvent tissés dans le temps long se voient fragilisés par le relogement (voir le chapitre précédent), la reconfiguration majeure de « leur » quartier tend ainsi à créer des inquiétudes qui, plus souvent que chez les autres enquêtés, tendent à prendre le pas sur l'ouverture des aspirations. La question de la maîtrise reste d'ailleurs vive avec l'installation des nouveaux voisins venus de la ZUP. Leur arrivée tend en effet à construire des oppositions au sein de l'espace local qui se donnent souvent à entendre sous la forme de rapports conflictuels quant à l'appropriation de l'espace. Ces rapports se formulent en termes de quartier chez Clarisse Moinoufama (« ceux des tours » versus « ceux de la ZUP ») qui appuie la distinction sur une sectorisation interne aux deux premières tranches dont elle situe la frontière « pile chez Leila »³²⁹ et oppose le « calme » de son secteur aux problèmes du secteur voisin³³⁰ : « Bon ici, ça bouge pas beaucoup, c'est plus de l'autre côté que ça bouge plus : nous le nôtre [secteur] il est calme. Pour moi, ça s'arrête à Leila quoi. Et après, nous, c'est plus notre truc quoi [...] tout ce qui est mis derrière, c'est pas nous, c'est vraiment pas nous. C'est assez spécial ». S'ils se

³²⁹ Cette sectorisation apparaît ainsi comme une seconde distinction emboîtée (emboîtée dans la distinction entre le nord et le sud, elle-même emboîtée dans celle qui divise les cités des hauts d'Auxerre et le nouveau quartier des Brichères). Cette distinction spécifique semble cependant relativement isolée.

³³⁰ On retrouve ici l'une des acceptations de l'expression « c'est calme » (ou « c'est tranquille ») telles qu'annoncées dans le chapitre VI, qui s'oppose en ce sens à l'expression « ça bouge ».

formulent exclusivement en termes de quartiers chez Clarisse Moinoufama, le plus souvent cependant les rapports aux nouveaux venus mobilisent une grille de lecture basée sur l'origine étrangère et, dans une moindre mesure, sur des critères d'ordre social.

Encadré 12 Un élément de compréhension à manier avec précaution

Si l'on sait que pour la quasi-totalité ces nouveaux voisins proviennent de la ZUP et si l'on sait que cette dernière présente, au regard des autres quartiers, une proportion importante d'étrangers, l'origine géographique des habitants est en revanche difficilement objectivable, les statistiques ethniques étant inexistantes. Il n'est pas inintéressant, toutefois, de livrer ici les résultats de l'exercice auquel je me suis livrée, à savoir la revue systématique des patronymes des locataires figurant dans les fichiers que le bailleur social a bien voulu me fournir (ils sont évidemment à manier avec la plus grande précaution). Ces résultats tendent à éclairer les rapports aux autres qui se jouent dans l'espace local, notamment du côté des habitants des tours démolies des Brichères restés dans le quartier. La population des tours en effet comptait 20% de patronymes maghrébins, turcs ou (dans une bien moindre proportion) d'Afrique noire, tandis que la population du nouveau quartier (en avril 2013) en compte quant à elle 40%.

Ainsi les références à l'origine réelle ou supposée des nouveaux voisins venus de la ZUP sont récurrentes chez les habitants venus des tours des Brichères, et renvoient toujours chez eux à l'idée d'une appropriation de l'espace par un groupe au détriment d'un autre. Les propos d'Evelyne Pereira (59 ans, aide à domicile) à propos de la visibilité des pratiques des maghrébins en témoignent :

« Sainte Geneviève, c'est descendu. Et j'ai entendu dire que peut-être Rive droite aussi. Je ne suis pas raciste : je suis mariée avec un portugais. Mais je trouve que quand quelqu'un part, on met vite un marocain ou un turc. **On est un peu trop envahis**, il faudrait qu'ils pensent à mettre un peu d'autres gens. Moi ils me font rien [...] Ce qu'ils ont moi je trouve, c'est qu'**ils se croient un peu chez eux**. Tout est dehors : les tapis, les parables, tout ça [...] On voit [bien] où que c'est des maghrébins : aux fenêtres, les couvertures, tout ça. On le voit tout de suite. Ça peut rester toute une journée à la fenêtre, au balcon. Mais je pense que c'est les plus âgés peut-être... Enfin là, non : c'est une jeune, la turque. »

De même pour Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie), qui tient elle aussi à prévenir qu'elle n'est « pas raciste, c'est pas ça du tout »³³¹, les voisins mahgrébins ne sont notamment pas assez « derrière les gamins [...] il y a un minimum ». Elle considère qu'il n'y a pas assez de respect et qu'« *ils se sont accaparés le quartier*, ils sont chez eux ». Ce sont des critères d'ordre social que mobilise quant à lui Luiz Pinto (79 ans, maçon retraité) pour qualifier la

³³¹ On le remarque, cette précaution est très fréquente chez les habitants « blancs » (exception faite de Nabila El Fathi qui opère également cette mise en garde) dont les propos mobilisent de manière explicite des critères relatifs à la couleur de peau ou l'origine étrangère.

population « différente » venue de la ZUP, dans une grille de lecture qui n'est pas pour autant dépourvue de critères d'ordre ethnique :

« Ils ont mis n'importe qui. On a demandé un tri sur les locataires pour aller dans les nouveaux logements. Qu'ils mettent des meilleurs locataires.

- *Dans quel sens « meilleurs locataires » ?*

- Dans le sens de ceux qui payent et qui sont propres [...] Même des gitans qui en ont mis. »

Ana Pinto (78 ans, nourrice retraitée) prolonge le propos de son mari en décrivant une famille voisine de cinq enfants et leurs problèmes d'alcoolisme et d'hygiène qui incommode le voisinage, notamment du fait des odeurs. On retrouve une grille de lecture de cet ordre (social) chez Hanane Kettani (35 ans, chômage (intérimaire)) qui déplore qu'« ils [aient] voulu mélanger tout le monde » : « Les gens sales, qu'ils les laissent dans la crasse », poursuit-elle. Elle fait référence à la même famille nombreuse que celle évoquée par les époux Pinto, qui selon elle « ne mérite pas » d'être dans ce logement.

L'installation dans les premières tranches de logements d'habitants venus de la ZUP, qui succède à celle des habitants des tours restés dans le quartier, construit donc des divisions qui révèlent chez ces derniers « la peur d'une dégradation symbolique du quartier – avec le risque de voir s'installer des familles jugées problématiques » (Gilbert 2014, p. 654) et plus largement des craintes quant à la maîtrise de l'environnement social (et ethnique) de leur quartier. Si les divisions ainsi construites témoignent souvent d'inquiétudes, la cohabitation effective peut cependant parfois contribuer à les estomper en déconstruisant les préjugés qui les fondent. Ainsi, si le discours de Jacques Stiz (80 ans, ouvrier retraité) opère dans un registre qui est bien celui du clivage par rapport aux nouveaux venus (« C'est du gris [...] Les mistigris, les étrangers, les Africains quoi ») et s'il ne peut refréner une moue réprobatrice lorsqu'il évoque la construction envisagée d'une mosquée à l'emplacement de sa tour démolie, il abonde dans le sens de sa femme lorsqu'elle lui rétorque que « ça dérange pas » et poursuit en soulignant le peu de bruit que font ces voisins dont il attendait de leurs pratiques religieuses qu'elles soient plus bruyantes : « Du moment qu'ils ne font pas de bruit. Je pensais que quand ils faisaient le Ramadan, qu'ils faisaient le barouf [- *Le barouf ?*] Du bruit ! Mais non on ne les entend pas. Rien ».

Notons, avant d'entamer la dernière section de ce premier point relatif aux rapports aux autres et aux grilles de lecture qui les structurent, qu'à l'instar de ce que nous avons déjà mis en évidence au sujet des critères d'ordre social, les propos sur les étrangers sont susceptibles de se départir de l'échelle du quartier et de la dimension plus proprement spatiale pour se généraliser. Ainsi par exemple d'Annie Dupuy pour qui « Il y a quand-même « eux » puis « nous » [...] Ils ont leur religion, leurs fêtes, leurs méthodes ». Dans le même sens, elle déplore également la manière dont les femmes maghrébines tendent à parler entre elles en arabe lors des ateliers proposés par les centres sociaux auxquels elle prend part, ce qui ne l'empêche pas d'apprécier les échanges de savoirs qui peuvent par ailleurs y naître du fait précisément des différences de culture qui s'y côtoient. Citons encore Evelyne Pereira qui

déplore le fait qu'« on voit pas beaucoup les femmes : c'est les hommes qu'on voit, et les enfants », et poursuit son propos par une considération plus générale sur la façon dont les femmes « se cachent » : « Moi je dis on est en France. Celles qui sont cachées là, où qu'on voit que les yeux, ça devrait pas exister ».

1.5. L'ambivalence des critères de la distinction : le rapport à l'extérieur

Les critères de la distinction s'avèrent bien souvent emprunts d'une profonde ambivalence, tout comme le sont par conséquent les rapports au quartier auxquels ils donnent lieu. S'ils contribuent à construire des divisions dans l'espace local, ils participent également à construire le quartier en « espace protecteur » (Gilbert 2014, p. 368) par opposition à « l'extérieur » qui apparaît sous les traits du centre-ville plus « cossu » ou « bourgeois », ou sous ceux de la campagne. Ici, la relative proximité sociale et/ou ethnique des voisins assure une certaine « familiarité » qui offre aux habitants du quartier la possibilité de ne pas être « ramenés[s] à [leurs] origines (populaires ou immigrées) » (Gilbert 2014, p. 368) et de se préserver du risque d'une assignation inférieure ou négative. Nous avons souligné, à la fin du chapitre précédent, la manière dont les enquêtés pouvaient mettre à distance certains attributs des espaces plus aisés et de leurs habitants (de l'ordre du manque de « vie » notamment, mais aussi de l'ordre du jugement et du manque de solidarité). Concernant plus spécifiquement les critères d'ordre ethnique, pour les ménages issus de l'immigration « la diversité a [de la même façon] un statut ambivalent » (Lambert 2015a, p. 222) : s'ils cherchent à la tenir à distance, en même temps elle « constitue une ressource symbolique et une protection face au racisme qui apparaît plus prégnant dans les espaces ruraux et périurbains » (Lambert 2015a, p. 222). C'est Nabila El Fathi qui, à nouveau, offre ici les propos les plus éloquents. Elle oppose ainsi au « petit patelin » le caractère accueillant du quartier et de son voisinage issu de l'immigration :

« Pour l'instant ma vie est dans un quartier, mais je crois que c'est parce qu'on est formatés comme ça aussi, c'est pas facile de partir d'un quartier pour se dire « tiens je vais accéder à la propriété », dans un petit patelin, où en plus je serai peut-être la seule famille maghrébine donc c'est pareil après on rencontre d'autres difficultés. Alors qu'ici, on est quand-même acceptés facilement puisque comme je disais toute à l'heure certes c'est pas très mélangé, mais en même temps on a pas de difficultés à s'intégrer. »

Son expérience au travail (comme espace extérieur) tend à conforter Nabila El Fathi dans le bienfait de la localisation de son logement :

« Moi je travaille à la CAF qui est une administration française, je suis insultée assez régulièrement avec des propos très violents [...] Depuis les attentats ça devient vraiment compliqué [...] je côtoie des gens en grande difficulté qui à chaque fois me disent – j'entends tous les jours, vraiment c'est tous les jours ! – que c'est à cause de gens comme moi qu'il n'y a pas de boulot en France, etc., etc. Donc je me dis mon dieu !, heureusement qu'après je rentre aux Brichères où je suis entourée de gens qui ont l'habitude de côtoyer des gens comme moi, ça me rassure ! »

Ainsi « l'installation dans les nouvelles résidences permet de résoudre l'ambivalence des rapports au quartier de certains enfants de cité HLM » en « permettant de mettre à distance les difficultés de la vie dans les cités, tout en restant dans un environnement social familial » (Gilbert 2014, pp. 438-439). Nabila El Fathi n'en déplore pas moins cette réalité qui leur impose d'aspirer « rester entre eux ». Ainsi, à propos du « centre-ville ou [du] quartier un peu plus huppé » auquel elle pourrait prétendre, mais où elle ne se rendra pas, car elle n'a « pas envie de payer un loyer ou de payer un crédit et en plus devoir [se] justifier à longueur de temps [d'être marocaine] », elle conclut : « Donc malheureusement on est contraints du coup de rester ici. Donc c'est pas si mal, heureusement, dieu merci, mais c'est quand-même dommage ». Et elle poursuit en insistant sur le caractère « vicieux » du mécanisme qu'elle décrit :

« Voilà : **on est communautaristes malgré nous** [...] c'est un cercle vicieux en fait : on nous aide pas à nous intégrer, nous on ne veut pas s'intégrer non plus, et puis finalement on nous aide pas, etc., etc. Donc je me dis mon dieu qu'est-ce que ça va être dans 10 ans ?! Est-ce que tout le monde va rentrer au pays en se disant on est peut-être mieux, chez nous, là-haut ? En sachant que là-haut on n'est pas chez nous non plus puisqu'on nous le rappelle aussi, donc en fait on est où, on va où, on est qui ? C'est compliqué. »

*

Parce qu'elle différencie la morphologie tant physique que sociale (et ethnique) des quartiers et secteurs, la rénovation urbaine redessine les contours des divisions et oppositions dans l'espace local, qu'elle réactualise et souvent exacerbe. Ainsi des critères d'ordre social participent de la distinction d'avec la population du grand ensemble quitté et, du côté des propriétaires en particulier, d'avec les habitants du secteur sud. Quant aux critères d'ordre ethnique, ils participent également à produire des séparations, en particulier avec les habitants (venus) de la ZUP, notamment du côté des ménages issus de l'immigration et du côté des anciens habitants restés dans le quartier. À l'échelle des nouvelles constructions elles-mêmes, cette grille de lecture basée sur l'origine réelle ou supposée des habitants est beaucoup moins sectorisée que ne l'est celle qui mobilise des critères plus proprement sociaux (le travail souvent) et qui tend à tracer une frontière entre le nord et le sud du quartier. La rénovation urbaine, il convient de le rappeler, participe ici à (re)construire les oppositions et divisions plus qu'elle ne les crée à proprement parler : en tout état de cause, les logiques d'identification qui fondent ces rapports aux autres (et à soi-même) lui préexistent bien souvent. Comment les habitants cohabitent-ils dans ce cadre renouvelé ? C'est ce que le second point de ce chapitre vise à comprendre.

2. Les modalités de la cohabitation : entre réserve et affinités sélectives

« Surtout, de manière finalement très banale, comme dans n'importe quel quartier, les sociabilités des habitants sont sélectives et la participation intense à un groupe s'accommode souvent très bien de l'évitement délibéré d'autres catégories d'habitants. Plutôt qu'une alternative binaire entre repli sur soi et investissement dans les relations sociales de proximité, les rapports individuels au quartier se définissent donc par des formes d'affiliation ou d'évitement vis-à-vis de certains groupes et de certains lieux. »

(Gilbert 2014, p. 636)

Notamment parce qu'elle déplace et éloigne, mais aussi parce qu'elle fait voisiner des habitants qui se connaissent peu et parce qu'elle définit pour eux un cadre nouveau qui favorise l'investissement dans l'espace privé (à la fois pour préserver son intimité et honorer le logement individuel), la rénovation urbaine – nous l'avons déjà constaté – tend à réduire la sociabilité locale. Si les évitements ou les replis délibérés existent, explicitement reliés aux clivages mis en évidence dans le point précédent, la modalité relationnelle par excellence – qui plaide en faveur d'un amoindrissement de la sociabilité locale sous une forme moins conflictuelle – semble plutôt être celle d'une limitation des relations, qui se donne à entendre dans la grande récurrence d'une expression (déjà rencontrée) dont les habitants se servent pour décrire les liens qu'ils entretiennent avec leur voisinage : « Bonjour Bonsoir ». Si cette expression informe sur la « bonne distance » recherchée par une grande partie des enquêtés, elle relève d'une qualification générale des relations qu'elle tend, comme telle, à réduire : le repli qu'elle suggère se satisfait en effet d'un ensemble de liens affinitaires qui s'ancrent dans des logiques de proximité spatiale et sociale. C'est là, bien plus que dans le registre de la séparation, que se révèle la manière dont les distances sociales (« les particularités de [la] composition [de la population] » (Chamboredon et Lemaire 1970, p. 5) et les rapports aux autres qu'elles construisent localement organisent les modalités de la cohabitation. Si ces dernières tendent à répondre avec cohérence aux divisions et oppositions qui se dessinent dans le nouveau quartier, elles n'en constituent cependant pas une reproduction exacte et sont parfois même susceptibles de les contredire.

2.1. « Bonjour Bonsoir ». La réserve comme modalité relationnelle dominante : préserver son statut et éviter les conflits

« On ne traite les autres ni en ennemis ni en amis. On est prudent, quoique poli. »

(Young et Wilmott 1983 [1957], p. 178)

Les enquêtés sont nombreux à qualifier les relations de voisinage par l'expression « Bonjour Bonsoir » (parfois réduite au seul « Bonjour ») qui renvoie à son tour au « chacun chez soi » qui revient à plusieurs reprises. Cette modalité relationnelle, nous l'avons vu dans

le chapitre précédent, est déplorée par un ensemble d'habitants délogés pour qui la perte de leur logement s'apparente pour l'essentiel à une dépossession, à savoir les personnes âgées et les plus fragilisés économiquement (et socialement), principalement tournés vers l'espace local dont ils dépendent plus fortement. Elle apparaît au contraire largement plébiscitée chez les autres enquêtés dont la vie, du fait du travail notamment, est davantage tournée vers l'extérieur du quartier. Contrairement aux plus âgés et aux plus précaires « qui, n'ayant pas [ou peu] d'avenir social ascendant, ne misent donc pas non plus [ou moins] sur un avenir résidentiel autre que le cadre de leur existence actuelle » (Schwartz 2012 [1990], p. 155), ils sont plus fortement « mobilisé[s] dans des efforts de rupture avec leur position économique et sociale actuelle » et « préfèrent *a priori* l'isolement » (Schwartz 2012 [1990], p. 156).

Si cette attitude de réserve renvoie à la distance qui sépare les habitants (à la fois différenciés et socialement proches) et à la volonté de préserver le statut que confère la « petite maison », elle renvoie également, de manière récurrente et dans un registre plus concret, au souhait de préserver son intimité et (ce faisant) de se protéger des « problèmes » : une relation de l'ordre de la cordialité en somme qui, de ce point de vue, semble « aller de soi », relever du « bon sens ». Cette attitude préexiste d'ailleurs à la rénovation urbaine, bien que celle-ci tende à accentuer le repli sur la sphère domestique (qui s'inscrit lui-même dans un mouvement historique plus long). Elle prévalait en effet déjà dans les grands ensembles quittés qui apparaissent ici, dans la promiscuité qui les caractérisent notamment, comme une expérience commune socialisante (« À l'appui de cette attitude, on se réfère au passé » (Young et Wilmott 1983 [1957], p. 177)). S'il n'est pas rare que les menus services et intentions entrent dans les limites définies par la réserve (dépassant le « Bonjour Bonsoir » à proprement parler), ils restent dans ce cadre très convenus : « on sympathise pas » avec le voisinage, on ne va « pas aller [se] mêler de leur vie privée » et (« C'est ça le secret ») « on va pas chez eux et ils viennent pas chez nous ». Bref, au sens propre comme au sens figuré, on reste « chacun chez soi ». Jean-Jacques Coulon (50 ans, jardinier) résume ainsi l'attitude et sa raison d'être : « C'est « Bonjour Bonsoir », ça va pas plus loin. Il vaut mieux sympathiser avec les gens à l'extérieur du quartier. Ça évite les problèmes. Sinon, les gens sont cul-et-chemise et puis un jour ça pète ». Ici l'expression, comme bien souvent, englobe dans les faits des pratiques d'entraide mutuelle et doit être entendue dans son sens élargi. Jean-Jacques Coulon, dont les voisins connaissent la situation (veuf et père de sept enfants), reçoit en effet régulièrement de la nourriture de la part du « marchand de poulet » comme il le nomme (ce voisin travaille dans la restauration rapide), et plus occasionnellement (au moment des fêtes musulmanes en général) de la part d'autres voisins. À son tour, il entretient au gré de la croissance des plantes (et de ses humeurs hasardeuses) les jardins de son entourage immédiat, notamment celui d'une des familles rencontrées. Parmi plusieurs autres exemples qui témoignent de cette réserve emprunte d'intentions (ou de ces intentions empruntées de réserve), citons encore Nabila El Fathi (30 ans, employée) qui témoigne clairement de l'équilibre subtil à trouver pour « garder les limites » et éviter les problèmes :

« Dans nos têtes, on aime pas trop se familiariser au point de devenir très amis avec beaucoup de gens du quartier ou du moins les voisins très proches parce que si ça se passe mal, malheureusement ça risque d'être un peu compliqué. Alors que moi

j'aime bien avoir une bonne relation avec tout le monde : voilà je veux dire si c'est le ramadan, je vais faire à manger je vais partager avec les voisins, c'est le but, donc ça j'aime bien : **avoir des bonnes relations, que ça reste « propre »** si je puis dire, ça reste bien... faut pas trop exagérer des fois parce que sinon ça risque de mal tourner. »

Notons que la modalité relationnelle que désigne l'expression « Bonjour Bonsoir » apparaît chez la plupart des enquêtés comme « la moindre des chose » (Marie-Line Roelandts 44 ans, femme de ménage). Comme telle, elle marque « le respect » (les enquêtés parlent également de « politesse » ou de « courtoisie »), et apparaît sous un jour positif, y compris chez ceux qui déplorent la réduction de l'intensité de leurs relations.

La limitation des relations ne permet pas d'éviter tous les conflits, dont les discours portent parfois la marque, notamment du côté des enquêtés qui habitent le sud du quartier où se pose notamment le « problème des poubelles » et – c'est lié – le « problème des chats » (dans ce secteur, les habitants ne bénéficient pas de containers individuels, en conséquence de quoi les sacs poubelles sont très souvent éventrés par les chats du quartier). Les tensions cependant ne semblent pas dominer les relations, la réserve étant de mise. S'ils existent, les évitements ou les replis délibérés sont également plus rares. Du côté des propriétaires, seule Annie Bigot (56 ans, employée) affirme haut et fort, à propos des habitants du bas du quartier qu'elle qualifie de « cas sociaux », qu'elle « ne veut pas les côtoyer ». La dimension intentionnelle se retrouve également chez Clarisse Moinoufama (35 ans, employée, relogée tranche 1/2) qui se distingue (nous l'avons vu) de l'ensemble du quartier, qu'elle considère « fermé » et qu'elle cherche par conséquent à garder à distance (plus qu'à éviter), sans que cet éloignement ne s'ancre toutefois dans une opposition à un groupe en particulier. Chez elle, transparait assez nettement la manière dont la sociabilité que l'on recherche (ou que l'on « évite ») ne relève pas seulement de la stratégie distinctive « qui n'épuise pas tout le sens de la sociabilité recherchée. Celle-ci exprime aussi un désir d'évasion lié à une très vive conscience d'être enfermé dans un univers perçu comme pauvre, parce que coupé des circuits d'information et des sources de culture » (Schwartz 2012 [1990], p. 161). Ainsi Clarisse Moinoufama insiste-t-elle sur le peu d'investissement qu'elle consent à injecter dans le quartier – tant en termes temporels qu'affectifs, au profit d'un territoire du quotidien qui s'ouvre vers l'extérieur et se cantonne, à l'échelle locale du quartier, à son logement. De nombreuses occurrences, qui jalonnent son discours, en témoignent :

« Moi je vis ici sans vivre ici. »
« Je suis plus dans ma voiture, à la limite. »
« Je rentre et je sors. »
« Je considère qu'ici, c'est juste pour dormir. »
« Je suis jamais dans le quartier, là tu vois c'est rare, ça n'arrive presque jamais. »
« Je suis pas attachée. Si je peux partir, je pars : il n'y a pas d'attache. C'est un logement pour vivre. »
« [Après avoir longuement décrit les relations et les « mentalités » du quartier qu'elle critique] C'est pour ça que je dis « Il n'y a pas d'effort ici » donc c'est « Bonjour bonsoir » et j'trace. »

Si « quand il y avait les tours, [elle] parlai[t] pas à grand-monde déjà », il semble que la rénovation urbaine ait exacerbé la distance que Clarisse Moinoufama cherche à maintenir entre elle et le quartier, en délitant les quelques liens qui l’y rattachaient, notamment tissés par l’entremise de son compagnon ayant grandi dans les tours des Brichères et par celle de sa fille qui « a grandi avec leurs enfants » : « J’ai connu deux-trois personnes sympathiques. Mais après il y a eu le transfert et ces personnes sont parties donc voilà ». À travers la « fête du quartier » (qui fait l’objet d’un débat animé entre Clarisse Moinoufama et son compagnon (voir le film)), l’extrait suivant témoigne de la manière dont la rénovation urbaine porte ses effets sur la sociabilité de cette enquêtée incline à éloigner le quartier :

« Même aussi, ça a changé. Regarde : la dernière fête des voisins qu’on a faite aux tours, il y avait quand-même Mantangi, il y avait Marie, il y avait la famille Isha, c’était vraiment la tour – t’es d’accord avec moi ? Après, quand il y a eu la fête des voisins dans les nouveaux logements, il y a la plupart des gens des tours ils n’étaient plus là, et qu’on a connus, c’était plus intéressant voilà [...] Ça ne m’intéresse pas de connaître les nouveaux voisins, ça ne m’intéresse pas du tout, à part Anita c’est « bonjour-bonsoir », en face pareil aussi, avec eux ça ne me dérange pas de les faire parce qu’on les connaît, mais les nouveaux voisins qui viennent de la ZUP et qui viennent des machins, mais ça ne m’intéresse pas, c’est pas des Brichères ! »

- [Eddie Erard]« Ah oui donc t’es vachement territoriale »

- « Non, pas du tout, mais ça ne m’intéresse pas. »

Ces « deux-trois personnes » dont parle Clarisse Moinoufama trahissent chez elle l’existence d’une certaine attache au quartier faisant écho aux logiques d’identification (aux gens des tours) et d’opposition (à ceux venus de l’extérieur) mises en évidence dans le point précédent à son égard. Le cas d’Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie, relogée tranche 1/2), enfin, relève davantage du *repli* délibéré, qu’elle attribue très explicitement au conflit d’appropriation de l’espace lié à l’arrivée d’une population « différente » venue de la ZUP. Considérant qu’il n’y a pas assez de respect et que ses nouveaux voisins « se sont accaparés le quartier » (voir le point précédent), Annie Dupuy non seulement ne « côtoie personne « bonjour bonsoir » », mais elle a opté pour l’invisibilité (« Je me suis cachée »), car « Il arrive un moment où on se sent pas chez soi ». Ainsi l’aménagement de son logement renvoie à la préservation de son intimité et (plus profondément) à la distance sociale qui la sépare de ses voisins et qui participe à structurer ses représentations de l’espace et des autres, tout comme les relations qu’elle entretient (ou plutôt n’entretient pas) avec eux³³². Chez Annie Dupuy, le décor (encombré et disparate) tend aussi à témoigner de l’étroitesse de ses ressources. Déjà rencontrée à cet égard dans le chapitre précédent, la description suivante

³³² Nous reviendrons dans le dernier point de ce chapitre sur la manière dont les enquêtés aménagent leur logement, qui renvoie notamment à la préservation de l’intimité et à des jeux de distance sociale, mais également à des appropriations plus proprement personnelles et à des marges de manœuvre (de l’ordre de l’évasion en particulier).

rend également compte de la manière dont Annie Dupuy cherche à « se cacher » et à « rendre invisible l'extérieur et faire oublier le quartier » (Gilbert 2014, p. 654)³³³ :

L'espace [rez-de-chaussée] : me paraît très « décousu », un peu comme si les choses avaient été déplacées et n'avaient pas été remises à leur place : les meubles semblent être au milieu du jeu de quille, une grande armoire obstrue une des fenêtre... Donne l'impression d'un espace « étrié », renforcée par le caractère allongé de la pièce principale (longue).

Parfois, les enquêtés identifient les contours de la séparation, mais cette dernière apparaît moins délibérée que « naturelle » à leurs yeux. De ce point de vue, les évitements apparaissent davantage comme le pendant des affiliations qui se construisent sur base de proximités spatiales et sociales (voir les sections suivantes) et qui se constituent par définition comme sélectives. Il en va ainsi de « la frontière » que Véronique et Bruno Killian (56 ans, employés, accédants) identifient entre les maisons en accession et les maisons en location :

[Véronique Killian] On est un petit peu en retrait par rapport à vers le lac ou vers le... c'est vrai. Donc eux ils nous connaissent pas, et nous on les connaît pas, c'est vrai.

- [Bruno Killian] Mais cette frontière elle s'est faite... je pense que c'est, on va dire, « naturel » entre guillemets quoi. On n'a pas cherché à la faire. Elle s'est faite. Et voilà. Nous on ne s'est pas mélangés, ceux d'en bas ils ne se sont pas mélangés, et puis voilà, ça s'est fait quoi. Ouais. Pourtant on est juste à côté, hein, on est toute suite à côté, après quand on descend on tombe sur les maisons en location. Mais non ! C'est une frontière invisible, elle est là oui...

On retrouve chez Mehmet Kaya (33 ans, couvreur), lui aussi accédant, une *logique de proximité physique* que se présente dans son discours comme une évidence et vient s'articuler à la proximité sociale (par le statut d'occupation notamment) pour expliquer les contours du réseau local de relations, qui tout à la fois rassemble et limite³³⁴ :

« Ben déjà nous on est un quartier à part par rapport aux autres hein.

- *Parce que quand vous dites « à part », ça se sent dans quoi ?*

- Ben je sais pas moi, si vous... même si vous achetez une maison à part – disons que vous achetez une maison en ville – vous allez être bien avec le voisin d'à-côté, le voisin de gauche, le voisin d'en-face, le voisin d'après. Mais vous allez pas être copain avec le voisin de 200 mètres quand-même, si ?

- *Non. Non c'est vrai que nous aussi c'est juste à côté.*

- Voilà. Ben ici c'est pareil quoi. Et en bas c'est pareil. »

³³³ Dans sa thèse, Pierre Gilbert met en évidence un phénomène très similaire, notamment à propos d'un couple dont les conjoints aménagent leur logement « avant tout parce qu'ils se sentent clairement exclus des sociabilités locales et qu'ils cherchent à s'en distancier » (Gilbert 2014, p. 654).

³³⁴ La section suivante viendra corroborer l'importance de cette double proximité dans la sociabilité locale.

S'ils existent, les conflits et éloignements délibérés semblent peu nombreux. Ainsi la réserve semble-t-elle dominer les relations. Si les entretiens en témoignent massivement, les observations tendent elles aussi à appuyer le repli sur l'espace privé qu'elle suggère : elles rendent compte de manière systématique du caractère vide et silencieux du quartier. Elles font écho au sentiment, que partagent assez largement les habitants, d'un quartier peu vivant, où notamment l'espace public (peu équipé) offre peu d'occasions de se rencontrer (voir le chapitre VII). L'aspiration à préserver une certaine vie de quartier confère à la tranquillité, par ailleurs valorisée (voir chapitre VI), toute son ambivalence. Elle tend dans un même mouvement à interroger le plébiscite de la réserve et du « chacun chez soi ». Au-delà de la valeur que les enquêtés attribuent à la réserve, la limitation des relations elle-même doit être relativisée. D'abord, nous l'avons dit, elle revêt une certaine souplesse qui tend à déborder le sens strict contenu dans l'expression « Bonjour Bonsoir » brandie de manière récurrente par les habitants pour décrire leurs relations de voisinage. Surtout, la réserve élude un ensemble de relations qui se donnent à entendre dans les entretiens sous des formes plus discrètes et indirectes, notamment au travers de la description de pratiques et activités, et souvent lorsque la sociabilité locale n'est pas explicitement placée au centre de la discussion. Ainsi les enquêtés convoquent spontanément peu ces relations qui n'apparaissent qu'en creux, tandis que domine la grille de lecture de la réserve. Deux éléments peuvent être avancés pour éclairer la récurrence de cette omission. D'abord, on peut ne pas en parler « tant elles sont naturelles » (Chombart de Lauwe 1952, p. 106, cité par Gilbert 2014, p. 619). Ensuite, les relations peuvent se voir minimisées par les enquêtés en vue de préserver « la face « socialement conforme » de leur vie » (Schwartz 2012 [1990], p. 41), dans une situation d'entretien qui définit une relation asymétrique (entre le chercheur et l'enquêté) et dont l'objet traite en outre directement de mobilité – indissociablement résidentielle et sociale. La manière dont les enquêtés issus de l'immigration en particulier répondent à mes demandes de mise en contact est à cet égard significative d'une volonté de « minimiser face à l'enquêteur leur implication dans les relations sociales locales, de façon à se préserver personnellement du stigmat » (Gilbert 2014, p. 134). Ainsi Bilal Naciri (27 ans, animateur) me déconseille d'aller voir ses voisins « marocains » arrivés comme lui de l'immeuble Pont : « Franchement eux je crois pas qu'ils vont t'aider, parce qu'ils sont un peu... en blocage - *Dans quel sens ?* - Blocage ? C'est-à-dire voilà quoi : ils vont pas t'accueillir comme je t'ai accueilli moi, ils sont un peu voilà quoi [onomatopée] voilà quoi [...] Ils confondent religion et tradition, puis avec ce que disent les média... » Il m'oriente *a contrario* avec beaucoup moins d'appréhension vers « les français » : vers deux voisins immédiats et vers « les maisons près des containers, là [où] il y a des français qui te répondront ». Mehmet Kaya (33 ans, couvreur), après m'avoir pourtant dit connaître des habitants dans le bas du quartier, revient quant à lui sur sa position et me renvoie exclusivement vers des voisins en accession de sa rue. Un même « tri » s'opère du côté de Serge Verdier (58 ans, ouvrier) qui peine, en consultation avec sa fille, à trouver vers qui me renvoyer parmi le réseau relationnel du foyer. Leurs connaissances dans le « bas du quartier » (secteur qu'ils associent, nous l'avons vu, aux « arabes ») ne semblent pas non plus ici privilégiées. Ainsi les réponses que les enquêtés font lorsqu'il s'agit de me mettre en contact avec d'autres habitants informent sur les grilles de lecture qui clivent l'espace local et ses habitants (voir le premier point de ce chapitre) en même temps qu'elles trahissent la

manière dont ces clivages ne se traduisent ni automatiquement ni complètement sur le terrain de la sociabilité locale.

2.2. La sociabilité locale entretenue. Les affinités (s)électives et la réserve élargie : la chronologie organise l'entraide

Des liens, donc, subsistent et se tissent malgré tout, qui dépassent la simple réserve et dont témoignent les entretiens et (dans une mesure moindre) les observations. Des relations persistent entre les enquêtés et leur ancien quartier, tandis qu'à l'intérieur du nouveau quartier, elles s'entretiennent ou se tissent au gré des connaissances préalables et des proximités spatiales et sociales.

2.2.1. Les relations persistantes avec les quartiers quittés

Une majorité des enquêtés venus des hauts d'Auxerre (en dehors des tours des Brichères elles-mêmes) continuent d'entretenir des relations avec le quartier qu'ils ont quitté. Cela s'observe en particulier pour la ZUP, d'où ils proviennent pour une très large partie. Ils y retournent, premièrement, pour y visiter famille et amis. Le maintien de ces relations est rendu possible par la proximité du nouveau quartier qui apparaît de ce point de vue comme l'un des critères qui ont présidé à l'installation dans les nouveaux logements. Nabila El Fathi peut ainsi rester proche de sa mère : « Donc je suis arrivée ici par choix, parce que j'en avais envie puis que je trouvais que c'était très mignon et très sympa et puis je n'étais pas très loin de maman non plus qui était restée à la ZUP, donc je trouvais que c'était un bon compromis ». Au-delà de la persistance des relations avec le quartier de provenance qu'ils soulignent, l'intérêt des propos de Nabila El Fathi tient dans la dimension du compromis qu'ils mettent en évidence, entre « l'amélioration du statut résidentiel et le maintien des relations sociales locales » (Gilbert 2014, p. 437). S'il peut paraître anodin, ce « compromis » définit une position qui est loin d'être évidente ni facile à tenir, une position d'équilibriste en quelque sorte, où l'on court le risque de transgresser la « norme sociale locale interdisant de « se distingue[r] trop honorablement, du moins dans le registre de comparaisons de statut social » » (Gilbert 2014, p. 91, citant Gruel 1985, p. 445). Cette position double se manifeste notamment chez Nabila El Fathi dans la manière dont tour à tour elle qualifie son foyer (ses membres) de « privilégiés » et tient à dire qu'ils ne sont « pas des privilégiés ». L'extrait suivant témoigne quant à lui de la difficulté à tenir les deux pôles constitutifs de la position ainsi définie :

« Alors j'apprécie toujours aller à la ZUP, c'est indéniable, c'est un quartier que j'aime beaucoup. Après c'est pas évident parce que le regard des gens des fois... on a l'impression qu'on les a trahis quand on part de la ZUP, c'est « Ah tu n'habites plus ici, ah tu habites aux Brichères », c'est la concurrence quoi ! (Rire) J'ai l'impression que c'est un petit peu ça. Alors que pas du tout, c'est juste qu'on avait envie d'autre chose [...] Mais on le sent un petit peu, dans le regard des gens, qu'on les a laissés tomber. »

Si les enquêtés retournent à la ZUP, c'est aussi qu'ils fréquentent les structures et services collectifs ainsi que les commodités qu'elle propose. Son marché et sa mosquée notamment sont des supports à l'entretien de la sociabilité locale. L'une et l'autre (le marché en particulier) font d'ailleurs venir des personnes extérieures au quartier (qui n'y résident pas et n'y ont pas non plus habité). Ainsi, si la ZUP paraît plus « vivante », c'est grâce à un ensemble de lieux de sociabilité qui véhiculent le passage et les interactions et rythment la vie du quartier. Par contraste, nous l'avons dit, le nouveau quartier des Brichères apparaît peu vivant : ses espaces publics, peu équipés, font l'objet d'usages moins fréquents, tandis que les structures présentes sur le quartier s'adressent à des populations ciblées (les personnes âgées pour l'association des Brichères et les enfants pour le Centre des loisirs). Il ne faudrait pas cependant surestimer le caractère désinvesti du quartier. Si on y croise peu d'adultes, les enfants y sont davantage présents, notamment aux abords de l'étang où on les retrouve régulièrement en train de faire du vélo ou de jouer aux cartes. À certaines heures (celles de la sortie des écoles et du retour à la maison en particulier), de nombreuses interactions se donnent à voir sur un temps très court, avant de rendre au quartier son aspect typique (calme voire relativement vide). Là, on se reconnaît, on se salue, on s'arrête, on échange deux ou trois mots voire un peu plus, on prend des nouvelles. Si éphémères qu'elles puissent être, ces interactions revêtent leur importance : elles marquent le quotidien.

En dehors des interactions éphémères qui se réactualisent quotidiennement et se donnent à voir dans l'observation du quartier des Brichères, les entretiens rendent compte de relations qui se maintiennent et se tissent au sein des nouveaux logements. Sélectives, elles tendent à se (re)construire au gré d'interconnaissances et de ressemblances qui prennent appui sur la proximité géographique et renvoient au processus de différenciation socio-spatiale qui accompagne la rénovation urbaine. Ainsi elles relèvent souvent de ce que l'on pourrait appeler des solidarités « de tranches ». De ce point de vue, si la chronologie du projet organise des rapports d'étrangeté, elle contribue parallèlement à (re)produire des affinités.

2.2.2. Anciennes affinités : on se connaît

Dans le cadre d'une transformation de l'espace « par tranche », les relations qui se nouent dans le nouveau quartier apparaissent en tendance régies par une logique de proximité, tout à la fois spatiale (on se lie avec les voisins les plus proches physiquement) et sociale. Du côté des locataires relogés, les relations tendent à s'organiser autour des liens préexistants : on se lie d'abord avec les visages familiers que l'on retrouve à proximité. De ce point de vue, si le nombre de ces visages connus se voit considérablement amoindri par la rénovation urbaine qui véhicule une fragilisation sociale importante (voir le chapitre précédent), il n'en reste pas moins que les habitants retrouvent – compte tenu de la chronologie des opérations – une partie du réseau dans lequel ils étaient précédemment insérés qui, si minime qu'elle puisse être, ne peut être négligée. Dans ce cadre, si les modalités relationnelles changent avec le mouvement, la relation n'en persiste pas moins pour autant. Que l'on pense à Fatima Guedira (53 ans, femme au foyer) et à « la mère à Bilal », qui se sont suivies dans le nouveau quartier et continuent de se voir, en dépit de la diminution importante de la fréquence de leurs rencontres (« on se voyait 6-7 fois, 10 fois dans la journée hein. Tandis que là, je la vois pas

des fois 3 jours, 4 jours, des fois plus »). Les échanges avec ces « familiers » dépassent bien souvent la réserve et le seuil de la porte. Ainsi Fatima Guedira et la mère de Bilal Naciri s'invitent et se donnent rendez-vous de manière hebdomadaire pour marcher ensemble. Erin Yildirim (26 ans, intérimaire), quant à elle, pointe les activités (les repas et les barbecues en été notamment) qui prennent régulièrement place chez elle et qui convient des voisins. Elle souligne ici le lien avec le fait qu'elle et sa famille connaissent « pas mal de monde et puis des gens qu'on connaissait auparavant, c'est pas forcément des gens qu'on a connus ici » : « Chez nous ça se fait souvent, surtout vu que c'est des gens qu'on connaît depuis un petit moment [...] on voit souvent les gens ». « Voir les gens » recouvre également de nombreux échanges quotidiens moins formels. Erin Yildirim témoigne ainsi des liens que sa famille continue d'entretenir avec la famille Dogan qui vit (comme avant) à proximité immédiate : les uns « passent » chez les autres, les situations de chacun sont connues et leur évolution suivie de près au quotidien (les difficultés financières et la maladie notamment), Erin Yildirim est amie avec la fille de la famille Dogan qui figure parmi les premières personnes avec qui elle échange au quotidien (*de visu*, mais également par voie dématérialisée). Il n'est pas inintéressant de noter que le vécu des deux familles diffère fortement, y compris sur le plan des relations sociales : les Dogan, dont l'ancienneté, mais également la précarité économique sont plus importantes, entretiennent un rapport beaucoup plus conflictuel au déplacement qui s'est imposé à eux et à leur nouveau logement, où le sentiment d'isolement notamment est très présent. Ainsi le fait que des liens, y compris relativement intimes, puissent subsister dans le nouveau quartier ne signifie pas que le déséquilibre susceptible d'être provoqué par la rénovation urbaine soit compensé (bien que ces liens ne soient pas sans influencer le vécu quotidien des personnes).

Du côté des anciens habitants des tours des Brichères relogés dans la première tranche de logements, se perpétue en outre des formes d'organisation informelle. Ponctuelles, elles se constituent notamment autour de la figure de Luiz Pinto (79 ans, maçon retraité) qui prit part dès la naissance des tours à l'association des locataires dont il fut un temps le président. S'il ne possède plus officiellement ce statut, il « continue à voir les locataires, être bien avec les locataires puis aider les locataires ». Le plus souvent, il s'agit de mener à bien des réclamations. Cette forme d'organisation semble se constituer au gré des circonstances pour pallier, d'une part le manque d'ancrage et d'ouverture des structures présentes sur le quartier (association des Brichères, Conseil de quartier), d'autre part le manque de répondant et de relais sur les problèmes rencontrés (Office et gardien)³³⁵. Les problèmes de connexion à internet ont ainsi fédéré et donné lieu à l'écriture d'une lettre collective adressée à la mairie. Luiz Pinto accompagne également au cas par cas les anciens locataires des tours qui le sollicitent dans les démarches à accomplir face aux problèmes qu'ils sont susceptibles de

³³⁵ Dans la mesure où elles saisissent des occasions, ces organisations relèvent de la « tactique » telle que l'a définie Michel de Certeau : « vigilante à y « saisir au vol » des possibilités de profit » (de Certeau 1990, p. XLVI). En même temps, elles semblent aussi distinguer des adversaires dans un rapport de force dont les contours se reproduisent d'une mobilisation à l'autre. En ce sens, elles relèvent aussi de ce que le même Michel de Certeau nomme la « stratégie » et définit comme « le calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un « environnement » [des circonstances particulières] » (de Certeau 1990, p. XLVI).

rencontrer (relatifs à leur logement, à l'instar d'une fuite d'eau par exemple). Il lui arrive également (quoique plus rarement) de prendre l'initiative d'événements qui fédèrent d'autres anciens des tours, à l'instar de la journée intitulée « nettoyer la nature » (le 9 septembre 2012). Le nom de Luiz Pinto revient régulièrement dans la bouche des anciens habitants des tours rencontrés, qui viennent corroborer le rôle qu'il joue dans la sociabilité locale. Hanane Kettani par exemple (35 ans, chômage (intérimaire)) évoque avec affection le personnage et ses initiatives – auxquelles elle participe avec ses enfants. À cet égard, notons que Luiz Pinto et sa femme Ana (78 ans, nourrice retraitée) parlent à leur tour – soulignant la réciprocité des sentiments de sympathie – d'Hanane Kettani (« charmante ») et de ses enfants (« et les enfants c'est toujours « papi, mamie, papi, mamie »). Ce faisant, les époux témoignent de la contradiction susceptible de se faire jour entre d'un côté certaines logiques d'identification – où les autres apparaissent dans un registre général et relativement abstrait, et de l'autre les relations concrètes que l'on entretient avec eux au quotidien. Ainsi Luiz et Ana Pinto peuvent tout à la fois décrier les maghrébins et entretenir des relations amicales avec Hanane Kettani et sa famille, qu'ils ne font pas rentrer dans la catégorie décriée bien qu'ils y répondent pourtant (nous serons amenés à y revenir). Le plus souvent cependant (les exemples précédents en témoignent), c'est bien une logique de proximité (sociale ou ethnique) qui tend à régir les relations – qu'elles soient anciennes ou nouvelles.

2.2.3. *Nouvelles affinités : on se ressemble*

Dans le nouveau quartier, des liens se tissent également entre des personnes qui ne se connaissaient pas auparavant. Assez logiquement, ils s'observent surtout dans le secteur nord, qui accueille les foyers arrivés hors relogement qui retrouvent beaucoup moins souvent que les ménages relogés (arrivés plus massivement des mêmes immeubles) des personnes déjà connues. Globalement mieux lotis, ils peuvent cependant compter sur des positions et dispositions sociales qui les rapprochent. Là aussi, la logique de proximité tient donc toute sa place. Elle apparaît éminemment sociale du côté des propriétaires en particulier, qui partagent et se reconnaissent un statut commun, lui-même associé à une expérience commune (on est dans la « même bateau ») : voisins immédiats, les propriétaires (« les 12 », comme ils s'appellent) « fonctionnent ensemble ». Ils mentionnent des intentions (revient notamment la nourriture offerte au moment du ramadan) et soulignent la tenue de la « fête des voisins » où « on met les tables dehors » et « chacun ramène sa spécialité ». C'est le bricolage, cependant, qui apparaît en premier lieu comme élément de la médiatisation des échanges et de l'institution d'une sociabilité réciproque et suivie entre les accédants³³⁶. En témoignent ces propos de Véronique Killian (56 ans, employée) qui cherche à caractériser les relations de voisinage :

³³⁶ Avec le jardinage, le bricolage relève des « loisirs productifs » ou « semi-loisirs » (Siblot et al. 2015). Typiques de la culture ouvrière, ils n'ont – on le constate ici – pas disparu. Ils tendent cependant à prendre une place moins importante dans les classes populaires contemporaines, sous l'effet combiné de la phase d'expansion économique, du chômage de masse (ensuite) et de l'essor de la culture de masse (notamment la télévision) (Siblot et al. 2015, p. 195).

« Très bien : « bonjour », on se parle, s'il y a un voisin qui est embêté comme une fois il était venu te voir [elle s'adresse à son mari] parce qu'il avait une petite fuite, hop, toute suite on y va, on s'arrange, on se prête les tondeuses. Ben on s'est fait même des amis, hein, ils ont besoin d'un petit outil, ils viennent voir mon mari. Non, très, très bien. »

De même Mehmet Kaya (33 ans) parle des « coups de main » que l'on se donne entre voisins. Couvreur-zingueur, il lui arrive par exemple d'« aller voir » l'état des toitures (après tempêtes notamment). Les échanges auxquels donne lieu le bricolage ont également pu être observés lors des entretiens, parfois interrompus par le passage d'un voisin venu solliciter le prêt d'un outil ou demander conseil en vue de réaliser ses travaux. Du côté des propriétaires, il faut encore noter l'émergence d'une forme d'organisation informelle qui consiste à mutualiser les coûts relatifs aux différentes charges qui leur incombent (l'entretien des chaudières notamment) : « Bin on fait un peu collective quoi ! (Rire) On essaye de tirer les prix un peu quoi », dit Mehmet Kaya. Monique Poletti (50 ans, employée) parlent quant à elle d'« actions collectives » pour qualifier ces démarches communes. Ainsi les accédants « fonctionnent ensemble ». Pour autant, les relations qu'ils entretiennent semblent relativement retenues. Les moments passés ensemble sont souvent courts (ils « passent » plus qu'ils ne restent) et les relations de nature plus proprement amicale cantonnées à l'extérieur de leur cercle. Le temps semble par ailleurs avoir eu raison de l'enthousiasme des débuts, et le rendez-vous annuel de la fête des voisins – pourtant souvent évoquée et décrite avec entrain – n'a plus eu lieu depuis deux années. Le bref échange entre les époux Killian témoigne de cette réserve dont est empreint ce groupe par ailleurs très conscient de lui-même et solidaire :

« [Véronique Killian] On se prête des outils, mais en restant un peu chez soi quoi, pas faire une barrière, mais quand-même...
- [Bruno Killian] Comme on dit « chacun chez soi et puis voilà quoi. »

Si, au sein du nouveau quartier, les propriétaires partagent un statut d'occupation qui les distingue et tend à circonscrire leurs relations, ce n'est pas le cas des locataires. De ce côté pourtant, des nouveaux liens sont également susceptibles de se tisser. Certes moins clairement délimitées, ces affinités sont empruntes de sélectivité : elles résonnent avec les positions sociales des enquêtés tout comme avec leurs aspirations et leurs logiques d'identification, qui les fondent en partie. Un exemple en est donné par un petit groupe de quatre familles vivant à proximité immédiate sur une petite « placette » du haut du quartier, qui dessine un réseau local (et localisé) de liens affinitaires voire d'amitié. Les familles El Fathi et Verdier font partie de ce groupe qui partage une relative stabilité et – du côté des deux foyers enquêtés tout du moins – l'aspiration à mettre à distance l'assignation communautaire (voir la première partie de ce chapitre). Si les quatre familles ont partie liée à l'histoire de l'immigration, leur origine géographique diffère (France, Maroc, Turquie et Côte d'Ivoire). Leur réseau de sociabilité se construit et s'actualise au travers d'activités communes et de pratiques d'entraide, qui s'organisent notamment autour des enfants, de mêmes tranches d'âge. Ainsi Nabila El Fathi décrit les jeux qui prennent place devant chez elle les jours de beaux temps :

« Et puis généralement aussi, je garde les enfants, le samedi par exemple quand il fait beau, là sur la placette [...] Alors c'est la fête le samedi ou le dimanche quand il fait beau, alors moi j'adore ça parce que j'adore les gamins, donc on les sort et puis c'est jeu de foot (on a carrément acheté des buts chez Décathlon) alors carrément on s'installe c'est la fête ! Ça, alors ballons, coloriage, je sors la table à l'extérieur pour les enfants, le goûter... Oui, oui, vraiment là avec les gamins c'est vrai qu'on fait pas mal de choses à l'extérieur. Mon mari aussi, des petits tournois de foot, oui ça par contre on aime bien. »

Sonia Verdier souligne également ces temps de jeux, où elle et la fille de ses voisins ivoiriens (du même âge) sont amenées à s'occuper des enfants les plus jeunes. Autour de ces derniers (du côté des El Fathi et de la famille turque), se mettent également en place des pratiques d'entraide, en vue notamment de faciliter leur garde et dont témoigne encore les propos de Nabila El Fathi – qui est en outre amenée à aider la mère de cette famille dans certaines de ses démarches (parfois rendues difficiles par sa mauvaise maîtrise de la langue française) :

« J'ai eu l'habitude de faire ça : à la ZUP, tout le monde fait ça, chez les uns chez les autres pour aider. Donc on lui donne un coup de main, si il y a un souci il n'y a pas de problème. C'est réciproque après : c'est quand on en aura besoin, on se dit bon ben... ça lui est déjà arrivé de garder mon fils quand j'avais pas le choix. C'est le but quoi ! [...] Pareil : on a déjà gardé ses enfants parce qu'ils ont un kebab donc des fois ils rentrent tard donc plusieurs fois je lui ai dit « ben écoute laisse-les moi, tu ne vas pas les emmener là-haut » et puis c'est comme ça, c'est la vie de quartier. »

Les invitations réciproques et les repas partagés sont fréquents au sein du groupe. Si la famille Verdier invite les trois autres familles et se rend chez eux, ce n'est cependant pas le cas de la famille El Fathi qui limite ces échanges à la seule famille Verdier et privilégie la réserve sur ce plan pour éviter que ça « soit compliqué » si « ça se passe mal » (voir la première section de ce point) :

« On est très amis avec la famille justement qu'on vous disait, de Serge, qui habite en face. On est très très amis avec eux donc on a tendance à aller chez les uns chez les autres, ou barbecue tout ça c'est très sympa. Mais hormis eux non, 'fin dans nos têtes on aime pas trop se familiariser au point de devenir très amis avec beaucoup de gens du quartier ou du moins les voisins très proches [...] »

Dans l'établissement des relations qui se nouent entre les quatre familles, la proximité physique et plus largement la morphologie de l'espace semblent tenir un rôle important. À propos de la placette, Sonia Verdier parle de « cocon ». Dans le même sens, Nabila El Fathi, plus explicite, lui attribue un rôle central dans la nature des relations qui ont ce faisant pu s'établir :

« Le fait d'avoir la placette et toutes les maisons autour – c'est vraiment ce qui a fait qu'on a pu être très soudés, très liés rapidement et que voilà chacun ait un œil sur la petite placette de temps à autre et qu'on se relaye. C'est vraiment la configuration

qui a fait ça – sinon ça serait jamais arrivé. Parce qu’il y a des rues où ils sont en parallèle et ça se passe pas comme ça. Alors que nous on est vraiment en arrondi du coup on est un peu fermés, ça fait vraiment cercle, et c’est vraiment ça qui a fait que ça a joué. »

S’il conditionne l’émergence des relations et y exerce ses effets, l’espace reste cependant condition nécessaire, *mais insuffisante* (Ripoll et Veschambre 2005)³³⁷. En témoignent les effets contradictoires auxquels est susceptible de donner lieu la proximité. Dans le bas du quartier notamment, moins bien loti et travaillé par des oppositions plus fortes (notamment d’ordre ethnique), la proximité – qui se fait promiscuité – semble ainsi plus susceptible de déboucher sur le repli ou le conflit. C’est ce que suggère (nous l’avons vu) Bilal Naciri, habitant les premières tranches, qui souligne sa « chance » d’« être tombé sur des voisins qui ont la même origine que [lui] », se préservant ainsi des tensions qui peuvent émerger dans ce cadre. Plus rarement pourtant, il arrive que la proximité physique prenne en apparence le pas sur la distance sociale et les modes de cohabitation qu’elle tend par ailleurs à construire.

2.2.4. Proximité spatiale contre proximité sociale ? Des liens moins attendus

Parfois en effet, il arrive que les enquêtés nouent des liens relativement suivis et intimes avec des voisins qui ne leur « ressemblent » pas voire dont ils se distancient *a priori* dans le discours. C’est le cas de la relation qu’entretiennent les époux Pinto avec la famille d’Hanane Kettani (voir la sous-section relative aux anciennes affinités) : s’ils s’opposent aux « maghrébins », non seulement ils ne font pas rentrer dans la catégorie décriée le voisin qui y correspond pourtant, mais nouent avec lui des liens forts. C’est également le cas de Jacques Stiz (80 ans, ouvrier retraité). Si son discours opère dans un registre qui est bien celui du clivage (« C’est du gris [...] Les mistigris, les étrangers, les Africains quoi »), non seulement la cohabitation effective avec les « nouveaux venus » tend à estomper chez lui certains préjugés (voir le premier point de ce chapitre), mais lui et sa femme ont établi une relation affinitaire privilégiée avec une famille voisine d’origine maghrébine (partie depuis), avec laquelle « on discutait plein » et dont les enfants venaient régulièrement chez eux. Ces exemples plaident en faveur d’une interprétation en termes de proximité spatiale et de côtoiement quotidien. Notons toutefois que les deux couples considérés présentent un profil proche (de vieilles familles ouvrières), où âge et ancienneté notamment tendent à donner lieu au regret des relations qui prévalaient dans leur ancien logement (plus intenses) qu’ils peuvent être susceptibles de vouloir retrouver (en témoigne la réponse de Ginette Stiz déjà citée : « Ça vous ferait plaisir de pouvoir rencontrer un peu plus de gens et de pouvoir causer un peu ? - Oui, que là bon « bonjour bonsoir » c’est pas pareil »). De ce point de vue, l’espace, à nouveau, n’apparaît « ni univoque ni isolable » (Ripoll et Veschambre 2005, p. 472).

Il n’est pas inintéressant de rappeler ici le cas de Jean-Jacques Coulon (50 ans, jardinier) qui, bien que faisant figure de marginal et ne « ressemblant » de ce point de vue à

³³⁷ Sur la définition de l’espace, voir le premier chapitre de la thèse.

personne, est inséré dans un tissu d'intentions et de menus services. Si, plus largement, ces derniers relèvent de la réserve (prise dans son sens élargi) et définissent une sociabilité peu intense, ils ne sont pas négligeables, d'autant qu'ils lient entre eux un nombre relativement important d'habitants. Ces pratiques d'entraide et de service ne requièrent pas d'affinités à proprement parler : les habitants, dans ce cadre, n'ont en d'autres termes besoin ni de se ressembler ni de s'aimer pour s'aider. Jean-Jacques Coulon n'est d'ailleurs pas toujours très apprécié de ses voisins qui lui tiennent rigueur de ses sautes d'humeur, de son manque de courtoisie (voire ses insultes gratuites) ou de l'huile de vidange qui salit le trottoir lorsque ses enfants bricolent. La radicalité de l'exemple fourni à son propos par Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage) tend à témoigner de ce que les pratiques qui entrent dans les limites définies par la réserve n'ont pas toujours besoin d'affinité. C'est peu dire en effet qu'elle n'appréciait pas cet ancien voisin. Pourtant, lorsqu'elle apprend sa mort, elle est désappointée : non pas seulement qu'il soit décédé (elle est plutôt surprise), mais bien plutôt de ne l'avoir pas su plus tôt et de n'avoir pas pu, par conséquent, cotiser pour l'enterrement et pour ses enfants : « Si j'aurais su, on aurait tous mis vingt euros, c'était la moindre des choses, quand-même. Pauvre homme. C'est pour les enfants aussi... Mais les voisins ils ont rien dit, moi je savais pas ».

Les exemples qui précèdent tendent à valider l'importance de l'espace dans le maintien d'une sociabilité locale qui, souvent marquée de réserve, ne s'y cantonne pas toujours. La proximité immédiate en particulier semble participer d'une forme de reconnaissance entre voisins qui s'accompagne régulièrement d'un ensemble de pratiques d'échange, même *a minima*. Lorsque les relations se font plus intimes cependant, c'est bien avec ceux qui leur ressemblent que les enquêtés se lient le plus souvent. C'est ce que l'on observe encore lorsque l'on se penche sur le lieu de sociabilité que constitue l'association du quartier.

2.2.5. *L'association du quartier et le Centre des loisirs. La familiarité du groupe restreint et la réserve du grand nombre*

Installée dans les locaux du Mille Club à l'entrée du quartier, l'association des Brichères proposent à ses membres un ensemble d'activités variées : repas, lotos, gymnastique, peinture, jeux de société et football. Si elle a en principe vocation à accueillir tout le monde, dans les faits elle rassemble surtout des habitants blancs âgés, auxquels elle s'adresse en priorité. Seule l'activité sportive (foot) rassemble des plus jeunes, mais se déroule à l'extérieur du quartier. Dans le cadre formel de l'association, la proximité physique tient à cet égard un rôle moins important que celui qu'elle tient dans la sociabilité quotidienne ordinaire. Pour une majorité de ses membres, l'association recrute en effet au-delà du quartier, notamment dans le pavillonnaire environnant plus ancien. L'ancrage est donc moins local et se sont les affinités tissées dans le temps autour des activités proposées qui dominent, dans la ressemblance. En témoigne la présence de personnes qui, passées par les tours des Brichères, vivent aujourd'hui dans un logement plus éloigné « en campagne » et continuent d'honorer leur(s) rendez-vous hebdomadaire(s).

Comme souvent, les liens qui se tissent dans le cadre de l'association du quartier apparaissent donc sélectifs. Certaines activités (le loto en particulier et dans une moindre mesure les repas) attirent cependant un public plus élargi. Surtout, pour ceux qui y participent, elle constitue un lieu important de leur sociabilité (qui, compte tenu de leur âge, se resserre). Sylvette Detrez (65 ans, aide soignante retraitée, membre active de l'association), qui anticipe la fin de son activité de conseillère municipale, témoigne ainsi de l'importance que revêt (et que revêtera) pour elle l'association :

« Le club des Brichères me prend beaucoup de temps. Ça c'est important parce que j'y vis, et que je sais que quand je serai arrêtée à la ville, moi je resterai un peu au club des Brichères. Ma vieillesse se fera comme ça, tu vois. »

Au-delà du divertissement, de la détente (« moi j'me délasse ») et du « plaisir de se retrouver, de prendre son petit café », Sylvette Detrez souligne le rôle que tient l'association dans la lutte contre « les solitudes qui sont souvent subies » et – plus indirectement – dans la mise à jour d'éventuelles situations difficiles (« ça permet de repérer les gens dans le besoin et de les aider »). Le registre de son langage, fortement lié à son statut de femme publique, diffère de celui (moins « opérationnel ») qui prévaut chez les autres participants – qui n'ont par ailleurs pas été interviewés formellement. L'observation, néanmoins, donne à appréhender la place que l'association tient dans leur vie, ne serait-ce que par la régularité de leurs venues, et vient corroborer autrement le point de vue de la conseillère municipale.

Notons que Sylvette Detrez, avec notamment le concours d'un autre membre de l'association (plus jeune), a amorcé une réflexion autour des activités à introduire afin d'attirer un public plus large, comme l'organisation de concerts « pour faire venir les jeunes », et travaille à ce que l'association s'ouvre davantage, en particulier à des habitants d'autres origines. Ainsi l'introduction récente d'un « écrivain public » porte le souhait de voir arriver de nouvelles personnes (ce qui n'est à ce jour cependant pas le cas). Un autre exemple en est donné par l'invitation faite aux gens du voyage arrivés dans la nouvelle aire d'accueil qui borde le quartier suite au démantèlement du camp de la « route de Lyon ». En introduisant des univers différents dans celui de l'association, le souhait de Sylvette Detrez, clairement énoncé, est d'amorcer une dynamique d'ouverture qui passe par la déconstruction des hostilités et préjugés qui se logent dans le chef de certains membres, quitte à heurter certaines sensibilités. L'extrait suivant témoigne de cette volonté et de la ténacité qu'elle requière face à l'adversité qu'elle ne manque pas de provoquer :

« Ah ! Puis moi j'essaye d'avoir des ouvertures ! Et puis ça a été fait il n'y a pas longtemps : on a eu les gens du voyage [...] je les ai invités à venir à un loto, et c'est eux qui ont gagné la grande télévision ! Donc bon il y a des choses comme ça qui se font petit à petit [...] Alors t'as toujours la crainte, hein, t'entends les réflexions (« J'ai traversé le chemin là, il y avait plein de PQ par terre », « on a entendu des coups de fusils samedi », enfin des conneries quoi) [...], mais t'en tiens pas cas. »

Outre les préjugés, il y a l'inertie d'un groupe constitué, au profil âgé et relativement peu ancré localement. Il y a aussi les petits conflits personnels ou de position qui ne manquent

pas de traverser l'association. Tous ces éléments, adossés aux divisions et clivages qui traversent le quartier, ne rendent pas la tâche facile à qui souhaite impulser une dynamique nouvelle à une structure qui, cependant, reste un lieu de sociabilité majeur pour ceux qui la fréquentent.

Avant de passer au dernier point de ce chapitre, il me faut encore évoquer une autre structure physiquement présente sur le quartier : le Centre des loisirs. Il accueille hors temps scolaire les enfants dont les parents travaillent (pour l'essentiel), du quartier, mais pas exclusivement (situé sur une des artères importantes de la ville, il attire aussi des enfants venus d'ailleurs (entretien avec la directrice du Centre)). Lieu de la sociabilité enfantine, il est également susceptible de faire se rencontrer les parents et de contribuer à l'interconnaissance dans le quartier, ainsi que le suggère Nabila El Fathi (30 ans, employée, mère d'un jeune enfant):

« Il m'arrive de rester jouer là-haut avec les gamins. Pas plus tard que la semaine dernière, je suis rentrée du travail, j'ai récupéré mon fils, je suis venue tôt, j'ai dit « ben tiens je vais rester un peu avec vous ». J'ai rencontré d'autres mamans, d'autres garçons que je ne connaissais pas, j'ai demandé où ils habitaient – tout le monde est du quartier donc forcément je vais les recroiser donc c'est là où on arrive à se faire des contacts parce que, comme on bosse, c'est pas facile. »

Le Centre des loisirs est également un acteur central de la fête annuelle du quartier qui brasse un grand nombre d'habitants et qui prend lieu juste devant les locaux de la structure. Celle-ci rythme notamment la fête par ses chorégraphies, précédemment apprises par les enfants qui la fréquentent et se donnent ce jour-là en spectacle. Le Lycée Fourier se joint au Centre des loisirs pour proposer d'autres représentations qui mettent en scène les élèves, tandis que l'association turque d'Auxerre propose aux papilles des spécialités sucrées et salées. Il faut encore ajouter l'une ou l'autre animation ainsi que le spectacle de clôture, qui changent d'année en année. La fête du quartier représente sans doute la seule occasion où, le temps d'une journée, se côtoie au même endroit, sans toutefois se mêler (l'on y retrouve ceux que l'on connaît et qui bien souvent nous ressemblent), une aussi grande diversité d'habitants et en aussi grand nombre.

*

En déplaçant et en repeuplant, la rénovation urbaine dessine les contours de relations de voisinage amoindries, le plus souvent marquées par la réserve et la sélectivité. Sous ces formes renouvelées, une certaine sociabilité locale, cependant, se maintient. Comme tels, ces changements relèvent d'un « lent processus historique, qui voit dans les milieux populaires les liens de proximité perdre progressivement de leur importance sans pour autant disparaître » (Gilbert 2014, pp. 659-660). En tout état de cause (pour reprendre à nouveau les termes de Pierre Gilbert) « on est bien loin d'une situation où dominerait l'évitement des voisins, l'isolement social ou le repli sur soi » (Gilbert 2014, p. 635). La sociabilité locale semble par ailleurs loin de ne subsister que « par défaut » (et de ce point de vue elle s'entretient plus qu'elle ne se maintient) : les habitants y accordent de l'importance,

notamment comme garantie d'une solidarité quotidienne, mais aussi plus largement d'une qualité de vie. Ainsi Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite) souligne le fait de « [pouvoir] frapper aux portes » en cas de besoin, tandis qu' Habib Hakani (62 ans, ouvrier retraité) considère que le voisin « c'est primordial, le premier qui peut intervenir ». Si Nabila El Fathi insiste à son tour sur la garantie que les relations de voisinage fournissent en termes de solidarité, elle pointe aussi leur « valeur ajoutée » au quotidien :

« Oui, si c'est pour être toute seule dans son coin, moi ça m'intéresserait pas. J'ai besoin de voir du monde, de parler, de partager un peu les histoires, le quotidien. Puis je sais pas, si quelqu'un a un problème, c'est quand-même bien de savoir qu'on peut compter sur le voisin d'à côté quoi, c'est toujours bon. »

Citons pour finir Mehmet Kaya (33 ans, couvreur) qui procède par proverbe et par contre-exemple pour souligner le rôle que tient le voisinage dans la qualité de vie :

« Moi ici, j'essaye de donner de temps en temps des coups de main aux voisins, de bien m'entendre quoi. Nous, nous on a un proverbe en turc on dit « on achète pas une maison, on achète des voisins ». C'est vrai, parce que si on s'entend mal, là on a pas de plaisir, on a pas de plaisir, on a pas de vie quoi. »

3. Aménager son espace : entre cloisonnement et décroisonnement

Pour terminer ce chapitre (et tout à la fois clôturer cette thèse), je voudrais revenir un peu plus amplement sur un élément qui jalonne ce manuscrit sans toutefois avoir bénéficié jusqu'ici d'un espace (et d'un temps) qui lui soit dédié, à savoir la façon dont les habitants aménagent leur logement. Si ces manières d'investir l'espace renvoient, parfois très explicitement, à une volonté de distinction sociale, elles relèvent aussi d'autres formes de mécanisme, notamment de l'ordre du « décroisonnement » (Schwartz 2012 [1990]).

3.1. Aménager : séparer

L'arrivée dans une « petite maison » du nouveau quartier des Brichères signe un changement de statut social (c'est tout l'objet du sixième chapitre sur la teneur symbolique du logement individuel). Au-delà de la morphologie du bâti, qui matérialise en elle-même la hiérarchie de l'habitat, il s'agit également pour les habitants de soigner « « l'aspect » de leur nouvel habitat, qui joue pour beaucoup dans leur sentiment d'ascension résidentielle » (Gilbert 2014, p. 665). Ainsi l'investissement symbolique dont fait l'objet la petite maison se donne à voir dans l'investissement de l'espace physique (intérieur comme extérieur) et dans l'attention qui lui est portée. Qu'il suffise de rappeler ici la vive réaction que suscite, du côté des propriétaires, le non respect par « le voisin marocain » de la norme esthétique adoptée par les autres accédants concernant l'aménagement des clôtures (brise-vue vert), mettant ainsi à mal le groupe et son caractère distinctif. De même l'insistance d'Annie Bigot (56 ans,

employée) sur la couleur des volets des maisons des propriétaires (marrons) témoigne de l'importance de matérialiser la distinction, notamment face au « risque de contagion » (Gilbert 2014, p. 434) que représente le bas du quartier et les difficultés qui lui sont associées. Attribut central du logement individuel, l'espace extérieur privatif, plus généralement, fait l'objet de la part des enquêtés d'un investissement important qui se décline notamment sous deux éléments très récurrents (voire quasi-systématiques) : la réalisation de travaux de terrassement et l'aménagement des clôtures par la pose de brise-vue. Attribut symbolique du pavillon, le « petit bout de jardin » constitue en même temps un agrément (voir le chapitre VI), dont l'aménagement renvoie à ce titre à la qualité d'origine des terrains qui, considérés peu praticables (voir le chapitre VII), nécessitent une intervention afin de pouvoir investir cet espace « comme il se doit ». Dans ce cadre, la systématisme de la pose de brise-vue renvoie plus spécifiquement à la question de l'intimité (qui jalonne la thèse, tout comme plus généralement celle des distances et proximités, à la fois physiques et sociales). Rappelons encore, concernant les deux éléments dont il est ici question, que l'un et l'autre attestent de la fréquence des manquements à la charte qui lie les locataires à l'office public, et se faisant d'une exigence qui dépasse les règles édictées par l'institution auxquelles ils ne s'ajustent pas (voir le troisième point du chapitre VII). Les travaux de terrassement sont en effet supposés être interdits tandis que les clôtures ne doivent pas dépasser 1m20 (or elles mesurent en général 1m50).

Largement aménagés par les enquêtés qui soignent leur aspect, les espaces extérieurs, en revanche, ne se ressemblent pas. Ils mettent en scène un schéma, déjà mis en évidence par Pierre Gilbert sur son terrain (2014), qui oppose un style « traditionnel » ou « classique » à un style « moderne » (selon les termes des habitants eux-mêmes). Schématiquement, le style traditionnel se traduit dans l'accumulation d'objets, de photographies et de plantes, présentés dans un mobilier « massif » et orné (buffet et vitrine notamment). Dans ce cadre, il variera notamment en fonction des signes spécifiques d'appartenance religieuse ou culturelle. Quant au style moderne, il se caractérise inversement par son caractère sobre (peu chargé), clair et « harmonieux » (accord des couleurs et motifs). Ces deux esthétiques différencient les générations et « atteste[nt] de l'existence d'un processus de transformation des goûts [populaires] domestiques, qui dépasse le seul cadre de la rénovation urbaine, mais que celle-ci vient renforcer » (Gilbert 2014, p. 562). La diffusion de ces nouvelles normes d'aménagement s'opère notamment à travers la culture de masse (grande distribution et média de masse) et à travers le contact direct avec d'autres groupes sociaux, en particulier du côté des fractions les plus stables qui sont aussi les plus nombreuses à adopter le décor moderne (Gilbert 2014, pp. 565-566)³³⁸. À l'instar de ce que Pierre Gilbert observe auprès des habitants des résidences neuves des Minguettes, l'arrivée dans les « petites maisons » des Brichères, qui font figurent

³³⁸ Notons, toujours avec Pierre Gilbert (2014), que la diffusion du modèle moderne ne manifeste pas « pour autant le rapprochement des goûts populaires de celui des classes moyennes et supérieures » (p. 566). À défaut d'enquête dédiée, le paysage audiovisuel constitue un indicateur qui tend à en témoigner : « l'existence d'une pluralité d'émissions spécialisées atteste plutôt de la diversité et de la hiérarchisation des goûts » (p. 566). De même le style moderne reste « dépendant des produits diffusés par les enseignes les plus accessibles financièrement » (p. 567), tandis que « les plus distinctifs, [...] par les prix pratiqués et les produits proposés, s'adressent à une toute autre clientèle » (p. 567).

de strate supérieure dans la hiérarchie résidentielle, semble à cet égard fonctionner (au-delà de la tendance générale que l'on vient d'ébaucher) « comme une incitation à adopter ces aménagements modernes qui, parce qu'ils contribuent à matérialiser le changement de statut de leurs occupants, répondent à des logiques de distinction sociale » (Gilbert 2014, p. 562). Bien que le style moderne s'illustre à l'extérieur (au travers notamment des salons de jardin en résine tressée), c'est sans doute dans les espaces intérieurs (et à leur propos) qu'il se donne à voir (et à entendre) de manière la plus manifeste, notamment comme élément distinctif. Le décor du logement de Nabila El Fathi (30 ans, employée) fournit ici un exemple éloquent. Mais avant d'en décrypter les significations, en voici une description succincte (issue de mes notes d'observation) :

Une table basse en palettes récupérées se tient au milieu de deux canapés aux tons noir et blanc cassé. À leur pied, un tambour de machine à laver a été transformé en lampe, et projette une multitude de points lumineux. Au mur, figure une horloge en métal noir ajouré de style « industriel » (aux chiffres romains) ainsi qu'un tableau reproduisant les panneaux d'affichage des gares et aéroports mentionnant « London Paris New York » ³³⁹.

Chez Nabila El Fathi, le décor (qu'elle qualifie tour à tour de « moderne », d'« actuel » ou de « design ») s'oppose de manière explicite au style traditionnel, en particulier marocain. Le rapport qu'elle entretient à « la communauté » se traduit ainsi dans le choix d'un salon dont le style épuré détrône le caractère chargé et doré du salon marocain, qui prévalait notamment dans le logement qu'elle habitait précédemment à la ZUP. S'il se construit dans la mise à distance du style traditionnel, le décor qui prévaut chez Nabila El Fathi se construit parallèlement dans l'identification aux esthétiques épurées et lumineuses qu'elle et son mari sont amenés à côtoyer chez leurs amis à l'extérieur du quartier :

« C'est culturel. Donc c'est vrai que c'est pas évident de se détacher de ça. J'ai mis beaucoup de temps, mon premier appartement était très chargé : il y avait un salon marocain et tout ça [...] C'était pas moche, mais c'était pas super moderne non plus. Et à un moment donné, quand on va chez les gens, chez des amis, on se rend compte que c'est très épuré, c'est blanc, c'est lumineux. Chez nous, c'est pas du tout d'actualité ça. Et pour le peu que ça soit lumineux, c'est très doré donc crise d'épilepsie assurée ! [...] Et donc quand on voit un peu ce qui se passe chez les autres, on se dit « Ah oui on est à mille lieues », c'est bien le côté traditionnel, mais à un moment donné il faut s'en séparer [...] Donc on s'est dit : c'est pas parce qu'on est arabe qu'on doit forcément avoir une déco arabe, à un moment donné c'est bon ! Mais c'est pas évident de se détacher de ça hein ! De faire les personnes intégrées totalement. C'est tellement ancré [...] Chez moi c'est moderne, mais il y a une petite main de Fatma par exemple, il y a une petite touche à chaque fois ! »

Notons que Nabila El Fathi s'inspire également de magazines de décoration tels que « Maison Française », qui trônent nombreux sur la table basse (et que l'on peut apercevoir

³³⁹ On aperçoit une partie de ce décor dans le film de thèse, notamment le tambour, la table basse, les fauteuils et l'horloge.

dans le film, où ils font office de supports au vidéoprojecteur). Si la distance prise avec ses origines maghrébines apparaissent centrales dans l'adoption du style moderne, ce dernier tend à participer d'une distinction sociale plus générale (qui englobe le registre ethnique sans s'y réduire). Ainsi les objets dont Nabila El Fathi s'entoure (qu'elle étend au choix de la Smart comme véhicule) alimentent chez elle un sentiment de promotion, tout à la fois parce qu'ils la démarquent du reste du quartier (« C'est pas comme chez les autres ») et parce qu'ils la rapprochent de catégories sociales supérieures auxquelles elle s'identifie (avec la réserve de l'humour, mais non sans fierté) :

« [À propos de sa décoration intérieure] Ça c'est bien nous ça : c'est plus moderne [...] Ben ça fait plus actuel puis nous on est des jeunes, et c'est vrai que dans le quartier c'est un peu ce qu'on représente quoi. Comme je te disais, il y a un peu de tout, et nous on fait partie des jeunes parents, plutôt modernes. On se moque de nous, on nous appelle « les bobos parisiens » ici donc... »

Clarisse Moinoufama (35 ans, employée) a elle aussi opté pour le style moderne (qu'elle qualifie de « design ») : avec ses murs gris, son canapé beige et sa table basse en verre (et sa télévision), le salon est épuré. Moins explicite que chez Nabila El Fathi, la distinction avec le style traditionnel ou classique (qu'elle ne qualifie pas comme tel) se donne chez elle à entendre dans la description des décors qu'elle « n'aime pas » :

« Ouais moi j'ai que le minimum, j'aime pas les espaces avec des bibelots, des photos, oh non, j'aime pas ça, ah non, j'ai vraiment le minimum. Le seul truc qui prend de la place c'est ma machine pour courir [...] Mais autrement non, j'aime pas tout ce qui est bibelots, meubles imposants, buffet : j'ai vraiment le minimum [...] Et moi j'aime pas m'encombrer de tout ça, ça fait trop fouillis, trop... faut vraiment un espace simple. »

Clarisse Moinoufama évoque les couleurs d'origine (le blanc cassé, et le bleu pour les toilettes et la salle de bain « allez savoir pourquoi »), identiques dans toutes les maisons, et exprime sa volonté de différencier la sienne. Elle en est en outre à son second changement de décor, témoignant de la sorte de ce que « le goût pour la modernité [...] constitue un travail permanent de transformation et de mise à niveau » (Gilbert 2014, p. 571). L'actualisation du décor se retrouve également chez Hanane Kettani (35 ans, chômage (intérimaire)) dont l'effervescence autour de la nouvelle table qui vient de lui être livrée (en verre et métal noir laqué) témoigne plus fondamentalement de la manière dont les objets signent un statut et participent d'une distinction sociale. Sous ses apparences anodines, les mots qu'elle prononce une fois la table montée renferment ainsi une signification plus profonde qu'il n'y paraît : « J'aime bien. Une table faut que ça en jette ». Il convient encore d'évoquer ici un ensemble de décors domestiques qui me sont apparus relever du style moderne sans toutefois s'y engager complètement. On les retrouve du côté des familles de Serge Verdier, Bilal Naciri et Fatima Guedira, qui ont en commun d'être issues de l'immigration maghrébine (ou mixte s'agissant de la famille Verdier) et d'être de la même génération (l'âge des parents se situe entre 50 et 60 ans). Chez eux, la sobriété prévaut sans pour autant que les attributs traditionnels que sont la banquette et la table basse (auxquels il faut ajouter le tapis) n'aient

disparus. La distance relative avec l'esthétique des intérieurs de Nabila El Fathi et Hanane Kettani tend à corroborer tout à la fois le processus de différenciation entre générations et la tendance générale à la diffusion du style moderne – à laquelle participe la rénovation urbaine.

Qu'elle soit plus ou moins « complète » ou « partielle », la modernité est loin de caractériser tous les décors domestiques rencontrés. En cela, mes observations rejoignent celles que Pierre Gilbert (2014) fait à l'échelle de l'ensemble de la population des Minguettes (et non plus seulement à propos des habitants des résidences neuves), où il distingue « trois types de rapports au décor domestique : le *classicisme assumé* des générations les plus anciennes, le *modernisme distinctif* des ménages les plus favorisés et l'*aspiration frustrée au modernisme* des fractions les plus précaires » (p. 563). Parmi les ménages qui n'adoptent pas le style moderne (autrement dit en dehors des pratiques que nous venons de décrire – qui relèvent, pour reprendre les termes de l'auteur, du modernisme distinctif), il y a les plus âgés. Bien qu'ils ne soient pas toujours exemptés de toute transformation à l'arrivée dans le nouveau logement, ces derniers optent largement pour le style traditionnel qui exprime un écart entre générations (socialisées dans des contextes différents) et entre les âges (l'enjeu de la distinction diminuant avec l'âge au profit de l'enjeu de stabilité). Les décors sont également l'expression de capacités financières différentes, particulièrement du côté des plus jeunes. De ce point de vue ils ne sont pas toujours aux goûts des habitants qui peuvent tout à fait adhérer au goût moderne sans pour autant l'adopter (c'est ce que Pierre Gilbert nomme l'aspiration frustrée au modernisme). On retrouve ce type de rapport chez Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie) et Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage), dont les décors intérieurs tendent à témoigner de l'étroitesse de leurs ressources (voir le chapitre précédent). Ainsi l'attitude d'Annie Dupuy, nous l'avons vu, est résignée : « Après, dire qu'il me plaît : pour aménager comme on veut, il faut de l'argent ». Quant à Marie-Line Roelandts, son logement ne trouve pas grâce à ses yeux : elle parle des « beaux meubles » qui ne lui sont pas destinés (mais bien plutôt réservés « aux autres » ou « aux riches »), du papier-peint « sale » et « pas beau » qu'elle aimerait changer, mais qu'elle ne peut pas se payer, ou encore des rideaux qu'elle n'a pas encore pu installer. Chez elle cependant, la frustration qui accompagne cette « incapacité à suivre le rythme du changement » fait place à une forme d'indifférence vis-à-vis de l'importance accordée au décor, aux allures protectives mais également plus positives : « Tu vois, chez moi c'est simple, j'ai l'essentiel, j'm'en fous : Ola ! S'il faut regarder si t'es riche ou pas ! Et oui, on est pas tous riches... » Un dernier type de rapport au décor domestique s'observe aux Brichères, qui vient ce faisant comme « déplacer » quelque peu la typologie telle que définie par Pierre Gilbert, et que l'on pourrait appeler le *modernisme en perspective*. Proche du modernisme inassouvi dans la mesure où il renvoie aux limites que dressent les capacités financières, il relève moins de l'impossibilité et de la frustration que de la nécessité de hiérarchiser les dépenses et de les échelonner. On trouve ce type de rapport notamment chez Sylvette Detrez (65 ans, aide soignante retraitée, tranche 4) et chez Bruno Killian (56 ans, employé, accédant) qui expriment tous deux leur désir de changer de décor qui n'est à leurs yeux plus « au goût du jour » (leurs intérieurs respectifs répondent assez nettement aux caractéristiques du style classique). Ainsi Sylvette Detrez voudrait changer son salon, en particulier l'ensemble imposant que forment le canapé et les fauteuils d'un vert foncé lumineux, pour « quelque chose de plus léger ». Quant à Bruno Killian, il voudrait

changer les meubles de la salle à manger (buffet et vitrines) : « Il y onze ans, c'était encore un peu à la mode, mais maintenant c'est un peu vieux quoi. Je voudrais mettre un bahut bas [...] ou un vaisselier, qui fasse moins bloc ». Leurs souhaits apparaissent ici sous la forme du projet, envisagé et envisageable, qui prend place dans la continuité d'un budget échelonné et de transformations progressives. L'un comme l'autre ont d'ailleurs déjà considérablement investi dans l'aménagement de leur espace extérieur : salon de jardin et plantations, mais aussi (du côté de Bruno Killian) terrassement et abri de jardin. Avant de passer à la seconde (et dernière) section de ce point relatif à l'aménagement de l'espace, il convient encore de noter que quelques décors semblent échapper à la grille de lecture définie par le style moderne et le style traditionnel. On retrouve ici, ce n'est pas anodin, les deux enquêtées dont la trajectoire résidentielle (marquée par la maison privée) et la position sociale (supérieure) les éloignent des autres habitants rencontrés – dont elles se différencient notamment par une quasi-absence de travail de distinction : Monique Poletti (50 ans, employée) et Angélique Magnon (33 ans, employée). S'ils n'apparaissent ni chargés ni vieux, leurs décors ne sont pas épurés et ne dénotent pas non plus le renouvellement d'ensemble qui transparaît dans les intérieurs modernes et leurs assortiments. Loin d'exprimer son souhait de « suivre le rythme du changement » observé, Angélique Magon tend *a contrario* à le mettre à distance : « Je suis pas du tout... la déco moderne, hyper design et tout, c'est pas mon truc. Je préfère des couleurs chaleureuses ». Du côté de Monique Poletti, l'investissement symbolique dont fait l'objet la petite maison, faible (voire inversé puisqu'elle éprouve un sentiment de déclassement à l'arrivée dans le quartier), se traduit par un moindre investissement dans l'espace physique : « Je ne me suis pas beaucoup engagée dans des travaux, parce que moi j'ai pas envie ».

Ainsi, les habitants « affirment des formes de proximité ou de distance sociale » (Gilbert 2014, p. 562) à travers leurs goûts, dont la traduction dans les décors domestiques – qui dépend notamment des capacités financières de chacun – différencie la population locale. L'aménagement de l'espace, cependant, porte pour les enquêtées un ensemble de significations qui ne se réduisent pas à ces dimensions (distinctive et différenciatrice).

3.2. Aménager : faire sien et s'évader

Si l'aménagement de l'espace participe du travail de distinction ou (plus rarement) témoigne d'une incapacité à mettre ce travail en œuvre, le grand soin dont il fait l'objet chez la quasi-totalité des enquêtés relève également d'autres mécanismes, de l'ordre notamment de la personnalisation et de l'évasion. Si ces derniers contribuent à éclairer une même réalité (l'investissement dont fait l'objet l'espace) et lui apparaissent parfois intimement liés, ils ne se confondent pas avec le sentiment de propriété (ou de possession) relatif à l'arrivée dans le logement individuel³⁴⁰ et se retrouvent également du côté de ceux pour qui la rénovation urbaine s'apparente davantage à un déséquilibre de leur « monde privé » (à une dépossession,

³⁴⁰ Voir notamment le chapitre VI et le troisième point du chapitre VII.

précisément)³⁴¹. À un premier niveau d'analyse, les aménagements de l'espace par les habitants revêtent toujours une *dimension personnelle*, en quelque sorte irréductible, qui les soustrait à une analyse en termes de stratification sociale. Les enquêtés sont nombreux à souligner l'importance, « pour bien vivre », de cette dimension du lieu (« qui nous ressemble », « représentatif à ma personnalité », « à notre goût »). Ainsi « le décor qu'ils créent résulte à chaque fois de manières originales d'associer, de transformer ou d'agencer [les] objets, qui rendent à leurs yeux leur appartement unique » (Gilbert 2014, p. 568). À un second niveau d'analyse, ces décors personnels portent une série de significations, plus ou moins directes et explicites, qui tendent à renvoyer à « *l'échappée* hors de l'enfermement dans la condition ouvrière [et, plus largement, populaire] » (Schwartz 2012 [1990], p. 105 ; je souligne). Ici se loge l'aspect constitutif du privé qu'Olivier Schwartz nomme le « privé individuel » et qui se présente comme « un espace de souveraineté où les acteurs, tendanciellement au moins, se présentent comme des « individus déliés » des grandes sujétions sociales » (Schwartz 2012 [1990], p. 323) : « toute [sa] valeur réside dans la possibilité pour les acteurs d'y réduire la difficulté sociale et d'y recomposer un champ qui leur soit propre : qui leur appartienne et où ils s'appartiennent » (Schwartz 2012 [1990], p. 331). Le « privé individuel » se présente donc comme *manière de réappropriation*, où la question de la maîtrise apparaît centrale.

Les décors et objets y participent, qui notamment célèbrent une « victoire sur le manque et l'insécurité » (Schwartz 2012 [1990], p. 103), en se dotant des signes de l'abondance – du côté du style traditionnel (à travers l'accumulation d'objets et de plantes), mais également du côté du style moderne (à travers la nouveauté et le renouvellement) (Gilbert 2014, pp. 567-568). Typique du style classique, le logement de Jacqueline Ferrand (68 ans, ouvrière retraitée) en rend compte de manière exemplaire, avec son foisonnement d'objets et de plantes savamment et singulièrement agencés : anciens pots en grès ; un bar et son ensemble nombreux de verres et de bouteilles qui sont exposés plus qu'ils ne servent réellement ; peluches variées ; vitrines qui exposent figurines alsaciennes et collection de phares miniatures, etc. Les peluches en particulier renvoient chez elle à une « victoire sur le manque » : « Les nounours alors ça c'est moi – *je me souviens pas avoir eu grand-chose*, hein, je suis née à la fin de la guerre en 45 – et j'affectionne tout particulièrement les nounours donc tout le monde m'achète des nounours ». La collection de phares (notamment) évoque quant à elle ses voyages à l'île d'Oléron. Ces objets qui « rappellent les voyages passés ou ceux qu'on ne pourra jamais faire » (Gilbert 2014, p. 563) et « témoignent d'un désir d'ailleurs » (Schwartz 2012 [1990], p. 343) se retrouvent souvent dans les décors domestiques des enquêtés rencontrés. Il en va ainsi des éventails que Claudine Guillon (70 ans, auxiliaire de vie et nourrice à la retraite) ramène de ses voyages et qu'elle expose au mur de son salon. Les motifs que Marie-Line Roelandts (44 ans, femme de ménage) souhaite pour son papier-peint (« palmiers cocotiers ») tout comme ceux qu'elle requière dans le cadre du tournage rendent eux aussi compte d'un « désir d'ailleurs » qui apparaît ici d'autant plus clairement qu'il n'est pas (ou très peu) accessible :

³⁴¹ Voir notamment la conclusion du chapitre précédent.

« Faudrait un truc joli. T'aurais pas une image à projeter au mur ? Comme un coucher de soleil par exemple, ou les palmiers, ou la mer.

- *Ça t'évoque quoi ?*

- Ben les vacances ! On part jamais, c'est la galère. Mais on se débrouille. »

Chez Jacqueline Ferrand, il convient encore de noter les allures de « musée » (pour reprendre son terme) qu'arbore son décor : « chaque chose, dit-elle, me rappelle quelqu'un que j'ai connu ». Ainsi les phares lui rappellent ses parents (« ce sont des parfums d'enfance, j'y allais avec mes parents [...] »), les figurines alsaciennes lui rappellent son frère, les pots en grès sont ceux « du grand-père qui avait la laiterie », etc. Cette forme de muséification tout comme plus généralement l'importance que Jacqueline Ferrand accorde aux objets et plantes qui peuplent son intérieur (et par conséquent à la possibilité qu'offre l'espace de les accueillir) ne se comprennent pleinement qu'au regard d'une trajectoire sociale et familiale marquée de heurts et difficultés (travail pénible et contraignant – en termes de trajets et le logements notamment, ressources faibles et, hors travail, une vie conjugale changeante et la perte inopinée de plusieurs proches). Dans la succession (subie) de ses lieux de vie qui accompagne inmanquablement cette trajectoire, son décor intérieur apparaît comme point fixe et permanent, comme repère dans les mouvements et aléas de sa vie. Elle reconstruit là un monde qui lui appartient et où elle se retrouve, auquel elle donne (voire auquel elle rend) consistance. On retrouve ici un mécanisme déjà mis en évidence par Olivier Schwartz, notamment à propos du jardin (du côté des hommes) : « [...] dans un univers marqué par la précarité et l'impossibilité de dominer les situations, le troisième lieu [le privé individuel] (ici le jardin) finit par apparaître comme le seul espace fiable et valorisant » (Schwartz 2012 [1990], p. 337). L'extrait suivant en témoigne, qui oppose l'investissement dans l'espace domestique (« mon environnement » selon les termes de l'intéressée (toujours Jacqueline Ferrand)) au détachement recherché quant à l'espace du quartier et à sa localisation (qui contribue par ailleurs à éclairer la réserve qui prévaut chez elle (voir le second point de ce chapitre)) :

« [Après avoir décliné sa trajectoire difficile] « C'est pour ça, j'évite de m'attacher. Je me dis « ça sert à rien », je suis pas très matérialiste. Pas du tout. Je suis là, je suis bien, j'essaye d'aménager mon environnement pour que ce soit à mon idée et fonctionnel, et puis – voilà ! Pff – puis si il faut redéménager, bon des fois c'est un peu crève-cœur, mais je redéménage. »

C'est le jardin qui, chez Jean-Jacques Coulon (50 ans, jardinier) (et comme précédemment dépeint par Olivier Schwartz), constitue cet espace « propre et déclôturé », en quelque sorte dégagé des aléas et contraintes qui marquent son existence. Maîtrise et évasion s'articulent ici intimement. Sur la parcelle qu'il entretient en effet, non seulement il « remet la terre au top », mais il se sent « libre » : « Le bout de terre, ça te fait décompresser de tout [...] c'est dur, mais j'aime bien. Je suis tranquille. Je fais comme j'ai envie de faire ». Cette espace de souveraineté voire de salut (Schwartz 2012 [1990], p. 337) se prolonge dans le tour que prennent les entretiens (aux allures de discussions) que Jean-Jacques Coulon recentre quasi-systématiquement (et souvent au mépris de la direction que je cherche à faire prendre à notre

échange, signant ici aussi une forme de maîtrise) sur la terre, l'environnement, son entretien et sa protection. Mais avant d'aborder plus avant les lieux de l'évasion qui ne relèvent pas des objets à proprement parler, restons encore un peu avec ces derniers.

La difficulté sociale et la précarité matérielle tiennent une place centrale dans la manière dont les enquêtés s'aménagent (par le décor notamment) des espaces d'évasion. Le décroïsonnement³⁴² cependant peut également toucher à des aspects plus spécifiquement culturels des modes de vie. Ainsi le décor résolument moderne de Nabila El Fathi (30 ans, employée) participe d'une stratégie distinctive manifeste, mais célèbre en même temps – tout comme la « petite maison » en général – une « victoire sur l'échec et le stigmate social [et ethnique] » (Schwartz (2012 [1990], p. 103), et témoigne surtout d'un profond refus d'assignation et d'une attitude « de rupture volontaire et assumée avec un mode de vie passé perçu comme austère et enfermant » (Schwartz 2012 [1990], p. 37). Chez Clarisse Moinoufama (35 ans, employée), l'introduction dans le décor d'éléments artistiques désignés comme tels participe (tout comme la sociabilité qu'elle privilégie (voir le point précédent)) de la déclôture en opérant un rapprochement avec « les circuits d'information et [les] sources de culture » (Schwartz 2012 [1990], p. 161). Il en va ainsi du Zeus magistral que son compagnon a peint sur le mur de son salon (cliché 7). Rendant toute son originalité à l'espace, il est une manière d'affirmer ses affinités avec « tout ce qui est mythologique » et plus largement avec la culture qu'elle valorise (du livre notamment) dont elle déplore l'absence dans le quartier (qu'elle qualifie de « fermé » et met à distance (voir le premier point de ce chapitre)). À ses yeux, le dieu grec représente également « le meilleur », « la force », « la puissance » dont il faut qu'elle s'arme : « Moi je suis toujours en bas de l'échelle donc faut sauter le pas, et c'est ça qu'il y a derrière le Zeus ». Quant au lieu que Sylvette Detrez (65 ans, aide soignante retraitée) choisit pour réaliser son portrait (cliché 4), devant « un des premiers Métaireau [peintre auxerrois] », il manifeste également un désir d'ouverture par la culture et les connaissances. Chez elle, cette attitude prend place, se construit et s'actualise dans une trajectoire et une vie notamment marquées par un engagement politique local (comme syndicaliste puis conseillère municipale) qui contribue à définir ses centres d'intérêts qui apparaissent également, compte tenu de l'échelle d'exercice de ses fonctions (la ville), comme des occasions ou des supports de sa propre reconnaissance ou légitimité (« on a un artiste ici à Auxerre [...] »). Parmi les objets domestiques, il en est deux – d'un genre un peu particulier – qu'il convient encore d'aborder. Peuplant tous les foyers, le premier est incontournable et participe à sa manière d'un mouvement d'évasion : la télévision. Elle apparaît surtout comme un moment où l'on « se pose après la journée », où « on décroche », plus largement comme un moment de détente (« canap', séries et bombeks j'avoue tout ! », dit par exemple Nabila El Fathi lorsqu'elle me désigne les lieux qu'elle apprécie). Le second objet est la voiture. Signe distinctif, elle renvoie également à l'idée de liberté et à celle de ne pas être assigné à résidence, du côté des femmes notamment. Ainsi apparaît-elle très importante aux yeux de Clarisse Moinoufama pour qui elle représente la possibilité de « se sauver [du quartier] ». La vigueur (agressive) de ses réactions lorsque son véhicule se voit bloqué par celui d'un(e) voisin(e) témoigne de son désir de s'évader sans contrainte – ce qui a d'ailleurs déjà pu

³⁴² Olivier Schwartz parle également de désenfermement ou de déclôture.

l'amener à ne pas attendre et à partir à pieds. L'importance de la voiture comme objet/lieu de « l'échappée » se donne également à voir dans la priorité que lui donnent Marie-Line Roelandts et Annie Dupuy (43 ans, auxiliaire de vie), alors même qu'elles vivent à proximité de leur lieu de travail et que leur situation financière est fragile. La seconde est la plus claire à cet égard : pour elle, la voiture et le permis « c'est la liberté » et, quitte à devoir parfois la laisser stationner devant chez elle faute de pouvoir payer le carburant, elle la garde.

Le jardin en témoigne : les lieux du décroisement ne se réduisent pas aux seuls décor et objets. Ils ne se réduisent pas non plus au périmètre de la maison et des espaces qui lui sont directement rattachés (le jardin, à cet égard, désigne d'ailleurs parfois une parcelle indépendante située à une certaine distance du logement). Ils concernent aussi les loisirs extérieurs, qui apparaissent souvent par opposition aux dimensions du quotidien qui portent le sceau de la contrainte, et en particulier par opposition au travail. Ainsi, lorsque Sylvette Detrez évoque l'activité à laquelle elle participe chaque semaine au Mille Club (dénommée Les Blés d'or et consistant en des jeux de société), elle insiste sur le fait qu'elle s'y rend pour « se délasser ». Il en va de même de la moto pour Bruno Killian (56 ans, employé). S'il arrive en effet qu'en tant que motard il soit mobilisé sur une course cycliste ou l'autre pour assurer la sécurité du parcours des coureurs, il met l'accent sur le loisir que représente pour lui son véhicule : « La moto, ça reste une passion, c'est un plaisir, c'est une détente ». Souvent associée à l'alcool et à la danse, la fête est un motif qui revient régulièrement dans les discours (et qui nous a été donné d'observer dans le cadre des rendez-vous réguliers proposés par l'association des Brichères). C'est sans doute là que le divertissement apparaît le plus clairement comme manière de « faire diversion ». Ainsi, à propos de ses fréquentes sorties dans le cadre de l'association OVS (On Va Sortir) – dont les souvenirs, sous la forme d'une panoplie de billets et d'affiches de concerts, tapissent d'ailleurs le mur de ses toilettes et rappellent ces moments d'évasion, Jacqueline Ferrand dit ceci : « les galères on les laisse à la maison, on les accroche au vestiaire et on sort justement pour se changer les idées et pour que les gens se sentent bien ». L'évasion par la fête s'observe également du côté de Marie-Line Roelandts, habituée des soirées organisées par les structures présentes sur les quartiers. Là, elle se laisse aller à la danse et à l'ivresse, n'en déplaît à la raison qui lui dicte de rentrer (« J'commence à 6h demain, et je dois reprendre la voiture. Oh allez, juste un p'tit [verre] alors ! ») et aux lendemains qui se ressemblent (« 2h du mat', t'imagines toi ?! Pour se lever, c'était la misère ! »). À propos de la fête, notons encore le regret que suscite la disparition de la boîte de nuit Le Styliss (dans un incendie le 30 août 2015) chez les enquêtés qui allaient à l'occasion y danser (Marie-Line Roelandts et les époux Killian notamment). Au titre des échappées, on peut également compter d'autres éléments. Témoins d'un « désir d'ailleurs » lorsqu'ils s'affichent dans le décor intérieur, le voyage et les vacances, lorsqu'ils se concrétisent, participent *a fortiori* de l'évasion. Le pays d'origine en particulier semble le cas échéant tenir une place de choix pour « se retrouver ». Habib Hakani (62 ans, ouvrier retraité) en témoigne lorsqu'il évoque ses retours réguliers dans sa ville natale marocaine, non loin de la Mer Méditerranée : « Quand je vais sur les rochers, je vide tout ce que j'ai dans la tête, avec l'eau, l'air marin ». Pour Nabila El Fathi, la ville de Meknes au Maroc, où elle se rend « depuis toute petite » et où ses parents sont enterrés, représente pour elle un lieu de lâcher-prise qui lui permet de préserver son équilibre :

« J'y vais très régulièrement, puisque je suis quelqu'un qui ne pleure jamais ici. Je ne pleure pas. Ici. Par contre, quand je rentre à Meknes, il suffit que je sorte de l'avion pour que je devienne une vraie madeleine donc c'est pour ça que j'y vais très régulièrement et ça me fait du bien, et c'est un endroit que j'aime beaucoup [...] Donc j'y vais une petite semaine, je pleure un bon coup toute la semaine et quand je reviens, je suis fraîche comme jamais. Voilà. C'est mon petit péché mignon, et c'est comme ça que ça fonctionne [...] Il suffit que j'arrive là-haut pour que je retrouve tous les repères, tous les souvenirs, plein d'émotions. Donc ouais c'est différent : ici, c'est toujours très mesuré et puis là-haut, c'est plus le côté où on se laisse aller. »

« Le pays » participe également de l'émergence d'un espace d'évasion d'une autre nature, qui prend la forme de la projection : on se projette vers le prochain voyage. La « sortie imaginaire » (Gilbert 2014, p. 563) prend ici appui sur un espace en quelque sorte délesté de sa dimension proprement tangible : l'espace mental. Dans cet espace propice à l'ouverture, se jouent notamment les projections relatives au futur de la mobilité résidentielle (et indissociablement sociale). Récurrentes, ces dernières prennent le plus souvent les allures d'échappées oniriques temporaires (que favorise notamment la situation d'entretien). Elles se distinguent ici des projets de moindre ampleur, plus réalistes et situés dans un futur plus proche, à l'instar des vacances ou des sorties qui alimentent une attente réjouie d'un temps effectivement à venir. Ainsi Jean-Jacques Coulon, qui prévient que « ça peut paraître un peu bizarre », exprime le souhait profond de partir « vivre à la campagne loin des gens » pour fuir ses tourments – que lui procurent notamment ses enfants :

« J'arrive plus à supporter le monde comme j'ai pu le supporter [...] Une cabane dans les bois, je me vois bien [...] comme ça on ne sait pas ce qui arrive et on se dit que ça va. Je me dis que c'est mieux de pas savoir. J'sais pas si c'est pour me protéger moi... »

Pour reprendre les mots qu'Olivier Schwartz mobilise pour parler d'une des personnes qu'il a rencontrées : « On pressent ici un vif désir de se marginaliser » (2012 [1990], p. 338). Marie-Line Roelandts, quant à elle, se laisse aller à s'imaginer dans « une belle maison, avec une piscine, puis un grand terrain pour faire la fête tous les jours avec mes copines (elle rit) ! ». L'idée de partir d'Auxerre lui plaît également : « Si lui [son mari] pouvait trouver du travail, même tu sais dans un autre département, j'irais. Parce que ça ne me plaît plus Auxerre ». Clarisse Moinoufama et Eddie Erard (41ans, petit artisan), que l'échec de leur entreprise (de tatouages) a rendus un peu amers au regard de leurs aspirations à la réussite, rêvent de leur côté de quitter la France « à cause du système ». L'une est « tentée » par le Canada, l'autre par l'Asie et le Japon. Ils expriment plus largement le souhait « d'avancer », de ne pas « stagner », de « changer de vie » et, pour ce faire, ils ne voient pas d'autre solution que de « bouger » voire de « tout quitter et partir quoi [...] Ben au moins essayer au moins tu tentes, après si ça foire, ça foire, mais au moins t'essayes, c'est vrai hein » (Eddie Erard donne ici l'exemple d'une de ses connaissances qui s'est acheté un voilier et a « tout quitté » pour partir en mer). L'ensemble de leurs propos sur la nécessité d'un départ et la manière qu'ils ont de s'y étendre (ils en parlent longuement) à la fois témoignent d'un profond désir de décrochage (dont témoigne également la tentative d'entreprise avortée) et trahissent

l'étendue qui sépare le rêve de la réalité, excepté dans l'horizon qu'ouvrent les mots. Quoiqu'il en soit de leur « délire » (pour reprendre les mots d'Eddie Erard), Clarisse Moinoufama ne se résigne pas à rester dans le quartier ni en location³⁴³ :

« Et si je ne peux pas accéder au Canada, je m'achèterai une maison et voilà quoi, je resterai en France, mais pas ce que j'ai fait là. À la campagne, pour être tranquille. C'est le plus simple [...] Mais je compte pas rester ici, c'est mort. »

Il n'est pas inintéressant de noter que l'on retrouve un raisonnement proche de celui de Clarisse Moinoufama et Eddie Erard chez Bruno Killian qui porte le projet de quitter la France « par rapport à la misère des retraités » (ce projet, qui me semblait encore très abstrait au moment de l'enquête, est aujourd'hui en voie de concrétisation) :

« À la retraite on vend ici, on s'en va. On quitte la France. Je préfère aller dans un pays que je lui dois rien et il ne me doit rien, vous voyez ce que je veux dire ? Mais la France, je pense qu'un retraité qui a bossé toute sa vie, la France lui doit quelque chose. Et puis voilà quoi [...]»
- *Vous êtes un peu fâché avec la France ?!*
- Ouais. Ouais, ouais.
- *Et ce serait où ?*
- Ce serait au Portugal, dans le sud carrément, dans le vieux Portugal. Et quand on est en retraite, vivre de peu, mais bien. Ça me suffit. Voilà. »³⁴⁴

Notons enfin, à côté des espaces d'ouverture que constituent les projections vers le futur (sous forme de moments dont on se réjouit ou de rêves peu probables), un élément déjà croisé plus haut à propos des objets culturels ou artistiques, à savoir l'entretien de connaissances comme manière de décroquer le quotidien. Serge Verdier par exemple (58 ans, ouvrier) mobilise un ensemble de connaissances historiques sur la ville d'Auxerre qui le propulsent dans des échelles temporelles variées et par lesquelles il se met en valeur et se « rend consistance » dans une vie marquée par l'adversité (voir l'encadré 11 sur le travail à cet égard).

*

La façon dont les habitants investissent l'espace (par les objets notamment) marque un statut social et distingue. Dans les nouveaux logements des Brichères, il s'agit ainsi souvent, en soignant l'aspect de son logement, de préserver le sentiment de promotion que véhicule la « petite maison ». « Tout [néanmoins] ne peut pas s'analyser ici en termes de stratification sociale » (Schwartz 2012 [1990], p. 103). L'investissement de l'espace est également une

³⁴³ Son aspiration à quitter le quartier résonne ici avec cohérence avec sa trajectoire résidentielle (passée par le privé) et avec le rapport qu'elle entretient par conséquent au quartier et à ses habitants, qu'elle cherche à tenir à distance (voir les points précédents de ce chapitre).

³⁴⁴ Ces perspectives de départ (qui on le voit parfois se concrétisent) ainsi que les représentations qu'elles véhiculent et les réalités auxquelles elles renvoient ne sont pas sans questionner, ici aussi, les logiques économiques dominantes.

manière de (ré)appropriation : non seulement il signe une singularité (irréductible), mais il participe à élargir les horizons quotidiens. Le plus souvent cependant, ces échappées répondent aux difficultés des habitants qui font elles-mêmes écho à la condition populaire qu'ils partagent et les enserre.

Parce qu'elle modifie la physionomie, mais aussi le peuplement de l'espace local, la rénovation urbaine opère une différenciation, à double échelle : entre les nouveaux logements et le parc ancien, et, à l'échelle du nouveau quartier lui-même, entre le secteur nord et le secteur sud. Ce faisant, elle contribue à la construction d'une distinction (emboîtée) qui s'empare du clivage pavillon/cité et des critères qu'il véhicule – tant relatifs aux espaces (voir le chapitre VI) qu'aux personnes. Les critères mobilisés pour qualifier ces dernières, et ainsi mettre à distance certaines catégories d'habitants, sont variables : d'ordre social (en particulier le travail), mais aussi d'ordre plus spécifiquement ethnique. Si les premiers tendent à suivre les frontières qui séparent les quartiers et secteurs, les seconds apparaissent quant à eux moins clairement spatialisés – en particulier à l'échelle du quartier lui-même, où ils répondent néanmoins en partie à une logique chronologique forte, notamment du côté des anciens habitants des tours des Brichères qui voient se transformer la composition sociale de « leur » quartier. Les critères de la distinction, cependant, sont ambivalents : lorsque les enquêtés se situent vis-à-vis de « l'extérieur », le voisinage tend à se présenter dans une relative ressemblance qui apparaît comme une assurance face au risque d'être assigné à une position inférieure ou négative. Amoindrie par la rénovation urbaine, la sociabilité locale se caractérise par la réserve et par la sélectivité. Ici, c'est avec cohérence que les relations de voisinage répondent aux caractéristiques de la composition de la population, et aux divisions et oppositions qu'elles dessinent dans l'espace local : elles suivent des logiques de proximité, spatiale et sociale. Il semble cependant que ce soit moins la volonté délibérée d'éviter certains voisins que les rapprochements affinitaires qui délimitent les contours des groupes ainsi constitués. Par ailleurs, ces derniers ne recouvrent pas exactement les rapports aux autres tels qu'ils s'affichent dans les discours, et il n'est pas rare qu'ils intègrent dans les faits des personnes que les logiques d'identification excluent *a priori*. Les enquêtés, enfin, accordent de l'importance à cette sociabilité locale, dont les formes – inscrites dans un mouvement historique plus long que la rénovation urbaine vient accentuer – apparaissent par ailleurs moins nouvelles que renouvelées et, somme toute, assez ordinaires. L'aménagement de l'espace quant à lui, notamment parce qu'il clôture (au sens propre), participe de la réserve caractéristique des relations de voisinage. Plus largement, les décors et leur style participent des jeux de distance entre les différents quartiers et secteurs. Ils ne se réduisent cependant pas à séparer et stratifier : toujours singuliers, ils sont aussi une manière de s'approprier l'espace qui très souvent renvoie au manque de maîtrise qui caractérise par ailleurs leurs conditions de vie – qu'il s'agit dès lors de décroquer.

CONCLUSION

« Moi, ce que j'avais mis longtemps à comprendre, c'est à quel point les transformations que j'observais dans le quartier n'étaient liées qu'accidentellement à la rénovation – enfin le mot « accidentellement » est peut-être un peu trop faible [...] [Mais la rénovation] n'était que le révélateur et l'accélérateur de quelque chose qui était beaucoup plus vaste. Ça renversait le schéma de causalité. »

(Henri Coing, interviewé par Emmanuel Bellanger et Pierre Gilbert, 2017)

Au terme de ce travail, tentons ici de revenir sur ce qui se trame au fil des huit chapitres et des cinquante-quatre minutes qui composent cette thèse et qui questionnent la manière dont la politique de rénovation urbaine contemporaine affecte les habitants des quartiers visés. Le quartier des Brichères, situé à la périphérie de la ville moyenne d'Auxerre, fournit à ce questionnement son cadre empirique d'analyse. À côté de l'étude des transformations physiques et de peuplement induites par la rénovation urbaine, l'enquête de terrain se penche avant tout sur les rapports que les habitants du « nouveau » quartier – aux allures désormais pavillonnaires – entretiennent à cette modification de leur cadre de vie : leurs représentations (du logement, du quartier, du voisinage) et leurs pratiques (d'aménagement, d'usage des lieux, de cohabitation). L'approche adoptée, quant à elle, est à la fois ancrée dans le local et attentive à la manière dont les logiques globales s'y déploient, faisant de l'espace une *dimension* de la réalité sociale. Elle est intimement liée au regard qui prévaut, où la classe sociale, qui fait figure centrale, s'imbrique à la stratification sociale qui lui confère dynamique et pluralité. Prenant corps dans cet aller-retour entre empirie et théorie, la recherche m'a permis de rendre compte des effets sociaux de la rénovation urbaine comme d'un *mouvement double, fait de changement et de continuité mêlés*. Ainsi la thèse donne à voir un mouvement qui transforme « les choses et les gens » et qui, sous cet angle, différencie et souvent sépare. Mais elle montre aussi (et peut-être surtout) un mouvement qui vient réaffirmer la permanence d'une condition populaire partagée. Commune, cette condition n'en reste pas moins diverse. Et si elle se définit d'abord comme assujettie, la domination n'a ici rien d'unilatéral.

1. Un jeu de distanciation adossé à un mouvement de différenciation

Arrivés des trois tours (démolies) du quartier ou des grands ensembles voisins, les habitants des nouveaux logements des Brichères sont d'origine locale et modeste. De ce point de vue, le peuplement se renouvelle très peu dans son ensemble. À un premier niveau de lecture, il vient questionner un programme qui se présente comme une politique de mixité sociale via une diversification de l'habitat, mais se reformule le plus souvent dans les termes du « parcours résidentiel », notamment contraint par la difficulté d'attirer dans les quartiers

concernés – durablement marqués par une image négative en dépit de l'ampleur des opérations engagées – des populations venues de l'extérieur.

La rénovation urbaine, cependant, transforme considérablement la physionomie du quartier et multiplie inmanquablement les mobilités de la population locale, dont elle modifie la composition. Or elle procède ce faisant d'un mouvement de *différenciation*, où caractéristiques physiques et sociales tendent à se superposer avec cohérence. Elle consacre en l'occurrence le clivage (historique) entre le pavillon et la « cité », qui oppose schématiquement les fractions stables aux fractions précaires des classes populaires. Aux Brichères, cette opposition se voit en outre déclinée, sous une forme renouvelée, au sein des nouvelles constructions elles-mêmes (de type pavillonnaire) : entre un secteur nord moins dense qui accueille les habitants non-relogés et mieux lotis et un secteur sud plus dense qui accueille les habitants relogés et moins bien lotis. Double dans ces dimensions, la présente différenciation opère donc également à double échelle.

Dans ce mouvement de différenciation se joue une évolution du statut socio-résidentiel, qui s'accompagne chez les habitants rencontrés (occupant les « petites maisons » (re)construites) d'un *jeu de distanciation* complexe et « emboîté ». Ce dernier s'observe dans la façon dont les enquêtés qualifient les différents lieux et leurs occupants, tout comme dans la manière dont ils perçoivent par conséquent leur propre position dans l'espace résidentiel et social – où le sentiment de promotion, notamment, est largement présent. À l'instar des critères de différenciation auxquels elles s'adossent et qui se voient comme transposés à l'échelle du nouveau quartier, les grilles de lecture qui construisent les divisions internes présentent ici une forme d'homologie avec celles qui président à l'opposition entre pavillon et cité. La manière dont les enquêtés se positionnent dans la hiérarchie résidentielle (et indissociablement sociale), notamment au regard des grands ensembles qu'ils ont quittés, se répercute également dans les styles de vie et les modes de cohabitation. Signe d'un changement de statut (plus élevé), le logement individuel et ses attributs, entre autres le « petit bout de jardin », tendent ainsi à favoriser l'investissement des habitants dans l'espace privé. En témoignent notamment l'aménagement des espaces et le soin qui leur est apporté, où se donne en particulier à voir l'adoption progressive d'un décor « moderne » (par opposition au style « traditionnel »). Parallèlement, les relations de voisinage semblent dominées par une attitude de réserve largement plébiscitée. Et lorsqu'elles se font plus intimes, elles s'instaurent de manière plus sélective : elles répondent d'une logique de proximité sociale (on se ressemble) et géographique, elle-même conditionnée par les spécificités du peuplement tel qu'il s'est vu construit dans le cadre de la rénovation urbaine.

Ces résultats viennent corroborer les enseignements tirés des études existantes, qui pointent la manière dont la rénovation urbaine contemporaine tend à *fragmenter* l'espace local. Dans la lignée des réflexions menées sur la mixité sociale, ils viennent interroger les présupposés politiques d'une composition sociale différenciée de la population, du moins lorsque celle-ci se fabrique en quelque sorte artificiellement et qu'elle s'impose « d'en haut ». À l'échelle locale, où la politique de rénovation urbaine se voit retraduite et mise en œuvre de manière spécifique (quoique très encadrée), ce tableau – celui que dépeignent les mises à

distance multiples et imbriquées se faisant jour dans le cadre des transformations opérées – interroge également les vertus que les décideurs et les concepteurs attribuent à une forme urbaine, opposée à l'architecture moderne, supposée favoriser les interactions et la rencontre.

Largement présente, la distanciation n'en est pas moins variée : tous les habitants ne s'y engagent pas de la même manière. En fonction notamment des ressources économiques et sociales qui sont les leurs, les rapports des enquêtés à la transformation de leur environnement recouvrent des différences sensibles. Se démarquent en particulier deux catégories d'habitants qui semblent « jouer le jeu » moins facilement voire être mis « hors-jeu » : les plus âgés et les plus précaires. Ils se recrutent parmi les habitants dits « relogés » (contraints de quitter leur logement voué à la démolition) qui se concentrent pour l'essentiel dans le secteur sud du quartier. S'ils ne sont pas complètement indifférents à la promotion que représente l'accès au logement individuel, les plus âgés, parvenus en fin de trajectoire, aspirent surtout à préserver la stabilité d'un quotidien qui se resserre de plus en plus sur les repères tissés dans l'espace local – que la rénovation urbaine vient bousculer. Quant aux plus précaires, qui partagent avec les plus âgés une plus grande dépendance à l'égard du local, leurs ressources économiques (fragiles) peinent à satisfaire aux exigences diverses que véhicule le nouveau logement et viennent heurter les aspirations que ce dernier contribue à nourrir, *a fortiori* lorsqu'ils se voient contraints de repartir vers le parc ancien. Ces variations, au sein même des nouvelles constructions qui font office de strate supérieure, posent la question des inégalités dans la rénovation urbaine, tout comme la pose plus généralement un peuplement qui voit les plus démunis reconcentrés dans le parc ancien.

2. Les classes populaires mises à l'épreuve, leur appartenance réaffirmée

Ainsi les plus âgés et les plus précaires soulignent-ils la manière dont la rénovation urbaine affecte différemment les habitants : chez les moins pourvus économiquement et socialement, elle prend plus souvent les traits du déséquilibre et du regret. Dans un même temps cependant, ils attirent l'attention sur la fragilisation qui accompagne inmanquablement le passage d'un logement (collectif) à l'autre (individuel). La rénovation urbaine, en effet, apparaît comme une mise à l'épreuve générale, qui concerne l'ensemble des habitants. Or elle tend ce faisant à révéler leur *appartenance commune* aux classes populaires, où la diversité des situations dessine dès lors un continuum. Le jeu de distanciation lui-même et la répétition qui le caractérise (à la façon des « poupées russes ») plaident en faveur de la faible distance sociale qui sépare les habitants – que viennent également conforter les deux cas particuliers rencontrés, au profil plus éloigné, qui *a contrario* ne participent pas du travail de distinction. Le repli qui traverse les rapports à l'espace s'inscrit de ce point de vue dans un mouvement plus long, de l'ordre de la « décollectivisation », qui voit les classes populaires se transformer profondément sans pour autant consacrer leur disparition. Ces dernières restent avant tout structurées par une dépendance économique, qui préside à leur définition. Elles conservent également des attributs culturels spécifiques qui touchent notamment aux contours de leurs relations sociales – dont l'ancrage local demeure relativement important. Ce sont précisément ces traits que la rénovation urbaine vient éprouver et, partant, révéler.

Les habitants, premièrement, sont mis à l'épreuve dans la *dimension économique* de leurs ressources. Par l'ensemble des dépenses et des investissements pratiques et symboliques dont elle fait l'objet, la « petite maison » fragilise économiquement les enquêtés qui la désignent comme étant « plus chère ». La récurrence de cette qualification se conjugue aux manières variées d'y répondre pour souligner l'étroitesse des ressources économiques qui est la leur. Cette dernière est souvent marquée du sceau de la précarité et de l'insécurité, à l'instar de la petitesse du statut (professionnel ou social) dont elle découle. Et comme ce dernier, tout comme plus généralement le travail qui peuple les récits, elle ne manque pas d'occuper et de préoccuper les habitants qui en parlent abondamment. Elle renvoie au contexte économique de la ville d'Auxerre, auquel les enquêtés font régulièrement référence et qui participe à définir Auxerre comme ville en décroissance : combinant dévitalisation économique, déclin démographique et paupérisation de la population, à l'instar d'un grand nombre des villes françaises petites et moyennes où se concentre ce phénomène. Plus largement, la modestie et la précarité de leur condition font écho au mouvement plus général de remise en cause de la condition salariale. Plus fondamentalement, elles renvoient à la sujétion qui caractérise la position qu'ils tiennent dans les rapports de production (de même que la décroissance de la ville ne se comprend qu'au regard de la dépendance qui caractérise sa place dans la hiérarchie des territoires).

Les habitants, deuxièmement, sont mis à l'épreuve dans la *dimension sociale* (ou relationnelle) de leurs ressources. Par les déplacements qu'elle provoque, la rénovation urbaine fragilise inévitablement les liens tissés avec le voisinage dans l'ancien quartier – dont la dissolution participe fortement de l'affaiblissement des sociabilités locales sous l'effet des transformations opérées. À l'exception des habitants présentant une faible ancienneté, la familiarité qui caractérise ce tissu que l'on quitte (fait de relations et de pratiques singulières) s'oppose à la moindre intimité des relations qui prévaut dans le nouveau quartier, où « on ne se connaît pas ». S'il déstabilise les plus fragiles (les plus âgés et les plus précaires) qui tendent à regretter leur départ et s'il n'est pas sans éprouver les occupants établis de longue date dans l'ancien quartier, le plus souvent ce « troc » remporte l'adhésion des habitants qui tendent à plébisciter la réserve des relations qui participe d'une mise à distance recherchée. Dans ce cadre cependant, une forme de familiarité, plus diffuse, fait l'objet d'un sentiment moins consensuel qui fédère très largement les habitants accoutumés des cités : la « vie de quartier ». Les enquêtés en déplorent en effet le manque qu'ils créditent souvent à l'absence d'équipements publics et en particulier d'aménagements extérieurs (à l'instar de l'aire de jeux et du « synthétique »), venant à nouveau souligner l'écart entre un espace vécu et un espace conçu (comme non attributif et ouvert). Ici la tranquillité, par ailleurs critère de distinction, apparaît dans toute son ambivalence. Au moins deux autres éléments plaident en faveur d'une sociabilité locale qui, bien que reconduite sous une forme nouvelle, continue de tenir une place essentielle. D'abord, des relations se poursuivent et se nouent dans l'espace local. Pétries de réserve et de sélectivité, les habitants ne leur en accordent pas moins de l'importance : elles sont pour eux le gage d'une solidarité quotidienne et d'une qualité de vie. Au demeurant, la réserve tend à intégrer un tissu d'intentions et de menus services qui débordent le sens strict de l'expression « Bonjour Bonsoir » par laquelle les enquêtés la

désignent souvent, tandis que la sélectivité, de son côté, relève de l'affinité bien plus que de l'évitement. Ensuite, l'espace local offre également une autre garantie aux habitants, au regard de « l'extérieur » (le centre-ville et la campagne) : celle d'être protégé d'une assignation inférieure ou négative liée à leurs origines sociales et/ou ethniques. Les critères d'identification apparaissent de ce point de vue profondément ambivalents : les mêmes attributs peuvent s'avérer éminemment clivant à l'échelle locale et susceptibles, dans le rapport à l'extérieur, de solidariser le voisinage qui se présente dès lors dans une certaine ressemblance – dessinant là aussi une forme de familiarité. Ils ne se traduisent d'ailleurs pas automatiquement dans les modalités de la cohabitation, qui peuvent intégrer des voisins que les discours excluent *a priori*. Ainsi la sociabilité locale conserve-t-elle une importance, qui invite à formuler de manière complexe la question des rapports aux autres et des modes de cohabitation lorsque le peuplement (qui les détermine largement) dessine un voisinage à la fois différencié et socialement proche, où tous les habitants ou presque sont issus des cités HLM dont ils sont familiers.

Si elle consacre des différences et des oppositions, la rénovation urbaine réaffirme donc également, parce qu'elle la met à l'épreuve, l'appartenance commune des habitants aux classes populaires. Le vécu des habitants vient ici alimenter le verdict des chiffres et indicateurs de tous ordres qui redisent la spécialisation des quartiers prioritaires dans l'accueil des populations précaires. C'est sans doute de ce côté, dans ce qu'elle véhicule de la permanence d'une condition – en particulier dans sa dimension économique – que la politique de rénovation urbaine interroge le plus fortement. L'approche spatiale qui la caractérise (dans la lignée des politiques de la ville qui l'ont précédée) et *a fortiori* la focalisation de son intervention sur le cadre bâti (qui la distingue) tendent en effet à évincer les rapports structurels qui fondent les problèmes qu'elle entend résoudre. En ce sens, si elle qualifie bel et bien les quartiers visés de populaires, elle n'en reconnaît pas la spécificité.

3. Des manières de réappropriation

Les habitants sont-ils condamnés à désirer « monter », enserrés dans une condition commune dominée ? Le tableau jusqu'ici dépeint se doit d'être nuancé. Multiple et opérant à différents niveaux, la *dépossession* traverse effectivement la thèse : comme privation de ressources économiques et sociales (qui se donne à entendre avec le plus de clarté du côté des plus fragiles pour qui la rénovation urbaine – le déplacement et la démolition – s'impose avec le plus de violence), mais aussi, plus fondamentalement, comme manque de *pouvoir*. Les habitants, en d'autres termes, apparaissent mus de manière forte par les contraintes pratiques et symboliques dans lesquelles ils évoluent et qui s'exercent sur eux. Les résultats de ce travail, cependant, témoignent de ce que cette domination ne s'exerce pas de manière unilatérale ni univoque : les habitants ne s'y laissent pas enfermer si facilement. Des tentatives de *réappropriation* se font jour. Et si, souvent, elles renvoient au manque de maîtrise sur leurs espaces de vie – auquel, en quelque sorte, elles « répondent » – elles viennent tout à la fois le nuancer. D'abord, nous venons de le voir, les habitants donnent la réplique au mouvement de séparation qui marque la rénovation urbaine par l'entretien d'une

sociabilité locale renouvelée par laquelle ils réaffirment leur spécificité. En dépit d'une tendance à la fragmentation interne, l'espace local, lorsqu'il se situe par rapport à « l'extérieur » (qui prend les traits des espaces plus aisés) véhicule en outre des identifications plus fondamentales et conflictuelles, notamment vis-à-vis des classes dominantes (les « patrons », les « riches », les « bourgeois »). Se loge ici une certaine conscience de la place qu'ils occupent non seulement dans la hiérarchie sociale, mais aussi dans les rapports de classe. Les difficultés qui découlent de ces positions qu'ils occupent, d'ordre économique en particulier, ne sont pas sans générer des sentiments conflictuels, d'injustice. S'il n'est pas rare que ces derniers ne trouvent d'autre issue que de se retourner vers d'autres catégories d'habitants (ou de population, plus largement) qu'ils prennent pour cible, il arrive aussi que ces sentiments se prolongent et se transforment dans des propos plus analytiques – qui n'épargnent d'ailleurs pas la politique de rénovation urbaine elle-même (et sous cet angle, les propos des habitants rejoignent parfois les miens). La *réflexivité*, en tout état de cause, est de mise. Ensuite, un ensemble d'aspects par lesquels les habitants se distinguent et assoient leur promotion renvoient en même temps à leur volonté de *maîtriser* leur (espace de) vie. Ainsi les attributs du pavillon ouvrent-ils des possibilités nouvelles en termes d'activité et de sociabilité qui participent d'un plus grand contrôle et du sentiment d'être chez soi. De même les prises de distance avec certaines catégories ou certains groupes d'habitants relèvent d'un souhait d'émancipation et d'ouverture, tout comme les décors dans lesquels elles sont susceptibles de se traduire. Ces derniers, plus largement, non seulement marquent une singularité (irréductible) souvent emprunte d'inventivité, mais participent d'une « échappée » hors de la condition populaire, au travers notamment des signes de l'abondance et de l'évasion. À travers les aménagements auxquels il donne lieu, le désir de maîtrise vient parfois comme défier les règles et normes (dominantes) édictées par l'institution que représente le bailleur social, tandis qu'il trahit tout à la fois la relation de dépendance manifeste inhérente au statut de locataire. Les nombreux griefs adressés par les habitants au quartier et aux logements – qui participent d'ailleurs du rapport à l'institution – s'interprètent également comme réactions à la dépossession (et pas seulement comme la manifestation d'une promotion ainsi contrariée). La rhétorique, tout comme plus largement l'imaginaire (qui se loge notamment dans les objets), apparaît ici comme une manière de se réattribuer une autonomie bafouée. Au vu de l'ensemble de ces éléments, la domination ne peut donc être considérée comme unilatérale, aussi fondamentale qu'elle puisse être.

La reconnaissance de la singularité des habitants et des manières qu'ils ont de « résister » à la dépendance a rendu possible l'existence du film sociologique qui, avec ce manuscrit, constitue cette thèse. C'est en premier lieu parce qu'il restitue corps et pensée aux enquêtés – qu'il reconnaît – que le film prend « vie » et qu'il peut dérouler son propos et raconter l'histoire qu'ils ont en partage. C'est à cette condition seulement que le film, comme mode de connaissance singulier convoquant aussi bien l'intelligence que la *sensibilité* du spectateur, pourra être reçu et circuler, au sein du monde académique, mais aussi (et peut-être surtout) en dehors. Et créer du débat autour et dans la mesure du possible avec les classes populaires – qu'il réhabilite.

La manière dont ces dernières, avant tout caractérisées par la domination qui s'exerce sur elles, n'en sont pas pour autant soumises, invite à prolonger et à approfondir la recherche (en mots et en images) sur *les conditions de leur émancipation* qu'il s'agirait dès lors « d'épier et de lire dans le mouvement réel de la société capitaliste » (Bernard Friot, conférence avec Frédéric Lordon « En quoi la révolution est-elle encore d'actualité ? », avril 2018). Cette réflexion nécessite de continuer à penser ensemble les différentes dimensions de la vie sociale et d'articuler le local au global. Car :

« [E]ncore faut-il un contexte porteur. Il faudrait que s'ouvre le champ des possibles, et qu'une nouvelle distribution des richesses et des pouvoirs cesse de faire des ouvriers les grands exclus de l'espace social [...] Car il n'y aura de vraie autonomie dans la sphère privée ouvrière que si ses membres, en même temps, se désenferment, sortent des territoires subalternes, et accèdent à tous les lieux sociaux. » (Schwartz 2012 [1990], pp. 525-526)

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages consultés

ABÉLÈS Marc (1989), *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob.

ANRU (2017), *État du Programme National de Rénovation Urbaine*, octobre 2017.

AMIOT Michel (1986), *Contre l'Etat, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France : 1900-1980*, Paris, Editions de l'EHESS.

ALONZO Philippe et Cédric HUGRÉE (2010 [1988]), *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin.

ARLAUD Jean (2006), « La mise en scène de la parole dans le cinéma ethnographique », *Communications*, n°80 (Filmer, chercher), 77-87.

ASSOCIATION 4D (2007), *Quartier des Brichères – Auxerre (89)*, fiche de présentation, Observatoire national des Agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable.

AUTHIER Jean-Yves, Jennifer BIDE, Anaïs COLLET, Pierre GILBERT et Hélène STEINMETZ (2010), *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Paris, PUCA.

AUTHIER Jean-Yves et Catherine BIDOU-ZACHARIASEN (2017), « Éditorial. Ces villes dont on ne parle pas », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, 9-16.

AUZET Laurent (2002a), « Une aire urbaine tertiaire », *INSEE Bourgogne Dimensions*, Dossier n°33 (« 8 aires urbaines en Bourgogne - Une approche du phénomène urbain »), 13-15.

AUZET Laurent (2002b), « Une hausse modérée de l'emploi », *INSEE Bourgogne Dimensions*, Dossier n°33 (« 8 aires urbaines en Bourgogne - Une approche du phénomène urbain »), 17-18.

AVENEL Cyprien (2010), *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, Armand Colin.

AVENEL Cyprien et Adeline SAGOT (2013), « La politique de la ville : Repères », *La vie des idées*, 8 p., URL : <https://laviedesidees.fr/La-politique-de-la-ville-Reperes.html>, consulté le 30 juin 2017.

BACHET Daniel (2015), « Travail, organisations, marchés : quelles nouvelles règles ? », *La Pensée*, n°384, 93-105.

BACK Les et Nirmal PUWAR (dir.) (2013), *Live Methods*, Paris, Wiley Blackwell.

BACKOUCHE Isabelle, Fabrice RIPOLL, Sylvie TISSOT et Vincent VESCHAMBRE (dir.) (2011), *La dimension spatiale des inégalités*, Rennes, PUR.

BACQUÉ Marie-Hélène et Yves SINTOMER (2001), « Gestion de proximité et démocratie participative », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°90, 148-155.

BARTHES Roland (1980), *La chambre claire. Notes sur la photographie*, Paris, Gallimard.

BARTHES Roland (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, vol. 4, n° 1, 40-51.

BATAILLE Alain (1984), « Conclusion. Auxerre, ville moyenne bourguignonne à 170 km de Paris », dans ROCHER Jean-Pierre (dir.), *Histoire d'Auxerre. Des origines à nos jours*, Editions Horvath, 389-405.

BÉAL Vincent, Anaïs COLLET, James DEFILIPPIS, Richard E. OCEJO et Max ROUSSEAU (2017), « Villes en décroissance », *Métropolitiques*, 5 p., URL : <https://www.metropolitiques.eu/Villes-en-decroissance.html>, consulté le 21 octobre 2017.

BEAUD Stéphane et Michel PIALOUX (2006), « Racisme ouvrier ou mépris de classe ? Retour sur une enquête de terrain », dans FASSIN Didier et Éric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, Le Découverte, 72-90.

BEAUD Stéphane (2008), « Les angles morts de la sociologie française », dans BEAUD Stéphane, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD (dir.), *La France invisible*, Paris, La Découverte, 459-472.

BEAUD Stéphane et Marie CARTIER (2008), « De la précarisation de l'emploi à la précarisation du travail, La nouvelle condition salariale », dans BEAUD Stéphane, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD (dir.), *La France invisible*, Paris, La Découverte, 561-573.

BEAUD Stéphane et Michel PIALOUX (2012 [1999]), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, La Découverte.

BEAUDRILLARD Jean (1972), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard.

BECKER Howard (1974), « Photography and Sociology », *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, n°1, 3-26.

BECKER Howard (2001), « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme », *Communications*, n°71, 333-351.

BELLANGER Emmanuel et Pierre GILBERT (2017), « Rénovation urbaine et changement social. Entretien avec Henri Coing », *Métropolitiques*, URL : <https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-changement-social-Entretien-avec-Henri-Coing.html>, consulté le 6 mars 2018.

BEN MERIEME Mohamed (2006), *Le manifeste de l'habitat*, Bruxelles, Hiatus.

BERTAUX Daniel (1970), « L'hérédité sociale en France », *Economie et statistiques*, n°9, 37-47.

BESENVAL Patrick (1982), « Débat », *Geste et Image*, n° spécial (Anthropologie de la gestuelle, anthropologie de l'image), 124-128.

BETTELHEIM Charles et Suzanne FRERE (1950), *Une ville française moyenne, Auxerre en 1950. Etude de structure sociale et urbaine*, Paris, Armand Colin.

BOIRÉ Sophie (2012), *Auxerre hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Les Éditions du Palais.

BOURDIEU Pierre (1980), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.

BOURDIEU Pierre (1983), « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46 (L'usage de la parole), 98-105.

BOURDIEU Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOURDIEU Pierre (1990), « Un signe des temps », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 81-82 (L'économie de la maison), 2-5.

BOURDIEU Pierre et SAINT-MARTIN (de) Monique (1990), « Le sens de la propriété, La genèse sociale des systèmes de préférences », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 81-82 (L'économie de la maison), 52-63.

BOURDIEU Pierre (1993), « Effets de lieu », dans BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 249-262.

BOURDIEU Pierre (1996a), « Sociologie et démocratie », *Zellige*, n°3, URL : <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/Bsocdemo.html>, consulté le 10 juin 2015.

BOURDIEU Pierre (1996b), *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.

BOURDIEU Pierre (2001), *Contre-feux 2*, Paris, Raisons d’agir.

BRACONNIER Cécile et Jean-Yves DORMAGEN (2010), « Le vote des cités est-il structuré par un clivage ethnique ? », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°4, 663-689.

BRESSON Sabrina (2010), *Du plan au vécu. Analyse sociologique des expérimentations de Le Corbusier et de Jean Renaudie pour l’habitat social*, thèse de doctorat de sociologie, Tours, Université François-Rabelais.

BRION David (2002a), « Les migrations alimentent toujours la périurbanisation », *INSEE Bourgogne Dimensions*, Dossier n°33 (« 8 aires urbaines en Bourgogne - Une approche du phénomène urbain »), 3-4.

BRION David (2002b), « Revenus – Précarité », *INSEE Bourgogne Dimensions*, Dossier n°33 (« 8 aires urbaines en Bourgogne - Une approche du phénomène urbain »), 21-22.

CAMUS Christophe, Béatrice DURAND, Michael FENKER, Isabelle GRUDET et Bendicht WEBER (2010), *Le projet architectural durable négocié. Pratiques, compétences, valeurs*, rapport de recherche du Laboratoire Espace Travail (LET), MEDDTL/PUCA.

CASTEL Robert (1996), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CASTEL Robert (1999), « Pourquoi la classe ouvrière a-t-elle perdu la partie ? », *Actuel Marx*, n° 26, 15-24.

CHAMBOREDON Jean-Claude (1985), « La construction sociale des populations », dans DUBY Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 441-471.

CHAMBOREDON Jean-Claude et Madeleine LEMAIRE (1970), « Proximité spatiale et distance sociale, Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 3-33.

CHARLEUX Jean et Claude DELASSELLE (1984), « Économie et société à l’époque moderne », dans ROCHER Jean-Pierre (dir.), *Histoire d’Auxerre. Des origines à nos jours*, Editions Horvath, 203-252.

CHAUVIN Pierre-Marie et Fabien REIX (2015), « Introduction », *L’Année sociologique*, vol. 65, 9-14.

CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry (dir.) (1952), *Paris et l’agglomération parisienne*, Paris, PUF.

CHOMBART DE LAUWE Paul-Henri (1956), *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, PUF.

CHOMBART DE LAUWE Paul-Henri (1959), *Famille et habitation*, Paris, CNRS.

CLERVAL Anne (2013), *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte.

CLERVAL Anne et Jean-Pierre GARNIER (dir.) (2014), « Où est passé le peuple ? » (Éditorial), *Espaces et sociétés*, n° 156-157, 9-18.

COING Henri (1966), *Rénovation urbaine et changement social, l'îlot n°4 (Paris 13ème)*, Paris, Les éditions ouvrières.

COLLECTIF (2005), *Quartiers de vie. Un regard rétrospectif sur le logement social à Auxerre...*, Auxerre, Office Auxerrois de l'Habitat.

COMOLLI Jean-Louis (1995), « No lipping ! », *Images documentaires*, n°22 (La parole filmée. « Un regard qui force l'écoute »), 13-24.

CORNU Roger (1987), « Conclusion », dans *Pratiques audio-visuelles en sociologie. Actes de la rencontre de Nantes*, LERSCO, CNRS, LEST.

CORNU Roger (1995), « Nostalgie du sociologue : "la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été" », dans DENIOT Joëlle et Catherine DUTHEIL-PESSIN (dir.), *Métamorphoses ouvrières*, Paris, L'Harmattan, 345-353.

COSTES Laurence (2014), discussion dans le cadre de l'intervention de Joanna Quiros sur le Grand-Paris, Séminaire des doctorants du Centre Pierre Naville, Evry, le 12 décembre 2014.

DE CERTEAU Michel (1990), *L'invention du quotidien* (1 – Arts de faire), Paris, Gallimard.

DE FRANCE Claudine (1981), « Les fondements d'une anthropologie filmique », *Geste et Image*, n°2, CNRS, 103-124.

DE HEUSCH Luc (1962), *Cinéma et sciences sociales. Panorama du film ethnographique et sociologique*, Document spécial de sciences sociales n°16, Paris, Unesco.

DE LA PORTE, Xavier (2008), « « Bobos » et « travailleurs pauvres » », dans BEAUD Stéphane, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD (dir.), *La France invisible*, Paris, La Découverte, 509-519.

DEMAZIÈRE Christophe (2014), « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? Un potentiel pour la recherche urbaine », *Métropolitiques*, 6 p., URL :

<http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html>, consulté le 21 décembre 2017.

DEMAZIÈRE Christophe (2017), « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, 17-32.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉBAT PUBLIC (<http://www.participation-locale.fr>), *Auxerre (Yonne) rénovation urbaine du quartier des Brichères*.

DESAGE Fabien, Christelle MOREL JOURNEL et Valérie SALA PALA (dir.) (2014), *Le peuplement comme politiques*, Rennes, PUR.

DESBOIS Evelyne (1982), « Pour un traitement anthropologique de l'image », *Geste et Image*, n° spécial (Anthropologie de la gestuelle, anthropologie de l'image), 121-123 (128).

DESPRET Vinciane et Jocelyne PORCHER (2007), *Être bête*, Paris, Actes Sud.

DEVEREUX Georges (1980), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion.

DONZELOT Jacques et Renaud EPSTEIN (2006), « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, vol. juillet, n° 7, 5-34.

DUBET François et Didier LAPEYRONNIE (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.

DUMAS Marie-Hélène (2016), *Journal d'une traduction*, Donnemarie-Dontilly, iXe.

DURAND Jean-Pierre (2001), « Filmer le social ? », *L'Homme et la société*, vol. 142, n° 4, 27-44.

DURAND Jean-Pierre (2015), « Les individualismes contre l'émancipation », *Journées scientifiques du Centre Pierre Naville*, Evry, 6 p.

DURAND-SEBAG Joyce (2006), « Stratification et classes sociales », dans DURAND Jean-Pierre et Robert WEIL, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 369-388.

DURAND Jean-Pierre et Joyce SEBAG (2015), « La sociologie filmique : écrire la sociologie par le cinéma ? », *L'Année sociologique*, vol. 65, 71-96.

DURAND Jean-Pierre et Joyce SEBAG (2016), « Genèse d'une écriture documentaire », *Entrelacs*, hors-série n°2, 121-133.

DURKHEIM Émile (1988), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.

DUVOUX Nicolas (2016), « « Mes meubles, ils dansent dans ma tête » : sociologie des objets et objet de la sociologie dans Le monde privé des ouvriers », *Le monde privé des ouvriers : lectures et pistes de recherche sur les mondes populaires*, Journée d'étude du Cresppa, Paris, site Pouchet du CNRS, vendredi 9 décembre 2016, URL: https://www.canal-u.tv/producteurs/site_pouchet_cnrs/cresppa/le_monde_ouvrier).

EPSTEIN Renaud (2008), « Rénovés. Comment déloger des habitants pour leur bien, malgré eux » suivi de « L'ANRU, un « gouvernement à distance » » (Entretien avec Renaud Epstein), dans BEAUD Stéphane, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD (dir.), *La France invisible*, Paris, La Découverte, 316-329.

EPSTEIN Renaud (2012), « ANRU : mission accomplie ? », dans DONZELOT Jacques (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, 51-98.

EPSTEIN Renaud (2013), *La rénovation urbaine, Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

FASSIN Didier (2014), « True life, real lives », *American Ethnologist*, 1, 40-55.

FASSIN Didier (2015), « The public after-life of ethnography », *American Ethnologist*, 4, 592-609.

FEREZ Guy (2010), *Auxerre, une passion. Entretien avec Pierre-Jules Gaye*, Messigny et Vantoux, Editions de Bourgogne.

FOUCAULT Michel (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

FRIEDMANN Daniel (dir.) (2006), *Communications*, n°80 (Filmer, chercher).

FRIOT Bernard et LORDON Frédéric (2018), « En quoi la révolution est-elle encore d'actualité ? », Paris (Université Paris-Tolbiac), URL : <https://www.youtube.com/watch?v=0PcHA7-hAAU>, extrait retranscrit situé à 124' 35'', consulté le 12 février 2019.

GANS Herbert J. (1962), *The Urban villagers, Group and class in the life of Italian-Americans*, New York, Free press Collier-Macmillan.

GARNIER Jean-Pierre (2010), *Une violence éminemment contemporaine, Essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Marseille, Éditions Agone.

GAUDIN Solène (2013), *Villes moyennes et rénovation urbaine : discours et actions d'une transaction spatiale : exemples pris en Bretagne*, Thèse de doctorat de géographie.

GIARD Luce (1990), « Histoire d'une recherche », présentation de *L'invention du quotidien* de Michel de CERTEAU, Paris, Gallimard, I-XXX.

GIGLIO-JACQUEMOT Armelle et Jean-Paul GEHIN (2012), « Filmer le travail : Chercher, montrer, démontrer », *ethnographiques.org*, 7 p., URL : <https://www.ethnographiques.org/2012/Gehin-Giglio-Jacquemot>, consulté le 17 juillet 2018

GILBERT Pierre (2013), « L'absence de mobilisation face à la rénovation urbaine. Individualisation des trajectoires et affaiblissement des collectifs militants », *Engagements et tensions autour de la rénovation urbaine*, Colloque international, Paris, ENSA.

GILBERT Pierre (2014), *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine, Transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse de doctorat de sociologie et anthropologie, Université Lumière Lyon 2.

GILBERT Pierre (2019), « Fragmenter la population et défaire les collectifs militants. La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », dans DECHÉZELLES Stéphanie et Maurice OLIVE (dir.), *Politique du proche. Les lieux de vie comme espaces de mobilisation*, Presses universitaires de Rennes.

GRAFMEYER Yves (2006), « Le quartier des sociologues », dans AUTHIER Jean-Yves, Marie-Hélène BACQUÉ et France GUÉRIN- PACE (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 21-31.

GRAFMEYER Yves et Jean-Yves AUTHIER (2011), *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin.

GRAFMEYER Yves (2012), « La sociologie urbaine dans le contexte français », *SociologieS* (Dossiers, Actualité de la sociologie urbaine dans des pays francophones et non anglophones), URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4179>, consulté le 10 janvier 2019.

GRANJON Fabien (2014), « Prolégomènes. De quoi la critique est-elle le nom ? », dans GRANJON Fabien (dir.), *De quoi la critique est-elle le nom ?*, Paris, Mare et Martin, 9-93.

GRANT Linda (2010), *Ce qu'ils se mettent sur le dos*, Paris, Joëlle Losfeld.

GRIGNON Claude et Jean-Claude PASSERON (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard / Seuil.

GRUEL Louis (1985), « Conjurer l'exclusion. Rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 3, 431-453.

HAICAULT Monique (2010), « La méthodologie de l'image peut-elle être utile à la recherche en Sciences Sociales ? » (extension de l'article publié dans la revue *Sociedade e Estado*,

Brasília, vol. 17, n° 2, 529-539, 2002) (diffusée sur HAL), URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00498016>, consulté le 4 avril 2018.

HAMMAN Philippe (2011), « La « ville durable » comme produit transactionnel », *Espaces et sociétés*, n° 147, 25-40.

HAMUS-VALLÉE Réjane (2015), « Un film d'entretien est-il un film ? Ou comment un objet filmique particulier questionne les frontières du cinéma, les frontières de la sociologie », *L'Année sociologique*, vol. 65, 97-124.

HARPER Douglas (2002), « Talking about pictures: a case for photo elicitation », *Visual Studies*, vol. 17, n°1, 13-26.

HARPER Douglas (2003), *Visual Sociology*, New York, Routledge.

HARPER Douglas (2016), « The development of Visual Sociology : A view from inside », *Società Mutamento Politica : Revisita Italiana di Sociologia*, n°7, 237-249.

HOGGART Richard (1970 [1957]), *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit.

HUGHES Everett (1994), *On Work, Race and the Sociological Imagination*, Chicago and London, The University of Chicago Press.

INSEE (2014), *France. Portrait social*.

INSEE (2015), « Recul de la sphère productive quatre fois plus fort qu'en moyenne en France », *Insee Analyses Franche-Comté*, n° 6, 2-4.

JAVEAU Claude (2003), *Sociologie de la vie quotidienne*, Paris, PUF.

KAYSER Bernard (1969), « L'espace non métropolisé du territoire français », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 4, 371-378.

KIRSZBAUM Thomas (dir.) (2015), *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

KOKOREFF Michel (2009), « Ghettos et marginalité urbaine, Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 3, 553-572.

KROLL Lucien (date inconnue), *Quartiers soutenables Saint-Dizier et Auxerre*, Bruxelles.

KROLL Lucien (2001), *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka.

LA-BAS SI J'Y SUIS (2018), « Ken Loach : « Je soutiens totalement la grève des cheminots » » (un entretien-vidéo de Daniel Mermet), *Là-bas si j'y suis*, URL : <https://la-bas.org/la-bas-magazine/entretiens/ken-loach-je-soutiens-totalement-la-greve-des-cheminots>, consulté le 4 mai 2018.

LAHIRE Bernard (2004), « Introduction », dans LAHIRE Bernard, *À quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, 5-12.

LAMBERT Anne (2015a), « *Tous propriétaires !* », *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil.

LAMBERT Anne (2015b), « Anne Lambert : l'envers du décor pavillonnaire » (entretien avec Joseph CONFAVREUX), La boîte à idées, *Médiapart*, URL : <http://www.mediapart.fr/journal/france/290715/anne-lambert-l-envers-du-decor-pavillonnaire>, consulté le 12 février 2016.

LAPEYRONNIE Didier (2008), *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont.

LA ROCCA Fabio (2007), « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés*, n° 95 (L'Image dans les sciences sociales), 33-40.

LE BRETON Eric (2009), « La sociologie urbaine des Trente glorieuses contre l'urbanisme. Premiers éléments d'un chantier en cours », *ESO Travaux et Documents*, Espaces et Sociétés - UMR 6590, 7-18.

LEFEBVRE Henri (1960), « Les nouveaux ensembles urbains », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n° 1-2, 186-201.

LEFEBVRE Henri (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Seuil.

LEFEBVRE Henri (2000 [1974]), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE Henri (2010), « Quand la ville se perd dans une métamorphoses planétaire », *Manière de voir*, n°114, 20-23.

LELEVRIER Christine (2010), « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et sociétés*, vol. 140-141, n° 1, 59-74.

LELÉVRIER Christine et Christophe NOYE (2012), « La fin des grands ensembles ? », dans DONZELOT Jacques (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, 185-221.

LELÉVRIER Christine (2014), « La rénovation urbaine, un re-peuplement des « grands ensembles » ? », dans DESAGE Fabien, Christelle MOREL JOURNEL et Valérie SALA PALA, *Le peuplement comme politiques*, Rennes, PUR, 175-194.

LELÉVRIER Christine (2018), « Rénovation urbaine et trajectoires résidentielles : quelle justice sociale ? », *Métropolitiques*, URL : <https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-trajectoires-residentielles-quelle-justice-sociale.html#nh6>, consulté le 9 juillet 2018.

LEVI STRAUSS Claude (1962), *La pensée sauvage*, Paris, Plon.

LEVERATTO Jean-Marc (2007), « L'œuvre de Michel Foucault et la sociologie de la réception : profession, émotion et expertise », *Le Portique*, n°13-14, 14 p., URL : <http://leportique.revues.org/index609.html>, consulté le 5 décembre 2011.

LIEUX-DITS et AMAVI (bureaux d'étude) (2002), *Etude pour le renouvellement urbain des 5 quartiers ZUS d'Auxerre*, Ville d'Auxerre.

LINHART Danièle (2009), *Perte d'emploi, perte de soi*, Érès, Toulouse.

LOMBA Cédric (2004), « Regards sur... Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France de Christian Baudelot, Michel Gollac (Paris, Fayard, 2004) ; Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord d'Olivier Schwartz (Paris, PUF, 1990) ; Les gens d'usine. 50 ans d'histoire à Peugeot-Sochaux de Nicolas Hatzfeld (Paris, L'Atelier, 2002) », *Travail, genre et sociétés*, n° 12, 254-261.

LOMBA Cédric (2016), « Faire face aux conditions d'incertitude dans les mondes ouvriers », *Le monde privé des ouvriers : lectures et pistes de recherche sur les mondes populaires*, Journée d'études du Cresppa, Paris, Site Pouchet du CNRS, vendredi 9 décembre 2016 URL:https://www.canal-u.tv/producteurs/site_pouchet_cnrs/cresppa/le_monde_ouvrier.

LOSCHAK Danièle (1978), « Espace et contrôle social », dans Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (C.U.R.A.), *Centre, Périphérie, Territoire*, Paris, PUF, 151-198.

LUXEMBOURG Corinne (2008), *Villes en transition : les avatars de l'industrie dans les villes françaises petites et moyennes (Blagnac, Bourges, Gennevilliers, Le Creusot, Valenciennes)*, thèse de doctorat de géographie, Université de Nanterre - Paris X.

LUXEMBOURG Corinne (2012), « Place et rôle du travail dans l'habitat populaire : un enjeu de développement durable », *Ciência & Ambiente*, n°45, 21-32.

MAUGER Gérard (2006), « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans », dans LOJKINE Jean, Pierre COURSA-SALIES et Michel VAKALOULIS (dir.), *Nouvelles luttes de classes*, Paris, PUF, 29-42.

MAZAUD Caroline (2010), « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », *Regards sociologiques*, n° 40, 45-57.

MONIN Éric, Sophie DESCAT et Daniel SIRET (2002), « L'émergence du développement durable au regard des mutations de l'histoire urbaine », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 92, 7-15.

MISCHI Julian (2010), *Servir la classe ouvrière, Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR.

NAVILLE Pierre (1966), « Instrumentation audio-visuelle et recherche en sociologie », *Revue française de sociologie*, n°7-2, 158-168.

OBLET Thierry et Agnès VILLECHAISE (2012), « Les leçons de la rénovation urbaine : de la ville fantasmée à la ville du possible ? » dans DONZELOT Jacques (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, 119-161.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1982), « Production écrite et production audiovisuelle », *Geste et Image*, n° spécial (Anthropologie de la gestuelle, anthropologie de l'image), 129-136.

ONZUS (2011), *Rapport annuel 2011*.

ONZUS (2012), *Rapport annuel 2012*.

PASSERON Jean-Claude et Jacques REVEL (dir.) (2005), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS.

PAUGAM Serge (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.

PAUGAM Serge (2008), *Le lien social*, Paris, PUF.

PAUGAM Serge (dir.) (2004), *L'intégration inégale, Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, collection Le lien social.

PAUGAM Serge (2015), « L'intégration inégale », intervention au Séminaire du Centre Pierre Naville, Evry, le 20 mars 2015.

PERRIN-HEREDIA Ana (2010), *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires, Ethnographie économique d'une « zone urbaine sensible »*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne.

PINÇON Michel et Monique PINÇON-CHARLOT (1989), « Le marché de la maison individuelle », *Recherches et Prévisions*, n°17, 45-50.

PINEAUX Denise (1984), « De 1851 à nos jours », dans ROCHER Jean-Pierre (dir.), *Histoire d'Auxerre. Des origines à nos jours*, Editions Horvath, 343-388.

PRIBETICH Justine (2017), « Explorer la ville moyenne à Auxerre et à Vienne. Retour sur deux études fondatrices de la sociologie urbaine française », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, 33-50.

PROFESSION BANLIEUE (2005), *Auxerre : rénovation urbaine à haute qualité environnementale*.

PURCELL Mark (2009), « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains », *Rue Descartes*, n° 63, 40-50.

RANCIÈRE Jacques (2008), *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique.

RENAHY Nicolas (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie, Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, n° 40, 9-26.

RENAUDIE Serge (2012), *L'éco-quartier des Brichères*, document de présentation du projet, Ivry-sur-Seine, Atelier Ville-Paysage.

RENAULD Vincent (2012), « Les éco-techniques à l'épreuve des usages », dans *L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France : quelles pratiques, quelles perspectives ?*, articles des intervenants à la journée d'étude du 18 septembre 2012, Paris, ENSA.

RETIÈRE Jean-Noël (2003), « Autour de l'autochtonie, Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, Vol. 16, n° 63, 121-143.

RIPOLL Fabrice (2012), « Attention, un espace peut en cacher un autre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 112-121.

RIPOLL Fabrice et Sylvie TISSOT (2010), « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards Sociologiques*, n°40, 5-7.

RIPOLL Fabrice et Vincent VESCHAMBRE (2005), « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la "mobilité" et le "capital spatial" », dans ARLAUD

Samuel, Yves JEAN et Dominique ROYOUX (dir.), *Rural-Urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, coll. « espace et territoires », 467-483.

ROCHER Jean-Pierre (1984), « Auxerre pendant la première moitié du XIXe siècle », dans ROCHER Jean-Pierre (dir.), *Histoire d'Auxerre. Des origines à nos jours*, Editions Horvath, 303-341.

ROSENFELD Jean-Marc (1994), « Filmer une reconversion du regard », dans FRANCE (de), Claudine (dir.), *Du film ethnographique à l'anthropologie filmique*, Bruxelles et Paris, Éditions des Archives contemporaines, 43-57.

RUFFIN François (2015), « *L'égalité c'est la santé* », *Entretien avec Richard Wilkinson, épidémiologiste*, Fakir Editions, Amiens.

SANGLA Sylvain (2011), « Politique et espace chez Henri Lefebvre », Thèse de doctorat de philosophie (Introduction, Chapitre 6, Chapitre 10 et Conclusions), *La Somme et le Reste*, n°19, 30 p., URL : <http://www.lasommeetlereste.com/pages/La-somme-et-le-reste-no-19-mars-2011-4814501.html>, consulté le 8 octobre 2011.

SEBAG Joyce (2012), « De la sociologie visuelle à la sociologie filmique », dans GEHIN Jean-Paul et Hélène STEVENS, *Images du travail, travail des images*, Rennes, PUR, 291-300.

SEBAG Joyce, Jean-Pierre DURAND, Christine LOUVEAU, Luca QUEIROLO PALMAS et Luisa STAGI (dir.) (2018), *Sociologie visuelle et filmique. Le point de vue dans la vie quotidienne*, Gênes, Genova University Press.

SCHWARTZ Olivier (1998), *La notion de « classes populaires »*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Saint-Quentin en Yvelines.

SCHWARTZ Olivier et Annie COLLOVALD (2006), « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n° 37, 50-55.

SCHWARTZ Olivier (2011), « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>, consulté le 10 novembre 2017.

SCHWARTZ Olivier (2012 [1990]), *Le monde privé des ouvriers, Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

SIBLOT Yasmine, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET et Nicolas RENAHY (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

STAVENHAGEN Rodolfo (1968), « Classes sociales et stratification », *L'Homme et la société*, n° 8 (Au dossier de la révolte étudiante), 201-211.

TERRENOIRE Jean-Paul (1982), débat, *Geste et Image*, n° spécial (Anthropologie de la gestuelle, anthropologie de l'image), 137-141.

TILMAN Alexandra (2014), *Aux confins du travail industriel, les free parties. Réflexion socio-filmique sur une déviance temporaire*, thèse de doctorat en sociologie, Université d'Evry.

VEYRET-VERNER Germaine (1969), « Plaidoyer pour les moyennes et petites villes », *Revue de géographie alpine*, tome 57, n° 1, 5-24.

VILLEMIN Virginie (2018), *Migration inversée. Le choix de vivre sa retraite dans un pays du Maghreb*, thèse de doctorat en sociologie, Université d'Evry.

TISSOT Sylvie et Franck POUPEAU (2005), « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 4-9.

TISSOT Sylvie (2007), *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil.

TOPALOV Christian (2013), « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 10 p., URL : <https://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>, consulté le 16 décembre 2017.

VALEGEAS François (2014), *Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, Thèse de doctorat d'urbanisme, Université Paris-Est.

VANDER GUCHT Daniel (2010), *Sociologie visuelle, Introduction au cours de sociologie visuelle*, Bruxelles (ULB).

VILLE D'AUXERRE / ANRU (2005), « *Rénovation urbaine. Auxerre s'engage* » Acte 1 : le quartier des Brichères, Convention ANRU, 4 février 2005.

VILLE D'AUXERRE (2009), *Diagnostic urbain et social et Rénovation urbaine*, dossier technique.

VOIX PUBLIQUES (2009), « Les Brichères. Un quartier durable après rénovation urbaine », *Villes au carré*, n°7a, 4 p.

VOIX PUBLIQUES (2009), « Le projet urbain sur la place publique. La concertation avec la population au centre du modèle auxerrois de développement durable », *Villes au carré*, n°7b, 4 p.

WACQUANT Loïc (2006), *Parias urbains*, Paris, La Découverte.

YOUNG Michael et Peter WILMOTT (1983 [1957]), *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou CCI.

ZETLAOUI-LÉGER Jodelle (2005), « L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques », *Les Cahiers de l'école d'architecture de la Cambre*, numéro spécial, 99-110.

2. Films (auxquels le texte fait référence)

La rue du moulin de la pointe de Jean-Claude Bergeret et Jacques Krier (1956)

Hitler... connais pas ! de Bertrand Blier (1963)

Chronique d'un été de Jean Rouch et Edgar Morin (1961)

Dans la maison radieuse de Christian Rouaud (2004)

La vierge, les coptes et moi de Namir Abdel Messeeh (2012)

TABLE DES ENCADRÉS, ILLUSTRATIONS ET CLICHÉS DE TERRAIN

1. Encadrés

Encadré 1 Théorie et pratique : deux pôles concurrents?.....	38
Encadré 2 Document de travail du tournage, destiné à l'équipe	47
Encadré 3 Le peuplement, clarifications	85
Encadré 4 Les effets (très) incertains de la mixité sociale	91
Encadré 5 Note sur les données statistiques relatives à la ZUP de Sainte-Geneviève.....	118
Encadré 6 Discours des acteurs politiques et professionnels, principes directeurs du projet et modalités de sa mise en œuvre : sources mobilisées.....	131
Encadré 7 La place du développement durable dans la recherche	138
Encadré 8 Le lieu d'intervention : des décisions qui contredisent les préconisations	142
Encadré 9 Informations sur les données statistiques relatives au peuplement	149
Encadré 10 « Faut toujours faire attention », l'étroitesse des ressources.....	212
Encadré 11 Le travail omniprésent.....	248
Encadré 12 Un élément de compréhension à manier avec précaution	262

2. Illustrations

Illustration 1 Carte des différents quartiers ORU (pressentis pour une rénovation urbaine) de la ville d'Auxerre (Lieux-Dits et Amavi 2002 , source IGN)	113
Illustration 2 Étapes du développement de la ville d'Auxerre (Lieux-Dits et Amavi 2002) .	114
Illustration 3 Etat du quartier avant rénovation (Convention ANRU 2005)	120
Illustration 4 Le quartier avant et après rénovation (Renaudie 2012).....	121
Illustration 5 Implantation des nouvelles constructions (Renaudie 2012)	122
Illustration 6 Carte satellite du quartier des Brichères (et de ses rues) (Géoportail 2017, source IGN).....	123
Illustration 7 Tranches 1 et 2, architecte Lucien Kroll (photographie de Danièle Zetlaoui) .	124
Illustration 8 Tranche 3, architecte Ignace Grifo (photographie de E. Balteau)	125
Illustration 9 Tranche 4, architecte Gilles Pessard (photographie de E. Balteau).....	125

3. Clichés de terrain

Photographies de Emilie Balteau principalement

Cliché 1 Ginette et Jacques Stiz chez eux, juin 2016.....	51
Cliché 2 Bruno Killian chez lui, juin 2016.....	51
Cliché 3 Intérieur de chez Bruno et Véronique Killian, juin 2016	52
Cliché 4 Sylvette Detrez chez elle, juin 2016	52
Cliché 5 Intérieur de chez Sylvette Detrez, juin 2016.....	53
Cliché 6 Nabila El Fathi chez elle, juin 2016.....	54
Cliché 7 Clarisse Moinoufama chez elle, juin 2016.....	55
Cliché 8 Alexandra Tilman (à g.), Anna Salzberg (à d.) et moi-même, aux Brichères en juin 2017, photographie de Marie Bottois.....	57
Cliché 9 L’atelier d’animation « Nom de d’la » aux Grands Voisins (Paris) transformé en salle de montage, janvier 2017, photographie de Marie Bottois.....	58
Cliché 10 Mur de la salle de montage, post-it reprenant les différents motifs du film, outil de visualisation pour le montage, mars 2017, photographie de Marie Bottois.....	59
Cliché 11 « Le film en une image », le film monté tel qu’il apparaît dans le logiciel de montage (Premiere Pro) sous forme de « timeline », photographie et légende de Marie Bottois, mars 2017.....	59
Cliché 12 Restitution du film auprès des habitants, le 2 juin 2017 à la Maison de quartier des Brichères.....	67
Cliché 13 Restitution du film auprès des habitants, le 2 juin 2017 à la Maison de quartier des Brichères.....	68
Cliché 14 Scène coupée : projection dans l’espace domestique (chez les Stiz).....	75
Cliché 15 Scène coupée : projection dans l’espace domestique (chez les El Fathi)	75
Cliché 16 Scène coupée : projection nocturne (les mains de Mme Stiz)	76
Cliché 17 Scène coupée : projection nocturne (Marie-Line Roelandts qui danse)	76
Cliché 18 Scène coupée : vie quotidienne (Mr et Mme Stiz préparant le repas)	77
Cliché 19 Scène coupée : vie quotidienne (Sylvette Detrez jouant aux cartes)	77
Cliché 20 Photographie prise depuis les hauts d’Auxerre (E. Balteau 2013)	112
Cliché 21 Dessin d’Eddie Erard	179

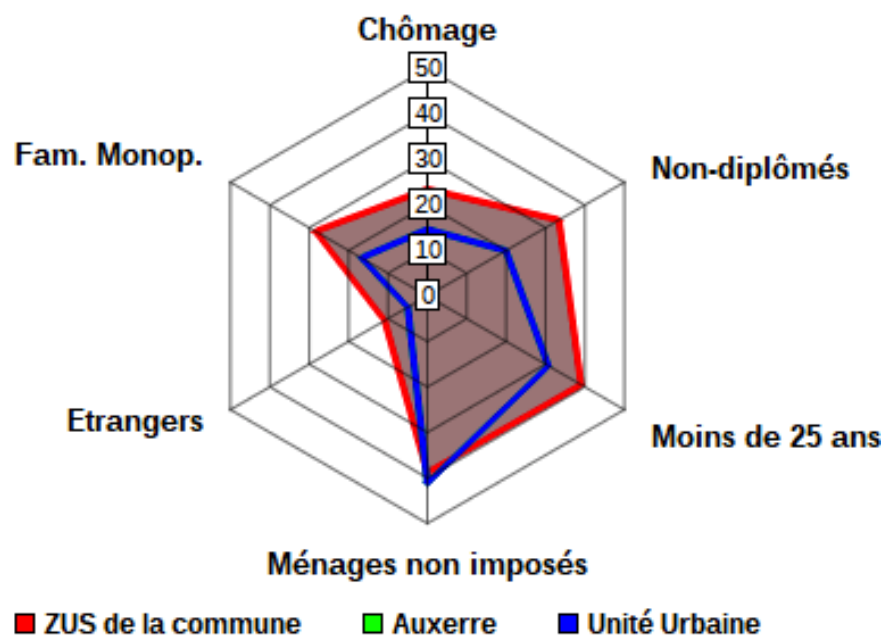
ANNEXES

1. Profil du quartier des Brichères

Les Brichères : tableau des indicateurs socio-économiques

	Données locales		Données nationales	
	ZUS des Brichères	Auxerre	ZUS (ensemble)	France Métropolitaine
Part des jeunes de moins de 25 ans / Indice de jeunesse (- de 20 ans / 60 ans et +) pour les données locales	39,5% (1999) / Indice 2,2 (1999) et 3,1 (2008)**	30,7% (1999) / Indice 1 (2008)	40% (2006)	30,6% (2006)
Familles nombreuses pour les données nationales / Part des ménages d'au moins 6 personnes pour les données locales	4% (1999) 5,7% (2009)	2% (1999) 1,9% (2009)	11,9% (2011)	11,3% (2011)
Familles monoparentales	28,1 % (1999) 26% (2006)	16,7% (1999)	20,5% (2011)	15,4% (2011)
Nationalité étrangère	11,6% (1999)	5% (1999)	17,5% (2006)	6,3 % (2014) (3 fois moins qu'en ZUS)
Taux de chômage (parmi les actifs de 15-64 ans)	29,4% (1999) 24,9% (2009)	14,7% (1999)	22,7% (2011)	9,3% (2011) (2,5 fois moins qu'en ZUS)
Emplois précaires (sans CDI) (Part des <i>salariés</i> pour les données nationales. Part de la <i>population active</i> pour les données locales)	28% (2006)*	/	18,2% (2011)	12,2% (2011) 14,7% (2016)
Aucun diplôme (à l'issue des études)	36,3% (1999)	19,9% (1999)	39% (2011)	21,2% (2011, quartiers Hors-ZUS des agglomérations comprenant une ZUS) (près de 2 fois moins qu'en ZUS)
Diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle			3,9% (2011)	/
Ouvriers (qualifiés ou non) et employés (parmi les <i>actifs occupés</i> pour les données nationales et les données locales de 2007, parmi les <i>salariés</i> - qui représentent en France en 2016 88% des actifs occupés - pour les données locales de 2006)	89,7% (2006) 88, 5% (2007)	67,5% (2006) 60,3% (2007)	56,3% (2011)	47,7% (2016)

	Données locales		Données nationales	
	ZUS des Brichères	Auxerre	ZUS (ensemble)	ZUS des Brichères
Niveau de vie moyen (euros) (mois) (revenu <i>disponible</i> par UC (unité de consommation), prenant en compte les effets redistributifs des impôts et des prestations sociales)	/	/	918 (2011)	1260 (2011, quartiers Hors-ZUS des agglomérations comprenant une ZUS)
Revenu <i>fiscal</i> par UC (euros) (année) (somme des revenus déclarés au fisc avant abattements. Revenu <i>moyen</i> pour les données nationales, revenu <i>médian</i> pour les données locales)	9860 (2006) 8400 (2009)	16 374 (2006) 17 822 (2009)	12 345 (2009)	21 574 (2009)
Taux de pauvreté pour les données nationales (proportion d'individus dont <i>le niveau de vie</i> est inférieur au seuil de pauvreté, à savoir 60 % du niveau de vie médian (964 euros en 2010)) Bas revenus pour les données locales (proportion d'individus dont <i>les revenus hors prestations sociales</i> sont inférieurs au seuil de pauvreté, à savoir 60 % du niveau de vie médian (964 euros en 2010))	25,7% (2005) 34,2% (2009)	12,2% (2005) 10,7% (2009)	36,1% (2010)	14,1% (2010) (2,5 fois moins qu'en ZUS)
Population couverte par la Caf (rapportée à la population au recensement 2006)	/	/	65,9% (2011)	48,8% (2011)
Part des allocataires percevant le RSA (revenu de solidarité active)	/	/	30,2% (2011)	16,8% (2011) (2 fois moins qu'en ZUS)
Aide au logement (part des <i>ménages</i> pour les données locales, Part des <i>allocataires</i> pour les données nationales)	62,5% (2002)	/	74,4% (2011)	54,2% (2011)
Taux de couverture de la CMU	22,1% (2006)	13,4% (2006)	20,7% (2011)	6,7% (2011) (3 fois moins qu'en ZUS)



Profil 1999 (SIG, source Insee)³⁴⁵

Tableau des indicateurs socio-économiques : sources mobilisées

Les chiffres relatifs à la ZUS des Brichères et à Auxerre sont tirés du rapport de 2002 faisant suite au diagnostic urbain, social et économique des quartiers sensibles de la ville d'Auxerre réalisé en vue de la mise en place des projets de rénovation urbaine (Lieux-dits et Amavi 2002) ainsi que du système d'information géographique de la politique de la ville (SIG) qui fournit, en exploitant les données de l'Insee, les « chiffres clés » sur les quartiers prioritaires (pour les autres années mentionnées, allant de 1999 à 2009). Lorsque les valeurs de deux années existent, le tableau les intègre afin de rendre compte de l'évolution de l'indicateur concerné.

Les chiffres relatifs à l'ensemble des zones urbaines sensibles ainsi qu'à la France métropolitaine (ou, lorsque stipulé, aux quartiers Hors-ZUS) sont issus de l'article de Cyprien Avenel et Adeline Sagot (2013). Des chiffres provenant des rapports 2011 et 2012 de l'Onzus (sur lesquels s'appuient d'ailleurs en grande partie les auteurs) viennent dans la mesure du possible compléter les deux colonnes en question. L'Onzus exploite à son tour les données les plus récentes de l'Insee, notamment, pour ce qui nous concerne, le recensement de la population 2006, les fichiers des Caf au 31 décembre 2011 (Cnaf – Insee), l'Enquête Emploi en continu (chiffres de 2011) et les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (chiffres de 2009 et

³⁴⁵ La ville d'Auxerre ne compte qu'une seule commune périphérique, avec laquelle elle forme son unité urbaine (la terminologie géographique de l'Insee est abordée dans le cadre du chapitre 4 relatif à Auxerre). Les deux entités se superposent donc presque exactement, ce qui explique que la couleur associée à Auxerre (le vert) n'apparaisse pas dans le schéma.

2010) (Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA) ; l'observatoire des zones sensibles exploite également le rapport de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2011-2012 (chiffres de 2009) et les données de la CNAM/TS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) (chiffres de 2011).

Dans le tableau, les chiffres des années plus récentes (2014 et 2016) proviennent directement de l'Insee lorsque, à défaut de données disponibles dans l'article et les rapports mentionnés, il nous est néanmoins apparu pertinent de compléter le tableau – bien que la comparaison soit à aborder avec précaution dans la mesure où les années de référence ne correspondent pas (les coefficients multiplicateurs indiqués relèvent en revanche de la même année et permettent donc une comparaison plus fine).

2. Liste des habitant.e.s rencontré.e.s

2.1. Relogé.e.s depuis les tours des Brichères

	1	2
	Jacques Stiz (80 ans*)	Ginette Stiz (80 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranches 1/2 (2005)	Tranches 1/2 (2005)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (33 ans)	Brichères Tours (33 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse dans le Tonnerrois (Yonne, Bourgogne). 8 ans aux Rosoirs (hauts d'Auxerre) avant d'emménager aux Brichères	Jeunesse dans le Tonnerrois (Yonne, Bourgogne). 8 ans aux Rosoirs (hauts d'Auxerre) avant d'emménager aux Brichères
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Retraité. Ouvrier (32 ans chez Fruehauf)	Retraîtée. Ouvrière en blanchisserie / Femme au foyer
Origine sociale et géographique	Origine rurale	Origine rurale
Composition de la famille et du foyer	Marié Quatre enfants ayant quitté le foyer	Mariée Quatre enfants ayant quitté le foyer

	3	4
	Evelyne Pereira (59 ans)	Felipe Pereira (63 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranches 1/2 (2006)	Tranches 1/2 (2006)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (26 ans)	Brichères Tours (26 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse dans la Puisaye (région agricole située à cheval entre la Bourgogne et le Centre)	Jeunesse au Portugal
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Aide à domicile depuis 1999 (avant femme au foyer)	Retraité. Maçon
Origine sociale et géographique	Origine rurale. Père ouvrier agricole (bois)	Immigré Portugais
Composition de la famille et du foyer	Mariée au moment de l'enquête (séparée depuis). Quatre enfants ayant quitté le foyer	Marié au moment de l'enquête (séparé depuis). Quatre enfants ayant quitté le foyer
Informations supplémentaires éventuelles		Arrivé lorsque l'entretien était déjà bien engagé avec sa femme, les propos récoltés auprès de Mr Cardoso sont moins nombreux et plus partiels

*Âge au moment de la phase d'enquête de terrain. Plus de deux années séparent cette période du tournage du film. Pour les habitants qui y ont participé, il s'agit donc de procéder à l'addition. Leurs propos étant marqués par la constance, il a cependant été décidé de ne pas renseigner cette information lors des citations, afin de ne pas surajouter aux multiples informations fournies dans ce cadre.

	5	6
	Annie Dupuy (43 ans)	Hanane Kettani (35 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranches 1/2 (2007)	Tranches 1/2 (2006)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (8 ans)	Brichères Tours (2 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse dans le Tonnerrois (Yonne, Bourgogne). Foyer des jeunes travailleurs d'Auxerre de ses 16 à ses 20 ans. Logement privé à Vaux (à côté d'Auxerre) pendant 5 ans. Les Rosoirs (hauts d'Auxerre) pendant un an et demi avant d'emménager aux Brichères en 1998	Tourcoing (Nord) jusqu'à ses 6 ans. Brichères Tours jusqu'à ses 14 ans. ZUP jusqu'à son mariage. Sud de la France pendant deux années jusqu'à sa séparation avec son mari. ZUP pendant 8 mois puis Brichères Tours jusqu'en 2006 >>> Grande familiarité avec les hauts d'Auxerre , inscrite dans le temps long depuis l'enfance
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Auxiliaire de vie, agent de service hospitalier (temps partiel) depuis 2007, après avoir travaillé 17 ans comme employée dans la restauration. BEP comptabilité	Intérimaire. Chômage au moment de l'entretien. Diplôme d'animation (niveau BEP).
Origine sociale et géographique	Origine rurale. Parents agriculteurs dans le Tonnerrois	Origine marocaine (parents immigrés). Parents séparés. Père ouvrier (resté dans le Nord)
Composition de la famille et du foyer	Vit seule. Une fille de 16 ans placée en foyer d'enfants depuis 4 ans, avec visites régulières en vue d'un retour progressif	Famille monoparentale. Deux enfants : 10 et 11 ans

	7	8
	Luiz Pinto (79 ans)	Ana Pinto (78 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranches 1/2 (2006)	Tranches 1/2 (2006)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (40 ans). Deux logements successifs (lorsque les enfants quittent le foyer, ils privilégient un logement plus petit)	Brichères Tours (40 ans). Deux logements successifs (lorsque les enfants quittent le foyer, ils privilégient un logement plus petit)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse et mariage au Portugal. A l'arrivée en France (respectivement en 1960 et 1961) ils habitent d'abord dans une maison privée (à Auxerre) qu'ils achètent avant de la revendre et d'emménager aux Brichères en 1966	Jeunesse et mariage au Portugal. A l'arrivée en France (respectivement en 1960 et 1961) ils habitent d'abord dans une maison privée (à Auxerre) qu'ils achètent avant de la revendre et d'emménager aux Brichères en 1966
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Retraité. Maçon	Retraîtée. Nourrice agréée pendant 16 ans
Origine sociale et géographique	Immigré Portugais	Immigrée Portugaise
Composition de la famille et du foyer	Marié. Quatre enfants ayant quitté le foyer	Mariée. Quatre enfants ayant quitté le foyer

	9	10
	Clarisse Moinoufama (35 ans)	Eddie Erard (41 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranches 1/2 (2005)	Tranches 1/2 (2005) (Cas particulier : se référer à la troisième ligne)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (4 ans)	Brichères Tours (4 ans) (Cas particulier : se référer à la troisième ligne)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse à Appoigny, puis à Monéteau (à côté d'Auxerre) lorsque ses parents font construire	Jeunesse dans les tours des Brichères. Il habite ensuite successivement les Rosoirs (hauts d'Auxerre) et le Centre ville, avant d'emménager sur la rive droite - aux Vauviers (démolis) puis aux Images (logement actuel, petite maison sur le modèle des Brichères). Après son départ du foyer parental, les tours des Brichères restent pour lui un lieu quotidien important, d'abord parce qu'il rend visite à sa mère (notamment) ; ensuite (surtout) parce que sa compagne et sa fille y vivent à partir de 2001, de sorte qu'il investit de fait fortement le quartier bien que n'étant plus son habitant officiel. Ainsi, son discours s'apparente à celui des personnes relogées des tours
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Au moment de l'enquête : accueil et gestion administrative dans le cadre du salon de tatouage ouvert par son compagnon Eddie Erard (activité interrompue pour raison économique et de santé, après 5 ans, au moment du film). Avant cela, elle a connu différents emplois, notamment dans les travaux publics et la grande distribution. BAC technique en comptabilité (STT)	Au moment de l'enquête : patron du salon de tatouage qu'il a ouvert en septembre 2012 (activité interrompue pour raison économique et de santé, après 5 ans, au moment du film). Aucun diplôme (quitte l'école en 4e)
Origine sociale et géographique	Née à la Réunion (mère réunionnaise, père métropolitain). Mère auxiliaire de vie, père infirmier	Père décédé. Livreur. Mère retraitée. Aide ménagère
Composition de la famille et du foyer	Une fille de 11 ans qui vit chez elle. En couple avec Eddie Erard, le père de sa fille. Les conjoints possèdent cependant chacun leur propre logement. Son compagnon est par conséquent régulièrement présent	Une fille de 11 ans qui vit chez sa mère, Clarisse Moinoufama, avec qui il vit toujours une vie de couple. Les conjoints possèdent cependant chacun leur propre logement. Il est par conséquent régulièrement présent chez sa compagne

	11	12
	Serge Verdier (58 ans)	Sonia Verdier (16 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2008)	Tranche 3 (2008)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (15 ans) puis "logement tiroir" (logement intermédiaire avant relogement définitif) aux 140 (2 ans)	Brichères Tours (14 ans) puis "logement tiroir" (logement intermédiaire avant relogement définitif) aux 140 (2 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse dans une petite cité HBM située dans les hauts d'Auxerre . ZAC avec sa première femme avant d'emménager dans les tours des Brichères (d'abord seul puis avec sa seconde femme)	/
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Ouvrier cariste (en CDI temps plein) à la TNT (transport de colis) où il travaille depuis 12 ans (y a d'abord travaillé comme agent de tri en CDD et à temps partiel). Avant cela, il a travaillé dans la restauration (Courteville) puis enchaîné les petits boulots comme intérimaire dans l'industrie, le bâtiment et les services. Aucun diplôme (ni certificat)	Lycée technique
Origine sociale et géographique	Père décédé peu après sa naissance	Mère au foyer. Père cariste (voir la colonne ci-contre)
Composition de la famille et du foyer	Marié Trois enfants d'un premier lit (dont un fils décédé à l'âge de 21 ans) et deux enfants d'un second lit (16 et 17 ans) qui vivent avec lui et leur mère (au foyer)	Vit avec ses parents et sa sœur (d'un an son aînée)
Informations supplémentaires éventuelles		

	13	14
	Alain Bertin (68 ans)	Nicole Bertin (66 ans)
Secteur et date d'arrivée	Cas particulier : relogé en dehors du hameau (dans un petit groupe de logements sociaux constitués de trois petites barres, situées à proximité de la ZUS des Brichères)	Cas particulier : relogée en dehors du hameau (dans un petit groupe de logements sociaux constitués de trois petites barres, situées à proximité de la ZUS des Brichères)
Quartier d'origine et ancienneté	Brichères Tours (13 ans)	Brichères Tours (20 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Gradignan (10 km de Bordeaux) jusqu'à ses 28 ans. Mige (17 km d'Auxerre) avec sa première femme (bourguignonne), où ils font construire. ZUP après le décès de sa première femme et la vente de la maison, avant d'emménager aux Brichères lorsqu'il rencontre sa seconde femme	Jeunesse en milieu rural (Yonne)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Retraité. Plombier	Retraîtée. Mère au foyer
Origine sociale et géographique	(Donnée lacunaire) Remarque : Mr Courbin ne parle pas (ou très peu) de sa famille, avec laquelle il n'aura plus aucun contact après son départ vers la Bourgogne. Plus généralement, il ne souhaite pas "ressasser le passé".	Origine rurale. Parents fermiers
Composition de la famille et du foyer	Marié	Divorcée et remariée. Quatre enfants ayant quitté le foyer

2.2. Relogé.e.s depuis l'immeuble Pont (ou Porche) de la ZUP

	15	16	17
	Resa Kurt (40 ans)	Mai Tran (45 ans)	Fatima Guedira (53 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranches 1/2 (2008) puis départ (retour à la ZUP)	Tranche 3 (2008). Deux logements successifs (lorsque les enfants quittent le foyer pour étudier, elle privilégie un logement plus petit dans la même rue)	Tranche 3 (2009)
Quartier d'origine et ancienneté	Immeuble Porche (19 ans)	Immeuble Porche (entre 6 et 10 ans)	Immeuble Porche (24 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Turquie (Antalya) jusqu'à ses deux ans. Centre ville (d'Auxerre) pendant 5 ans. Les 140 (Brichères) pendant 10 ans avant que la famille (qui s'est agrandie) emménage dans l'Immeuble Porche pour un appartement plus grand	Jeunesse et premier enfant au Vietnam. Strasbourg. Foyer à Joigny (Yonne). Quartier des Piedalloues (HLM) à Auxerre (hébergée). Plusieurs bâtiments à la ZUP ("Les enfants ont grandi là-bas")	Maroc jusqu'à ses 10 ans. Saint-Florentin (30 km d'Auxerre) jusqu'à son mariage (mari marocain, arrivé en France âgé de 20 ans) avant de rejoindre l'Immeuble Porche
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Sans emploi. Touche le RSA. Il a fait les marchés pendant 10 ans (vente de cerises, saisonnier) et a travaillé 3 années à la DDE de 2007 à 2010, suivies de deux années d'indemnités de chômage	Femme de ménage et employée de cuisine (cumule deux emplois précaires)	Femme de ménage jusqu'en 2003 (a arrêté de travailler suite à un cancer du sein)
Origine sociale et géographique	Arrivé de Turquie avec sa mère, 7 ans après son père. Naturalisé en 2010. Père retraité (ouvrier dans les travaux publics). Mère saisonnière (cerises, vignes), a également travaillé comme femme de ménage	Immigrée Vietnamiennne	Arrivée du Maroc avec ses parents
Composition de la famille et du foyer	Marié (femme au foyer, arrivée de Turquie à l'âge adulte après leur mariage). Deux filles (6 et 2 ans). Avant de quitter les Brichères, il y vivait avec ses propres parents, son frère aîné et sa sœur cadette. Seuls ses parents et cette dernière demeurent aujourd'hui à cette adresse, le frère ayant lui aussi quitté le foyer familial	Famille monoparentale. Quatre enfants. Le plus jeune (17 ans) vit sous son toit. Les trois autres sont partis suivre des études supérieures dans des plus grandes villes (en France et à l'étranger)	Mariée. Mari retraité (ouvrier chez Yoplait). Quatre enfants, dont deux encore sous leur toit (un garçon de 17 ans au lycée et une fille de 25 ans qui travaille au centre d'appels Armatiss)
Informations supplémentaires éventuelles	Aux dires d'Ali Dogan, la décohabitation est liée à l'interdiction de multiplier les RSA au sein d'un même foyer. Elle apparaît ici fortement contrainte	Plus que chez les autres enquêtés, les informations concernant Mme Nguyen manquent parfois de précision. Notons à cet égard que la conduite et la durée de l'entretien ont fortement été conditionnées par sa faible maîtrise de la langue française qui m'a conduit à privilégier, plus que chez les autres, son rapport à l'espace au regard des données plus objectives	

	18	19
	Erkan Yildirim (60 ans)	Erin Yildirim (26 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3, <i>secteur Sud</i> (2008)	Tranche 3, <i>secteur Sud</i> (2008)
Quartier d'origine et ancienneté	Immeuble Porche (6 ans)	Immeuble Porche (6 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse en Turquie. Centre ville (d'Auxerre). Quartier des Vauviers (rive droite)	Centre ville (d'Auxerre). Quartier des Vauviers (rive droite) (période de ses classes primaires)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Retraité. Maçon	Intérimaire. Chômage au moment de l'entretien. BAC + 2 (Force de vente)
Origine sociale et géographique	Arrivé de Turquie avec ses parents vers 1980	Père retraité (maçon). Mère femme au foyer
Composition de la famille et du foyer	Marié (femme Turque, au foyer). Quatre enfants	Vit avec ses parents et ses trois frères et sœurs (elle est l'aînée)
Informations supplémentaires éventuelles	Mr Buyuklu a pris part activement à l'entretien. Il importe cependant de noter que ce dernier était à l'origine prévu uniquement avec sa fille (voir la colonne ci-contre la concernant) et que le père est non seulement arrivé en cours d'entretien, mais a également dû partir avant qu'il ne s'achève, de sorte qu'il se trouve pour lui moins approfondi	

	20	21
	Jacqueline Ferrand (68 ans)	Bilal Naciri (27 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2008)	Tranche 3, <i>secteur Sud</i> (2008)
Quartier d'origine et ancienneté	Immeuble Porche (2 ans)	Immeuble Porche (22 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	ZUP pendant 16 ans. Pavillon qu'elle fait construire avec son mari et qu'elle quittera, pour des "problèmes familiaux", 8 mois seulement après avoir emménagé. HLM de Chablis. HLM de Monéteau (pour se rapprocher de son travail). Pavillon individuel dans le Mignennois (20 km d'Auxerre) pendant 6 ans avec son compagnon, avant de revenir à la ZUP dans l'attente d'être relogée	(Voir ci-dessus)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Retraîtée. Ouvrière (15 ans à Tonnerre (36 km d'Auxerre) chez Thomson (tambours de magnétoscopes) et 22 ans à La Reliure ; elle a également travaillé en confection pour la maison Soisson et comme femme de ménage). Activités syndicales (déléguée). Quitte l'école et commence à travailler à 14 ans, après l'obtention de son certificat	Animateur au Centre des loisirs. Pas le BAC (quitte l'école pour un IME à 13 ans du fait de son handicap (fente labiopalatine, de naissance))
Origine sociale et géographique	Père décédé. Mère retraitée. Père transporteur (entreprise familiale) puis représentant commercial. Ses parents ont tenu des commerces (sa mère tenait le magasin et son père faisait les tournées)	Origine marocaine (parents immigrés). Père retraité (ouvrier chez Colas – construction de routes). Mère au foyer
Composition de la famille et du foyer	Vit seule. Trois enfants ayant quitté le foyer	Famille monoparentale. Vit avec sa mère et l'un de ses frères

	22
	Marie-Line Roelandts (44 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2009)
Quartier d'origine et ancienneté	Immeuble Porche (Voir ligne suivante)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Si Marie-Line dit habiter l'Immeuble Porche depuis qu'elle y est née, il apparaît au fur et à mesure des rencontres (et des tentatives d'éclaircissement qui resteront en partie vaines) que cette information est quelque peu simplifiée : il semble plus vraisemblablement qu'elle ait grandi dans l'Immeuble Porche (et parallèlement en foyer, pendant 8 ans, pour des raisons de ressources familiales insuffisantes) puis habité plusieurs appartements de la ZUP (au gré des changements dans sa vie conjugale et de l'arrivée de ses enfants) avant de réintégrer l'Immeuble Porche jusqu'à ce qu'elle en soit délogée dans le cadre de la rénovation. En dehors d'une parenthèse (peu claire) de sa trajectoire résidentielle ayant suivi le départ du foyer familial et située à Rouen, on peut donc considérer que Marie-Line habite la ZUP depuis qu'elle y est née (grande familiarité)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Femme de ménage (à l'hôpital d'Auxerre), CDI temps partiel. Avant cela, elle enchaîne les "petits boulots", saisonniers notamment. Secondaires en classes SECPA puis CAP "en ménage" en formation continue
Origine sociale et géographique	Parents retraités. Mère auxiliaire de vie auprès de particuliers. Père jardinier chez Isba (Knauf Isba, éléments en plastique destinés à la construction)
Composition de la famille et du foyer	Foyer monoparental. Elle vit avec son dernier enfant (fille de 4 ans). Le père de cette dernière est régulièrement présent et participe au quotidien du ménage, bien qu'il ne figure pas sur le bail (il possède son propre logement). Elle a deux autres enfants (18 et 24 ans) qui ont quitté le foyer

2.3. Arrivés hors relogement

Les locataires

	23	24
	Jean-Jacques Coulon (50 ans) (Cas particulier, relogé hors rénovation urbaine)	Habib Hakani (62 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2010)	Tranche 4 (2009)
Quartier d'origine et ancienneté	Cité Valan (ou Grattery ou encore Le Texas) (cité de transit**) (plus de 20 ans)	ZUP (35 ans) Trois logements successifs (changements liés à l'arrivée puis au départ des enfants)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Campagne yonnaise jusqu'à ses 14 ans. Gurgy, en maison de redressement jusqu'à sa majorité	Jeunesse au Maroc (jusqu'à ses 19 ans, en 1970). Foyer à Joigny (Yonne) pendant deux ans, puis deux autres années à Jussy (village près de Champs-sur-Yonne)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Sans emploi (officiel). Jardine pour des particuliers. À enchaîné les boulots (Intérim, Chèque emploi service, travail au noir)	Retraité. Ouvrier chaudronnier soudeur (chez Nicolas à Champs-sur-Yonne (matériels de transport et de manutention lourde) et chez Guillet (OPI)). Actif dans les mouvements ouvriers. Il était cordonnier au Maroc
Origine sociale et géographique	Origine rurale. Elevé par sa grand-mère jusqu'au décès de cette dernière lorsqu'il a 11 ans, puis placé en famille d'accueil (ferme) avant d'être envoyé en maison de redressement	Immigré Marocain
Composition de la famille et du foyer	Veuf (depuis 2009). 7 enfants, âgés de 14 à 24 ans, dont trois demeurent encore chez lui (les autres étant souvent présents, notamment sa seule fille)	Marié. Six enfants ayant quitté le foyer
Informations supplémentaires éventuelles	La Cité Valan (ou Grattery), qui fait partie du parc de l'Office public, a fait l'objet d'une opération de démolition-reconstruction non chapeautée par l'ANRU au début des années 2010, obligeant Jean-Jacques Coulon à déménager. Il se distingue à cet égard des autres habitants arrivés hors relogement (tout comme il se rapproche de ce point de vue des personnes relogées dans le cadre du programme de rénovation urbaine)	La raison du déménagement de Habib Hakani le distingue des autres habitants arrivés hors relogement (exception faite de Jean-Jacques Coulon). La mobilité apparaît ici plus contrainte. Il quitte en effet la ZUP suite à un conflit qui divise "la communauté" (entendre communauté musulmane) : "Quand j'ai quitté l'association, il fallait que je me déplace", dit-il

**Les cités de transit sont des habitats qui se développent pour l'essentiel à partir des années 1960 pour le logement supposé temporaire des familles démunies, notamment venues d'Algérie.

	25	26
	Lotfi El Fathi (33 ans)	Nabila El Fathi (30 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2010)	Tranche 3 (2010)
Quartier d'origine et ancienneté	ZUP (3 ans)	ZUP (27 ans). Logement parental puis premier logement conjugal (3 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse Rive droite en logement social (Les Plattes puis le Hameau du coteau en pavillonnaire)	(Voir ci-dessus)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Technicien accueil chez Décathlon (SAV surtout) au moment de l'enquête. Reprise études d'infirmier (en 2015-2016) validées depuis. DUT Tech de co (technique de commercialisation)	Formation en Banque et Assurance (Licence) au moment de l'enquête. Aujourd'hui : accueil et conseil à la CAF, suite à son expérience professionnelle du monde bancaire (violent). A également travaillé comme gardienne d'enfants
Origine sociale et géographique	Père ouvrier. Mère au foyer	Père décédé (ouvrier chez Isoroy). Mère femme de ménage
Composition de la famille et du foyer	Marié. Un enfant (4 ans)	Mariée. Un enfant (4 ans)

	27	28
	Claudine Guillon (70 ans)	Sylvette Detrez (65 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 1/2 (2010)	Tranche 4 (2009)
Quartier d'origine et ancienneté	Hauts d'Auxerre (27 ans). ZUP puis ZAC	ZAC (11 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Née à Sens (Yonne, 100 km de Paris). Paris jusqu'à ses 19 ans. Sens jusqu'à ses 40 ans (au moment de la mort de son mari en 1983), avant de rejoindre Auxerre	Jeunesse à Laon (Aisne). Sougères-sur-Sinotte (petit village associé à Monéteau (Auxerre)) lorsqu'elle se marie à 20 ans. ZUP lorsqu'elle divorce, pendant 20 ans. ZAC quand les enfants quittent le foyer >>> Grande familiarité avec les hauts d'Auxerre
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Retraitée. Auxiliaire de vie à l'hôpital de Sens puis nourrice agréée	Retraitée. Aide soignante. Activité syndicale importante
Origine sociale et géographique	Parents décédés. Père égoutier à Paris. Mère au foyer	Parents décédés. Père cheminot (chef de train et contrôleur). Mère au foyer
Composition de la famille et du foyer	Veuve. Vit seule. Deux enfants ayant quitté le foyer	Vit seule. Trois enfants ayant quitté le foyer, qu'elle a élevés seule
Informations supplémentaires éventuelles		Conseillère municipale, Sylvette Detrez est chargée de tâches essentiellement relatives au logement (elle siège à la CAL – commission d'attribution des logements et est également en charge des impayés). Elle fait par ailleurs partie du bureau de l'Association des Brichère, à laquelle elle participe activement

Les propriétaires

	29	30
	Magali Buisson (33 ans)	Mehmet Kaya (33 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2008)	Tranche 3 (2007)
Quartier d'origine et ancienneté	Centre ville (6 ans). Logement privé puis logement social	ZUP (12 ans). Trois logements successifs (celui qu'il habite avec ses grands-parents avant son mariage puis celui dans lequel il emménage avec sa femme - qu'il quitte pour un logement plus grand à l'arrivée de leur second enfant)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse à la campagne (à côté de Chevannes, 15 km d'Auxerre)	Enfance en Turquie (10 ans). Tonnerre (36 km d'Auxerre) pendant 6 ans avant d'emménager à la ZUP avec ses grands-parents
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Chargée de clientèle (service location) à l'Office auxerrois de l'habitat. À également travaillé dans le secteur des assurances (sinistres). BTS Assistant Gestion	Couvreur-zingueur dans une petite entreprise familiale (chef d'équipe). CAP-BEP de peinture
Origine sociale et géographique	Parents travaillent tous les deux (employés)	Immigré Turc
Composition de la famille et du foyer	Vit seule	Marié. Femme couturière à domicile (temps partiel), arrivée de Turquie à 17 ans. Trois enfants (12, 10 et 4 ans)

	31	32
	Bruno Killian (56 ans)	Véronique Killian (56 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2008)	Tranche 3 (2008)
Quartier d'origine et ancienneté	ZAC (15 ans)	ZAC (15 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse à Augy (à côté d'Auxerre). Cité des Egriselles à Auxerre (6 ans), avec sa première femme. ZAC (5 ans) avec sa seconde femme puis Charbuy (10 km d'Auxerre) où ils font construire et vivent pendant 3 ans jusqu'à leur séparation. ZUP chez sa femme actuelle (voir la colonne suivante la concernant)	Paris jusqu'à ses 15 ans. Cité des Images (rive droite). ZUP lorsqu'elle se marie (premier mariage)
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Animateur-éducateur dans un CFA BTP. Il possède également une micro-entreprise comme traiteur. À également travaillé 17 ans en restauration et 10 ans comme ouvrier chez Fulmen	Hôtesse de caisse chez Carrefour depuis 22 ans. Avant cela, a notamment travaillé comme agent de service hospitalier et comme femme de ménage
Origine sociale et géographique	Parents décédés. Père plombier-chauffagiste. Mère au foyer	Parents décédés. Père cheminot. Mère au foyer
Composition de la famille et du foyer	Marié. Une fille ayant quitté le foyer	Mariée. Un garçon ayant quitté le foyer

	33	34
	Michel Bigot (58 ans)	Annie Bigot (56 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2007)	Tranche 3 (2007)
Quartier d'origine et ancienneté	Hameau du coteau, rive droite (14 ans)	Hameau du coteau, rive droite (14 ans)
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse dans la Puisaye (région agricole située à cheval entre la Bourgogne et le Centre). Tours des Brichères lorsqu'ils se sont rencontrés	Jeunesse à la ZUP (trois logements successifs). Tours des Brichères lorsqu'ils se sont rencontrés
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Agent de service hôtelier de la fonction publique	Agent de service d'entretien des infrastructures publiques
Origine sociale et géographique	Origine rurale	(Donnée lacunaire)
Composition de la famille et du foyer	Marié. Quatre enfants ayant quitté le foyer	Mariée. Quatre enfants ayant quitté le foyer

	35	36
	Monique Poletti (50 ans)	Amel Naciri (32 ans)
Secteur et date d'arrivée	Tranche 3 (2007)	Tranche 3 (2008)
Quartier d'origine et ancienneté	Diges (20 km d'Auxerre) (2 ans)	ZAC à son mariage
Trajectoire résidentielle longue / Familiarité avec les quartiers d'habitat social des hauts d'Auxerre	Jeunesse dans le village de Pontigny (20 km d'Auxerre). Amiens, Mâcon et Troye lors de ses études supérieures. Auxerre (en location) avec son mari et ses enfants, avant d'acheter à Diges (20 km d'Auxerre), où elle emménage pour 2 ans seulement (séparation)	Jeunesse à la ZUP
Statut social / Travail et trajectoire professionnelle	Adjointe administrative (fonction publique). Médiatrice au Muséum d'Auxerre (service des publics). Formation aux Beaux-Arts en art plastique (3 ans)	Infirmière
Origine sociale et géographique	Parents retraités. Père fonctionnaire à la DDE. Mère ouvrière (Tuilerie)	Origine marocaine (parents immigrés)
Composition de la famille et du foyer	Divorcée. Deux enfants (21 et 12 ans)	Mariée. Trois enfants

Rénovation urbaine et continuités populaires. Une recherche socio-filmique en ville moyenne

Mots clés : Rénovation urbaine / Classes populaires / Logement social / Ville moyenne / Film documentaire

Ancrée dans la monographie d'un quartier d'habitat social situé en ville moyenne (Auxerre) et adossée à un cadre théorique réhabilitant la classe sociale, cette thèse interroge, à travers les deux formes qu'elle revêt (un texte et un film), les effets de la politique de rénovation urbaine contemporaine sur les populations des quartiers ciblés.

La recherche montre la manière dont la rénovation urbaine, en transformant les espaces physiques et la composition de la population locale, procède d'un mouvement de différenciation entre quartiers et entre secteurs, qui tend à rejouer le clivage entre la cité et le pavillon (lequel confère notamment ses allures au « nouveau » quartier étudié). Ce faisant, la rénovation urbaine retravaille le statut socio-résidentiel des habitants qui se prêtent dans ce cadre à un jeu de distanciation complexe – visible dans les rapports (variés) qu'ils entretiennent à l'espace, tant en termes de représentations que des conduites.

En même temps, à travers ces rapports à l'espace pourtant faits de différences et oppositions, la recherche donne à voir la rénovation urbaine comme une mise à l'épreuve générale où se réaffirme l'appartenance commune des habitants aux classes populaires. En éprouvant inévitablement leurs richesses et leurs relations, elle contribue en particulier à souligner l'étroitesse des ressources économiques des habitants et révèle également l'importance que conserve la sociabilité locale.

Cette dernière participe d'un ensemble de tentatives de réappropriation qui jalonnent les paroles et pratiques des habitants et enjoignent de ne pas succomber à l'image d'une domination unilatérale, aussi fondamentales que puissent apparaître les contraintes pratiques et symboliques dans lesquelles les classes populaires évoluent.

Urban renewal and working-class continuity. A social film research in a medium-sized town

Keywords : Urban Renewal / Working classes / Social Housing / Medium-sized town / Documentary film

Rooted in the monograph of a social housing neighborhood situated in a middle-sized city (Auxerre) and leaning on a theoretical framework rehabilitating social class, this thesis addresses the effects of the contemporary urban renewal on the targeted neighborhoods' population, through two forms (a text and a movie).

The research shows how urban renewal, while transforming spaces and the composition of the local population, creates a movement of differentiation between neighborhoods and sectors, which tends to widen the (social) divide between housing estates and detached houses (that convey character to the "new" neighborhood in question). In doing so, urban renewal rebrands the socio-residential status of the inhabitants that are playing a game of complex detachment – which can be observed in the various connections they have with space, whether in terms of representation or conduct.

Meanwhile, through the connections to space, made of differences and oppositions, the research shows urban renewal as a global probation in which the inhabitants' communal belonging to working classes gets confirmed. While putting their wealth and connections to the test, it underlines the narrowness of their economic resources and reveals the fundamental importance of local sociability.

The latter contributes to a number of reappropriation attempts that punctuate the words and customs of the inhabitants, and demand not to give way to a unilateral domination, as essential as the practical and symbolic constraints in which the working classes evolve may seem.